SOUVENIRS

DU

BARON DE BARANTE

5611-96. — Corbeil. Imprimerie Éd. Crété.

4F.B
B225s

SOUVENIRS

DU

BARON DE BARANTE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

1782-1866

PUBLIÉS PAR SON PETIT-FILS

CLAUDE DE BARANTE

VI

171147
2/5/22

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1897

Droits de reproduction et de traduction réservés.

SOUVENIRS

DU

BARON DE BARANTE

I

AVRIL 1837-JANVIER 1838 (1).

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 19 avril 1837.

Monsieur le baron,

Vous avez peut-être eu connaissance de singulières négociations qui s'étaient engagées entre la Porte et le

(1) ÉVÉNEMENTS D'AVRIL 1837 A JANVIER 1838. — Ministère du 15 avril : le comte Molé conserve la présidence du conseil et le ministère des affaires étrangères ; le général Bernard, le vice-amiral de Rosamel, M. Martin (du Nord) les portefeuilles de la guerre, de la marine, du commerce, de l'agriculture et des travaux publics ; MM. Barthe, de Montalivet, Lacave-Laplagne et de Salvandy remplacent aux départements de la justice, de l'intérieur, des finances et de l'instruction publique, MM. Persil, de Gasparin, Duchâtel et Guizot. — Le nouveau ministère ne paraît pas

pacha d'Égypte et qui viennent d'échouer complètement. La Porte, déterminée par des insinuations que

viable. — La loi d'apanage est retirée; les projets de lois de déportation et de non-révélation sont tacitement abandonnés. — Vote de la dotation du prince royal et de la reine des Belges. — Discussion de la loi des fonds secrets. — Attitude passive et embarrassée du ministère pendant ce débat à la suite duquel il obtient néanmoins une forte majorité (6 mai). — Amnistie générale accordée à tous les condamnés politiques (8 mai). — L'église Saint-Germain-l'Auxerrois est rendue au culte. — Arrivée de la princesse Hélène en France. — Son mariage avec le duc d'Orléans à Fontainebleau (30 mai). — Fêtes à Paris. — Inauguration du musée de Versailles. — Impression d'apaisement et de confiance. — M. Molé obtient du roi la dissolution de la Chambre où aucune majorité certaine ne peut se constituer (3 octobre). — Prise de Constantine (13 octobre). — Élections législatives (4 novembre). — La composition de la nouvelle Chambre est à peu près semblable à celle de l'ancienne. — Ouverture de la session de 1838 (18 décembre). — En Angleterre : Majorité de la princesse Victoria, héritière présomptive du trône (24 mai). — Mort du roi Guillaume IV (20 juin). — Séparation des deux couronnes d'Angleterre et de Hanovre, la couronne, d'après les lois de cet État, ne devant passer à la ligne féminine que dans le cas de l'extinction absolue de la ligne masculine. — Proclamation de la princesse Victoria comme reine d'Angleterre. — Ajournement à la session prochaine de toutes les grandes mesures en discussion. — Dissolution du Parlement (17 juillet). — Élections. — Les *tories* l'emportent dans les comtés, mais sont battus dans les bourgs ; l'Écosse et surtout l'Irlande donnent l'avantage au parti réformiste; le ministère *whig* n'a plus qu'une majorité de trente voix. — O'Connell cherche à faciliter l'œuvre du ministère. — L'Association générale d'Irlande se dissout

le pacha lui avait fait parvenir et qui paraissaient annoncer un désir de rapprochement, a envoyé à

(13 octobre). — Ouverture de la session. — Déclaration de foi de la reine. — Discours de la couronne (20 novembre). — Discussion de l'adresse. — Vote de la liste civile. — Insurrection au Canada. — Crise commerciale. — En Hollande : Réclamations en faveur d'un arrangement avec la Belgique. — Mort de la reine. — En Allemagne : Nouvelles mesures restrictives contre la presse, en Prusse. — Difficultés religieuses dans les provinces Rhénanes, principalement à l'occasion des mariages mixtes. — Le gouvernement fait enlever de force et conduire à Minden l'archevêque de Cologne (20 novembre). — Troubles à Cologne et à Münster. — Protestations. — La conduite de l'archevêque est approuvée par le pape. — Avènement au trône de Hanovre du roi Ernest-Auguste, cinquième fils du roi d'Angleterre et de Hanovre George III. — Il refuse de reconnaître la constitution de Hanovre (5 juillet). — Il ne consent pas à gracier les condamnés politiques. — Dissolution de l'Assemblée générale des États (30 octobre), du ministère (31 octobre). — Abolition de la constitution (1er novembre). — Protestation de sept professeurs de l'Université de Gœttingue, qui sont destitués et en partie exilés. — Agitation dans cette ville. — En Bavière, en Saxe, dans les grands-duchés de Bade, de Hesse-Cassel, de Brunswick, les Chambres protestent contre les résolutions du roi de Hanovre et mettent en demeure leurs gouvernements de donner à leurs ambassadeurs auprès de la Diète germanique des instructions pour que le respect de la constitution hanovrienne soit imposé au roi Ernest-Auguste. — Agitation en Hongrie. — En Italie : Les ravages du choléra à Rome et dans les Deux-Siciles provoquent de violents désordres, d'horribles massacres. — En Turquie : Actes d'opposition des partisans de l'ancien régime. — Voyage du sultan dans les provinces septen-

Alexandrie un négociateur. S'il faut en croire le pacha, cet agent lui aurait offert la concession héréditaire de

trionales. — Découverte à son retour d'un complot contre lui. — Exécutions. — Révolution ministérielle. — Hadji-Akif-Pacha, le Reiss Effendi destitué l'année d'avant sur la demande de lord Ponsonby, est nommé ministre de l'intérieur. — La Porte envoie vers Tunis une flotte que la France empêche d'arriver à destination (août-septembre). — Négociations entre la Porte et Méhémet-Ali, relativement à la succession de ce dernier. — En Grèce : Démêlés de M. de Rudhart avec le ministre anglais. — Impopularité croissante des Bavarois. — Le conseil d'État se prononce pour le maintien des troupes étrangères. — Loi restrictive sur la presse. — Vive agitation. — Démission de M. de Rudhart et recomposition du cabinet avec des ministres de nationalité grecque (19 décembre). — En Espagne : Malgré la revision de la constitution par les Cortès dans un sens plus monarchique, l'élément radical continue à prédominer dans le gouvernement. — Nombreuses insurrections révolutionnaires dans les villes et dans les provinces. — Anarchie et désordre dans l'administration. — La guerre civile redouble de violence avec des résultats divers ; tour à tour victorieux et vaincus les carlistes parcourent l'Espagne presque tout entière et s'approchent à plusieurs reprises de Madrid. — Jalousie des généraux de l'armée constitutionnelle. — *Pronunciamientos* de quelques-uns d'entre eux. — Révoltes de soldats. — Massacres d'officiers. — Crises ministérielles, détresse financière. — Dissolution des Cortès (4 novembre). — Élections. — Le parti modéré remporte l'avantage, ses principales personnalités rentrent dans le Parlement. — Le comte d'Ofalia, ministre de l'intérieur lors de la mort de Ferdinand, devient le chef d'un nouveau cabinet (16 décembre). — En Portugal : Mauvaise situation des finances. — Crise ministérielle (11 mai). — Mouvement

l'Égypte et de l'Arabie s'il consentait à renoncer à la Syrie et à l'île de Candie, et il aurait même donné à entendre qu'on pourrait aller jusqu'à lui abandonner le pachalik d'Acre. La Porte proteste, au contraire, qu'elle n'a jamais parlé de rien de semblable ; qu'elle n'a pris aucune initiative et que c'est le vice-roi qui a demandé qu'on lui envoyât un agent pour recevoir des propositions qu'on n'eût pas même voulu écouter si on eût pu en soupçonner l'extravagance. Le sultan témoigne une grande irritation contre Méhémet-Ali, et les ambassadeurs de Sa Majesté à Paris et à Londres ont eu mission d'insister auprès des deux cours sur la nécessité de mettre un frein à l'ambition du pacha, en modifiant, au profit de la Porte, l'arrangement de

miguéliste aux environs de Lisbonne. — Insurrection des partisans de la charte de dom Pedro. — Le maréchal Saldanha, proclamé chef de l'insurrection, marche sur Lisbonne (juillet). — Le duc de Terceira se joint au mouvement. — Les insurgés établissent une régence (20 août). — Manifeste des Cortès contre l'insurrection. — Devant les dispositions prises pour défendre Lisbonne et l'état d'esprit de la population, les insurgés renoncent à entrer dans la capitale. — Combat de Rio Maior ; les deux armées, après un premier choc des plus violents, fraternisent (28 août). — Négociations sans résultats. — Progrès de l'insurrection dans le Nord. — Les insurgés, battus à Ruivaès, capitulent (10 septembre). — Naissance d'un héritier du trône (16 septembre). — La reine refuse de sanctionner une résolution des Cortès privant de leurs grades et honneurs les généraux insurgés. — Ajournement du payement des intérêts de la dette extérieure. — Insurrection miguéliste immédiatement réprimée (novembre). — Récomposition du ministère. — Discussion de la nouvelle constitution. C. B.

Kutaïeh (1). Que Méhémet-Ali soit fortement préoccupé du désir d'assurer à ses enfants la transmission paisible et incontestée de son immense héritage, je n'en fais aucun doute, mais il est également vrai que le sultan ne supporte qu'avec une extrême impatience le *statu quo* territorial actuel, et si ce n'était la crainte d'être abandonné par les puissances à ses propres forces, il se jetterait demain tête baissée dans une nouvelle collision avec son redoutable vassal. Pour nous, monsieur le baron, tant que Méhémet-Ali ne se fera point agresseur, tant qu'il remplira les conditions que lui imposent les concessions mêmes qui lui ont été faites en 1833, et tant que nous n'apercevrons aucun moyen certain de donner quelque satisfaction à la Porte, sans compromettre la paix de l'Orient, sans y remettre tout en question et sans nous engager, sans entraîner avec nous l'Europe dans des voies d'une intervention beaucoup trop chanceuse, nous persisterons à penser que la seule chose à faire par nos alliés et par nous est de continuer à exiger rigoureusement de la Porte et du pacha le strict maintien du *statu quo* (2).

DU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

Paris, 25 avril 1837.

Il y a déjà quelques mois, mon cher baron, que je

(1) Par un traité signé le 5 mai 1833, la Porte, on se le rappelle, avait abandonné à Méhémet-Ali les quatre pachaliks de Syrie et leurs dépendances ainsi que le district d'Adana. C. B.

(2) Dépêche officielle N° 5.

devrais avoir répondu à votre aimable lettre, mais, par suite de nos déplorables fluctuations intérieures, il n'y avait pas moyen d'asseoir ses idées sur une base quelconque et toute lettre qui n'aurait pas été reçue, par miracle, le jour même où elle avait été écrite, devenait plus vieille que les *Livres sibyllins* et les *Centuries* de Nostradamus. Les incertitudes sont enfin fixées ; mais sommes-nous au port ? Je n'en sais rien, et comme on doit surtout la vérité à un ami tel que vous, je suis obligé de l'avouer, j'en doute. Le ministère est reçu à la Chambre avec froideur, quelquefois même avec un sentiment moins encourageant encore. Il n'est soutenu par personne ; M. Thiers a l'air de le patronner, mais quel appui ! et avec quelle légèreté il est donné ! D'ailleurs, si le ministère inclinait tout à fait vers le tiers parti, la levée de boucliers doctrinaires serait terrible. Jusqu'aujourd'hui la doctrine n'affecte que le dédain. Il est bien triste que M. Molé se soit brouillé avec Guizot, c'est un malentendu irréparable. Quant à moi, je souhaite le maintien du ministère, c'est-à-dire le maintien de quelque chose, quoique, assurément, je sois très attaché à M. Guizot, et quoique je n'aie eu qu'à me plaindre de M. Molé.

Le roi m'a mené à Versailles. C'est un beau monument, la pensée en est grande, l'exécution y répond et le luxe qui y règne est d'autant plus admirable que partout ailleurs le luxe est un but et qu'ici c'est un moyen. Je n'y souhaiterais qu'une chose, moins de disproportion entre les gloires militaires et celles de la vie civile. A côté d'une populace de maréchaux de France, vous ne voyez ni un grand magistrat, ni un illustre écrivain, ni un prélat célèbre. C'est le temple de Janus à portes fermées.

A propos de magnificences, on ne parle que de votre bal; ma sœur (1) m'en a écrit des nouvelles et a terminé souvent par cette réflexion : « Que ne nous a-t-on toujours envoyé de France des ambassadeurs et des ambassadrices comme ceux-là! » — Mais, ma chère sœur, c'est qu'on n'en fait pas à sa volonté.

DE M. MOUNIER.

Paris, 1er mai 1837.

Je ne pense pas que la dislocation ministérielle vous ait surpris. La force expansive de Guizot et le désir d'introduire Montalivet dans le cabinet ne pouvaient manquer d'amener ce résultat. Ce n'en est pas moins à mes yeux un grand malheur que la séparation de vos deux amis. L'union de Molé et de Guizot relevait le ministère. Je n'ai pas besoin de vous dire que, depuis 1830, il n'en est aucun avec lequel je me suis trouvé plus à l'aise. Je leur souhaitais sincèrement succès, mais je me suis bien souvent rappelé comment madame de Montcalm (2) établissait que rien n'était plus pénible que de s'intéresser à des ministres. On souffre de toutes leurs maladresses, tandis que lorsqu'on sait le pouvoir entre les mains de ses ennemis, on jouit de toutes leurs fautes. Cette fois, nos amis ne nous en ont pas laissé manquer.

Notre session se traîne lourdement. Les voiles du vaisseau ministériel ne sont pas enflées par le vent. Il n'y a pas force, union dans le rapprochement, pour

(1) La princesse Basile Dolgorouki. C. B.
(2) Sœur de M. le duc de Richelieu. C. B.

ainsi dire accidentel, de personnes différentes sous tant de rapports. On avait beaucoup parlé de vous appeler dans ce cabinet. Je vous félicite de ne point en faire partie, et j'en dirai autant de tout autre. Nous sommes dans un temps où le bien est trop difficile. Je ne vois point de compensation pour tous les ennuis, toutes les injures dont nos gouvernants sont abreuvés.

Il faut bien que je vous dise quelque chose du mariage. J'aime mieux les princes mariés que les princes *garçons*. Avant tout, je ne veux pas de guerre. J'aime mieux les princesses du Nord que les princesses du Midi, et j'ai une opinion toute favorable de celle-ci, dont j'ai beaucoup vu la mère, bonne et gracieuse. Quant au *mais*, un *mais* existe toujours, c'est un inconvénient que d'être luthérienne. Vous savez que ce n'est pas par prévention contre le protestantisme que je parle de la sorte.

DE LA DUCHESSE DE BROGLIE.

Paris, 2 mai 1837.

On me dit que votre fils part demain, cher Prosper. Je suis fâchée de ne pas le voir pour lui dire adieu, mais je lui donne cette lettre. Il vous racontera toutes nos misères ; nous sommes loin d'être dans un état brillant. Rarement, peut-être jamais, nous avons été si mal, parce qu'il n'y a point de vraies difficultés, mais un mal moral qui nous consume. Notre pauvre ministère est bien peu considéré ; il existe, c'est sa seule qualité ; c'est le contraire de la jument de Roland qui avait toutes les qualités, excepté qu'elle

était morte. Puisse-t-il conserver cette existence, car vraiment ces changements continuels nous abîment. Il n'y a nulle part, il faut le dire, de véritable amour du bien ; nos amis veulent faire tomber ce ministère par humeur, par impatience, sans cependant savoir ce qu'on peut mettre à la place. Les chances de réconciliation avec M. Thiers sont plus que jamais éloignées ; je crains qu'il ne soit décidé à tenter une voie toute personnelle, à se mettre à la tête de l'opposition pour aller aussi loin qu'il pourra. Qui peut garantir les folies auxquelles il sera poussé, n'ayant plus de contrepoids !

Au milieu de tout cela, notre jeune princesse va nous arriver, bien spirituelle, bien pieuse, bien aimable, dit-on. Puisse-t-elle apporter quelques bénédictions en dot, nous en avons bien besoin. Victor est chargé d'aller la chercher : il emmène son gendre et M. Doudan; j'espère qu'elle prendra bonne idée de la France par son représentant. On dit le duc d'Orléans très content et très décidé à être bon mari. J'espère qu'elle réussira dans notre pays, car un des plus grands inconvénients de notre situation c'est la déconsidération qui s'est attachée à la personne du roi, injustement sans doute, mais, par malheur, bien universelle.

Cher Prosper, j'espère que vous en viendrez à chercher ce secours que vous ne connaissez pas encore et à vous y confier; je n'ai pas de doute que tout homme qui comme vous entreprend d'accomplir consciencieusement sa tâche, n'obtienne pour récompense le sentiment de sa faiblesse qui l'oblige à recourir à la force de Dieu : c'est le chemin et ne vous arrêtez pas en route. Grâces à Dieu, vous cesserez un jour ces

efforts vains, mais cependant louables, pour recevoir tout de Celui qui aime ses créatures. Au reste, il me semble qu'humainement parlant vous avez pour le moment toute raison d'être satisfait. Revenez-nous bientôt partager nos angoisses, nos misères, mais restez meilleur que les autres, c'est ce que vous resterez toujours.

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Paris, 8 mai 1837.

Les deux dernières séances de la Chambre ont offert le spectacle d'un duel poli, mais à bout portant, entre Guizot et Thiers (1). L'opinion s'accorde à trouver le discours du premier magnifique, celui du second pénétrant; mais on diffère sur la portée qu'on leur accorde. Les doctrinaires et une partie des autres disent que l'effet de M. Guizot n'a pas même été atténué ; tout le reste dit, au contraire, que Thiers a porté un coup mortel à ses adversaires. Cette dernière opinion est surtout fort soutenue par M. Royer.

(1) Lors de la discussion de la loi des fonds secrets, M. Guizot avait prononcé un très éloquent discours sur la politique de résistance aussi nécessaire dans le présent qu'elle pouvait l'avoir été dans le passé. M. Thiers prit le lendemain la parole et, sans répudier la politique de résistance et de combat suivie depuis six ans et à laquelle il s'était associé, déclara croire le moment venu de concilier au gouvernement la partie modérée de l'opposition. Aussi son vote était-il acquis au ministère du 15 avril, dont les vues lui semblaient sur ce point, se rapprocher des siennes. C. B.

Quant à moi je suis ravie de ne pas être obligée de m'expliquer. J'ai toujours grand plaisir à voir ces deux messieurs dont l'esprit, le talent et la puissance me paraissent hors de question. Dieu veuille que leur mérite tourne au profit du pays ! J'ai peur que les mauvaises passions de leur parti ne neutralisent tant de distinction. Elles sont bien en joie les mondaines passions ; la vérité surtout est cruellement abjurée. Elle s'est un peu rencontrée dans ces derniers jours ; mais elle ne s'est pas manifestée là où surtout elle aurait été utile : dans le cabinet. La situation de M. Molé est tellement pénible qu'elle me paraîtrait intolérable, à moi. Il en juge autrement, et peut-être a-t-il raison. Je le vois souvent, je vois tout le monde, et rien n'est aussi pacifique et moins exclusif que l'entresol de la rue Saint-Florentin.

La revue d'hier a été une bonne chose. Elle a débloqué le roi. Il faut croire et espérer que l'excès des précautions ne sera pas longtemps nécessaire. Elles ont nui au bon effet d'hier sans le détruire entièrement.

Le comte Pahlen est toujours parfaitement bien vu ici. Il est impossible de justifier plus complètement l'estime publique. Et de tous les ambassadeurs russes que j'ai vus ici, aucun n'y a été aussi honoré, aussi digne, aussi simple, aussi magnifique, aussi convenable, droit, honnête, et surtout éloigné de toute intrigue. Il n'y pas la moindre exagération dans tout ceci.

A M. ANISSON DU PERRON.

Saint-Pétersbourg, 9 mai 1837.

Je suis affligé et presque humilié du spectacle qu'ont offert pendant plus d'un mois les hommes les plus distingués de France. Une seule chose est certaine, c'est qu'aucun n'a pu avoir raison de se montrer sous un tel aspect. Il n'est que trop évident que nous ne sommes pas au terme d'aussi tristes errements ; chacun a toujours la prétention de gouverner seul sans en avoir la capacité. Car on peut avoir beaucoup de talent et de valeur sans avoir reçu du ciel ce don de gouverner qui inspire obéissance et infériorité à tous ceux dont on se sert. Nos hommes politiques ont été à l'épreuve, et aucun n'a manifesté cette belle vocation qui, en effet, n'est pas commune. Il leur faut donc se combiner et savoir vivre entre eux. La Chambre et le pays ont bien changé depuis mon départ; je ne sais s'il est devenu possible de leur faire accepter une direction exclusive et absolue; il n'y a pour cela ni assez de foi aux opinions, ni assez de confiance aux personnes, ni assez de résignation à la hiérarchie. D'ailleurs, ce genre de pouvoir ne se demande pas, il se prend. Se plaindre qu'on ne vous l'accorde point est un grief risible. Dans mon éloignement et mon ignorance, j'ai constamment souhaité et je souhaite encore la reconstitution du ministère du 11 octobre, mais je ne l'espère guère dès que je lis un discours de M. Thiers. Il parle toujours comme s'il voulait être notre cardinal de Richelieu, sans songer que la journée des Dupes a été non pour lui, mais contre lui. Ce que je ne sais plus du tout,

c'est à quel point la masse des gens raisonnables et nos seigneurs souverains les électeurs sont fatigués de cette situation sans sécurité, sont dégoûtés du désordre moral, présage du désordre des rues, sont rebutés de déclamations et de mensonges. M. Fonfrède (1) a-t-il un peu de popularité dans cette classe moyenne maîtresse de nos destinées, ou bien lui donne-t-il, comme je le crains, de la méfiance et de l'irritation? Voilà, pour moi, la question de fait qui m'éclaircirait tout.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Vienne, 9 mai 1837.

La Hongrie donne ici bien du souci et l'optimisme le plus décidé peut seul rassurer sur l'avenir de ce pays. La fermentation y augmente chaque jour. Nous avons cru le palatin mort le mois dernier et cet événement amenait la crise. On y est ici préparé et peut-être même la désire-t-on (2). Triste ressource et

(1) M. Fonfrède continuait à mener dans la presse une vigoureuse campagne conservatrice. C. B.

(2) M. de Metternich reprochait à l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie depuis 1795, d'avoir, par son administration faible et imprévoyante, par son amour de la popularité, laissé grandir le parti libéral. « Il a, disait-il à M. de Sainte-Aulaire, encouragé de mauvaises espérances, caressé des hommes dangereux. A la vérité, il a déployé ensuite beaucoup de talent et de loyauté pour lutter contre les conséquences de ses fautes ; mais à la fin il se voyait débordé et placé dans l'alternative de trahir ses devoirs, ou de sévir contre d'anciens amis qui l'auraient accusé avec

chanceuse expérience ! Pour ma part je regretterai sincèrement les embarras de ce gouvernement-ci, car en résumé on y est fort sage, et tant que l'homme qui le dirige restera au pouvoir, s'il ne fait beaucoup de bien à l'Europe, au moins n'y fera-t-il aucun mal. J'en ai eu une preuve récente à l'occasion du mariage. A l'instant où il a fallu prendre un parti on n'a pas hésité à en prendre un bon. Le baron Marschal a été envoyé à Schwerin avec des instructions telles que vous et moi les aurions signées. L'adhésion la plus complète a été donnée à la conduite du roi de Prusse et tout l'appui moral dont l'Autriche peut disposer a été mis à son service. Ce mariage me semble une excellente affaire. Les ministres des puissances allemandes m'en ont fait ici de grands compliments et s'en sont réjoui comme d'une garantie de paix. La chose est trop évidente pour qu'on ne suppose pas amour et espoir de discorde là où se montre de la mauvaise humeur. De pareilles dispositions, bien que réduites à l'impuissance, existent cependant ici et nous connaissons leurs affinités.

Je reçois aujourd'hui une lettre de Victor. Il est triste de ce qu'il a vu et me dit qu'il ne consentira point à rentrer dans les affaires tant qu'il s'agira de servir de second en duel à un de ses amis contre un autre. Cette impression est tout à fait la mienne, j'en suis encore à 1830. Je conserve mes amitiés de cette date sans comprendre pourquoi tant de haines et

apparence d'être leur complice. C'est cette situation qui le tue, il meurt le cœur brisé, comme l'empereur Alexandre. » (Dépêche du comte de Sainte-Aulaire au comte Molé. — Vienne, 11 avril 1837.) C. B.

d'animosités. Ces sentiments-là ne s'acceptent pourtant pas sur parole. C'est bien le moins qu'on vous dise le mal que vous ont fait ou voulu faire d'anciens amis, avant qu'on se mette à les détester. Je sais bien qu'avec un microscope on me ferait voir de grandes énormités, mais à quatre cents lieues de distance mes lunettes m'en tiennent compte et tant mieux.

Tatistcheff est revenu ici fort gracieux. Il m'a dit de vous force belles choses. Après avoir dîné et dansé pour la fête du roi, il est monté dans une chaise de poste et court encore. Personne ne devine le but de son voyage, je ne soupçonne pas qu'il soit politique.

Je voudrais bien aussi aller à Paris, mais je voudrais surtout n'y pas tomber dans un de ces *imbroglios* qu'on y rencontre si souvent. Je guetterai un intervalle de calme de cinq ou six mois. Est-ce donc une ambition exagérée ? Pour quelqu'un qui a tant regretté la Ville Éternelle et qui s'habitue à Vienne à cause de sa monotonie, la vie de Paris devient tout à fait antipathique. Je me la réserve pour cette dernière période où, dans le beau siècle, les hommes d'affaires voulaient mettre un intervalle entre la vie et la mort.

Mon cher ami, aimons-nous toujours, jeunes comme vieux, sur des charbons ou sur des roses.

AU ROI.

Saint-Pétersbourg, 10 mai 1837.

Sire,

Je prie Votre Majesté de permettre que je lui adresse mes félicitations sur le mariage de Monseigneur le

duc d'Orléans. Ce bonheur offre du moins une compensation à tant de chagrins et de traverses qui assiègent votre vie. Sans parler des périls de chaque moment et de cette horrible et continuelle menace de crime que Votre Majesté brave avec tant de courage et de calme, que de motifs de tristesse et de découragement ! Que de mécomptes pour le roi et pour le pays ! De loin, je suis mauvais juge de ces mutations et incertitudes sans cesse renouvelées, mais je ne sens pas moins vivement ce que Votre Majesté doit éprouver, lorsqu'autour d'Elle chacun oublie trop l'intérêt de la France, auquel vous vous êtes dévoué. Je ne sais qui a tort parmi des hommes distingués par leur talent et leur capacité, mais assurément on ne peut avoir raison de priver ainsi le présent de toute dignité, l'avenir de toute assurance. Je ne doute point que ce ne soit pour la bonne et sage opinion, pour la masse des citoyens raisonnables un sujet d'affliction et d'alarme. Si l'on pouvait voir comme moi combien un tel spectacle rapetisse la France aux yeux de l'étranger, combien nous paraissons trop peu sensés pour la forme de gouvernement que nous essayons, comment on s'étonne du peu d'union ou du peu d'énergie des hommes politiques qui négligent les intentions du roi et ne profitent point de l'expérience de la raison si chèrement acquise par la nation, et que ne lui dénie pas la malveillance même la plus hostile, si l'on pouvait voir décroître notre considération, un sentiment d'orgueil national étoufferait les préoccupations de l'intérêt personnel et de l'amour-propre.

Votre Majesté aura vu, par mes dépêches, que l'heureuse circonstance dont je me réjouis a excité ici des impressions malveillantes et peu raisonnables.

J'espère que ma conduite vraiment assez difficile en une telle situation aura l'approbation du roi; elle me sera toujours le plus grand et le plus précieux encouragement.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 10 mai 1837 (1).

Monsieur le comte,

J'ai demandé à M. de Nesselrode ce qu'il savait des négociations tentées entre le Grand-Seigneur et le pacha d'Égypte. Ses informations sont assez semblables à ce que Votre Excellence m'a écrit ; seulement, à en croire M. de Nesselrode, la correspondance de M. de Boutenieff n'annonce point que la Porte ait une si grande impatience de l'état de choses réglé par le traité de Kutaïeh, et qu'on ait à la veiller de si près pour l'empêcher de se jeter dans une lutte dangereuse. M. de Nesselrode a ajouté : « Mais si le Grand-Seigneur » et le pacha s'arrangent par voie de négociation, il me » parait qu'on n'aura rien à dire. » D'après lord Durham, à qui j'ai parlé aussi de ce que Votre Excellence m'a fait savoir, je pourrais croire que les agents anglais ont pris une assez grande part à ces tentatives d'arrangement, et qu'ils cherchent à en être les médiateurs.

Les instructions pour le *Vixen* sont arrivées il y a quatre jours. Lord Durham a présenté la note dont je joins ici une copie. M. de Nesselrode lui a remis hier la réponse que j'envoie aussi à Votre Excellence.

(1) Dépêche officielle N° 17.

L'affaire peut maintenant passer pour terminée. Il y avait des deux côtés un désir pareil d'arriver à ce résultat, et voici la voie qu'on a prise : Soudjouk-Kalé, où le *Vixen* a été saisi, n'est point à proprement parler sur la côte de Circassie ; c'était un point occupé par les Turcs, ainsi qu'Anapa. La Porte, en ayant ainsi la possession reconnue de fait et de droit, a pu le céder par le traité d'Andrinople, traité contre lequel l'Angleterre n'a point protesté ; donc la Russie a pu légalement faire des règlements de police et de douane pour un point de la côte qui lui appartient sans contestation ; donc il n'est aucun besoin d'élever une question sur la Circassie. Sans doute elle confine à Soudjouk-Kalé, sans doute elle a une grande étendue de côtes, mais ce n'est pas là que le *Vixen* a été saisi. Pourquoi donc en parler ?

Ainsi tout s'est traité de bon accord, à l'aide d'arguments communiqués d'avance par des rédactions préalablement convenues. Lord Palmerston avait autant que lord Durham le désir d'en finir ; M. de Nesselrode est plus satisfait encore. L'un et l'autre m'ont tenu fort au courant de cette petite négociation, qui m'a toujours semblé destinée à une issue de cette sorte. C'est de M. de Nesselrode que je tiens les deux notes, Lord Durham m'en a rapporté tout le contenu, mais n'a point cru convenable que j'en eusse communication avant son gouvernement ; il prie Votre Excellence de ne point dire qu'aucun détail de cette affaire soit venu par lui à votre connaissance. Il désire que lord Granville apprenne de Londres, et non de Paris, les circonstances et les motifs de cette conclusion, d'autant qu'il n'a pas été autorisé à déclarer que l'Angleterre trouvait l'explication bonne et suffisante ; il lui faut attendre

la réponse de lord Palmerston sur laquelle il n'a point de doute. M. de Nesselrode envoie par notre courrier les deux notes au comte Pahlen.

Lord Durham conserve l'inquiétude de voir plus tard reparaître la difficulté : la cabale antirusse de Londres et de Constantinople persistera peut-être à vouloir amener une discussion sur la Circassie, et voyant comment on l'a esquivée cette fois, elle se fera saisir un bâtiment sur la côte de Circassie. Il resterait au gouvernement russe à proclamer le blocus, mais il y hésitera beaucoup, car on en pourrait induire qu'il considère la Circassie comme un État étranger avec lequel il est en guerre et non pas comme une province révoltée ; on bloque son ennemi, mais on ne se bloque pas soi-même.

A MADAME ANISSON DU PERRON.

Saint-Pétersbourg, 19 mai 1837.

Les discours ne deviennent pas moins beaux, les talents grandissent, la tribune s'honore et si la France était une académie, nous aurions toute la gloire possible. Je suis encore tout remué du discours de M. Guizot. Que serait-ce si je l'avais entendu ? Et pourtant je trouve que le thème qu'il a adopté, et que pour mon compte je crois très raisonnable, est de ceux qu'il n'est pas utile de proclamer. Quelque talent, quelque précision qu'on mette à l'expliquer, le point important est toujours de savoir en quelles occasions on appliquera le système ; présenté d'une façon abstraite, il a toujours l'apparence d'être plus absolu qu'il ne l'est dans l'intention de l'orateur. L'instinct de gouvernement, l'habileté de conduite ne se laissent pas

ainsi définir. La France a encore beaucoup trop les habitudes littéraires, elle aime qu'on lui parle, qu'on la fasse assister à des tournois d'éloquence.

A M. ANISSON DU PERRON.

Saint-Pétersbourg, 27 mai 1837.

Il me semble, mon cher ami, que la situation est devenue autre. Le ministère a jeté un coup de dés, et si d'ici à un an les amnistiés ne se retrouvent pas mêlés aux complots, aux assassinats, aux sociétés secrètes, si les journaux ne reprennent pas leurs anciennes allures d'attaque directe à l'ordre public, nous aurons fait un pas en avant, et en risquant on aura gagné. Si le contraire arrive, un ministère de fermeté sera triomphalement ramené. Mais pour cela, il faut garder la Chambre. Pendant une telle expérience, la dissolution serait insensée. Je ne puis former aucune conjecture, je n'en sais pas assez pour apprécier le danger de l'amnistie et de la dérivation à gauche. La France est un si singulier pays, il s'y fait de tels changements à vue que je ne voudrais jurer de rien. Des opinions sans réalité, des ardeurs toutes déclamatoires, des têtes enivrées de phrases peuvent du jour au lendemain prendre une autre face. J'ai déjà reçu quelques lettres écrites, il est vrai, avec un peu de prévention, qui annoncent des résultats de ce genre. Voilà du moins la session à peu près assurée. L'intervalle qui précédera la prochaine verra se développer la situation nouvelle, et chaque coterie chargera ses mines.

Si l'hiver devait nous amener encore des crises ministérielles et toutes les aménités dont se composent

maintenant les rapports mutuels des hommes distingués, je ne sais, en vérité, si je viendrais à Paris. Je me sens assez sûr de moi pour ne pas craindre d'être engagé dans aucune combinaison, mais entendre les uns déchirer les autres, se trouver confident malgré soi des amertumes personnelles, être au milieu de ces malveillances croisées, exige un soin et un ménagement qui me gâteraient toute société. Diplomatie pour diplomatie, il vaut mieux en faire à l'étranger.

J'envie un peu le plaisir de voir les fêtes du mariage, surtout celle de Versailles. Vous m'en direz des nouvelles. La duchesse d'Orléans a eu succès complet à la cour de Prusse. Elle y a eu de la dignité sans embarras, et a su dire en toute circonstance et à toute personne ce qui était à propos. Ce sera un art plus difficile à pratiquer en France. Elle sera là sur un sol qui ne ressemble à rien de ce qu'elle a pu voir jusqu'ici.

Les chemins de fer et cette masse énorme de travaux publics qu'on va entreprendre sont d'un merveilleux effet, et nous donnent une grande considération. L'industrie n'était jadis qu'un profit, maintenant c'est une gloire. Un gros budget impose plus qu'une grande armée. Nous avons vécu dans des temps bien différents. Jamais, en aucun siècle, une vie d'homme n'a suffi pour assister à tant et de si profonds changements; nous sommes nés à propos pour la curiosité.

DU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

Paris, 1er juin 1837.

Je ne sais si M. Molé a été habile, mais très assurément il a été heureux, ce qui suppose toujours de

l'habileté. Il en a eu, puisqu'il a trouvé moyen de se séparer des collègues aux actes desquels (et aux actes les plus impopulaires), il s'était pour le moins associé, et il s'en est séparé en leur laissant tout l'odieux de ces mêmes actes. Certes il y a eu là beaucoup d'adresse de la part de M. Molé ou de maladresse chez ses adversaires. On prendra cela comme on voudra. L'amnistie est venue ensuite, elle a parfaitement réussi ; Constantine de même, il y a eu donc bonheur ; mais, selon moi, et bien entre nous, ces succès-là ressemblent à ceux de M. Véron, le directeur de l'Opéra qui, pour monter *Robert le Diable* et deux autres pièces nouvelles, défait les décorations, les costumes de cinquante pièces du répertoire courant et qui, en définitive, a ruiné le matériel de son établissement.

Cela s'applique surtout à l'amnistie et moins à l'amnistie qu'aux moyens employés pour *la faire mousser*. Vous entendez bien, mon cher baron, de quoi je vous parle ici, c'est de l'amortissement des journaux. Non seulement on a mis du prix à leur suffrage, mais on y a mis *un prix*. Le scandale a été grand, le profit sera mince. Les journalistes sont une race insatiable ; déjà ils aiguisent leurs dents affamées ; et si vous avez lu le *Temps*, vous vous êtes aperçu que, depuis quelques jours, il a tourné casaque à M. Molé.

Toutefois, la paix rétablie (sinon une paix, du moins une trêve), le mariage du prince royal (vous me permettez de ne pas compter celui de la princesse Marie) (1), la permission octroyée au roi de se

(1) Avec le duc Alexandre de Wurtemberg, fils d'une princesse de Saxe-Cobourg, cousin du roi de Wurtemberg et de la reine d'Angleterre. C. B.

promener non pas dans les rues mais dans son jardinet des Tuileries ; tout cela peut être opposé, avec avantage, à des inconvénients dont le résultat n'est pas immédiat. Les bons effets de Messieurs du ministère sont palpables, et quant au mauvais, tout le monde n'est pas à portée et beaucoup de gens ne sont pas d'humeur à relever la seule erreur de M. Molé : c'est d'avoir remis le pouvoir dans la presse. Les doctrinaires l'en avaient arraché, à la vérité, trop violemment.

Ainsi donc, passons condamnation sur les fautes de détail ; l'ensemble est satisfaisant, mais c'est comme tactique personnelle que M. Molé a eu bien tort de se brouiller avec les doctrinaires, et avant très peu de jours il sentira l'amertume de sa victoire.

C'est là, mon cher baron, que je vous aurais bien souhaité ! Vous auriez graissé les roues de ce char, vous auriez contre-balancé les conseils pernicieux de M. de Talleyrand dont le dernier râlement est un cri de discorde ! Ami des doctrinaires, ami de M. Molé, vous les auriez contenus. Car enfin, séparé des doctrinaires, quelle est la ressource de M. Molé ? C'est Thiers ! Quelle ressource que l'appui de Thiers ? Vous savez le proverbe, vous savez comment la corde soutient le pendu.

Vous êtes informé de sa tactique depuis son court passage par Paris. Plus d'intervention et vive le ministère Molé !... Que signifie ce manège ? Le voici, en peu de mots : il faut commencer par être ministériel pour devenir ministre, c'est-à-dire pour se caser dans le ministère Molé, sous un nom quelconque, dût-on se borner à remplacer Salvandy. Mais une fois casé, on fait maison nette, et alors on est dictateur. M. Molé a

dix fois plus d'esprit qu'il n'en faut pour avoir deviné et flairé tout cela. Reste à savoir ce qui l'emportera de son esprit ou de sa rancune ; mais s'il admet Thiers il est mort avant le milieu de la session, et mort après une cruelle agonie, car les incartades et les impertinences de Thiers doivent être une bien autre blessure que la roideur et la froideur puritaines de M. Guizot. Selon moi, un rapprochement entre M. Molé et les doctrinaires, quitte à n'introduire M. Guizot qu'un peu plus tard, et à se contenter, pour le moment, de Duchâtel, du duc de Broglie ou de tel autre, une combinaison de ce genre serait utile à M. Molé, utile au pays. Mais vous absent, elle est impraticable ! Jugez si, à toutes sortes de titres, je ne dois pas regretter très vivement votre absence !

La société n'étant pas rassemblée, il y a peu de nouvelles. M. de Hügel, le secrétaire de l'ambassade d'Autriche est devenu fou, ce qui ne m'a nullement surpris ; ses silences, ses airs méditatifs n'avaient rien de naturel. Si les détails que je vous donne vous plaisent par leur sincérité, je vous en donnerai plus fréquemment, mais, encore une fois, venez ici, et venez bien vite.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 6 juin 1837.

Je ne dois pas me plaindre ; une coterie qui ne m'a jamais pardonné de refuser son joug et qui a toutes les passions et les procédés des factions, a dirigé contre moi tous ses efforts et toutes ses colères. A la lutte sourde du ministère du 6 septembre a succédé la lutte à découvert qui se continue depuis le 15 avril.

Dédain affecté, injures, diffamations, impudentes, calomnies, rien n'est épargné. Le *Journal de Paris*, rédigé par eux depuis que, comme Achille, Fonfrède boude dans sa tente sur les bords de la Garonne; la *Paix*, qui déjà m'injuriait du fond du cabinet de l'instruction publique, pendant le procès d'Avril; enfin les discours de MM. Augustin Giraud et Jaubert (1) peuvent, si vous les lisez, vous donner l'idée du déchaînement de ces amours-propres irrités et de ces ambitions déçues. Jamais on n'est plus mort assurément par sa faute, jamais on n'a été plus à soi-même l'instrument de sa ruine. Ils se font prendre en horreur par le pays et se rendent impossibles à m'en effrayer.

Il a fallu, mon cher ami, quelque courage, quelque possession de soi-même, quelque dévouement au bien public et à sa propre réputation pour accepter le pouvoir aux conditions où je l'ai pris au 18 avril, et pour ne pas me laisser rebuter par l'indigne lutte que j'ai dû soutenir. Une majorité froide et regrettant mes adversaires, une cour pour le moins partagée, pas un journal, pas un député qui me soutînt et m'avouât; des collègues intimidés et tout prêts de se dégoûter. J'avais un plan et, depuis le 6 septembre. Il me fallait seulement le mariage pour grouper autour les mesures sur lesquelles je comptais pour

(1) Ces deux députés conservateurs avaient, pendant le débat sur les fonds secrets, sommé le ministère de dire nettement quelle devait être sa ligne de conduite. Était-il pour la politique de résistance ou pour la politique contraire? Ou bien cherchait-il à se glisser entre les deux parties de la Chambre, ce qui serait tenter l'impossible?

C. B.

changer l'état des esprits, rendre le roi à la France et la France au roi. Le mariage une fois assuré, je ne perdis plus l'espérance, et, chaque chose faite en son temps, le ciel m'a aidé et le succès a surpassé mon attente. Depuis sept ans on n'avait pas été si mal qu'on était il y a deux mois, et aujourd'hui je dis, avec assurance, que depuis sept ans on n'a pas été mieux ni aussi bien. Il y a une détente dans tous les esprits, un retour vers le roi et sa famille qui se font sentir d'un bout du pays à l'autre et qui ramène au ministère et à son chef tous ceux à qui le dépit ou la rancune n'ôtent pas tout jugement. Vous savez mieux que personne que j'exécute ce que j'ai toujours projeté. Rappelez-vous notre conversation dans le parc de Champlâtreux, quand vous vîntes m'y dire adieu en partant pour Saint-Pétersbourg; j'étais l'homme de la trêve et de la réconciliation des partis quand le moment serait venu; or, au 6 septembre et plus encore au 15 avril, il fallait, à tout prix, faire du nouveau, changer le vent, sous peine d'aller je ne sais où. Voilà ce que des esprits inflexibles, puisant tout en eux-mêmes au lieu de regarder autour d'eux, n'ont jamais su comprendre.

Je voudrais que vous eussiez vu l'entrée du roi dans Paris dimanche dernier. Cette entrée est devenue un grand événement. Rien ne vous donnera l'idée d'une telle réception. On eût dit que cette foule innombrable ne se composait que de gens bien élevés et contents de leur sort. La jeune princesse était l'objet de plus de bienveillance que de curiosité; on se rappelait qu'avant l'amnistie et le mariage on se serait cru séparé encore par des années du moment où on pourrait, sans folle imprudence,

risquer le roi au milieu de la population. Ici nulle précaution particulière. Le contact était immédiat et le roi et sa famille s'enivraient de cette sécurité si nouvelle et des témoignages qu'ils retrouvaient. Vous me croyez, mon cher ami, assez de bon sens pour ne pas m'enivrer à mon tour du succès. Non, tout cela est précaire et notre public est mobile : nous n'en avons fini de rien ; nos difficultés parlementaires restent très grandes, nos ennemis sont acharnés, habiles et ils ne perdent pas la faculté de nuire avec celle de réussir. Notre cabinet a ses côtés faibles, comme un autre. Vous aurez remarqué que j'ai soutenu seul la lutte politique à la tribune. Heureusement je n'en suis jamais descendu sans succès, et la faveur avec laquelle on m'a écouté constamment a fait cesser une timidité, une défiance de mes propres forces dont, à mon âge, j'espérais peu de triompher. Je persisterai où je suis tant que je pourrai y rester avec honneur pour moi, profit pour le pays et, avant tout, sans faire le sacrifice du moindre de mes principes ; le jour où il n'en sera plus ainsi je m'en irai.

Dites à madame de Barante qu'elle me souhaite beaucoup trop les douceurs de la retraite. Le moment n'en est pas venu, et le gouvernement est plus facile qu'elle ne l'imagine, sans l'appui de ses anciens amis.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 13 juin 1837.

Mon cher ami, il faut que j'ajoute à la très longue dépêche d'aujourd'hui quelques détails sur le dernier

entretien de lord Durham (1) avec l'empereur. Il ne me l'a point raconté en entier, et assurément ce qu'il m'en a rapporté n'est pas absolument conforme aux propres paroles qui ont été dites ; d'ailleurs, sa confidence ne m'a rien appris de nouveau. Quoi qu'il en soit, il n'a pas voulu que je vous écrivisse officiellement et j'ai accepté cette condition. L'empereur, comme de coutume, lui a témoigné une vive malveillance pour la France et pour le roi, mais a protesté en même temps que, n'ayant rien à craindre de nous, son opinion personnelle ne devait donner aucune inquiétude sur le maintien de la paix en Europe, et qu'il continuerait, tant que les circonstances seraient les mêmes, à entretenir de loyales et suffisantes relations avec la France. Lord Durham a répondu que des rapports de cette espèce pouvaient en effet exister et durer entre deux puissances sans un point de contact et séparées par tout un continent ; qu'un tel manque d'harmonie entre la France et la Russie devait même continuer à maintenir l'équilibre en Europe ; qu'en

(1) Dans la dépêche officielle N° 20, M. de Barante écrivait le même jour : « Lord Durham part comblé de tous les témoignages de la faveur et de l'amitié de l'empereur, avec qui il a eu un entretien de plus de deux heures en prenant congé. Le cordon de Saint-André a été envoyé au roi d'Angleterre pour lui être donné ; un bâtiment de la couronne a été mis à sa disposition pour le conduire à Stockholm où il veut s'arrêter en allant en Angleterre. Son retour en Russie est fort incertain : dans tous les cas, il compte être absent pendant une année qu'il passera en Angleterre, en France et en Italie. Dans cet intervalle, beaucoup de chances peuvent se présenter qui le feraient entrer au ministère. » C. B.

supposant à la nation ou au gouvernement français un penchant à envahir ou à troubler les autres États, l'attitude presque ennemie de la Russie, les idées qu'on se fait de ses forces militaires, idées d'autant plus grandes qu'elles n'ont rien de précis, contribueraient à imposer plus de retenue aux projets de révolution ou de conquête. Mais il ne peut en être ainsi des rapports de l'Angleterre et de la France : elles se touchent par tant de points; il y a entre elles tant de souvenirs de rivalité et de guerre que pour qu'il y ait paix, il faut qu'il y ait amitié. Si le gouvernement anglais eût ressenti et témoigné la moindre partie des dispositions malveillantes de l'empereur, la guerre aurait éclaté depuis longtemps. Ceux qui souhaitent le repos de l'Europe n'ont donc qu'à se féliciter de l'alliance entre la France et l'Angleterre. Elle n'a rien de contraire à l'intérêt de la Russie ; elle n'empêche pas les rapports commerciaux si profitables aux deux pays. La bonne intelligence peut exister également dans cette double relation ; l'une comme l'autre a un heureux effet sur la paix du monde. L'Angleterre doit attacher la même importance à conserver ces deux amitiés politiques. L'empereur, selon le récit de lord Durham, a écouté sans les contredire les développements de ce texte. Lorsqu'il a montré quelque regret et quelque inquiétude des préventions injustes que l'opinion publique manifeste en Angleterre contre lui et contre la Russie, lord Durham a répondu : « Tout » mon soin jusqu'ici a été de les diminuer, et j'y ai » un peu réussi. Je vais en faire l'objet de tous mes » efforts en Angleterre ; pour peu que je voie un espoir » de succès, je risquerais même ma popularité pour » ramener à de justes idées mes amis, mon parti, mes

» compatriotes ; mais si les assurances que je don-
» nerai sur la politique de la Russie et les intentions
» de l'empereur venaient à être démenties par un fait
» quelconque, par la manifestation de quelque dessein,
» ma situation et la considération dont je puis jouir
» dans mon pays se trouveraient perdues en pure
» perte. » Là-dessus, l'empereur a répété tous ses engagements d'honneur sur l'Orient et sur l'intervention dans les affaires intérieures des États européens. L'ambassadeur a ajouté : « Mais cette volonté de
» maintenir la paix et de ne se point mêler de ce qui
» se passe chez les autres devrait, ce me semble, per-
» sister même lorsque la situation actuelle subirait
» quelques changements. Ainsi nous estimons en An-
» gleterre que, quoi qu'il puisse arriver en France, ni
» vous ni aucune puissance ne doit y tenter une
» croisade pour rétablir l'ordre troublé. » L'empereur a répondu que tel était, tel avait toujours été son avis, et que, tout en accordant des regrets à la branche aînée, il avait constamment pensé et dit qu'il ne convenait à aucune puissance, et à la Russie moins qu'à toute autre, de tenter une restauration par les armes. « Si cependant le mouvement révolutionnaire donnait
» lieu à la moindre invasion, l'occupation d'un seul
» village devrait entraîner une guerre où j'offrirais
» toute mon assistance. »

Lord Durham a accédé à cette hypothèse, déclarant que le maintien intégral de tous les territoires était le principe absolu de la politique actuelle, qu'il l'avait déjà dit pour la Russie et qu'il le répétait pour la France.

Le texte de cette longue conversation a ainsi été une revue de toutes les suppositions vraisemblables afin de

s'entendre et de s'accorder de telle façon que lord Durham puisse savoir, s'il devient ministre, sur quoi il peut compter, ou du moins se trouve autorisé, comme orateur et homme politique, à se porter garant des intentions de la Russie sur tel ou tel point. Il ne m'a pas fait parcourir la série complète des divers chapitres qu'il a traités, mais ce qu'il m'a dit laisse deviner facilement le reste, et, pour mon compte, j'aurais pu, je pense, écrire à peu près ce qu'ont dit l'un et l'autre interlocuteur, sans que lord Durham m'en eût rien raconté. Quant à la peine qu'il va prendre en Angleterre pour y convertir l'opinion à la Russie, je doute beaucoup que son zèle soit le même après la traversée. Ses impressions sont mobiles ; dès qu'il aura remis le pied sur le sol anglais, il sera saisi et absorbé par la politique intérieure et songera peu à la Russie ; d'ailleurs il aime le succès, et le même sentiment qui l'incitait ici à rechercher la faveur de l'empereur, le portera à obtenir les applaudissements d'un *meeting*. Quand il viendra en France, si vous voulez le rendre bienveillant, ayez grand soin de lui ; il se mécontente et se choque pour un rien. Il a besoin d'attention et de flatterie.

L'empereur lui a de nouveau parlé du mariage du duc d'Orléans. Il n'est pas encore calmé ; c'est une étrange manie. Il considère que l'Autriche et la Prusse ont montré de l'inconséquence dans cette affaire, et ne devaient pas approuver ou favoriser dans une maison régnante une détermination qu'assurément elles auraient repoussé pour leur propre compte. Du reste, il y avait déjà assez longtemps qu'il ne m'était revenu aucune autre parole sur ce sujet. Je pense que vous ne ferez aucune communication ici ; dès le premier moment je vous ai écrit en ce sens.

DU COMTE BRESSON (1).

Berlin, 27 juin 1837.

Votre suffrage est pour moi d'un très grand prix; mais vous me faites une part trop belle. La sagesse et la bienveillance du gouvernement prussien étaient d'infaillibles moyens de succès. Il ne s'est agi que de les mettre en œuvre. Avec de pareils éléments, vous feriez bien mieux encore, puisque vous faites si bien avec ceux si défavorables que vous avez à diriger.

La position de M. Molé est pour le moment excellente : on lui rapporte, avec raison et justice, la plus grande part du mieux qui s'est opéré : mais l'ensemble de son administration est considéré comme insuffisant, non pour gagner la fin de la session, mais pour en ouvrir une nouvelle. M. Molé lui-même a le sentiment de cette faiblesse. Il se croit assez bien établi par le succès qu'il vient d'obtenir soit pour modifier à son gré, et sans danger de dissolution intérieure, l'administration actuelle, soit pour devenir le centre d'une combinaison nouvelle. Il a eu la pensée d'appeler à lui le maréchal Soult et M. Thiers; je suppose même qu'il en fait l'essai, mais que les prétentions se sont trouvées trop élevées. Il est certain qu'il nourrit la pensée d'une dissolution de la Chambre. Il n'est pas satisfait de la vie précaire qu'il en reçoit. Il la regarde comme partagée en deux fractions à peu près égales qui ont chacune dans MM. Guizot et Thiers le chef auquel elles obéissent, et qui ne le laissent subsister

(1) M. Bresson avait été créé pair de France et comte le 6 mai 1839. C. B.

lui-même que parce qu'elles ne sont pas assez sûres respectivement de triompher de l'adversaire réel et direct. Il se croit assez de valeur pour être accepté pour soi-même, et je l'ai laissé peu éloigné d'en appeler au pays si, après avoir tâté la Chambre sur deux ou trois questions qu'il ne m'a pas indiquées, il se convainc qu'il reste toujours en dehors de ces deux grandes sections et qu'il n'est adopté par aucune sans réserve et sans arrière-pensée. Ses antagonistes s'en font fête. Ils se persuadent que sa couleur n'étant pas bien définie, il ne saura même pas signaler ses candidats, et que les élections tourneront dans le cercle des doctrinaires et du tiers parti prononcé, ce qui replacera la question entre MM. Guizot et Thiers. J'avoue que les chances de M. Guizot me paraissent bien incertaines. Le calme qui a suivi la formation du ministère Molé a donné à penser à beaucoup de gens qu'un ministère Guizot eût sans nécessité engagé une lutte acharnée. M. Thiers est plus près de rentrer aux affaires, sans aucun doute, mais ce ne serait plus par le département des affaires étrangères. Entre ces diverses nuances, M. de Broglie occupe une place distincte. La dernière crise a tourné à son honneur. On a rendu hommage à sa droiture et à son désintéressement. Il est un peu en deçà de M. Guizot et ne va pas jusqu'à M. Thiers. S'il était appelé à former une administration, je crois qu'il ne s'adjoindrait ni l'un ni l'autre, et qu'il serait suivi par plus de gens qu'on s'imagine.

J'ai rencontré chez le roi une grande indifférence pour les hostilités passées qui ont vainement tenté d'entraver la conclusion du mariage de Monseigneur le duc d'Orléans. Je lui ai rapporté tout ce qui avait

été fait et dit : les expressions grossières que vous connaissez n'ont provoqué qu'un sourire de mépris. Il est sûr qu'elles ne méritaient pas davantage. Vous ne serez pas chargé de notifier. Le comte Pahlen a été parfaitement convenable : il s'est concilié le bon vouloir de chacun.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 8 juillet 1837 (1).

Monsieur le comte,

Je ne m'étonne point du langage que M. de Metternich a tenu relativement aux dispositions malveillantes de l'empereur de Russie (2). Plus d'une fois, j'ai

(1) Dépêche officielle N° 21.

(2) « M. de Metternich continue à tenir sur le mariage de Monseigneur le duc d'Orléans un langage qu'on pourrait trouver parfaitement simple, si sa cour y avait pris une part active et efficace : « C'est de la Prusse ou de » l'Autriche, disait-il dernièrement à notre ambassa- » deur, que vous recevrez votre princesse royale; cela vaut » mieux que de la tenir du Mecklembourg. L'empereur » Nicolas lui-même ne dira plus rien de désobligeant sur » le mariage et il n'aurait jamais rien dit si, averti à temps, » j'avais pu lui déclarer que nous nous rangions franche- » ment du côté de la Prusse et que son opposition le » laisserait seul en Europe : cet isolement est fort redouté » à Pétersbourg et l'on ne s'y exposera jamais volontaire- » ment. » Ainsi s'exprime M. de Metternich. Ce qu'il y a de vrai, c'est que M. le baron Marschal, envoyé par la cour d'Autriche à celle de Schwerin, à l'époque de la mort du feu grand-duc, s'y est très positivement prononcé contre

su qu'il montrait la prétention d'avoir ici quelque influence et de patronner la France auprès de l'empereur. Je n'ai jamais aperçu trace ni de son crédit, ni de son action. M. de Ficquelmont ne m'a pas dit une seule fois qu'il eût essayé de combattre les prétentions de l'empereur. Je vois les choses d'assez près, et elles sont faciles à juger, pour savoir que ce genre d'influence ne peut être exercé ni même tenté. Si l'empereur se laissait aller à ses penchants, si par des déterminations passionnées il faisait courir quelque risque au repos de l'Europe, M. de Metternich en effet se hâterait de détourner ce péril : mais un tel risque n'étant pas à craindre, qu'importe au cabinet de Vienne que les sentiments personnels de l'empereur Nicolas soient empreints d'aversion pour le roi et pour la France? Sous les yeux de M. de Metternich les choses se passent à peu près de même : la même distinction y doit être reconnue entre la politique de gouvernement, l'intérêt positif de l'État et les opinions, les affections, les préjugés de la famille régnante. Au moment même de la révolution de Juillet tous les hommes chargés de la conduite des affaires se sont rendu compte qu'il fallait se résigner à ce grand événement ;

les obstacles qu'on s'efforçait de susciter pour faire échouer la négociation qui s'y suivait alors, et M. de Metternich mit d'autant plus de prix à ne point nous laisser ignorer ces particularités officieuses, qu'il ne peut croire que nous ne connaissions pas les démarches, ou du moins les démonstrations toutes contraires de certains personnages, malheureusement même trop puissants aujourd'hui dans le conseil de l'Autriche. » (Dépêche officielle du comte Molé, N° 7. — Paris, 21 juin 1837.) C. B.

ils ont pu, selon les époques, en redouter plus ou moins les conséquences et se disposer plus ou moins à une lutte dont ils s'effrayaient; mais ils ont, avec une sincérité dont leur intérêt bien entendu est le garant, su s'applaudir des progrès de l'ordre en France. En même temps, leurs sentiments intimes étaient loin de la bienveillance et s'associaient sans effort aux répugnances profondes et invincibles des souverains et des races régnantes. Le roi de Prusse, que tant d'adversités ont éprouvé et éclairé, est peut-être la seule exception ; peut-être est-il le seul souverain dont les sentiments soient en harmonie avec la raison d'État. Ni M. de Nesselrode ni aucun des conseillers de l'empereur de Russie n'essayent de le modifier ou de le tempérer dans sa malveillance contre nous; il leur suffit que les relations de gouvernement à gouvernement soient maintenues en de bons termes. On peut même ajouter que l'empereur Nicolas, étant à la fois plus mobile et plus avisé, peut de lui-même varier selon les circonstances et son intérêt, tandis que la haine de quelques membres de la maison d'Autriche a un caractère plus fixe et plus aveugle. En outre une grande part de l'aristocratie autrichienne s'associe d'âme et de préjugé aux dispositions hostiles à la France, tandis qu'en Russie il n'y a rien de pareil. L'empereur Nicolas se trouve à peu près seul dans sa passion; autour de lui, auprès de lui, les pensées et le langage ne sont point contraires à la France. L'esprit aristocratique, les rapports et les sympathies avec notre vieille faction antirévolutionnaire n'existent point ici, au lieu qu'à Vienne cette opinion est assez forte pour imposer à M. de Metternich un ménagement et une condescendance qui pourraient

être moindres, à ce que j'ai souvent entendu dire à des hommes sages.

La mort du roi d'Angleterre est maintenant ce qui occupe les esprits. Le comte Orloff part aujourd'hui pour complimenter la reine; sa mission a évidemment un caractère politique et l'empereur doit y attacher une extrême importance. Lord Durham, pendant son séjour ici, a été en liaison assez intime avec le comte Orloff; ils se sont soignés beaucoup l'un l'autre : lord Durham afin d'avoir le meilleur intermédiaire possible auprès de l'empereur, le comte Orloff parce que cela convenait tout à fait à la politique de l'empereur. On se demande beaucoup ici quelle place va avoir lord Durham dans la situation nouvelle qui résulte de l'avènement de la jeune reine.

La proclamation du roi de Hanovre et son dessein annoncé d'abolir la constitution (1) de son royaume

(1) La constitution du Hanovre, modifiée en 1833, solennellement acceptée et promulguée par le prédécesseur du roi Ernest-Auguste, comportait des États généraux divisés en deux Chambres. La première comprenait des membres héréditaires, des membres à vie et des membres temporaires savoir : les princes de la famille royale, les princes médiatisés du pays, le grand maréchal héréditaire du royaume, plusieurs prélats catholiques, deux notables ecclésiastiques protestants, des possesseurs de majorats d'une valeur déterminée, à la nomination du roi; trente-six députés des ordres équestres des provinces élus pour la durée de chaque Diète, et enfin quatre membres désignés par le roi, sans aucune condition d'éligibilité, l'un à vie et les trois autres à temps. La seconde Chambre comptait : trente-huit députés des propriétaires de francs fiefs, trente-sept députés de villes et bourgs, trois députés d'abbayes, un de l'Université de Gœttingue, un du chapitre

attirent en ce moment l'attention. Le caractère du duc de Cumberland était si connu que l'on prévoyait quelque imprudence et quelque excès. Aussitôt après la mort du roi d'Angleterre, cette inquiétude est devenue un sujet de conversation dans le corps diplomatique et parmi tous les hommes qui connaissent l'Allemagne. Le nouveau souverain a devancé et passé l'attente où l'on était. Je ne doute point que l'empereur ne l'approuve et ne l'admire beaucoup ; s'il y a lieu à l'encourager dans ses projets, il ne manquera pas de le faire. Si j'en juge par ce que j'entends ici, l'opinion en Allemagne sera unanime et vive contre cette prétention despotique. Je vois avec satisfaction que les ministres de Bavière, de Saxe, de Wurtemberg se sont sérieusement déclarés en ce sens, et disent que toutes les constitutions des États allemands, les garanties données aux peuples, se trouveraient menacées par le succès d'une pareille tentative. Ils pensent que le *conclusum* des conférences ministérielles signé à Vienne le 15 mai 1820, reconnaît à la Diète un pouvoir dont elle usera au besoin pour maintenir les constitutions mises sous sa garantie. On espère que le roi de Prusse exercera une influence efficace pour arrêter l'essor du roi de Hanovre. D'ailleurs, la proclamation semble du moins promettre que les États du royaume seront consultés, et il est à croire que leur consentement ne sera pas facile à obtenir. Un éclat serait évidemment fort dangereux. Le Brunswick et la Hesse-

de Hildesheim, deux des consistoires royaux évangéliques, et enfin trois membres nommés par le roi dans l'intérêt du fonds général des couvents. Les États généraux avaient le pouvoir législatif et étaient investis du droit de voter l'impôt. C. B.

Électorale, limitrophes du Hanovre, ont, il y a sept ans, donné l'exemple d'une résistance ouverte à la tyrannie, et cet exemple n'est pas oublié. L'Autriche et la Prusse endureraient-elles aujourd'hui avec la même patience un mouvement révolutionnaire, même juste et raisonnable ? Ce sont des questions qui peuvent être posées avec anxiété. C'est sans doute pour cela que l'ambassadeur d'Autriche et le ministre de Prusse évitent de s'expliquer sur ce sujet. Je ne me presse point de les interroger, il vaut mieux attendre le laisser-aller naturel de la conversation, et ce qu'ils pourront dire après avoir reçu des lettres de leur cour aura plus d'intérêt.

Pour la première fois, un bâtiment de commerce belge s'est présenté à Cronstadt. Je ne prévoyais point quel accueil lui serait fait, et j'ignorais si on recevrait le pavillon d'une puissance que la Russie a incomplètement reconnue. Je me tenais prêt à prendre, s'il était nécessaire, ce bâtiment sous la protection française : au grand étonnement de quelques personnes, le bâtiment a été admis avec son pavillon.

Saint-Pétersbourg, 22 juillet 1837 (1).

Son Altesse Impériale Monseigneur le grand-duc Michel est de retour après une longue absence. J'ai ouï dire, et je crois qu'il a eu le désir de comprendre la France dans l'itinéraire de ses voyages ; mais ce projet était peu compatible avec les dispositions de l'empereur. Elles ne sont point partagées par le grand-duc, il s'exprime avec grande bienveillance

(1) Dépêche officielle N° 22.

pour la France. Lorsqu'il a rencontré des officiers français, il les a trouvés, dit-il, pleins d'égards pour lui et montrant des sentiments favorables à la Russie. Comme sa curiosité se porte spécialement sur les choses militaires, il s'est soigneusement informé de tout ce qui concerne nôtre armée ; peut-être même, rapproché qu'il était de la frontière, sera-t-il allé, sous grand incognito, à Strasbourg, ce que, du reste, je suis loin d'affirmer. Quoi qu'il en soit, il rapporte que l'armée française est fort belle, animée d'un très bon esprit et dévouée au roi ; qu'elle est bien mieux exercée que les troupes bavaroises et wurtembergeoises. Ce témoignage ne peut avoir qu'un très bon effet sur l'empereur, qui me semble le seul à persuader.

M. de Nesselrode a témoigné quelque regret de l'imprudence du roi de Hanovre ; il est loin de blâmer le but auquel paraît tendre le nouveau souverain, mais il pense que cette façon de s'y prendre nuira au lieu de servir. Le peu de considération du duc de Cumberland contribue à diminuer l'intérêt que pourraient prendre à lui les souverains qui applaudiraient à ses efforts. On m'a rapporté que l'empereur lui savait gré de se déclarer contre la constitution avant de lui avoir prêté serment : « Il y a là de la loyauté ». Du reste, il ne se rend point juge de l'opportunité de cette proclamation. — J'ai trouvé M. de Ficquelmont très explicite sur la folie d'un tel début, sur la nécessité où sont les grandes puissances d'Allemagne d'en prévenir les suites, sur la juridiction que la Diète aurait à exercer s'il y a dissentiment entre le roi de Hanovre et les États de son royaume.

DU COMTE DE CAVOUR.

Paris, 23 juillet 1837.

A en juger par les apparences extérieures, jamais Paris n'a été plus calme ni plus tranquille, la presse même me paraît assoupie ; ne sachant que dire sur les affaires intérieures, elle s'acharne contre le traité du général Bugeaud (1), qui est, à mon avis, l'acte le plus sage qu'on ait encore fait en Afrique.

L'approche des anniversaires de la révolution n'émeut personne : je crois que tout se bornera à quelques feux d'artifice et à des fêtes populaires aux Champs-Élysées.

Si j'étais libre de mon temps j'irais en Angleterre pour assister à la bataille électorale qui s'y livre dans ce moment, bataille dont l'issue peut avoir un immense effet sur le royaume britannique. Si ce n'était de l'Irlande, j'avoue que j'aimerais presque voir revenir Sir Robert Peel au pouvoir. Vous avez dû connaître intimement lord Durham, et savoir par lui le secret du parti radical ; pour moi, je n'en suis nullement effrayé, car j'ai une foi entière dans le bon sens du peuple anglais et l'énergie des classes supérieures.

Je ne vous parlerai pas de mon pays, rien n'y est changé depuis votre départ : c'est toujours le même système de faiblesse et de colère, d'indécision et de mauvaise foi. Nous n'avons pas rétrogradé, voilà tout ce qu'on peut dire de plus avantageux pour ceux qui nous gouvernent. Si nous avons l'enragé *La Margueritte* au lieu de l'inoffensif *La Foca*, nous sommes

(1) Le traité de la Tafna, conclu avec Abd-el-Kader. C. B.

débarrassés de l'impétueux Lescarène, et nous avons, à sa place, un honnête homme (1) qui ne fait pas servir la police à des fins odieuses.

A M. ANISSON DU PERRON.

Saint-Pétersbourg, 23 juillet 1837.

Si vous entendez dire qu'avec des Chambres et le gouvernement représentatif on n'en finira jamais d'Alger, qu'on ne saura ni trouver ni fixer un bon plan de conduite, je vous prie de répondre que, depuis trente-six ans, un gouvernement absolu qui ne manque ni de raison ni de lumières se débat dans la guerre du Caucase qui lui coûte, de son aveu, dix mille hommes par an, et qu'on en est encore à envoyer des commissions d'enquête pour savoir comme il faut s'y prendre et ce qu'il y a à faire. Seulement il n'y a pas de journaux pour en parler, ni de tribune pour en discuter.

DE LA DUCHESSE DE BROGLIE.

Coppet, 12 août 1837.

Il y a longtemps bien longtemps, cher Prosper, que je vous dois une lettre, et je sais que vous êtes un correspondant très exact, mais très rigoureux, répondant toujours, et n'écrivant jamais aux paresseux. Les fêtes de Paris, le voyage de Suisse m'ont détournée d'écrire. Ce sont deux atmosphères très différentes;

(1) Le comte Berando de Pralorme, ministre de l'intérieur. C. B.

passer du bal de l'hôtel de ville au parc de Coppet, c'est faire un grand saut moralement. Je ne suis pourtant pas fâchée d'avoir vu ces fêtes, quoique bien aise de les avoir quittées. Je suis surtout bien aise d'avoir vu l'arrivée de notre jeune princesse, d'avoir assisté à un de ces événements si rares, qui sont à la fois touchants pour le cœur, et d'une haute importance pour le pays, à l'un de ces moments où une émotion simple, vraie, domestique, s'unit à une préoccupation politique très vive. Elle-même est charmante ; elle est plus grande dame que personne et cependant on ne sent pas ce *froid* de la nature de prince ; elle a dans le regard quelque chose de perçant et de contenu, de jeune et de prudent, de gai et de sérieux. Il est impossible de ne pas s'intéresser vivement à elle, à sa destinée, quand même la nôtre n'y serait pas si intimement attachée.

J'ai retrouvé ici un lieu bien paisible, bien dignement habité par ma sœur. Le Coppet d'aujourd'hui ne ressemble pas à celui d'autrefois, mais il ne pouvait pas en différer d'une manière moins pénible : la prière en remplace l'hymne poétique, mais elles partent toutes deux de l'élan d'une nature immortelle, quoique la première atteigne plus vite et plus sûrement ce que l'autre ne faisait que pressentir. La vie de ma sœur est un tout harmonieux et mélancolique comme sa figure, comme le son de sa voix. Elle me parle souvent de vous, car elle vous aime beaucoup. J'avais emmené ici Albert pour sa santé, car il était très fatigué, mais le bon air l'air l'a rétabli, grâces à Dieu. Les progrès religieux de ce pays sont bien grands, surtout dans les hautes classes. Vous seriez très frappé du Genève actuel : les plus opposés au mouvement religieux

sont eux-mêmes bien plus religieux qu'autrefois ; le canton de Vaud abonde en pasteurs pleins d'onction et de talent. Ce n'est pas la réaction religieuse de l'Opéra et de M. Sainte-Beuve, que, par parenthèse, nous avons eu ici à dîner l'autre jour (et qui va faire des vers sur le lac), mais c'est une réaction tout intime et toute sérieuse.

Victor va partir pour le conseil général, et compte revenir ici passer encore quelques jours, jusqu'au moment où les couches de Louise me rappelleront à Paris ; ce sera encore une grande émotion et puis me voilà grand'mère. Il y a loin de là au temps où je vous ai vu pour la première fois. Comme ce passé disparaît ! Adieu, cher Prosper, tâchez de nous revenir et n'oubliez pas de nous aimer.

DE M. MOUNIER.

Paris, 14 août 1837.

Je suppose que vous allez profiter du voyage de l'empereur pour venir faire une visite à la France et à vos amis. Vous assisterez à ses élections générales. Le spectacle sera intéressant. Je ne pense pas, toutefois, que l'ensemble des dispositions de la Chambre soit différent de ce qu'il est aujourd'hui. L'ancienne Chambre sera augmentée d'un autre côté. Il surviendra quelques jeunes gens dont les idées libérales n'auront point été tempérées par l'expérience des hommes et des choses. Je croirais même que nous verrons une centaine de figures nouvelles. Mais les collèges électoraux, sauf ceux du Midi et de l'Ouest, où la couche supérieure paraîtra pour la première fois, sont au fond

toujours les mêmes. Une des causes qui accroîtra le nombre de ces nouveaux visages est l'obligation où se trouve le ministère de transporter au Luxembourg plusieurs habitués du palais Bourbon. Nous aurons donc une *fournée*. Il est fâcheux qu'on ne procède plus autrement, mais, du moins, j'espère que Molé y veillera et qu'il ne s'écartera point dans la pratique, de ce qu'il sait si bien, c'est que le corps ne peut plus avoir de considération si les membres n'en apportent pas leur quote-part. Notre soleil n'a plus assez d'éclat pour couvrir les taches.

Soyons justes, Molé a bien rempli la page depuis quelque temps, et l'opinion publique serait injuste si elle ne reconnaissait d'heureux résultats dus à la politique humaine et conciliante du ministère actuel. Je regrette que Guizot n'ait pas employé son talent à s'associer à ces œuvres, au lieu de compromettre ses belles paroles en exposant des plans qu'il est au moins inutile de montrer à l'avance, et en se complaisant dans des classifications sociales très contestables et très attaquables.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 20 août 1837.

Quand vous viendrez ici, vous verrez par vous-même la vie que je mène, si toutefois je suis encore dans le cabinet d'où je vous écris. J'y ai pris de l'aplomb et de la force. Le dehors et le dedans m'en verraient sortir, si je ne me trompe, avec inquiétude et même regret. J'avais beaucoup à faire pour qu'on revînt de l'idée que les doctrinaires, depuis 1818, avaient donné

de moi. Je connais mes côtés faibles mieux que personne, et ils sont nombreux, mais je ne sache rien qui me ressemble moins que la réputation qu'ils m'avaient faite. Leur *Journal de Paris* se meurt, faute d'abonnés, mais MM. Guizot, Duchâtel et consorts sont accourus pour le secourir, et l'on m'assure qu'ils se réunissent ce soir. Tous les matins M. Duvergier de Hauranne y publie quelques mensonges de plus et quelques calomnies ayant pour but de mettre la division parmi nous. C'est à quoi nul ne parviendra. Jamais sept ministres n'ont vécu ensemble plus fraternellement. En tout vous ne pouvez pas assez vous répéter que notre position à l'intérieur est excellente, admirable, ce qu'elle n'a été pour personne depuis sept ans.

Le dehors est fort troublé, c'est de là seulement que l'agitation peut nous venir, mais nous saurons le conjurer. J'espère arriver à la session avec la paix bien établie d'un bout de la régence à l'autre. Le choléra semble recommencer son tour d'Europe. Dieu sait s'il ne reviendra pas ici bientôt. Les troubles qui ont éclaté à sa suite à Naples et en Sicile s'apaiseront, je l'espère, par des moyens *indigènes*. Autrement il en sortirait une grave complication. La question du moment pour l'Espagne est de savoir si le prétendant repassera l'Èbre.

Le salon de la princesse de Lieven est toujours le lieu de réunion de toutes les ambitions en travail. Thiers, Guizot et Berryer y vont soir et matin. J'ai dû vous le dire pour votre gouverne.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 13 octobre 1837 (1).

Monsieur le comte,

Quelques-uns des officiers qui ont assisté aux manœuvres de Wosnecensk, et des voyageurs qui ont parcouru la Russie méridionale pendant la tournée de l'empereur, reviennent à Saint-Pétersbourg. Maintenant je puis avoir des récits exacts ; auparavant j'aurais été exposé à transmettre à Votre Excellence des ouï-dire exagérés et ridicules, ou à répéter les narrations semi-officielles insérés dans des lettres écrites sans confiance ni sécurité.

Tout le monde s'accorde sur la grandeur et la beauté du spectacle que présentait cette masse de cavalerie. Il est certain qu'il y avait quarante-trois mille hommes à cheval, tous appartenant aux colonies, hormis une division de cavalerie légère ; tout cela en bon et bel état, bien exercé, manœuvrant avec promptitude et précision, discipliné en perfection. Une nuit, vers une ou deux heures, l'empereur, sans en avoir prévenu personne, a fait sonner le boute-selle ; en dix-huit minutes chacun était à cheval et à son rang. Je ne donnerai pas ici à Votre Excellence un exposé de l'organisation de cette colonie; on trouve, dans le *Voyage* (récemment publié) *du duc de Raguse*, un chapitre où elle est expliquée d'une façon claire et exacte. Depuis 1834, époque de la visite du duc de Raguse, il paraît que tout a continué à prospérer sous l'administration active et soigneuse du comte de Witt. Cet établissement, qui ne pourrait être reproduit en

(1) Dépêche officielle N° 27.

un autre pays, est merveilleusement approprié aux circonstances de celui où il a été formé; il est placé sur des steppes sans bornes traversées par le Bug et susceptibles de culture, surtout aux bords du fleuve. On est au large sur ce sol indéfini, il produit ou peut produire ce qui est nécessaire à cette population; les charges, les corvées, le service militaire ne sont point assez onéreux pour empêcher le cultivateur de se procurer un bien-être remarquable. Des haras très considérables s'y accroissent de jour en jour et pourront, avant peu d'années, fournir non seulement la cavalerie coloniale, mais une partie de l'armée russe. On dit que les écoles sont surtout tenues d'une manière surprenante ; les sous-officiers qui en sortent sont plus instruits et intelligents que la plupart des officiers russes.

Quels que soient les succès déjà obtenus, il a fallu cependant, pour que la colonie pût se suffire, lui accorder hors de son territoire une dotation considérable ; de grands domaines confisqués en Podolie sur des seigneurs polonais ont été attribués à l'administration du comte de Witt. J'ai ouï dire que ces terres renferment quatre-vingt mille paysans, ce qui peut représenter près de deux millions de revenu. Pour construire un palais à l'empereur et des maisons à sa suite et à ses hôtes, pour faire les préparatifs de cette grande solennité, il a fallu faire venir de Pologne un nombre assez considérable des paysans appartenant à la colonie : les terres dont on les a tirés, les récoltes qu'ils avaient à faire, en ont sûrement souffert un notable dommage.

Si l'on veut examiner ce qu'un tel établissement confère de puissance et de force à la Russie, on est

porté à conclure que, comme tout le militaire russe, il faut distinguer entre la force défensive de l'empire et sa force mobile et disponible. Les immenses ressources qu'il trouve précisément dans le peu de valeur de son sol et de la main-d'œuvre, et dans l'état de docilité ou de servage de ses populations, rendent facile l'existence permanente d'une masse armée dont le nombre impose à l'imagination. Mais quand il s'agit de réunir en armée, de mettre en mouvement, d'envoyer hors du territoire ces soldats si aisément entretenus sur le sol russe, alors commencent les difficultés de finances, si grandes dans un État où le budget, déjà disproportionné avec l'étendue et avec les besoins, offre chaque année un déficit. Alors manquent à la fois l'administration militaire, le service de santé, les moyens de transport; alors l'infidélité, l'inintelligence, l'apathie de tous les subalternes laissent regretter la civilisation européenne. C'est ce qu'on a vu dans les récentes guerres de Turquie et de Pologne, où la puissance russe a été presque réduite aux abois, n'ayant pourtant à combattre que de très faibles ennemis. Mais de semblables réflexions n'ont sûrement pas été faites par l'empereur, tandis qu'il jouissait du magnifique aspect de ses quarante-trois mille cavaliers et lorsqu'il pouvait dire qu'ils ne lui coûtaient rien.

Il ne m'est pas encore revenu que l'empereur ait éclaté en paroles trop excessives et retentissantes contre la France. Je suis convaincu que sa disposition n'a jamais été plus haineuse, mais il l'a contenue dans de certaines bornes; plus d'une fois il a répété, à l'archiduc Jean (1) et aux Autrichiens, qu'il formait la

(1) Fils de Léopold II, né en 1782, oncle de l'empereur,

réserve de la bonne cause; qu'il se tenait prêt à la défendre dès qu'il le faudrait avec cette belle armée. L'archiduc, dont la présence avait été tant désirée et tant demandée, a été l'objet de beaucoup de soins et de caresses : lui aussi a parlé de la bonne cause, car c'était le mot adopté. Des officiers anglais venus comme voyageurs ont été traités avec de grands égards, et, en général, on a été courtois pour tous les étrangers.

J'ai eu beaucoup de détails sur les cosaques du Don. Ce n'est encore qu'un peuple sauvage, inerte, sale, à qui la liberté ne donne aucune consolation, aucun goût de bien-être. En même temps, la frontière étant reculée, ces cosaques ne mènent plus la vie d'alerte et de guerre quotidienne qui en faisait une si fameuse cavalerie légère; ils perdent les habitudes militaires, répugnent au service qui leur est imposé; les régiments qu'ils recrutent exclusivement encore sont peut-être moins bons que la cavalerie de l'armée. C'est sur l'Oural, le Kouban, l'Irtisch, particulièrement sur le Tereck qu'il faut chercher maintenant les véritables cosaques, ceux qui, par un contact continuel avec un ennemi ne les laissant jamais en repos, ont conservé des habitudes guerrières.

Saint-Pétersbourg, 12 novembre 1837 (1).

On ne m'avait point trompé en me racontant que les Autrichiens avaient été mécontents de l'accueil

général de cavalerie, directeur général du génie et des fortifications.

(1) Dépêche officielle N° 28.

empressé et flatteur que le duc de Leuchtenberg a trouvé à Wosnecensk. Ils ont remarqué assez aigrement qu'il n'appartenait à aucune famille régnante, que son père n'avait jamais été qu'un délégué de l'empereur Napoléon et qu'il n'y avait nul motif pour le mettre sur le même pied que des princes des maisons souveraines. Les souvenirs de Napoléon ne sont pas autant à la mode à Vienne qu'à Saint-Pétersbourg.

Le voyage de l'empereur après les manœuvres de Wosnecensk n'a offert, autant que je l'ai pu savoir jusqu'ici, aucune circonstance intéressante. C'est toujours des routes parcourues avec une extrême rapidité, des observances religieuses accomplies avec ostentation, des revues militaires et des fêtes brillantes. Jamais un examen attentif de l'administration, des besoins locaux, de l'état du commerce et de l'industrie. Jamais de conversations détaillées et réellement instructives, soit avec les agents civils, soit avec les principaux habitants. Les visites aux établissements publics d'instruction et de charité ne sont aussi qu'un passage rapide où l'ordre extérieur et la propreté peuvent seuls être appréciés. En un mot, pour de tels voyages l'apparence est suffisante en presque toutes choses. C'est ce que chacun sait et dit. Le pays n'en retire aucun avantage. Ce sont d'énormes dépenses ajoutées à un budget déjà insuffisant aux emplois utiles, ou aux charges des localités. Personne, du moins dans les classes éclairées, n'y voit autre chose qu'un besoin continuel de distraction et de nouveauté, une activité physique de plus en plus impatiente. Les rigueurs exercées contre tels ou tels agents militaires et civils; les faveurs gracieusement accordées à d'autres n'ont généralement aucun motif public. On s'en demande

la cause. On recherche comment le courroux de l'empereur a pu être excité, pourquoi sa bienveillance s'est déclarée. La conviction qu'il y a eu justice rendue, après mûr examen et connaissance de cause, ne vient à la pensée de personne. Seulement on croit, et on a raison de croire, à une intention sincère de récompenser et d'encourager la bonne conduite et l'accomplissement zélé du devoir, et de punir le désordre ou la négligence.

L'empereur, après une traversée pénible et presque dangereuse, a débarqué une première fois à Gelenzick pour y voir les troupes qui ont, dans la campagne de cette année, obtenu le plus de succès contre les tribus. Puis il s'est rembarqué et quelques jours après est venu descendre à Redout-Kalé. De là il s'est rendu à Tiflis par Kotaïs, Akaltrikh, Érivan ; c'est dans cette dernière ville qu'il a reçu une ambassade solennelle du chah de Perse. On dit que l'empereur eût désiré que le chah vînt lui même ; il a envoyé son fils, enfant de neuf ans. Les présents en châles, perles et chevaux ont été fort magnifiques.

Partout le voyage a été difficile. La saison était pluvieuse. C'est un pays sans routes et fort montagneux. Je n'ai pas ouï dire que l'empereur ait couru, à aucun endroit, le péril d'être attaqué par les tribus insoumises. Il ne paraît pas non plus que sa présence ait déterminé des actes de soumission.

Malgré le goût ardent de l'empereur pour les grandes revues et les manœuvres, il n'était pas possible de réunir les troupes en nombre considérable. Il fallait laisser chaque corps dans la position qu'il occupe pour la sûreté du pays et ne pas interrompre les opérations militaires. D'ailleurs ces troupes n'auraient point pré-

senté cette régularité de tenue et cette précision de manœuvres auxquelles l'empereur est accoutumé à attacher tant d'importance. Il aurait fait des reproches, lorsqu'il avait plutôt des louanges à donner et des récompenses à distribuer. Ceci rappelle un mot du grand-duc Constantin, qui est demeuré célèbre : « Rien ne gâte les soldats comme la guerre. » L'empereur n'a donc pas voulu exprimer sa satisfaction. Un colonel, parent du général en chef Rosen, avait apparemment encouru des reproches très graves ; ses épaulettes lui ont été arrachées devant son régiment.

Après avoir passé trois jours à Tiflis, l'empereur a pris la route militaire du Caucase, pour revenir par terre. J'ai écrit à Votre Excellence quelles alarmes on concevait de ce voyage à travers les montagnes où les convois sont encore souvent attaqués par des tribus sauvages. Un tout autre genre de danger y était réservé à l'empereur. Selon sa coutume et son impérieuse volonté, il allait fort grand train dans une descente, sans avoir enrayé. La route est étroite, la voiture a dévié, sans que les chevaux pussent la retenir. Elle a été entraînée au bord escarpé qui domine sur un ravin profond. Les chevaux de devant y sont tombés. Une sorte de parapet en pierres entassées a heureusement fait verser la calèche du côté de la route. L'empereur en a été quitte pour des contusions. Cette manie de tout risquer pour parcourir les routes le plus vite possible, sans même avoir été averti par le grave accident de l'année dernière, est généralement blâmée comme déraisonnable et peu digne d'un souverain qui met en péril plus que sa personne.

Maintenant le voyage de l'empereur doit être ter-

miné. Il était attendu à Moscou avant-hier, et avant de fermer cette lettre, je saurai sans doute qu'il y est arrivé.

C'est avec satisfaction que je parlerai à Votre Excellence de l'effet qu'a produit ici la prise de Constantine. On s'en occupait beaucoup ; on m'en parlait souvent. Le jour où la nouvelle est arrivée, je me trouvais à une réunion nombreuse et brillante chez M. le comte Woronzow, grand maître des cérémonies. J'ai été aussitôt entouré de vives félicitations. M. le comte de Nesselrode a été le premier à m'adresser les siennes. On eût presque dit que nous étions dans une société française, tant les apparences témoignaient une sympathie expansive. Depuis que les détails sont connus, ils sont un sujet continuel de conversation. La vaillante conduite de M. le duc de Nemours, la mort du général Damrémont, la façon vive et brillante dont ce fait d'armes a été accompli, tout cela est répété avec de bienveillantes louanges. Les jeunes officiers regardent et remarquent avec un sentiment d'envie combien une éclatante publicité et un mouvement d'esprit national récompensent et encouragent chez nous les belles actions de guerre. Ils songent à regret que rien de pareil ne vient donner de l'éclat à leurs services, de la renommée à leur dévouement.

Je m'assure que si l'empereur eût été ici, il m'eût aussi montré un grand intérêt à cette nouvelle. Il se pique d'éprouver une vive émotion pour tout ce qui est gloire militaire, et en cette occasion toute trace de ses sentiments politiques aurait disparu.

DE LA DUCHESSE DE BROGLIE.

Broglie, 13 novembre 1837.

Victor est parti pour Broglie où nous sommes établis pour passer un mois d'hiver. Victor a voulu se reposer encore avant ces agitations de la session et échapper le plus possible à ce moment que vous appelez si bien la *chute des portefeuilles*. Nous assistons, au lieu de cela, à la chute des feuilles, qui est bien plus paisible. Nous ne savons pas beaucoup plus que vous sur les élections. L'intention paraît avoir été d'avoir une Chambre semblable et de nommer les mêmes députés. Cependant il y a un grand nombre de nouveaux qui auront sûrement une volonté encore plus flottante que les anciens, et il est probable que les éléments d'indécision et de dissolution seront encore augmentés.

Quels terribles moments vous avez passés, cher Prosper, pendant les couches d'Adélaïde (1). Je n'y puis penser sans frémir, moi qui ai tant souffert en voyant tant souffrir Louise. Qu'est-ce donc que vous avez dû sentir ? Voir souffrir ses enfants est bien certainement la plus affreuse douleur de ce monde, la pitié nous déchirerait l'âme, si la pensée de celle de Dieu ne venait l'adoucir. Je voudrais que vous le vissiez plus dans l'amour que dans la loi morale, car s'il est l'auteur de l'une, l'autre est son essence. Le chemin de la conscience néanmoins est bien le bon : il vaut mieux commencer par là, mais ce n'est pas la *fin*. Victor me

(1) La fille aînée de M. de Barante avait épousé en 1836 le baron de Nervo. C. B.

semble s'occuper toujours plus sérieusement de ces hautes pensées. Ses loisirs sont si bien employés que je lui souhaite bien qu'il en ait beaucoup et longtemps. J'aimerais fort à vous voir cet hiver; vous aurez à souffrir de la division de vos amis, mais près de nous j'espère que vous trouverez la paix, car nous sommes heureusement à part des âpretés politiques. Votre femme est toujours belle et bonne à ce que disent tous ceux qui l'ont vue et entendue ; elle ne perd aucune chaleur d'âme avec la jeunesse. Il me semble qu'on a bien besoin qu'elle nous vienne d'en haut pour remplacer tout ce qui se refroidit et se ternit sur la terre. Ne rien admirer flétrit le cœur, et c'est notre lot depuis longtemps et pour longtemps peut-être.

Adieu, bien cher Prosper, j'attends votre sœur d'ici à quelques jours; nous aurons quelques bonnes journées à passer ensemble et nous parlerons bien de vous, car nous vous aimons bien.

DE M. MOUNIER.

Paris, 15 novembre 1837.

Je ne doute pas que vous ne soyez parfaitement au courant de nos affaires électorales, et, partant, de notre situation ministérielle. Je vais cependant vous en parler. Vous verrez si nous nous sommes rencontrés. D'abord des deux extrémités la droite n'a point augmenté, ainsi qu'on avait supposé qu'elle le ferait: la gauche a perdu plusieurs de ses notabilités. Mais le centre gauche a gagné au détriment du centre droit. Le ministère a conservé une phalange assez compacte, mais seule elle ne peut donner la majorité. Deux voies

se présentent. L'une conduit vers la gauche : les boules du centre et celles du centre gauche se réuniraient ; l'autre vers la droite, on rallierait au centre tout le centre droit. L'instinct général du gouvernement, la crainte de l'application de certaines théories du centre gauche doivent pousser vers cette dernière combinaison. Je la crois la tendance naturelle, le goût prononcé de notre ancien camarade, mais une tendance opposée, un goût différent peuvent exister non loin de lui, et la réputation de Guizot, qui est le chef éclatant du centre droit, peut en écarter. Au centre gauche se rencontre un autre danger : l'ambition de M. Thiers qui va se refaire tout libéral. Toutefois je ne crois pas à l'avènement prochain de celui-ci, comme bien des gens veulent le penser ou affectent de le dire. Il retrouvera un grand obstacle dans les dispositions du château, entretenues par les conversations diplomatiques, de sorte que son succès ne pourrait sortir que d'une majorité qui l'imposerait. Or cette majorité ne saurait se former, pour peu que le ministère se raidisse. Il peut y avoir quelques échecs, quelques fluctuations, comme dans la dernière session, mais l'occasion de concentrer une opposition permanente et maîtresse des scrutins ne paraît pas devoir se présenter. Molé a été heureux jusqu'ici, et c'est une raison, peut-être, pour l'être encore. M. Guizot sera un grand poids dans la balance. Son rôle doit ressembler à celui de Peel. Il faudra qu'il montre qu'il veut défendre le *pouvoir* dans l'intérêt social, et non pas dans son intérêt privé. Je le lui disais hier. « C'est bien ce que j'entends », m'a-t-il répondu. J'espère qu'il suivra sa résolution et qu'il ne laissera pas échapper si belle occasion. En attendant, on parle de lui pour la pré-

sidence. Je crois que c'est une faute. Dupin y est inexpugnable en ce moment, et pourquoi l'irriter?

Pour en revenir aux élections, dans plusieurs départements la réunion du centre et de la droite modérée a produit des résultats très utiles. Dans d'autres la droite, piquée de l'échec de son candidat, s'est retirée et a abandonné le terrain à la gauche.

En général, on a pu remarquer une tendance de plus en plus marquée à chercher les députés dans les rangs les moins élevés ; M. Locquet et M. Beudin sont, sans doute, de fort honnêtes bourgeois de Paris, mais ils semblent d'assez singuliers représentants de la capitale où se réunissent toutes les capacités de la nation, et qui se prétend le centre du monde intellectuel. On a reproché, à cette occasion, au gouvernement de n'avoir pas su choisir et indiquer des candidats; sur plusieurs points on en manquait, témoin Le Havre qui a exhumé M. Mermillod, avocat de troisième classe à Paris, et complètement étranger à la Normandie. Ailleurs les considérations d'intérêt, de faveur, ont eu grande influence. C'est ainsi que M. Conte (1) a été nommé à Feurs qui craignait de perdre le passage de la malle-poste de Marseille.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 16 novembre 1837.

Mon cher ami, nous allons bientôt nous revoir et c'est pour moi un plaisir plus grand que je ne saurais vous l'exprimer. Dieu sait tout ce que nous aurons à

(1) Directeur général des postes. C. B.

dire, à échanger sur le passé, le présent et l'avenir. Du 15 avril jusqu'à présent, j'ai eu, je l'ose dire, une administration brillante; vos amis m'avaient fait la réputation d'un causeur agréable, incapable de parler et d'agir : j'ai prouvé que je parlais moins éloquemment mais plus utilement qu'eux, et que j'étais dans l'action plus laborieux, plus suivi, plus intelligent et plus habile qu'eux. Je suis content. J'avais désiré cette épreuve. Personne n'a moins de présomption, d'outrecuidance que moi, je connais trop les véritables conditions d'une supériorité réelle pour tomber dans le ridicule de me l'attribuer. Mais quand je me *compare*, l'orgueil me revient, et je me sentais infiniment au-dessus, comme homme politique, de tous ceux qui me vouaient à l'exclusion et prétendaient m'amoindrir par leur dédain. Depuis que je ne vous ai écrit, *j'ai pris Constantine* et fait la meilleure Chambre que les circonstances comportassent. J'ai pris Constantine parce que c'est moi seul qui ai exigé l'envoi de Vallée et de Rohault de Fleury (1) et qui, au dernier moment, ai fait apercevoir à Bernard l'insuffisance de ses préparatifs.

Quant à la dissolution, ses plus grands adversaires reconnaissent qu'il y avait tout à perdre à la différer. Je me présente donc à la Chambre dans la plus belle situation, et pourtant j'entrevois plus de difficultés que je n'en ai encore rencontré. Je me sens non seulement bon courage, mais encore une sorte d'impa-

(1) Le lieutenant général Rohault de Fleury commandait le génie devant Constantine. Il fit construire en deux nuits les tranchées et la place d'armes qui permirent à la grosse artillerie d'ouvrir une brèche praticable. C. B.

tiente ardeur. Je voudrais abréger ce temps de fermentation et d'intrigues que j'avais prévu entre les élections et la session.

M. Thiers et ses amis menacent de devenir exigeants. Je ne cède à personne. J'accepte avec bienveillance tous ceux qui veulent bien m'aider, mais je repousse quiconque prétend à me protéger. Ce rôle de protecteur on se le dispute. Des deux côtés, on me dit : « Nous combattrons pour vous, nous vous ferons vivre de notre parole. » Mon cher ami, du moment où mes actes et ma parole ne suffiront plus à me faire vivre, je tomberai, emportant avec moi, croyez-le bien, des regrets que mes successeurs, quels qu'ils soient, n'affaibliront pas.

Je vous écris à la course, à la volée, et convaincu encore que je ne tomberai pas. Il n'est aisé ni de m'attaquer ni de m'ébranler dans la position que je me suis faite.

Paris, 17 novembre 1837 (1).

Monsieur le baron,

M. Bresson me mande que M. de Liebermann, en partant récemment pour Saint-Pétersbourg, a reçu de la bouche de S. M. Prussienne l'ordre de mettre tous ses soins à amener l'empereur Nicolas à une meilleure appréciation de l'état de la France. M. de Liebermann prétend y avoir toujours travaillé de concert avec M. de Ficquelmont, mais il ajoute que leurs efforts ont été contrariés par lord Durham qui, pour faire sa cour à l'empereur, ne négligeait aucune occasion de lui parler de nos affaires dans un jour d'ironie et

(1) Dépêche officielle N° 12.

de malveillance. Cette version me paraît de tous points un peu extraordinaire.

DE M. GUIZOT.

Paris, 18 décembre 1837.

Trois mois de séjour à la campagne m'ont un peu rafraîchi. Je vais rentrer dans la fournaise. Qu'arrivera-t-il ? Je n'en sais rien et je désire qu'il n'arrive rien. Je regarde ceci comme une parenthèse. Il est bon, je crois, et bon pour tous, qu'elle soit longue. La session commencera par une grande méfiance, une grande réserve de tout le monde. L'esprit de circonspection domine aujourd'hui dans le pays. N'avoir point d'avis, point de volonté, ne se compromettre pour rien ni avec personne, c'est la sagesse. Fausse sagesse, vous le savez, et qui va moins à cette forme de gouvernement qu'à toute autre. Cependant elle a son temps. Du reste, je ne sais pourquoi je vous parle de tout cela. Nous causerons; et quoique vous soyez peut-être destiné à être tiré à deux ou trois chevaux, nous causerons librement et sincèrement.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 30 décembre 1837 (1).

Monsieur le comte,

L'empereur est de retour ici depuis plusieurs jours. Il est venu avant-hier passer quelques moments chez

(1) Dépêche officielle N° 31.

le comte Woronzow, où l'on dansait. Il m'a fait un très gracieux accueil comme de coutume, m'a remercié de l'avoir attendu avant de partir, et a parlé de l'espoir que je reviendrais après mon congé fini. Demain je serai reçu plus officiellement en audience de départ.

Ainsi que je le supposais, rien de politique n'a pris place dans cette conversation. Mais il m'a parlé de M. le duc de Nemours avec intérêt. Du reste, j'ai lieu de penser que sa disposition n'a point varié. M. de Liebermann, en revenant de Moscou, quelques jours avant l'empereur, m'a raconté l'entretien qu'il avait eu avec lui. Voici à peu près ce qu'il m'en a rapporté : Le roi de Prusse l'avait spécialement chargé de parler à l'empereur des discours si peu convenables et tant répétés qu'il avait tenus en diverses circonstances, et de lui en témoigner son mécontentement et son affliction. M. de Liebermann, selon ce qu'il m'a relaté, a pu dire librement et avec détail ce qu'il avait commission de dire. L'empereur s'est montré presque ému d'avoir pu offenser en quelque chose le roi son beau-père et d'avoir paru manquer aux sentiments de respect et d'affection qu'il lui porte. Quant à sa conduite, sous le rapport politique, il a répondu à M. de Liebermann qu'elle avait été, en toute circonstance, conforme à celle de ses alliées l'Autriche et la Prusse ; qu'il ne s'était refusé à rien de ce qui avait paru convenable à Berlin et à Vienne ; qu'il avait résolu de continuer de ne faire rien de plus, rien de moins, en tout ce qui concerne la France. Il n'a point jugé la révolution de Juillet d'une autre manière que tous les souverains de l'Europe. Il sait mieux que personne qu'elle doit être en grande partie attribuée aux fautes de la branche

aînée des Bourbons ; il a craint et prévu ses fautes. Il ne s'est jamais fait aucune illusion sur l'incapacité de ces princes et la dérision de leurs partisans. On sait qu'il n'a prêté ni appui à leurs projets ni encouragement à leurs espérances. En témoignant des égards pour le malheur, il s'est tenu étranger à tout ce qui ressemblait à des machinations ou à des intrigues. La marche que suit le gouvernement français lui semble aussi bonne que le permettent les circonstances difficiles. Le roi Louis-Philippe est évidemment un souverain fort habile. « Il est plus fin que nous tous, » mais — s'écriait l'empereur — je n'en conserve » pas moins mon opinion personnelle sur le fait même » de son avènement. Selon moi, il aurait dû accepter » la confiance que lui témoignait le roi Charles X; » rester lieutenant général du royaume et conserver » la couronne pour le duc de Bordeaux. »

M. de Liebermann est trop courtisan et pas assez bienveillant envers la France pour s'être, je crois, donné beaucoup de peine à montrer le vide et le faux de ce jugement, pour rappeler que le roi Louis-Philippe avait à remplir des devoirs non pas envers le roi Charles X, mais envers son pays, qu'il s'agissait de préserver des calamités et des dangers de l'anarchie. J'ajoute que l'empereur est persuadé que l'honneur de sa vie, que ce qui doit à jamais illustrer sa mémoire, c'est d'avoir refusé la couronne jusqu'au moment où le refus du grand-duc Constantin vint rendre légitime la succession qu'avait réglée l'empereur Alexandre. C'est une circonstance de sa vie sur laquelle il aime à revenir souvent, tout inaperçue qu'elle a été en Russie, où chacun savait que le grand-duc Constantin ne voulait pas régner

et où, d'ailleurs, on n'est pas accoutumé à être scrupuleux en fait d'avènement au trône. J'ai plus d'une fois entendu l'empereur parler, avec une sorte d'enthousiasme, de l'acte par lequel son père Paul Ier a déterminé l'ordre de succession. Voir dans cet acte la sécurité de l'avenir et une garantie contre les sanglantes intrigues de palais qui se sont renouvelées si souvent en Russie, c'est faire preuve d'une véritable ardeur de novice pour la légitimité, mais d'une ardeur sincère quoiqu'un peu déclamatoire.

Le général Kisseleff va joindre à ses fonctions le titre et le rang de ministre. L'administration des domaines de la couronne devient un département. Ce ne sera pas le moins important. Il s'agit de régler le sort d'une population de seize ou dix-huit millions d'habitants. La couronne n'en possède pas un moindre nombre à titre de propriétaire. Les faire passer de l'état de serfs à l'état de colons, transporter la redevance de l'homme à la terre, donner le bienfait d'un recrutement régulier qui ne laissera plus le paysan exposé pendant toute sa vie à la chance de devenir soldat, ce sont de grands projets, mais d'une exécution difficile. Il y faudra procéder avec une extrême prudence. La faveur accordée au général Kisseleff prouve que l'empereur, tout découragé qu'il soit de ce qui est idées libérales, progrès de civilisation, changement apporté dans les classes sociales, n'a pas du moins renoncé à préparer la grande transition qui, au dire de chacun, est destinée à garantir l'avenir de la Russie.

II

Janvier 1838-Mars 1839 (1).

DE LA DUCHESSE DE BROGLIE.

Bernay, 23 mai 1838.

Cher Prosper, s'il en est encore temps, retardez votre voyage de Broglie, ce pauvre M. de Château-

(1) Événements de janvier 1838 a mars 1839. — Animation de M. Thiers contre le ministère. — M. Guizot, tout malveillant qu'il soit à l'égard du cabinet, repousse les avances du chef du centre gauche aux doctrinaires. — Accord de MM. Molé et Guizot contre M. Thiers lors de la discussion de l'adresse sur un amendement relatif à la question d'Espagne. — Défaite complète de M. Thiers (12 janvier 1838). — Il déplaît à M. Molé d'être protégé par les doctrinaires, dont il connaît les sentiments d'hostilité contre lui. — Nouvelles avances faites à ceux-ci par M. Thiers. — Elles sont accueillies. — Discussion sur les fonds secrets. — Les doctrinaires se joignent aux autres fractions oppposantes. — Insuccès de M. Guizot, victoire de M. Molé (15 mars). — Irritation des conservateurs contre les doctrinaires. — M. Molé détache un à un certains partisans de M. Guizot ou de M. Thiers, mais sans arriver à former une majorité solide. — Discussion et vote de lois importantes : sur les aliénés (13 avril) ; sur les attributions des con-

vieux a été frappé d'apoplexie à Bernay, avant d'arriver à Broglie. Nous sommes tous établis dans une

seils généraux et des conseils d'arrondissement (23 avril); sur la juridiction des juges de paix (24 avril). — Proposition du ministère, comprenant la construction de onze cents lieues de chemins de fer, dont trois cent soixante-douze immédiatement, rejetée (10 mai). — Loi sur les faillites (14 mai). — Mort du prince de Talleyrand (17 mai). — La conversion du 5 p. 100, à laquelle le ministère est au fond contraire, est votée par la Chambre des députés sur la proposition de M. Gouin, mais repoussée par la Chambre des pairs (26 juin). — Clôture de la session (12 juillet). — Naissance du comte de Paris (24 juillet). — M. Molé demande à la Suisse d'expulser le prince Louis Bonaparte qui, réfugié à Arenenberg, y organise des conspirations contre le gouvernement français (1er août). — Agitation en Suisse à ce sujet. — Refus de la Suisse, basé sur la nationalité suisse conférée au prince dans le canton de Thurgovie. — Les puissances, émues de voir Mazzini et d'autres réfugiés expulsés de Suisse y rentrer et y recommencer leurs menées, appuient notre demande. — La Diète ne prend aucune décision. — Concentration d'un corps français de 25 000 hommes sur la frontière suisse. — Blocus mis sur ses frontières par le grand-duché de Bade. — Le roi de Wurtemberg se prépare à une mesure semblable. — Attitude menaçante de l'Autriche. — Le prince Louis quitte spontanément la Suisse et se rend en Angleterre (22 septembre). — M. Molé considère l'incident comme terminé en fait, malgré l'ambiguïté de la réponse de la Diète. — La France décide l'évacuation d'Ancône comme conséquence du départ des Autrichiens des Légations (4 décembre). — Difficultés diverses en Amérique. — Envoi d'une escadre devant Buenos-Ayres pour protéger les intérêts de nos nationaux contre les procédés arbitraires du président Rosas. — Plusieurs navires de guerre, dont la *Créole* commandée par le prince de Join-

affreuse auberge, d'où il ne peut bouger. On espère le sauver. Nous avons un excellent médecin et tous

ville, sont envoyés, sous les ordres de l'amiral Baudin, dans les eaux du Mexique pour appuyer les réclamations des résidents français lésés dans leurs intérêts par cet État en proie à l'anarchie. — Bombardement et capitulation du fort de Saint-Jean-d'Ulloa (28 novembre). — Nos compagnies de débarquement entrent à la Vera-Cruz (5 décembre). — La France reçoit satisfaction. — Opposition de M. Molé à un projet de mariage de la jeune reine Isabelle avec un archiduc d'Autriche. — Aucune suite n'est donnée à ce projet. — A la veille de l'ouverture de la session de 1839, l'alliance entre M. Thiers et M. Guizot se resserre encore. — La coalition. — Ouverture de la session (17 décembre). — La nomination, très disputée, du bureau de la Chambre des députés est en partie défavorable au ministère. — La commission de l'adresse lui est hostile en grande majorité. — Longue discussion de l'adresse. — Succès et échecs du ministère, les uns et les autres à quelques voix près. — Le vote final sur l'ensemble est favorable au cabinet, par 221 voix contre 208. — Devant le peu d'importance de cette majorité, le ministère donne sa démission (22 janvier 1839). — Le maréchal Soult refuse de former un cabinet. — M. Molé reprend sa démission : il fait prononcer la dissolution (2 février). — Envoi d'une escadre à Port-au-Prince pour rappeler au gouvernement d'Haïti, d'avoir à payer l'indemnité stipulée, en faveur des colons français dépossédés (février) lors de la reconnaissance en 1825 de son indépendance. — Acharnement de la lutte électorale. — Manifeste de MM. Thiers, Guizot et Odilon Barrot. — Violences de la presse. — Malaise général. — Victoire électorale de la coalition (2 mars). — En Angleterre : La lutte entre les *whigs* et les *tories* devient d'autant plus active et serrée qu'ils se contre-balancent, à peu de voix près, dans la Chambre des communes. — L'insurrection

les secours de la bonté divine; sa malheureuse femme doit arriver demain. Nous ne pourrions jouir de vous, ne quittant pas notre malade.

toujours persistante au Canada, des modifications aux lois électorales en Angleterre et en Irlande, la réforme des corporations municipales en ce dernier pays, la législation sur les pauvres, les questions relatives au clergé, aux biens des Églises d'Irlande et d'Écosse, la situation agricole, la police des manufactures, donnent successivement lieu aux discussions les plus vives. — Quelquefois battu, le plus souvent victorieux, quoique péniblement, le ministère arrive, par des concessions fréquentes au parti *tory*, mais qui lui sont amèrement reprochées par la fraction radicale du parti libéral, à faire passer plusieurs de ses projets, ratifiés ensuite par la Chambre des lords. — L'insurrection canadienne finit par succomber. — Réveil de la question belge. — Le roi de Hollande adhère aux *vingt-quatre articles* et en demande l'exécution. — Soulèvement des esprits en Belgique à la pensée de restituer la portion du Limbourg et du Luxembourg qu'elle avait gardée, le roi de Hollande repoussant les *vingt-quatre articles* qui en stipulait, entre autres clauses, la restitution. — Hostilité des puissances et même de l'Angleterre contre les prétentions de la Belgique. — La conférence de Londres décide que rien ne sera changé aux conditions des *vingt-quatre articles*, mais que les charges financières imposées à la Belgique par le traité primitif seront réduites de près de moitié (11 décembre 1838). — Après une vive agitation, le Belgique finit par se soumettre. — En Allemagne : L'agitation catholique continue dans la Prusse Rhénane. — Le gouvernement cherche à résoudre la question des mariages mixtes par des dispositions animées d'un esprit de tolérance et de conciliation. — La Diète germanique, sans se prononcer sur les actes du roi de Hanovre, lui demande un exposé des incidents constitutionnels survenus depuis son avènement (25 mai

Voulez-vous dire à madame de Dino que ce coup de foudre nous a frappés au moment où je lui écrivais. Je ne pourrais le faire à présent sans lui parler de ce

1838). — Le roi de Hanovre refuse de souscrire à cette exigence. — L'agitation continue en Hanovre contre le coup d'État du roi. — Convocation des États généraux, conformément au décret de 1819 (20 février.) — Une nouvelle constitution leur est proposée. — La seconde Chambre déclare illégale son existence actuelle jusqu'à ce que le projet de constitution ait été soumis aux états généraux convoqués d'après la constitution de 1833. — Elle est prorogée (27 juin). — Résistance légale. — Refus de payer les impôts non votés. — Nouvelle convocation des États, rendue infructueuse par l'absence du plus grand nombre des députés (15 février 1839). — Ils sont encore prorogés. — En Russie : Continuation de la guerre en Circassie. — L'Angleterre croit voir dans le siège de Hérat par le chah de Perse, Mohamed Mirza, l'influence de la Russie et une menace future pour les Indes. — Ses démêlés avec la Russie à ce sujet. — Rédaction d'une adresse des États de la ville libre de Cracovie aux trois puissances protectrices, demandant l'exécution de la constitution octroyée en 1816 (février 1839). — En Turquie : Rupture des négociations entre le sultan et le vice-roi d'Égypte sur la question de l'hérédité offerte par la Porte au pacha en échange de la Syrie. — Préparatifs de guerre. — Observations de l'amiral Roussin au sujet de l'armement de la flotte turque. — Reprise des négociations entre Mahmoud et Méhémet-Ali. — La flotte turque s'apprête à franchir les Dardanelles. — Représentations de la France et de l'Angleterre. — Promenade d'observation de la flotte égyptienne. — Ibrahim réprime l'insurection des Druses, encouragée par le sultan. — Méhémet-Ali, dans un but de conciliation, envoie le tribut. — Mahmoud continue ses réformes. — Traité de commerce entre la Porte et l'Angleterre. —

qui nous bouleverse : elle a assez de son fardeau. Cette scène de M. de Talleyrand est bien étrange (1). Dieu veuille avoir parlé lui-même à son âme et lui avoir dit ce que nulles voix humaines ne peuvent jamais dire. Je l'espère; je le crois; Dieu sonde les cœurs et les consciences, il est le Dieu de vérité, et aussi de compassion.

Méhémet-Ali refuse de s'y soumettre tout d'abord, puis suspend ses protestations. — En Espagne : La situation ne se modifie pas ; — la guerre civile continue avec ses chances diverses et ses atroces violences ; — l'anarchie règne dans tous les partis ; — généraux, chefs de bandes, hommes politiques sacrifient les intérêts de leurs causes à leurs jalousies entre eux et à leur ambition personnelle. — Le ministère Offalia est remplacé par un ministère de transition (28 novembre 1838). — En Portugal : Insurrection ultra-libérale à Lisbonne. — Elle est vaincue (13 mars 1838). — Le ministère Sada-Bandeira est recomposé et complété. — Les Cortès signent la constitution et la présentent à la ruine qui la sanctionne (4 avril). — Amnistie des délits politiques commis depuis septembre 1836. — A Lisbonne éclatent de nouveaux troubles ; ils sont réprimés. — Débilité du pouvoir, impuissant à faire exécuter les mesures qu'il décrète. — Désordres à Braga et à Lisbonne. — Révolte du 18e régiment. — Le chef migueliste Remichido est battu et fusillé. — Naissance du duc d'Oporto (31 octobre). C. B.

(1) Environ quinze jours auparavant, M. de Talleyrand, qui depuis plusieurs mois s'entretenait souvent avec M. Dupanloup, avait tracé de sa main un projet de lettre et un projet de déclaration destinés au Saint-Père. Ces deux pièces, soumises à Mgr de Quelen, servirent de bases aux deux actes signés par le malade le matin même de sa mort, devant huit témoins parmi lesquels figurait M. de Barante. M. de Talleyrand se confessa ensuite et reçut l'extrême-onction en pleine connaissance. C. B.

Bernay, 25 mai 1838.

Cher Prosper, nous espérons que notre malade est hors de danger, bien que son état soit encore très précaire et demande de grandes précautions.

Je regrette bien à présent que vous ne veniez pas : le mieux va continuer, j'espère, et comme madame de Châteauvieux est ici avec ses domestiques, je suis rétablie à Broglie ou à peu près, en revenant ici souvent, mais j'aurais le temps de vous voir, et l'idée que vous partiriez (1) sans nous avoir revus me serre le cœur.

Je crois tout ce que vous dites sur M. de Talleyrand, et je crois que Dieu accepte l'imperfection des hommages de ses créatures ; d'ailleurs, dans ces deux heures d'agonie où le monde sous toutes ses apparences diverses n'a pu plus l'approcher, Dieu se sera révélé dans son amour saint et miséricordieux qui ne demande que le cœur et qui peut le changer. Ah ! quel bonheur, cher Prosper, de nous appuyer sur les bras de cet amour éternel à notre dernier moment, et non sur aucune forme humaine impuissante comme l'homme. Vous me rendrez service en parlant de mon intérêt à madame de Dino. J'en sens beaucoup et puis je voudrais éviter de lui écrire; je n'aime pas à faire des phrases, et je craindrais qu'il ne perçât quelque chose de ma difficulté à comprendre le prix que le monde met à des choses extérieures dans un

(1) Le congé de M. de Barante touchait à sa fin; il l'avait passé en grande partie à Paris, où il prit une part des plus actives aux délibérations de la Chambre des pairs sur la loi des conseils généraux et d'arrondissement. C. B.

tel moment. Dieu me garde de rien exprimer qui la trouble ; je l'ai été moi-même beaucoup par cette mort et les incidents qui l'ont suivie. J'avais bien prié pour lui, je prie bien pour elle, c'est le seul bien assuré que nous puissions nous faire les uns les autres. Dieu vous guidera dans ce discours (1) si difficile à faire, lui seul nous donne *la vérité dans la charité.*

Adieu, cher Prosper, l'idée de ne pas vous revoir m'est trop pénible et je ne puis l'accepter. Ne reviendrez-vous pas avec Victor nous dire adieu ? Qui sait ce que c'est qu'un adieu !

P.-S. — Si vous pensiez pourtant que madame de Dino soit étonnée que je n'écrive pas, je lui adresserais mes condoléances.

DE LA DUCHESSE DE TALLEYRAND (2).

Paris, 13 juin 1838.

J'ai été touchée au fond du cœur de ce manuscrit (3) qui après moi sera déféré au chartrier de Valençay. Lorsque mon cœur est plein de votre amitié, il est

(1) M. de Barante devait prononcer à la Chambre des pairs l'éloge funèbre de M. de Talleyrand. C. B.

(2) Le duc de Talleyrand-Périgord était mort le 3 mai, à l'âge de soixante-dix-huit ans, et ce titre venait en conséquence de passer à son fils Edmond de Talleyrand-Périgord. C'était Alexandre, second fils de ce dernier, qui allait désormais s'appeler duc de Dino. C. B.

(3) Le manuscrit de l'éloge funèbre prononcé le 8 juin à la Chambre des pairs. C. B.

soutenu et consolé par tout ce que vous ne cessez d'être pour moi.

Je n'ai rien à vous apprendre sur le vide que vous laissez dans mon existence si dépouillée; elle s'est cependant enrichie de tous les souvenirs les plus intimes et les plus attachants. Vous vous êtes uni à mes peines, mes angoisses, mes regrets avec un dévouement d'amitié qui m'est un trésor. Car comme dit l'Écriture : *Amicus fidelis medicamentum vitæ et immortalitatis!* Mes vœux, mes prières vous suivent, et quand viendra pour vous le jour du retour, ayez plaisir au bonheur que j'aurai à serrer vos mains dans les miennes.

Paris, 22 juin 1838.

Êtes-vous heureusement arrivé à votre première station du long voyage que vous allez entreprendre? Vous retrouvez-vous avec plaisir dans vos montagnes? (1) Je suis fort occupée de vous et de tout ce que vous allez penser et éprouver pendant votre pèlerinage. Vous ne me laisserez pas étrangère à vos impressions, et vous vous associerez, malgré la distance, à toutes les miennes. S'il en était autrement et qu'une aussi longue absence dût rompre nos habitudes sympathiques, le vide si sensible qui s'est fait autour de moi s'élargirait encore d'une manière effrayante.

Hier a été une mauvaise journée. J'ai quitté, pour n'y peut-être jamais rentrer, notre maison dans laquelle vingt-trois années de ma vie se sont écoulées, et

(1) M. de Barante était allé passer quelques jours en Auvergne avant de s'embarquer à Marseille.

quelles années ! celles de la vie proprement dite. Je vous écris dans la première heure de mon réveil. Les lieux me paraissent moins étranges parce que je les ai remplis d'objets qui me retracent le passé ; mais cela marque aussi davantage le contraste. Enfin je ne sais encore ce qui me console ou ce qui m'offense, et je sens bien qu'il me faudra un long temps pour reprendre mon niveau. Je ne vais pas tarder à partir ; je me fatigue beaucoup ici, et serais déjà en route sans mes gens d'affaires qui prétendent avoir besoin de moi pour la régularité des intérêts qui me sont confiés.

Je ne sais point de nouvelles. Je n'en demande pas, on ne m'en dit pas. J'aime cette ignorance : elle me repose un peu, et j'ai un besoin impérieux de repos.

Paris, 25 juin 1838.

J'aurais été triste de quitter Paris sans emporter un mot de vous. Il m'est arrivé hier, je vous en remercie tendrement. Je l'attendais avec impatience. Vous aurez eu ma lettre du 22. Je vous l'écrivais peu d'heures après une séparation qui, pour avoir été toute matérielle, ne m'a pas moins fendu le cœur ! Depuis que j'ai quitté la rue Saint-Florentin, je me sens tout particulièrement abattue ; le regret est plus vif et les forces moindres pour les supporter. Je suis cependant fort convenablement établie ; c'est quelque chose. Le contraire me serait odieux ; mais que le cadre extérieur est peu de chose néanmoins, et que le vide est loin de se combler ainsi. Si vous aviez été à Paris, je vous aurais demandé de m'amener ici. Si vous n'étiez pas éloigné j'aurais invoqué votre secours, votre conseil, votre direction dans plusieurs petites difficultés qui

se sont élevées pour moi, ou plutôt par rapport à M. de Talleyrand, par les indiscrètes et incomplètes citations que quelques amis maladroits ont fait circuler du codicille politique.

Aujourd'hui il me faudra probablement faire insérer un démenti dans le *Journal des Débats*, à l'occasion d'un ouvrage qu'on vient de mettre en vente et qui a pour titre : *Extrait des Mémoires du Prince de Talleyrand*, par la comtesse O. de C.

Personne, dans ce qu'on est convenu d'appeler mes amis, ne m'inspire confiance suffisante pour que j'accepte absolument leur avis. Vous seul m'auriez trouvé docile, car vous seul m'auriez trouvé confiante sans réserve. Vous voyez donc bien que vous manquez et à mon cœur et à mon esprit. Je sais que vous songez à moi, que vous me le devez, et ne vous lassez pas de me le répéter car cela m'est parfaitement doux.

Nous partons après-demain. Nous emportons comme viatique la bénédiction papale que Mgr l'archevêque nous a apportée avant-hier, à ma fille et à moi. Il a bien voulu aussi me communiquer le bref du pape qu'il a reçu en réponse au courrier expédié d'ici le 18 mai (1). Ce bref est tel que nous pouvions le désirer. Mgr de Quelen n'ayant pas ordre de le publier n'en donnera connaissance qu'aux personnes directement intéressées. Nous ne savons pas ce qui sera fait à Rome sous le rapport de la publicité, mais tout porte à croire qu'elle ne sera pas absolue.

(1) Le courrier apportant les deux actes signés par M. de Talleyrand à son lit de mort. C. B.

AU COMTE DE HOUDETOT.

Marseille, 9 juillet 1838.

Depuis Lyon, nous avons mené une vie de vrais voyageurs. Descendre le Rhône jusqu'à Avignon est assurément un des plaisirs des yeux les plus grands que j'aie jamais eus. Passer avec une telle rapidité le long de ces rives du Rhône, si variées et toujours si belles depuis les collines vertes de Lyon jusqu'aux rochers nus et arides de la Provence, depuis les fabriques et les maisons de campagne à mi-côte, depuis le chemin de fer et ses wagons jusqu'aux ruines féodales perchées au-dessus du fleuve; passer sous vingt ponts suspendus et prendre sur le fait le mouvement industriel au milieu des souvenirs historiques dont il ne se soucie guère : tout cela compose une lanterne magique de douze heures que je conseille à tout curieux. Nous étions en train de voir. Nous avons visité le vieux château des Papes à Avignon et un musée assez bien rempli. Puis, nous détournant d'un jour, nous sommes allés à Nîmes qui a su mettre en valeur ses magnifiques ruines. Pendant que je visitais le musée établi dans la Maison Carrée, le gardien, me voyant charmé de deux portraits flamands d'un peintre de troisième ordre nommé Maës, me les a peu près offerts pour cent francs pièce. Vous expliquer comment il croit pouvoir en disposer serait un long et inutile récit ; je suis demeuré dans le doute que son pouvoir de conservation s'étendît jusque-là.

De Nîmes, nous avons rejoint le Rhône à Arles. Il y a là encore de belles ruines, et cette tête au nez

coupé qui est vraiment d'un fort beau style. Hier, nous nous sommes embarqués pour arriver par une mer bleue et calme, qui est encourageante pour notre grande traversée. Déjà nous avons visité notre paquebot, le *Sésostris*, qui est un vrai bijou d'élégance et de propreté. On y aura grand soin de nous. J'écrirai demain à Mathieu pour lui en rendre bon témoignage et prendre un dernier congé de lui.

Vous avez bien raison de croire qu'en quittant Paris j'ai oublié toute préoccupation politique. Il faudrait certes la trouver en soi-même, car à Marseille comme à Clermont, dans les auberges comme dans les bateaux, il n'est pas plus question de gouvernement, de ministère et de préfecture, que si l'on vivait sous le pouvoir direct du bon Dieu.

Le calme est complet et jamais le pays n'a eu un gouvernement qui lui convînt mieux, ce qui ne veut pas dire qu'il lui porte reconnaissance ni attachement. On en jouit comme de la bonne saison, prêt à grogner si le temps se gâte.

DE LA DUCHESSE DE TALLEYRAND.

Baden, 15 juillet 1838.

J'aimerais à vous savoir voguant à pleines voiles sur cette Méditerranée si bleue et si brillante, mais avec un bon vent d'Orient qui vous ramènerait à Marseille d'où j'ai reçu la lettre que vous m'écriviez le 8. Je suis triste, mon bien cher et bien aimable ami, de cette trop longue absence, de ces distances infinies, de tant de chances qui peuvent, qui doivent se placer dans notre vie à tous deux pendant des années.

D'ici, je ne puis rien savoir de particulier. Mandez-moi vos voyages, vos impressions; remplissez les feuilles d'un petit cahier qui n'est qu'à son début, et dont je demande la lecture dans deux ans! Ici je vis uniquement pour ma santé et celle de Pauline; beaucoup dans l'eau, beaucoup à l'air. Nous y trouvons un mieux sensible et, dans cette jolie nature et les habitudes calmes que nous y aurons prises, l'équilibre se rétablit, l'âme se pacifie, l'esprit se délasse et le poids qui pèse sur nos cœurs s'allège. C'est à peu près un tour de force que de vivre d'une façon aussi champêtre dans une petite ville où l'Europe abonde, et où on est sans cesse coudoyée par des princes et princesses. Mais aussi laissons-nous les promenades élégantes au beau monde; nous prenons un vol plus élevé et gravissons des montagnes couvertes d'arbres du haut desquelles on découvre le Rhin et les Vosges, beau et magnifique spectacle que nous cherchons dès le lever du soleil; nos journées finissent à neuf heures. J'ai déclaré tout d'abord que je n'irais dans aucun lieu de réunion et ne voulais faire aucune nouvelle connaissance. Les anciennes sont inévitables. Des audiences le matin chez les princesses ont suffi au respect, les autres, en petit nombre, viennent me voir. Le plus assidu est M. Humann, qui demeure à ma porte et dont la politique n'est guère couleur de rose. Je n'entends parler de celle de France que par lui. Il y en a une propre à l'Allemagne, confuse, timide et saccadée, balancée entre les différents protectorats qui se présentent et dont plusieurs déplaisent aux populations et d'autres aux gouvernants.

Pour le moment, toute l'attention est absorbée par les combinaisons matrimoniales. Il n'y a pas une

jeune princesse dont on ne refasse les corsets, dont on ne prépare les atours et qui ne demande des souliers à Paris. C'est le grand-duc héritier qui jette le trouble et l'émotion dans tous les cercles de famille princière. L'empereur Nicolas fait courir les parents; on va, on vient, on est bien bas, bien craintif et bien haineux; on tremble de déplaire à l'Autriche, d'irriter la France et de ne pas épouser la Russie, qu'on n'aime guère. De là des rivalités sans nombre entre toutes les petites puissances, de charmantes perfidies et des ridicules infinis; mais ce qui fait diversion, c'est le voyage incognito du prince royal de Bavière, d'abord à Londres pour voir couronner la reine Victoria, mais qui, un sac sur le dos, le bâton de pèlerin en main, dans tout l'attirail d'un peintre voyageur, traverse, dit-on, la France pour apercevoir notre princesse Clémentine. On assure que c'est l'Électrice qui lui a donné l'argent pour ce voyage contre lequel le roi de Bavière est en rage, et qui déconcerte fort — dit-on encore — l'empereur et l'impératrice de Russie qui ont placé Munich sur leur itinéraire, amenant avec eux leur charmante fille. Voilà les commérages qui alimentent les redoutes et les allées de Baden. Vous y attacherez peut-être très peu d'importance et vous aurez raison.

Ma maison est médiocrement vendue; c'est le Rothschild de Paris qui l'a achetée. C'est du moins un acquéreur très solvable et qui paye presque comptant, c'est à considérer. Comment trouvez-vous madame de Lieven, qui m'écrit l'autre jour qu'elle cherche à louer l'entresol de M. de Talleyrand pour l'hiver prochain? C'est être bien pressé de me fermer sa porte, car vous pensez bien que c'est précisément cet entresol qu'il me serait impossible de fréquenter. M. de Tal-

leyrand avait bien raison de dire que le Russe se retrouve toujours pour peu qu'on aille un peu avant! Mais c'est bien sot à moi d'adresser pareille chose à Pétersbourg. Je veux croire que mon bavardage vous joindra à Athènes ou à Constantinople.

DE LA DUCHESSE DE BROGLIE.

Broglie, 17 juillet 1838.

J'ai tardé à vous écrire, cher Prosper ; il semble toujours qu'une lettre adressée si loin n'arrivera pas, que les sentiments, les pensées qu'elle contient auront vieilli en route et cependant il y a des sentiments qui défient le temps et l'espace, et ceux qui nous unissent sont bien de cette espèce-là. Voilà donc ce séjour fini. Notre voyage à Angervilliers (1) m'a laissé une impression plus douce et plus vraie que tout le temps passé à Paris où l'on se voit si peu et si mal. Deux ans d'absence! et que contiennent ces deux ans?... Dieu seul le sait, cela calme : que tous l'ignorent et que lui le sache et le dirige, voilà ce qui donne de la paix. Il y a un repos que l'on poursuit toujours en vain et qui s'enfuit comme un rêve, un repos trouvé dans la situation, dans les objets extérieurs, et il y a un autre repos qui nous est toujours offert et que nous repoussons toujours : c'est l'abandon à la volonté de Dieu. Le repos s'étend sur l'avenir comme sur le présent et au delà de l'avenir.

(1) Madame la duchesse de Broglie et M. de Barante avaient été passer quelques jours chez la marquise de Catellan. C. B.

Je ne sais rien de nouveau et je crois qu'il n'y a rien de nouveau, et ce qui serait nouveau ne le serait plus quand vous recevriez ma lettre. Ainsi peut-être sera-t-on alors blasé sur la gloire incomparable du maréchal Soult en Angleterre (1); on prétend que le ministère s'inquiète de son retour. Ce sera un petit Bonaparte, dit-on. Tout cela ne durera pas beaucoup, je crois; c'est un triste spectacle que de l'enthousiasme à faux, où tout le monde s'échauffe sans avoir au fond la moindre illusion, car il me semble difficile qu'on voie réellement en lui un grand homme, même dans une langue étrangère. M. Guizot est venu nous voir pour quelques jours, toujours avec le même mouvement d'esprit, le même entrain de toutes choses, ce calme dans une activité continuelle qui le caractérise. J'espère que nous userons du voisinage ; du reste notre vie est fort paisible.

Voilà Victor fixé ici pour tout l'été. Louise et Othenin nous quitteront dans un mois pour aller en Italie. Ce long voyage m'effraye, mais leur bonheur si calme me rassure. Othenin a une sérénité qui tranquillise comme si elle pouvait conjurer l'orage, et cependant le malheur les a déjà frappés (2). Mais leur affection mutuelle leur suffit, pour le présent du moins, et il est bien à espérer qu'ils auront des enfants. Adieu, cher Prosper, où êtes-vous?... bien loin? admirant une bien belle nature, et regardant toutes choses avec votre coup d'œil bienveillant et fin. Que je voudrais vous entendre!

(1) Le maréchal Soult représentait le roi au couronnement de la reine Victoria. C. B.

(2) Un premier enfant était mort quelques heures après sa naissance. C. B.

A MADAME ANISSON DU PERRON.

20 juillet 1838.

Cette lettre, chère Sophie, partira demain de Syra ; je l'écris en passant devant Navarin, avant de doubler le cap Matapan. Nous avons sous les yeux les chaînes de montagnes de la Morée. Notre navigation continue à être inespérée. C'est un beau temps et un calme qui ne varient point.

Le besoin universel de bien-être a gagné les voyages, ils sont maintenant commodes, pourvus de toutes choses ; on lit et on écrit à bord comme chez soi. On a un dîner fort passable, des domestiques qui vous servent avec attention, un médecin si on est malade et dès qu'il manque quelqu'une des voluptés de la vie commune, chacun se plaint, les jeunes gens plus que les autres. Nous avons passé vingt-quatre heures à Malte, et j'aurais voulu y rester huit jours. Comme aspect et comme climat, on n'est plus en Europe, c'est l'Afrique. Mais les souvenirs de l'Ordre, mais cette grande église qui a pour pavés les pierres tombales des chevaliers avec leur écusson en mosaïque et leurs faits d'armes pour épitaphes, tous ces noms de la noblesse de France qu'on retrouve glorieux sur ce rocher au milieu de la mer, tout cela est d'un grand effet.

Le port est si beau, les établissements si vastes et si commodes, tout nous irait si bien dans le présent, comme dans le passé de Malte, qu'un cœur français souffre un peu de le voir aux mains des Anglais. Ils s'y conduisent très bien, ménagent la population, respectent la religion, soignent et conservent tout,

sans modifier en rien, ni eux, ni les autres. J'ai été reçu avec l'hospitalité cordiale qui leur est propre.

AU COMTE MOLÉ.

Athènes, 30 juillet 1838 (1).

Monsieur le comte,

Je vais quitter Athènes et reprendre ma route pour Constantinople. J'ai tâché de mettre à profit les dix jours que je viens de passer ici et d'y suivre les instructions de Votre Excellence. La très bonne position que M. de Lagrené s'est faite, son esprit de discernement et de modération, l'empressement aimable et sincère qu'il a mis pour rendre mon séjour utile et agréable, ont facilité ma tâche. J'ai pu voir par moi-même et par tout ce qui m'a été dit, les jugements portés par M. de Lagrené ont pu devenir les miens, avec connaissance. Sans avoir le temps d'entrer dans les détails, les idées générales et résumées que je me suis faites sur l'état du pays et la position de son gouvernement auront, je l'espère, quelque intérêt pour Votre Excellence.

Je suis arrivé le 21 au soir, sur le paquebot le *Léonidas*. Une corvette autrichienne était dans le port. Dès que le capitaine a su que j'étais à bord du *Léonidas* il a fait le salut d'usage et arboré notre pavillon.

Le lundi 23, j'ai été présenté au roi ainsi que les Français qui m'accompagnaient. Le roi m'a fait un accueil très bienveillant, s'est entretenu avec moi aussi longtemps que le comportait une audience de

(1) Dépêche officielle non numérotée.

pure cérémonie, m'a parlé beaucoup du roi, de la reconnaissance qu'il avait pour les dispositions favorables de son gouvernement envers la Grèce : Il a rappelé la sympathie que la France a montré pour l'indépendance et la courageuse lutte des Grecs ; il a témoigné son regret de n'avoir pu, ainsi qu'il en avait eu l'envie, traverser la France, et faire une visite au roi, lorsqu'il est revenu d'Allemagne, après son mariage. Sa Majesté m'a entretenu aussi de la famille royale et de Madame la duchesse d'Orléans. La reine assistait à cette audience et j'ai eu l'honneur de lui être présenté. Elle est fort jolie, gracieuse, avenante, naturelle, avec toutes les façons et le langage de la toute première jeunesse.

Il n'était guère possible, dans une telle présentation, que l'attention se portât sur les affaires. A peine quelques paroles furent-elles dites sur ce chapitre. Mais je savais déjà que je devais dîner chez le roi le surlendemain. Comme je m'étais arrangé pour aller visiter Nauplie et Argos, Sa Majesté voulut bien remettre d'un jour ce dîner.

Pour me rendre cette course plus facile, on avait différé de douze heures le départ du bâtiment à vapeur qui fait le service régulier entre le Pirée et Nauplie, et on avait mis à ma disposition autant de places que j'en voudrais. Pendant la traversée le paquebot a arboré le pavillon français.

De retour à Athènes, j'ai dîné chez le roi le 26. Après et avant le dîner, il m'a encore beaucoup parlé. J'étais placé auprès de la reine, qui a été de même très obligeante. Puis le roi m'a fait dire de descendre dans son cabinet. Là, il m'a remis les insignes de son ordre du Sauveur. Lorsque lord Durham passa ici, il

y a trois ans, se rendant à son ambassade de Saint-Pétersbourg, il reçut la même marque de distinction.

J'ai remercié le roi, ainsi que je le devais, et, me trouvant seul avec lui, j'ai respectueusement, mais avec la volonté de tout dire, porté l'entretien sur les affaires de Grèce, sur le jugement et les espérances que s'en fait le roi notre auguste souverain, sur son gouvernement; sur la direction qu'il nous semblait utile et même nécessaire de suivre. Le roi s'est fort bien prêté à cette conversation. Peu à peu il a pris confiance. M. de Lagrené avait cru à propos que quelques paroles élogieuses fussent dites sur M. Colettis. Le roi a cru voir que le cabinet de France désirait qu'il fût à la tête des affaires en Grèce. Il s'est justifié de ne l'avoir point choisi, disant qu'un changement trop fréquent de ministère nuirait à la considération de son gouvernement; que chaque homme de parti ayant à placer ses amis et ses créatures, l'entrée d'un ministre nouveau dans le cabinet était un signal d'alarmes pour tous les employés.

J'ai répondu au roi que je m'étais mal fait comprendre; que j'avais eu l'intention de lui dire seulement que son ministre s'était acquis une juste estime à Paris; qu'il avait eu l'occasion de modifier peut-être ses opinions en voyant de près le jeu de nos institutions, et qu'ainsi il n'avait dans l'esprit rien d'absolu ni de trop vif, comme le lui imputaient ses ennemis, mais que le roi et son gouvernement n'avaient jamais eu la pensée d'intervenir dans le choix des ministres de la Grèce et le libre exercice du pouvoir royal; que jamais un nom propre ne serait indiqué par nous; que nous ne voulions pas avoir un parti en Grèce; que s'il pouvait convenir à l'Angleterre ou à la Russie d'avoir ici un

parti anglais ou russe, la France n'entendait s'occuper que du bien général de la Grèce, ne souhaitant rien autre chose que son repos et sa prospérité; que tels étaient nos sentiments et même nos intérêts puisque tout accroissement de cómmerce dans la Méditerranée devait nous porter profit plus qu'à nulle autre puissance. Ainsi, la seule chose qui nous importe, c'est la bonne administration de la Grèce, la seule influence que nous cherchions, c'est la confiance mutuelle des deux gouvernements, la sympathie des deux nations. Nous ne désirons pas plus nous entremettre dans l'établissement des formes constitutionnelles que dans la désignation des ministres. Les constitutions ne peuvent être transportées de l'étranger; elles doivent naître des circonstances du pays et nous n'avons point la prétention de savoir quelles institutions sont nécessaires en Grèce pour garantir à la nation un gouvernement raisonnable, juste, économe.

Cette sorte de déclaration a paru mettre le roi plus à l'aise et le soulager de quelque inquiétude. Alors il m'a été facile de lui parler de l'économie, comme du plus indispensable devoir de son gouvernement.

Le roi a fort bien écouté tous ces conseils, auxquels je me gardais de donner un ton tranchant et que j'enveloppais de ménagements et de précautions de langage. J'ai pu reconnaître dans cette conversation, car c'en était était une et le roi y prenait part, combien on m'avait dit vrai, en m'assurant qu'il s'occupait avec conscience et studieusement des affaires, combien il avait de bonnes intentions et un sens droit. Mais, en même temps, il n'est point doué d'une intelligence rapide, d'un jugement ferme; il y a lenteur et difficulté, hésitation dans la marche de ses pensées.

On aperçoit un fond de timidité et de méfiance plutôt dans l'esprit que dans le caractère. Il m'a semblé aussi qu'on pouvait, sans flatterie, louer en lui un fond de calme, de sang-froid, et un éloignement distinct pour ce qui serait précipité ou violent. Il en a donné des preuves récemment. Lors des mouvements d'Hydra, il a eu moins de trouble et plus de confiance que la plupart de ses conseillers.

Plus l'entretien se prolongeait, plus le roi paraissait écarter la réserve en me parlant et en m'écoutant. Il m'a interrogé sur la Russie, sur l'empereur, sur sa politique, sur les forces réelles dont il dispose. Nous avons surtout traité ce chapitre relativement aux chances possibles de l'Orient. J'ai dit au roi que, dans les circonstances actuelles, la Russie y cherchait plutôt domination politique qu'accroissement de territoire; que son intérêt évident serait toujours que les clefs de la mer Noire fussent entre les mains d'une puissance faible et aussi semblable que possible aux hospodars de Valachie ou de Moldavie; que la Porte ottomane en était presque à ce point et qu'une nouvelle apparition des armées russes à Constantinople aggraverait et confirmerait cette sorte de vassalité; qu'ainsi on ne pouvait prévoir si les autres grandes puissances de l'Europe accepteraient un tel résultat. De là une volonté commune et sincère de maintenir le *statu quo*, pour éviter des collisions qui troubleraient profondément l'Europe.

Puis le roi en est venu à ce qui lui tient le plus au cœur, à l'Angleterre. Il ne m'a point caché combien le cabinet de Londres le tourmentait et l'inquiétait. J'ai répondu qu'il n'y avait aucun motif de supposer au gouvernement anglais des intentions ou des projets

de malveillance contre la Grèce. Mais le ministre anglais donne une preuve nouvelle de l'inconvénient d'intervenir dans les affaires intérieures d'un État. Par cela seul qu'on est étranger, on se trouve à un faux point de vue. On juge mal et légèrement, car on n'est point placé pour connaître la situation et l'opinion. C'est ce qui s'est vu pour l'Espagne et le Portugal ; la Grèce en est un autre exemple. En ne précipitant rien, le gouvernement d'Athènes laissera au ministère anglais le temps d'apprécier mieux les circonstances et d'accorder moins de confiance à des informations empreintes d'un esprit de parti ou d'intrigue.

J'aurais voulu communiquer surtout avec les membres du corps diplomatique. — Malheureusement M. Lyons, qui d'abord avait été empressé pour moi, chez qui je devais dîner avec les hommes qu'il voit le plus habituellement et qui sont les principaux du parti formé autour de lui, a été absorbé par les inquiétudes assez graves que lui a inspirées la santé de lady Lyons.

Je l'ai à peine vu, mais j'ai beaucoup entendu parler de lui. Son activité est le grand sujet de trouble et d'alarme pour le petit et fragile gouvernement d'Athènes. Sans cesse, pour la moindre occasion, il se montre exigeant, hautain, menaçant. C'est ouvertement, à enseignes déployées, qu'il est chef de parti et qu'il provoque les exigences constitutionnelles. On dit beaucoup qu'il irait aussi loin que possible pour arracher au gouvernement du roi Othon les concessions qu'il conseille. Les séditions locales lui déplairaient peu et n'encourraient pas son blâme. On le soupçonne d'avoir eu la main dans celle d'Hydra et, en cet instant, ses partisans se plaisent à en faire craindre une dans le Magne.

Quoi qu'il en soit, l'action de M. Lyons est une difficulté véritable pour le gouvernement grec. Bien vivre avec lui, maintenir toutes les apparences amicales entre la France et l'Angleterre tout en suivant une marche différente et presque opposée, ce n'est pas un des moindres mérites de M. de Lagrené.

J'ai eu de longs entretiens avec le ministre d'Autriche, M. de Prokesch. Il est homme d'esprit. Ses façons de penser, et surtout de dire, tiennent de l'homme de lettres plus que de l'homme politique. Il augure bien de l'avenir de la Grèce et appuie son espérance de bons raisonnements. Rien ne lui semble critique dans la situation. Elle est embarrassée; elle a des côtés fâcheux, mais point, en cet instant, de chances révolutionnaires.

M. de Prokesch compte beaucoup sur les bonnes qualités du roi. M. de Prokesch n'étend point ses favorables prétentions sur les Bavarois. Il est fort explicite aussi dans ses accusations contre M. Lyons et les Anglais, et n'oubliera rien, sans doute, pour confirmer le roi dans sa résistance aux idées de constitution. Il est évident que notre langage et notre conduite ne doivent sur ce sujet ressembler en rien à ce que disent ou font l'Autriche et la Russie. Il est possible que leur influence illibérale soit sans mesure et même, dans l'occasion, sans sagesse. Nous pouvons être réservés et prudents, ne pas nous charger de la responsabilité d'une constitution conseillée par nous; mais nous ne saurions y répugner en principe, d'autant qu'il y aura peut-être à chercher quelques garanties administratives et économiques contre le penchant à la dépense. Le roi accepte nos conseils,

mais ils lui sont amers. Évidemment, sa résignation n'est pas sans chagrin.

Grâce à la sincérité de nos intentions et à l'attention sérieuse que nous portons depuis une année à l'administration de la Grèce, nous avons acquis sur ce point, qui est la véritable, la seule affaire, une influence qui équivaut à l'autorité. M. de Rigny (1) est à la tête des finances. Le roi l'écoute. Il obtient des réformes ; il réprime des malversations. Soutenu mais non imposé par le gouvernement français, se tenant loin, comme il en a soin, des intrigues de parti et de noms propres, il peut arriver à d'excellents résultats. M. de Lagrené l'aide et le conseille en prenant bien garde de lui donner l'apparence d'un agent français.

Au reste, ce qui est heureux et honorable pour la France, c'est la prévention favorable qui règne en Grèce pour tout ce qui est Français. Le peu de militaires ou d'employés qui sont restés se sont montrés probes et sans intrigue. Nous recueillons le fruit de la bonne renommée que nous nous sommes faite. Ce genre d'influence, le plus sûr et le meilleur, est destiné à s'accroître. Nous avons déjà la confiance de la nation grecque. Nous pourrons obtenir celle du roi, même en travaillant avec mesure et précaution à lui faire oublier complètement qu'il est prince de Bavière, pour qu'il devienne tout à fait roi de la Grèce.

(1) M. de Rigny, intendant militaire, avait été chargé, en 1834, par la régence, d'organiser une cour des comptes dont la présidence lui fut donnée. Mais, devant le désordre introduit dans les finances par l'administration de M. d'Armansperg, il ne tarda pas à quitter la Grèce. Il venait d'y être rappelé pour fonder et diriger la Banque nationale. C'était, en fait, le véritable ministre des finances. C. B.

AU COMTE DE HOUDETOT.

Athènes, 31 juillet 1838.

Je suis certain que vous seriez charmé de cette indicible beauté du ciel, de la lumière, de la mer et des lignes de montagnes. Ce sont des paysages qui ne ressemblent à nul autre que nous ayons vu. Et pourtant le sol est aride, les montagnes nues, et il n'y a aucune verdure. Mais les formes, les proportions, les plans successifs, et par-dessus tout, ces teintes d'or et de rose sont un ravissement pour la vue. Les monuments sont cruellement ruinés, plus que ne le représentent les gravures, mais l'imagination les restitue facilement dans leur ensemble grandiose et élégant. Je ne me lassais point de regarder le Parthénon.

Thérapia, 14 août 1838.

Nous allons partir, cher Frédéric, et entreprendre notre dernière navigation. Nous venons de passer dix jours à la campagne sur le Bosphore, chez notre ambassadeur (1), confus de recevoir une telle hospitalité, mais jouissant de ce beau séjour, de ces magnifiques aspects. On devrait, en vérité, quitter Paris ou Londres pour venir passer un été sur la rive du Bosphore. Proportions gardées, le lac de Côme en rappelle le paysage. Dans l'intérieur de la ville, où nous sommes allés deux fois, j'ai vu des mosquées, ce qui est très beau, au-dessus de ce que j'attendais, et des bazars

(1) M. l'amiral Roussin. C. B.

qui sont de sales cloaques. Les palais du sultan sont encore une belle chose, une vraie décoration de féerie, comme les inventent les décorateurs d'opéras. Malgré le changement de costume, malgré tout l'abaissement de ces pauvres Turcs, la pompe qui environne le sultan a encore une certaine gravité, une religion formidable de la souveraineté qui produit de l'effet aux yeux seulement, car la plus rapide réflexion apporte la pitié et le ridicule. Jamais la nature ne semble avoir fait autant pour un empire : situation, fécondité, climat, et voilà que ces admirables lieux, après avoir vu s'affaisser misérablement le Bas-Empire, vont sans doute voir se dissoudre l'empire ottoman.

AU COMTE MOLÉ.

Odessa, 20 août 1838 (1).

Monsieur le comte,

La circonstance principale de la Grèce, celle qui se retrouve en tout et pour tout, c'est la pauvreté. Sa situation, depuis que les Turcs l'ont envahie et possédée, explique suffisamment cette misère. Lorsque le soulèvement de 1821 a commencé, la Grèce était loin d'avoir réparé la complète dévastation de 1772. Les maisons n'étaient point reconstruites, les arbres n'étaient point replantés, lorsque de nouveaux ravages, de nouvelles destructions ont encore désolé le territoire. La dépopulation a été une autre conséquence de ces calamités successives. Peu de pays

(1) Dépêche officielle non numérotée.

en Europe comptent un si petit nombre d'habitants en proportion de la surface du sol.

Ainsi le mal tardera beaucoup à se réparer ; ainsi les progrès seront lents puisque les bras sont rares et les capitaux excessivement chers. Emprunter de l'argent à 25 p. 100 est une transaction assez habituelle en Grèce ; il ne faut donc point s'étonner si les villes se relèvent lentement, si les maisons restent en ruines, si la campagne est encore sans arbres et sans ombrages. Pour guérir les plaies du pays, il faudrait du crédit et il semble loin d'y naître.

Cependant les paysans, les artisans, les marins ne donnent pas l'idée d'une population malheureuse. Ils sont patients, sobres, actifs, d'un caractère et d'une physionomie animés. Le climat leur épargne beaucoup de souffrances et diminue le nombre de leurs besoins. Mais ce qui donne l'idée de la pauvreté nationale, c'est surtout la classe qui ne vit point du travail de ses mains, celle que, dans un autre pays, on nommerait riche ou aisée. En Grèce elle ne jouit en rien du bien-être qui ailleurs est plus ou moins son attribut. La situation nouvelle de la Grèce rend beaucoup plus sensible cette pauvreté des riches. Autrefois chacun demeurait dans son canton, dans sa petite ville natale, y vivant sans autre luxe qu'une consommation un peu plus large et plus de loisir. Aujourd'hui les principaux de la population ont été en contact avec l'Europe. Les uns sont venus y recevoir l'instruction : les autres y ont eu des missions pendant la guerre de l'Indépendance. Des Français, des Anglais, des Allemands sont venus vivre parmi les Grecs. Des Phanariotes ont quitté Constantinople pour devenir en réalité habitants de la patrie grecque ; enfin une cour et

un état-major bavarois ont donné l'exemple du luxe et de la dépense. Le corps diplomatique y porte les habitudes de la représentation. En présence de tant de besoins nouveaux, les petites fortunes de ce pays désolé sont bien insuffisantes. Les privations deviennent chaque jour plus sensibles. La principale affaire, le seul intérêt actuel, c'est d'ajouter par les emplois publics un supplément à de trop modiques revenus. C'est une chose bizarre, un singulier résultat de l'indépendance si glorieusement conquise, que de voir les chefs renommés des Pallikares ou des plus vaillantes bandes, les princes du Phanar, les hommes dont l'Europe respecte le nom, le vieux Colocotroni, Petro-Bey, Coundouriotis, Annultis, retirés dans les masures ou les petites maisons neuves d'Athènes et comme oubliés dans un conseil d'État oisif et sans pouvoir, tout heureux des minces appointements qu'ils reçoivent, craignant de les perdre et cherchant, pour améliorer leur position, l'appui de tel ou tel agent diplomatique, autour duquel se groupe une petite cabale où l'opinion est à peine un prétexte. Une telle situation a détruit toute l'importance des chefs grecs. En cessant de commander leurs compagnons d'armes, en quittant le canton où ils avaient leur pouvoir, ils ont perdu presque toute influence sur les populations. D'ailleurs leurs discordes, les guerres civiles qu'ils ont suscitées avant l'établissement du roi Othon, le peu de capacité et de consistance qu'ils ont montrées dès que l'indépendance a été reconnue et assurée, ne les ont point laissés grands dans l'opinion générale. Les Mavro-Michalis, ces anciens chefs héréditaires du Magne, seraient, quoiqu'ils se flattent parfois du contraire, impuissants à agiter leur ancienne tribu.

Dernièrement Coundouriotis, auparavant si considérable à Hydra, passe pour avoir timidement favorisé le commencement de sédition qui y a éclaté. Pourtant il a été très facile de le calmer.

Il importe en même temps de remarquer combien les Grecs sont éloignés de toute habitude aristocratique. La domination turque les a tenus sous un niveau d'égalité. Aucune trace n'est restée de la féodalité établie après la conquête de l'empire de Constantinople par les Latins. Les Grecs enrichis par le commerce à Marseille, à Smyrne, à Constantinople, ne revenaient jamais habiter leur pays. Les familles du Phanar, élevées par les emplois que leur conférait la Porte, étaient en fait étrangères à la Grèce. Les primats reconnus et comme établis dans les diverses localités par le gouvernement ottoman n'étaient rien de plus que premiers parmi leurs égaux. Souvent ils étaient presque aussi odieux que l'autorité au profit de laquelle ils exerçaient leurs fonctions. Peu d'entre eux ont conservé leur position, et ceux-là sont les moins importants. Non seulement il n'y a point, à proprement parler, d'aristocratie en Grèce, mais le sentiment populaire n'est point disposé à en faire naître une. L'esprit démocratique, le besoin jaloux d'égalité règnent dans le pays. Les conditions y sont peu hiérarchiques. Personne ne remarque de quel étage sont montés les hommes qui ont acquis de l'importance ou du pouvoir.

Un tel état des opinions est très favorable au pouvoir royal. Une sorte d'affection et d'espérance s'attache au jeune roi, et rien ne donne force ni appui aux oppositions. Cette confiance est toute personnelle. On désire que le roi s'occupe par lui-même des affaires

du pays, et l'on semblerait craindre plutôt que désirer la faveur ou le crédit qu'il accorderait à tel ou tel ministre. Nul ne lui est recommandé par l'opinion générale. Chaque cabale est petite, sans assiette, et le roi aura d'autant plus de popularité qu'il paraîtra étranger aux influences d'intrigues et de coterie. Parmi les Grecs, aucun n'a pris encore d'importance dans le ministère. M. Zographos (1) est incontestablement un homme de finesse et d'esprit; mais il se ménage, et il s'efface comme s'il craignait de se compromettre, en prenant une trop grande part au gouvernement. Son intimité avec M. Lyons est pourtant peu conforme à ce caractère de prudence. Il est vrai qu'en même temps, il aide de son mieux M. de Rigny, à obtenir des économies.

Quant aux Bavarois, ils se sont presque tous mis en butte à l'aversion des Grecs. Ils arrivaient comme dans une colonie, avec le désir et l'espoir de faire fortune, de trouver une position beaucoup meilleure que dans leur pays. Les petits employés de Munich se faisaient donner de gros appointements à Athènes. Les lieutenants de l'armée bavaroise devenaient colonels en Grèce au détriment des hommes vaillants qui avaient soutenu la guerre de l'Indépendance. Un seul de ces étrangers avait mérité une juste considération. M. de Rudhart était un homme de bien. Mais son caractère et son esprit sans aucune flexibilité et ne pouvant transporter en Grèce les minutieuses habitudes de son administration allemande, rencontrant à chaque pas des obstacles qui lui étaient nouveaux, il s'est

(1) Ministre d'État de la maison royale et des affaires étrangères. C. B.

bien vite découragé et n'a plus pensé qu'à s'en aller.

Depuis son retour, le roi s'est consciencieusement appliqué aux affaires. Malheureusement les papiers s'accumulent sur son bureau, les décisions se font attendre. Il lui faudrait un cabinet particulier bien composé, avec un ou deux secrétaires de position secondaire, mais actifs et capables. Il n'a point ce secours, qui conviendrait à sa situation aristocratique.

Au total ses chances semblent assez bonnes. On ne voit aucun danger grave le menacer. Il pourra se tromper dans les affaires et choisir parfois assez mal les hommes. Probablement le bien se fera lentement. Les progrès se feront beaucoup attendre, autant à cause de l'état du pays que par l'incapacité du gouvernement. Mais aucun principe de convulsion ne se laisse apercevoir. L'universelle lassitude d'un peuple épuisé, le besoin de songer aux intérêts privés, le défaut de population, sont des garants de tranquillité. Les subdivisions d'un pays qui n'a jamais eu d'unité sont aussi un moyen de force pour le gouvernement. Les îles, la Morée et la Roumélie ont des intérêts et des mœurs dissemblables et ne se tiennent que par un patriotisme commun. Si un soulèvement éclatait en un lieu, ce serait peut-être un motif pour que, ailleurs, le roi rencontrât beaucoup de dévouement. C'est ce qu'on a éprouvé lorsqu'il a fallu faire marcher des Rouméliotes contre une insurrection en Morée. Ils s'y sont portés vivement. Sous le rapport militaire, c'est parmi eux que le gouvernement se procurera toujours le plus de ressources.

Cependant il faut se garder de croire que le roi Othon puisse exercer un pouvoir absolu. Peut-être la Grèce est-elle encore incapable de se gouverner elle-

même, de trouver des garanties dans un mécanisme constitutionnel. Ce n'est pas à dire pour cela qu'elle puisse être régie selon la fantaisie d'un souverain. La force des choses et le plus simple bon sens lui imposent de certaines conditions.

La plus essentielle, c'est l'économie. Les Grecs payent déjà plus d'impôts que sous le joug des Turcs. Ils le savent fort bien et le disent. En même temps, les circonstances commerciales ne sont point encore devenues meilleures. L'époque des sacrifices se prolonge et les bienfaits de l'indépendance tardent à se manifester. Cependant elle est chère aux Grecs. Aucune classe ne pense qu'elle soit payée à un trop haut prix. Mais il faut s'arrêter dans la voie des impôts. Le mécontentement n'a point commencé. Il arriverait très vite, si les dépenses publiques devaient accroître les perceptions. Le danger que pourraient avoir des institutions représentatives parmi un peuple ignorant et inexpérimenté est évidemment moindre que le danger de la prodigalité et du désordre des finances. Les mœurs, comme la situation de la Grèce, réprouveront longtemps encore le luxe d'une cour et le taux élevé des traitements. La surveillance sévère de l'administration est aussi indispensable. Très facilement on verrait se développer l'habitude des abus et des malversations.

Une autre nécessité du gouvernement grec, c'est d'être exercé avec douceur, et même avec une sorte de laisser aller. Trop de rigueur dans l'exécution des lois, dans la répression des fautes, serait en désaccord avec le caractère grec. Sous ce rapport, le roi Othon paraît être soit par nature, soit par politique, dans une juste mesure.

Le système d'impositions à établir en Grèce mérite une attention sérieuse. La richesse du pays ne pourra provenir que de l'exportation des produits agricoles. La Grèce, peut, avec le temps, devenir un centre d'abondante production pour les raisins, les vins, les huiles, la soie, les oranges, les figues, le tabac. Des lois de douanes conçues dans un esprit de prohibition, avec la fausse vue de protéger des fabrications, arrêteraient tout progrès. Déjà, à travers la misère du pays, on peut voir se développer l'industrie agricole. Planter des oliviers ou des mûriers exige du temps, des soins, comporte des aléas. Augmenter le nombre des bestiaux demanderait aussi des capitaux. La culture de la vigne est plus facile, moins coûteuse et donne plus promptement un revenu. Elle s'accroît rapidement, de même que l'exportation des raisins de Corinthe.

Le commerce ne se fait encore qu'avec des petits capitaux, sans aucune habitude d'association, avec prudence et parcimonie. Il n'y a de grands négociants qu'à Constantinople, Smyrne et Marseille. Encore n'ont-ils pas l'esprit d'entreprise et de hardiesse du commerce anglais. Jusqu'ici ce ne sont pas les relations avec la France qui semblent destinées à influer sur la prospérité de la Grèce. Là, comme dans tout le Levant, notre commerce et notre navigation sont en notable infériorité.

Mais, par compensation, les influences morales de la France sur la Grèce sont vraiment remarquables. Outre le souvenir de ce que nous avons fait pour l'indépendance de la Grèce et de la complète sympathie qui unissait les Français dévoués à cette cause avec leurs compagnons d'armes, les progrès rapides de l'instruction en Grèce répandent la connaissance de

notre langue, la lecture de nos livres, l'effet de nos opinions. Nos codes sont ou vont être adoptés. Ils servent de base à l'enseignement du droit, étude favorite de l'Université d'Athènes où se porte de préférence l'émulation des jeunes gens.

Ainsi tout ce que notre gouvernement fera pour la Grèce, les égards qu'il lui témoignera, l'affection dont il lui donnera des preuves, le soin qu'il prendra de ses intérêts, son attention à la préserver de l'influence dominante de l'Angleterre ou de la Russie, seront autant de semences déposées dans un sol favorable. Nous avons trop longtemps négligé les affaires de la Grèce. Nous avons laissé son administration dans le désordre et la profusion. Nous l'avons livrée aux Bavarois. Maintenant nous travaillons à réparer des maux que peut-être nous aurions pu prévenir. Si nous retombions dans l'incurie, la Grèce en souffrirait davantage. Elle aurait moins de ressources et de courage pour améliorer sa situation. Et en succombant aux périls qui bientôt la menaceraient, elle pourrait créer des embarras sérieux à toute l'Europe.

Odessa, 22 août 1838 (1).

Conformément aux instructions de Votre Excellence, je me suis surtout occupé à Constantinople d'apprendre de mon mieux tout ce qui peut se rapporter à cette situation de menace et d'inquiétude où l'indépendance du pacha d'Égypte tient l'Orient. J'ai trouvé, contre mon attente, que les dernières manifestations du pacha, que ses discours aux consuls dont les

(1) Dépêche officielle non numérotée.

puissances de l'Europe ont pris récemment quelque souci, n'avaient excité que peu d'alarmes à Constantinople et parmi le commerce de l'Orient. Personne ne suppose que le pacha risque aucune entreprise considérable tant que la France et l'Angleterre lui signifieront que leur volonté s'y oppose. Or la Porte n'a pas un motif pour croire que ces deux puissances désirent sa ruine, que depuis cinq années elles sont manifestement occupées de prévenir. Mais si le maintien de l'état présent ne satisfait point le pacha, le gouvernement ottoman a sujet d'en être encore plus mécontent, de le supporter plus impatiemment. Être ainsi dépouillé, bravé insolemment, sans cesse menacé, n'avoir aucun moyen de se faire obéir et respecter, compose une situation irritante. En même temps elle est provisoire, ne présente aucune sécurité. Ce qui a été réglé en 1833 n'est pas un arrangement, c'est un expédient éphémère qui ne peut inspirer la résignation à aucune des parties et ne promet pas un lendemain.

Il n'est donc besoin de supposer aucune suggestion, aucune intrigue étrangère pour expliquer comment la Porte n'a pas une autre pensée que de sortir d'une telle humiliation, de se relever un peu d'un tel abaissement. On conçoit que ce soit le but de tout ministre, et la passion unique, l'idée fixe du Grand-Seigneur. Il dépend d'une des grandes puissances de précipiter le gouvernement ottoman dans quelque exigence folle, dans quelque agression téméraire, en lui faisant espérer son appui. Les esprits sont ouverts à toute sorte d'illusions. La politique de l'Europe est mal connue à Constantinople. On pourrait légèrement s'engager dans des périls évidents et

amener ainsi les grands embarras que tous les cabinets redoutent.

Jusqu'ici la France, pas plus que l'Angleterre ou la Russie, n'a joué avec une chance si périlleuse. Le maintien du *statu quo* a paru leur volonté unanime et sincère. Car je ne compte pour rien le langage plus flatteur pour la Porte, plus hostile contre le pacha, que lord Ponsonby s'était pris à tenir pendant que j'étais à Constantinople. Il voulait arriver promptement à la conclusion du traité de commerce et cherchait à faire honneur de cette transaction à l'influence anglaise, en même temps qu'à obtenir un succès personnel. Cette petite manœuvre ne comportait rien de positif ni de sérieux.

Mais ce qu'il faut se demander, c'est si les cabinets européens montrent une prévoyance suffisante en bornant tous leurs efforts à maintenir une situation dont la durée est impossible et que chaque jour on craint de voir se détraquer.

Si le pacha accomplissait une œuvre durable, s'il mettait en voie de civilisation les peuples d'Égypte et de Syrie, on pourrait sans doute trouver un grand intérêt à favoriser ses desseins, à consolider sa puissance. Mais il n'a emprunté l'habileté administrative de l'Europe que pour exploiter avec plus de profit le travail de ses malheureux sujets; il a augmenté en eux l'aversion pour un état social plus avancé. Il est le propriétaire impitoyable d'une population de serfs, et non pas le souverain d'un État politique. En outre j'ai vu que, dans le Levant, on était universellement convaincu que, même avec le consentement de la Porte, même avec l'appui de l'Europe, il était impossible de croire à l'hérédité de la puissance et de l'admi-

nistration du pacha. Son fils n'a point les mêmes qualités que lui, et l'on a lieu de penser que l'armée et les populations seraient loin d'accepter unanimement l'avènement héréditaire d'Ibrahim.

S'il en est ainsi, ce que je ne saurais affirmer, — car c'est en Égypte et en Syrie mieux qu'à Constantinople qu'on peut en être informé, — les puissances de l'Europe ne font que retarder la catastrophe. Elles conservent un état de choses, mauvais en lui-même et qui s'écroulera le jour prochain où finira la vie d'un vieillard.

Considérons d'un autre côté les effets de cette politique provisoire sur l'empire ottoman, en admettant que sa conservation soit d'un intérêt général, voulue avec sincérité, démontrée par d'évidents motifs. On laisse le pacha entretenir et accroître des armées formidables de terre et de mer. Ces armées ne peuvent avoir une autre destination que de menacer l'empire ottoman.

Il a fortifié Acre, qui lui assure la possession de la Syrie; il a armé les passages du Taurus, de façon à se donner la facilité d'une invasion, sans avoir à redouter une guerre. En un mot on a mis Constantinople à sa merci. L'Europe seule préserve la Turquie d'être frappée au cœur. On veut qu'elle subsiste et on a tout arrangé pour qu'il lui soit impossible de se défendre.

Cependant, tout abaissée qu'elle est, la Porte ne peut complètement renoncer à elle-même. Elle aussi construit des vaisseaux et entretient une armée. Là se dissipent inutilement ses dernières ressources. Là elle achève sa ruine, sans pouvoir raisonnablement espérer que ses moyens de défense égalent les moyens d'attaque du pacha.

Cet état d'armements et de menaces réciproques met sans cesse à la merci du hasard le maintien du *statu quo* désiré par l'Europe. Dans ces promenades des escadres turque et égyptienne dans le voisinage de leurs armées, une rencontre imprévue, la témérité d'un commandant, un élan de haine ou de vanité nationale peut, d'un moment à l'autre, allumer la guerre et détruire soudainement l'effet de toutes les prohibitions des puissances. Un propos du pacha, la sortie de sa flotte ou de la flotte turque, tient en éveil tous les cabinets et les oblige à des précautions, à de coûteuses démonstrations.

En outre, si nous nous rendons bien compte de la situation intérieure de la Turquie, nous resterons convaincus de ce que la conduite des gouvernements européens offre d'inconséquent et de contradictoire. Depuis sept ou huit ans, tout a changé dans l'empire ottoman. Un voyageur qui aurait vu Constantinople dans les premières années du règne du sultan Mahmoud n'en reconnaîtrait plus l'aspect. Il ne ressemble que bien peu à l'image qu'on a pu s'en faire d'après l'histoire ou les relations de voyages. Cette réforme, commencée par la sanglante exécution des janissaires, envahit de jour en jour davantage toute la constitution politique, sociale, religieuse même du peuple ottoman. Ces hommes si orgueilleux, si intolérants, dont le jugement et les opinions avaient tant de hauteur et de dédain pour l'Occident, en sont venus successivement à ne plus avoir nulle confiance en eux-mêmes, à avouer humblement la supériorité de l'Europe, à reconnaître que leur premier besoin est de l'imiter, et ce n'est pas la vue d'un souverain homme de génie. Mahmoud n'est grand ni par le ca-

ractère ni par l'esprit, il n'y a rien en lui de Pierre Ier. Ce n'est pas non plus l'habileté d'un ministre qui a conçu de tels projets, le sultan en a changé souvent et n'en a pas encore trouvé un qui ait pu acquérir une véritable prépondérance. C'est l'opinion du peuple entier ; c'est un sentiment qu'on rencontre dans toutes les classes. Le sultan n'a voulu modifier que l'habit militaire ; nulle obligation à cet égard n'est imposée qu'aux soldats, et pourtant on aperçoit à peine quelques turbans à Constantinople. L'aversion pour les étrangers, autrefois si marquée, n'est plus sensible aujourd'hui. Il y a vingt ou vingt-cinq ans qu'un envoyé russe, ayant obtenu un firman pour visiter les mosquées, fut poursuivi à coups de pierres par la populace. Maintenant tout voyageur obtient facilement cette permission et contente sa curiosité sans émouvoir un musulman. Je suis entré dans les principales mosquées, entouré de tous les voyageurs en ce moment à Constantinople, et je n'ai pas remarqué que notre présence produisit une impression fâcheuse. Toutes les observances sont éludées ou négligées. Le sultan boit du vin de Champagne et beaucoup. Ses ministres ont la prétention de vivre à l'européenne. Dernièrement la femme du ministre des affaires étrangères a envoyé à l'ambassadrice de France et aux autres femmes du corps diplomatique des billets d'invitation au nom de « Madame Reschid-Pacha » et leur a donné un grand déjeuner servi, autant qu'il était possible, comme à Paris ou à Londres.

Je rapporte ces minuties à Votre Excellence, parce qu'en fait de mœurs des symptômes de cette sorte sont souvent très significatifs et que les mœurs montrent

dans quelle voie se trouve une nation, beaucoup mieux que des règlements officiels qui pourraient prouver seulement une volonté du gouvernement.

Mais il est plus facile de porter une redingote au lieu d'un cafetan et de boire du vin que de changer les habitudes d'une administration arbitraire, vénale et déréglée. Emprunter à l'Europe le bon ordre et la justice légale, demande une volonté éclairée et suivie. De la part des Turcs la réforme est un besoin généralement senti; de la part du sultan elle semble encore une fantaisie despotique, inégale et mobile. Toutefois, il y a effort et même progrès vers un état de choses plus raisonnables. Pendant que j'étais à Smyrne, le capitan-pacha, au grand étonnement de toute la ville, a refusé les présents d'usage qui lui ont été offerts. C'était par ordre du sultan. On s'occupe à réprimer ces sortes d'exactions. Les avanies deviennent plus rares; le commerce jouit d'une plus grande sécurité. Quant à l'administration proprement dite, les perceptions, les dépenses, les marchés, les fournitures continuent à se faire avec le plus complet désordre. Le choix des personnes est encore sans discernement, sans gradualité hiérarchique, sans distinction de carrière. Enfin on peut affirmer qu'au total, ce mouvement de réforme n'a encore eu pour résultat que d'énerver la puissance ottomane, de lui ôter son ancienne et nationale énergie, sans la remplacer par la force régulière des monarchies européennes.

C'est à accomplir cette transition nécessaire, à réussir dans ce travail intérieur que les cabinets devraient aider le gouvernement ottoman. Il n'y a plus à songer à lui, comme puissance entrant pour quelque chose dans la balance: c'est un État à tenir en

tutelle comme la Grèce, à entourer de protections, à guider par de sages conseils. Ce ne peut plus être une alliance, mais une clientèle. Il doit surtout être considéré sous le rapport du commerce. Y trouver des débouchés ; y procurer des conditions avantageuses à nos négociants; y obtenir sécurité complète pour les étrangers qui viennent s'y établir, et ce qui est tout près d'être accordé, l'égalité entre les sujets de toute race et de toute religion : en un mot, peu à peu et par progrès de mœurs et de prospérité, rendre européenne la Turquie, voilà ce qu'indique la vraie politique. C'est une œuvre qui profitera à toutes les puissances. Aucune n'a intérêt à s'y opposer.

La première condition, pour entrer dans cette voie, serait de rassurer la Porte, de lui épargner d'énormes dépenses, de lui montrer qu'on songe à son avenir et qu'on ne songe pas seulement à la conserver jusqu'à nouvel ordre.

M. l'amiral Roussin avec qui, ainsi que peut le supposer Votre Excellence, j'ai longuement traité ce sujet, y porte toute la droiture de son esprit et voudrait que, par une action prompte, directe, efficace, on mît un terme à cet état permanent d'hostilité entre la Turquie et l'Égypte. Il ne voit pas pourquoi tant d'égards et de ménagements pour le pacha. Lui enjoindre de cesser ses armements, régler ce qu'il pourrait entretenir de troupes et de vaisseaux, faire démolir les fortifications de Saint-Jean-d'Acre et les travaux exécutés aux débouchés du Taurus, semble à l'ambassadeur la conséquence directe et naturelle de l'intention où nous sommes d'arrêter la dissolution imminente de l'empire ottoman. Cette façon de voir est partagée par les négociants français établis à Cons-

tantinople Elle est pour le moment le thème de lord Ponsonby et il se flatte que les stipulations du traité de commerce, l'abolition des monopoles, l'égalité de taxe entre les Turcs et les rajahs, la suppression des tarifs intérieurs, non seulement hâteront les progrès de la Turquie vers un meilleur ordre, mais lui vaudront préférence et protection de la France et de l'Angleterre.

A ces projets se présente une objection que je faisais à M. l'amiral Roussin, et à laquelle il n'avait pas une réponse assurée. C'est que les grandes puissances de l'Europe, même en leur reconnaissant le commun et sincère désir de préserver l'existence de l'empire ottoman, ne sont nullement d'accord sur le mode de patronage qui doit être exercé et conservent les unes envers les autres une méfiance qui empêche toute résolution concertée. Si l'une menace le pacha, une autre ne saisira-t-elle pas cette occasion pour augmenter son influence en Égypte et n'encouragera-t-elle pas ainsi la résistance du pacha? D'où il serait à craindre que toute détermination tranchante et décisive prise par un des cabinets ne devînt précisément ce qu'on veut éviter, une chance de dissentiment et de rupture. Au moins faudrait-il qu'il y eût accord complet, volonté catégoriquement concertée entre la France et l'Angleterre et cette harmonie doit sembler à l'amiral Roussin, plus qu'à tout autre, difficile à établir, s'il en juge par ses rapports avec lord Ponsonby.

Il se présentera peut-être une occasion où les deux puissances pourront faire sentir au pacha le poids de leur autorité. Si le traité de commerce est conclu avec la Porte, en droit il serait obligatoire pour l'Égypte, comme pour toute autre province. Or, s'il prescrit

l'abolition des monopoles et la liberté du commerce, il se trouvera directement contraire au mode de commerce suivi par le pacha. Voudra-t-il s'y conformer? La chose est au moins douteuse. Sa résistance sera-t-elle sanctionnée par nos complaisants procédés? Imposerons-nous à la Porte des stipulations qui, favorables peut-être à la prospérité générale du pays, commenceront évidemment par diminuer ses revenus? Et en même temps, permettrons-nous que le pacha nous porte le dommage de se refuser à un traité qui nous est avantageux et qui devrait faire loi pour lui? Ce serait encore un coup funeste porté à l'empire ottoman, encore une preuve de connivence ou du moins de faiblesse dans nos rapports avec le pacha. Alors la Porte, dans son désespoir, pourrait se tourner entièrement vers la Russie. Car il faut bien savoir que le sultan est prêt à se livrer complètement, sans réserve et sans prévoyance, à la puissance européenne qui lui promettra son appui contre Méhémet-Ali.

Sans connaître assez le Levant, que j'ai à peine entrevu, sans savoir suffisamment quels sont nos rapports avec l'Angleterre ou les autres puissances, il m'est impossible de concevoir une opinion absolue et affirmative sur les déterminations politiques qu'il conviendrait d'adopter. Au point de vue où se trouve placé M. l'amiral Roussin, il doit nécessairement penser que la conduite de notre cabinet n'a pas toute la prévoyance et toute la fermeté désirables. La conservation de l'empire ottoman étant notre but, il est amené à en indiquer les conditions. Je n'ai point à donner mon avis, mais seulement à dire ce que j'ai vu et entendu. Votre Excellence appréciera le plus ou moins d'exactitude de mes observations. Mais

je terminerai en appelant toute votre attention et votre prévoyance sur les conséquences possibles du traité de commerce qui semblait prêt à se conclure, lorsque j'ai quitté Constantinople.

A M. GUIZOT.

Odessa, 31 août 1838.

Le *Journal des Débats* m'a apporté, pour nouvelles de vous, un beau morceau sur la tâche commune proposée à la religion catholique et à la religion protestante; ce sont de raisonnables et nobles pensées. Me permettrez-vous une objection contre la philosophie mise de pair avec les deux communions ? A-t-elle des moyens d'action analogues ? Réunit-elle les hommes par un lien et ne les laisse-t-elle pas individuels et isolés ? Si elle est une doctrine vivante, l'harmonie morale que vous conseillez ne peut s'établir entre elle et les religions puisque leur principe fondamental est différent. Si elle n'est qu'une disposition générale de beaucoup d'esprits, ce n'est rien de plus que l'indifférence, et elle encourt votre juste anathème.

Deux ans sans nous voir, c'est bien long. Écrivez-moi quelquefois ; parlez de vous, de vos occupations, de vos projets, de vos vues, et encore plus de ce qui vous est intime, des pensées et des affections qui peuvent consoler votre âme tendre quoique forte.

Mille vieilles amitiés.

DE LA DUCHESSE DE TALLEYRAND.

Rochecotte, 25 septembre 1838.

Votre lettre d'Odessa est venue me chercher à Bonnétable (1). Savez-vous ce que c'est que Bonnétable? C'est un lieu singulier d'aspect. Il est arrivé aux Luynes par cette duchesse de Nemours, princesse de Neuchâtel, dont il me semble que Saint-Simon fait un étrange portrait. Ce vieux et sombre manoir, centre d'une terre considérable et de bois admirables, appartient à la veuve de Mathieu de Montmorency; elle y vit dans les habitudes les plus simples et les plus austères, pleurant trois générations, celle de ses parents, celle de son mari, celle de ses enfants et arrière-petits-enfants. Elle a survécu à tous et distribue son immense fortune aux pauvres. Elle m'a représenté cette veuve chrétienne dont parle saint Jérôme, et dont le siècle n'offre aucun autre exemple. Au lit de mort de sa belle-mère elle m'avait engagé à l'aller voir dans le Maine; cette faveur trop rarement accordée ne pouvait qu'être comptée avec reconnaissance, et je viens de passer trois jours chez elle qui ne ressemblent à rien dans ma vie. Je ne m'y suis pas déplue et je m'y suis au contraire trouvée plus en quiétude que je ne l'avais été depuis longtemps. Ici beaucoup de souvenirs douloureux m'ont fait encore plus sentir le vide qui s'est si douloureusement placé dans mon existence. Ce sera encore pire à Valençay, où je me dispose cependant à passer en retournant à Paris. Il y a en moi quelque chose qui me pousse vers ce dernier asile de celui qui a tenu tant de place dans ma vie. Je ne ferai qu'y

(1) Dans le département de la Sarthe. C. B.

entendre une messe et achever une prière et puis je remonterai en voiture.

Je suis décidée à n'avoir à Paris qu'un pied-à-terre convenable pour les mois de grand hiver. Mon véritable *home* est ici ; cela m'y décide à m'y installer complètement; à y faire construire une bibliothèque et une chapelle ; je m'en occupe en ce moment. Vous viendrez voir toutes mes créations quand une fois sorti des affaires vous donnerez du temps à vos amis, à moi en première ligne, je le dis sans discrétion, sans hésitation ; car ma dette est ancienne, mon isolement fort grand, ce qui me rend plus nécessiteuse d'amitié et plus touchée de celle qui m'est donnée, parce que nous nous comprenons fort bien, que nous avons goût, confiance, abandon l'un pour l'autre; enfin parce que cela me fera tant de plaisir. Vous me raconterez ici la Grèce, l'Asie, et cette Russie qui n'est point encore Europe.

DU BARON PASQUIER.

Paris, 28 septembre 1838.

J'ai surtout besoin de vous écrire pour m'affliger avec vous de la cruelle perte que nous venons de faire. C'est un des coups les plus mystérieux et les plus fatals qui ait jamais pu frapper un excellent homme, une famille et une société tout entière. La pauvre duchesse de Broglie nous a été enlevée à la suite d'une maladie qui n'avait d'abord donné aucune inquiétude et dont le terrible dénouement nous est tombé comme la foudre. Elle ne pouvait attendre cette foudre, ni être plus aimée, plus digne de l'être, et laisser après elle un plus grand vide. Mon Dieu! pourquoi faut-il que les plus

nécessaires, les plus dignes d'être regrettés partent si souvent les premiers? Hélas! voilà donc que de toutes les descendances immédiates de madame de Staël, de cette étoile qui a tant brillé sur notre horizon, il ne reste plus qu'un être débile (1)! La pauvre raison humaine a bien de quoi se confondre devant ces rigoureux décrets d'en haut. Le pauvre duc de Broglie a dû arriver ici hier soir, et je vais y courir aussitôt cette lettre fermée.

Vous avez dû faire un bien beau, bien curieux voyage, et qui ajoutera beaucoup à la somme déjà si grande de vos idées et de vos réflexions; je vous en porte envie, et si ces facilités de voyage avaient existé de mon temps, j'en aurais, certes, bien profité, mais je suis enchaîné à présent par les plus lourdes et moins serviables chaînes, celles de la vieillesse.

Des nouvelles, vous en voudriez, n'est-ce pas? Mais vous venez de passer aux lieux qui vont peut-être en être la plus grande source, et ce que vous avez puisé de précieux à Constantinople doit mieux valoir que mon peu de positif. Ce que nous avons de mieux dans ce moment, c'est la clôture de la sotte affaire de celui qu'on appelle le prince Louis. Il a pris enfin son parti d'évacuer la Suisse qui était aussi déraisonnable que lui à peu près, ce qui n'est pas peu dire. Mais enfin l'un et l'autre ont senti que la partie est pour eux par trop forte à jouer, car ils avaient contre eux toute l'Europe.

Ce qui est plus sérieux, c'est la querelle du roi de Prusse avec le pape. On la croyait un peu calmée, mais voilà une allocution du souverain pontife qui

(1) Alphonse de Rocca, dont l'état de santé était des plus précaires. C. B.

prouve le contraire (1), et il est impossible que les gens sensés, amis de toutes les paix, ne regrettent vivement qu'une pareille cause de discorde dans les esprits ait été soulevée, car les dissensions religieuses sont, de leur nature, les plus longues souvent, et presque toujours les plus difficiles à apaiser. Cependant le roi qui règne en Prusse est si sage, d'une expérience si consommée et le souverain pontife a aussi, depuis son avènement, donné tant de gages de sa prudence, qu'il faut bien espérer que de si bons, de si hauts esprits finiront par s'entendre.

(1) Le pape venait de protester de nouveau, dans le consistoire du 7 septembre, contre l'expulsion de l'archevêque de Cologne et contre l'attitude du gouvernement prussien vis-à-vis de l'archevêque de Posen, qui professait sur les mariages mixtes les mêmes doctrines que l'archevêque de Cologne.

Les curés catholiques, en unissant deux époux de cultes différents, devaient-ils s'enquérir de la religion dans laquelle les enfants à naître seraient instruits, et l'engagement de les élever dans la religion catholique pouvait-il être exigé comme condition de la célébration du mariage? Telle était la question posée depuis un an et qui suscitait une si vive agitation en Allemagne. Le gouvernement avait voulu forcer les prêtres catholiques à consacrer les mariages mixtes sans stipuler aucun engagement de ce genre et l'archevêque de Cologne n'avait même point consenti à maintenir les divers accommodements tolérés depuis un certain temps en cette matière. Le gouvernement prussien finit par déclarer que le refus de l'époux catholique de prendre un tel engagement ne l'exposerait pas à une censure ecclésiastique, mais que, d'un autre côté, le prêtre, en ce cas, ne saurait être forcé de célébrer le mariage dans le rite catholique. C. B.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 30 septembre 1838.

Mon cher ami, je viens de déchirer trois lettres qu'à diverses époques j'ai commencées pour vous. Vous n'imaginez pas à quelle vie j'ai été condamné pendant cet intervalle de session. Je ne puis m'empêcher de voir une volonté de la Providence dans la force de l'âme et du corps que j'ai eue pour la supporter. Mais, avant de vous parler d'autre chose, j'ai besoin de m'épancher avec vous sur cette mort si inattendue, si prématurée, si cruelle. Il n'a tenu qu'à cette femme si rare et si charmante de me mettre au nombre de ses meilleurs et plus vrais amis. Je l'aimais, je l'appréciais à l'égal de nulle autre. Elle avait été mêlée à toute ma jeunesse, et son souvenir vivra toujours dans mon cœur. Mais pour vous, cher ami, cette perte est bien douloureuse et j'ai pensé tout de suite à vous, quand ce terrible coup est venu à éclater. Que reste-t-il de madame de Staël maintenant? Et M. de Broglie!... Je ne me figure pas ce qu'il va devenir. Il est revenu à Paris depuis avant-hier. Il m'avait annoncé son retour par quelques lignes en réponse à un mot de moi. Je suis passé chez lui et l'on m'a dit à sa porte qu'il n'avait vu personne.

Je vous disais, en commençant cette lettre, que j'avais eu un rude intervalle de session. D'abord, aussitôt que la session des Chambres se termine, celle des journaux s'ouvre. C'est-à-dire celle de la calomnie et de la diffamation. Rien ne pourrait vous donner l'idée de la boue que les journaux de M. Thiers, ceux de la doctrine et de la vraie gauche ont jetée tous les

jours sur le roi et sa famille, sur le ministère et surtout sur moi. M. Duvergier l'a dit, m'assure-t-on, avec ce genre de candeur qui lui est propre : « Je sais fort bien » que tout cela n'atteint pas même M. Molé au talon, » mais il en reste toujours dans l'opinion publique » quelque chose; il faut à tout prix le dégoûter, le » décourager, et pour cela entamer cette considé- » ration morale dont il jouit et qui fait sa force. »

Mon cher ami, si ce sont là d'honnêtes gens, je me suis bien trompé sur le bien et le mal depuis que je suis au monde. Heureusement les méchants n'ont pas le secret d'un homme de bien : ils ne savent pas que le courage ni la force ne manquent jamais à un tel homme pour les combattre, tant qu'il croit de son devoir de le faire. Ils le verront à la tribune dans quelques mois; ils m'y retrouveront le front haut, prêt à soutenir la lutte et à leur répondre avec autant de calme que de fermeté. Je vous le répéterai, cher ami, je suis peu secondé, mes collègues ne prennent pas assez les affaires à cœur. Depuis le mois de juillet, j'ai porté à peu près seul le fardeau; on ne songeait qu'à se reposer, les ministres étaient à la campagne et les ministères à peu près fermés. Pour moi je ne me suis donné qu'un seul dimanche que j'ai consacré au Marais, et deux heures m'ont manqué pour vous écrire. A l'intérieur le procès de Perpignan (1), si mal gouverné, la levée de

(1) Le marquis de Brossard, maréchal de camp, avait comparu le 2 septembre, devant un conseil de guerre réuni à Perpignan, sous l'inculpation de s'être rendu coupable, dans l'exercice de ses fonctions à Oran : 1° de concussion; 2° de tentative de corruption de fonctionnaires ; 3° d'immixtion dans des affaires incompatibles avec sa qualité ; 4° de proposition de complot pour faire armer les habitants

boucliers du conseil général de la Loire-Inférieure contre le préfet, la question du sucre et celle des lins qui tiennent en fermentation tant de villes, tant de départements. Au dehors, l'Espagne qui, de nouveau, devient embarrassante, le blocus d'Amérique, la Suisse, la Belgique, l'Orient.

En Suisse, nous avons gain de cause, nous avons raison du verdict de Strasbourg, nous avons épuisé les conséquences de la condamnation par la Chambre des pairs de la brochure (1), et établi une jurisprudence politique à l'égard de tous les prétendants. Je craignais que Louis Bonaparte n'attendît la décision de la Diète; au lieu de cela il a reculé devant elle. Il est heureux, sans doute, que nous n'ayons pas eu besoin de recourir à la force, mais nos troupes et nos populations frontières ont montré tant d'ardeur, que je crains qu'elles ne

contre l'autorité royale. Il fut acquité sur tous les points, sauf sur le troisième et condamné de ce chef à six mois de prison. Cet arrêt avait été cassé en revision le 10 septembre. Le général de Brossard se présenta en conséquence devant un nouveau conseil de guerre qui rendit le 27 juin 1839 un verdict négatif sur toutes les questions posées. C. B.

(1) François Laity, ancien lieutenant de pontonniers, avait, dans une brochure intitulée *Relation historique des événements du 30 octobre 1836*, fait l'apologie de l'attentat de Strasbourg. Le traduire devant la Chambre des pairs « pour provocation, non suivie d'effet, au crime prévu par l'article 87 du code pénal ainsi que pour attaque contre le principe et la forme du gouvernement dans le but d'exciter à sa destruction » et obtenir de cette haute cour une condamnation parut le meilleur moyen de remédier aux conséquences de l'acquittement de Strasbourg. F. Laity fut condamné le 11 juillet à cinq ans de détention et dix mille francs d'amende. C. B.

regrettent cette occasion de donner une leçon à la Suisse.

Nos blocus d'Amérique seraient depuis longtemps terminés si mes instructions avaient été suivies.

Notre plus grave affaire est celle de la Belgique; tout le monde a grand intérêt à la terminer. Tant qu'elle dure, une guerre toute révolutionnaire peut en sortir. La France ne peut soutenir que ce qui sera accepté par le roi Léopold, et le roi Léopold ne peut accepter que ce qui ne soulèvera pas contre lui les peuples qu'il gouverne. Il faut donner à la cession des portions du Limbourg et du Luxembourg un passeport, c'est-à-dire alléger notablement la fardeau de la dette pour la Belgique. Plus on attendra, plus la solution sera difficile. Le parti catholique, en Belgique, est le plus ardent sur la question du territoire, et la Prusse ne doit pas oublier que les catholiques de ses provinces Rhénanes sont, en ce moment, bien mal disposés pour elle.

Je ne suis pas accoutumé, cher ami, à recevoir des dépêches comme celles que vous m'avez écrites de Constantinople et d'Odessa pour charmer votre quarantaine; la lecture m'en a paru si intéressante et si agréable que je les ai montrées. Mais ce traité Ponsonby dont le moment a été si singulièrement choisi peut embraser l'Orient. Le pacha a dit à Cochelet (1) qu'il ne s'y soumettrait pas, tandis que lord Palmerston a écrit à Sébastiani qu'on saurait bien forcer le pacha à s'y soumettre. De son côté, le comte Boutenieff s'est écrié chez Roussin que c'était la guerre. Celle-là, du moins, ne dégénérera pas en guerre de principe, et avec de la prudence, la France pourrait y jouer un

(1) Notre consul général à Alexandrie. C. B.

assez beau rôle, quoique peut-être peu guerroyant.

En relisant le petit mot particulier que vous aviez joint à vos dépêches, j'y vois que, préoccupé comme moi de cet Orient qui grossit tous les jours, vous me dites : *La politique au jour le jour ne suffit plus, et vous pourriez, avec l'Angleterre, faire beaucoup de choses.* L'Angleterre, mon cher ami, c'est lord Palmerston, et lord Palmerston est tout occupé, avant tout, de se maintenir sachant quelles formidables attaques lui préparent les *tories* pour la session prochaine.

Vous me parliez aussi de la visite mémorable que j'ai reçue à Champlâtreux. Jamais le toit de mes pères n'avait reçu plus d'honneur. Quand nous nous reverrons, je vous conterai le détail. Le roi et toute sa famille m'ont traité comme leur ami. Tout avait ce caractère, l'intention était manifeste, on voulait décourager sans retour les insinuations tendant à faire croire que de tout le règne on pût vouloir un autre ministre. Ce sont des paroles qui m'ont été adressées et répétées plusieurs fois. Qu'en arrivera-t-il?...Dieu en décidera! En attendant, la tâche est rude, je ne la quitterai que si l'honneur semble me le prescrire. Mais alors, vous le pensez bien, je n'hésiterai pas. Alors, mon cher ami, ce sera pour ne jamais plus la reprendre et achever en paix mes dernières années parmi mes amis et les miens. Je ne suis pas malade, mais je m'use, la soixantaine approche, mes yeux s'en vont. M. Biett veut que je me remette aux vésicatoires sur la tête pour me préparer à la session.

4 heures du soir.

Je rouvre ma lettre pour vous dire que je viens de voir M. de Lascours, qui m'a déchiré le cœur par tous les détails qu'il m'a donnés. Nous avons ensemble prononcé votre nom. C'était chez madame de Castellane, qui sanglotait pendant toute cette entrevue. L'état du pauvre Broglie m'inquiète. Les anciennes souffrances du larynx semblent vouloir se reproduire. Il va au-devant de sa fille, jusqu'à Gurcy (1), chez les d'Haussonville qui n'y seront pas et lui prêtent leur château. Le petit Albert, qui voyageait en Bretagne, n'a pu revoir sa mère. Mais c'est de Broglie lui-même qui absorbe toute ma pitié. Il n'y a pas un plus affreux malheur sur la terre que ce dédoublement de soi-même. Quant à moi, je n'y verrais pas d'autre adoucissement que la mort.

A MADAME ANISSON DU PERRON.

Saint-Pétersbourg, 19 octobre 1838.

Chère Sophie, vous savez mieux que personne quelle douleur j'éprouve, combien je me sens atteint dans la plus haute région de l'âme, quel vide dans mon cœur laissera cette intimité qui embrassait tant de souvenirs communs, tant de souvenirs sacrés pour nous deux; qui était pour moi un motif de satisfaction intérieure tant je savais le prix de l'amitié qu'elle m'accordait, elle si noble, si pure, si sainte.

J'étais accoutumé à son charme qui datait de sa

(1) Dans le département de Seine-et-Marne. C. B.

première enfance et de ma jeunesse. J'avais vu croître sa beauté, son esprit, sa raison, sa vertu. Nous étions conformes d'idées. La conversation entre nous était à cœur ouvert. Elle m'associait à ses progrès dans le bien et encourageait les miens. Voilà tout ce qui me manque lorsque dans l'ordre des âges elle devait me survivre de quinze ans. Et vous aussi vous êtes profondément affligée; c'est pour vous une perte autre que pour le commun de ses amis. Le regret sera général, sincère, sans réserve; mais nous, nous en savons bien plus sur ce qu'elle était et notre chagrin durera toujours. Rien ne peut pour nous effacer sa mémoire, parce que rien ne lui ressemble.

Vous me parlerez de ce malheureux M. de Broglie. Que peut contre un tel coup la force de son âme, et son sentiment du devoir? Il pourra rester calme extérieurement, mais sa vie est détruite. Occupations, succès, même soin de ses enfants, ce ne seront désormais pour lui que des moyens de passer le temps jusqu'au terme. Il végétera tristement dans la solitude de son âme.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 19 octobre 1838 (1).

Monsieur le comte,

En quittant le lazaret d'Odessa, j'ai passé six jours dans cette ville. Elle est curieuse à observer. D'apparence extérieure, elle ressemble complètement à

(1) Dépêche officielle N° 4.

toutes les villes de Russie. Des rues d'une extrême longueur, d'une extrême largeur, des places étendues, des maisons neuves, de grands édifices où l'on a prodigué les colonnes et les formes d'architecture, en décoration de plâtre ou de mortier. Les coutumes, les voitures, les habitudes des rues, n'ont rien non plus qui diffère de la Russie. Mais il ne faut pas longtemps pour s'apercevoir qu'on n'est point dans la vraie Russie. Il n'en pourrait être autrement. Séparée des provinces du centre par une zone de steppes à peu près déserts de cent lieues au moins de large; sans un fond primitif de population russe, mais habitée de Grecs, d'Italiens, de Juifs, de Français; privée de communication avec l'intérieur par les fleuves puisque le Dniester et le Dnieper ne la mettent en relations qu'avec la Podolie, la Volhynie, et les provinces plus polonaises que russes qui avoisinent Kiew; ayant des intérêts commerciaux sinon contraires, du moins étrangers à tout le mouvement de cet immense bassin du Volga qui constitue le corps principal de l'empire russe, Odessa est plutôt une ville sujette qu'une ville incorporée.

Le choix des gouverneurs qui se sont succédé dans cette colonie a aussi contribué à lui donner un caractère différent des provinces russes. La mémoire de M. de Richelieu y est encore présente et respectée. Sa statue domine sur le terrain élevé qui règne le long du port. M. de Langeron a passé peu d'années dans ce gouvernement. Il ne semble pas que ce fût un homme très capable. Mais son caractère était doux, ses façons sans rudesse. Son gouvernement devait continuer la tradition de son prédécesseur.

Le comte Woronzow est à Odessa depuis quinze

ans. C'est de cette période que datent les grands développements du commerce d'Odessa et le mouvement d'amélioration imprimé à la Russie Méridionale. Le comte Woronzow est né en Angleterre. Il y a été élevé. Il a très peu vécu à Saint-Péterbourg et en Russie. Ses manières, ses habitudes, ses opinions sont anglaises. Son caractère est bienveillant, facile, plein de douceur. Sans faire aucune montre d'indépendance, en gardant toujours le respect de son devoir et de l'empereur, il a une liberté d'esprit peu commune en Russie. Sa position de fortune le met aussi fort au-dessus des faveurs que d'autres ambitionnent. Il a plus d'un million de rentes. Comme il ne vient presque jamais à Saint-Pétersbourg, son grand revenu est employé dans son gouvernement. Il y tient un état considérable. Il est à la tête de toutes les entreprises, de tous les essais; il donne l'exemple de toutes les améliorations. Souvent il subvient à des dépenses publiques, lorsque l'allocation officielle est insuffisante.

En même temps, le gouvernement de M. le comte Woronzow participe aussi peu que possible à ces habitudes de discipline militaire, à cette inflexibilité sans discernement, communément considérées en Russie comme preuve de zèle, comme moyen de plaire au souverain. Le comte Woronzow a voulu qu'Odessa restât une ville commerciale, sans grands établissements militaires d'armée ou de marine. Sa police n'a rien de tracassier. On vit à Odessa avec une sorte de laisser aller et de sécurité, sans trop vive crainte de l'autorité. C'est là surtout ce qui rend le séjour de cette ville différent des autres provinces. A six cents lieues de l'empereur, avec une administration ainsi

conduite, la population, presque entièrement composée d'hommes libres, présente un aspect très européen.

Comme les rapports naturels d'Odessa sont surtout développés avec les provinces polonaises, si les choses étaient livrées à leurs cours, la ville deviendrait une capitale maritime pour le midi de la Pologne. Les familles riches iraient y passer l'hiver pour chercher quelques distractions. Les établissements d'instruction publique les y attireraient aussi. On commençait à remarquer que les Polonais y affluaient, probablement la chose n'a pas été prise en bonne part à Saint-Pétersbourg. On prétend que quelques avertissements ont été données à M. le comte Woronzow, ce mouvement de migration s'est interrompu. Mais Odessa reste une espèce d'asile pour des hommes disgraciés, pour des employés retirés et mécontents, pour ceux qui ne prétendent pas à la faveur. Ils y trouvent du repos, quelque liberté de conversation, une société restreinte, mais facile.

Il est au moins douteux que tout cela plaise à l'empereur et la prospérité de la Russie Méridionale ne suffirait point pour le réconcilier avec ce relâchement des liens de l'obéissance qui, à son gré, doit toujours ressembler à la discipline. Depuis deux ans, on répand sans cesse le bruit que le comte Woronzow quittera son gouvernement. Je ne puis rien conjecturer. L'empereur sait tolérer très longtemps des choses ou des personnes qui lui déplaisent beaucoup. Il craint de faire des mécontents. Le comte Woronzow restant en Crimée sur ses terres, ou à Odessa dans son magnifique hôtel, serait un embarras qu'on ne voudra peut-être point s'attirer. Quoi qu'il en soit, il vient de demander un congé d'un an.

Considérée comme ville commerciale, Odessa m'a semblé au-dessous de la renommée qu'elle a en Europe. Elle ne peut en rien être comparée à Saint-Pétersbourg. Il y a peu de capitaux, point de grandes maisons de commerce russes ou étrangères. Le commerce des blés y a été souvent important. Mais il est par sa nature inégal, sans régularité dans les demandes, sans constance dans les prix ; il donne lieu à des spéculations plutôt qu'à un mouvement uniforme. Aucune exportation de métaux, ni de chanvre, ni de bois. Les laines sont destinées à devenir une branche importante de négoce, à moins que quelque règlement prohibitif, pris très mal à propos dans l'intérêt des fabriques de l'intérieur, ne vienne arrêter les ventes à l'étranger.

Odessa n'est pas bien située pour le commerce d'importation. Environnée d'un vaste pays sans habitants, éloignée des fleuves, sans canaux de navigation et sans bonnes routes, elle ne peut être un centre de distribution. Cependant nos vins y trouveraient quelque débit. Ils sont grevés d'une taxe supérieure à celle qui est imposée aux vins du Danube. Les qualités supérieures, destinées à la consommation des riches, n'en demeureront pas moins sans concurrence. Mais les vins communs, que le midi de la France pourrait fournir en abondance, sont écartés par cette surtaxe.

Du reste le commerce français ne tente presque aucune spéculation d'importation. Il fait là, comme ailleurs, preuve de timidité, de lenteur, de manque de capitaux; il ne sait point profiter des occasions. On me disait, par exemple, que le moment serait sans doute favorable pour placer avantageusement des tissus de coton d'une bonne qualité moyenne. Les

Anglais se sont tellement fait concurrence les uns les autres ; ils sont arrivés, pour pouvoir livrer à bon marché à une telle infériorité de qualités, que les consommateurs demandent des marchandises meilleures et plus chères. C'est ce qu'on a remarqué aussi à la foire de Nijni.

Au total, le hasard qui a présidé au choix de cet emplacement de ville, n'a point été heureux. Le port se comble de jour en jour. L'eau manque, la culture ne saurait faire que des progrès très lents. Les défrichements, et surtout les plantations dans la steppe, présentent de grandes difficultés. La population agricole libre est sans activité; il lui suffit de vivre misérablement, elle ne travaille que pour ne pas mourir de faim. Les petits propriétaires cultivent mal. Les propriétaires riches n'ont pas de paysans attachés à la glèbe. De sorte que, hors des portes de la ville, on se trouve déjà sur la steppe. Il ne s'est point formé une banlieue cultivée et productive.

Pour me rendre en Crimée, je me suis embarqué sur un pyroscaphe russe. M. le comte Tolstoï, gouverneur par intérim, m'y a conduit et a fait arborer le pavillon français sur notre vapeur. Notre drapeau a été salué à coups de canon, à mon départ comme à mon arrivée.

Sur le pyroscaphe se trouvait M. Stirbey, ministre de la justice en Valachie, que j'avais déjà rencontré plusieurs fois à Odessa. Il est homme d'esprit, de conversation facile et agréable. Il m'a témoigné le désir de parler en détail et en confiance des affaires de son pays. Le fond de cet entretien, la pensée que M. Stirbey ramenait sans cesse, c'était l'avantage, la nécessité même pour le bien des Principautés, pour

le meilleur équilibre de l'Europe, d'en former un État indépendant sous des princes héréditaires, en un mot, de les traiter comme on a traité la Grèce. Il cherchait à donner à notre conversation un caractère positif et sérieux, à obtenir des réponses signifiantes. Je suis convenu avec lui que ce serait une chose désirable ; que la France, l'Angleterre, l'Autriche s'étaient montrées négligentes et sans prévoyance, en n'intervenant en rien dans le conflit de la Russie avec la Porte, en n'agissant aucunement sur les stipulations du traité d'Antrinople. Mais j'ajoutai que le mal était fait et qu'on ne pouvait en pleine paix, lorsque le *statu quo* est le vœu universel des peuples et des gouvernements, songer à remanier les questions de souveraineté et de territoire. De tels arrangements arrivent à l'issue des guerres, jamais lorsque tous sont et veulent être en repos craignant d'ébranler, par la moindre tentative, l'édifice de la paix européenne. M. Stirbey me répétait sans cesse que, pour obtenir un tel bienfait, les Principautés ne comptaient que sur la France. Je lui ai dit que l'institution d'un État indépendant en Moldavie et en Valachie exigerait indispensablement le concours sincère de l'Autriche. Il ne pense point qu'on y doive compter. Elle y a sans doute grand intérêt. Mais elle est si préoccupée de la crainte que lui inspire tout esprit de liberté et d'indépendance, que sa politique est subordonnée à cet ordre d'idées. Rien n'a jamais indiqué que le cabinet de Vienne pût accueillir un tel projet. J'ai répondu que le prince de Metternich était homme trop sage pour risquer de donner ombrage à la Russie par des paroles maintenant superflues, mais qu'il avait

regretté que, lors du traité d'Andrinople, on eût manqué le moment de constituer les Principautés comme État distinct. M. Stirbey allait jusqu'à dire qu'il serait facile à son pays de racheter en capital le tribut annuel dû à la Porte et voulait toujours faire aboutir la conversation à un projet actuel et exécutable. J'ai persisté à lui dire qu'il fallait ajourner de tels desseins aux occasions peut-être fort éloignées où l'Europe serait appelée à des transactions nouvelles; que, jusqu'à cette époque, les patriotes des Principautés n'avaient qu'à s'attacher à répandre la conviction que leur émancipation était une chose possible et raisonnable. Au vrai, c'est évidemment un but où nous devons tendre et un point indispensable dans les arrangements qui pourront être un jour réglés pour l'Orient.

J'ai débarqué à Galta, sur la côte méridionale de la Crimée et j'ai passé huit jours à visiter ce curieux pays. M. le général Léon Narichkine, dont j'avais beaucoup vu la famille à Saint-Pétersbourg, m'avait pressé d'accepter l'hospitalité, dans sa maison de campagne à Miskor. On ne saurait imaginer des soins plus empressés, une politesse plus recherchée, une hospitalité plus obligeante et plus magnifique. La maison tout entière était à ma disposition avec gens, cuisinier, chevaux, voitures, pendant que M. Narichkine logeait à Galta, dans une autre maison également à lui. Un poste d'Arnautes, qui sont les gardes de cette côte, prenait mes ordres. Le commissaire du district, qu'on nomme *ispravsnick*, m'accompagnait dans toutes mes courses.

Cette côte de Crimée a environ vingt-cinq lieues de longueur, depuis Balaklava jusqu'à Alouschta.

Les montagnes sont très proches de la mer et en forment pour ainsi dire le rivage. La cime est formée de rochers escarpés ; au pied commencent des pentes qui descendent jusqu'à la mer, presque toujours assez rapidement. Aucune plage, aucun sol horizontal n'occupe le bord de la mer, la pente arrive jusqu'au flot. La côte est sinueuse, découpée de caps et de baies, la chaîne des montagnes est continue, comme une sorte de muraille. Les vallées sont peu profondes et remontent vers la cime sans pénétrer dans le massif des montagnes. On peut, toutes proportions gardées, comparer la côte de Crimée à quelques aspects de la *riviera* de Gênes.

Située en espalier au midi, cette contrée jouit d'un climat doux en hiver et tempéré en été par l'air de la mer. Les productions méridionales y croissent : la vigne, le noyer, l'olivier, les lauriers, le grenadier y sont ou indigènes ou depuis longtemps acclimatés par les anciennes colonies grecques, les établissements génois du moyen âge.

Cette agréable région était, il y a trente ans encore, habitée par des Tartares qui la laissaient inculte et faisaient paître par leurs troupeaux les jeunes arbres qui restaient ainsi en broussailles, malgré leur force de végétation. Nulle route ne conduisait d'un lieu à un autre. L'impératrice Catherine visita la Crimée après la conquête, depuis lors l'on y pensait plus. M. de Richelieu avait acheté une propriété à Youzouf, dans une situation charmante, mais il ne s'était pas occupé de l'embellir ou de la rendre productive. L'empereur Alexandre, peu de jours avant sa mort, s'arrêta sur la côte, fut charmé de sa beauté et voulut absolument y avoir un jardin. On lui acquit

Orianda au moment où il expirait à Tanganrog.

C'est grâce au comte Woronzow, et surtout depuis dix ans, que la Crimée est devenue à la mode. Les grands seigneurs y ont des terrains, y ont dessiné des jardins, fait construire des maisons de campagne, planté des vignes. Le comte Woronzow, qui le premier a donné l'exemple, est propriétaire sur divers points de la côte. A Aloupka il fait construire un magnifique château. A Massandra il a des vignes et des pépinières; à Ardaniel il récolte une grande quantité de vins. Une route a été tracée, le long de la côte, et déjà elle est fort avancée. On fait venir des plants de vigne de tous les pays du monde. On a même appelé en Crimée des vignerons de Bourgogne et du Médoc.

Après quelques jours passés sur la côte, j'ai traversé la montagne par une route nouvelle et fort bien tracée pour me rendre, près de Symphéropol, dans une maison que le comte Woronzow avait bien voulu mettre à ma disposition. Au pied des montagnes, du côté du nord, commence la steppe. Symphéropol, la capitale de la Crimée, est sur la limite où finit la vallée du Salghir, lorsqu'elle se confond avec ces immenses plaines couvertes d'herbe. Les vallées tournées vers le nord n'ont pas le même climat que la côte; elles sont fort boisées et très fertiles dans leur partie inférieure. On y voit surtout de beaux vergers de pommiers et de poiriers, qui sont d'un très grand rapport; ils constituent la vraie richesse de la Crimée. Mais le pays a peu de population et ne compte que peu d'habitants autres que les Tartares. L'administration russe les laisse fort tranquilles et respecte les conditions de liberté qui leur furent pro-

mises. Ils ne doivent le service militaire que pour la défense du pays. Ils y ont été appelés en 1812, lors de l'invasion française, mais, habituellement, ils ne sont pas soumis au recrutement. Jusqu'ici ces Tartares conservent leur religion et leurs mœurs, fuient le travail et vivent de peu. Leurs anciens chefs, leurs *mourra*, encore que quelques-uns soient assez riches, ont presque tous conservé leur façon de vivre d'autrefois assez grossière. Il y a pourtant des exemples de jeunes Tartares, placés dans les écoles de cadets, qui sont devenus officiers.

Leur vieille capitale, Bakhtchi-Saraï, est demeurée une ville tartare. On se croirait dans un quartier de Constantinople. Le palais des *Khans* est une imitation pauvre et provinciale du sérail. Il a été conservé à peu près tel qu'il était. L'empereur et l'impératrice y ont logé l'année dernière.

Le but principal de mon voyage en Crimée était de voir Sébastopol, ce vaste établissement maritime, d'une réelle importance dans la mer Noire et qui, d'un jour à l'autre, peut en avoir une plus grande. Sébastopol est à quinze lieues de Symphéropol.

Je n'y ai pas été reçu moins bien et moins solennellement qu'à Odessa. L'amiral Ardivinof, commandant le port, et le baron de Rosen, commandant de la place, m'ont témoigné un empressement plein de politesse. J'ai été logé dans une petite maison qui a été habitée par l'empereur, quand il a visité Sébastopol. Elle a remplacé la maison qui avait été construite à la hâte pour l'impératrice Catherine, lors de ce voyage en 1791 où elle était accompagnée de Joseph II, du prince de Ligne, de M. de Ségur, de M. de Cobenzel et du prince Potemkin.

La rade de Sébastopol est assez vaste pour contenir toutes les flottes de l'Europe. Elle a deux lieues de long sur un mille de large. On n'y entre point facilement. La passe est étroite. Pour la prendre juste il faut se mettre précisément sur une ligne qui passerait par les deux phares élevés à gauche et au fond de la rade. Deux batteries casematées, de deux cents pièces de canon, viennent d'être construites et défendent l'entrée. Ce sont de beaux ouvrages. Une autre batterie tout aussi forte est placée à droite, près de l'ouverture du port des vaisseaux de guerre.

La rade s'enfonce dans les terres par quatre baies différentes. L'une est le port de commerce, l'autre le port des vaisseaux de guerre, une troisième le port de carénage. C'est dans celle-là que s'exécutent les grands travaux. La nature a tout fait pour les autres. Des vaisseaux de 130 canons viennent s'amarrer au quai, dans le port de guerre.

Au fond du port de carénage, on établit un vaste bassin à flot, où les vaisseaux monteront de la mer par trois écluses successives. Ce bassin est rempli par une rivière retenue et détournée de son cours à cinq lieues de là et qu'on y fait arriver par un canal creusé dans le roc sur le flanc des montagnes. Ce canal passe par une galerie souterraine et traverse plusieurs vallées sur des aqueducs. Quatre docks s'ouvrent sur le bassin, deux pour les frégates, deux pour les vaisseaux.

Tous ces travaux, conçus et proposés d'abord par un ingénieur français, M. de Raucourt, sont maintenant dirigés par un ingénieur anglais et exécutés avec magnificence. Le canal fournit aussi de l'eau à un vaste appareil de filtrage, destiné à servir d'aiguade aux vaisseaux.

Pour donner à Sébastopol un complet aspect de grandeur, l'empereur a décidé que l'amirauté et toutes ses dépendances seraient construites sur une vaste plate-forme à six pieds au-dessus du niveau de l'eau, entre le port de guerre et le port de carénage. Pour mettre le sol à cette hauteur, il est nécessaire de raser l'arête de rochers qui s'élève entre les deux ports. C'est un grand travail.

Dix mille travailleurs sont employés journellement à accomplir et achever promptement tant et de si beaux ouvrages. En Russie il n'y a point d'ouvriers libres et le gouvernement, dans toutes ses entreprises, doit employer ou des paysans de la couronne ou des soldats. Deux divisions du 5e corps d'armée sont affectées aux travaux de Sébastopol. Elles fournissent environ sept mille ouvriers en été. Pendant l'hiver une de ces divisions est cantonnée en Crimée, à Symphéropol ou aux alentours ; l'autre est ramenée en Podolie où se trouve la 3e division du 5e corps, puis elle revient au printemps.

Comme les travaux hydrauliques sont très malsains, et comme la troupe a été il y a deux ans décimée par une funeste épidémie, environ deux mille galériens sont aussi employés à Sébastopol. On envoie moins de condamnés en Sibérie afin de leur donner cette destination plus utile. Enfin on compte sur les chantiers de ce port un millier d'ouvriers libres, maçons, charpentiers et autres, dont le travail exige de l'industrie et un apprentissage préalable.

Par suite de ces dispositions il y a toujours en été, à Sébastopol, vingt mille hommes parfaitement disponibles qu'on peut embarquer du matin au soir. En hiver il n'en reste que dix mille qu'on ne réunirait

pas tout à fait aussi vite, mais qui seraient prêts en cinq ou six jours.

Telle est la force au moyen de laquelle la Russie menace Constantinople. Pour le présent elle n'en a point davantage qui soit à portée d'agir tout de suite. Il sera toujours assez facile à nos consuls de savoir si une plus grande quantité de troupes est concentrée autour de Sébastopol.

L'empereur attache une importance extrême à ce que les travaux ne nuisent en rien à l'instruction militaire de ses soldats et ne produisent pas une différence quelconque dans leur tenue. Il n'admet à cet égard aucune excuse. L'an dernier le général Mouravieff a été durement destitué parce que le 5e corps n'a pas été trouvé au point que le veut l'empereur. J'ai assisté à la revue d'inspection que, par mission spéciale, le général Roth venait passer cette année, et c'est lui qui m'a fait part de toutes ces exigences de l'empereur.

Il faut donc bien savoir que l'invasion de Constantinople par un corps d'armée russe sera une chose facile et imminente, tant que la France et l'Angleterre n'auront point saisi quelque occasion favorable pour occuper, chacune d'elles, dans l'Archipel, une île à portée des Dardanelles, où serait placée une garnison suffisante. Dans mon humble opinion, c'est une résolution à exécuter le jour où les Russes voudront de nouveau occuper le Bosphore et peut-être même faudrait-il l'annoncer hautement, comme M. Perier l'avait fait pour Ancône. Ce serait une réponse toute naturelle à l'espèce de signification dont Votre Excellence m'a parlé.

Considérée comme ville, Sébastopol n'a aucune existence, elle n'est rien. Outre la marine, les soldats,

les employés et les travailleurs, elle n'a peut-être pas cinq cents habitants. Quelques employés s'y fixent en obtenant leur retraite. Des boutiques se sont établies pour débiter des objets de consommation aux marins et aux soldats. Mais rien n'attire encore la population vers ce campement militaire. Aucune chaussée, aucune rivière navigable, aucun canal n'y aboutissent. La contrée qui l'environne est presque déserte et inculte. Les populations les plus voisines sont tartares et ne se mêlent pas encore aux Russes, de sorte qu'on ne prévoit point quand Sébastopol sera autre chose qu'un grand établissement de la marine impériale.

La longue route que j'ai suivie à travers la Russie, pour revenir de Crimée à Saint-Pétersbourg, est loin de présenter le même intérêt et je n'avais point à y recueillir d'informations d'une utilité directe. Néanmoins j'ai pu acquérir beaucoup de notions qui me feront mieux connaître l'esprit général de la Russie, sa vraie consistance, ses forces intrinsèques.

En quittant Symphéropol, on entre dans la steppe pour le traverser sur une étendue de cent cinquante lieues, Perekop, Bereslof, Nicopol, Constantinogrod ne sont que de gros villages. Dans l'intervalle on ne voit que de pauvres bourgades et de pauvres cabanes, jetées de loin en loin, où l'on change de chevaux. Catherinoslaf a plus d'apparence : le luxe, la grandeur des églises et des bâtiments publics donnent un aspect de ville à cette colonie fondée par l'impératrice Catherine. On y aperçoit aussi quelques maisons de riches marchands.

Cette vaste surface sera vraisemblablement pour longtemps encore déserte et inculte. Ce n'est pas qu'elle ne soit presque partout susceptible de labourage et

qu'elle ne puisse porter de riches moissons. Les arbres n'y pousseraient peut-être pas facilement, mais beaucoup d'autres cultures y réussiraient. Si la population de l'empire russe n'était pas attachée à la glèbe, elle se répartirait de manière à rendre productifs les terrains qui promettent de bonnes récoltes. Chaque travailleur irait chercher son bien-être où il espérerait mieux le trouver. Mais le paysan à qui le propriétaire permet de quitter son domaine n'a d'autre emploi à aller chercher que celui d'ouvrier ou de domestique dans les grandes villes. Quelle terre irait-il cultiver? Toutes ont leurs hommes et il ne peut devenir le possesseur d'aucune portion. Fonder des colonies dans la steppe est d'ailleurs, comme je l'ai déjà dit, un genre d'entreprises coûteuses, difficiles, sujettes à beaucoup de chances.

Ce qui est plus aisé et promet d'assez bons revenus, c'est l'élevage des moutons. En ceci, il y a progrès assez rapide et il y a place pour que, pendant longtemps encore, les troupeaux s'accroissent. Un négociant français, qui a parcouru la Russie Méridionale pour acheter des terres directement aux propriétaires, me disait que dans les portions de steppes où il y a le plus de moutons, le nombre moyen n'est pas encore d'un mouton par *dissetine*, or la *dissetine* équivaut à notre hectare.

Le gouvernement de Kharkof, où se termine cette région, est une conquête faite depuis deux siècles sur les espaces dépeuplés, alors encore plus étendus. Le tsar Alexis Romanof, père de Pierre le Grand, permit aux Cosaques de religion grecque, opprimés par les Polonais, de se réfugier et de s'établir dans le pays compris maintenant dans les gouverne-

ments de Poltava et de Kharkof. Ils y arrivèrent tous libres et égaux. Le tsar leur promit le maintien de leurs coutumes et privilèges. Par le cours du temps et la force des choses, sans oukase, sans volonté formelle des tsars, les colons pauvres sont devenus portion intégrante de la propriété des riches. Ils sont aujourd'hui attachés à la glèbe par le fait reconnu, sinon par droit écrit. La plupart d'entre eux n'en savent rien et n'y pensent pas, tant cet état des personnes et des propriétés a été essentiel à la Russie. Sans doute il l'est encore, mais le plus simple bon sens, la prévoyance la plus bornée, commandent au gouvernement russe de s'occuper d'un avenir qui s'avance et paraît menaçant. Il y a une transition à chercher pour conduire les colons à la condition de liberté et de propriété. Le problème est d'autant moins facile à résoudre que les paysans ne songent nullement à leur liberté et ne se soucient que du plus ou moins de bien-être actuel. Ils se regardent comme copropriétaires du sol, à de certaines conditions. Si l'on veut leur faire admettre une situation nouvelle, il faut qu'elle augmente ce bien-être sans augmenter leur travail et sans exiger, du moins pour le moment, une intelligence plus grande. L'empereur espère bien que, sous son règne, le régime qui fera du paysan serf un colon usufruitier d'une portion déterminée du sol, et acquittant un prix de bail, pourra être établi dans les domaines de la couronne. La couronne possède plus de la moitié de la population ; ce qu'elle fera, si les paysans en sont contents, tous les autres propriétaires se verront aussi obligés de le faire. C'est ce que chacun prévoit.

Kharkof est le siège d'une Université. Il m'a paru

que les études y étaient suivies avec assez d'émulation et qu'un certain mouvement des esprits, la réunion d'hommes éclairés, le séjour de quelques familles riches et appartenant à la classe aristocratique de Saint-Pétersbourg, donnaient à cette ville un degré d'importance supérieur à ce que j'ai remarqué dans les autres villes de province. C'est, en quelque façon, un centre d'activité pour cette portion de la Russie intérieure.

Koursk et Orel sont des gouvernements très fertiles en blés et en chanvre. Je n'ai point vu que la culture y fût soignée et intelligente, la fécondité du sol fait tous les frais d'une production abondante. Le commerce de ces provinces a lieu en entier avec Moscou et Saint-Pétersbourg.

J'ai visité la manufacture d'armes de Toula, où règne une activité de fabrication que l'empereur désire encore accélérer. Il en sort vingt mille fusils par an. On veut que ce nombre soit porté à cinquante mille.

Cette fabrique offre un curieux exemple de la condition où, en Russie, la pauvre classe qui travaille peut docilement se laisser réduire. En établissant cette manufacture, Pierre le Grand y plaça comme ouvriers des paysans de la couronne; il les exempta de toute redevance et service militaire et les affecta, eux et leurs descendants, à ce travail. Depuis lors il en est ainsi. Leur salaire est taxé à la pièce, mais calculé de façon que dix heures de travail par jour leur sont payés par mois cinq roubles (cinq francs soixante-quinze centimes). C'est avec cette minime somme qu'ils doivent nourrir et entretenir leur famille. On ne pourrait concevoir qu'ils vivent, s'il ne leur était pas permis de travailler chez eux pour leur propre compte,

pendant le loisir que leur laissent dix heures de travail. On ne dit point qu'ils soient mécontents, ils sont mieux et plus proprement vêtus que le commun des paysans et des ouvriers. Toutefois les chefs de la manufacture, les généraux qui l'ont inspectée, ont appelé sur eux la commisération de l'empereur.

Je ne parlerai pas de Moscou à Votre Excellence. J'y avais déjà passé quinze jours il y a deux ans et je vous avais entretenu de ce séjour.

Mais je ne dois pas terminer cette relation, sans doute trop longue, sans ajouter qu'un voyage où je pouvais rencontrer tant d'embarras et de difficultés, où je traversais des contrées sans nulles ressources, où je m'arrêtais dans des villes sans auberges, m'a été partout rendu facile et commode par l'empressement et les soins des autorités russes. Dans chaque gouvernement les ordres avaient été donnés et je trouvais les chevaux prêts à chaque relai. Non seulement l'*ispravsnick* veillait à tout ce qui pouvait m'être nécessaire, mais un employé supérieur m'accueillait à la limite de chaque gouvernement. A l'entrée des villes je rencontrais le directeur de la police, qui me conduisait au logement qu'on m'avait désigné ; le plus souvent chez le plus riche marchand de la ville. Le gouverneur m'y attendait en grande cérémonie. Un poste militaire était mis à ma disposition. Pour me faire honneur, les autorités de la ville me présentaient leurs rapports. Les établissements publics m'étaient montrés avec le plus grand détail et je témoignais, de mon côté, une grande curiosité de les voir, car c'est un des principaux points d'amour-propre du gouvernement russe. Enfin il était clair que non seulement des instructions avaient été envoyées pour me bien recevoir,

mais que les gouverneurs et les employés supérieurs croyaient complaire aux intentions de l'empereur en m'accueillant de leur mieux. Probablement ils ne se méprenaient point sur les dispositions où il était, quand il a su que je devais faire ce voyage. Est-il resté dans la même situation d'esprit? Est-il encore porté à montrer de la bienveillance à l'ambassadeur du roi? C'est ce que je saurai après l'avoir vu, après m'être entretenu avec quelques-uns de ceux qui l'entourent. Mais il est toujours à Tsarskoé-Sélo. M. le comte de Nesselrode est arrivé hier seulement, il n'y a pas encore une conversation politique à Saint-Pétersbourg.

Saint Pétersbourg, 25 octobre 1838 (1).

J'ai vu l'empereur dimanche dernier, 21 courant, à Tsarskoé-Sélo, d'abord en audience particulière, puis j'ai eu l'honneur de déjeuner avec la famille impériale et de passer la soirée au palais.

L'empereur m'a reçu avec cette cordialité affectueuse qui lui est habituelle quand il veut se montrer bienveillant; il m'a embrassé, m'a pressé la main à plusieurs fois, m'a parlé du contentement que lui donnait mon retour, a répété qu'il remerciait le roi de lui avoir fait ce plaisir.

La conversation a débuté par se porter sur mon voyage en Russie : la Crimée, Sébastopol, les villes de l'intérieur, les établissements publics, les routes, les travaux commencés ou à entreprendre, les progrès du commerce ou de l'instruction. Les entretiens sur

(1) Dépêche officielle N° 5.

ce sujet conviennent à l'empereur, et à moi aussi. Ils l'intéressent et servent à en éviter d'autres, où il aurait parfois envie de dire ce que je n'aurais pas envie d'entendre. Ainsi aucune parole n'a été prononcée sur la France, sur sa situation intérieure, sur les circonstances actuelles.

Mais après la dernière portion de mon voyage, il a été question de la première, et l'empereur a causé avec détail et complaisance de la Grèce et de la Turquie. Je lui ai dit ce qu'il m'avait semblé de la situation de la Grèce. L'empereur m'a répondu que j'avais dû voir que lui aussi ne cherchait en Grèce aucune domination, aucune influence ; qu'il faisait aussi recommander l'économie, qu'une bonne administration était le seul besoin de ce nouveau royaume ; qu'il ne comprenait pas ce que voulaient ceux qui parlaient de constitution, et qu'il voyait avec plaisir que, comme lui, je jugeais qu'il n'y avait pas à y songer pour le moment. « En accordant la troisième série, — a ajouté l'empereur, — j'y ai mis cette condition. »

Nous avons parlé du roi Othon, et j'ai pu dire à peu près ce que je pense de lui.

Puis l'empereur s'est aussi étendu sur les tentatives de propagande des missions protestantes, sur le désir qu'elles montraient d'influer sur les écoles. Il m'a paru s'exagérer beaucoup une action qui était, du moins lors de mon séjour en Grèce, à peu près inaperçue dans le pays même. C'est ce que j'ai répondu.

Dans cette conversation, la conduite du gouvernement anglais envers la Grèce et la position que M. Lyons a prise devaient sans doute trouver place. Mais l'empereur évitait avec soin que ses paroles

eussent rien de trop explicite, de trop vif, de trop ardent, de trop direct sur ce sujet. Je voyais qu'il ne lui convenait pas de me rendre confident de son blâme ou de son mécontentement contre l'Angleterre.

Toutefois lorsque nous en sommes venus à la Turquie, malgré la volonté évidente de ne laisser percer aucune irritation et de paraître calme et presque indifférent, l'empereur n'a pu s'empêcher de parler, peut-être plus qu'il ne se l'était proposé, de ses relations avec l'Angleterre.

C'est surtout du traité conclu récemment par lord Ponsonby (1) et des résultats qu'il pourra amener, que l'entretien s'est engagé. Comme M. le comte de Nesselrode, comme tout le monde ici, l'empereur voit dans cette transaction le dessein formel de se substituer à l'influence russe, de soustraire la Porte au patronage qu'elle avait imploré et accepté.

« Pourquoi un tel projet ? — disait l'empereur; — » pourquoi risquer de troubler l'Orient? pourquoi » flatter la passion et les espérances du sultan, ce que » j'aurais pu faire, ce qui était dans mon sens, et ce » dont je m'abstenais par amour sincère du repos » pour préserver le *statu quo* ? Je n'ai pas donné lieu » à de pareilles méfiances. Qui peut croire que je veux » conquérir Constantinople ou agrandir mon territoire?

(1) Ce traité abolissait les monopoles dans toute l'étendue de l'empire y compris les pays gouvernés par Méhémet-Ali dont on atteignait ainsi les principaux revenus. Les négociants anglais étaient assimilés aux négociants musulmans ou rayas les plus favorisés. Enfin de nombreuses taxes ou droits, des formalités diverses étaient supprimés ou modifiés dans les conditions les plus avantageuses pour les commerçants de la Grande-Bretagne. C. B.

» Ce n'est pas l'intérêt de la Russie et j'ai montré que
» ce n'était pas mon penchant. J'ai envoyé mes troupes
» à Constantinople au secours du sultan qui me l'a
» demandé. Si l'Angleterre et la France avaient voulu
» plus tôt arrêter le pacha, cela ne serait pas arrivé.
» Encore tout à l'heure, j'ai souhaité que la France
» et l'Angleterre missent opposition au conflit qu'on a
» redouté entre l'Égypte et la Turquie. Il est évident
» que je suis moins bien placé pour prévenir cette
» lutte. Si elle commence, ce ne sera point ma faute,
» assurément. Ce n'est pas moi qui aurai ramené les
» circonstances où le sultan pourra avoir encore
» besoin d'être secouru. Si les Anglais font accepter
» leur traité à la fois au pacha et au sultan, je ne m'en
» affligerai point. Tant mieux pour eux s'ils y trouvent
» leur profit, cela ne me causera aucun dommage. Je
» n'ai rien à exiger de la Turquie, je ne forme aucun
» dessein sur elle. Vous avez pu voir, à Constantinople,
» s'il y a aucune trace de mon action, aucun signe de
» mes desseins pour l'avenir. Je vous prendrais pour
» mon ambassadeur en Turquie. Vous êtes raison-
» nable et de bonne foi, il ne m'en faut pas
» davantage. »

Tout cela a été dit sans aucune vivacité et plus dialogué que je ne le récite. Je répondais à l'empereur que je ne pensais point que les Anglais se proposassent de détruire une influence.

« Lord Ponsonby et M. Bulwer (1) étaient pressés de
» terminer et regardaient les conclusions du traité
» comme un succès pour l'Angleterre et aussi comme

(1) Premier secrétaire de l'ambassade d'Angleterre en Turquie. C. B.

» un succès personnel. Ils ont laissé la Porte concevoir
» une espérance qui devait décider la signature. Mais
» ce n'est pas à dire pour cela que le cabinet anglais
» veuille risquer le repos de l'Orient et de l'Europe. »

Alors l'empereur est entré dans une énumération plus générale de ses griefs contre le cabinet anglais ou plutôt contre lord Palmerston, se plaignant d'une continuité non interrompue de mauvais procédés, de méfiances calomnieuses, de preuves répétées d'une malveillance hostile.

« Que me veut-on? Comment puis-je m'y prendre
» pour rassurer sur mes intentions? Je vais au-devant
» de tous les soupçons. On a cherché à en inspirer à
» l'Autriche et à lui persuader que je voulais empêcher
» la navigation du Danube. Aussitôt j'ai donné toutes
» les facilités qu'on pouvait désirer. Il en sera ainsi en
» toute occasion. On me trouvera juste et raisonnable. »

Quand l'empereur semblait par ses expressions confondre, dans sa plainte, la France et l'Angleterre, j'avais soin de dire que ni le gouvernement ni l'opinion publique ne manifestaient chez nous cette méfiance ombrageuse, cette aigre inquiétude sur les affaires d'Orient et la navigation de la mer Noire.

« Sans doute, a repris l'empereur, je me plais à le
» reconnaître, en France on n'est point si injuste
» envers la Russie. Dans tous les rapports que j'ai eus
» avec la France, pour ce qui touche la politique et
» les affaires étrangères, on a été constamment loyal
» et raisonnable. »

Malgré cette distinction entre la France et l'Angleterre, distinction que j'avais suggérée et presque rendue nécessaire, je ne puis dire que, dans le sens général de cette conversation, j'aie un instant entrevu

l'intention de nous rechercher et de nous courtiser aux dépens de l'Angleterre. Peut-être même, en d'autres conversations, avais-je pu supposer davantage l'idée de nous détacher de cette alliance. En somme le langage de l'empereur a été ménagé et réservé, sous une apparence d'effusion et d'ouverture.

J'ai donc lieu de penser que ma position restera la même, personnellement fort bonne, politiquement maintenue au point de s'améliorer facilement si l'occasion s'en présente, si l'intérêt de la Russie indique l'utilité d'un rapprochement ; mais, au fond, la disposition de l'empereur n'a point varié.

Les articles du *Journal des Débats* sont toujours pour lui un motif de mauvaise humeur. A ce propos, je prierai Votre Excellence de ne point s'étonner si je ne fais ordinairement aucune mention des articles relatifs à la France que peuvent renfermer les journaux russes. Ils ne s'adressent en aucune façon à la classe élevée, aux hommes supérieurs de la cour ou de l'administration. Le corps diplomatique n'en entend jamais parler et les ignore. Le public de ces journaux, c'est la classe secondaire des employés et des officiers, ce sont les villes de province. Or cette classe, lorsqu'elle n'est point animée d'un secret esprit de libéralisme exagéré et de révolution, est beaucoup plus servile et grossièrement obséquieuse que l'aristocratie. Elle conserve aussi plus profondément l'aversion nationale du peuple russe contre les étrangers et chez elle les patriotiques rancunes de 1812 contre les Français ne sont point encore effacées.

Il ne m'est pas encore facile de savoir quelle impression l'empereur rapporte de ses nombreux voyages de cet été. Son impérieux besoin d'activité

et de mouvement en était assurément la cause essentielle. Mais il avait pour motif vis-à-vis de lui-même la constante idée de conserver ou d'acquérir le grand rôle de conservateur, de protecteur des opinions et des intérêts monarchiques, religieux et moraux. Pour mieux réussir, il s'était imposé plus de modération et un langage convenable, afin de n'inquiéter personne. Il est probable que cet effort n'a pas obtenu un grand succès et que l'opinion est partout restée ce qu'elle était.

En Suède il a pu rassurer le roi et disposer la famille royale plus ou moins favorablement. Mais il y règne une haine nationale invétérée et profonde que ne pouvaient désarmer des gracieusetés banales. Il n'y avait pas un mois que l'empereur était parti et les officiers suédois se faisaient entre eux un point d'honneur de ne point porter les décorations russes qui leur avaient été conférées.

A Varsovie on l'a vu arriver avec l'espoir qu'il venait adoucir les rigueurs du régime de conquête. On s'est pressé autour de lui, on lui a montré une soumission humble et l'oubli apparent de toute dignité nationale. Il est resté froid et dur à ces démonstrations. Un peu avant son arrivée, la police avait découvert cette société saint-simonienne dont je vous ai parlé. C'était un vrai jeu d'écoliers, une puérilité sans conséquence et sans danger. Le plus âgé des conspirateurs avait vingt-deux ans; et il s'agissait de préparer, par le progrès des lumières, les peuples à la liberté. Le général Paskéwitsch avait voulu d'abord ne donner aucune suite rigoureuse à cette affaire. L'empereur ne s'est point prononcé pendant son séjour à Varsovie. Arrivé à Tœplitz, il a envoyé l'ordre de laisser les jeunes gens en prison et de continuer les recherches de police.

Maintenant vingt-quatre des prévenus viennent d'être envoyés au Caucase comme soldats. L'irritation contre la Pologne paraît plus grande que jamais. Ainsi qu'on pouvait le deviner, l'exemple de l'amnistie décrétée à Milan par l'empereur d'Autriche ne sera point imité, il n'est pas même compris. En cette occasion, comme en toute autre, l'empereur Nicolas ne peut sortir de ses propres idées ni apprécier les circonstances intérieures et l'opinion d'un autre pays que la Russie. Il n'imaginerait pas, dans sa situation actuelle, d'aller se faire couronner roi en Pologne, donc c'est une grande faute à l'empereur d'Autriche de s'être fait couronner en Lombardie. Il n'accorderait certes pas une amnistie, donc le gouvernement autrichien a été entraîné dans cette fausse mesure par des intrigues libérales. C'est M. de Kollowrath qui l'a emporté sur M. de Metternich. Il est assez probable que le prince de Metternich lui-même a voulu qu'on en pensât ainsi à Saint-Pétersbourg. Il lui convient de conserver toute la confiance de l'empereur Nicolas. Il lui convient de l'entretenir dans les mêmes opinions et d'en faire constamment pour l'Europe un épouvantail des opinions libérales.

Le but principal du voyage de l'empereur était sans doute de rendre meilleurs ses rapports avec le roi de Prusse, de dissiper la froideur et presque la méfiance qui s'étaient successivement introduites entre les deux gouvernements. L'empereur n'a rien oublié de ce qui pouvait établir la confiance et l'intimité. J'ai lieu de penser que les choses en sont restées au même point puisque de chaque côté on est resté dans les mêmes idées et qu'aucune influence réciproque ne s'est exercée de l'un sur l'autre. M. Bresson a dû donner sur ce

sujet des informations plus détaillées que je n'en ai. Celles que je vous transmets viennent de fort bonne source.

M. le comte de Nesselrode m'avait annoncé le bon accueil que me ferait l'empereur. Notre conversation sur la Grèce et la Turquie n'a pas été différente du langage de l'empereur. Seulement il m'a dit que le comte Boutenieff lui écrivait qu'à sa grande surprise il apprenait que le pacha ne se refusait pas absolument au traité de commerce et demandait seulement un délai de cinq ans. Ce serait une sorte de voie d'accommodement ouverte au cabinet anglais, mais une déception pour la Porte. Au reste, le comte Boutenieff raconte que, revenant à Constantinople après une année d'absence, il est frappé des rapides progrès du désordre et de l'anarchie. Depuis le départ de Reschid-Pacha on ne sait plus à qui s'adresser; on ne trouve de gouvernement nulle part et l'on ne saurait concevoir comment pourra subsister longtemps un État en pareille situation de dissolution. Il y a sans doute assez de vérité dans cette façon de voir, mais l'empereur, M. le comte de Nesselrode, et M. de Boutenieff sont évidemment préoccupés de l'influence que l'Angleterre a prise à Constantinople et de ce traité si important conclu sans même consulter la Russie.

DE LA DUCHESSE DE TALLEYRAND.

Paris, 29 octobre 1838.

A peine ma dernière lettre pour vous était-elle partie qu'une cruelle nouvelle est venue me troubler

d'autant plus profondément que je me suis rendue compte de la douleur qu'elle vous causait. Je n'ai point vu M. de Broglie, je me suis crue assez bien avec lui pour lui écrire, point assez liée pour demander à le voir dans les premières semaines d'une telle catastrophe. Vous pensez bien qu'à travers tant de funérailles Paris se dépeuple pour moi, pour vous, pour votre petit groupe ; même pour le monde frivole il y a des lacunes. Les Flahaut restent à bouder en Écosse, les Rothschild se soignent à Pise. Les étrangers se précipitent à Rome d'où le choléra les avaient longtemps tenus éloignés. Le château est soucieux de la duchesse Alexandre de Wurtemberg ; Chomel est fort inquiet de son état. Elle va essayer d'un hiver méridional. Le petit comte de Paris est fort gentil, sa mère en est heureuse, et Monseigneur le duc d'Orléans est fier de la bonne santé de la mère et de l'enfant.

Jusqu'à présent je ne vis que pour mes affaires, les leçons de Pauline et notre santé à toutes deux. Le matin, dans les longues courses à pied qui me sont infligées par le médecin, je tourne mes pas assez souvent vers Saint-Nicolas. J'y trouve un esprit élevé (1), une intelligence prompte et fine du monde et de ses convenances, un cœur plein de charité, une foi vive, une âme ardente, un langage élégant et des façons agréables, je me trouve très bien des heures que je passe dans un semblable moment ; elles m'affermissent dans une route qui s'éclaire et s'élargit à mesure que j'y avance.

(1) M. l'abbé Dupanloup. C. B.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 6 novembre 1838 (1).

Monsieur le comte,

Avant-hier l'empereur a fiancé la grande-duchesse Marie et M. le duc de Leuchtenberg. Personne ne doutait du mariage. Depuis l'arrivée du jeune prince, il avait été si complètement admis dans l'intérieur de la famille impériale, l'empereur lui montrait une telle affection, Madame la grande-duchesse parlait de lui avec tant de goût, qu'il y avait pour tout le monde entière certitude. Mais on ne pensait pas que la conclusion officielle fût si prompte. L'empereur s'est souvenu qu'à pareil jour, il y a vingt-deux ans, ses fiançailles avaient été célébrées, il a voulu consacrer cet anniversaire. Il n'y a eu aucune cérémonie. C'est en famille, et sans autre témoin que le prince Pierre Volkonski, que le consentement de l'empereur a été annoncé et que les deux époux ont fait leurs mutuelles promesses. Immédiatement après, la famille impériale a passé dans les salons où se trouvait une réunion assez nombreuse de personnes de la cour. L'empereur a déclaré le mariage et les deux époux futurs ont reçu les félicitations d'usage.

« Messieurs, a dit l'empereur aux généraux, je vous » présente un nouveau camarade ; je vous prie de » l'aimer et de lui être dévoués comme à moi-même. » C'est mon cinquième fils. »

Aucun membre du corps diplomatique n'avait été

(1) Dépêche officielle N° 7.

engagé ce jour-là à Tsarskoé-Sélo, si ce n'est le chargé d'affaires de Bavière.

Je n'ai point encore vu M. le duc de Leuchtenberg. Il m'a fait hier l'honneur de venir me voir, je n'étais pas chez moi. Je me présenterai chez lui dans la journée d'aujourd'hui. Bien que ce mariage soit loin d'être approuvé par l'opinion russe et que, conséquemment, les préventions ne soient pas favorables au prince, j'en entends dire beaucoup de bien à des hommes raisonnables et qui, en général, jugent avec discernement. On le trouve convenable, simple, point enivré, et reconnaissant avec dignité, sans humble abaissement. Il doit partir le 20 décembre pour régler ses affaires en Bavière et en Italie, puis revenir au printemps. Alors seulement le mariage sera célébré. Il n'est pas impossible que ce projet soit changé et ces délais très abrégés. La grande-duchesse semble fort éprise de son époux futur et l'empereur voit ce mariage avec tant de satisfaction qu'il pourra bien le précipiter.

Lord Clanricarde a remis ses lettres de créances, il y a dix jours. Il a été fort bien accueilli, mais pas encore soigné et caressé autant que lord Durham. Je ne sais s'il aura le même succès auprès de l'empereur, mais je crois déjà voir qu'il recherche et obtient beaucoup plus la bienveillance de la société russe. Lady Clanricarde est spirituelle, aimable, obligeante, elle plaira, sans doute, et la position de l'ambassade anglaise sera toute autre, sans que ce changement puisse avoir la moindre importance politique. Je pense que mes rapports avec lord Clanricarde seront bons et faciles, il me témoigne de la confiance. Entièrement nouveau dans la diplomatie, n'ayant avec

lui ni un secrétaire d'ambassade, ni un attaché qui soit jamais venu en Russie, il s'informe beaucoup auprès de moi, avec bonhomie et modestie. Je doute cependant que les communications soient aussi complètes et intimes qu'avec lord Durham, dont l'esprit large et facile n'admettait le secret et la réserve que lorsqu'il y avait devoir et nécessité, pour qui la conversation était un plaisir, une distraction nécessaire, et qui d'ailleurs savait beaucoup de choses par ses correspondances nombreuses et ses relations politiques en Angleterre.

DE M. MOUNIER.

Paris, 9 novembre 1838.

Ce que j'ai rencontrée en Dauphiné et en Forez ressemble assez à ce que vous avez observé en Auvergne. On s'occupe bien plus des intérêts pécuniaires que de toute autre chose. Cependant il ne faut pas se tromper: les sentiments qui sommeillent sont facilement excités. Dans les couches inférieures désir d'avoir, même au détriment de ceux qui ont; dans les couches au-dessus, désir de s'élever, ou plutôt de rabaisser ceux qu'on ne saurait atteindre. Les passions révolutionnaires sont assoupies, mais non éteintes, et cette histoire du suffrage universel où le *Bon Sens* et la *Gazette* se réunissent si parfaitement, montre qu'on a encore des moyens d'agiter. Je me garde pourtant d'exagérer et de m'alarmer. Vous me rendez, je crois, cette justice que je ne suis ni dénigrant ni noircissant. Je reconnais le bien, j'en jouis, et je ne m'inquiète pas trop d'un avenir au

delà de notre portée. Mais il est certain qu'à côté de ce calme, de cet ordre qui permettent de développer la merveilleuse prospérité, fille de la paix et du gouvernement représentatif, il y a un manque de confiance et de croyance dans les esprits. On est soumis aux lois, mais sans respect pour *qui* que ce soit et pour *quoi que ce soit*. Notre jeunesse prend de plus en plus la morale à la Porte-Saint-Martin, et dans les romans de madame Sand. Cela va même plus haut. Voyez quelques récents verdicts, même quelques jugements des conseils de guerre. Y a-t-il quelque remède? Je ne pense pas qu'il soit aux mains de personne... Attendons... Ce n'est pas que, sur bien des points, il nous fût possible de nous donner un régime moins propre à favoriser le développement du principe morbifique. Notre ami y fait tout ce qu'il peut, mais je crains qu'il ne soit pas toujours fort bien secondé, et il me semble qu'on lui laisse terriblement le poids du jour. Je l'ai retrouvé, néanmoins, en bonne disposition de corps et d'esprit. J'espère bien que, malgré les intrigues des ambitions déçues, la Chambre reviendra avec une majorité déterminée à l'appuyer. Il est toujours question de placer autrement les portefeuilles de la guerre et de la marine, mais il est impossible, jusqu'ici, de trouver quelqu'un d'*idoine* qui veuille s'en charger.

DU DUC DE BROGLIE.

Paris, 15 novembre 1838.

Que vous dirai-je? Que puis-je vous dire, mon cher ami, vous savez l'étendue de la perte que j'ai faite,

vous savez qu'elle est irréparable, vous savez qu'elle est sans mesure, sans consolation, sans allégement quelconque. Il faut marcher devant soi, agir comme si l'on prenait quelque intérêt aux choses ; s'occuper du présent, de l'avenir, comme s'il y avait pour moi un avenir ou un présent. J'y fais de mon mieux ; je ne succomberai point à la tâche ; les devoirs qui me restent à remplir, je m'efforcerai de m'en montrer digne. Puis enfin il y a un terme à tout, et quand il plaira à Dieu, ce sera fini. Je n'ai pas de projet en ce moment, je n'en aurai point d'ici à longtemps ; mon unique but dans la vie est maintenant de veiller à l'éducation de mes enfants ; ce qu'il faudra faire pour cela, je le ferai ; je ne ferai plus rien désormais dans mon intérêt personnel, car je n'ai plus d'intérêt personnel, et pour ce qui me concerne, je ne désire pas une chose plus qu'une autre. Mes enfants sont bien, Dieu merci ! et je les ai tous les trois auprès de moi ; nous allons essayer de passer ce triste hiver comme nous pourrons, puis nous verrons. A chaque jour sa peine et son fardeau. Écrivez-moi quelquefois ; j'ai grand besoin de l'assistance et du souvenir de mes amis. C'est un acte de charité, car je ne pense pas leur rendre le bien qu'ils me font.

Adieu, parlez de moi à madame de Barante, je suis sûr qu'elle a bien pitié de nous.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Vienne, 20 novembre 1838.

Je suis resté seul à Venise (1) assez longtemps avant l'arrivée de l'empereur. Je me suis rappelé les bonnes journées que nous y avons passées ensemble, mon cher ami. Les souvenirs qui nous sont communs auront toujours beaucoup de charme.

Sur la place Saint-Marc, j'ai retrouvé Thiers, que j'avais aussi rencontré au *Corso* de Milan. Il ne m'a parlé qu'architecture et je ne demandais pas mieux, mais il me revient qu'il ne m'a pas trouvé pour lui suffisamment empressé, et cela est parfaitement injuste, car de fait et de volonté je l'ai été beaucoup pour lui et tous les siens. S'il m'accuse, c'est qu'il lui convient de me trouver un tort. Au fond, j'ai pour sa personne de l'attrait, de l'admiration pour son talent et je suis persuadé qu'il nous fera une fois beaucoup de mal si on ne lui arrange pas l'occasion de nous faire beaucoup de bien. Quant aux chances de succès contre le ministère actuel, je n'en souhaite ni à lui ni à tel que j'aime encore mieux que lui. Un long séjour à l'étrangee ne me laisse plus souhaiter que la durée de ce qui existe, et, en outre de cette disposition générale en moi, le ministère actuel me semble mieux placé qu'aucun autre pour bien faire nos affaires à l'étranger.

J'espère que nous évacuons Ancône et on le croit ici généralement. Je n'ai du reste pas un mot de Paris à ce sujet. Les ambassadeurs d'Angleterre et de

(1) M. de Sainte-Aulaire s'était rendu en Italie pour le couronnement de l'empereur à Milan. C. B.

Russie sont encore en Italie et cela n'annonce pas une grande activité dans les affaires diplomatiques. Aussi M. de Metternich assure qu'il n'y en a aucune de réelle sur le tapis. Il n'accorde aucune valeur aux prévisions belliqueuses de lord Ponsonby, et soutient qu'une guerre entre la Russie et l'Angleterre est impossible. J'aime à le croire. Quelques-uns cependant regardent comme un mauvais symptôme l'arrivée de l'hospodar de Valachie qui a quitté inopinément Bucarest — parce qu'il est amoureux, selon les uns, malade, selon les autres. — Pour troisième explication on donne qu'il ne se souciait guère d'être chez lui au moment de l'entrée des Russes, et il faut convenir que cette supposition n'est guère moins probable que les deux premières. — Il serait au reste possible qu'il se fût effrayé hors de propos dans la supposition que les Anglais passeraient les Dardanelles, cas auquel les Russes auraient bien pu passer le Pruth, mais la flotte anglaise ayant reçu l'ordre de rentrer à Malte (M. de Metternich l'assure ainsi), rien ne semble plus à craindre pour la saison.

On m'écrit de bien mauvaises nouvelles de notre princesse Marie. Je m'en afflige pour elle et pour toute la famille royale; le grand-duc héritier de Russie est arrivé à Venise très bien portant.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 3 décembre 1838.

Mon cher ami, je n'ai pas le temps de vous écrire ni le jour ni la nuit. Je vis avec trois heures de sommeil en ce moment, et le reste consacré aux affaires

et à me défendre. Le vacarme que font mes adversaires doit retentir jusqu'à vous. Ils disent (les doctrinaires) qu'ils nous préfèrent le *chaos* et qu'ils l'amèneront. C'est ainsi qu'ils ont renversé Martignac. J'espère qu'ils ne me renverseront pas, et si Dieu me conserve force et santé, j'empêcherai, je l'espère, qu'ils ne renversent ou ébranlent notre monarchie de huit années.

Je m'en remets à votre prudence pour la dépêche sur Cracovie (1). Les traités de 1815 sont évidemment

(1) L'occupation de Cracovie, représentée comme temporaire en 1836 à l'Angleterre et à la France, qui firent de suite entendre leurs protestations (voir le tome V, chap. v), n'avait pas encore cessé. La garnison autrichienne, réduite au bout de quelque temps à un très faible chiffre, venait même d'être renforcée sous prétexte d'agitation nouvelle. Il n'avait également été tenu aucun compte du vœu de la Chambre des représentants de cette ville libre, demandant l'exécution de la constitution octroyée en 1816. C'est sur cet état de choses qu'une dépêche de M. Molé, en date du 27 novembre 1838, prescrivait à MM. Bresson, de Sainte-Aulaire et de Barante d'appeler l'attention de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie, puissances constituées protectrices de la république de Cracovie par des traités dont la France comme l'Angleterre étaient signataires. Cette dépêche était conçue en termes fort vifs, mais au fond les ambassadeurs avaient pour instructions tacites, comme en 1836, de ne pas aller plus loin qu'une manifestation pour la forme. Les trois cours interpellées comprirent à demi-mot; M. de Nesselrode fit prévoir que sa réponse dépendrait de ce qui se passerait à ce sujet à Berlin et surtout à Vienne ; à Vienne on répondit que l'on voulait s'entendre avec Berlin. La balle fut renvoyé de Berlin à Vienne. Bref l'incident en resta là, mais M. Molé put justifier de réclamations

violés, on le dira à outrance dans la discussion de l'adresse. Il nous faut des explications. Si on nous objecte l'utilité ou la nécessité, il faudra qu'on accepte aussi de nous cette réponse, lorsque l'*utilité* ou la *nécessité* entraîneront, de notre part, quelque infraction.

Si on voulait m'en croire sur la Belgique, tout serait bientôt terminé. Il suffirait, pour cela, d'accepter une forte indemnité pécuniaire de la Belgique pour quelques portions de territoire inutiles à la défense. Les États généraux, tout le commerce d'Amsterdam et de Rotterdam sont de cet avis.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 17 décembre 1838 (1).

Monsieur le comte,

Votre Excellence sait que, par une lettre du 3 septembre dernier, lord Palmerston engagea M. le comte Pozzo a obtenir de son gouvernement l'autorisation nécessaire pour concerter entre les grandes puissances les moyens de prévenir une collision de l'Égypte et de la Turquie. M. le comte de Nesselrode écrivit de Berlin une lettre à M. le comte Pozzo, où, examinant la proposition de lord Palmerston, il disait que les démarches des grandes puissances, sans avoir été positivement concertées, avaient suffi pour arrêter les prétentions et les projets du pacha, qu'ainsi il n'y

énergiques dont la Prusse, l'Autriche et la Russie ne songèrent pas à se blesser. C. B.

(1) Dépêche officielle N° 9.

avait plus rien à faire ; quant à l'avenir on y pourvoirait, selon les occurrences, en se concertant, s'il y avait lieu.

Lord Palmerston, après cette lettre reçue, a écrit à lord Clanricarde une lettre ostensible, dans laquelle il remarque que M. le comte de Nesselrode n'a semblé voir dans sa proposition qu'une pensée relative à la difficulté heureusement écartée, mais qu'il s'agissait d'une détermination plus générale et plus importante ; que les mêmes embarras pouvaient se reproduire plus graves et plus menaçants. Qu'ainsi il fallait songer à l'avenir, et ne point risquer qu'une seule puissance intervint dans les affaires d'Orient en alarmant les autres. Rendant justice à la sincérité des intentions de l'empereur, lord Palmerston ajoutait que les meilleures intentions n'étaient pas une garantie contre les conséquences naturelles et nécessaires de la situation qu'on prenait. Qu'ainsi la Russie avait protesté en 1828 qu'elle ne voulait acquérir aucun accroissement de territoire et qu'en 1829 elle avait, par le traité d'Andrinople, conquis des possessions importantes ; qu'en 1833, en faisant passer un corps d'armée à Constantinople, la Russie avait assuré l'Europe de son complet désintéressement et que par le traité d'Unkiar-Skélessi, elle s'était procuré de notables avantages.

La lettre a été communiquée à M. le comte de Nesselrode, qui n'a point semblé plus porté à agréer la proposition d'un concert préalablement convenu, et n'a pas été sans juger un peu blessantes les insinuations de cette lettre relatives aux traités d'Andrinople et d'Unkiar-Skélessi.

Votre Excellence peut se rappeler que plus d'une fois, par pure conversation, j'ai sondé M. le comte de

Nesselrode sur cette hypothèse d'un concert entre les grandes puissances pour les affaires d'Orient, et qu'il a toujours écarté cette idée. Encore récemment, et avant de savoir que lord Palmerston agissait plus directement, j'ai fait remarquer à M. le comte de Nesselrode combien la situation de la Turquie était chancelante, combien elle donnait peu la sécurité que tous nous devions désirer, comment il importait de prévoir un avenir prochain et des chances si probables. J'ajoutais que le moyen de dissiper les préventions de l'Angleterre contre l'ambition et le désir de conquête imputés à la Russie, était de s'engager à régler, de commun accord, un *statu quo* plus durable. M. le comte de Nesselrode, comme auparavant, a cherché doucement des objections contre ce projet, et je l'en ai trouvé aussi éloigné que par le passé.

J'ai su par lord Clanricarde que Sir Frederick Lamb, chargé de sonder M. le prince de Metternich, avait cru remarquer qu'il était favorable à cet accord des grandes puissances pour les affaires de Turquie. Je doute que telles soient les dispositions du prince de Metternich. Il a dit souvent qu'on ne pouvait s'entendre avec lord Palmerston et qu'une conférence et des négociations ne serviraient qu'à augmenter les dissidences en les constatant. Depuis le retour de M. de Ficquelmont, qui arrive de Vienne, j'ai repris ce sujet de conversation et j'ai reconnu cette parfaite quiétude du cabinet de Vienne qui, voyant la Russie contenue et observée de près par la France et l'Angleterre, ne pense pas qu'il y ait urgence de s'en mêler elle-même et de relâcher en rien le nœud qui l'unit à l'empereur de Russie, par une communauté d'opinions et par la préoccupation d'une autre sorte de périls. « Depuis la paix d'Andrinople, »

me disait M. de Ficquelmont, « c'est par vieille habitude » et par vanité que la Russie se croit appelée à dominer » la Turquie et à régler son sort. Au vrai, elle y a » maintenant peu d'intérêt. Évidemment elle ne songe » pas et ne peut songer à conquérir. Elle n'a pas de » commerce extérieur. Au contraire, l'Angleterre, la » France et l'Autriche ont des rapports habituels de » navigation et de commerce avec Constantinople. Le » contact de frontières est même beaucoup moindre » entre la Russie et la Turquie qu'entre l'Autriche et » la Turquie. Peu à peu l'empereur et son gouvernement » s'accoutumeront à ne plus se mêler autant de ce qui » les regarde si peu. Vous voyez que pour ce traité de » commerce, sauf en ce qui concerne ses conséquences » quant à la question d'Égypte, la Russie n'a rien à y » faire ni à y regarder. »

Il y a beaucoup de vérité dans ces paroles de M. de Ficquelmont, et j'ai récemment écrit dans le même sens à Votre Excellence : mais cela ne répond pas aux considérations tirées de l'instabilité de la situation actuelle et de la prudence qui conseille d'y pourvoir. De sorte qu'on peut déduire que cet esprit de délai tient au désir de ménager l'empereur Nicolas et de lui laisser jouer en Europe le rôle que l'Autriche est bien aise qu'il ait pris.

Le point où en sont arrivées les affaires de Belgique est le principal intérêt, la conversation habituelle du corps diplomatique. Sans être complètement rassuré sur ce qui pourrait advenir de l'attitude des Belges, on a généralement l'espoir qu'il ne dépendra pas d'eux de diviser les grandes puissances et d'ébranler la paix de l'Europe. Mais les ménagements que nous gardons pour l'opinion belge, l'espèce de prudence que nous

mettons à attendre qu'elle revienne à la raison, nuisent pour le moment à la force et à la dignité de notre situation. Je comprends, sans qu'on me le dise, qu'on ne se rend pas bien compte de nos circonstances et qu'on est porté à nous trouver timides vis-à-vis des opinions turbulentes de France et de Belgique. J'ai lieu de croire que le roi des Pays-Bas presse l'empereur d'employer son influence en sa faveur et réclame son action. Au fond l'empereur est importuné de ces instances et embarrassé entre son penchant à paraître arbitre suprême et sa disposition d'indifférence pour les affaires de l'Europe.

Il paraît certain que l'empereur a reçu d'assez mauvaises nouvelles du Caucase. Le public ne connaît aucun détail de cette guerre et n'y apporte que peu d'intérêt et même de curiosité, tant est grande l'insouciance des Russes, tant l'esprit public s'éteint lorsque les affaires du pays sont devenues seulement les affaires du souverain dont lui seul se mêle et sur lesquelles personne ne peut rien.

Saint-Pétersbourg, 22 décembre 1838 (1).

Le duc de Leuchtenberg est parti avant-hier au soir. La veille, jour de Saint-Nicolas, il y avait eu réception du corps diplomatique le matin, et le soir un bal à la cour. L'empereur s'est longtemps entretenu avec moi. Il m'a parlé surtout de ce qui l'occupe en ce moment, du mariage de sa fille. La conversation a été amenée sur ce sujet d'une manière assez curieuse. Une circonstance tout à fait indifférente avait rappelé

(1) Dépêche officielle N° 10.

à son souvenir l'année 1831, si critique pour la Russie, où la guerre de Pologne, le choléra et la révolte des colonies militaires avaient semblé mettre son gouvernement en extrême détresse. Il me disait que jamais il n'avait désespéré de la Providence ni de son peuple. Je fis alors allusion au courage et à la fermeté qu'il avait montrés en face de l'émeute, du choléra et dans la sédition des colonies.

« On m'a fait de la gloire à bon marché, — m'a-t-il dit, — il n'y a eu là aucun courage et aucun mérite. » Je ne courais point de dangers et je savais qu'il » n'y en avait point. Je connais le peuple russe et je » suis assuré d'être toujours en intelligence avec » lui. Je viens d'en avoir une preuve nouvelle à » propos du mariage de ma fille. A l'étranger, on peut » ne me point comprendre, s'étonner ou me blâmer. » Pour les Russes, je savais bien qu'ils trouveraient » simple qu'un père de famille voulût conserver près » de lui une de ses filles, qu'ils applaudiraient à ma » détermination de lui choisir un mari qui devînt » comme mes enfants, comme moi, un serviteur de » la Russie. Il fallait voir le contentement du peuple » et des marchands à Moscou. Leur manière de » témoigner leur satisfaction est de faire quelque acte » de charité. Eh bien, à cette occasion, ils ont con- » sacré cinq cent mille roubles à une fondation pieuse. » Les marchands de Saint-Pétersbourg en font autant. » Aussi mon gendre contracte envers eux les mêmes » devoirs que moi et les miens. Sa position était unique » pour cela, et c'est un des motifs qui m'ont décidé. » Aucun lien de patrie ni de famille ne peut l'empêcher » de devenir Russe. N'est-ce pas un sort bizarre qui » me donne pour gendre le petit-fils adoptif de Napo-

» léon à la grande satisfaction de la Russie! » Puis il m'a parlé de ses souvenirs de 1814, de l'impératrice Joséphine, du prince Eugène, de l'attachement qu'il avait inspiré à l'empereur Alexandre ; dans tout le reste de la conversation, rien n'a eu assez d'intérêt pour être rapporté ici.

Ce que l'empereur dit de l'opinion russe est vrai, c'est-à-dire que tous ces marchands et ce peuple des rues ont pour lui une sorte d'adoration pieuse et filiale, qu'il excelle à conserver et à émouvoir. Du reste, cette bonne et douce population qu'il aime tant, ne sait pas qui est le duc de Leuchtenberg, ni s'il y a un intervalle quelconque entre lui et un prince de quelque grande famille régnante. C'est un gendre de l'empereur qui se fait Russe, et cela les touche. Si quelque souvenir du nom de Napoléon vient s'y joindre, il en résulte pour eux une idée de grandeur plutôt que de haine.

L'opinion qui blâme ce mariage, et qui sera encore quelque temps sans s'y accoutumer, est une opinion plus éclairée et plus élevée. Elle est fort générale et assez manifeste. Comme je l'ai déjà dit à Votre Excellence, la vanité nationale en reçoit une vive atteinte et l'on ne saurait approuver que le mariage d'une fille de l'empereur soit étranger à une politique quelconque.

En cette occasion, comme en tant d'autres, l'empereur semble se soucier peu de cette opinion des classes supérieures. Selon lui, sa force réside dans les sympathies populaires, et il lui suffit de les ménager. Ce n'est pas les propriétaires frondeurs ou un peu indépendants qui habitent Moscou, dont il est allé ramener l'approbation. Il croit leur imposer assez en obtenant les acclamations populaires.

Je ne saurais dire s'il a complètement raison. Sans aucun doute, il a une intelligence d'instinct et de sympathie qui fait de lui un habile souverain de la nation russe. Mais si, par un despotisme déraisonnable et excessif, il lui arrivait de pousser à bout cette opinion supérieure qu'il paraît souvent dédaigner, c'est elle qui le détruirait, sans que l'opinion inférieure lui portât aucun secours. Quant à présent, ce danger n'existe point pour lui; son commandement peut être dur, sa volonté absolue et trop prompte, mais il a, plus que tous ceux qui l'entourent, le désir de l'ordre, le goût de la justice, l'amour du pays. Ces sentiments sont parfois mal dirigés. Des préventions obstinées, des opinions mal éclairées, le manque de réflexion et d'examen peuvent prêter souvent à son gouvernement une apparence demi-barbare et tyrannique. L'ensemble de son administration intérieure continue cependant à augmenter la force et la prospérité de son empire, ainsi que le bien-être de ses sujets. Cette administration et les lois qui la régissent ne doivent pas être comparées avec nos États européens. Il faut les examiner en regard de la population russe et du théâtre où elles ont à exercer leur action. Tout y est et y a toujours été si différent de l'Occident, que nous nous tromperions beaucoup en jugeant d'après nos habitudes et nos idées.

Je me suis laissé dériver à ces généralités, et cependant je ne les retranche pas. Elles ne sont peut-être point tout à fait inutiles. Les vues de l'ensemble, quand elles sont exactes, servent ensuite à éclairer les circonstances particulières et accidentelles. Elles empêchent de trouver contradictoires des informations qui sembleraient parfois données dans des sens

opposés. Expliquer le caractère et la situation d'un souverain de qui tout dépend dans ce vaste empire, n'est pas, je crois, un devoir étranger à ma tâche.

DE LA COMTESSE DE CASTELLANE.

Paris, 7 janvier 1839.

Il y a quelquefois des moments où l'on reçoit les vives punitions de ses torts, cher et bien cher ami, et j'en suis un exemple. J'en ai beaucoup avec vous, et dans ce moment où une crise plus que politique, en vérité, une crise qui se continue en doublant d'importance devant la Chambre des députés, est à son plus haut degré de pression, mon premier mouvement était de penser à l'intérêt passionné que vous y mettriez, au plaisir que je pourrais vous faire en vous faisant vivre avec ces détails que les journaux ne donnent guère, et le second a été un mouvement de timidité à revenir vers vous. Eh bien, cher ami, je le surmonterai parce que c'est de vous qu'il s'agit; je le surmonterai parce que je mérite une punition infligée par moi-même. Cette punition, c'est de craindre qu'en recevant cette lettre vous n'ayez un peu de rancune, un peu de sévérité pour moi; désarmez-la, je vous en conjure, et cela parce que je vous aime, ainsi que madame de Barante, du fond de mon cœur, que je me condamne et cherche à mieux faire.

Voici comment je vais procéder. Je vais vous écrire comme si, depuis votre départ, je vous avais toujours écrit, comme si je vous avais remercié de ces lettres charmantes que vous m'avez adressées pendant votre voyage, comme si, dans le plus grand

chagrin qu'il nous fût certainement donné à vous et à moi de ressentir, dans la mort de notre sainte amie, j'étais venue mêler mes larmes aux vôtres, et cependant, c'est certes avec vous que j'ai le plus pleuré. Mais ces larmes, cher ami, ne sont pas taries, elles ne peuvent jamais l'être pour moi ; ce terrain nous appartient tout entier, et nous qui l'avons tant aimée, tant connue, tant pénétrée, nous la retrouverons jusque dans notre vieillesse, nous la retrouverons toujours.

Les journaux, surtout celui des *Débats*, vous tiennent certainement au courant du gros de la position, mais ils ne peuvent pas vous donner l'idée de ses *replis*. La veille de l'ouverture des Chambres, j'avais rencontré M. Guizot chez la princesse de Lieven, *là il règne et gouverne*. Il y était, il me semblait, assez calme ; je le croyais assez modéré, j'avais mis dans mon esprit qu'il avait quelques regrets de ses mauvaises campagnes ! Au lieu de cela, vous avez vu la nomination des commissaires pour l'adresse ; là-dessus je n'ai rien à vous apprendre. Mais ce qui, vraiment, pourrait être un fait nouveau, quand il ne serait que physiologique, c'est la rage convulsive qu'ils exprimaient à la commission. M. Molé m'a dit que des êtres affamés de sang humain ne pourraient pas être autres. Vous connaissez le calme et la fermeté d'âme de M. Molé quand il les puise dans le sentiment du bien : la beauté et la noblesse de sa figure l'aidaient à réduire cette rage. Il m'a dit qu'il les voyait rougir quelquefois, puis cependant la passion était là plus forte, et l'*épilepsie* reprenait son cours. Ce que je vous dis là s'adapte surtout à la doctrine, et, dans la doctrine, surtout à MM. Guizot, Duvergier de Hau-

ranne et à M. de La Redorte, car pour M. Thiers il ferait autant de mal et plus peut-être qu'eux, mais il est, dans les révolutions, comme ces torches ardentes qui brûlent, qui éclairent ou qui aident à la jeunesse de Marseille à parer une farandole.

L'adresse, vous le savez, a passé toutes les prévisions. La vileté de Dupin ne les a pas passées (1) ! Je ne suis pas parvenue à lui faire assez d'honneur pour m'en étonner. A mon estime, tout cela a servi le ministère. Pour la première fois, peut-être, la Chambre a séparé le bon grain de l'ivraie, elle a tremblé en voyant de telles gens. Le pays qui assiste à cette crise sans en vérité la comprendre, puisque sa prospérité et sa paix sont un contraste violent avec ce que cette intrigue affirme, le pays cependant s'est ému et a crié à M. Molé de rester. Je ne sais ce que sera l'issue du combat, je sais seulement qu'il le donnera dans toute sa plénitude, qu'il le donnera avec toute l'indignation d'un honnête homme, et savez-vous que c'est un bien fort levier !

Il s'est tenu, comme vous le savez, une réunion chez M. Jacqueminot, mais ce qui est plus important que cela, il s'en est fait une, hier, chez M. Delessert, qui a été admirable. Cette réunion des *204*, a été compacte, ardente, sage et disciplinée. *All maer decir*, fasse le ciel, que M. Molé parle bien et confonde ses ennemis.

(1) M. Dupin n'avait dû, le 18 décembre, sa très faible majorité de cinq voix, pour la présidence de la Chambre, qu'à l'appui du gouvernement, qui avait livré une véritable bataille sur son nom. Quelques jours après, il se prononçait, dans le sein de la commission de l'adresse, contre le ministère, et s'écriait, à la suite de sa déclaration : « Ah! les b....., je viens de leur porter le dernier coup ! » C. B.

Le Mexique est un bien grand bonheur et un bonheur d'à-propos. Il y a d'ailleurs toujours quelque chose d'adroit à faire dire de soi que l'on est né heureux, et c'est ce que l'on dit du ministère. Mais, hélas! c'est ce que l'on ne peut plus dire de notre pauvre famille royale. La mort de la princesse Marie est la seule peine qu'ils aient ressentie dans le cercle de leurs affections; ils en sont aussi malheureux que nous le serions nous-mêmes, et si je dis cela, c'est que je crois dire beaucoup. Hier les pauvres gens se réjouissaient en apprenant la gloire et la bonne santé du prince de Joinville lorsqu'une lettre de M. le duc de Nemours à M. le duc d'Orléans est venue les rendre à la misère. Hier soir elle n'était pas morte encore, mais je suis convaincu que ce matin on en apprendra la nouvelle. Pauvre jeune créature, quel passage sur la terre!... Vous n'imaginez pas comme la princesse Marie est populaire, on la pleure dans toutes les classes; on parle d'elle, et le peuple achète des représentations grossières en plâtre de sa statue de *Jeanne d'Arc*; elle se survit dans une œuvre bien pure et bien élevée; et il y a quelque chose de bien mélancolique à y lire tout ce qu'y a déposé cette âme qui maintenant est au ciel.

Elle meurt sans le sentir. Ne vous troublez pas, comme je l'ai fait, en croyant qu'à Pise, loin de ses plus chères affections, elle pourrait ressentir ce qui me parait le plus cruel supplice, l'isolement dans la mort. Il n'en est rien. Son adoration pour son mari a été telle que c'est en tremblant que Monseigneur le duc de Nemours y a été, et il était obligé, pour y rester, de sembler partir toujours le lendemain. Elle avait désiré voir l'évêque de Meaux, qui allait partir hier. Au lieu de cela, elle a connu, à Pise, un prêtre qui lui a plu

et elle a eu beaucoup d'entretiens avec lui, et communié, mais ne croyant jamais qu'il fût question de ses derniers moments. Ces détails, je les tiens de Madame Adélaïde que j'ai vue avant-hier. Hier soir le roi était accablé.

Je ne vous ai pas encore remercié d'un petit baril de *caviar* que vous m'avez envoyé. Vous n'imaginez pas combien une attention de vous me touche.

Cher ami, pardonnez-moi et souvenez-vous qu'il n'y a jamais eu une affection plus tendre et plus profonde que la mienne.

A M. ANISSON DU PERRON.

Saint-Pétersbourg, 21 janvier 1839.

Vos lettres sont tristes, mon cher ami ; comment en serait-il autrement ? Vous assistez à un déplorable spectacle et les passions, toutes personnelles d'abord, se sont tellement aigries et exaltées qu'elles mettent en jeu le sort du pays. Je vois d'ici vos regrets en votant contre d'anciens amis. Il n'y a nul moyen de les suivre dans la voie où ils se précipitent. Assurément les hommes que leur talent et leur esprit avaient placés en première ligne se sont laissé conduire par des conseillers irresponsables, pour qui le gouvernement n'a jamais été qu'un jeu d'esprit, un passe-temps animé, un texte de conversation. Pourquoi avoir donné pouvoir sur soi à de tels amis, et obéir à ses soldats pour avoir l'air d'être encore leur général? J'attends avec préoccupation l'issue de la crise, et je ne suis pas le seul dans cette attente, une question de personnes était seule en jeu tout d'abord et nul

ne songeait à sortir de sa voie politique. Aujourd'hui, il paraît que la passion peut faire oublier toutes les opinions précédemment professées et soutenues, qu'on peut aller à tout par ardeur de combat, et que les hommes de gouvernement sont capables de rendre le gouvernement impossible, même pour eux.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 31 janvier 1839 (1).

Monsieur le comte,

M. de Boutenieff, en rassurant son gouvernement sur la situation présente, expose en même temps qu'elle n'inspire aucune sécurité, et qu'elle est toujours prête à amener une rupture entre la Porte et l'Égypte. C'est surtout le caractère et les façons de faire de lord Ponsonby qui lui semblent mettre dans un péril continuel le repos de l'Orient. Si je ne me trompe, c'est à peu près ainsi qu'en doit juger M. l'amiral Roussin; je l'ai vu fort alarmé des résolutions soudaines de lord Ponsonby, des espérances qu'il donnait trop légèrement à la Porte. Son esprit, très préoccupé de la difficulté et du danger d'avoir à préserver sans cesse un *statu quo* sans lendemain, ne pouvait s'accoutumer à l'insouciance apparente et, pour parler comme lui, à l'étourderie de l'ambassadeur d'Angleterre. C'est de quoi on me paraît ici de plus en plus inquiet. M. de Nesselrode en a entretenu M. le comte de Ficquelmont, et il a été écrit à Vienne pour tenter si quelque avertissement

(1) Dépêche officielle N° 11.

de M. de Metternich ne déciderait pas le gouvernement anglais à changer un ambassadeur regardé comme si dangereux pour le repos de l'Europe.

Ce sujet revient souvent dans nos entretiens avec M. le comte de Nesselrode. J'ai eu occasion de rapporter plus d'une fois à Votre Excellence, et tout récemment encore, que j'avais toujours remarqué un éloignement marqué pour l'idée de régler d'un commun accord entre les grandes puissances ses relations avec la Turquie, de prévoir et de statuer sur la situation du pacha, enfin de faire cesser cet état d'armement et de menace qui met chaque année la paix en péril. Votre Excellence sait que la proposition en a été faite formellement et qu'elle vient d'être repoussée; aussi m'a-t-il semblé remarquable que l'autre jour M. de Nesselrode, comme nous avions repris cette conversation, ait montré quelque penchant pour un arrangement concerté entre les puissances. Lui-même a répété ce que je lui avais dit d'autres fois de l'avantage d'établir une négociation sur cet objet. Nous sommes revenus sur les inconvénients des congrès, des conférences, des projets discutés en face de la publicité, sous le feu des journaux, sous l'influence des passions nationales. Mais un projet de ce genre pourrait être traité par correspondance et conversation, jusqu'au moment où il serait amené à maturité, de manière à ne devenir public que lorsque tout serait convenu. Tout en donnant cours à ces idées, qui paraissaient nous être devenues communes, j'ai ajouté, comme à l'ordinaire, que jamais je n'avais reçu de mon gouvernement commission ni autorisation pour rien proposer de pareil; que j'énonçais mon opinion privée: qu'en tout cas nos

rapports avec l'Angleterre étaient de nature à ce qu'aucune démarche ne fût faite par nous, sans nous être concertés avec elle. M. de Nesselrode me répondit que, pour des raisons toutes différentes, il ne convenait pas à la Russie de prendre l'initiative. De là résultait que, des grandes puissances, l'Autriche était la mieux placée pour entamer cette négociation ou du moins pour s'assurer qu'elle était possible. M. de Nesselrode ne m'eût sûrement point dit où il en était sur ce chapitre avec le cabinet de Vienne. Je ne le lui ai point demandé. Pour revenir sur notre conversation, il faut nécessairement que j'attende le moment où l'on aura ici quelque certitude de la position de notre cabinet. Tant qu'on ignore s'il est maintenu et quelle sera sa mesure de stabilité et de force, évidemment on ne me ferait que des réponses évasives. Mais je dois appeler l'attention de Votre Excellence sur cette disposition nouvelle du cabinet de Saint-Pétersbourg. Peut-être le prochain voyage du comte Orloff à Vienne a-t-il quelque rapport avec le dessein plus ou moins arrêté de s'entendre avec la cour de Vienne sur les affaires de Turquie. Le comte Orloff est le négociateur du traité d'Unkiar-Skélessi; il a passé à cette époque quelque temps à Constantinople; plus qu'aucun autre, il serait indiqué pour s'occuper d'une négociation sur ce sujet. J'en parle uniquement par conjecture, car le voyage du comte Orloff est suffisamment motivé par la mort du prince de Lieven, qui voyageait avec le grand-duc héritier. Il est simple que l'empereur ait pensé à le remplacer par un homme qui jouit de sa confiance et presque de son amitié.

Les discussions de la Chambre ont du moins servi à

faire comprendre combien le gouvernement du roi et Votre Excellence avaient de ménagements à garder sur la conclusion de l'affaire belge. Auparavant, non seulement les Russes, mais le corps diplomatique étaient fort portés à nous blâmer et à juger que nous avions trop de timidité ou de condescendance pour les opinions qui attaquent la délimitation de territoire stipulée aux *vingt-quatre articles*. Aujourd'hui cette question particulière se confond avec tout l'ensemble de la politique. Notre gouvernement conservera-t-il la même direction qu'il a tenue depuis huit ans, résistera-t-il aux impulsions qui le jetteraient dans la guerre ou du moins sur la route qui y conduirait : voilà un doute qui embrasse à la fois toutes les affaires et empêche qu'on ne songe à aucune en particulier.

Quelques paroles de M. le comte Schimmelpenninck, ministre des Pays-Bas, m'ont semblé mériter de vous être rapportées. Il se félicitait avec moi de la conclusion probable des longues négociations qui vont accomplir enfin la séparation de la Belgique et des Pays-Bas. Après avoir rappelé les malheurs et les fautes du roi Guillaume, auquel il porte cependant un respect profond et dévoué, il ajouta : « Lorsque tout va être » terminé, il nous sera possible de reprendre notre » véritable position en Europe. Nos rapports naturels » sont avec l'Angleterre et la France. Toutes les fois » que nous ne serons pas en bonnes relations avec l'une » ou avec l'autre, nous serons exposés à de grands » malheurs, et c'est ce que nous venons d'éprouver. » Les puissances du Nord peuvent bien nous préserver » dans notre territoire, empêcher que nous ne soyons » rayés de la carte ; mais sauf cela elles ne prennent à

» nous qu'un faible intérêt et nous avons pu juger de
» leur indifférence, au lieu que nos communications de
» tous les jours, notre commerce, notre navigation, nos
» habitudes nous rapprochent de vous et de l'Angleterre.
» Tant que vous êtes alliés et en bonne intelligence, ni
» l'une ni l'autre n'a besoin de nous. Si une fois vous
» veniez à vous brouiller, notre faible amitié n'est
» peut-être pas à dédaigner. Ce sera à vous à voir si
» vous la voulez. Tout ceci étant fini, nous entrerons
» dans un nouvel ordre de choses. Rien ne doit plus
» nous diviser et beaucoup de motifs peuvent nous
» rapprocher. »

Le comte Schimmelpenninck me confiait son opinion particulière, dont je ne prétends point tirer de déductions très importantes. Mais il a beaucoup vécu près du roi Guillaume. Il croit avoir une assez grande part dans sa confiance. C'est un homme raisonnable, loyal, représentant d'une façon complète, ce me semble, les opinions sages et éclairées de son pays. Je n'ai point pris ce qu'il me disait pour une ouverture, mais pour un bon avis.

La mort de la duchesse de Wurtemberg m'a imposé depuis quelques jours une vie plus retirée. Je ne me suis point trouvé dans les bals et les réunions, où l'empereur se rend assez souvent. Tous les membres du corps diplomatique se sont empressés de venir m'exprimer leurs sentiments au sujet de ce malheur. Il a paru senti par la société de Saint-Pétersbourg. Personne ne s'est présenté de la part de l'empereur et je n'ai pas eu signe de vie de M. le comte de Nesselrode. Même en cette triste occasion, les sentiments de malveillance de l'empereur ont été aperçus. Cependant l'impératrice, la dernière fois que j'ai eu l'honneur de

la voir et lorsqu'on attendait cette funeste nouvelle, m'en a parlé avec une sympathie toute maternelle. Madame la grande-duchesse Hélène a aussitôt envoyé sa dame d honneur chez madame de Barante pour nous témoigner de l'affliction que lui causait cette perte cruelle et ce deuil de famille. La cour a pris le deuil pour huit jours.

A M. ANISSON DU PERRON.

Saint-Pétersbourg, 13 février 1839.

Mon cher ami, il est vrai que je n'aurais point voté avec vous dans la discussion de l'adresse, et je pense avec les salons et la diplomatie que M. Molé en a tout l'honneur. Sa retraite nuit à la considération de notre gouvernement, ébranle la confiance, détruit ou ajourne des projets utiles pour tous. Et n'allez pas croire que ce qui lui donnait bon renom en Europe, c'était sa faiblesse à défendre nos intérêts ou notre honneur. Je puis assurer en toute sincérité que les déterminations qu'il lui a fallu prendre auraient été absolument les mêmes sous tout autre ministère qui n'eût pas été follement révolutionnaire et propagandiste.

J'ai regretté M. de Broglie et M. Guizot, parce que les mêmes choses faites par des ministres qui durent ont beaucoup plus de valeur. Mais tout ce qu'ils imputent à M. Molé a pu leur être imputé : reproches injustes pour les uns comme pour les autres, puisqu'ils portent presque entièrement sur les conséquences nécessaires de l'état des esprits, de l'anarchie morale, de la mollesse des convictions, de la préoccupation des intérêts privés. Quant aux usurpations du pouvoir

royal, il me paraît que vous en pensez ce que pensent tous les hommes de bon sens. En somme, le projet d'adresse était une rouerie, mais si dangereuse qu'elle était coupable, et, je vous le demande, en quelle position nous laisse cette manœuvre? Quel ministère se sont préparé nos escamoteurs de portefeuilles? Que de peine ils vont avoir à réparer le mal qu'ils ont fait? Car j'espère qu'ils ne sont pas encore assez enivrés par la chaleur du combat pour ne pas retrouver leur ancienne raison, leur ancien discernement de ce qui est bon ou mauvais, conservateur ou révolutionnaire. Nous verrons. J'ai de tristes craintes et j'éprouve un vrai chagrin à sentir en moi tant de blâme pour des hommes que j'aime et estime.

Pour peu que les honnêtes gens continuent à faire des coalitions avec les ennemis de tout ordre et de toute morale, nous pouvons aller loin et traduire en vrai chaos le chaos actuel des esprits et des opinions. Je m'exagère peut-être le mal. Pourtant des personnes graves, et assurément très impartiales, m'écrivent de bien sombres pronostics. Rassurez-moi s'il est possible.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 13 février 1839 (1).

Monsieur le comte,

J'ai fait connaître à Votre Excellence la démarche que l'ambassadeur d'Angleterre a été chargé de faire

(1) Dépêche officielle N° 14.

auprès du gouvernement russe pour l'engager à employer l'influence qu'il peut avoir sur don Carlos, afin d'arrêter les sanglantes représailles et l'exécution des prisonniers. Je disais en même temps que cette communication semblerait un indice que l'Angleterre n'était pas absolument éloignée de déférer les affaires d'Espagne à une délibération européenne. L'empereur l'a compris ou a entendu le comprendre ainsi. Après avoir fortement engagé le marquis de Villafranca (1) à écrire au quartier général de don Carlos pour y recommander l'humanité et la modération, il a fait répondre par M. le comte de Nesselrode de manière à se montrer disposé à se concerter avec les grandes puissances pour mettre un terme à la déplorable situation de l'Espagne. Le mot « entente commune » se trouve dans cette lettre. Il a été objecté à l'empereur, ou par le ministre de Prusse à qui il en a parlé, ou par d'autres personnes de sa confiance, qu'un concert entre les grandes puissances, sur ce chapitre, ne pourrait guère être espéré, et, qu'à le supposer établi, l'Espagne certainement ne se soumettrait pas unanimement à ce qui serait ordonné d'elle. De sorte qu'il y aurait à procéder par voie d'exécution, autre difficulté bien grande et qui ne laisse pas probabilité d'atteindre le résultat désiré. L'empereur, soit que ces objections ne l'aient point persuadé, soit plutôt qu'il lui ait convenu de paraître animé d'un esprit conciliant, a voulu que la réponse fût telle que je viens de le rapporter.

Le même penchant à témoigner bonne volonté et

(1) Le représentant officieux de don Carlos auprès de l'empereur de Russie. C. B.

empressement pour tout ce qui assurererait le repos de l'Europe, continue à modifier en ce moment la politique suivie jusqu'à présent dans les affaires de Turquie. L'ambassadeur d'Angleterre a, comme moi, reçu quelques d'ouvertures bien vagues, il est vrai, sur la nécessité de régler en commun un *statu quo* durable entre l'Égypte et Constantinople et de ne pas vivre au jour le jour, exposés aux incidents que chaque instant peut amener.

M. le comte de Nesselrode m'a encore répété : « Si M. le comte Molé fût resté au ministère, c'était » une chose dont il aurait pu être question. Main- » tenant il faut attendre et voir ce qui adviendra » chez vous. »

Il y a dans cette phase un peu nouvelle des dispositions de l'empereur de pures apparences, mais en même temps quelque réalité.

Après huit années passées dans la conviction qu'une lutte entre la France et l'Europe monarchique était infaillible, après tant de paroles et de démarches destinées à en hâter le moment, après avoir, avec une activité passionnée et obstinée, cherché à pousser l'Allemagne sur nous, l'empereur s'est aperçu enfin qu'une telle conduite lui nuisait en Europe, qu'elle lui ôtait toute influence, et le faisait regarder comme turbulent et inconsidéré. Dès lors, au retour de ses derniers voyages, il a songé à se manifester sous un autre aspect. L'indifférence mêlée d'un peu d'humeur sur les affaires de l'Occident, le soin exclusif des intérêts russes et de son administration intérieure; un peu plus tard, et après avoir écouté quelques conseils, le désir de se montrer ami de la paix autant qu'aucun autre souverain et prêt à tout ce qui peut la maintenir,

telle est la situation d'esprit que j'ai observée depuis quatre mois.

Mais comme il n'y a point nécessité urgente, comme les circonstances ne sont pas impérieuses, ce changement est loin d'être complet. S'en rendre compte est presque une subtilité. Les préjugés, les opinions, les haines restent à peu près les mêmes et reparaissent sans cesse. L'idée que la guerre, la grande guerre entre les deux principes politiques, est inévitable ne s'efface que par instants. La moindre circonstance ramène cette persuasion.

C'est ce que j'ai pu voir dans une conversation la plus longue et la plus abandonnée que j'aie eu depuis longtemps avec l'empereur. Je ne m'étais point rencontré avec lui depuis plus de trois semaines. Il a bien voulu le remarquer et en même temps me parler en termes tels que je devais les souhaiter, du malheur qui vient de frapper la famille royale. J'écrivais l'autre jour à Votre Excellence qu'il avait en cette occasion laissé apercevoir des sentiments qui auraient dû s'effacer devant une telle affliction. L'empereur est mobile. Son langage a trop de promptitude et pas toujours la mesure convenable, du moins dans son intimité. Ainsi ce que je vous ai rapporté pouvait être véritable, comme ce que je raconte aujourd'hui. Je pense que M. le comte Pahlen aura été chargé de témoigner au roi les sentiments qu'une perte si cruelle a excités dans la famille impériale.

« Vous avez aussi un autre motif de chagrin, — me dit l'empereur. — Ce qui se passe chez vous doit vous » affliger. Je suis sûr que vous regrettez M. Molé, et » moi aussi je le regrette. »

Je répondis qu'en effet, et comme ministre et

comme ami, mes relations avec M. Molé avaient toujours été telles que je ne pouvais en avoir de pareilles avec nul autre. Mais je dus ajouter aussitôt que la discussion même de l'adresse, les votes de la Chambre, et l'examen attentif des discours prudemment ménagés des adversaires principaux du ministère, montraient assez que la marche politique serait et devait nécessairement être modérée et pacifique

« Je l'espère, dit-il, mais les relations avec les » personnes ont leur importance, et tout changement » commence par les rendre moins faciles et moins » confiantes. »

De là l'empereur passa à la Belgique. Il avait appris le matin que le général Scrzynecki (1) venait de quitter Prague pour se rendre à Bruxelles. Je vis aussitôt qu'un point irritable avait été touché et que l'impression était si vive que le langage était animé. Il parla du roi Léopold avec un accent de haine, avec des expressions de colère qui me surprirent, bien que je le sache, depuis longtemps, pris d'une violente aversion contre ce prince. Après cette première vivacité calmée, je répondis que tout portait à supposer les affaires de Belgique au point de se terminer par la volonté unanime des grandes puissances et que nous ne ferions pas la guerre pour donner un canton

(1) Le gouvernement belge venait d'engager à son service le général polonais Scrzynecki. Une semblable mesure parut des plus offensantes aux cours du Nord. L'Autriche et la Prusse durent même, devant le mécontentement de la Russie, rappeler leurs représentants à Bruxelles. Aussi cette nomination fut-elle presque aussitôt révoquée. C. B.

aux Belges, lorsque nous ne l'avions pas voulue pour avoir toute la Belgique à nous.

« J'espère aussi, dit-il, la conservation de la paix. » Mais vous voyez quels risques elle court, tout a » été remis en question. On me reproche sans cesse » de ne pas croire que tout est fini, que le danger est » passé, qu'il faut être en pleine sécurité. On peut voir » maintenant si c'est moi qui ai tort. »

Puis il ajouta qu'au reste on n'avait rien à lui reprocher, qu'il pouvait craindre que la paix fût troublée, mais qu'assurément il avait constamment souhaité qu'elle ne le fût pas et avait agi comme il fallait pour obtenir ce résultat.

Je fis remarquer qu'en effet l'intérêt manifeste de la Russie, comme celui de l'Europe entière, était de voir croître et se développer la prospérité intérieure et le bien-être de toutes les classes. L'année qui vient de finir a été d'une telle augmentation de commerce pour la Russie que renoncer à de si grands avantages serait une détermination contraire à toute vraisemblance.

L'empereur insista avec satisfaction sur ces progrès rapides du commerce dans son empire.

« Et ce qu'il y a d'heureux, ajouta-t-il, c'est que » notre manière de commercer ne peut guère nous » mettre en conflit avec les autres nations. Nous » sommes mercantiles mais point commerçants, nous » n'avons point de navigation marchande. Rien ne » s'expédie au compte des Russes. Une fois la frontière » franchie, ce que devient la marchandise ne nous inté- » resse plus. Nous n'avons pas à aller chercher des » consommateurs. C'est eux qui viennent nous acheter » ce dont ils ont besoin. On voudrait que j'encoura-

» geasse la formation d'une marine commerciale ; je
» n'y ai nul penchant. D'ailleurs ce n'est pas à un gou-
» vernement qu'appartient cette tâche. Si le commerce
» russe a besoin d'une marine, il la fera lui-même.
» En attendant, cela rend plus simple mes relations
» avec l'Angleterre. Nous n'avons aucun motif réel
» pour nous brouiller. En fait de commerce son inté-
» rêt se confond avec le nôtre. »

En continuant à parler des bienfaits de la paix, je dis que peut-être y aurait-il à voir quels dangers en compromettraient la durée et ce qu'il y aurait à faire pour en assurer la conservation.

« Qui peut deviner l'avenir? me dit l'empereur.
» En quel état sera l'Europe dans cinquante ans ? Que
» de choses sont en fermentation ! Qui sait si un jour
» l'Angleterre ne sera pas une province de France ?

» — Je ne songeais pas, répondis-je, à un avenir si
» lointain, si incertain, si peu vraisemblable, mais à
» l'avenir qui nous touche. Les affaires du Levant
» seront dans une situation précaire et toujours mena-
» çante, tant que la Turquie et l'Égypte seront en pré-
» sence. L'ouverture de la succession d'un homme de
» soixante-douze ans est un cas assez probable pour
» y penser.

» — L'Égypte ! les Anglais la veulent. Ils en ont
» besoin pour la nouvelle communication qu'ils veu-
» lent ouvrir avec les Indes. Ils s'établissent dans le
» golfe Persique et dans la mer Rouge. Vous vous
» brouillerez avec eux pour l'Égypte.

» — L'Égypte peut rester utile et à eux et à nous.
» Chacun en tirera un avantage plus ou moins grand.
» Notre rivalité commerciale avec l'Angleterre est
» devenue moins vive. Le commerce intérieur de la

» France est de jour en jour plus actif; les consom-
» mations augmentent rapidement. L'industrie et les
» capitaux trouvent là un emploi plus assuré. Notre
» navigation marchande est loin de s'accroître. Notre
» commerce extérieur ne fait pas de grands progrès et
» pourtant le développement de notre prospérité est
» surprenant. Ainsi la jalousie contre les Anglais
» n'est-elle plus, chez nos négociants, l'expression
» d'une opinion aussi exigeante qu'autrefois.

» — C'est justement cette prospérité intérieure qui
» chagrine les Anglais. Ils s'en irritent comme de
» celle de l'Allemagne. Ils ont besoin de consomma-
» teurs au dehors. Leur consommation intérieure ne
» peut suffire à assurer la subsistance de leurs
» ouvriers. Il leur faut des débouchés. C'est une loi
» de leur politique. »

Tout cela était dit avec une aigreur qui ordinairement est bien mieux contenue, quand il est question de l'Angleterre. Mais il ne s'y mêlait rien qui fût une avance faite à l'ambassadeur de France. Je voyais le désir et l'espoir que nous nous brouillerions avec l'Angleterre ; mais pas une pensée de rapprochement avec nous. A supposer même que ce concert entre les puissances, cette « entente commune » eût quelque chose de réel et prît la consistance d'un projet, il faut croire que ce serait, du moins en commençant, sans grande diminution de la mauvaise volonté qu'on nous porte. On aimerait à s'entendre avec les autres, en faisant notre part d'influence aussi petite que possible. C'est surtout à Vienne qu'il est à propos de surveiller ces tentatives de stipulations pour régler soit les affaires d'Espagne, soit les affaires du Levant.

AU COMTE DE HOUDETOT.

Saint-Pétersbourg, 13 février 1839.

Nous sommes encore, cher Frédéric, dans l'ignorance du ministère que nous avons, et je ne conçois pas quel est celui qui va naître. M. Thiers et M. Guizot veulent-ils ou peuvent-ils être ensemble? Le premier sans le second est difficile et dangereux. Le second sans le premier est impossible. M. de Broglie serait un moyen de solution. J'espère pour lui qu'il se tiendra à l'écart. J'en serais sûr sans son discours touchant l'évacuation d'Ancône (1). Ce qui m'afflige, c'est que l'opinion des gens de bien soit si molle et si inerte. Elle se laisse braver et insulter par tous les présomptueux et par l'impudence des intérêts personnels. Certes, il y a blâme public de la coalition; il y a haute estime, honorable triomphe décerné à Mathieu et pourtant aucun secours efficace n'est porté à la raison et à la bonne foi. On laisse aller les choses. On se fait spectateur du drame, comme s'il n'y avait pas quelque chose de réel et de menaçant pour l'ordre public. Notre politique extérieure a complètement changé

(1) L'opposition faisait un crime à M. Molé d'avoir, ainsi que M. Casimir-Perier s'y était engagé, fait cesser l'occupation d'Ancône au moment où l'Autriche avait évacué les Légations. Sans nier la parole donnée, on reprocha au ministère de se l'être laissé rappeler, ce qu'on n'aurait point osé faire à un ministère plus fort. M. Guizot s'était écrié : « A M. Casimir-Perier l'occupation d'Ancône; aux ministères qui lui ont succédé le maintien de cette position; à vous l'évacuation! » C. B.

d'aspect. Nous devions tendre, tout homme de bon sens l'a vu et l'a dit, à ramener l'intérêt et les préoccupations de l'Europe sur les questions de commerce, de territoire, d'influence, et à effacer les questions d'opinion. Nous approchions de ce but vers lequel nous marchons depuis huit ans. Les affaires d'Orient étaient excellentes pour hâter ce résultat, car l'opinion ne s'y mêle en rien. Chacun avait besoin de nous et notre rôle fût devenu important. Aujourd'hui on ne songe plus à cela. Nous voilà revenus à la lutte des deux principes, au choc des passions révolutionnaires avec le pouvoir absolu. Toutes ces paroles sont fort inutiles, mais viennent au bout de ma plume, parce qu'elles ne me quittent guère. A travers ce chagrin, j'éprouve une vive satisfaction du beau rôle de Mathieu. Il s'est acquis une grande position et soit qu'il compte sur elle pour reparaître au pouvoir avec éclat, soit, ce qui serait plus sage, qu'il veuille la considérer comme la décoration de sa vieillesse, ce n'en est pas moins une suprême faveur du sort. Donner et laisser l'idée de ce que l'on vaut n'est pas accordé à tous.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Vienne, 22 février 1839.

Mon cher ami, je ne vous ai pas écrit depuis bien longtemps parce que je suis triste et maussade. Tout ce qui se passe en France m'est insupportable et je n'en suis guère moins préoccupé que si j'étais à Paris. L'affaire d'Ancône m'a piqué au vif, parce que, mieux que personne, je pouvais savoir ce qui avait été promis et entendu. Nos meilleurs amis ont eux-mêmes donné

dans de grandes erreurs à cet égard. Et il faudrait renoncer à jamais porter un habit diplomatique si on pouvait courir le risque de se voir désavoué pour des paroles d'honneur données dans les termes les plus positifs et après avoir reçu de son gouvernement les instructions les plus précises. L'honneur est sauf, grâce à la belle défense de Molé et je lui en garderai toujours reconnaissance. Mes vœux sont pour lui sans partage, mais comme un dissentiment politique n'ébranle pas des affections avec lesquelles on a traversé la vie, je reste complètement découragé et parfois avec l'envie de me faire moine. J'approche, au reste, de l'époque de la vie où, sans avoir de vœux à prononcer, on se trouve en dehors des intérêts du monde. Si cette idée ne pousse pas à la joie, elle calme au moins bien des agitations. La mort ne cesse pas de frapper à la porte de nos salons. Ce pauvre Du Parquet (1) était de nos plus intimes et nous le regrettons amèrement. Ses derniers jours ont été bien édifiants. Victor l'a bien soigné et je m'explique la triste consolation qu'il trouvait au chevet du lit d'un moribond. Certes je ne soupçonnerai jamais celui-là de céder à des considérations d'amour-propre ou d'intérêt, mais serait-il vrai que les formes de notre gouvernement, en excitant sans cesse les esprits à la controverse et les caractères à la malveillance, ne laissent à personne le degré d'impartialité nécessaire pour rendre justice à ses adversaires.

Notre carnaval est fini, mais il va recommencer pour le grand-duc qu'on attend ici dans huit jours. On se met fort en peine de ses plaisirs, que l'interdiction des

(1) Maître des requêtes au conseil d'État. C. B.

bals pendant le carême rendra un peu sérieux. On organise des *tableaux* sur une fort grande échelle. Un grand concert à la cour, un théâtre paré à Schœnbrunn suivi d'un souper pour quatre cents convives, voilà, jusqu'à présent, ce qui a été inventé. M. de Tatistscheff se chargera des soirées libres et sera assurément très magnifique.

Je me promets de ne rien faire pour votre grand-duc, suivant l'exemple que m'a donné M. de Tatistscheff en 1836. La société paraît assez mal disposée pour la Russie, à quoi contribue l'attitude maladroite et *dégoûtée* que l'ambassadeur conserve depuis deux ans. M. de Metternich aussi me semblait, il y a quelques mois, moins russe que par le passé. Je remarque une préférence et une confiance croissante pour l'Angleterre. Il exaltait l'habileté et les succès du cabinet de Londres dans les affaires d'Orient. Aujourd'hui il y a du déchet, et il manœuvre pour se rapprocher le plus intimement possible de la Prusse et de la Russie. C'est à cette intention qu'il a fait tant de bruit de l'appel du général polonais en Belgique. Au fond, il ne veut pas de mal à la Belgique et sa confiance en notre roi est toujours grande; mais ce qui se passe aujourd'hui à Paris l'éloigne plus que jamais de former des liens politiques avec des gouvernements parlementaires : il ne regarde pas une révolution en France comme probable, mais il croit que nous vivrons pauvrement, sans gloire pour nous et sans utilité pour nos amis. Il se compromet fort en paroles contre Thiers; ce qui n'empêcherait pas, le cas échéant, qu'il ne lui fît bonne mine. Cependant, la méfiance et le mauvais vouloir resteraient extrêmes. Après m'avoir très positivement promis que Cracovie serait évacué sous

quinze jours, on paraît n'y plus penser ; moi-même je n'en parle plus, parce que je ne sais pas le dernier mot de notre gouvernement sur cette affaire. On me laisse de Paris dans un oubli complet.

M. de Metternich me parle quelquefois de vous et toujours avec une haute estime.

Savez-vous quelque chose à lire en français ? sérieux ou frivole ? Dites-le-moi, je vous en prie. Sans cesse on m'adresse cette question ; je suis honteux de ne savoir répondre, et, ennuyé de ma pénurie, j'achève les trois derniers volumes des *Mémoires* de M. de La Fayette et j'ai grand'peine à asseoir un jugement sur un homme qui a si peu de l'humanité, c'est-à-dire qui ressemble bien plus aux rochers des Alpes qu'à la nature vivante et mobile. Je ne conçois l'*absolu* que dans le domaine de l'*infini*. Notre monde est incomplet, conséquemment toutes choses pratiques y sont questions de plus ou de moins possibles variations. Je vous aime pourtant sans changer, très cher.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 24 février 1839.

Je vous écris aujourd'hui sans en avoir le temps le moins du monde, mais parce que le silence avec vous finit par devenir insupportable. Je m'occupe des élections *nuit et jour ;* oui, la nuit, car je ne reste pas plus de cinq heures au lit depuis deux mois. Si je n'étais très décidé à ne pas me croire assez de valeur ou d'importance pour supposer que la Providence m'a donné une mission, je verrais le doigt de Dieu

dans la force et la santé qu'il m'envoie. Je n'avais compté, en entreprenant ma tâche que sur ma volonté et mon courage. Si nous vieillissons près l'un de l'autre, comme je m'en flatte toujours, je vous dirai la vie que j'ai menée et vous n'y croirez pas; surtout les efforts et les inventions de mes adversaires pour avoir raison de mon âme et de mon corps.

M'avez-vous bien compris depuis ma démission jusqu'à ce jour ?... Je m'explique: j'étais sorti de la discussion de l'adresse avec l'approbation de tous ceux que j'apprécie, peut-être même avec l'estime de la France et de l'Europe. J'étais parvenu à épargner à la couronne et à mon pays une adresse dont les conséquences étaient incalculables, mais la Chambre restait partagée en deux partis d'une force presque égale et trop engagés l'un et l'autre pour qu'il fût possible d'amener des défections dans leurs rangs. Il fallait faire le vide et que le roi appelât sur ma démission remise, le seul homme qui pût essayer de former un cabinet, sans livrer la couronne et le pays à ceux que nous avions vaincus. Le maréchal Soult refusa la mission que les circonstances semblaient lui donner, et il ressortit alors à tous les yeux, ce dont j'étais d'abord convaincu, à savoir qu'il n'y avait de possible que M. Thiers ou moi, son système ou le mien. Une autre vérité fut alors également démontrée, c'est que ni M. Thiers ni moi ne pouvions trouver dans la Chambre une majorité certaine, et que, dès lors, la dissolution était inévitable, soit pour lui, soit pour moi. Dès ce moment je n'hésitai pas et pris une résolution moins hardie au fond qu'en apparence. En effet, quels pouvaient en être les résultats? Le pire était que la même Chambre revînt, libre d'engage-

ments, effrayée du mal fait au pays par cette émeute des ambitions et des amours-propres. Si M. Thiers était rendu nécessaire par la composition de la nouvelle Chambre, du moins il ne pourrait plus la dissoudre et se trouverait obligé de marcher en présence d'une minorité si forte qu'elle lui rendrait impossible de se livrer aux caprices et aux témérités de son esprit. Le premier effet de la dissolution sur le public fut, comme je l'avais prévu, une sorte de terreur. Mes adversaires, qui se voyaient arracher ce qu'ils appelaient leur victoire, poussaient des cris de rage; mes amis, les *221* mécontents et alarmés, hésitaient. La réaction se fit bien vite, le matin, le soir mon cabinet ne désemplissait pas, je prodiguais les explications, je communiquais mes espérances. A aucune époque de ma vie je n'ai été aussi content des honnêtes gens. Ils m'ont témoigné grande confiance, ils ont suivi mes conseils. Je leur ai vu, pour la première fois, peut-être, l'ardeur, l'énergie d'un parti; partout, dans les grandes villes, un comité électoral s'est formé, correspondant avec celui de Paris; les apparences, jusqu'ici, surpassent mon attente et nous pourrions compter sur trente voix de majorité le lendemain des élections, si nous ne savions combien ce terrain est mobile et si nous ne connaissions la puissance, dans les élections d'arrondissement, des considérations personnelles, des services rendus, des amitiés, des habitudes, enfin la difficulté qu'il y a à introduire de nouvelles candidatures. L'opinion repousse cette coalition impie et par-dessus tout M. Guizot et ses amis qu'elle voit donner la main aux hommes et aux opinions du *National*, et qu'elle entend déclarer hautement qu'ils

iront à la république plutôt que de se résigner à ne pas dominer la monarchie.

Voilà, mon cher ami, l'état vrai de la question. Je compte sur vous pour la faire envisager là où vous êtes sous son véritable jour. Je suis trop dévoué à mon pays pour abandonner volontairement la partie dans des circonstances aussi graves. Je lutterai aussi longtemps que l'honneur et la raison le permettront. Le jour et à l'heure où ils me conseilleront la retraite je croirai emporter avec moi l'estime de tous les honnêtes gens de France et d'Europe, et même l'approbation de tous les hommes éclairés et impartiaux. Depuis deux ans et demi que je dirige les affaires de mon pays, je crois qu'il a connu les meilleurs jours qui aient lui depuis 1830. Je ferai des vœux sincères pour que mes successeurs ne me fassent pas regretter, et, quel que soit l'avenir, je me croirai permis de ne plus me laisser arracher de ma retraite, à moins d'un de ces grands périls qu'un homme de cœur ne refuse jamais d'affronter, mais, je vous le répète, la chance est pour nous et j'espère avec toute raison d'espérer.

Madame Fleming (1) m'a parlé hier d'une lettre de madame de Barante où elle raconte tout ce que l'empereur lui aurait dit de si honorable pour moi. Si l'occasion s'en présentait, je voudrais que ELLE et non *vous* laissât savoir que j'ai senti tout le prix de ces paroles.

Je me suis laissé entraîné à vous écrire bien longuement. Avec vous je puis me taire plus encore que me borner. M. Royer-Collard est admirable. Malgré

(1) La baronne Fleming, une des sœurs de madame de Barante. C. B.

son vieil âge et sa santé ébranlée, il donnait l'exemple de l'assiduité dans ces séances qui finissaient à huit heures et demie du soir.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 3 mars 1839 (1).

Monsieur le comte,

Quelques mutations viennent d'avoir lieu parmi les ministres de l'empereur. La mort de M. le comte Spéranski a laissé vacante la place de président du département de la législation au conseil de l'empire. M. Daschkoff, ministre de la justice, lui succède. M. de Bloudoff, ministre de l'intérieur, devient ministre de la justice et le comte Alexandre Stroganoff, gouverneur général de Kharkof, est appelé au ministère de l'intérieur.

Ces choix n'ont aucune signification politique, surtout en ce qui touche les relations extérieures. Quant à l'administration intérieure de l'empire, aucun blâme ne s'élèvera contre cette promotion. Il paraît que M. Daschkoff a désiré des fonctions moins actives et dont l'importance n'est pas moindre. M. de Bloudoff, homme d'esprit et honnête homme, conviendra fort au ministère de la justice. Dans un pays où il n'y a point de corps judiciaire, où la connaissance des lois n'est encore ni une science ni une profession, où une prétendue équité est sans cesse substituée au droit écrit, le département de la justice

(1) Dépêche officielle N° 17.

n'exige pas de magistrature, on n'a point à lui donner un chef.

M. le comte Alexandre Stroganoff atteint de bonne heure les hauts emplois. Il a à peine quarante ans. Sa famille tient ici un rang considérable. Son père, l'ancien ambassadeur, est aimé et honoré de tous. Son frère aîné est curateur de l'Université de Moscou. Il a épousé la fille du prince Kotchoubey, dont la mémoire est fort chère à l'empereur. Tous ces motifs de faveur ont mis en valeur son mérite qui est réel. Il a été longtemps adjoint du ministère de l'intérieur. Outre son expérience des affaires et son esprit de discernement et de droiture, il passe pour un des hommes les plus capables de dire la vérité à l'empereur et d'éclairer sa souveraine volonté.

La mort de M. Spéranski a produit quelque sensation. L'empereur avait pour lui la plus haute estime. Il venait de le créer comte. Pendant sa maladie, il est allé plusieurs fois le voir, et il a suivi son convoi.

M. Spéranski, fils d'un pauvre prêtre de campagne, avait, jeune encore, gagné toute la confiance de l'empereur Alexandre et semblait appelé à jouer un grand rôle dans son gouvernement, lorsqu'au moment où la Russie se préparait à soutenir la lutte contre l'empereur Napoléon, il fut dénoncé à l'empereur par les chefs du parti antifrançais, comme ayant de secrètes intelligences avec la France. La délation était calomnieuse, ou du moins fort exagérée. L'empereur Alexandre, avec chagrin, se crut obligé d'user de rigueur. M. Spéranski fut exilé, mais peu après nommé gouverneur civil de Penza, puis gouverneur général de Sibérie, avec toute latitude pour réformer et régler

l'administration de ce vaste pays. Plus tard il fut appelé au conseil de l'empire et traité avec distinction par l'empereur Alexandre, sans retrouver toutefois la même amitié, la même faveur.

Sous le règne actuel, il accomplit l'importante tâche qui illustrera son nom en Russie. C'est sous sa direction et par son travail que toutes les lois de de l'empire ont été recueillies, classées, rangées en codes. Cette œuvre qui, dans l'intention de l'empereur, ne comportait aucune innovation, aucune réforme, qui ne devait être qu'une compilation méthodiquement faite, un inventaire retiré du chaos des lois russes pour servir ensuite de point de départ aux améliorations successives, était cependant de toute nécessité un travail législatif. Choisir parmi beaucoup de lois contradictoires, constater la désuétude des dispositions oubliées, rendre parfois général ce qui avait tenu à des circonstances transitoires, et tout cela sans aucun contrôle d'opinion, sans jurisconsultes aptes à éclairer cette besogne par leurs discussions, sans avoir pour guide une jurisprudence établie, sans autres lumières que les consultations de tribunaux ignorants, c'était évidemment donner des lois à la Russie. Le conseil de l'empire le pensa ainsi, et lorsqu'on lui proposa d'homologuer les quinze gros volumes qui venaient de lui être distribués en épreuves, et que pas un membre n'avait lus, il y eut à peu près unanimité contre le projet d'investir d'un caractère officiel et authentique l'œuvre de M. Spéranski.

L'empereur était venu au conseil, s'était fait rapporteur du projet et en prit la défense. Il parla, et, d'après ce qu'on m'a raconté, avec cette netteté et cette force qui prêtent de la puissance à son langage.

Sans nier la vérité des objections, il fit remarquer qu'une classification méthodique, l'élimination des articles abrogés ou tombés en désuétude, le choix ou l'éclaircissement des textes donneraient au public, aux magistrats, au gouvernement une facilité plus grande à reconnaître ce qui devait être réformé ou changé. On se perdait auparavant dans un chaos de lois obscures, inconnues, contradictoires. Maintenant la tâche de l'examen, l'action de la critique, l'épreuve de l'expérience se trouvaient déterminées. En parlant de la législation russe, personne ne savait même de quoi il s'agissait. Désormais la complète publicité et la mise en pratique apporteront successivement des lumières au législateur, et il corrigera ce qui doit l'être. Enfin, à supposer que ce travail ne soit pas encore une amélioration, c'est du moins la meilleure voie pour arriver à des perfectionnements.

Les arguments de l'empereur étaient au moins spécieux et sa volonté semblait décidée. Toutefois il n'aurait pas eu la majorité dans son conseil. Il chercha un moyen terme et proposa de publier le *Recueil* et de ne lui attribuer le caractère officiel et obligatoire que deux ans après.

Cette délibération eut lieu en 1833. Ainsi les codes sont en vigueur depuis trois ans et aujourd'hui tout le monde convient que cette publication a été un grand bienfait, puisqu'elle a porté la lumière et l'ordre dans une honteuse confusion, et qu'elle manifeste la nécessité de certaines réformes qui n'en seront ainsi que plus rapidement amenées et mieux préparées.

Mais, comme le disaient les opposants, il n'en est pas moins vrai que M. Spéranski faisait une législation et que l'acte de choisir et d'éclaircir les textes comportait

une latitude très arbitraire. Aussi les opinions et l'esprit du compilateur se retrouvent, dit-on, dans l'ensemble et les détails de son œuvre.

M. Spéranski appartenait à ce qu'on appelle aujourd'hui le *parti russe*. Cette dénomination ne se rapporte plus, en ce moment, à la politique extérieure, à moins qu'on ne veuille remarquer que dans cette opinion le penchant à ne point se mêler des affaires de l'Occident est encore plus marqué que dans les autres nuances de l'opinion générale. Le *parti russe* se compose d'hommes qui, tout en honorant la mémoire de l'empereur Alexandre, blâment en lui le goût des innovations empruntées à l'Europe, les essais d'imitation étrangère, un certain dédain pour la barbarie de son empire, ses velléités libérales et l'estime qu'il accordait si facilement aux lumières ou à la capacité des étrangers.

Conserver l'esprit russe en l'éclairant et le développant, garder les traditions, améliorer ce qui est sans jamais le dénaturer, respecter religieusement tout ce qui caractérise la nationalité, n'importer du dehors aucune institution, marcher à la civilisation en prenant pour point de départ l'état social actuel, voilà le catéchisme du *parti russe*, et comme c'est spécialement le symbole de l'empereur Nicolas, on peut dire que le *parti russe* c'est tout le monde. Il y a sur ce texte des phrases toutes faites que chacun répète avec une affectation de patriotisme. Ce sont les lieux communs de la conversation contre lesquels il n'y a rien à objecter, car ils ont un fonds de vérité, et tout dépend de la mesure apportée à leur application.

Soit qu'il y fût naturellement enclin, soit que, malgré son apparence d'austère vertu, M. Spéranski fût inspiré

par le désir de plaire au maître, toujours est-il que nombre d'hommes éclairés lui reprochent d'avoir outré et poussé au dernier terme le respect pour la vieille législation et la tradition russes. On assure qu'il aurait pu se rapprocher beaucoup davantage du droit européen, soit teutonique, soit romain. Les relations internationales avec les États voisins en éprouvent souvent de la gêne et de l'embarras.

Les hommes éclairés de l'aristocratie russe se plaignent aussi de la tendance, non pas démocratique, ce mot n'a ici aucune application, mais de l'esprit de nivellement qu'on peut reconnaître, disent-ils, dans le travail de M. Spéranski. En cela encore, il n'aurait pas été mauvais courtisan.

M. Daschkoff est aussi un homme éclairé, spirituel, plus mêlé aux idées européennes, sachant reconnaître que la justice et la raison y conduisent tout comme l'imitation et qu'on se rencontre habituellement avec les principes de nos législateurs, sans avoir songé à les copier. Mais il ne saura sûrement pas se tenir sur cette route, si une autre lui est indiquée par la volonté suprême. Dans tous les cas, aucune réforme ne se fera promptement, toute objection favorable au maintien de l'état actuel des choses paraîtra forte et respectable. Le premier travail que l'empereur ait recommandé, c'est un projet de code criminel comprenant la pénalité et la procédure. Faire sur ce sujet quelque chose de conforme à ce qui nous semble indispensable pour assurer une bonne justice, serait tellement éloigné de ce qui est, qu'il s'écoulera assurément un très long temps avant qu'on voie se dessiner un résultat.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 19 mars 1839.

Mon cher ami, je me représente tout ce qui doit se passer dans votre esprit et je me persuade que ce ne sera pas un médiocre plaisir que de vous écrire encore une fois et de vous envoyer un dernier courrier. Rien ne peut vous donner la mesure des intrigues, des violences électorales de la coalition pour nous renverser : l'action de ses journaux surtout a été terrible. Les doctrinaires et M. Berryer ont la plus grande part dans la victoire et les moyens révolutionnaires qui l'ont procurée. Je pourrais citer quarante élections qui étaient à nous si M. Berryer n'avait fait voter avec l'extrême gauche des légitimistes qui refusaient le serment depuis 1830.

Mais à peine avions-nous donné nos démissions qu'un spectacle inouï a pris place : C'est rue de la Ferme-des-Mathurins, chez M. Barrot, que M. Thiers et Guizot ont à l'instant transporté le siège du gouvernement. Là on a discuté les candidats ministériels, on a demandé et distribué les portefeuilles. M. Guizot, s'appuyant des conseils et de l'intervention de M. de Broglie, a bientôt présenté son ultimatum : l'intérieur pour lui, les finances pour M. Duchâtel. A ce prix il s'engageait à faire porter par tous les amis M. Barrot à la présidence. L'ultimatum fut rejeté par M. Thiers qui proposa M. Duchâtel à l'intérieur (comme je l'avais fait au 15 avril) et M. Guizot à l'instruction publique. La gauche doctrinaire, MM. Duvergier et de Rémusat, étaient d'avis qu'on acceptât ; M. de Broglie fit refuser et toute la doctrine, dupe et ulcérée, resta sans

aucune part dans le butin; de là le cabinet qui, selon toute apparence, sera demain dans le *Moniteur*, ainsi qu'il suit : Soult, guerre et présidence; Thiers, affaires étrangères et chef réel du cabinet; Passy, intérieur; Dufaure, commerce; Sauzet, travaux publics; Dupin, justice et cultes; Humann, finances; Villemain, instruction publique.

On annonce beaucoup de secondes places données à la gauche et on irait jusqu'à M. Chambolle, du *Siècle*, et qui dépasse de beaucoup M. Barrot. Le cabinet est divisé avant d'être formé; Soult, Dupin et Humann d'un côté (c'est la résistance), et le reste de l'autre. La résistance veut attirer à elle les *221*, réduits à *207* qui me soutenaient, et Guizot s'efforce de se réconcilier avec eux. Il ne tardera pas à commencer son opposition au nouveau cabinet. Il ne lui reste que l'*honneur sans profit* d'avoir mis le roi et le pays dans l'état où ils se trouvent. Il est certain que les nuances du parti conservateur dans la Chambre, si elles se réunissent, auront une majorité de quarante à cinquante voix, mais les doctrinaires vont y remplir leur office ordinaire, leur rôle éternel de dissolvant. Ils vont vouloir tourner au profit de leur orgueil et de leur ambition la guerre, et aussitôt la moitié de notre ancienne majorité leur préférera M. Thiers et son cabinet. C'est ainsi qu'ils sont les fléaux de notre malheureux pays depuis qu'ils influent sur ses destinées.

N'allez pas croire, cher ami, que je me laisse entraîner par aucun ressentiment personnel. Grâce à Dieu je possède mon âme, et ma conduite le prouvera, je vivrai au milieu de mes amis et entouré de l'estime dont on veut bien me prodiguer tant de témoignages, mais loin de toute intrigue et même en gardant une

réserve et un silence dont je ne sortirai que si l'on m'y force, en attaquant les hommes ou les choses de mon administration. Sans l'inquiétude que je conserve pour la chose publique, je jouirais avec délice des loisirs que je retrouve et de la vie qui m'attend. Celle que je quitte avait des amertumes et des dégoûts dont il vous serait impossible d'apprécier la mesure.

Je me demande avec anxiété ce que vous allez devenir. On prétend que M. Thiers veut renouveler le personnel de cinq ambassades; je suis persuadé qu'il n'en fera rien. Sa rare intelligence lui donnera de meilleurs conseils. C'est l'opposition qui jette cette nature vive et mobile dans les écarts. Au pouvoir je l'ai toujours vu circonspect et mesuré. Il y conserve sa mobilité, mais il y perd son emportement. Vous savez que j'ai toujours eu du goût pour cet esprit si brillant et si varié, mais je le redoute plus qu'aucun autre appliqué à une sorte d'affaire où l'on ne se passe pas impunément des seules qualités qui lui manquent.

III

Mars 1839-Mars 1840 (1).

DE LA DUCHESSE DE TALLEYRAND.

Paris, 5 avril 1839.

La Chambre s'est réouverte hier sans roi et pour ainsi dire sans ministère. Elle règne, elle gouverne,

(1) Événements de mars 1839 a mars 1840. — Le maréchal Soult est chargé de former un cabinet. — Il tente de faire un ministère de grande coalition; les coalisés ne parviennent pas à s'entendre. — Le maréchal essaye de constituer un ministère de centre gauche. — Cette combinaison échoue au dernier moment (21 mars). — Le duc de Broglie, tout en refusant un portefeuille, cherche à rapprocher M. Thiers et M. Guizot. — Insuccès de cette tentative. — Constitution d'un ministère provisoire avec: M. de Gasparin, ministre de l'intérieur et par intérim du commerce et des travaux publics; M. Girod (de l'Ain), ministre de la justice et des cultes; M. le duc de Montebello, des affaires étrangères; le général Despans-Cubières, de la guerre; le baron Tupinier, de la marine; M. Parant, de l'instruction publique; M. Gautier, des finances (3 mars). — Désordres à l'ouverture de la session (4, 5, 6 avril). — M. Guizot se rapproche des conservateurs. — M. Passy, leur candidat à la présidence de la Chambre,

elle administre ; enfin, il faut le dire, c'est de la révolution adoucie encore, mais qui ne le sera pas long-

l'emporte sur M. Odilon Barrot. — Nouvel échec d'une combinaison centre gauche. — Inquiétude générale. — A l'occasion d'une interpellation de M. Mauguin, explications données à la Chambre par les principaux personnages ayant joué un rôle dans ces dernières crises (23 avril). — M. Passy, chargé de former un cabinet, propose une combinaison centre gauche. — M. Dupin, qui devait en faire partie, se dérobe. — Elle échoue (30 avril). — Autres tentatives sans résultats. — Une proposition d'adresse au roi pour lui demander la constitution d'un ministère définitif est prise en considération par la Chambre. — Émeute du 12 mai. — Elle est réprimée. — Le roi et le maréchal Soult profitent de l'émotion publique pour former un cabinet ainsi composé : le maréchal Soult, duc de Dalmatie, ministre des affaires étrangères et président du conseil ; M. Teste, ministre de la justice et des cultes ; le général Schneider, ministre de la guerre ; l'amiral Duperré, ministre de la marine ; M. Duchâtel, ministre de l'intérieur ; M. Cunin-Gridaine, ministre du commerce ; M. Dufaure, ministre des travaux publics ; M. Villemain, ministre de l'instruction publique ; M. Passy, ministre des finances (12 mai). — Le ministère est médiocrement accueilli par la gauche et le centre gauche mécontents de l'échec de la combinaison de coalition, par les conservateurs aux yeux de qui il a le tort d'être composé en grande partie d'adversaires de M. Molé. — M. Guizot le soutient. — Irritation de M. Thiers. — M. Sauzet est nommé président de la Chambre contre M. Thiers (14 mai). — Procès des émeutiers du 12 mai. — Calme général. — Faiblesse du cabinet. — Aux approches de la session de 1840, M. Thiers recommence une campagne contre le ministère ; il offre son alliance, repoussée par les doctrinaires, à M. Molé qui, sans l'accueillir formellement, ne se montre pas

temps si j'en crois les horribles figures qui barraient hier les communications entre les deux faubourgs. Ils

insensible à ses avances. — La gauche cherche à provoquer un mouvement d'opinion en faveur d'une réforme electorale. — Émiettement de la Chambre. — Discussion de l'adresse. — Débats sur la politique intérieure et extérieure. — Dépôt d'un projet de loi pour la dotation du duc de Nemours, dont le mariage est annoncé aux Chambres (25 janvier 1840). — Vives polémiques dans la presse sur cette proposition. — Le projet est rejeté sans débats (20 février). — Démission des ministres. — En Angleterre : La situation parlementaire reste la même ainsi que l'impuissance du cabinet sur presque tous les points. — Le ministère mis en échec à la suite de la discussion d'un *bill* suspendant provisoirement la constitution de la Jamaïque et les pouvoirs de son assemblée législative, se retire (6 mai 1839). — Efforts infructueux de Sir Robert Peel pour constituer un ministère *tory*. — Retour aux affaires du cabinet Melbourne. — Effervescence radicale. — Troubles ouvriers. — Les questions sociales agitent vivement l'opinion. — A l'extérieur la politique anglaise se montre de plus en plus ambitieuse, méfiante et exclusive. — Discussions successives au Parlement sur les affaires de Belgique, d'Espagne, de Portugal, d'Amérique et d'Orient. — Expédition en Afghanistan. — Entrée des troupes anglaises à Candahar et à Caboul (7 août). — Occupation d'Aden. — Difficultés avec la Chine au sujet du commerce de l'opium. — En Allemagne: La Diète de Francfort adhère au traité conclu entre la Hollande et la Belgique. — Elle répond à la protestation des villes de Hanovre, en faveur de l'acte constitutionnel de 1833, dans des termes équivoques dont les deux parties peuvent également se prévaloir. — La lutte continue entre le roi de Hanovre et les États généraux convoqués de nouveau. — Protestation des magistrats de la capitale. — Tentatives inutiles de conciliation.

injuriaient les voitures des gens bien mis et les armes sur nos carrosses leur ont singulièrement déplu. Vous

— Le pays continue à refuser de payer l'impôt et de procéder à des élections. — En Prusse : Suite du conflit religieux. — Condamnation et déchéance de l'archevêque de Posen. — Sa fuite de Berlin et sa détention dans la forteresse de Kolberg. — Mécontentement des populations catholiques. — Heureuse administration intérieure. — Nombreuses mesures favorables au développement du commerce et de l'industrie et aux intérêts de la classe ouvrière. — En Autriche : Progrès administratifs et industriels. — Difficultés avec la Diète de Hongrie. — En Russie : Continuation de la guerre du Caucase. — Déclaration de guerre au khan de Khiva. — Réunion des grecs-latins à l'Église grecque. — Défense aux évêques catholiques de communiquer avec le Saint-Siège. — En Turquie : Préparatifs de guerre. — Sortie de la flotte ottomane du Bosphore. — Note du sultan à la Russie et à l'Autriche, dans laquelle il déclare ne pouvoir tolérer plus longtemps les agissements d'un pacha rebelle. — Sommation faite au pacha d'Égypte. — Hafiz-Pacha reçoit le commandement des forces de terre. — L'armée ottomane passe l'Euphrate (21 avril 1839). — Sortie d'Alexandrie de la flotte égyptienne (juin). — Bataille de Nezib, Ibrahim remporte la victoire (24 juin). — Mort de Mahmoud (30 juin). — Avènement d'Abdul-Medjid son fils. — Défection de la flotte ottomane amenée par Achmet-Feruzi-Pacha dans les eaux d'Alexandrie (14 juillet). — La Porte est disposée à traiter. — Note du 27 juillet signée par les représentants des cinq puissances à Constantinople, détournant la Porte d'un arrangement direct avec le pacha. — Dissentiment croissant entre la France et l'Angleterre sur la question égyptienne. Lord Palmerston ne veut pas d'une Égypte forte qui pourrait être un danger pour l'Angleterre dans la Méditerranée et qui en affaiblissant la Porte la jetterait

voyez tout ce qu'il y a de mauvaises réminiscences dans de pareilles dispositions. M. Molé dit tout haut

sous la dépendance de la Russie. — L'Angleterre demande le concours des autres puissances. — La Russie aux aguets de tout incident susceptible de brouiller la France avec la Grande-Bretagne s'empresse de répondre à son appel. — L'Autriche s'éloigne de nous et se rapproche du tsar. — Le gouvernement français persiste à soutenir les prétentions de Méhémet-Ali. — Mission de M. de Brünnow à Londres pour proposer à lord Palmerston une entente sur la question d'Orient. — Il fait part du désir de l'empereur Nicolas de voir la France laissée en dehors de toute solution (septembre). — Malgré lord Palmerston le cabinet anglais repousse les propositions russes et offre une transaction au gouvernement français (3 octobre). — Celui-ci maintient ses exigences. — M. de Brünnow revient à Londres avec pleins pouvoirs pour conclure une convention relative aux affaires d'Orient; il déclare que la Russie accepte le principe de l'admission simultanée des pavillons alliés dans les eaux de Constantinople. — Le maréchal Soult exprime sa satisfaction de cette concession (9 décembre), mais il persiste dans son attitude hautement favorable au pacha. — En Grèce : Progrès de la faction russe. — Conspiration pour le renversement du roi Othon. — Sa découverte. — Le ministre de l'intérieur Glarakis, un de ses instigateurs, est destitué. — En Espagne : La guerre civile entre dans une phase plus favorable pour le gouvernement de la reine, grâce aux dissentiments entre eux des partisans de don Carlos. — Défection d'un de ses principaux généraux, Maroto, qui signe avec Espartero le traité de Vergara, stipulant l'engagement de proposer aux Cortès le maintien, à peu de modifications près, des *fueros* des provinces Basques et de Navarre, et laissant leurs emplois, grades et décorations aux officiers de son armée (31 août 1839). — Entrée de don

que son ministère a été le ministère Martignac du gouvernement de Juillet, car il faut que vous sachiez ce qu'on dit tout, tout haut, à tout venant avec une liberté effrayante, ce qui prouve qu'on ne compte plus avec personne et qu'on ne ménage plus rien. Du reste, je ne crois que trop à l'exactitude des propos que je vous citais. Quant à M. Royer, que je vois souvent et avec lequel je parle très *tendrement* de vous, il dit que la coalition a détroussé le gouvernement. Il est triste, tous les honnêtes gens le sont.

Je serai après-demain dans mon appartement (1). Le 8 nous y signons le contrat de mariage de ma fille (2) ; le 9 elle se marie à la municipalité, le 10 à Saint-Thomas d'Aquin.

Carlos et de sa famille en France (14 septembre). — Agitation radicale à Madrid et dans les provinces. — Modification dans le ministère où entrent des exaltés et des modérés. — Dissolution des Cortès (1er juin). — Les élections semblent donner l'avantage au parti avancé. — Ouverture de la session. Vote de la loi des *fueros* (7 octobre), d'une amnistie. — Adresse hostile au ministère. — Prorogation puis dissolution des Cortès (31 octobre). — Espartero semble se prononcer pour le parti avancé. — Les élections donnent la majorité aux modérés. — Ouverture des Cortès. — Émeute à Madrid (24 février 1840). — Mise de cette ville en état de siège. — En Portugal : Le cabinet, victorieux dans la discussion de l'adresse, est battu sur la question de l'augmentation de l'armée. — Nouveau ministère juste milieu, entre les ultras et les chartistes. — Difficultés sérieuses avec l'Angleterre au sujet de la traité des nègres. — Découverte d'une conspiration migueliste. C. B.

(1) Rue de Grenelle-Saint-Germain, 87. C. B.

(2) Avec Henri de Castellane, fils du général de Castellane et de madame de Castellane, née Greffülhe. C. B.

Depuis que je suis aux prises avec les préparatifs réels du mariage de Pauline, je suis émue et en larmes tout le jour. Cette vie de jeune fille qui se termine pour faire place à une phase si nouvelle, si différente, si sérieuse, me jette dans une anxiété inexprimable. Puis nous allons bientôt approcher du plus triste anniversaire de ma vie ! Que d'images douloureuses, de souvenirs déchirants, mais aussi quel retour vers vous, mon excellent ami, et vers les consolations infinies que j'ai trouvées dans votre cœur, si bon, si tendre, si ingénieusement bienfaisant pour le mien. Croyez que je n'oublie rien.

Je vois madame de Lieven de temps en temps, mais nous demeurons assez loin l'une de l'autre; moi je suis absorbée par mes soins domestiques; elle ne s'intéresse jamais assez à ses amis pour s'identifier à ce qui les touche dans leur vie privée et je n'ai pas de vie politique. Il en résulte non pas de la froideur, mais un peu de relâchement dans nos rapports. Je sais qu'elle réunit toujours chez elle tout ce qui peut lui donner des nouvelles et exciter un peu les seules cordes sensibles de son esprit. La mort de son mari n'a rien changé à ses habitudes ni à ses goûts. Elle voudrait se fixer absolument ici, mais il faut auparavant savoir quel sera son revenu et elle attend pour le connaître le résultat du voyage que ses fils se proposent de faire en Russie.

AU DUC DE MONTEBELLO.

Saint-Pétersbourg, 6 mai 1839 (1).

Monsieur le duc,

Conformément aux instructions de Votre Excellence, j'ai fait connaître à M. le comte de Nesselrode les démarches de M. l'amiral Roussin pour arrêter encore une fois l'humeur belliqueuse du Grand Seigneur, et quelles recommandations expresses il avait dû recevoir depuis, de notre cabinet. M. de Nesselrode m'a répondu que, dans son désir d'obtenir le même résultat, l'empereur avait voulu agir plus efficacement encore. Alors il m'a lu une dépêche adressée, il y a peu de jours, à M. le comte Alexandre de Médem, consul de Russie à Alexandrie, dépêche que le comte Pahlen va être chargé de mettre sous les yeux de Votre Excellence. Sans être d'un langage trop impératif et trop menaçant pour le pacha, elle prescrit pourtant à M. le comte de Médem de lui conseiller et presque de lui signifier d'avoir à retirer ses troupes de Syrie à quelques lieues en arrière de la ligne qu'elles occupent, promettant qu'immédiatement après, l'armée turque repliera aussi ses avant-postes. M. le comte de Médem doit renvoyer la réponse du pacha par le *Feldjäger* qui lui porte cette dépêche.

Votre Excellence voit comment l'empereur cherche toujours à donner aux actes et au langage de son cabinet, en ce qui touche le Levant, une apparence de suprématie et veut pouvoir dire que sa puissance y est plus réelle et plus efficace qu'aucune

(1) Dépêche officielle N° 20.

autre. Combiner cette démarche avec la France et l'Angleterre lui aurait ôté le caractère qu'il voulait lui imprimer, et comme en même temps elle tend au but que nous nous proposons, elle ne peut provoquer ni plainte ni reproche. Le moment arrive peut-être de songer que toute initiative court risque de passer à l'Angleterre ou à la Russie, si nous ne savons pas très décidément ce que nous voulons faire et si nous ne le concertons pas avec l'une ou l'autre, ou peut-être avec les deux.

AU COMTE DE HOUDETOT.

Saint-Pétersbourg, 9 mai 1839.

Vous me parlez, cher Frédéric, de tout ce qu'a de malheureux et d'effrayant la situation actuelle. On y remarque une circonstance principale et dominante, le calme du pays, et sa préférence très nette pour l'ordre et le repos sans qu'aucun système, aucune opinion, aucun homme ait sa confiance entière. Tous ces amours-propres furibonds qui ne sont plus des opinions, toutes ces méchantes passions où sont venus s'abandonner des esprits distingués et des caractères honorables, sont pour ainsi dire condamnés à tourner dans le même cercle, à se proposer le même but, à faire au public les mêmes promesses. La fermentation, le mouvement ne pénètrent pas jusqu'au cœur de la société. Peut-être n'est-ce encore qu'une épreuve, une expérience où nous devons passer pour donner à l'insolente aristocratie des capacités un peu de ce bon sens, de cet intérêt bien entendu qui sont devenus la morale du vulgaire. Je fais de

cette morale le cas qu'elle mérite; jamais elle ne suppléera aux croyances, aux devoirs, aux habitudes, aux respects. Mais, faute de mieux et en attendant que le vent des sentiments honnêtes souffle sur nous, je me recommande aux inspirations de l'utilité et du calcul. Elles ont manqué aux ambitieux. Ils n'ont pas compris que le ministère contre lequel ils se sont tous passionnés, résultait de la disposition générale et de la dispersion des partis en coteries. Ils ont cru avoir ville gagnée en obtenant que le président du conseil ne s'appellerait plus M. Molé, mais la situation est si bien restée la même que, s'il s'était trouvé un second M. Molé, il aurait, cette fois comme l'autre, servi de dénouement à la crise. J'en ignore encore l'issue, mais il me paraît que quiconque sera porté au pouvoir ne sera point en état d'y faire toute sa volonté, et tant mieux! La politique intérieure et même extérieure ne présente pas en ce moment de but précis et déterminé. Il y faut seulement marcher dans une certaine tendance que le public ne contrarie pas plus que le roi.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Vienne, 11 mai 1839.

Mon cher ami, entre nous, point de diplomatie. Je puis donc vous avouer sans fierté que cela m'est insupportable. Je n'y comprends plus rien du tout, et depuis quatre mois j'ai épuisé tous les lieux communs de mise avec les amis ou indifférents. Je crois bien que le pays ne court pas grand risque, mais il fait mauvaise figure, et cela paraît à la mienne. Quant

à ma situation personnelle, je suis très préparé à toutes les chances, et ma philosophie y suffit largement, mais l'espèce de *tangage* produit par des résolutions contraires à prendre deux fois par semaine, devient nauséabonde à l'excès. Chaque courrier j'espère une solution et tout à l'heure encore, en recevant des lettres de Decazes et de madame de Boigne, j'ai cru que j'allais saisir quelque fil pour sortir du labyrinthe. Pas du tout. A la date du 1er mai, ni l'un ni l'autre n'en savait plus que moi. Les doctrinaires ne tiennent plus guère ensemble, et leur incontestable valeur soutient à peine quelques individualités. C'est grand'pitié ! Encore si nous sauvions Guizot, je me consolerais du reste, ce sera pour vous comme pour moi une consolation d'entendre dire beaucoup de bien de Victor. On lui rend toute justice.

A cette date (1er mai) on ne regardait pas encore les chances de Thiers comme perdues, mais on m'assurait qu'en cas de succès il serait modeste et modéré, non moins par nécessité que par choix. Je le crois tout à fait et je le répète volontiers; cependant s'il arrive, je demanderai immédiatement un congé qui deviendra probablement définitif. Sur ce dernier point, au reste, je n'ai point encore de parti pris. Et je n'en prendrai qu'à bon escient.

En Turquie nous croyons encore avoir apaisé les velléités belliqueuses du sultan, mais sans sécurité pour le lendemain.

Croyez-vous toujours l'empereur Nicolas pacifique? Mon impression est tout autre. Quand je le vois si bon enfant pour l'Angleterre qui l'outrage, j'imagine que sa haine pour nous fait les frais de sa modération pour notre alliée, et que s'il parvient à

nous brouiller, la paix de l'Europe ne durera guère. Rectifiez mon opinion sur ce point si je me trompe. Ici la force d'inertie et l'amour du *statu quo* dominent, et domineront toute la politique.

DE LA DUCHESSE DE TALLEYRAND.

Paris, 24 mai 1839.

Vous savez que l'émeute nous a donné un ministère, mais ce ministère nous donnera-t-il à son tour des garanties contre l'émeute ?... La dernière a été d'un genre tout nouveau. Paris a failli être saccagé par des malfaiteurs armés et déchaînés. Sa population semblait plus inquiète qu'indignée et la garde nationale par dévouement inespéré, la troupe fidèle et beaucoup de pieux légitimistes, le fusil sur l'épaule, prêtaient main-forte à l'autorité.

J'aimerais bien à vous revoir ; ce serait presque la seule chose qui pourrait m'être une joie vive! car tout est terriblement terni en moi et autour de moi. Je ne suis plus guère sensible à rien d'extérieur et fort désintéressée de tout au dedans de moi-même. Le vide, le manque, l'éloignement qui s'est opéré autour de moi, me deviennent chaque jour plus sensible et aujourd'hui que mes différentes tâches sont accomplies, je sens douloureusement mon inutilité ; je cherche en vain l'emploi de mon activité si longtemps exercée ! On me soigne, en est gracieux et aimable pour moi sans que j'y sois assez sensible. C'est de soigner, de me dévouer, d'entourer, d'être utile dont j'ai besoin, bien plus que d'être l'objet des bons procédés des autres. J'aurai bien de la peine à

remonter ma vie ! J'ai perdu M. de Talleyrand quinze ans trop tard ou trop tôt, à l'âge le plus fâcheux pour recommencer la vie sur de nouveaux frais. Vous comprendrez tout cela et sentirez tout ce qu'il y a de difficile dans la transition. Surtout, vous, ami, qui savez trop bien creuser et analyser toutes choses.

Toutes mes réflexions, toutes mes activités mal éteintes me font agir sur moi-même à défaut d'action extérieure. Eh bien, je me trouve un sujet fort peu intéressant et auquel je ne prends aucun plaisir ; le seul côté par lequel je puisse m'intéresser à moi-même parce qu'il me dégage pour ainsi dire de la partie extérieure de moi, c'est l'état de mon âme, c'est la grande préparation à un autre monde que celui dans lequel je suis restée orpheline. Je tourne mes regards chaque jour plus fixement vers le *par delà*.

J'ai beaucoup lu, dans cet espoir-là et avec un plaisir particulier, les *Lettres spirituelles* de Fénelon, les *Discours sur la vie cachée en Dieu* de Bossuet et ses admirables *Commentaires sur l'Évangile*. Je vois assez souvent M. Dupanloup et avec beaucoup de goût et quelque efficacité.

AU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Saint-Pétersbourg, 25 mai 1839 (1).

Monsieur le maréchal,

La sanglante tentative des factieux, qui a signalé le moment même où Votre Excellence était placée à la tête des affaires, est venue nous rejeter, dans l'opinion

(1) Dépêche officielle N° 22.

étrangère, aux époques orageuses qui semblaient franchies sans retour.

Les jugements portés sur la situation de la France, même quand ils sont exagérés et malveillants, ne nous présagent aucun péril menaçant. Ils ne suggéreront à nulle puissance, pas même à l'empereur Nicolas, l'idée de diriger aucune agression contre nous. Le temps de telles idées est passé. En nous supposant beaucoup plus exposés que nous ne le sommes réellement aux convulsions révolutionnaires, on en conçoit maintenant beaucoup moins d'inquiétude pour le repos du reste de l'Europe. Les conquêtes de la propagande n'excitent plus les mêmes alarmes. Elle a usé son feu, décrié ses projets, ses opinions, montré son peu d'efficacité. Les déclamations empruntées à ce texte ne sont plus que ridicules et ne font peur à personne. Quant à l'énergie militaire, à la puissance des armes de la France, l'idée en a plutôt grandi que diminué dans l'opinion de l'Europe. En vain l'empereur, quelques-uns de ses courtisans, et des officiers ignorants et présomptueux, essayent de se persuader que notre armée a déchu en discipline et en ardeur. Ils ne réussissent pas à croire eux-mêmes ce qu'ils disent quelquefois. Des Russes qui voyagent, des aides de camp envoyés pour examiner tâchent souvent de plaire au maître, en rapportant les choses comme il les désirerait. Au fond, on sait très bien qu'on trouverait nos soldats tels qu'ils ont été dans nos temps les plus glorieux. Le retour de Votre Excellence dans les affaires ne diminuera certes pas cette opinion.

Mais, ainsi que je l'ai déjà écrit, l'amour-propre national de chaque pays, de chaque armée ne s'est

point amorti depuis vingt-cinq ans. C'est un sentiment toujours subsistant, toujours vif. Il n'a rien qui nous soit particulier. Le patriotisme militaire ne tient pas à telle ou telle forme de gouvernement. Il est étranger au goût de la liberté, de telle sorte que, tout en estimant notre armée, on peut espérer de ne pas être vaincu et de ne pas avoir perdu encore une seule chance pour réformer contre nous la coalition de toute l'Europe.

Les inquiétudes que l'on conçoit sur le maintien de la paix proviennent donc bien plus de ce qu'on aime la paix, de ce qu'on profite de ses bienfaits, de ce qu'on voudrait la conserver. Et ce qui s'est passé chez nous depuis quatre mois a laissé des alarmes qui seront peut-être assez longtemps à se dissiper. On voit bien que la masse de la nation est opposée à la guerre, que le commerce et l'industrie s'en défendent comme de leur ruine, que la sagesse du roi sympathise avec la raison publique, que tous les partis sont contraints à se justifier de toute intention belliqueuse. Mais en même temps on remarque que l'appel aux irritabilités nationales, l'excitation contre les puissances étrangères sont toujours un moyen de chercher la popularité et de l'obtenir, du moins par première impression. On suppose que cette habitude de représenter sans cesse la France comme offensée ou menacée indique l'espoir de toucher une fibre sensible et frémissante. Ainsi, dit-on, telle question qui, au vrai, ne regarderait en rien l'honneur français, qui ne serait que la simple exécution des traités ou le juste exercice du droit des gens, pourrait, à un moment donné, être dénaturée par des déclarations de tribune et de journaux. L'opinion serait exagérée et

emportée ; le gouvernement entraîné et la guerre allumée malgré tous les hommes sensés, malgré la véritable pensée des populations et leur intérêt manifeste.

Admettons que ces alarmes se dissipent bientôt. Il y aura encore quelque chemin à faire avant d'inspirer cette sécurité et cette confiance qui sont nécessaires pour agrandir notre influence en Europe. Deux systèmes de politique se présentent devant nous : l'un conduisant à la guerre, l'autre fondé sur la conservation de la paix. Dans le premier nous devrions nous montrer exigeants, faciles à irriter, menaçants, altiers ; et comme la France est autre chose que la Belgique, nous ne reculerions pas après avoir parlé haut, lors même que nous verrions contre nous toute l'Europe, qu'une pareille conduite aurait tenue unie et serrée.

Dans l'autre système, en témoignant d'une invariable loyauté, d'un véritable sentiment de justice et de raison, d'une dignité éclairée et calme, nous réussirons infailliblement à nous acquérir une grande considération, à inspirer la confiance, à effacer la trace des dissentiments politiques ; conséquemment à relâcher les liens de cette alliance formée contre nous, il y a cinquante ans, alliance qui, vaincue, victorieuse, et même pacifique, n'a jamais cessé de subsister. Alors l'Europe reviendra aux questions d'intérêts positifs, de territoire, de commerce, d'influence. Alors notre alliance sera recherchée comme prépondérante, comme susceptible de grands avantages. Alors nous aurons à choisir nos alliés et nous ne serons point, comme aujourd'hui, unis tant bien que mal avec l'Angleterre par nécessité et par opinion sans pouvoir

espérer un autre avantage que le maintien de la paix; tandis qu'il arrivera un instant où nous devrions désirer et chercher d'autres profits.

Je demande pardon à Votre Excellence de me répandre ainsi en généralités. Mais je ne puis écrire que ce que j'entends, ce que j'observe. Depuis quatre mois tout est suspendu dans la politique. Nulle affaire ne se traite. A peine me ferais-je écouter d'un membre du corps diplomatique ou d'un ministre de l'empereur, en essayant de parler d'une question particulière. Depuis la clôture de la négociation relative à la Belgique, dont chacun s'est félicité d'autant plus qu'on avait plus d'inquiétude sur la France, les conversations politiques sont devenues générales et toute petite circonstance est venue s'absorber dans la considération de l'ensemble.

Nous devons nous féliciter beaucoup de voir l'Angleterre placée aussi en même temps que nous dans une situation critique. Elle ne peut donner le même genre d'inquiétude. Ce qui s'y passe a peu d'action sur l'opinion de l'Europe. Mais tant qu'elle se trouvera travaillée de ses affaires intérieures, tant que ses ministères seront occupés seulement de se maintenir et de garder le pouvoir pour leur parti, il n'y a point moyen de concevoir des projets en commun avec elle, de tenter des arrangements concertés, de chercher son concours pour essayer de résoudre la question d'Espagne ou d'Orient. Or nous pouvons être assurés que sans la France et l'Angleterre on ne touchera point à de si grandes affaires, et qu'elles resteront, sauf les accidents, dans le *statu quo*.

La crise ministérielle d'Angleterre a excité ici d'autant plus d'intérêt que le grand-duc héritier est à

Londres et qu'il arrive beaucoup de détails par les Russes dont il est entouré. L'esprit de l'empereur hésite entre son penchant pour les *tories*, pour les principes conservateurs, pour les souvenirs de la cause défendue en commun, et les craintes qu'on a réussi à lui inspirer jusqu'à un certain point, sur la politique de ces mêmes *tories*, qui ne seraient pas éloignés d'occuper l'activité des esprits par une guerre et qui croiraient y trouver un moyen de gouverner plus facilement.

Le grand-duc héritier, en revenant d'Angleterre, passera de nouveau à Darmstadt. Lorsque, en se rendant en Hollande, il s'est arrêté chez le grand-duc de Hesse, il a été, dit-on, frappé de la beauté de sa fille, la princesse Marie, et a écrit à l'empereur qu'elle lui plaisait mieux qu'aucune autre princesse. On supposait généralement ici que l'empereur avait intention de lui faire épouser la princesse Alexandrine de Bade. Mais il suffira que son fils montre plus d'inclination à un autre mariage, convenable d'ailleurs, pour que l'empereur n'y mette nulle opposition. Ainsi il a permis une nouvelle visite à Darmstadt. La princesse de Bade a dix-huit ans, et le mariage aurait pu se faire bientôt. La princesse de Hesse n'en a pas encore quinze : il faudra attendre un ou deux ans. Mais l'empereur et son fils ne pensent pas que ce soit une objection.

DU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Paris, 29 mai 1839 (1).

Monsieur le baron,

Les nouvelles d'Orient dont je vous parlais dans ma dépêche du 25 se sont malheureusement confirmées. Vous trouverez ci-joint copie des deux dépêches de M. l'amiral Roussin et de M. Cochelet (2). Il résulte de la seconde que les forces turques se sont avancées jusqu'à Bir qu'elles ont même dépassé, et de la première, que si, à l'époque où elle était écrite, le sultan n'avouait pas encore cette agression déjà commencée pourtant, son langage ne laissait plus de

(1) Dépêche officielle N° 11.

(2) L'Éditeur n'a eu pour but en ce volume que de mettre en lumière les négociations entre la France et la Russie sur la question d'Orient de 1838 à 1841. Surcharger l'annotation et l'appendice des correspondances diplomatiques entre Paris, Londres, Vienne, Constantinople et Alexandrie, communiquées à M. de Barante et auxquelles se réfère fréquemment le ministre des affaires étrangères, donnerait à cet ouvrage des proportions par trop considérables. Les déclarations, mémorandums, traités et autres pièces qui se rapportent à cette période ont paru dans les recueils officiels ou spéciaux. M. Guizot a déjà raconté la part qu'il avait prise à une partie de ces pourparlers comme ambassadeur en Angleterre puis comme ministre des affaires étrangères. Les *Mémoires* du comte de Sainte-Aulaire feront prochainement connaître les détails de son ambassade en Autriche pendant ces mêmes années. Seuls les documents indispensables pour suivre la marche des événements seront donc résumés ici en quelques notes ou placés à l'appendice. C. B.

doute sur ses intentions. En face d'un fait aussi grave, la politique du gouvernement du roi ne peut se proposer qu'un but : empêcher ou arrêter la guerre, prévenir les hostilités si elles n'ont pas encore commencé, les faire cesser dans le cas où elles auraient déjà éclaté. Ce but, il a l'espoir de l'atteindre, avec le concours de toutes les grandes puissances dont les intérêts sont trop conformes en ce point pour qu'il ne doive pas en résulter un accord facile sur les moyens d'y pourvoir.

Bien que naturellement nous n'ayons pu prendre aucune détermination formelle avant de nous être concertés avec nos alliés, nous n'avons pas hésité un moment à demander aux Chambres de nous ouvrir un crédit destiné à couvrir les frais des armements maritimes que l'état de l'Orient pourra réclamer, et la manière dont cette demande a été accueillie prouve qu'elle sera votée avec empressement. J'ai de plus envoyé à M. l'amiral Roussin et à M. Cochelet des instructions qui leurs prescrivent d'insister pour que les armées rentrent de part et d'autre dans les positions occupées par elles avant les derniers événements. Ces instructions seront remises à leur destination par deux de nos officiers d'ordonnance (1) qui se rendront ensuite, l'un en Asie Mineure, l'autre en Syrie à l'effet de s'assurer de la situation, et, s'il y a lieu, de faire entendre aux deux parties des conseils de prudence et de raison. Telles sont, monsieur le baron, les mesures que le gouvernement du roi a cru devoir prendre jusqu'à ce moment. Je ne doute pas, je le répète, qu'elles ne s'accordent avec les vues des autres grandes cours, et particulièrement du cabinet russe

(1) M. Foltz et M. Cailhé. C. B.

qui, de son côté, croira sans doute devoir, comme il l'a déjà fait dans des circonstances moins urgentes, peser tout à la fois sur la Porte et sur le pacha pour les contenir dans les limites prescrites par l'intérêt général.

Veuillez informer M. de Nesselrode de ce que j'ai l'honneur de vous écrire et lui demander de vous faire connaître les vues et les projets de son gouvernement sur cette grave question. Il est un point sur lequel il serait essentiel que vous fussiez mis en mesure de me transmettre des données un peu positives. Le cabinet de Pétersbourg aurait-il l'intention d'appliquer les clauses du traité d'Unkiar-Skélessi à un état de choses auquel évidemment leur sens naturel ne s'étend pas, puisque ce traité purement défensif stipule pour le cas d'une agression contre la Porte, et non pour celui où le sultan serait lui-même l'agresseur, puisque même l'envoyé russe à Constantinople a plus d'une fois fait usage de cette distinction pour contenir l'ardeur belliqueuse du sultan en l'effrayant sur l'isolement auquel il pourrait se trouver livré. Je n'entends pas dire que ni la Russie ni les autres grandes puissances ne devraient en aucun cas tolérer le renversement du trône du sultan, ou le démembrement de l'empire. Bien loin de là, notre pensée est aussi de les préserver par des moyens qui se concilient avec toutes les nécessités. Quoi qu'il en soit, tout en désirant vivement que vous puissiez m'éclairer sur le point que je viens de vous indiquer, je comprends d'autant mieux les difficultés que vous trouverez à aborder avec M. de Nesselrode cette question délicate que votre langage doit être calculé de manière à ne pas laisser supposer de notre part la reconnaissance de la validité d'un traité contre lequel nous avons jadis protesté.

Le cabinet de Londres, le seul avec lequel nous ayons pu jusqu'à présent échanger un commencement d'explication, par rapport à la crise amenée par l'imprudence du sultan, est comme nous d'avis qu'il faut, à tout prix, empêcher ou arrêter la guerre. Il doit d'ailleurs nous faire connaître très prochainement l'ensemble de sa manière de voir sur les diverses hypothèses qui se rattachent à une rupture entre la Porte et Méhémet-Ali.

Quant à l'Autriche, nous ne pouvons savoir encore l'impression qu'auront faite sur elle les nouvelles d'Alexandrie. Mais, avant de les connaître, M. de Metternich venait de se décider à une mesure que j'ai apprise avec une satisfaction bien réelle, parce que j'y ai trouvé la preuve d'intentions conciliantes et impartiales. Frappé du danger dont les chances toujours imminentes d'une collision entre le sultan et son puissant vassal menacent depuis six ans la paix du monde, il allait, suivant ce que M. le comte Apponyi m'a annoncé de sa part, charger l'internonce (1) d'appeler l'attention de la Porte sur la convenance d'un arrangement qui, en accordant au fils de Méhémet-Ali l'hérédité du gouvernement de l'Égypte, en rassurant par conséquent le vice-roi sur le sort de sa famille, calmerait en lui cette agitation inquiète tant redoutée, dit-on, à Constantinople.

Sans me prononcer en ce moment sur la valeur pratique de ce plan, je me plais à reconnaître que l'esprit dans lequel il est conçu est en parfait accord avec la politique du gouvernement du roi.

(1) Le baron de Sturmer. C. B.

DU COMTE MOLÉ.

Acosta, 3 juin 1839.

Cher ami, vous n'imaginez pas avec quel charme je me retrouve seul à seul avec la nature, mes souvenirs, mes rêveries et mes manuscrits que je ressaisis avec autant de joie qu'il y a deux ans et sept mois je m'étais séparé d'eux avec regret; je ne sais si je dois payer actuellement les fatigues du ministère, mais mes anciennes souffrances me sont revenues et troublent seules les délices de cette vie aussi animée que possible; puis le procès va me rappeler au Luxembourg probablement sous peu de jours. En juillet on veut que j'aille à Plombières. J'espère que je passerai encore une partie d'août ici, et à Champlâtreux septembre, octobre, et même une partie de novembre, si rien ne vient contrarier tous mes projets. J'ai renoncé à celui de l'Italie; mes amis politiques, qui me sont restés si nombreux et si fidèles, n'approuvaient pas une telle absence. Sans les laisser trop disposer de moi, je mets du prix à conserver tant de bon vouloir et d'estime. La portion non doctrinaire du cabinet est aussi fort polie pour moi, et le maréchal, à ce qu'on m'écrit, ne dérangera rien à ce que j'avais fait, en partant, pour quelques-uns.

Tant que Dieu me conservera le ministère *parlementaire*, la présidence *réelle* et *suffisante* du maréchal, la spécialité de M. Duchatel à l'intérieur, du maréchal aux affaires étrangères et de M. Dufaure aux travaux publics, il se fera peu de mal, si ce n'est un affaiblissement progressif du pouvoir, peu de réaction aussi

contre les personnes. Fezensac (1) me paraît le seul ambassadeur actuellement menacé. Les esprits les plus prévenus reconnaissent aujourd'hui l'effronterie avec laquelle les doctrinaires ont professé, pour nous renverser, les principes les plus subversifs, rendu le roi odieux au pays et calomnié des ministres courageux et expérimentés; sur eux seuls retombent toute l'indignation des honnêtes gens. L'aile gauche de la coalition n'a renié aucun de ses principes, désavoué aucun de ses précédents, le centre gauche lui-même a agi avec conséquence et franchise. En finissant la session de 1838, tous ses chefs, moins M. Thiers, m'avaient dit : « Faites entrer deux d'entre nous dans » le cabinet, et la plus forte majorité vous est assurée » pour toute la législature. » L'avis était bon à suivre, mais des obstacles, et surtout des scrupules de fidélité personnelle m'arrêtèrent. La conduite des doctrinaires avec moi, sans en excepter aucun, a été celle de gens sans probité politique, avec lesquels on ne peut avoir une seule relation sûre, et qui sont toujours prêts à sacrifier les intérêts les plus sacrés, les devoirs les plus saints, les rapports les plus respectables au moindre dépit de leur amour-propre ou au plus léger mécompte de leur ambition.

On est très préoccupé ici des affaires d'Orient; en général l'opinion est en défiance de l'alliance anglaise et de ses conséquences sur ce terrain-là. Tout ce que j'ai vu jusqu'au moment de ma retraite me porte à croire que tout le monde aura peur encore une fois et que l'on s'entendra pour ajourner le dénouement.

(1) Le duc de Fezensac, ambassadeur en Espagne. C. B.

AU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Monsieur le maréchal,

Saint-Pétersbourg, 8 juin 1839 (1).

M. le comte de Nesselrode ne sait encore avec certitude que ce qui lui a été écrit par M. de Boutenieff, c'est-à-dire que l'armée turque s'est portée en avant et que le gouvernement ottoman proteste encore qu'il ne veut point être agresseur. M. de Boutenieff ne dit pas même que les Turcs ont passé l'Euphrate.

Cette incertitude, ce retard de nouvelles si attendues, donne quelque impatience à l'empereur, mais motive fort bien le langage réservé et prudent de M. de Nesselrode. Il n'a ni à exprimer une opinion, ni à se prononcer sur des circonstances qu'il ne connaît encore qu'incomplètement. Sa disposition à ne pas voir dans une guerre agressive, entreprise contre les conseils de la Russie, le cas prévu dans le traité d'Unkiar-Skélessi, me semble évidente. Mais la lettre et l'interprétation du traité sont bien moins à considérer que l'ensemble de la situation, que les événements prochains, que la détermination de chacune des grandes puissances. Quoi qu'il arrive, le cabinet de Saint-Pétersbourg trouvera toujours, dans le traité, motif apparent pour la résolution qu'il adoptera. Ce que je vois avec évidence, c'est qu'il n'y a ici aucune précipitation, aucune vivacité d'espérance, point de projets médités d'avance, dont l'exécution commence à se démasquer. On remarquerait plutôt de

(1) Dépêche officielle N° 26.

l'embarras et une certaine irrésolution, très concevables, lorsque les faits sont encore indécis.

C'est au milieu de cette incertitude qu'on a appris que le ministère demandait un crédit de dix millions, afin de pourvoir aux mesures que la situation de l'Orient peut rendre nécessaires. Je ne saurais trop dire à Votre Excellence combien est heureux l'effet de cette détermination prise d'une façon à la fois si prompte, si ferme et si calme. Au reçu de cette nouvelle l'ambassadeur d'Angleterre m'a écrit un billet pour m'en féliciter :

« Cette question turco-égyptienne va rester, dans » toute son étendue, en nos mains, France et Angle- » terre. »

Je transcrits ses propres mots.

Du plus au moins, l'opinion a été la même parmi les membres du corps diplomatique; et, en effet, c'est une de ces démonstrations qui, sans menacer et offenser personne, cependant en imposent et grandissent la considération du gouvernement français.

La seule réflexion que fasse et que puisse faire encore le cabinet de Saint-Pétersbourg, c'est que nous nous sommes décidés bien vite, et que nous prenons et répandons l'alarme en Europe, avant même de savoir où en sont les choses. Ce n'est point à moi que M. le comte de Nesselrode a parlé ainsi. Je n'ai point cherché ni évité une conversation avec lui sur ce sujet. Il m'a semblé convenable de m'abstenir de toute jactance et de présenter cette mesure de précaution comme simple, naturelle, et s'accordant fort bien avec le désir de régler par un concert commun les affaires du Levant.

Dans mon opinion, cette manifestation était néces-

saire. Il importait de rappeler, énergiquement, pour combien la France doit compter dans la politique de l'Europe. Autant nous devons éviter tout ce qui serait bravade ou agression, autant prendre une initiative prudente et ménagée convient à notre situation. Déjà plus d'une fois j'ai eu occasion de dire que le danger était de voir se former contre nous : non pas une coalition guerroyante mais une coalition pacifique, unie pour diminuer notre influence et se proposant de nous laisser le plus petit rôle dans le règlement des affaires de l'Europe. Ainsi je supposais, avec vraisemblance mais sans certitude, que la cour de Vienne avait dû être engagée à s'occuper de la Turquie, de commun accord avec la Russie seulement. Depuis j'ai su, positivement, que de telles instances avaient été souvent renouvelées, parfois même en indiquant que l'Angleterre pourrait aussi être peu ou point consultée.

Il ne faut pas douter non plus que le cabinet de Saint-Pétersbourg ne tente les mêmes efforts à Londres et ne promette à l'Angleterre quelques avantages pour la décider à mettre tous ses intérêts à part des nôtres. Venir à nous serait la dernière extrémité et supposerait que la Russie est menacée de quelque péril, ou reconnut enfin que sa bonne intelligence avec la France est encore pour elle la combinaison la plus profitable.

Dans une telle disposition, l'accueil que le grand-duc héritier a reçu à Londres devait produire une grande satisfaction ici. On en jouit d'autant plus qu'on ne s'y attendait point, et qu'il y a même eu quelques instants d'hésitation sur ce voyage du grand-duc en Angleterre. M. le comte Pozzo avait fort travaillé à en détourner, soit qu'il craignît la res-

ponsabilité du succès, soit qu'il cherchât à s'épargner un si grand tracas.

DU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Paris, le 18 juin 1839 (1).

Monsieur le baron,

Les dépêches arrivées, il y a quatre jours, par le paquebot de l'Orient, n'ont rien ajouté de bien important aux précédentes informations. Les armées étaient toujours en présence sur les bords de l'Euphrate ; il y avait même eu entre quelques soldats une légère escarmouche, mais rien n'annonçait, de la part des chefs, la volonté d'en venir aux mains. S'il faut en croire d'ailleurs les rapports envoyés par Ibrahim-Pacha à son père, les Turcs ne seraient pas en mesure d'entamer les hostilités avec la moindre apparence de succès. Aussi commençait-on à croire à Alexandrie qu'il n'y aurait pas de guerre. C'était même l'opinion du vice-roi : à Constantinople on était moins rassuré, parce qu'à travers les protestations pacifiques de la Porte, ses intentions hostiles éclataient dans l'empressement qu'elle mettait à chercher presque dans les moindres circonstances et dans les faits les plus invraisemblables des griefs contre Méhémet-Ali.

Quoi qu'il en soit, le temps qui s'écoule sans dissiper, à beaucoup près, tous les motifs d'inquiétude, fortifie les motifs d'espérance qu'on peut puiser pour le maintien de la paix dans l'accord des puissances européennes. La certitude de cet accord nous est de

(1) Dépêche officielle N° 13.

plus en plus démontrée. A Londres, les dispositions qu'on nous témoigne ne laissent rien à désirer, bien qu'il y ait lieu de regretter les préoccupations de politique intérieure qui ne permettent pas au cabinet britannique de donner en ce moment à une question aussi grave toute l'attention qu'elle comporte. A Vienne et à Berlin, l'accueil fait à nos premières communications est de nature à nous satisfaire. Peut-être seulement M. de Metternich se montre-t-il un peu trop disposé à se résigner, dans de certaines hypothèses, à l'occupation temporaire de Constantinople par les forces russes.

Dans une dépêche adressée à M. le comte Apponyi, avec l'ordre de la mettre sous mes yeux et où l'on retrouve les formes dogmatiques de la chancellerie autrichienne, M. de Metternich exprime ainsi sa manière de voir sur la marche à suivre dans les conjonctures actuelles. Il commence par reconnaître qu'au point où les choses en sont venues, un *statu quo*, source de tant d'inquiétudes et presque également odieux aux deux parties, est bien difficile à maintenir. Si on devait en sortir par la rentrée de la Syrie sous l'autorité de la Porte, au moyen du seul effort de l'armée turque, il applaudirait à cette solution, mais il la regarde comme plus qu'invraisemblable, et il croit que, dans la lutte qui s'engagerait, toutes les chances seraient en faveur de Méhémet-Ali. Dans cet état de choses, et sans préjudice des négociations à ouvrir pour un arrangement définitif, il est comme nous d'avis que les grandes cours doivent s'entendre dans le but de prévenir les hostilités si elles n'ont pas encore commencé, d'y mettre fin si elles avaient malheureusement éclaté ; de concilier, en tenant compte

de la puissance des faits, les vœux raisonnables des deux parties par une transaction qui assure l'avenir et d'écarter ce qu'il y a d'exagéré dans leurs prétentions. Admettant comme autant d'axiomes incontestables qu'aucune des puissances ne désire le renversement du trône du sultan, qu'aucune ne croit à la possibilité d'expulser Méhémet de l'Égypte, qu'aucune enfin ne cherche à s'agrandir aux dépens de l'empire ottoman, il en conclut qu'il leur est facile de tomber d'accord, et il ajoute qu'elles ont entre les mains tout ce qui leur est nécessaire pour donner du poids à leur détermination. Des escadres française et anglaise sont dans la Méditerranée, les moyens de terre et de mer ne manquent pas à la Russie. Un langage ferme et uniforme à Alexandrie et à Constantinople, secondé par l'attitude également sérieuse mais expectante que prendraient les forces matérielles, suffirait probablement, suivant M. de Metternich, pour assurer le succès de la médiation des puissances.

Tel est, monsieur le baron, le résumé de la dépêche de M. de Metternich ; elle se termine par une observation qui m'a frappé parce que j'y ai trouvé l'insinuation timide d'une pensée toujours caressée par le cabinet autrichien et toujours repoussée par la Russie. « Vienne, dit M. de Metternich, Vienne, dans la question dont il s'agit, est un point tellement central que les réponses peuvent y parvenir, pour ainsi dire, en même temps. »

Des communications semblables à celles que contient la dépêche écrite à M. le comte Apponyi ont été transmises à Saint-Pétersbourg, à Londres et à Berlin.

Cet exposé de la politique du cabinet de Vienne est presque de tous points conforme aux vues du gouver-

nement du roi. Vous en trouverez la preuve dans la copie d'une lettre que j'ai écrite hier à M. de Bourqueney (1) pour le charger de proposer certaines mesures à l'approbation du cabinet de Londres. Elles peuvent se résumer en peu de mots : Donner immédiatement aux escadres anglaise et française dans l'Orient une direction qui, en paralysant dans ces parages l'action des forces de mer turque et égyptienne, rende la guerre à peu près impossible ; établir à Vienne un centre de délibération sur ces graves questions; régler d'un commun accord entre les puissances, par quels moyens chacune d'elles aurait à travailler au rétablissement de la paix, dans le cas où elle aurait été troublée, enfin chercher les bases d'un arrangement qui remplacerait le *statu quo* actuel par un état de choses plus satisfaisant à la fois pour le pacha et pour la Porte et même fait, par conséquent, pour assurer la tranquillité de cette partie du monde.

Vous n'avez pas, monsieur le baron, à donner lecture à M. de Nesselrode de cette dépêche, mais vous pourrez prendre dans les idées qui y sont développées le texte de vos entretiens avec ce ministre.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Vienne, 18 juin 1839.

Voilà le prince Milosch chassé de Serbie, et son fils proclamé en sa place! A propos de ce pays, le duc de Bordeaux y a passé il a quelques semaines, et nous

(1) Premier secrétaire d'ambassade, à ce moment chargé d'affaires de France en Angleterre. C. B.

y avons un consul très naïf qui nous en avertit et ajoute « qu'ayant appris que ce jeune prince » était proche parent du roi Louis-Philippe, il » n'a pas manqué d'aller au-devant de lui. Il l'a » même complimenté de son mieux, mais, par » une timidité naturelle à son âge, le duc de Bor- » deaux ne lui a rien répondu du tout. » N'est-ce pas charmant ?

M. Thiers occupe ses loisirs utilement pour lui, ce me semble, et à coup sûr agréablement pour tout le monde. J'ai très bonne opinion de son livre (1), mais je doute que l'avoir fait soit une convenance de plus pour le ministère qu'il préfère. Il ne racontera pas sans doute la politique de Napoléon pour l'injurier, et il ne peut guère la mettre en honneur aux applaudissements des cabinets de l'Europe. Il est vrai que leur déplaire lui paraît une condition désirable pour faire de la diplomatie. A ce compte, mon cher ami, vous êtes un très mauvais ambassadeur, car chacun dit que vous plaisez beaucoup à Pétersbourg.

Nous sommes fort occupés de l'Orient. M. de Metternich propose, sous la médiation des cinq puissances, un accommodement dont les bases seraient l'hérédité de l'Égypte accordée à la famille de Méhémet-Ali et après la mort de celui-ci, la restitution de la Syrie à la Porte. Notre roi a accueilli cette ouverture avec grand empressement et propose une conférence à Vienne ; je crois qu'au fond M. de Metternich en serait charmé, mais il ne compte pas assez sur Londres et

(1) L'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, à laquelle M. Thiers commençait à travailler et dont les deux premiers volumes parurent en 1845. C. B.

Pétersbourg pour avouer son désir. Que dit-on chez vous de tout cela ?

Dans le cas où les Égyptiens victorieux poursuivraient les Turcs, sans doute les Russes arriveront au secours. Mais alors, de gré ou de force, les Anglais passeront les Dardanelles ; M. de Metternich prévoit le cas et suppose que la chose s'arrangera à l'amiable. Il admet la nécessité d'une action commune et parle même d'envoyer pour l'Autriche des bâtiments de guerre devant Constantinople. Je suppose qu'il a écrit en ce sens à Pétersbourg. Mais n'en dites rien, je vous prie. Croyez-vous possible que les chefs des cabinets viennent ici pour s'entendre sur ces grandes affaires ? Cela me paraît si invraisemblable que je n'ai pas osé l'écrire à Paris ; on en parle cependant.

La Diète de Hongrie est commencée et s'annonce assez mal. Je prévois ici de grands embarras de ce côté.

AU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Saint-Pétersbourg, 18 juin 1839 (1).

Monsieur le maréchal,

M. le comte de Nesselrode fera partir aujourd'hui une longue lettre relative aux affaires d'Orient, adressée à M. le comte Pahlen, qui la communiquera à Votre Excellence. Il m'a donné cette lettre à lire et m'a demandé ce que j'en pensais. J'ai d'abord répondu que puisque vous deviez en avoir connaissance, c'était de vous que M. le comte Pahlen

(1) Dépêche officielle N° 27.

apprendrait l'opinion du gouvernement du roi ; qu'ainsi, mon jugement, tout à fait personnel, ne pourrait être d'aucune importance. M. le comte de Nesselrode a insisté, et après avoir de nouveau réparti que je n'avais nul motif de croire mes objections conformes à la pensée de Votre Excellence, j'ai fait remarquer à M. le comte de Nesselrode, qu'en admettant pour fâcheuses et alarmantes seulement les chances de succès du pacha, en semblant souhaiter au contraire la victoire des armées turques et la conquête de la Syrie, en faisant porter toutes les injonctions, toutes les menaces de coercition sur le pacha, on risquait d'encourager la Porte à continuer une guerre où elle serait garantie de toutes conséquences graves, où elle aurait tout à gagner et rien à perdre. J'ai ajouté que si, réellement, on voulait que cette nouvelle alerte fût suivie d'un arrangement concerté entre les grandes puissances et destiné à prévenir le retour de crises pareilles, ce n'était pas là le moyen de vaincre l'obstination de la Porte, et qu'en agissant ainsi on se trouverait amené à rester encore dans le *statu quo* fragile et chancelant dont on vient de reconnaître tous les risques.

C'est qu'en effet, tel est, autant que je puis l'apercevoir, le dessein actuel de la Russie. L'empereur, pour paraître ami de la paix, pour ne point s'isoler de la politique de l'Europe, a bien pu, quelquefois, se montrer disposé à régler de concert un état durable pour la Turquie, mais véritablement, et lorsqu'on vient au fait, on retrouve une répugnance obstinée à voir le maintien de l'empire ottoman et les questions de l'Orient devenir une affaire euro-

péenne, et passer sous la garantie commune des grandes puissances. Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne niera point la convenance, la nécessité même d'un arrangement concerté, mais il en reculera et en entravera la conclusion. S'il lui faut absolument s'en occuper d'une façon sérieuse, son influence s'exercera à empêcher qu'on fasse rien de solide et de durable.

Si l'on en peut juger par le langage de l'ambassadeur d'Autriche, sa cour serait plus franchement disposée à régler les différends de la Turquie et de l'Égypte. Il ignorait encore les instructions données à l'internonce, et la communication que M. le comte Apponyi avait faite à Votre Excellence, et cependant il s'exprimait très explicitement sur la nécessité de sortir d'une situation fausse et précaire et de reconnaître et régulariser cette puissance de Méhémet-Ali, qui, en fait et dans ses relations avec les puissances de l'Europe, a tout le caractère de la souveraineté. M. de Ficquelmont est un homme trop sage et réservé pour parler ainsi sans être assuré qu'il ne contredit point les intentions de M. le prince de Metternich.

Lord Clanricarde n'a reçu, dit-il, aucune instruction, aucune indication à ce sujet. Il lui semble, comme à moi, que M. de Nesselrode s'enveloppe dans des assurances sincères peut-être quant aux inquiétudes inspirées par la difficulté du moment, mais très vagues en tout ce qui toucherait à un dénouement, à une solution définitive. On suppose, généralement, dans le corps diplomatique, que le cabinet de Londres est tout à fait dans les mêmes dispositions, et que d'autres motifs, d'autres intérêts l'éloignent, comme le cabinet de Saint-Pétersbourg, de la pensée réelle d'un *statu quo* réglé en commun.

J'ignore si la présence du duc de Leuchtenberg aux manœuvres de Borodino a pu faire difficulté à Munich. Une fois arrivé ici, toute résistance cessait d'être vraisemblable. On assure que, pour concilier les égards dus à la mémoire de son père avec sa position nouvelle, il dirigera une colonne qui exécutera le mouvement du corps d'armée commandé il y a vingt-sept ans par le vice-roi, sur ce même terrain. Cette courtoisie, cet hommage rendu aux souvenirs glorieux d'une bataille où les Russes ne furent pas vainqueurs, déplaît assez généralement, comme tout ce qui se rapporte au mariage.

Le projet de mariage du grand-duc héritier avec la princesse de Hesse-Darmstadt est avoué presque officiellement.

DU COMTE BRESSON.

Berlin, 24 juin 1839.

On pense ici comme à Vienne sur les affaires d'Orient et l'on s'adjoint à la politique de l'Autriche. On désire donc une conférence que probablement on ne désire pas chez vous. Le comte Orloff m'a dit sans hésiter que le traité d'Unkiar-Skélessi ne pouvait s'entendre que d'un cas d'agression de Méhémet-Ali. Soit; mais relisez-le et vous verrez qu'il peut s'interpréter autrement. C'est quelque chose, cependant, que cet aveu du négociateur.

DE LA DUCHESSE DE TALLEYRAND.

Baden, 24 juin 1839.

Je ne sais plus ce qui se passe, mon ignorance est à l'égal de mon dégoût et de mon indignation, et vous voyez bien que mon ignorance est un refuge et que je la soigne comme tel. Vous parler de moi, sur qui je suis forcée de me replier, serait abuser de votre amitié; d'ailleurs les révélations intimes ont besoin de la parole parlée. Il y a de certaines cordes que je ne sais pas toucher quand je ne puis pas tout dire, et quand je ne puis pas librement fondre en larmes auprès d'un ami dévoué, je les retiens d'autant moins qu'il sait mieux les adoucir.

Est-ce bien en France que nous sommes destinés à nous revoir? J'en doute souvent, car la France sera-t-elle habitable et c'est une question que je me fais de plus en plus et la plupart du temps ma réponse est négative! Cher ami, notre pays s'en va, soyez-en sûr. Les attaques se multiplient, se diversifient, s'accumulent, et la résistance je ne l'aperçois nulle part. Ni respect, ni considération, ni justice, ni puissance pour ce qui devrait garantir la société; et voyez d'autre part à quels horribles complots elle est livrée! On dit que M. Molé est devenu un ennemi sourd, mais très actif du ministère actuel. Je le crois et je doute que Plombières où il va se baigner entraîne sa bile; elle lui restera, car elle est âcre.

Comme vous le dites, il n'est pas aisé de s'établir avec Dieu dans cette communication douce et familière qui fait uniquement vivre avec lui et pour lui. Le positif de mon caractère et l'activité pratique de mon

esprit y est d'ailleurs assez contraire; de même elle me ferait facilement courir le danger que vous signalez si bien, c'est-à-dire que la religion mettrait mes défauts plus en jeu qu'elle ne les corrigerait, qu'elle prendrait trop les inconvénients d'une occupation positive, d'un soin actif des intérêts accessoires, qu'elle deviendrait une opinion, une affaire et presque une question de parti avec ses intolérances et ses étroitesses! Je conçois ce danger, car j'en éprouvais déjà quelque chose. D'ailleurs, il y a en moi maintenant un sentiment amer de mon existence qui n'a rien de commun avec la douce sécurité chrétienne et qui pourrait même m'en détourner en ne laissant subsister que la catholique ardente.

Depuis que je suis à Baden, mon âme éprouve quelque relâche. Le cadre tout différent, l'éloignement des lieux, des personnes, des souvenirs, des affaires m'est très bon; je me rafraîchis, je me calme; ma santé, je l'espère, en éprouvera quelque bien.

Vous avez compris, en lisant la *Notice* de M. Mignet *sur M. de Talleyrand* (1), que j'ai dû en être blessée. Toute ma famille l'a réfutée. Ainsi cela nous a fait l'effet d'une perfidie. Les doutes qu'il était si aisé de lever sont épaissis; un seul des différents côtés de M. de Talleyrand est mis en lumière : le révolutionnaire, toujours et uniquement le révolutionnaire! L'homme tel qu'il était, c'est-à-dire devin, complexe, successif, ne s'y trouve pas du tout; et assurément rien ne donnerait une idée plus fausse de

(1) Notice lue à l'Académie française et reproduite dans la livraison de la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1839. C. B.

M. de Talleyrand que cette *Notice*. Heureusement qu'elle a été lue la veille des événements; elle n'a pas produit d'effet et la plupart de ceux qui m'en ont parlé l'ont blâmée. M. Royer-Collard a fait une scène à ce sujet à l'Académie même. Je m'étais abstenue d'y aller. Depuis la mort de M. de Talleyrand j'ai revu M. Mignet deux fois à grande distance : la première fois pour une demande de communication des *Mémoires* de mon oncle, ce qui était sans bien me convenir; la seconde pour avoir quelques détails sur son enfance, que je lui ai donnés succinctement. Quant à M. Thiers, je ne l'ai pas revu depuis la veille de la mort de mon oncle, où je le rencontrai dans le premier salon venant savoir des nouvelles du malade. Il n'est pas revenu, cher ami, il ne m'a pas écrit, il n'a pas même mis une carte à ma porte. Et c'est, il faut le dire, plus de savoir-vivre que je ne lui en supposais. Il aura senti qu'après sa conduite et son langage à la mort de M. de Talleyrand il trouverait ma porte fermée et m'a évité par son éloignement la démarche désagréable de le lui faire entendre.

DU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Paris, le 28 juin 1839 (1).

Monsieur le baron,

Vous savez déjà probablement que les hostilités ont éclaté en Syrie au moment même où les consuls des puissances venaient d'obtenir de Méhé-

(1) Dépêche officielle N° 14.

met-Ali des mesures qui semblaient propres à les prévenir.

L'influence fâcheuse exercée en cette circonstance par l'attitude qu'a prise l'ambassadeur d'Angleterre est d'autant plus à regretter, que cette attitude est certainement peu conforme aux intentions de sa cour. Si lord Ponsonby n'avait pas à Londres quelques-uns de ces appuis que les ministres britanniques se croient obligés de ménager à tout prix, il aurait certainement été rappelé depuis longtemps.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement du roi, au milieu des graves circonstances qui viennent de surgir, a dû redoubler d'efforts pour prévenir les dangers qu'elles pourraient faire naître. M. le ministre de la marine a adressé hier au commandant de notre escadre dans le Levant des instructions concertées avec le cabinet de Londres. Elles ont pour but d'empêcher tout conflit entre les forces maritimes des deux parties contondantes, d'amener une suspension d'armes entre leurs forces de terre, et, en cas de refus, d'intercepter les convois et les secours qui leur arriveraient par la voie de mer. On peut espérer que ces dispositions mettront fin aux hostilités. Néanmoins, comme il faut prévoir le cas où il en serait autrement, et où la marche victorieuse d'Ibrahim-Pacha, en menaçant Constantinople, amènerait de nouveau les Russes dans cette capitale ; comme nous croyons que, dans ce cas, les escadres anglaise et française, aussi bien que les bâtiments autrichiens qui se joindraient à elles, seraient en droit d'exiger le passage des Dardanelles pour concourir à la protection de l'empire ottoman et garantir son indépendance, j'ai chargé M. de Bourqueney de discuter avec lord Palmerston

les moyens qu'il serait convenable de prendre à l'effet d'atteindre ce résultat.

Sans vous prescrire, monsieur le baron, la nature du langage que vous avez à tenir pour vous assurer, s'il est possible, des dispositions du gouvernement russe par rapport au point si délicat que je viens de toucher, je désire que vous fassiez ce qui sera en votre pouvoir pour me donner à ce sujet quelques éclaircissements. Vous jugerez dans quelle mesure il convient de vous en expliquer avec M. de Nesselrode. Nous connaissons trop bien ce qu'il y a d'impérieux en certaines circonstances pour prétendre contester à la Russie le droit de venir, dans un péril extrême, au secours de la Porte. Il y a plus : ni la France ni l'Europe, également intéressées à la conservation de l'empire ottoman, ne peuvent vouloir qu'il soit livré sans défense aux chances dangereuses de la lutte qu'il a eu l'imprudence de provoquer, et comme la Russie, par sa situation géographique, est à même plus qu'aucune autre puissance, de lui fournir, dans certaines éventualités, un secours prompt et efficace, il est tel cas facile à prévoir où, en intervenant en sa faveur, elle agirait dans un intérêt vraiment européen. Nous ne prétendons pas, je le répète, contester le rôle important qui lui appartient dans l'Orient ni les conséquences naturelles qui en dérivent. Mais, pour que la protection qu'elle peut exercer ainsi sur la Porte ait le caractère que nous sommes prêts à lui reconnaître, il faut qu'elle ne soit pas fondée sur un principe exclusif, il faut, suivant la loi qui préside depuis longtemps aux relations des États européens, qu'elle soit concertée avec tous les autres États intéressés dans la question ; il faut enfin qu'ils soient admis

à y prendre part dans la proportion et suivant la nature de leurs forces et de leurs moyens. C'est tout ce que nous réclamons et je ne pense pas qu'on puisse nier la justice d'une telle réclamation.

Jusqu'à présent nous avons lieu d'être très satisfaits des communications que nous avons eues avec le cabinet britannique. Tout se fait d'accord à Londres et à Paris, et je puis ajouter que les nuances légères qui nous séparaient d'abord ont presque disparu depuis que les deux gouvernements, par l'effet du concert intime qui s'est établi entre eux, ont pu se pénétrer plus pleinement de leurs vues respectives.

Nous n'avons aussi qu'à nous louer de nos rapports avec le cabinet de Vienne. Évidemment, malgré les ménagements de forme que l'Autriche croit devoir garder avec la Russie, elle est portée à approuver et même à appuyer ce que la France et l'Angleterre feront pour maintenir l'équilibre européen. Cette disposition prendrait-elle, en présence de certaines éventualités, le degré d'énergie suffisant pour la rendre efficace? C'est ce que je n'oserais pas affirmer, à beaucoup près. Vous verrez, par la copie ci-jointe de ma dépêche à M. de Sainte-Aulaire, que je charge cet ambassadeur d'interroger à cet égard le chancelier autrichien. Je ne m'attends pas, vous le comprendrez, à une réponse bien catégorique. Le but auquel nous tendons, c'est de faire assez ressortir ce qu'il y a de commun dans cette affaire entre notre politique et celle de l'Autriche, pour que la Russie, incertaine du parti que celle-ci prendrait dans un cas extrême, ne veuille pas en courir la chance.

Ce n'est pas encore le moment de discuter les conditions de l'arrangement qui devra intervenir pour termi-

ner la querelle engagée entre la Porte et Méhémet-Ali. Avant de le négocier et de pourvoir ainsi à la tranquillité future de l'Orient, il faut d'abord arrêter les hostilités qui viennent de s'ouvrir. Cependant je n'hésite pas à dire que, de toutes les opinions jusqu'à présent exprimées sur les bases à cet arrangement, celle du cabinet de Berlin me paraît au premier aspect la plus raisonnable. Elle le ferait reposer sur l'investiture héréditaire de l'Égypte et d'une partie de la Syrie dans la famille du vice-roi moyennant la rétrocession à la Porte du surplus du territoire syrien. A Londres on serait porté à restreindre dans les limites de l'Égypte la domination du vice-roi, en lui conférant l'hérédité. A Vienne on exprime la même manière de voir, avec cette modification, cependant, que la Syrie ne serait rendue à la Porte qu'après la mort de Méhémet-Ali.

29 juin 1839.

Le cabinet britannique, qui élevait d'abord quelques objections contre l'idée d'établir à Vienne le siège des négociations sur la question d'Orient, a fini par se rallier à notre avis. Vous devez faire tous vos efforts pour y amener aussi celui de Saint-Pétersbourg.

Vous remarquerez, dans les instructions envoyées à M. l'amiral Lalande, le soin que nous avons pris de ménager non seulement à l'Autriche, mais encore à la Russie, la faculté d'associer leurs forces navales à l'action des escadres française et anglaise dans la Méditerranée.

AU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Saint-Pétersbourg, 1er juillet 1839 (1).

Monsieur le maréchal,

J'écrivais à Votre Excellence que la lettre du prince de Metternich au comte Apponyi ayant été communiquée au cabinet de Saint-Pétersbourg, semblait y avoir obtenu un complet assentiment, et que l'empereur s'en était exprimé formellement. Des nouvelles importantes de Constantinople sont arrivées au moment où j'achevais ma lettre, et j'ai pensé qu'il fallait observer l'effet qu'elles pouvaient produire ici.

Le départ de la flotte ottomane, le commencement presque certain des hostilités, le manifeste du Grand Seigneur dont on annonçait la publication immédiate, telles sont les circonstances qui ont été connues hier. Elles ne me paraissent point avoir changé la disposition du cabinet de Saint-Pétersbourg.

Lord Clanricarde n'a encore, dit-il, aucune instruction, aucune indication de son gouvernement sur une si grave conjecture. Il explique ce silence de lord Palmerston par la situation précaire et embarrassée du ministère. Je vois que Votre Excellence en juge de même. M. le comte de Nesselrode ne trouve pas cette explication suffisante. Il lui semble que les circonstances étaient assez urgentes pour exiger des réponses et des déterminations plus promptes. Il rapproche cette inaction de la conduite et du langage de lord Ponsonby et en conclut qu'on peut concevoir quelque doute sur la communauté de vues entre l'An-

(1) Dépêche officielle N° 28.

gleterre et les deux puissances qui se sont déjà prononcées. A considérer la situation et les intérêts de chaque puissance, l'Angleterre, de son côté, doit répugner à placer l'Orient sous le règlement et la garantie des grandes puissances. Je ne soupçonne nullement une intelligence particulière entre deux cabinets qui ont tant de motifs d'opposition. Mais l'un ainsi que l'autre pourra bien traverser les vues déjà adoptées par nous et par l'Autriche.

Dans cette situation, il est possible que nous soyons appelés à prendre telle détermination particulière sinon contraire à la pensée commune, du moins plus hâtive que la marche tracée par le cabinet de Vienne.

Si nous ne donnons aucune alarme, si l'on ne peut nous supposer aucun projet de conquête ni de prédominance, notre rôle en deviendrait plus important. Car il est évident que M. le prince de Metternich veut placer l'Autriche comme arbitre, et la mettre à la tête de cette grande affaire.

L'objet important, si le pacha obtient de grands succès, c'est qu'il n'en use pas au point de menacer Constantinople. En ce cas, la Russie, forte de l'assentiment de l'Autriche, ou même, à tout risque, exécuterait les stipulations du traité d'Unkiar-Skélessi. Il est difficile à croire que nous puissions l'endurer, sans faire de notre côté quelque acte correspondant de puissance et d'autorité.

DU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Paris, 7 juillet 1839 (1).

Monsieur le baron,

Le chargé d'affaires de Russie (2) m'a communiqué la dépêche dont M. de Nesselrode vous avait donné lecture. L'allusion qui y est faite à la possibilité d'un nouveau déploiement de forces russes sur les rives du Bosphore ne résout pas, à beaucoup près, les questions si graves et si délicates que susciterait pour l'Europe une pareille éventualité. Évidemment, le gouvernement russe a voulu les éluder. Les instructions données dans mes précédentes dépêches ne lui permettront pas, sans doute, de se renfermer indéfiniment dans ce système évasif. Je partage, au surplus, l'impression que vous avez exprimée dans l'ensemble de cette dépêche. Je pense, comme vous, qu'il ne serait ni raisonnable, ni équitable de diriger toutes les démonstrations de rigueur et de menace contre Méhémet-Ali, dans un moment où des faits, qui, il est vrai, ne pouvaient encore pour la plupart être connus à Pétersbourg lorsque cette dépêche a été écrite, mettent dans un si grand jour l'habile modération opposée par lui aux emportements du sultan.

Les nouvelles d'Alexandrie vont jusqu'au 19 juin. Le vice-roi, informé des progrès de l'invasion de l'armée ottomane en Syrie, venait de faire parvenir

(1) Dépêche officielle N° 15.

(2) Le comte de Médem, qui remplaçait M. le comte Pahlen en congé. C. B.

à Ibrahim-Pacha l'ordre de la repousser et de la poursuivre au delà de la frontière, lorsque mon officier d'ordonnance, M. Cailhé, dont je vous ai dans le temps annoncé la mission, est arrivé à Alexandrie. Le vice-roi, après avoir écouté les représentations que M. Cailhé, de concert avec M. Cochelet, lui a fait entendre de ma part, et que tous les conseils européens ont loyalement appuyées, a consenti, non sans une répugnance facile à concevoir, à révoquer l'autorisation qu'il avait donnée à Ibrahim et à lui enjoindre de se borner à repousser l'invasion, et, ce résultat obtenu, de s'arrêter là où il se trouverait. Il serait difficile de ne pas reconnaître que les Turcs, dans toute la suite de cette affaire, semblent se plaire à laisser à leurs adversaires l'avantage de la sincérité et de la modération.

Cette observation prend un caractère d'évidence bien plus incontestable encore lorsque l'on compare à l'accueil que le vice-roi a fait à nos conseils celui qu'ont obtenu à Constantinople les avertissements de M. l'amiral Roussin. Vainement cet ambassadeur, sans se laisser décourager par le peu de succès de ses précédentes démarches, a-t-il cru devoir demander des explications sur la sortie de la flotte ; vainement, après avoir reçu les directions nouvelles que M. Foltz lui-même a portées de ma part, est-il encore revenu à la charge pour ouvrir les yeux du sultan sur les dangers dans lesquels il se précipite ainsi de gaieté de cœur, la Porte a complètement jeté le masque dont elle se couvrait encore peu de jours auparavant. Elle avoue maintenant ses projets hostiles, elle avoue que la flotte est destinée à opérer un débarquement dans les environs de Tarsous.

Dans cet état de choses, il est bien important que les représentants de toutes les grandes puissances tiennent à Constantinople un langage uniforme et énergique propre à arrêter la Porte dans la voie où on n'a pu l'empêcher d'entrer. Mettez tous vos soins à obtenir que le gouvernement russe envoie à sa légation des instructions conçues dans ce sens. Il est évident que c'est sur la Porte qu'il faut peser, puisque le vice-roi s'est complètement mis à la raison.

Le gouvernement du roi est toujours fort content des communications très actives qu'il échange sur cette grande question avec le cabinet de Vienne et surtout avec celui de Londres. Comme je vous l'ai déjà mandé, les instructions envoyées soit aux ambassadeurs, soit aux amiraux, sont constamment concertées à Londres et à Paris. Je me propose de vous faire connaître bientôt, par la voie d'un courrier extraordinaire, les résultats de ce concert.

Paris, 12 juillet 1839 (1).

Je vous mandais, le 7 de ce mois, que je vous ferais bientôt connaître le résultat d'une négociation dans laquelle nous étions alors engagés avec le cabinet de Londres. Cette négociation se rapportait à la marche que nous aurions à suivre si des forces russes pénétraient dans le Bosphore. D'après ce qui a été convenu entre les deux cabinets, un courrier vient de partir pour porter à M. l'amiral Roussin l'ordre de remettre à la Porte la Note qui contient la démarche formelle que, dans le cas où les Russes seraient appelés à Cons-

(1) Dépêche officielle N° 16.

tantinople, le passage des Dardanelles fût ouvert à l'escadre française. L'ambassadeur d'Angleterre recevra en même temps l'ordre de faire une démarche semblable, et M. de Sainte-Aulaire est chargé d'inviter M. de Metternich à s'associer également à nous, en réclamant pour la station autrichienne ce que nous demandons pour nos escadres. Au reste, le refus de l'Autriche, que nous déplorerions vivement, n'arrêterait pourtant pas l'exécution des ordres donnés aux deux ambassadeurs. Lord Palmerston, en accédant avec empressement à une mesure dont nous avons pris l'initiative, ne nous a pas caché que quelques-unes des considérations développées dans notre projet de Note lui semblaient de nature à blesser l'orgueil susceptible du sultan et que la Note anglaise serait autrement conçue pour la forme. J'ai peine à comprendre cette objection, à laquelle notre projet ne me paraît nullement prêter. Néanmoins, j'ai autorisé M. l'amiral Roussin à se concerter avec lord Ponsonby, pour s'assurer s'il ne serait pas possible de rendre les deux Notes identiques au moyen de quelques changements qui n'altéreraient pas la pensée du gouvernement du roi.

Comme la démarche dont il s'agit ne peut rester longtemps ignorée du gouvernement russe, vous penserez sans doute qu'il convient d'en entretenir M. de Nesselrode. Je vous laisse juge du mode de cette communication et de l'étendue qu'il convient de lui donner.

Les nouvelles arrivées en dernier lieu sur l'état inquiétant de la santé du sultan ajoutent une complication bien grave à toutes celles que présentait déjà la situation de l'Orient. M. de Metternich s'en montre

extraordinairement préoccupé. Cette circonstance est devenue pour lui le point important de la question, dont la guerre de Syrie n'est plus à ses yeux qu'un incident secondaire ; il redoute les conséquences que peut amener, dans les conjonctures actuelles, l'avènement au trône d'un prince de dix-sept ans. Pour y obvier, il croit que les grandes puissances devraient, au moyen de déclarations réciproques, s'engager les unes envers les autres à maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman sous la dynastie régnante. Déjà il m'a fait parvenir à cet effet, par M. le comte Apponyi, des propositions qui ont aussi été transmises à Londres, à Berlin et à Pétersbourg. Le gouvernement du roi, en ce qui le concerne, est tout à fait disposé à entrer dans les vues du cabinet de Vienne. J'ai chargé M. de Bourqueney d'en parler à lord Palmerston. Faites-moi savoir ce qu'on en pense à Pétersbourg.

AU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Saint-Pétersbourg, 13 juillet 1839 (1).

Monsieur le maréchal,

Il arrive nécessairement qu'au jour où me parviennent les lettres de Votre Excellence, les choses ne sont plus au même état qu'au moment où vous m'écrivez. D'autres nouvelles sont arrivées de Constantinople et doivent modifier jusqu'à un certain point les démarches et le langage que Votre Excellence m'indique.

(1) Dépêche officielle N° 29.

Ainsi le 28 juin vous saviez par Alexandrie que les hostilités avaient commencé en Syrie. Il était probable que la guerre ayant ainsi éclaté, sa marche serait vive et que les événements se succéderaient avec rapidité. Au lieu de cela, nous avons appris de Constantinople, sous la date du 24 juin, que tout s'était borné à des mouvements d'avant-postes et que les armées ne s'étaient pas heurtées ; que la flotte ottomane n'avait point encore passé les Dardanelles ; enfin, et c'est la circonstance la plus grave, que le Grand Seigneur est dans un état désespéré ; que son médecin autrichien ne pense pas qu'il ait trois semaines à vivre.

Quant à ce qui se passe ici, la situation est devenue plus manifeste et plus positive. Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne montre plus seulement une disposition pacifique et conciliante, il se prononce formellement sur la nécessité de régler les affaires d'Orient, de concert avec les grandes puissances. M. de Nesselrode m'a rapporté à cet égard les assurances les plus explicites. D'ici à peu de jours, une communication écrite exprimera à la cour de Vienne un assentiment complet aux idées qu'elle a indiquées.

M. le comte de Ficquelmont qui, mieux que moi, était à même de prévoir la conduite de la Russie et la détermination qu'elle prendrait en ces circonstances, éprouve la satisfaction non seulement de voir les choses suivre un heureux cours, mais de ne point s'être trompé dans ce qu'il avait annoncé à son gouvernement. Forcé de partir incessamment par des circonstances de famille, il me disait : « Je vais m'en » aller content et l'esprit en repos. Tout est en bon » train dans cette grande affaire qui pouvait être si

» funeste à l'Europe. Le point capital, le fait auquel
» doivent se rattacher tous les autres, c'est qu'il soit
» entendu et reconnu que les questions de l'Orient
» seront traitées en commun. Les circonstances acces-
» soires, les incidents ne sont rien quand le moyen
» de les résoudre pacifiquement est assuré. »

Le cabinet de Vienne s'est montré assez habile dans tout ceci et a bien su s'y prendre pour agir sur la Russie dont les dispositions intimes lui étaient mieux connues qu'elles ne le sont à Paris ou à Londres. En présentant ses vues à Saint-Pétersbourg après les avoir communiquées à la France et à l'Angleterre, il risquait de blesser quelque peu l'orgueil de l'empereur, mais il laissait par là entrevoir, sans pourtant en faire une menace, la possibilité d'une délibération dont la Russie ne ferait point partie. En même temps, M. de Ficquelmont palliait de son mieux ce que ce procédé pouvait avoir d'irritant, en expliquant que le prince de Metternich avait dû aller au plus pressé, s'adresser aux deux puissances qui en ce moment semblaient portées à agir ; que d'ailleurs les embarras qu'elles rencontraient dans leur forme de gouvernement exigeaient des ménagements et le soin de ne point cabrer d'avance l'opinion publique, en faisant arriver l'initiative des deux cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg.

Bonnes ou mauvaises, ces excuses ont été bien reçues. L'empereur, et moins encore le comte de Nesselrode ne se sont étonnés ni fâchés de rien. Cet abandon complet d'une prétention, si hautement proclamée, du principe de la politique russe, cet aveu que la question turque était non pas russe mais européenne, se sont accomplis de la façon la plus facile, la plus

calme, la plus simple. Personne, dans le gouvernement ni dans la société de Pétersbourg, n'a paru s'occuper d'une si importante affaire. L'amour-propre national n'a point fait entendre une réclamation. Je n'ai pu démêler quelque surprise que parmi les ministres des États secondaires qui, étant rarement en communication politique avec le cabinet de Pétersbourg, n'étaient point préparés à ce dénouement.

C'est dans cette situation que me trouve la lettre de Votre Excellence. Je me suis d'abord assuré que M. de Ficquelmont ne seconderait nullement les démarches que je ferais auprès du comte de Nesselrode pour obtenir la promesse que la Russie n'ordonnerait aucune mesure destinée à la défense de Constantinople, sans la concerter avec les autres puissances, sans lui donner le caractère d'une résolution conçue et concertée en commun. « Pourquoi, — me disait-il, — leur faire une demande superflue » lorsque nous devons nous féliciter d'avoir ob- » tenu la demande essentielle, celle qui embrasse « tout. Affermissons-les dans leur bonne résolution, » sans les inquiéter, ni les blesser. Le traité d'Unkiar- » Skélessi a été une faute qui n'a eu d'autre effet que » de les compromettre ; mais leur amour-propre y » est attaché. Vous voyez qu'ils seront trop contents » de ne pas avoir à l'exécuter. Toutes les vraisem- » blances sont qu'il n'y aura aucun besoin de pré- » server Constantinople. La guerre n'est peut-être » pas commencée. La mort prochaine du Grand » Seigneur jette de l'indécision dans les conseils » de la Porte. Méhémet-Ali est bien averti de l'avan- » tage qu'il pourra recueillir en ne poussant point en

» avant les succès qu'il remporterait. Vos escadres,
» française et anglaise, vont intimider les parties
» belligérantes et les arrêteront. On nuit toujours
» à une négociation en posant des cas hypothétiques
» et invraisemblables. »

Votre Excellence avait prévu que l'Autriche ne montrerait pas le même intérêt que nous sur l'exécution possible du traité d'Unkiar-Skélessi. En effet, elle voit avec raison que la Russie craint plus qu'elle ne désire d'envoyer des troupes à Constantinople, et pense que même si elle en envoyait, cette circonstance ne lui donnerait ni plus de force ni plus d'exigence dans les négociations.

Nous ne pouvons envisager un tel incident sous le même point de vue. Lors même que nous partagerions entièrement la sécurité de M. de Ficquelmont et de M. de Metternich, cette apparition nouvelle des Russes à Constantinople, si elle n'était pas jointe à une compensation manifeste des forces françaises et anglaises, soulèverait l'opinion à Paris et à Londres. Le public des deux pays libres n'aurait ni la patience ni la calme prévoyance de la cour de Vienne et nous serions gênés dans notre marche par les clameurs de l'esprit national alarmé et offensé, il ne m'était donc pas permis déférer aux avis de M. de Ficquelmont, donnés au reste à bonne intention.

M. de Nesselrode m'a tenu un langage à peu près identique sur l'inconvénient de poser une question secondaire et tout éventuelle, lorsque la question principale est résolue à la satisfaction de tous, et l'intention certaine manifestée de pourvoir en commun à tous les cas échéants. « J'ai eu dix jours de vives
» inquiétudes et vous l'avez vu, me disait-il, le

» moment que j'avais toujours redouté arrivait. L'Eu-
» rope pouvait être troublée, jetée dans de terribles
» guerres, les événements pouvaient nous surpren-
» dre tous avant qu'il fût possible de nous entendre.
» Maintenant je suis rassuré. Vous ne croyez plus
» que nous ayons à défendre Constantinople. Pour-
» quoi donc me faire cette question, pourquoi nous
» inviter à délibérer sur ce que, le cas échéant, exi-
» geraient nos engagements et notre honneur ? La
» Porte ne s'est point engagée à demander seulement
» notre secours. Qui sait si elle ne demandera pas
» aussi le vôtre? D'ailleurs la présence de vos es-
» cadres suffira à arrêter Ibrahim. Ce secours vous
» le prêtez déjà et sans doute efficacement. »

J'ai bien vu que je n'aurais pas d'autre réponse et je m'en doutais auparavant. Mais il était à propos, selon moi, de bien annoncer au cabinet de Saint-Pétersbourg que nous étions disposés à prendre notre part dans tout mouvement militaire qui se rapporterait à Constantinople. La condescendance de l'Autriche pourrait encourager les Russes à risquer cette expédition, l'empereur y mettrait peut-être de l'amour-propre. On sera prudent si on sait que nous ne sommes pas disposés à être patients.

D'ailleurs les termes de la lettre de Votre Excellence étaient si ménagés, si mesurés, qu'ils ne devaient faire qu'une bonne impression. La justice de notre proposition y est établie d'une manière qui ne comporte pas la réplique. Je tenais donc à lire ce seul passage au comte de Nesselrode pour lui bien faire connaître ce que la politique française avait de modération et de fermeté.

Je lui ai donné lecture aussi de l'instruction en-

voyée à l'amiral Lalande dont le comte de Médem lui avait, d'après Votre Excellence, écrit une analyse. Il l'a trouvé telle qu'aucune objection n'était à faire. Il eût souhaité que copie lui en fût laissée. Je ne m'y suis pas cru autorisé. La prévoyance du cas où une escadre russe serait appelée à la coopération a attiré son attention, que M. de Médem avait déjà appelée sur ce point. Il n'est pas impossible que l'empereur profite de cette ouverture et associe son pavillon à celui des autres puissances.

La proposition de porter à Vienne le centre des négociations n'a point été repoussée. Toutefois, M. le comte de Ficquelmont attend encore une réponse tout à fait positive. Je m'en suis entretenu au moins deux fois avec M. de Nesselrode. Il ne veut pas voir là une question à résoudre. « Du moment, dit-il, qu'il » n'y aura ni congrès ni conférence, et vous devez » en vouloir encore moins que nous, puisque vous » auriez tout l'embarras des journaux et des Chambres, » nous sommes dans l'ordre habituel des choses, » dans la marche ordinaire des affaires. Elles se » régleront par correspondance, par instructions » envoyées aux ambassadeurs par leurs cabinets res- » pectifs. Vienne est évidemment placé plus à portée » des événements et des informations que toute autre » capitale. C'est donc à Vienne que la négociation » s'établira tout naturellement. »

Cette manière de répondre se retrouvera souvent, et pour ne pas articuler positivement une adhésion à tel ou tel point proposé, on dira qu'il est compris dans l'assentiment général. Nous n'éprouverons peut-être pas de refus, mais il faut nous attendre à une marche dilatoire. Une fois les négociations entamées,

j'y verrai peu d'inconvénient, et je crois qu'il y a plus à gagner qu'à perdre en généralisant les questions, en donnant toute la portée possible aux négociations. Une affaire tenue en délibération prolongée entre les grandes puissances est une garantie de paix, et si plus tard et en définitive on ne s'entendait pas, la rupture se ferait selon la politique des intérêts et non selon la politique des opinions, but auquel nous devons tendre, si la paix doit être troublée.

Les relations de la Russie avec nous, et la disposition de l'empereur ne seront sans doute pas modifiées par ce nouvel état des affaires de l'Europe. Puisque l'empereur consent à tout, il n'a aucun besoin de nous. Il montrera une extrême déférence à l'Autriche, redoublera s'il le faut de ménagements pour l'Angleterre et sa mauvaise volonté envers la France pourrait bien augmenter en proportion de la contrainte qu'il s'imposera dans la vue des autres puissances. Ceci n'est encore qu'une supposition, peut-être aurai-je occasion de savoir si je me trompe. Pendant les fêtes du mariage, je verrai plusieurs fois l'empereur et sa conversation m'indiquera s'il y a eu quelques changements dans ses idées et ses sentiments.

J'ai pu, d'après les informations que m'envoie Votre Excellence, affirmer à M. de Nesselrode combien nous étions en bonne et complète intelligence avec l'Angleterre. L'instruction donnée à l'amiral en était une preuve évidente. Rien ne peut déplaire davantage au cabinet de Saint-Pétersbourg. L'empereur aime à prévoir et à espérer que nous nous brouillerons avec l'Angleterre. Après avoir un moment redouté l'avènement d'un ministère *tory*, je crois qu'aujourd'hui il le souhaite. C'est surtout le parti *tory*

qui a fait accueil au grand-duc. Les hommes exagérés de cette opinion professent haine contre la France. C'est assez pour ramener l'empereur au penchant naturel qu'il a pour d'anciens amis et alliés.

Saint-Pétersbourg, 14 juillet 1839 (1).

Deux heures après le départ de ma dernière lettre, la nouvelle de la mort du sultan Mahmoud est arrivée par Odessa. Les consuls des diverses puissances ont adressé aux ambassadeurs ou aux ministres les récits des voyageurs du pyroscaphe et l'extrait des lettres particulières. M. de Nesselrode a eu des informations plus exactes et plus détaillées.

Jusqu'ici cet événement, déjà prévu depuis quelques jours, est un sujet de satisfaction pour le cabinet de Saint-Pétersbourg. La guerre, qui n'avait point encore éclaté, est définitivement évitée. Des ordres ont été envoyés à l'armée et à la flotte pour interdire toute hostilité. En même temps, l'avènement du sultan Abdul-Medjid ne donne lieu à aucun tumulte à Constantinople et M. de Boutenieff présage que la tranquillité ne sera point troublée.

Je serais porté à croire que l'empereur rassuré, et, ne voyant point l'Orient menacé d'une conflagration actuelle, ne trouvera plus nécessaire de s'associer aux autres puissances pour régler d'une façon durable l'état de l'empire ottoman; qu'il cherchera dans ce retour à des circonstances pacifiques une occasion de ne pas reconnaître solennellement que les questions d'Orient sont des questions européennes.

(1) Dépêche officielle N° 30.

M. de Ficquelmont juge que la disposition de l'empereur reste la même et qu'il ne reviendra point sur ce qu'il a nettement déclaré. Il y a trois jours, à la parade, il a annoncé à l'ambassadeur d'Autriche que très incessamment une communication serait faite aux grandes puissances pour faire connaître ses intentions trop méconnues, et qu'il voulait qu'on ne lui imputât plus de prétendre au droit de régler les affaires de Turquie sans le concours de l'Europe, tandis qu'il a toujours pensé et déclaré que l'existence de la Turquie était, comme celle de tout autre État, sous la garantie commune.

Sans avouer à M. de Nesselrode que je connaissais cette conversation de l'empereur avec M. de Ficquelmont, je lui ai demandé si quelque communication prochaine n'annoncerait pas bientôt les intentions de la Russie ; s'il ne donnerait pas une forme authentique aux paroles qu'il m'avait souvent répétées. Soit par discrétion, soit par suite d'un changement dans sa manière de voir, il m'a répondu que les fêtes du mariage l'empêchaient d'y songer d'ici à quelques jours.

J'ai dit à Votre Excellence que peut-être, dans ces derniers temps, le cabinet de Saint-Pétersbourg avait-il tenté d'entrer en rapport avec l'Angleterre, soit pour empêcher un commun accord de puissances, soit pour s'y présenter en intelligence intime. Il se peut que la conduite de lord Ponsonby ait seulement éveillé quelques espérances, que diminue maintenant le concert de notre gouvernement avec le cabinet britannique. Toujours est-il que plusieurs des membres les mieux informés du corps diplomatique en ont jugé à peu près comme moi.

DU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Paris, 17 juillet 1839 (1).

Monsieur le baron,

Nous venons de recevoir par le télégraphe la nouvelle de la mort du sultan, de l'avènement de son fils et de l'ordre envoyé à Hafiz-Pacha de suspendre les hostilités en Syrie. Il est à craindre que cet ordre ne soit arrivé trop tard ; les dernières dépêches reçues d'Alexandrie donnent à croire, en effet, qu'une bataille a pu avoir lieu le 21 juin. Quoi qu'il en soit, et bien qu'on ne puisse prévoir la nature de l'influence que le changement de règne exercera, même immédiatement, sur les destinés de l'empire ottoman, il est évident qu'on est arrivé à une crise qui réclame de plus en plus le concours loyal et sincère de tous les cabinets pour assurer le maintien de la paix. Il m'a paru que le moment était venu de donner suite à l'idée, mise en avant par M. de Metternich, de garantir en quelque sorte, par un échange de déclarations diplomatiques, le maintien de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire ottoman sous la dynastie régnante, et pour éviter tout retard je me suis déterminé à prendre moi-même l'initiative des démarches à faire pour cela. La dépêche qui est jointe à celle-ci formule, en ce qui nous concerne, l'engagement dont il est question (2). Veuillez mettre tous vos soins à

(1) Dépêche officielle N° 17.

(2) Paris, 17 juillet 1839 (*a*).

Monsieur le baron,

Dans la crise si grave où la mort du sultan Mahmoud, survenant au milieu des événements qui ont marqué les

(*a*) Dépêche officielle N° 18.

obtenir de M. de Nesselrode une réponse assez précise pour atteindre le but que nous avons en vue. Lord Palmerston, qui a fort approuvé la proposition de

derniers mois de son règne, vient de jeter l'empire ottoman, l'union des grandes puissances de l'Europe pourrait seule offrir une garantie suffisante pour rassurer les amis de la paix. Les communications échangées depuis quelques semaines ont heureusement prouvé que cette union est aussi complète qu'il était possible de le désirer. Tous les cabinets veulent l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman sous la dynastie actuellement régnante. Tous sont disposés à faire usage de leurs moyens d'action et d'influence pour assurer le maintien de cet élément essentiel de l'équilibre politique et ils n'hésiteraient pas à se déclarer contre une combinaison quelconque qui y porterait atteinte. Un pareil accord de sentiments et de résolutions devant suffire, lorsque personne ne pourra plus en douter, non seulement pour prévenir toute tentative contraire à ce grand intérêt, mais même pour dissiper des inquiétudes dont la seule existence constitue un danger véritable, par suite de l'agitation qu'elles jettent dans les esprits, le gouvernement du roi croit que les cabinets feraient quelque chose d'important pour l'affermissement de la paix en constatant dans des documents écrits, qu'ils se communiqueraient réciproquement et qui nécessairement ne tarderaient pas à avoir une publicité plus ou moins complète, l'exposé des intentions que je viens de rappeler. En ce qui nous concerne, monsieur le baron, je déclare formellement que ce sont invariablement les nôtres, et je vous autorise à laisser à M. de Nesselrode une copie de la présente dépêche après lui en avoir donné lecture. Je ne doute pas que le gouvernement impérial, dans la réponse qu'il croira sans doute devoir faire à la lettre par laquelle vous lui transmettrez cette dépêche, n'adhère de son côté de la manière la plus formelle à

M. de Metternich, pense qu'une fois les déclarations échangées, il serait bon de les résumer et de les réunir sous la forme plus solennelle d'un engagement général. Je suis tout à fait de son avis, mais je ne sais si on amènerait bien facilement la Russie à souscrire un tel engagement. En tout cas, je pense qu'il est plus prudent de ne pas en parler et d'aller pas à pas.

Ma précédente dépêche contient le projet de la Note que M. l'amiral Roussin a ordre de remettre à la Porte pour demander que notre escadre fût admise à passer les Dardanelles, dans le cas où les Russes viendraient au secours de Constantinople. J'ai cru, et c'est aussi la pensée de lord Palmerston, que pour éviter la possibilité d'un malentendu, sur la véritable portée de cette demande, il fallait bien établir qu'elle serait applicable alors même que l'arrivée des Russes serait déterminée par tout autre motif que la marche des Égyptiens. J'envoie, à cet effet, un supplément d'instructions à notre ambassadeur.

cette profession de foi, si parfaitement conforme à l'expression souvent reproduite de sa politique. Si, comme je crois en être également assuré, les cabinets de Vienne et de Berlin répondent de même aux communications semblables que je vais leur faire parvenir, le but que se propose le gouvernement du roi se trouvera atteint.

Sa Majesté, voulant donner un témoignage non équivoque des dispositions dont elle est animée à l'égard de la Porte, m'a ordonné d'envoyer à M. l'amiral Roussin, sans attendre l'avis officiel ni même la confirmation directe de la mort du sultan Mahmoud, les lettres de créance qui l'accréditent auprès du nouvel empereur.

AU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Saint-Pétersbourg, 20 juillet 1839 (1).

Monsieur le maréchal,

Ainsi que je l'avais pensé, la mort du sultan, l'avènement calme de son successeur, la suspension presque définitive des hostilités, ont modifié les intentions du cabinet de Saint-Pétersbourg. Au lieu de cette réponse précise, de cette adhésion nettement donnée aux propositions de l'Autriche que l'empereur avait annoncée à M. de Ficquelmont, la lettre envoyée à Vienne le 15 de ce mois est conçue dans des termes plus vagues. Les motifs développés par le cabinet autrichien ne sont pas contredits, les conclusions ne sont nullement repoussées. Mais il n'y a plus aucun empressement à les adopter. Je doute que cette réponse soit communiquée aux autres puissances, comme l'empereur l'avait voulu, quand elle devait être autrement rédigée, quand les circonstances semblaient urgentes.

Depuis, lord Clanricarde a été chargé de faire une communication à M. de Nesselrode; le texte doit en être connu par Votre Excellence. J'en sais le sens, que m'a dit lord Clanricarde, en attendant qu'il me fasse lire la pièce elle-même. Comme il est à la campagne, à quelques lieues de Saint-Pétersbourg, nous avons moins souvent occasion de nous voir. D'ailleurs, soit faute d'instructions, soit pour se conformer à ses instructions, il a paru ne pas s'occuper vive-

1 Dépêche officielle N° 31.

ment des affaires d'Orient. Selon lui, la lettre de lord Palmerston était surtout destinée à obtenir l'assentiment de la Russie au projet d'enlever entièrement et dès à présent la Syrie au pacha d'Égypte. Lorsque je lui dis que c'est encore une question secondaire et qu'il faut avant tout convenir formellement que l'état de l'Orient sera réglé d'un commun accord et placé sous la garantie du droit public de l'Europe, lord Clanricarde ne peut nier que ce ne soit le point de départ indispensable d'un projet quelconque d'arrangement. Mais il semblerait, à l'écouter, que son gouvernement voudrait pour ainsi dire lier la question seconde avec la question première, et commencer la négociation avec une sorte de certitude du résultat qu'elle aura.

Il est donc simple qu'il ait été fort content du comte de Nesselrode qui ne songe pas à se refuser au principe d'une entente commune, qui est porté à sacrifier les intérêts de l'Égypte à la Turquie, qui recherche et espère se mettre avec l'Angleterre en bonne intelligence, qui surtout a cessé d'être pressé, jouit du répit que lui apportent les circonstances, et répond à nous tous, membres du corps diplomatique, que maintenant il n'y a plus à s'inquiéter, puisque chacun a des intentions pareilles et du loisir pour s'entendre.

S'il faut juger du cabinet de Vienne par le langage de M. de Ficquelmont, il doit être également dans une disposition de quiétude, et nous n'aurions pas compter beaucoup sur lui pour presser la Russie et entamer des négociations que, si je ne me trompe, il est important de commencer. M. de Ficquelmont est convaincu, et je le suis comme lui aussi, que dorénavant il ne sera plus question de la prétention exclu-

sive de la Russie à régler, sans concert avec l'Europe, ses relations avec la Turquie ; qu'il pourra y avoir des délais, mais point de refus, et que si l'Angleterre veut de bonne foi la même chose que la France et l'Autriche, on arriverait même assez vite à une conclusion. Si, au contraire, l'Angleterre se soucie peu de placer l'Orient sous une garantie commune ou ne veut l'y placer qu'arrangé selon ses vues, nous aurons de la peine à sortir du *statu quo* fragile et sans lendemain qu'on déplorait comme funeste il y a huit jours.

Depuis la conversation de l'empereur avec l'ambassadeur d'Autriche, je n'ai point appris qu'il eût dit sur ce sujet aucune parole qu'on eût répétée. Je l'ai vu à peu près tous les jours aux fêtes du mariage de sa fille. Il a été pour moi, ce qu'il est toujours, convenable et bienveillant ; mais jamais il ne m'a semblé plus réservé à me parler d'affaires. Lord Clanricarde m'assure qu'il en a été de même pour lui. Toutefois, depuis le chaleureux accueil que le grand-duc héritier a reçu à Londres, il y a ici un empressement plus marqué pour l'ambassadeur d'Angleterre. Quant au marquis d'Anglesea, qui est venu en voyageur avec ses fils, il est comblé d'honneurs et de caresses. A aucune époque je n'ai vu tant de soin à ménager l'Angleterre et à ne s'offenser de rien de ce qui vient d'elle. Je n'ai pas même ouï remarquer le discours du duc de Sussex au banquet polonais. Supposez en France un prince de la famille royale tenant un tel langage, il en résulterait une soudaine rupture. La conséquence naturelle des sentiments hostiles de l'empereur contre nous le conduit à s'imposer la nécessité d'être obséquieux pour l'Angleterre. Cette politique n'est point approuvée par ceux qui forment

sa cour et son gouvernement. Ils n'y trouvent aucune utilité et peu de dignité et elle est un sujet de continuel étonnement pour le corps diplomatique.

Peterhof, 26 juillet 1839 (1).

M. de Nesselrode m'a appris que la Porte avait fait offrir au pacha d'Égypte de traiter avec lui. La base proposée pour cet arrangement serait l'hérédité concédée pour l'Égypte et la restitution actuelle de la Syrie entière. On se félicite beaucoup ici de voir la Porte prendre ainsi l'initiative. C'est un gage de plus pour la conservation de la paix, un signe assuré des dispositions accommodantes du gouvernement ottoman. Le comte de Nesselrode blâme le corps diplomatique de Constantinople, y compris M. de Boutenieff, de ne pas avoir accédé avec empressement à cette base de négociation. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il se prononce absolument sur la restitution de la Syrie entière, ni qu'il épouse formellement l'opinion émise à cet égard par le cabinet de Londres. Il convient que des objections graves peuvent être présentées, que la défense de l'Égypte peut exiger qu'elle possède une portion de la Syrie. C'est, dit-il, matière à débattre et à marchander. Mais il fallait dès à présent engager la Porte en entrant dans ses projets. Quant à la disposition du pacha, on espère ici qu'elle est restée sage et modérée. On craint cependant que son armée n'ait, comme le bruit en courait à Constantinople, remporté quelque avantage plus ou moins considérable, ce qui le rendrait moins modeste dans ses prétentions.

1 Dépêche officielle N° 32.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Vienne, 26 juillet 1839.

Cher ami, je vous remercie de votre lettre du 9 juillet ; je l'ai reçue au retour d'une course que j'ai faite sur la route de Paris pour reconduire ma famille. Je voulais la prolonger davantage ; mais la mort du sultan m'a fait rebrousser chemin très à propos, car la dispersion de l'armée turque et la défection de la flotte m'attendaient au gîte. Je suis depuis lors dans un feu croisé de courriers.

Une femme, deux filles et un aimable gendre de moins dans un intérieur font une grande lacune ; je serais cependant injuste de me plaindre, quand je garde mon fils, sa femme et des amours de petits-enfants, mais ce que l'on voit le plus est toujours ce qui n'y est pas, comme disait Tacite. Je tâcherai de m'amuser avec Abdul-Medjid, mais je voudrais bien que cela ne durât pas longtemps. Je ne me sens pas le beau courage qui vous laisse prévoir un long séjour où vous êtes.

Je vois que la grâce de Barbès (1) fait à Paris mauvais effet sur beaucoup de bons esprits. Je m'estime heureux de n'avoir pas à arrêter mon opinion sur cette question. Si j'avais siégé, j'aurais cherché de

(1) Barbès, le principal organisateur, avec Blanqui, de l'émeute du 12 mai 1839, avait été condamné à mort par la Chambre des pairs le 12 juillet suivant, comme un des auteurs du meurtre du lieutenant Drouineau. Sa peine, commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, ne lui fut, au vrai, appliquée que sous forme de détention au Mont-Saint-Michel. C. P.

bonnes raisons à me donner pour ne pas prononcer un mot qui brûle la bouche en passant. Je ne sais si j'en aurais pu trouver. Quant à la grâce, on ne peut en juger que sur place ; c'est toujours affaire d'utilité et de propos. Tout ce qui n'est pas nuisible en certains cas est commandé. J'avoue que la dernière émeute et l'état de choses qu'elle a révélé me laissent craindre que l'amnistie n'ait pas été aussi bienfaisante que j'en étais venu à la croire, après en avoir d'abord jugé autrement. Que nous ne soyons des gens difficiles à gouverner, c'est ce dont il faut tomber d'accord.

Notre ministère de la rue des Capucines me semble bien marcher. Il montre activité, résolution, et je ne vois pas jusqu'ici ce qu'un autre que le maréchal pourrait faire de plus et de mieux. Pour ma part, ce m'est cependant une gêne d'avoir à traiter de grandes affaires avec un homme que je ne connais point. J'ai dû renoncer aux lettres particulières qui sont souvent un supplément utile des dépêches. Pour m'*orienter* (c'est bien le cas), j'ai pris le parti d'envoyer Langsdorff (1) à Paris. Il saura me dire au retour qui me lit et qui me répond, chose que j'ignore parfaitement.

Je crois à la très mauvaise volonté de l'empereur Nicolas pour ce que nous faisons, ou voulons faire ici. Un courrier arrivé avant-hier de Pétersbourg a apporté une réponse négative ou évasive aux propositions du prince de Metternich : celui-ci diminue autant que possible la gravité du dissentiment et soutient que la Russie adhère au projet d'une négociation commune à Vienne; en attendant notre bou-

(1) Le baron de Langsdorff, gendre du comte de Sainte-Aulaire et premier secrétaire d'ambassade. C. B.

tique ne marche ni ne s'organise, mais voici un pas considérable de fait; j'ai passé une Note pour proclamer la volonté de notre gouvernement de soutenir l'intégrité et l'indépendance de l'empire turc. Dans les vingt-quatre heures j'ai reçu une réponse analogue et très explicite. L'ambassade d'Angleterre a remis le lendemain une Note identique, à laquelle il sera répondu en termes semblables. Avez-vous fait mêmes démarches avec même succès?

DE M. GUIZOT.

Du Val-Richer, 26 juillet 1839.

Mon cher ami, il ne me sera jamais indifférent que vous ayez à vous plaindre de moi, et vous en avez un peu le droit, car voilà plus d'un an, je crois, que je ne vous ai donné signe de vie. Laissez-moi vous en dire tout simplement la raison. Je ne pouvais vous parler à cœur ouvert, et je ne puis souffrir, avec les gens que j'aime, la gêne, les réticences, les conversations (de loin ou de près) hypocrites et mutilées. Plus j'avance dans la vie, plus je deviens facile avec les indifférents, difficile avec mes amis. Nous avons été si longtemps accoutumés à penser de même, à agir dans le même sens, à parler sans réserve! Le contraire m'a déplu, et je n'ai pas fait ce qui me déplaisait. Ce n'est pas une excuse. C'est une raison. Je vous demande de la trouver bonne. Il me semble que vous le pouvez.

Ici nous luttons contre des faiblesses invincibles. Gouvernement, opposition, Chambres, pays, tout est faible et veut l'être. Il faudra bien du temps pour

relever toutes ces tiges affaissées, et pendant tout ce temps de bien grands efforts. Je ne suis point découragé, car je ne connais de découragement que le doute, et je ne doute point. Mais je suis un peu las. J'essaye de me reposer ici, en travaillant avec un peu de liberté, et en élevant une petite fille qui me trouble le cœur vingt fois le jour, tant elle ressemble à sa mère.

AU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Saint-Pétersbourg, 27 juillet 1839 (1).

Monsieur le maréchal,

Depuis la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire le 23 à Votre Excellence, on a reçu ici la nouvelle de la victoire remportée par Ibrahim-Pacha sur l'armée turque. L'empereur a été assez contrarié de cet incident. Il en a été informé précisément pendant la fête de Peterhof. Le matin même, il avait eu un très long entretien avec M. de Ficquelmont qui prenait son audience de congé. En apprenant la défaite des Turcs, il a pris à part l'ambassadeur d'Autriche et a réengagé la conversation. Il a manifesté la crainte que Méhémet-Ali ne devînt plus exigeant. M. de Ficquelmont a répondu que, d'autre part, la Porte deviendrait plus accommodante; qu'ainsi la chance de pacification demeurait au moins la même, et qu'aucune circonstance ne pouvait avoir une grande importance, tant que les puissances seraient de bon accord.

(1) Dépêche officielle N° 33.

Le déplaisir que manifestait l'empereur est conforme aux dispositions qu'il a constamment apportées aux affaires d'Orient. A ses yeux le pacha est un sujet révolté et s'il faût le protéger contre son souverain, et convertir le fait en droit reconnu, ce sera un fâcheux sacrifice à la nécessité. En outre, l'Angleterre se montrant contraire au pacha, l'empereur se propose évidemment d'être son auxiliaire dans les négociations.

Ce que voudrait surtout, ce qu'espère peut-être le cabinet de Saint-Pétersbourg c'est que la question se trouve réduite aux moindres termes possibles.

Saint-Pétersbourg, 3 août 1839 (1).

Je me suis assuré, et j'ai su avec plus de détails, combien l'avènement tranquille du nouveau sultan et surtout les propositions faites par le Divan à Méhémet-Ali avaient causé de satisfaction au cabinet russe et changé ses précédentes dispositions. On a espéré, on a cru que tout devenait simple, facile et pourrait se résoudre sans modifier en rien la situation réciproque de la Russie et de la Turquie. On se flattait que la mission du capitaine Cailhé, puis les ordres de Constantinople, seraient arrivés à temps pour prévenir tout conflit entre les armées. On voyait la Porte résignée, accomplissant de son propre gré le sacrifice, sans qu'il lui fût imposé. Tout pourrait donc se terminer par un arrangement pour ainsi dire intérieur, approuvé par les puissances européennes, mais qui ne serait pas leur œuvre commune et ne serait point

(1) Dépêche officielle N° 35.

placé sous leur garantie. Cet arrangement proposé par le Divan devait naturellement être négocié à Constantinople et non plus à Vienne. Déjà on avait écrit en ce sens à Londres et peut-être en Autriche. M. de Nesselrode ne m'en avait rien dit.

Telles étaient les espérances lorsqu'on a appris la bataille gagnée par Ibrahim et la désobéissance du capitan-pacha. J'ai écrit récemment à Votre Excellence combien m'avait paru vive l'impression que cette nouvelle avait produite sur l'empereur. Je ne m'étais point trompé. L'effet en est grand non seulement sur son esprit, mais sur tous ses conseillers, et, de proche en proche, sur l'opinion de Saint-Pétersbourg, qui maintenant se préoccupe et s'anime sur les affaires d'Orient.

La lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 17 juillet (N° 17) m'est parvenue à ce moment. Il y avait trois jours que je n'avais vu le comte de Nesselrode; il était à Peterhof et j'avais rendez-vous avec lui pour le lendemain 28.

J'ai commencé par lui dire qu'à la nouvelle de la mort du sultan Mahmoud, vous aviez cru convenable et presque nécessaire de déclarer, d'une manière assurée et authentique, les intentions du gouvernement du roi et sa volonté de maintenir intégralement l'empire ottoman, et que Votre Excellence espérait que chacune des grandes puissances jugerait à propos de faire une déclaration semblable. J'ai ajouté que cette idée s'était présentée tout d'abord à M. de Metternich, lorsque la mort imminente du sultan lui avait fait craindre de grandes complications, et que vous aviez lieu de supposer que le cabinet de Londres s'associerait à cette démarche.

M. de Nesselrode m'a répondu que deux jours auparavant, après avoir pris les ordres de l'empereur, il avait fait partir pour Paris, Vienne et Londres, une lettre dans le même sens ; elle était sur sa table, il me la remit pour que j'en prenne connaissance.

Après l'avoir lue, j'ai communiqué au comte de Nesselrode la lettre de Votre Excellence (N° 18). Il n'y a fait nulle objection, et m'a déclaré que telles étaient aussi les intentions de l'empereur ; que souvent elles avaient été exprimées et qu'elles l'étaient plus formellement encore par la lettre qu'il venait de me soumettre. J'ai alors déposé entre ses mains copie de la vôtre, en y joignant une lettre d'envoi, dont Votre Excellence trouvera ici la copie.

« Dès que j'aurais vu l'empereur, — m'a dit M. de Nesselrode, — je vous répondrai et ma réponse con-
» sistera à faire remarquer la conformité de ma
» lettre avec celle de M. le maréchal duc de
» Dalmatie. »

Je me suis borné à observer que notre déclaration avait, du moins, selon mon premier aperçu, quelque chose de plus positif, de plus explicite et qui marquait mieux la nécessité d'une entente commune.

Alors, d'un ton un peu plus officiel, M. de Nesselrode m'a dit : « Soyez persuadé que nous donnerons faci-
» lement notre approbation à tout arrangement entre
» la Turquie et l'Égypte. Personne ne veut rien qui
» ne soit raisonnable. Un peu plus, un peu moins de
» Syrie laissé ou ôté au pacha, nous touche peu. Notre
» seule et invariable condition, c'est que rien ne sera
» fait que par le consentement libre de la Porte. »

J'ai ajouté : « Mais ce qui sera réglé entre la Tur-
» quie et l'Égypte n'aura ni valeur ni stabilité, si

» l'arrangement conclu n'est pas mis sous la garantie
» de l'Europe. »

J'ai vu à la physonomie de M. de Nesselrode que l'empereur n'était plus maintenant dans la disposition qu'il avait montrée avant la mort du sultan, et que, pour le moment, il y avait volonté de s'en tenir à l'ancienne politique russe, en conservant toute l'indépendance de ses rapports avec la Turquie.

« Je doute qu'il convienne à l'Angleterre, — me répondit M. de Nesselrode, — de voir l'état de l'Orient
» sous la garantie commune de l'Europe.

» — Jusqu'ici, ai-je reparti, nous avons tout motif
» de croire que l'Angleterre ne se refusera point à
» donner cette sanction de stabilité à un arran-
» gement qui lui conviendrait. »

Il était évident que je n'aurais aucune réponse sur ce point. Alors j'ai voulu annoncer au comte de Nesselrode la démarche que les ambassadeurs de France et d'Angleterre avaient dû faire auprès du Divan, pour réclamer l'entrée des escadres dans la mer de Marmara, à supposer qu'une armée russe fût appelée au secours de Constantinople. Je savais fort bien que ce serait toucher la fibre irritable. Mais, comme Votre Excellence me l'écrit, le cabinet de Saint-Pétersbourg devait apprendre cette nouvelle par Constantinople. Il y avait plus de loyauté et de dignité à la communiquer nous-mêmes. En outre, en laissant l'Angleterre donner, la première, connaissance de cette démarche, la France eût paru suivre le mouvement, ce qui ne convenait point.

« Il y a déjà quelque temps, ai-je dit, que j'ai fait
» connaître à Votre Excellence que le gouvernement
» du roi pensait que, dans les circonstances pré-

» sentes, toute mesure prise pour la défense de Cons-
» tantinople et de l'empire ottoman était essen-
» tiellement liée à l'intérêt général de l'Europe et
» nous semblait ne pouvoir être mise à exécution
» que d'un commun accord. Vous me répondîtes
» qu'il n'y avait nulle vraisemblance que Constan-
» tinople eût de tels dangers à courir ; qu'ainsi il
» était au moins superflu d'examiner ce qui serait
» à faire dans une hypothèse improbable. La mort
» du sultan, les appréhensions qu'inspiraient à
» juste titre la position des armées ont, à Paris et à
» Londres, fait paraître cette supposition beaucoup
» plus vraisemblable. En conséquence, des Notes ont
» dû être remises au Divan pour demander que si,
» par un motif quelconque, le gouvernement otto-
» man croyait indispensable d'appeler en auxiliaire
» une des puissances, les autres fussent en même
» temps engagées à concourir aux mesures de con-
» servation et de défense jugées nécessaires. Ainsi,
» dans le cas où Constantinople serait menacé, des
» escadres française, anglaise, peut-être autrichienne,
» entreraient dans la mer de Marmara en même
» temps que des troupes russes pourraient débarquer
» à Constantinople. »

La rougeur est montée au visage de M. de Nesselrode en écoutant cette communication et, pour la première fois, je l'ai vu, lui toujours si doux et si calme, cédant à une impression de vivacité.

« A ce que je crois, m a-t-il dit, ce n'est pas de la
» Turquie qu'on s'occupe, mais de la Russie. Il est
» surprenant qu'après avoir montré depuis trois ans
» tant de loyauté, de conciliation, de confiance, d'im-
» prévoyance même, car nous n'avons pris aucune

» mesure, nous n'avons pas fait un préparatif, nous
» ne soyons point parvenus à désarmer la méfiance
» qu'on nous témoigne à Londres et à Paris. Il est évi-
» dent que c'est à nous qu'on en veut.

» — J'ignore, ai-je répondu, si les Anglais sont en
» méfiance, si leur gouvernement obéit à une opinion
» publique inquiète soit du nombre de vos vaisseaux,
» soit de votre influence en Asie. Telle n'est point la
» disposition en France. Mais il y existe contre la
» Russie une sorte d'irritation et une conviction que
» l'empereur est malveillant et hostile à notre égard.
» Le gouvernement du roi est sans doute pleinement
» rassuré par votre loyauté. Il a confiance entière,
» j'en suis persuadé, dans l'intention, dans le désir
» très sincère, selon moi, que vous avez d'éviter
» toute occasion d'intervenir en Turquie. Il est dis-
» posé à se maintenir en une complète harmonie avec
» vous; mais il lui est imposé d'avoir des ménage-
» ments pour notre opinion nationale. Il ne peut
» s'exposer à paraître, aux yeux de la France, impré-
» voyant ou faible. Je répète depuis longtemps que
» les procédés de l'empereur envers notre gouver-
» nement, que les sentiments qu'il manifeste haute-
» ment contre la France depuis neuf ans, y suscitent
» une disposition publique qui, dans une occasion
» donnée, doit nécessairement être prise en considé-
» ration dans notre conduite politique. Ce que j'ai
» prévu et annoncé, ce qui vous a affligé tout comme
» moi, se dessine aujourd'hui. Et combien étaient
» inutiles ces manifestations des impressions person-
» nelles de l'empereur ! Sa position géographique ne
» lui permettait pas de prendre l'initiative contre
» nous. Son influence ne pouvait décider l'Autriche

» et la Prusse à allumer une guerre terrible. Ainsi la
» politique de son cabinet était nécessairement paci-
» fique. Nos relations de gouvernement ont été, je me
» plais à le dire, bonnes, faciles, obligeantes. Et pen-
» dant ce temps-là, les paroles et la conduite du sou-
» verain étaient hostiles et menaçantes. Encore en ce
» moment, si la Russie s'est montrée, comme vous
» l'avez affirmé, et comme il est vrai, conciliante et
» loyale, l'empereur n'a-t-il pas pris soin que cette
» louable politique semblât dédiée à l'Autriche et à
» l'Angleterre seulement, et qu'on ne pût y voir des
» égards et des ménagements pour la France? Ne
» soyons donc pas étonnés si le gouvernement du roi
» peut s'entendre mieux avec les puissances qui ont
» eu et veulent avoir de meilleures relations avec lui.
» D'ailleurs, n'est-il pas simple de craindre que si
» l'empire ottoman est encore une fois secouru et
» préservé par la Russie seule, il n'en résulte une
» sorte de suzeraineté ? Nous avons pleine assurance
» en la loyauté de vos promesses. Nous ne supposons
» point que vous cherchiez une augmentation de
» territoire; nous croyons que vous retirerez vos
» troupes aussitôt que possible, et cependant nous ne
» pouvons pas ne pas voir dans une nouvelle appari-
» tion de vos troupes à Constantinople un accroisse-
» ment d'influence qui ressemblerait à de la domina-
» tion. Aussi n'est-ce pas l'Angleterre et la France
» seulement qui ont conçu des inquiétudes sur les
» affaires d'Orient. Vous savez si à Vienne on en est
» préoccupé, et spécialement depuis qu'on a regardé
» la mort du sultan comme imminente.

» — Oui, je sais quelle a été dans tout ceci l'activité
» de M. de Metternich. Son zèle à s'entremettre a été

» grand. Chaque puissance s'est agitée, on s'est con-
» sulté ; on a formé des projets ; on a oublié que la
» Russie existait. Nous seuls sommes restés calmes et
» n'avons montré ni prétentions ni méfiance. Vos
» flottes ont été augmentées, se sont mises en mou-
» vement, ont reçu instructions de menacer et même
» d'agir. Ces instructions, vous ne me les avez pas
» même laissées en communication. Nous avons trouvé
» tout fort bien, tant nous sommes peu jaloux de
» cette influence exclusive dont vous parlez. Mais
» quand il s'agit des Dardanelles et de la mer de Mar-
» mara, il est évident que nous avons à veiller, non
» plus aux intérêts de la Turquie, mais aux intérêts
» de la Russie. Lorsque nous envoyons des troupes
» devant Constantinople, et que les flottes française
» et anglaise sont dans la mer de Marmara, le jeu
» n'est pas égal. Nos troupes ne menacent pas Mar-
» seille, et les flottes menacent Odessa et Sébastopol,
» que les Anglais peuvent venir brûler comme ils
» brûlèrent Copenhague. Et que feraient vos flottes
» pour défendre Constantinople contre des Égyptiens
» arrivant par terre ? A chacun son rôle. La marine
» contre la marine, menaçant ou défendant les côtes ;
» les troupes de terre contre les troupes de terre. »

» — Ce n'est ni de Marseille ni d'Odessa qu'il est
» question, mais de Constantinople. Si toutes les
» puissances concourent à la fois pour préserver cette
» capitale, ce n'est pas certes au moment de ce
» commun accord qu'on peut redouter une rupture
» ou une guerre. C'est, au contraire, pour ne point
» courir les chances de la voir éclater qu'on désire
» agir de concert. Je conçois que vous vous refuseriez
» à laisser la mer Noire ouverte aux marines mili-

» taires. Elle ne pourrait l'être que par des traités
» ultérieurs, où vous seriez partie contractante, en
» mesure de vous opposer aux stipulations qui vous
» sembleraient dangereuses. En attendant, il importe
» de montrer que l'action des puissances est exercée
» en commun. La présence des flottes est le seul
» moyen d'en persuader les Turcs et les populations
» orientales, peut-être même aussi l'opinion publique
» en Europe. »

Toute cette conversation, qui n'a point été dialoguée absolument dans ces mêmes termes, était de ton et de substance, telle que je la rapporte. Aucune aigreur ne s'y mêlait, et nous restions l'un et l'autre dans les limites d'une politesse amicale. En la terminant, j'ai dit à M. le comte de Nesselrode : « Espérons encore
» que les Égyptiens bien avertis se seront arrêtés
» après leur victoire, et alors il n'y aura pas lieu
» d'envoyer vos troupes à Constantinople, ni de
» faire entrer les flottes dans la mer de Marmara. Ce
» danger dissipé, on s'occupera de régler l'arrange-
» ment général, et définitif. On pourra apporter des
» idées différentes, ne pas être accord dès le début, né-
» gocier plus ou moins longtemps, mais on arrivera
» au but. Ce qui sera conclu sera l'œuvre commune
» consentie et garantie par tous, par la Russie
» comme par les autres puissances. »

Votre Excellence verra par ce récit que les dispositions du gouvernement russe en sont à une phase nouvelle. Peut-être est-il à propos de reprendre et de suivre les variations successives que les circonstances ont amenées dans l'esprit de l'empereur et de ses conseillers.

La crainte de voir la guerre éclater en Syrie, et par

suite d'avoir à exécuter les clauses du traité d'Unkiar-Skélessi, les complications qui en résulteraient, l'intervention possible des flottes française et anglaise, tel a été d'abord le sentiment dominant. On s'occupait moins de la question générale et définitive. Tout en répugnant beaucoup à un arrangement conclu en commun, et placé sous la garantie de l'Europe, on ne semblait pas s'y refuser, comptant sur les difficultés et les délais, croyant que l'Angleterre avait le même éloignement pour un tel projet.

Puis, lorsque le cabinet de Vienne a pris l'initiative et a paru disposé à établir un concert préalable entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, lorsqu'en même temps on a cru le trouver complaisant pour une intervention armée de la Russie, dans le cas prévu par le traité d'Unkiar-Skélessi, l'empereur a pris son parti de déclarer qu'il avait les mêmes intentions que les autres puissances, et qu'il était prêt à traiter sur le *statu quo* à établir en Orient.

A ce moment est survenue la mort du sultan Mahmoud; Constantinople est restée calme. Le Divan a envoyé les ordres qui devaient prévenir la guerre, il a fait des propositions à l'Égypte. J'ai commencé cette lettre par rapporter à Votre Excellence l'impression de contentement et d'espérance que ces nouvelles avaient produites ici.

Aujourd'hui il n'y a plus une autre pensée que la possibilité et presque la vraisemblance d'une intervention stipulée par le traité d'Unkiar-Skélessi. Elle n'est point souhaitée, tant s'en faut. Mais, le cas échéant, elle serait effectuée. L'empereur y risquerait tout. Son honneur lui semble engagé. D'ailleurs, dans cette question, il a le concours et l'appui du sentiment

national. Conquérir Constantinople ou prendre de nouvelles provinces à la Turquie, c'est à quoi ne songe pas un homme raisonnable. Exercer sur la Porte une influence plus ou moins grande; s'opposer à ce que l'Angleterre et la France y protègent plus ou moins efficacement leur commerce avec lequel la Russie n'est pas en concurrence, ce sont des questions assez vagues vides d'intérêt positif. L'opinion russe ne s'en est point émue. Ainsi que je l'ai écrit, elle est restée jusqu'à présent étonnamment indifférente.

Mais que l'exécution d'un traité se trouve interdite à la Russie, par les puissances étrangères, ce serait pour l'orgueil national un sensible affront. Ce qui est encore plus grave, c'est la mesure que nous proposons comme contre-poids à l'intervention russe. L'entrée des flottes dans la mer de Marmara, les Dardanelles ouvertes, il y a dans de telles paroles de quoi exciter même les hommes les plus contraires à la ligne politique suivie par l'empereur. Les Anglais dans la mer Noire, voilà une pensée inadmissible. J'ajouterai que, si j'en juge par le langage des membres du corps diplomatique, les puissances allemandes partageraient sur ce point l'opinion des Russes. Je puis bien dire que les flottes se retireront, comme les Russes disent aussi que leur armée reviendra. Mais nous répondons que le fait de cette intervention prouve et établit la domination russe, et les Russes nous répondent que le consentement donné par le Divan au passage des Dardanelles, constate et confirme la faiblesse du gouvernement ottoman et forme un précédent menaçant pour l'avenir.

S'il est vrai, comme je le crois, que pour n'éveiller aucune méfiance, peu ou point de préparatifs aient

encore été faits, je suis persuadé que, depuis quelques jours, on songe à réparer le temps perdu et que des ordres ont été envoyés. On parle déjà du comte Woronzow, gouverneur d'Odessa, pour commander le corps d'armée qui se rendrait à Constantinople. Un tel choix prouve un esprit de sagesse, un désir d'agir avec modération, en exécutant une mesure peu pacifique. Le comte Woronzow est l'homme le plus honorable de Russie, le seul peut-être qui ait de l'indépendance de caractère, et de situation très propre à des négociations. Il naquit et fut élevé en Angleterre où il compte beaucoup d'amis : une partie de sa famille y réside.

Tout dépend donc de ce qui va arriver en Orient. On attend des nouvelles de l'armée égyptienne et du capitan-pacha. Il règne des inquiétudes et de l'exaspération dans les esprits, sans toutefois nul désir de rupture, nulle ardeur vers la guerre; un sincère désir que la paix ne soit pas troublée. Mais on commence à admettre qu'elle peut l'être.

M. de Nesselrode est au lit, malade de la goutte. L'empereur passe des revues de sa flotte de Cronstadt ou fait manœuvrer le camp de Krasnoé-Sélo. La réponse qui doit m'être adressée se fait attendre, mais je ne la presse point. Elle serait en ce moment vague et sans garantie. Les événements prochains pourront seuls lui donner une vraie signification. Aujourd'hui, loin d'être un engagement, elle ne serait pas même une déclaration. Il importe encore plus à Votre Excellence de savoir où nous en sommes ici.

J'ai pu craindre que Votre Excellence ne trouvât une sorte de discordance entre mes réponses et les lettres que vous m'adressiez. Cependant j'ai toujours eu soin de répondre à toutes les questions, de traiter

tous les articles indiqués. Mais il résultait de la différence des points de vue, que nous n'étions pas également préoccupés des mêmes pensées. A Paris et à Londres on songeait surtout à la possibilité d'une intervention russe, il semblait que ce fût le péril imminiment. A Saint-Pétersbourg, on ne voulait pas y penser, on se complaisait à espérer que les chances en écarteraient la possibilité. Je n'ai jamais redouté qu'elle eût lieu autrement que par l'effet impérieux des événements d'Orient. Mon attention devait donc se fixer de préférence sur la question générale et sur les négociations à ouvrir pour régler en commun l'état de l'Orient. Ainsi je me trouvais conduit à entretenir Votre Excellence plutôt des dispositions du cabinet de Saint-Pétersbourg à une entente commune que de ses projets d'intervention, me bornant à dire de quelles circonstances dépendrait cette intervention. De là a pu dériver aussi un malentendu sur ce qui m'apparaissait des intentions de l'Angleterre

En ce qui touche l'exécution du traité d'Unkiar-Skélessi et l'arrivée des Russes à Constantinople, je n'ai pas douté un instant de notre parfaite intelligence avec le cabinet de Londres. Mon incertitude portait sur la similitude de vues et de projets. Quant au règlement général et définitif du *statu quo*, j'avoue qu'à cet égard mes doutes subsistent. Rien dans mes rapports, toujours fort bons avec lord Clanricarde, n'a contribué à les dissiper. Sans que son opinion et son langage soient très prononcés, il est évident que les instructions de son gouvernement ne lui permettent pas de se montrer favorable à l'Égypte à laquelle il est manifestement très contraire, ni de se prononcer sur la convenance de régler en commun les affaires

d'Orient, pour les placer ensuite sous la garantie des grandes puissances.

P.-S. — Le recrutement vient d'être ordonné comme il l'est chaque année. Il est à remarquer que cette fois la levée est de 6 pour 1000 au lieu de 5, quotité habituelle.

A M. ANISSON DU PERRON.

Saint-Pétersbourg, 3 août 1839.

Les ministres ont d'excellentes intentions et sont des administrateurs capables; le roi est fort habile, mais quand nous tirerons-nous des bourbiers du scepticisme et de la démocratie? Ne rien croire et avoir peur de tout n'est pas le moyen d'avoir un gouvernement fort. Je lisais l'autre jour un rapport spirituellement écrit par M. de Rémusat sur la proposition de M. Gauguier (1), et j'admirais le soin ingénieux de tant d'indécision et de ménagement. Personne ne veut risquer une de ses chances, et il n'y a rien de si commode pour une conduite prudente que d'admettre plus ou moins toutes les opinions. L'homme politique de notre époque est tolérant pour les opinions, dédaigneux pour les personnes.

(1) Comme les années précédentes, M. Gauguier, député des Vosges, avait présenté une proposition portant qu'à partir de la prochaine législature les députés exerçant des fonctions civiles ou militaires, sauf les ministres, ne toucheraient pas, pendant la durée des sessions, le traitement affecté à leur emploi. La commission nommée par la Chambre conclut au rejet. C. B.

DU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Paris, 5 août 1839 (1).

Monsieur le baron,

Je ne sais si le gouvernement britannique n'a pas involontairement contribué à ce revirement de la politique russe, par l'empressement qu'il a mis à laisser voir au cabinet de Saint-Pétersbourg ses inquiétudes, par rapport aux vues ambitieuses de Méhémet-Ali. La Russie a pu induire de ces avances peu réfléchies que le ministère anglais s'attendait à trouver en elle sur ce point particulier plus de sympathie et d'appui que dans les autres cours, elle en aura conclu que l'accord européen dont elle s'était d'abord effrayée n'était ni bien intime ni bien complet, et qu'elle pouvait, sans se compromettre beaucoup, ne pas se hâter d'en tenir compte. Je crois pourtant que si elle voulait trop presser cette conséquence, elle s'exposerait à de graves erreurs, et le jour où elle manifesterait la volonté d'occuper Constantinople, elle verrait bientôt se rallier contre elle les mêmes puissances qui, lorsqu'un aussi grave danger paraît moins imminent, peuvent se laisser entraîner à des dissentiments de détail.

En effet, monsieur le baron, sauf quelques nuances dans la manière d'apprécier la position de Méhémet-Ali, la France et l'Angleterre s'entendent toujours parfaitement dans la grande question d'Orient et le gouvernement du roi ne néglige rien de ce qui est en

(1) Dépêche officielle N° 19.

son pouvoir pour faire disparaître ce malentendu partiel, dont il ne se dissimule pas les fâcheuses conséquences.

L'Autriche, dont nous sommes très satisfaits à tous autres égards, semble, comme l'Angleterre, se préoccuper outre mesure des prétentions exagérées du vice-roi d'Égypte, mais je ne suis pas bien convaincu qu'elle y porte la même sincérité. Elle pourrait bien, suivant un des événements habituels de sa politique, chercher uniquement dans l'expression de ces inquiétudes un moyen de nous mettre en état de suspicion au moment même où la nécessité la force à accepter et même à rechercher notre concours pour certaines éventualités. Quelques insinuations que M. de Metternich a cru pouvoir hasarder dans ce sens m'ont engagé à écrire à M. de Sainte-Aulaire la dépêche dont je vous envoie ci-joint la copie (1).

(1) Dans cette dépêche, en date du 30 juillet 1839, le maréchal duc de Dalmatie relevait surtout le regret exprimé par M. de Metternich de nous voir prendre pour point de départ, au moins apparent, l'égalité de position entre le sultan et Méhémet-Ali. — L'Autriche ne pouvait, d'après tous les précédents, nous soupçonner un instant de chercher à sacrifier l'intégrité et la sûreté de l'empire ottoman à une prétendue prédilection pour l'Égypte. N'avions-nous pas fait entendre le langage le plus ferme à Méhémet-Ali lorsqu'il semblait disposé à troubler la paix? Mais nos conseils ne perdraient-ils pas toute leur force si nous avions l'inconséquence de garder le ton de la rigueur et du mécontentement vis-à-vis de lui au moment même où il renonçait à ses prétentions d'indépendance et que, loin d'attaquer la Porte, il se tenait sur la défensive? Le sultan se montrait en ce moment le véritable agresseur, et le traiter sur

Les événements ont marché vite depuis quelques semaines. La mort du sultan, précédée de la défaite d'Hafiz-Pacha et suivie à peu de distance de la défection de la flotte ottomane ; les propositions d'accommodement faites par la Porte à Méhémet-Ali ; les prétentions manifestées par ce dernier, qui exige non seulement l'investiture héréditaire de la totalité de ses possessions, mais encore l'éloignement du grand vizir, son ennemi personnel ; toutes ces circonstances ont singulièrement aggravé une situation déjà bien compliquée il y a un mois.

Elles n'ont pourtant pas changé dans notre manière de voir le principe sur lequel doit se régler la politique européenne. Je ne veux pas dire par là qu'il ne doive en résulter aucune modification des conditions qui, naguère encore, eussent pu suffire à la pacification de l'Orient. A moins de vouloir se raidir contre l'évidence, il faut bien reconnaître que Méhémet-Ali est maintenant en mesure de prétendre à des stipulations plus favorables. Mais il y a une limite aux avantages qui peu-

le même pied que la victime de ses actes d'hostilité était déjà faire singulièrement pencher la balance en sa faveur. C'est eu égard à sa position de souverain en lutte avec un vassal que nous avions cru devoir agir ainsi, et on serait mal venu de nous reprocher de témoigner au contraire d'une préférence marquée pour le vice-roi. Du reste, l'Europe n'avait-elle pas pris en 1827 parti pour la Grèce révoltée et pouvait-elle invoquer aujourd'hui la nécessité de donner toujours raison à un souverain contre un vassal quelles que soient les circonstances? Contenir et la Porte et Méhémet-Ali d'une main également ferme sans se préoccuper des droits de l'un ou des ambitions de l'autre : tel était, en résumé, le seul devoir des puissances. C. B.

vent lui être faits, et cette limite, aujourd'hui comme avant la mort de Mahmoud, est celle qui ne pourrait être dépassée sans mettre en péril l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman. Ces deux conditions étant indispensables à la tranquillité de l'Europe, les puissances ont à la fois le droit et le devoir de veiller à ce qu'elles soient respectées, et elles ne doivent pas permettre que le vice-roi, abusant de la détresse où la Porte se trouve réduite par les fautes du dernier sultan, lui arrache des concessions qui compromettraient d'autres intérêts encore que les intérêts musulmans.

Je vous envoie, monsieur le baron, la copie des dernières instructions que j'ai adressées à M. l'amiral Roussin (1) et à M. Cochelet. Vous verrez que le

(1) Le ministre des affaires étrangères écrivait, entre autres choses, à notre ambassadeur à Constantinople : « Le gouvernement du roi se serait attendu à plus de décision de votre part dans la circonstance si importante de la désobéissance et de la défection du Capitan-Pacha. Sans doute, vos instructions et celles de l'amiral Lalande n'avaient pas prévu cet événement, mais M. Lalande savait, et mieux que lui vous saviez qu'il entrait dans nos vues, qu'il était de notre politique d'employer tous nos moyens, d'une part, à prévenir ou à faire cesser un conflit entre les forces turques et égyptiennes, de l'autre, à sauver de la puissance et des ressources de la Porte, si celle-ci était vaincue, tout ce qu'il nous serait possible de sauver. Cette donnée générale aurait dû suffire au commandant de notre escadre pour le déterminer à barrer le passage au Capitan-Pacha et à le contraindre sinon de rentrer de sa personne aux Dardanelles, du moins d'y renvoyer sa flotte. M. Lalande, au lieu d'agir sur-le-champ, s'étant borné à vous rendre compte des projets de l'ami-

gouvernement du roi n'a pas perdu un moment pour prendre une attitude conforme aux considérations que je viens de développer. Vous pourrez en donner connaissance à M. de Nesselrode.

Je vous envoie également, pour que vous les placiez aussi sous ses yeux, les réponses des cabinets de Londres et de Vienne à notre déclaration en faveur de l'intégrité de l'empire ottoman sous la dynastie actuellement régnante. Ces deux documents, d'une nature complètement satisfaisante, confirment ce que je vous ai dit au commencement de cette dépêche du parfait accord des trois cours sur les points essentiels d'Orient.

Paris, 7 août 1839 (1).

Le gouvernement britannique, en apprenant la déclaration faite par Méhémet qu'il ne restituerait la flotte ottomane qu'après avoir obtenu l'investiture de toutes ses possessions et le renvoi du grand vizir, avait cru devoir nous proposer d'adopter contre ce pacha des mesures plus qu'énergiques. Il ne s'agissait de rien moins que de charger nos amiraux, dans le cas où il persisterait à refuser la restitution demandée, d'attaquer et d'enlever la flotte égyptiennes. Le gouvernement du roi n'a pas cru devoir accéder à une proposition qui pouvait conduire à de fâcheuses extrémités. Je

ral turc, vous auriez dû lui recommander expressément de tout faire pour déjouer ces projets. Le gouvernement du roi aurait hautement approuvé cette détermination. » (Dépêche du 27 juillet 1839.) C. B.

(1) Dépêche officielle N° 20.

viens de répondre à la proposition de lord Palmerston par un contre-projet d'une nature toute différente, mais plus propre, dans notre manière de voir, à atténuer le but que nous avons en vue. S'il était adopté, la demande de la restitution de la flotte serait renouvelée au nom des cours alliées, et, dans l'éventualité d'un refus, on déclarerait au vice-roi que désormais il doit considérer les escadres combinées comme celles du sultan lui-même, agissant uniquement et exclusivement dans le but de repousser toute agression dirigée contre la Porte.

Je n'ai pas besoin de vous dire que cette information est pour vous seul. S'il faut que les autres cabinets aient connaissance de nos dissentiments partiels avec la cour de Londres, ce n'est pas par nous du moins qu'ils en seront instruits.

AU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Saint-Pétersbourg, 10 août 1839 (1).

Monsieur le maréchal,

L'ambassadeur d'Angleterre a eu récemment une audience de l'empereur. Il était chargé de remettre au tsar un portrait de la reine Victoria. La souveraine du Royaume-Uni l'envoyait en échange d'un portrait de l'empereur, à elle offert par le grand-duc héritier. L'empereur a parlé des affaires d'Orient d'un ton calme et dégagé. « Vous voyez, — disait-il à lord Clanricarde, — que nous nous en inquiétons peu, nous ne » faisons aucun préparatif. La France cherche à se

(1) Dépêche officielle N° 37.

» faire valoir et se donne un mouvement inutile. Elle » veut se mettre à la tête de tout. Depuis quelque » temps elle a l'air de vouloir dominer l'Europe. Le » plus simple était de laisser la Turquie et l'Égypte » s'arranger entre elles. » Puis, comme la conversation vint sur la marche des Égyptiens, qui inspirait à ce moment plus d'inquiétude qu'aujourd'hui, lord Clanricarde ayant exprimé l'espoir que la mission du capitaine Cailhé arrêterait Ibrahim, l'empereur répondit : « — Croyez-vous donc qu'il suffise d'un officier » français et d'un papier qu'il présentera pour arrêter » une armée victorieuse ? »

Votre Excellence voit que l'empereur s'imagine toujours que flatter les Anglais et se montrer malveillant pour la France est un moyen assuré de les diviser. Ce récit, que m'a fait lord Clanricarde, est tout à fait confidentiel et ne pourrait être cité à qui que ce fût. Mes relations avec lui ne cessent pas d'être confiantes.

Saint-Pétersbourg, 10 août 1839 (1).

Je viens d'avoir avec M. le comte de Nesselrode une longue conversation dont je me hâte de rendre compte à Votre Excellence.

M. de Nesselrode avait des nouvelles de Constantinople du 30 juillet. Il savait l'arrivée de la flotte turque à Alexandrie : les démarches des consuls auprès de Méhémet-Ali (2) ; ses réponses, une explication

(1) Dépêche officielle N° 38.

(2) Démarche faite par les consuls des puissances pour obtenir de Méhémet-Ali le renvoi de la flotte ottomane à son souverain. C. B.

plus positive qu'il a eue depuis avec le consul d'Autriche ; la faiblesse que le Divan a montrée en apprenant ses exigences ; comment la Porte était disposée à céder, du moins, sur la question de territoire ; comment des instructions envoyées de Vienne par le prince de Metternich, M. de Sainte-Aulaire et lord Beauvale (1), ont déterminé le Divan à s'en remettre à la médiation des puissances européennes ; enfin les termes dans lesquels le corps diplomatique de Constantinople a répondu aux propositions du pacha (2).

L'impression générale que produisaient ces nouvelles sur M. le comte de Nesselrode m'a semblé satisfaisante. Il est évidemment affranchi des inquiétudes graves et imminentes qu'on a pu concevoir ici pendant quelques jours. La marche des Égyptiens est arrêtée. Il n'y aura point à envoyer des troupes à Constantinople, donc le passage des Dardanelles ne sera point réclamé.

Du reste, M. de Nesselrode louait vivement le langage que les consuls ont tenu à Alexandrie et regrettait que le corps diplomatique de Constantinople n'eût point parlé avec autant de fermeté et de décision.

(1) Lord Beauvale venait de succéder à Sir Fred. Lamb comme ambassadeur d'Angleterre en Autriche. C. B.

(2) La note du 27 juillet, ainsi conçue : « Les soussignés, conformément aux instructions reçues de leurs gouvernements respectifs, ont l'honneur d'informer la Sublime Porte que l'accord entre les cinq grandes puissances sur la question d'Orient est assuré, et qu'ils sont chargés d'engager la Sublime Porte à s'abstenir de toute détermination définitive sans leur concours et à attendre l'effet de l'intérêt qu'elles lui portent. » C. B.

En gémissant sur la faiblesse du Divan et se félicitant du secours qu'étaient venus lui apporter fort à propos les instructions de Vienne, il remarquait, avec la nuance d'aigreur que je lui ai déjà vue en parlant du cabinet autrichien, que ces instructions étaient trop vagues et n'avaient pas indiqué aux représentants des puissances la nécessité de prendre avec le pacha un ton d'autorité et presque de menace. Ce n'est point que M. de Nesselrode paraisse attacher une extrême importance à ce qui sera réglé entre la Porte et l'Égypte. Malgré la préférence manifeste accordée au souverain sur le vassal, la Russie ne mettrait pas une opposition formelle et inébranlable aux plus larges concessions de territoire. Elle les blâmerait comme assurant moins bien la paix dans l'Orient, comme affaiblissant et dégradant la puissance ottomane, mais, n'y voyant pas un intérêt pressant pour sa propre situation, elle accéderait à ce qui serait réglé par les autres cabinets. Je ne pense point qu'il en soit tout à fait de même pour la domination que Méhémet-Ali veut exercer sur le gouvernement de Constantinople, soit en intimant le renvoi de Kosref-Pacha, soit, encore plus, en venant s'installer à Constantinople comme principal conseiller du sultan, c'est-à-dire comme maître absolu. M. de Nesselrode ne suppose même pas que cela puisse faire question pour les autres cabinets.

Ce qui est surtout désiré ici, du moins dans ce premier moment, c'est que les négociations marchent promptement à une conclusion, c'est que leur cercle n'ait pas le temps de s'élargir et qu'elles se résolvent en un arrangement entre la Turquie et l'Égypte plutôt qu'en un règlement total de la situation que

les puissances voudraient dorénavant fixer et garantir à l'empire ottoman.

Toutes les paroles du comte de Nesselrode supposaient implicitement que la Russie prendrait part à ces négociations et deviendrait, s'il y a lieu, partie contractante, dans les stipulations qui en pourront résulter. Comme jamais il ne m'a témoigné la moindre intention positive qu'il en fût autrement, je n'avais pas à lui faire à cet égard une question directe. Votre Excellence voudra bien se souvenir que j'ai toujours cru qu'il s'agissait seulement, pour obtenir l'assentiment de la Russie, de laisser agir la nécessité des circonstances.

Cette conversation s'était prolongée d'un ton de confiance et presque d'effusion, lorsque M. le comte de Nesselrode m'a dit : « — Il faut aussi que je vous » entretienne d'une question qui, depuis quelques » jours, nous a fort occupés et qui attire toute l'atten- » tion de l'empereur, d'une question vitale pour la » Russie. Il s'agit du passage des Dardanelles. Sur » ce point nous avons besoin d'explications franches. » Il faut fondre la cloche. »

Alors il m'a lu la dépêche au comte de Médem, qui aura été probablement communiquée à Votre Excellence avant que cette lettre lui parvienne.

J'ai répondu à M. le comte de Nesselrode que j'avais très bien vu à quel point cette question le préoccupait, qu'elle était grave et nationale pour la Russie; que s'il m'eût appartenu de lui donner un avis, je lui aurais conseillé ce qu'il venait de faire, mais que ses inquiétudes avaient été exagérées. « — Il ne s'agissait » nullement, ai-je dit, de traiter en thèse générale » de la libre entrée de la mer Noire. Je ne sache point

» qu'on ait pensé à cette question. J'ignore quelle » serait l'opinion du gouvernement du roi. Rien ne » peut me la faire présumer. Mais, remarquez-le » avec moi, il a toujours passé pour constant dans la » politique européenne qu'il y avait un avantage géné- » ral à interdire la sortie et l'entrée des marines mi- » litaires dans les passages de la mer Noire. Nous » avons même objecté contre le traité d'Unkiar-Ské- » lessi qu'il diminuait la garantie existante, en parais- » sant la rendre spéciale et nouvelle. Nous avons » seulement demandé que, dans le cas tout particulier » où votre armée serait appelée à Constantinople et » vos vaisseaux dans le Bosphore, les pavillons » français et anglais vinssent attester que vous agis- » siez de concert avec les autres puissances, dans l'in- » térêt de l'Europe et non dans l'intérêt de la Russie. » Votre lettre à M. de Médem ne distingue pas assez » cette circonstance accidentelle et hypothétique de » la question générale. »

M. le comte de Nesselrode a cherché à justifier ses inquiétudes et les méfiances de l'empereur. Il a parlé d'instructions secrètes adressées ou aux ambassadeurs ou aux amiraux, de la marche des flottes qui, au lieu d'arrêter l'escadre ottomane, sont mouillées à Ténédos. Je crois pourtant qu'il a été moins alarmé qu'il ne le dit, et je lui ai rappelé notre conversation précédente, où je lui avais déclaré que nous ne demandions l'entrée des Dardanelles que dans le cas échéant de l'intervention de la Russie.

Quoi qu'il en soit, les nouvelles de Constantinople l'ont rassuré, ce me semble, plus efficacement que mes explications. Je pense que le gouvernement du roi, en répondant d'une façon ferme et loyale sur la

question accidentelle que les circonstances n'ont point soulevée, comme on a pu le craindre, et en donnant en même temps sécurité sur la question générale, facilitera les négociations et simplifiera nos relations avec le cabinet de Saint-Pétersbourg. Déjà, dans cet entretien, il n'y a pas eu une apparence quelconque d'aigreur ou de ressentiment contre la France.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Vienne, 10 août 1839.

Mon cher ami, j'ai reçu votre lettre du 27 juillet par M. de Ficquelmont, dont je n'ai guère joui autrement parce qu'il est parti le plus tôt qu'il a pu pour rejoindre sa femme. Pendant l'instant qu'il a passé ici, nous avons reçu la grande nouvelle de Constantinople. Désormais ce n'est plus pour les puissances une convenance ou un intérêt de se mêler des affaires d'Orient, elles y sont tenues par un engagement d'honneur. Leur offre d'intervention acceptée par la Porte constitue un vrai contrat. Elles auront tort si elles tardent à l'exécuter, car la responsabilité des événements est grande. Elle s'accroît par les délais et elle pèsera tout entière sur ceux qui ne se seront pas hâtés. La question de Syrie se débattra entre Paris et Londres. Elle se réduit, selon moi, à l'appréciation du possible. Pour persuader à Ibrahim de quitter en vaincu le champ de bataille de Nezib, il faudra de puissants arguments ! Et je n'aperçois pas bien où on les prendra. Puis, sans être le moins du monde favorable à Méhémet, en comprenant même les inconvénients de l'établir en Asie en voisin des possessions russes, je

ne trouve pas logique qu'ayant pour lui le fait et le droit, ce soit pourtant lui qui paye les frais. On court le risque de soulever en France de ces passions factices qui renversent les ministères. L'opposition embrassera la cause de Méhémet à meilleur droit que celle d'Ancône. Quoi qu'il arrive, les Notes échangées sur l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman, puis celle collective présentée à Constantinople sont des actes importants et dont les conséquences ne peuvent manquer d'être favorables plus ou moins. Je suis bien pressé de savoir quelle réponse on vous aura faite à l'ocasion du premier de ces actes.

Comment a-t-on pris chez vous la signature de M. de Boutenieff (1) ? Elle place fort mal son maître, ce me semble. Celui-ci ne veut rien faire à Vienne, soit, puis n'agir qu'à Constantinople et à Alexandrie : mais on se mettra d'accord à Vienne sur ce qui devra être fait. Si la Russie reste étrangère à nos délibérations, il faudra qu'elle se sépare de nous lors de l'action ou qu'elle se mette à notre suite : comment l'empereur Nicolas se tirera-t-il de là ?

Je crois qu'il a été fort irrité de l'allure de M. de Metternich ; mais il a déguisé son dépit, espérant que les divisions de l'Angleterre et de la France lui sauveraient l'embarras du refus. Aujourd'hui, je crois M. de Metternich très blessé, mais jamais il n'a été si laudatif pour l'empereur, il n'abandonne pourtant pas son idée. Le jour après l'arrivée de M. de Ficquelmont, il a écrit à Paris et à Londres pour demander pour moi et pour l'ambassadeur d'Angleterre des ins-

(1) La signature par M. de Boutenieff de la note du 27 juillet. C. B.

tructions, insistant sur ce que Vienne est le foyer où doivent converger tous les rayons et le lieu d'étape nécessaire entre les cabinets et Constantinople. Il a envoyé à Pétersbourg même circulaire qu'à Paris et Londres, mais avec une lettre d'accompagnement différente. Aujourd'hui il écrit encore pour redoubler de caresses.

Tâchez de me dire dans quelle disposition M. de Tatistscheff nous est renvoyé.

Je crains que nous ayons grand'peine à nous entendre avec l'Angleterre sur la Syrie. C'est là l'écueil.

DU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Paris, 20 août 1839 (1).

Monsieur le baron,

Je vous ai mandé que le gouvernement britannique nous avait proposé d'adopter contre Méhémet-Ali, pour l'obliger à restituer la flotte ottomane, des mesures qui n'allaient à rien moins qu'à enlever la flotte égyptienne et à la garder en gage.

Sur nos représentations, le cabinet de Londres a renoncé sans difficulté à ce projet et nous nous concertons en ce moment avec lui sur les dispositions plus modérées qu'il convient d'y substituer.

Le cabinet de Vienne, bien que fort déconcerté par le refus de la Russie de prendre part à une délibération commune, affecte de croire qu'on pourrait encore l'y amener et proteste que, quoi qu'il en soit, il ne

(1) Dépêche officielle N° 21.

déviera pas en ce qui le concerne du système dans lequel il est entré.

Quant au cabinet de Berlin, son unique préoccupation paraît être de ne pas se compromettre dans le différend qui menace de s'élever entre la Russie et l'Autriche. M. de Werther ne cesse de répéter que la Prusse n'a aucun moyen d'influence sur la solution de la question, et qu'en ce qui touche l'Orient il n'y a que quatre grandes puissances. Malgré l'insistance de M. Bresson, il n'a pas répondu encore à notre déclaration en faveur de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire ottoman.

AU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Saint-Pétersbourg, 24 août 1839 (1).

Monsieur le Maréchal,

Je ne puis trop vous remercier de me tenir ainsi au courant de tout ce qui se rapporte aux affaires d'Orient. Si les lettres de Votre Excellence étaient moins fréquentes, si elles n'étaient pas accompagnées de pièces et d'extraits de correspondances, ma position serait embarrassante. Me trouvant ainsi bien informé, je puis rectifier les fausses nouvelles, donner aux conjectures une direction raisonnable, influer sur les jugements. C'est surtout parmi le corps diplomatique, où je crois avoir acquis quelque confiance et quelque autorité d'opinion, que je me sers utilement des informations que je dois à Votre Excellence.

(1) Dépêche officielle N° 40.

Par exemple, aucune lettre ne pouvait survenir plus à propos que le N° 20, où vous vouliez bien m'entretenir du dissentiment qui se manifestait entre le cabinet anglais et le nôtre, au sujet des mesures menaçantes et coercitives à prendre contre le pacha. Déjà cette nouvelle était arrivée de Londres. Je crois qu'elle avait donné un tel contentement à l'empereur, qu'il s'en était tant exagéré la portée, que son entourage et les membres du corps diplomatique, alors présents au camp, avaient cru la chose fort grave, d'autant plus qu'ils ne savaient rien de positif et avaient seulement remarqué la satisfaction de l'empereur. J'ai pu dire de quoi il s'agissait et réduire à peu les idées que l'on commençait à se faire.

Trois jours après, j'ai vu M. le comte de Nesselrode, qui venait de passer la moitié de la semaine à Peterhof. Quant à lui, il jugeait très sainement de cet incident, trouvait simple que Votre Excellence n'eût point envoyé son assentiment au projet d'instructions proposée par lord Palmerston, comprenait vos motifs, qui lui semblaient justes et raisonnables et ajoutait que nous ne pouvions avoir, comme les Anglais, le goût et le désir de brûler des vaisseaux toutes les fois que l'occasion s'en présente. En outre, il croyait, d'après ses lettres de Londres, que le cabinet anglais n'insisterait pas sur sa proposition première.

Si j'en juge d'après le langage de M. le comte de Nesselrode et par le calme d'esprit où il était, on est rassuré et on éprouve de la satisfaction des difficultés et des embarras qui se produisent de jour en jour dans les affaires d'Orient. On voit que le succès a rendu Méhémet-Ali exigeant, peut-être même intraitable ; que tout arrangement sera difficile à lui faire

accepter ; que s'il s'y résigne ce sera sans bonne foi, surtout s'il a conçu l'idée de devenir non plus seulement le maître de l'Égypte et de la Syrie, mais le restaurateur de la puissance musulmane. On pense d'autre part que Kosref-Pacha n'est pas plus sincère ; qu'ainsi le *statu quo* qui sera réglé n'aura point meilleure stabilité que le traité de Kutaïeh. L'amour-propre du cabinet de Saint-Pétersbourg, un moment blessé d'avoir eu la petite part dans les projets de délibération européenne, se console maintenant, en raillant un peu la vanité de ses projets, dont chaque incident est venu successivement rendre la réalisation plus difficile et plus douteuse. Il voit peu d'inconvénients à s'y associer, car enfin ils auront un résultat quelconque et la Russie ne gagnerait rien à rester isolée, mais l'empereur est bien déterminé, en cet instant, à ne contribuer en aucune façon à écarter les obstacles pas plus qu'à diminuer les embarras qui peuvent s'opposer à la conclusion d'un arrangement. Ainsi M. de Nesselrode m'a répété plus explicitement qu'il ne fallait pas compter sur la Russie pour aider aux mesures coercitives que nous croirions nécessaires contre le pacha. Il m'a dit : « Tant de méfiance nous » a été témoignée; une telle crainte s'est manifestée » de voir nos troupes à Constantinople, qu'elles ne » doivent plus être espérées comme auxiliaires de » projets conçus sans nous. D'ailleurs autre chose » est de sauver Constantinople, en plaçant au-devant » quelques mille hommes, ou d'engager une guerre » dans l'Asie Mineure ou la Syrie. »

Ainsi, sauf variation, l'empereur, soit par orgueil offensé, soit par calcul politique, veut fortement que son armée ne paraisse en Turquie que conformément

aux clauses du traité d'Unkiar-Skélessi et non pas en vertu d'un concert avec les puissances de l'Europe ; mais, en même temps, il n'a point l'intention de faire défaut dans les négociations entamées. Voilà où le cours des circonstances, plutôt qu'une marche prévue et arrêtée, a conduit le cabinet de Saint-Pétersbourg. Des incidents nouveaux et différents pourraient faire varier cette disposition qui ne me semble pas obstinée.

DU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Paris, 27 août 1839 (1).

Monsieur le baron,

Dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 20 de ce mois (2), je n'ai pu que vous faire connaître la première impression produite sur mon esprit par la communication que venait de me faire M. le comte de Médem d'une dépêche de M. de Nesselrode relativement à l'éventualité de l'admission d'une escadre étrangère dans la mer de Marmara. Je vais entrer à ce sujet dans des explications plus précises et plus détaillées.

Je commence par déclarer que le gouvernement du roi partage pleinement les sentiments exprimés par le cabinet de Saint-Pétersbourg sur la prudente circonspection qui doit présider aux mesures adoptées

(1) Dépêche officielle N° 22.

(2) Le paragraphe de la dépêche du 20 août, auquel il est fait ici allusion, n'a point été reproduit plus haut, la dépêche N° 22 s'étendant avec beaucoup plus de détails sur la communication de M. de Médem.

par les puissances dans le but de protéger la faiblesse de l'empire ottoman. Il ne peut y avoir à ce sujet aucun dissentiment entre des gouvernements animés d'intentions également pacifiques et conservatrices. Je me hâte d'arriver à la question qui paraît avoir éveillé la susceptibilité de la cour de Russie, par suite d'un malentendu qui, heureusement, ne peut se prolonger en présence du plus simple éclaircissement.

M. de Nesselrode, après avoir fait remarquer que la Russie a cru devoir, dans les conjonctures actuelles, n'envoyer à Constantinople ni soldats ni vaisseaux, établit que l'entrée dans la mer de Marmara d'une force étrangère ne pourrait être tolérée par elle, parce qu'elle serait en contradiction avec un principe de droit international dont les traités l'autorisent à réclamer le bénéfice du principe de la clôture du détroit des Dardanelles.

De ces deux motifs, il en est un, celui qui a trait à la sûreté des établissements russes, que je m'abstiendrai de discuter, parce qu'il y aurait beaucoup à dire sur ce point, et parce qu'en tout cas si ce motif était le seul que puisse alléguer le gouvernement russe il lui serait difficile d'en faire dériver un droit positif. Il n'en a d'ailleurs pas besoin ; je reconnais qu'il est pleinement fondé à invoquer le principe de la clôture des Dardanelles ; mais le principe, il ne faut pas l'oublier, est le même qui ferme aussi le Bosphore. Il serait impossible de trouver un prétexte pour établir une différence entre ces deux termes d'une même proposition. Et le droit qu'a la Russie de réclamer le bénéfice du premier n'est pas plus certain que celui qu'ont la France, l'Angleterre, l'Europe entière de se prévaloir du second. De part et d'autre, on

peut alléguer et une prescription immémoriale et les stipulations des traités formels et les plus puissantes considérations de la politique.

Ces considérations, monsieur le baron, se rattachent à l'intérêt même de la sûreté et de l'indépendance de l'empire ottoman, lesquelles seraient gravement compromises si les deux portes qui ouvrent pour ainsi dire l'entrée de sa capitale n'étaient pas fermées à toute force militaire étrangère. Elles se rattachent aussi à l'intérêt bien plus général de l'équilibre européen, qui exige non seulement que l'intégrité de cet empire soit respectée, mais encore qu'il ne tombe pas sous l'influence ou sous la protection d'une seule des grandes puissances.

Que si la clôture de l'un des deux détroits était maintenue, l'autre venait à être ouvert, non seulement le bénéfice du principe serait par là entièrement détruit, mais on peut dire que le maintien d'une moitié de ses conséquences deviendrait plus préjudiciable que ne le serait leur suppression absolue, puisque l'exclusion qui continuerait à frapper quelqu'une ou quelques-unes des puissances européennes livrerait la Porte sans aucun contrepoids à la suprématie du gouvernement ou des gouvernements dont les forces navales seraient seules admises à pénétrer jusque sous les murs de Constantinople.

Il importe donc de tenir la main à l'inviolabilité de la clôture des deux détroits. Nul n'en est plus convaincu que le gouvernement du roi et toute mesure qui aura pour but d'assurer ce résultat, de le mettre dans l'avenir à l'abri de toute incertitude, obtiendra son assentiment et son concours, parce qu'il y verra une précieuse garantie ajoutée à celles qui protègent

la paix générale. Mais, encore une fois, il faut que cette inviolabilité soit entière; il faut qu'elle s'étende au Bosphore comme aux Dardanelles. Autrement elle tournerait contre le but même pour lequel elle a été établie, elle deviendrait une combinaison dérisoire, une honteuse déception à laquelle le gouvernement français ne se prêterait à aucun prix.

Sans doute, la force des choses peut amener la nécessité d'enfreindre momentanément le principe dont il s'agit; comme tout autre principe politique, il n'est pas, il ne peut pas être absolu. Destiné à assurer l'indépendance de la Porte, il ne saurait être invoqué contre des mesures nécessaires pour sauver cette indépendance. Mais, dans le cas où malheureusement une lutte deviendrait indispensable, elle ne pourrait, elle ne devrait avoir lieu qu'avec le concours de toutes les puissances intéressées. Chacune de ces puissances devrait être appelée à sanctionner par sa participation une mesure exceptionnelle dont le but serait de mettre l'empire ottoman à l'abri d'une catastrophe qu'elles ont toutes tant d'intérêt à prévenir. Ce serait le seul moyen de diminuer les inconvénients de cette dérogation aux règles ordinaires de la politique. Une escadre russe dans le Bosphore, des escadres anglaise, française, autrichienne dans la mer de Marmara atténueraient réciproquement autant que possible les conséquences si fâcheuses à certains égards de leur apparition devant la capitale de la monarchie ottomane. La Porte, protégée à la fois par tous ses alliés, éviterait ainsi la situation de dépendance et d'abaissement où tombe nécessairement tout gouvernement qui subit la protection isolée d'un seul État étranger.

L'exposé que je viens de faire explique suffisamment,

monsieur le baron, la démarche prescrite en dernier lieu aux ambassadeurs de France et d'Angleterre auprès de la Porte. C'est uniquement dans le cas où les forces d'une autre puissance auraient pénétré dans l'un des détroits, c'est à titre de compensation, comme garantie de l'équilibre politique, seule base solide de la paix générale, que nous demandons pour nos escadres l'ouverture du passage des Dardanelles. Nos intentions ont été si clairement exprimées, que j'ai peine à concevoir qu'on ait pu les méconnaître à Pétersbourg. Il est pourtant certain que nous n'y avons pas été compris, puisque toute l'argumentation de M. de Nesselrode s'appuie sur la supposition inexacte que nous penserions à prendre l'initiative de l'infraction de la clôture des Dardanelles.

Veuillez donner lecture de la présente dépêche à M. le comte de Nesselrode et lui en laisser copie; j'aime à penser qu'avec la loyauté qui le caractérise il reconnaîtra la force et la justesse des considérations qui y sont exprimées.

AU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Saint-Pétersbourg, 28 août 1839 (1).

Monsieur le maréchal,

Il n'est aucun besoin de faire remarquer à Votre Excellence avec quel empressement, le cabinet de Saint-Pétersbourg s'est emparé de la dissidence qui semble exister entre l'Angleterre et la France. La lettre

(1) Dépêche officielle N° 42.

au comte de Médem (1) est évidemment destinée à se montrer conforme aux idées de lord Palmerston et à l'opinion apparente dans les journaux anglais. On veut nous contraindre à faire au pacha des conditions plus dures que peut-être il nous convient de les faire. On se complaît surtout à nous placer dans une passe embarrassante, en rendant indispensables des mesures coercitives contre l'Égypte. Il se pourrait aussi qu'on ressentît quelque plaisir à supposer qu'on mettra de cette façon le gouvernement du roi en contradiction avec l'opinion publique, présumée favorable au pacha.

Il y a en ce moment, Votre Excellence peut en être assurée, espoir de rapprochement et de bonne intelgence avec l'Angleterre. C'est le but constant des efforts de l'empereur. C'est la vue principale de sa politique. Jamais il ne l'a souhaité autant et n'y a travaillé davantage. Tandis que son mécontentement de la cour de Vienne a fini, après quelque contrainte, par se montrer à découvert, les ménagements et les caresses n'ont cessé d'être prodigués à l'Angleterre. On ne s'est fâché de rien dans ce qui venait d'elle. Ce qui irritait de notre part passait inaperçu de la sienne. Les affaires de Perse (2) ont été mises en oubli ;

(1) Lettre destinée à être communiquée au gouvernement français et dans laquelle M. de Nesselrode exposait les vues de la Russie sur la situation crée par la Note du 27 juillet. C. B.

(2) S'assurer complète influence sur les petits États de l'Afghanistan et les puissances limitrophes en attendant le moment de s'en emparer, tel était le but vers lequel tendaient, d'une part, la Russie, désireuse de pénétrer plus avant en Asie et, d'autre part, l'Angleterre, soucieuse de protéger les Indes contre toute invasion. Les cabinets

l'invasion du Candahar a paru indifférente. Enfin on a cherché en quoi on pouvait lui venir en aide contre nous.

Aujourd'hui le cabinet russe se flatte de recueillir le fruit de cette conduite. Le baron de Brunnow, si longtemps le collaborateur de M. de Nesselrode, l'homme le plus capable des affaires étrangères, qui

de Londres et de Saint-Pétersbourg s'étaient cependant entendus en 1833 pour faire reconnaître en Perse le souverain actuellement régnant, Mohammed-Mirza. Mais bientôt l'entrée de ce dernier, à l'instigation, croyait-on, de la Russie, dans la principauté d'Hérat, sous prétexte de rétablir une ancienne vassalité méconnue, l'alliance conclue par la Perse avec l'émir de Candahar, une députation envoyé par le petit État de Caboul à Saint-Pétersbourg pour obtenir l'appui et l'amitié du tsar troublèrent profondément l'Angleterre, qui se vit déjà menacée dans ses possessions des Indes. Une correspondance diplomatique des plus vives s'échangea entre elle et la Russie. Ce fut en vain que celle-ci affirma n'avoir eu en vue que créer des liens commerciaux avec les populations de l'Asie Centrale, qu'elle dénia la qualité d'agents officiels à de simples voyageurs ou commerçants russes, transformés en émissaires du gouvernement par l'Angleterre, qu'elle reprocha à la Grande-Bretagne son occupation de l'île de Kareck et la présence de son escadre dans le golfe Persique, le cabinet de Saint-Péterbourg dut contraindre le chah de Perse à lever le siège d'Hérat et dut abandonner au ressentiment de l'Angleterre les princes amis de l'Afghanistan. Cette contrée, ainsi que le Béloutchistan, fut en effet immédiatement l'objet d'expéditions anglaises laborieuses et péniblement poursuivies, mais qui aboutirent à l'annexion d'une province nouvelle, le Bas-Sindy, ajoutée aux Indes et à une suzeraineté plus ou moins complète sur toutes ces régions. C. B.

avait été nommé ministre à Stuttgart, part pour Londres et sera chargé de l'intérim du comte Pozzo :

« Nous profitons du moment où lord Palmerston » est aimable pour nous. » Voilà les propres paroles de M. de Nesselrode.

En même temps, il n'est nullement nécessaire de mettre la moindre hostilité dans les relations avec la France. Le langage peut continuer à être conciliant et courtois. Comme Votre Excellence s'est montrée animée d'un esprit modéré et n'a nullement admis les prétentions exagérées de Méhémet-Ali, on semble nous demander seulement d'être d'accord avec nos propres vues.

L'empereur est parti hier matin pour Borodino. A aucune époque il n'a fait preuve d'une ardeur plus active, ou, pour mieux dire, plus agitée pour exercer ses troupes. Pendant les deux ou trois semaines des manœuvres de Krasnoé-Sélo, il a été infatigable, exigeant, sévère, de mauvaise humeur. A peine a-t-il fini qu'il court à Borodino. Pourtant pas une pensée de guerre ne paraît se mêler à ce redoublement de passion. Personne ici ne songe à une telle chose. Le moment d'irritation qu'a produit l'éventualité des Dardanelles ouvertes à nos vaisseaux n'a pas eu quatre jours de vivacité. On s'en souvient à peine aujourd'hui.

Seul le ministre de Suède est officiellement invité à Borodino. Le corps diplomatique, en général, eût été désireux d'assister à ce grand spectacle, par curiosité et encore plus pour pouvoir mander aux diverses cours quantité de détails qui les intéressent. L'empereur s'était d'abord refusé aux demandes indirectes qui lui avaient été faites. On avait allégué, comme motif de refus, qu'à l'époque de la bataille de

Borodino, la Suède était la seule puissance alliée par traité avec la Russie. Ce principe ne s'accordait point toutefois avec la présence d'un archiduc et d'un prince de la maison de Prusse. Il était bizarre aussi de ne point regarder l'Angleterre comme alliée de la Russie en 1812. Cependant le principe a été maintenu. L'ambassadeur d'Angleterre, qui tient absolument à apprécier *de visu* cette pompe militaire, a déclaré que si on ne l'y invitait point, il irait en frac comme curieux. Quand ce propos est parvenu à la connaissance de la cour, le comte Woronzow a été chargé de lui dire inofficiellement que l'empereur serait charmé de le voir à Borodino. Pareille communication a été faite aux ministres de Wurtemberg et de Sardaigne. Outre lord Clanricarde, huit ou dix officiers anglais se trouveront à Borodino. Assurés d'être fort bien reçus, ils sont venus par curiosité. Hormis la suite de l'archiduc et du prince de Prusse, il n'y aura point d'autres officiers étrangers.

DU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Paris, 29 août 1839 (1).

Monsieur le baron,

La Russie est maintenant la seule puissance qui n'ait pas répondu, dans une forme directe et officielle, à notre déclaration en faveur de l'indépendance et de l'intégrité de l'empire ottoman. Je vous envoie ci-joint la réponse du gouvernement prussien.

Il nous tarde de connaître l'impression qu'on aura

(1) Dépêche officielle N° 23.

reçue à Pétersbourg de la démarche faite à Constantinople pour engager la Porte à ne rien conclure avec Méhémet-Ali sans le concours des cinq grandes puissances. Il serait important de savoir si M. de Boutenieff en y participant était suffisamment autorisé par la lettre ou par l'esprit de ses instructions et si le gouvernement russe y attache d'ailleurs le même sens que quelques-uns des autres cabinets. La Note des envoyés a produit à Vienne et à Londres une très vive sensation. Le gouvernement britannique surtout a voulu y voir l'expression du consentement absolu du gouvernement russe à faire de la question d'Orient l'objet d'un concert européen. Se persuadant que tout était fini de ce côté, il a cru pouvoir diriger désormais toute son action du côté de l'Égygte et, s'abandonnant à ses préventions contre le vice-roi, il nous a proposé, dans le but de l'obliger à restituer la flotte turque, un ensemble de dispositions presque aussi extrêmes que celles dont nous l'avions naguère engagé à se désister. Il nous demandait de renvoyer à Vienne la décision des mesures à prendre contre Méhémet-Ali, d'autoriser les ambassadeurs à donner des instructions aux amiraux et de mettre au nombre des mesures qu'ils pourraient ordonner le rappel des consuls, le blocus des ports égyptiens, la saisie des bâtiments de commerce naviguant sous le pavillon de Méhémet-Ali ; enfin l'occupation de Candie. Le gouvernement du roi n'a pas cru possible d'adhérer à un tel plan, aussi contraire dans son opinion aux inspirations d'une politique prudente qu'à celles qui dirigent en France l'opinion publique. J'ai chargé M. de Bourqueney de représenter à lord Palmerston que le rappel des consuls nous priverait de tout moyen d'action à Alexandrie

au moment même où des négociations du plus haut intérêt vont s'y ouvrir et qu'une expédition contre l'île de Candie en y faisant éclater, suivant toute apparence, une insurrection en faveur de la Grèce, ajouterait une complication nouvelle et bien grave à tous les embarras du moment. M. de Bourqueney a dû faire remarquer aussi au ministre britannique que la France et l'Angleterre, en portant devant la conférence de Vienne, sous le rapport des moyens d'exécution, la portion de la question d'Orient sur laquelle elles sont particulièrement en mesure d'influer, sans avoir la certitude que la Russie, le cas échéant, soumettrait aussi à cette conférence l'opportunité et le mode de cette action, courraient le risque de se lier elles-mêmes envers les autres sans qu'on se liât à leur égard. M. de Bourqueney me mande que le cabinet de Londres, frappé de l'évidence de nos objections contre le rappel immédiat des consuls, y a déjà renoncé. Nous attendons sa réponse à nos autres observations.

Les dernières nouvelles d'Alexandrie sont d'une nature peu satisfaisante. Non seulement le vice-roi persiste à refuser la restitution préalable de la flotte turque, mais il affirme, dans les termes les plus positifs, qu'il ne se désistera d'aucune de ses prétentions, pas même de celle qui a pour but le renvoi du grand vizir. Il se montre, comme on peut le croire, très peu satisfait de la médiation assumée par les puissances, et dont l'offre, à ce qu'il prétend, a seule empêché la Porte de lui accorder la totalité de ses demandes. Le ton de ses réponses successives aux propositions du grand vizir, celui d'une lettre circulaire qu'il a écrite aux pachas de l'empire, pour les mettre dans ses intérêts, prouvent qu'il a une grande con-

fiance dans ses forces. Il est certain que sa puissance matérielle est très grande, que sa puissance morale est immense dans tout l'Orient et qu'elle lui donne toute facilité pour allumer quand il le voudra, dans les provinces même les plus éloignées de celle qu'il gouverne, un incendie qu'il serait ensuite si difficile d'éteindre. Ce sont là bien des motifs pour le traiter avec ménagement pour éviter de la pousser à bout.

Malheureusement, le cabinet de Londres ne se rend pas compte de cet état de choses et il semble croire qu'une simple démonstration suffirait pour réduire Méhémet-Ali à subir toutes les conditions qu'on voudrait lui imposer. Il est juste pourtant d'ajouter, et vous aurez remarqué sans doute que, jusqu'à ce moment, ce cabinet, sans renoncer à son point de vue particulier, a eu égard aux représentations que nous avons cru devoir faire entendre contre les déterminations trop vives que lui suggérait cette manière de voir.

Le chargé d'affaires de Russie à Londres a adressé à lord Palmerston une communication analogue à celle que j'ai reçue de M. de Médem, mais conçue de manière à nous séparer de l'Angleterre et représenter le gouvernement du roi comme s'étant mis plus particulièrement en avant dans la démarche qui a blessé les susceptibilités du cabinet russe. Lord Palmerston a eu soin de rétablir les positions respectives.

DU BARON PASQUIER.

Paris, 6 septembre 1839.

Vous voilà donc pour le coup sur un des théâtres où s'agitent les plus grands intérêts du monde, et

sûrement la part que vous êtes appelé à y prendre sera bien fine, mais je dis comme vous : Quoi faire et comment faire ?

A l'autre extrémité de l'Europe, en Espagne, voilà une bien grosse affaire qui semble vouloir marcher à son dénouement, et, certes, comme personne ne s'y attendait ; si elle tourne de cette façon, je ne connaîtrai pas de conjectures qui ne soient déjouées, mais avant toutes autres celle des interventionnistes, M. Thiers à leur tête. Il est bien évident que si la France était intervenue, elle aurait, par cela seul, réuni tout ce qui tendait à se diviser et en aurait fait un faisceau bien difficile à rompre.

Le mariage dont vous me parlez (1) a ici occupé beaucoup d'esprits, et je crois qu'il contribue à entretenir de bien folles, même de bien sottes espérances (2). Je crois, comme vous, qu'il n'a été conseillé par aucune des intentions qu'on suppose et qu'il faut un peu le ranger dans la classe des fantaisies. Mais il en est qui, quand elles partent de si haut, ont des retentissements auxquels ne pensent pas ceux qui jugent à propos de se les passer, et celle-là aura peut-être l'inconvénient d'entraîner encore à quelques sottises quelques gens qui en seront les victimes.

Notre ami Molé est, en ce moment, à Champlâtreux, où il se dispose à passer son automne en compagnie de sa famille et d'un assez bon nombre d'amis. Sa position est fort bonne, mais qui peut dire quel en sera l'avenir ? Ce ne sera pas moi qui entreprendrai de tirer cet horoscope, au milieu de tous les vents

(1) Le mariage du duc de Leuchtenberg. C. B.

(2) Dans le parti bonapartiste. C. B.

divers qui soufflent sur notre horizon politique. Ce que je souhaite beaucoup, c'est, s'il doit revenir, que ce ne soit qu'à bon escient, et avec des chances raisonnables de durée. Autrement ce ne serait pas la peine de risquer le bon renom qu'il s'est acquis.

Que dites-vous de la maladie de M. de Metternich? Elle est venue bien mal à propos. On le dit hors d'affaire, mais on craint une longue convalescence.

AU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Saint-Pétersbourg, 7 septembre 1839 (1).

Monsieur le maréchal,

Je ne connais pas le texte des très longues explications que M. le prince de Metternich a fait parvenir ici mais le chargé d'affaires d'Autriche m'en a révélé, avec détails, le sens et l'intention. M. de Metternich s'est bien vite effrayé d'avoir pu un instant irriter l'empereur de Russie. Il s'est empressé de prévenir toute mésintelligence et de rétablir la bonne harmonie entre les deux cours. Il a fait l'apologie de la marche qu'il a suivie et de ses communications préalables à Paris et à Londres. Il a développé les motifs qui l'avaient conduit à formuler la proposition, si mal reçue ici, d'établir à Vienne le siège des négociations. Afin de donner contentement à l'empereur, il y renonce.

Votre Excellence voit que M. de Werther avait tort de concevoir quelque inquiétude sur les dissentiments

(1) Dépêche officielle N° 43.

de l'Autriche et de la Russie. La prétention de M. de Metternich est d'exercer son influence sur l'empereur Nicolas par des flatteries et d'apparentes soumissions. Le vrai, c'est qu'il s'effrayait d'une scission réelle avec la Russie. Il ne met pas en oubli la politique des intérêts. Il s'en occupe avec habileté; mais lui sacrifier la politique des opinions, c'est ce qu'il ne fera point. Nous venons d'apprendre que, pour l'aider ou le suppléer pendant sa convalescence, M. de Ficquelmont est appelé à Vienne. C'est pour moi une assurance que l'on continue à garder de grands ménagements pour la Russie. Déjà ses conseils, lorsque récemment il a traversé Vienne, ont, je le sais, contribué aux récentes explications apologétiques. M. de Ficquelmont est un des hommes qui connaît le mieux la Russie. C'est précisément parce qu'il redoute peu sa puissance militaire, parce qu'il sait qu'elle est condamnée à une inaction nécessaire tant que l'Europe est en paix et la tient en observation, parce qu'il a constaté tout ce qu'il y a d'exagéré dans les suppositions relatives aux projets d'ambition qui lui sont attribués, que M. le comte de Ficquelmont ne voit qu'avantage pour l'Autriche à ne point cabrer l'orgueil de l'empereur Nicolas. Il est toujours porté à croire qu'on obtiendra du cabinet de Saint-Pétersbourg tout ce qui sera raisonnable, uniquement en laissant agir la force des choses.

Saint-Pétersbourg, 14 septembre 1839 (1).

Conformément aux instructions de Votre Excellence, j'ai donné lecture de votre lettre N° 22 à M. le comte de Nesselrode, et je lui en ai laissé copie.

(1) Dépêche officielle N° 44.

Les motifs de la conduite et des démarches du gouvernement du roi sont développés dans cette lettre de manière à comporter peu de controverse. Aussi M. de Nesselrode ne s'est-il engagé dans aucune discussion. Occupé surtout de la situation actuelle, de ce qu'elle présente d'incertain, et du peu d'action que les puissances européennes exercent en ce moment sur les événements, il est revenu sur le passé. Quelquefois avec regret, mais toujours sans nulle aigreur, il a cherché avec moi comment les affaires auraient pu être conduites pour éviter le résultat confus et inquiétant auquel on semble aujourd'hui parvenu. Il a repris, mais sans trace d'irritation, les plaintes exprimées déjà si souvent sur la méfiance témoignée à la Russie. Sans le dire expressément, ses paroles signifiaient que nous aurions trouvé la Russie plus portée à délibérer et à agir en commun, si nous avions mieux ménagé la susceptibilité de l'empereur. C'était presque m'avouer que nous avions rendu plus difficile sa tâche, à lui, ministre.

J'ai répondu que je n'avais pas encore compris comment le mot de méfiance pouvait s'appliquer à notre conduite. « Elle a été simple, loyale dans le » fond, courtoise dans la forme. Nous avons pensé, et » j'ai été chargé de vous le dire il y a plus de deux » mois, que la défense de Constantinople comme la » conservation de l'empire ottoman devenait évidem- » ment, dans les circonstances actuelles, un objet de » délibération commune, et que les mesures à prendre, » le cas échéant, devaient, selon nous, être réglées en » commun. Depuis, nous avons tenu le même langage » à Constantinople et je vous ai annoncé quelle démar-

» che nous allions faire auprès du Divan. Ce n'est
» point là de la méfiance, mais une politique qui,
» pour être prévoyante et prudente, n'en est pas
» moins franche.

» — Pourquoi, — m'a répliqué M. de Nesselrode, —
» ne pas suivre les indications qui résultent de la
» géographie ? Nous n'avions nulle inquiétude de ce
» que vous pouviez faire dans la Méditerranée relati-
» vement à la Syrie et à l'Égypte. Nous avons encore là
» provoqué votre action. La nôtre devait de même
» s'exercer naturellement à Constantinople, s'il y
» avait lieu. Nous avions prouvé notre loyauté en
» 1833 ; pourquoi supposer que nous n'agirions pas
» avec le même désintéressement ?

» — Si chacun agit de son côté, il n'y a donc plus
» de concert ni de détermination commune. Ou bien
» est-ce à dire que la Russie distribuera à chaque
» puissance le rôle qu'elle doit jouer ? Vous êtes li-
» mitrophes de la Turquie, il vous est facile d'amener
» rapidement des troupes à Constantinople. Ainsi votre
» part dans une telle action doit être grande, cela
» est incontestable. Le passage de la lettre de M. le
» duc de Dalmatie, que je vous ai lu au commencement
» de juillet, reconnaissait expressément ce que votre
» situation vous donnait d'importance nécessaire.
» Cette considération aurait été mise en ligne de
» compte si vous aviez voulu régler en commun ce
» qui était à faire. La position géographique crée
» des intérêts spéciaux et des moyens d'action plus
» efficaces, mais elle ne confère pas de droits. Vous
» rappelez souvent que nos rapports avec l'Espagne
» et la Belgique nous y assurent une influence natu-
» relle que vous reconnaissez sans plainte et sans

» envie. Toutefois, si en 1823 la France avait voulu
» envahir l'Espagne sans s'être préalablement assurée
» de l'assentiment de l'Europe, si en 1832 nous avions
» assiégé Anvers par notre seule volonté, auriez-vous
» trouvé cela tout simple et irrépréhensible ? Régler
» des intérêts communs par voie de négociations,
» d'engagements et de traités n'offense pas plus les
» puissances étrangères qu'établir une législation dans
» un pays n'offense un peuple. D'ailleurs l'Angleterre
» a, en tout ceci, agi exactement comme la France.
» Elle a fait les mêmes démarches et vous conviendrez
» que vous les avoir annoncées et communiquées
» est de notre part une preuve d'égards. Cependant,
» envers l'Angleterre nulle irritation, nuls reproches
» de sa méfiance et même parfois une feinte igno-
» rance. Vous avez communiqué à Londres une lettre
» adressée au comte de Médem, comme s'il s'agissait
» de la France seulement. En définitive, aujourd'hui
» comme il y deux mois, la question n'est pas autre
» que celle-ci : La Russie croit-elle que la défense
» de Constantinople la regarde seule et ne soit pas
» un objet à déterminer et à régler en commun ?

» — Je n'ai rien à dire contre.

» — Cela signifie-t-il que la Russie est disposée à en-
» trer en délibération sur les mesures à prendre pour
» porter secours à Constantinople s'il en est besoin ?

» — Je n'y fais aucune objection.

» — Et je puis l'écrire ainsi ?

» — Sans doute.

» — Mais s'il y a délibération sur ce sujet, où se
» tiendra-elle ?

» — Ici, à Vienne, à Paris ; on peut très bien con-
» venir de ce qui serait à faire.

» — Oui, mais des conversations et des corres-
» pondances doivent toujours se terminer par une
» stipulation, où sera-t-elle arrêtée et signée? Est-ce
» à Constantinople ?

» — M. de Boutenieff n'a le pouvoir d'appeler ni
» un soldat ni un vaisseau à Constantinople.

» — C'est-à-dire que sur son avis ni escadre ni
» armée ne doivent se mettre en mouvement. Mais
» a-t-il pouvoir de stipuler que son gouvernement
» agira de concert avec les autres puissances et de
» quelle manière il agira ?

» — Non, il n'a point ce pouvoir. »

Votre Excellence voit que malgré la tournure plus positive que de coutume prise par la conversation, sa conclusion définitive est conforme à la marche qu'a suivie jusqu'à présent le cabinet de Saint-Pétersbourg. Ne jamais nier la nécessité de tout régler en commun, entrer en pourparlers tant qu'on veut, mais ne jamais accepter une véritable et positive négociation, se réserver la possibilité de se décider et d'agir à part, se féliciter des circonstances qui ne laissent point espérer une solution régulière et durable, sauf à s'inquiéter lorsque ces circonstances s'aggravent au point de mettre l'Orient en conflagration, voilà où en est encore la Russie. La disposition personnelle de l'empereur est pour beaucoup dans une telle conduite. Il y a nécessairement autour de lui des conseillers qui, sans partager ses préjugés et ses passions politiques, l'encouragent à se tenir à part de ce que les autres puissances tentent peut-être vainement de régler, et d'autant plus vainement que la Russie ne leur prêterait point son sincère concours.

M. de Nesselrode a continué à déplorer que les évé-

nements aient ainsi gagné les devants sur les résolutions à prendre, à s'inquiéter de ce qui peut advenir d'un jour à l'autre, à regretter que l'intervention des puissances soit venue empêcher un arrangement, mauvais sans doute, mais qui enfin en était un. Il m'a parlé des incertitudes de M. de Boutenieff avant de s'associer à cette démarche, et toutefois il ne le blâmait point d'y avoir pris part. Puis il est encore revenu aux périls de Constantinople.

« — Enfin que ferez-vous, m'a-t-il dit, si Ibrahim » marche sur Constantinople ?

» — Je n'en sais rien, mais nos escadres peuvent » l'empêcher de passer d'Asie en Europe.

» — Et si, à son approche, des séditions éclataient » à Constantinople ?

» — Si vous aviez voulu pourvoir à tout et tout régler » avec les autres puissances, on aurait pu pourvoir » aux divers périls.

» — Il est bien tard ; d'ailleurs la saison est avancée. » La mer Noire va devenir dangereuse et presque » impraticable. L'empereur ne se mêlerait d'une » si grande affaire que d'une façon digne de lui. » Dix ou douze mille hommes ne suffiraient pas » comme en 1833; contre Ibrahim il faudrait une vé- » ritable armée. »

Je cherche, dans un entretien assez long et en apparence confiant et facile, les traits susceptibles d'indiquer à Votre Excellence les dispositions du cabinet de Saint-Pétersbourg. Elles ne sont pas, elles ne peuvent pas être fort arrêtées. On y démêle à la fois de la prudence, de l'indécision et de l'inquiétude. En outre je dois noter que l'empereur n'est point ici, et que, par conséquent, le comte de Nesselrode est un peu plus livré

à lui-même, à ses propres opinions, à la liberté de sa raison. A tout prendre, je suppose qu'il y a en ce moment quelques pas faits vers la résolution de s'entendre réellement avec les autres puissances et de ne point les laisser agir sans la Russie.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Vienne, 17 septembre 1839.

Mon bien cher ami, la santé de M. de Metternich nous a donné de vives inquiétudes. Il a encore signé des dépêches pour Pétersbourg le 13 août, puis il s'est mis au lit. Je ne l'ai revu que l'avant-veille de son départ. Son aspect me satisfit fort, mais c'était au commencement de la journée et l'ayant revu le lendemain au soir, j'ai pu remarquer que ses forces ne suffisaient pas au travail de tout un jour. J'espère que le loisir de Johannisberg nous le renverra bien reposé à la fin d'octobre. On dit fort ici que la cause de son mal a été un vif chagrin, envoyé de là où vous êtes. Lui-même l'a expliqué ainsi à M. de Tatistscheff en le revoyant. L'anecdote est admise des deux parts, mais on n'est pas d'accord sur la nuance de sensibilité plus ou moins tendre qui a dicté le reproche.

M. de Metternich a emporté les affaires. Je ne sais s'il en fera de Johannisberg, mais en tout cas Vienne n'est plus dans Vienne...

Voilà donc ma petite importance à l'eau; j'y ai peu de regret. Notre dissentiment avec l'Angleterre rendait impossible une bonne issue et le libéralisme en se passionnant pour Méhémet apportait une complication de plus. Jamais je n'ai mieux senti les difficultés

que la forme de notre gouvernement ajoute à la diplomatie. Il n'est pas impossible que nos journaux aient raison dans cette question d'Orient, mais ce sera du bonheur, car certes pas un ne sait ce dont il s'agit.

M. de Ficquelmont se loue beaucoup de vous, mon ami, je ne sais si nous vous privons de lui pour longtemps. Il a fait venir sa femme à Vienne qui sera pour nous cet hiver une précieuse ressource.

L'envoi de M. de Brunnow à Londres me semble un signe de détresse. Si l'empereur Nicolas ne se sentait pas battu à Vienne, il n'essayerait pas de nouvelles amitiés. Mon collègue d'Angleterre m'affirme que cette manœuvre ne réussira pas; il a déclaré ici que son gouvernement prendrait comme une rupture une marche russe dans l'Asie Mineure : Méhémet-Ali reste donc inattaquable par terre en Syrie. M. de Metternich est parti convalescent, mais ayant besoin d'un long repos : bien des gens croient qu'il ne reviendra pas cet hiver; je conserve l'espérance contraire. Il avait désigné pour son remplaçant M. de Clamm, qui est fort partisan de l'Angleterre. Les archiducs ont préféré votre collègue de Pétersbourg. Je trouve celui-ci capable et bon enfant, mais je crois qu'il veut fort amoindrir l'affaire et la terminer au plutôt.

DU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Paris, 18 septembre 1839 (1).

Monsieur le baron,

M. de Médem m'a donné lecture, ainsi que vous me l'aviez annoncé, d'une dépêche de M. de Nesselrode

(1) Dépêche officielle N° 24.

à laquelle était jointe une autre dépêche adressée à M. de Boutenieff et qui expose l'opinion du cabinet de Saint-Pétersbourg sur les moyens de conduire à une solution favorable la grande question d'Orient.

Cette communication m'a causé, je dois vous le dire, une satisfaction bien vive, parce que j'y ai trouve la preuve que le cabinet de Saint-Pétersbourg partage, au fond, notre manière de voir, sinon sur tous les détails de la marche à suivre pour arriver à ce résultat, au moins par rapport à la direction qu'il convient d'imprimer aux négociations.

Il nous avait toujours paru désirable qu'avant de s'engager dans les complications infinies d'une question aussi grave et aussi délicate, les grandes puissances, sincèrement unies dans le désir de la résoudre conformément aux intérêts de la paix et la la stabilité, convinssent préalablement des moyens d'aplanir toutes les difficultés qui pourraient se présenter successivement, toutes celles du moins qu'il était possible de prévoir. Si nous n'avons pas insisté pour faire prévaloir cet ordre de délibération, c'est parce que nous n'aurions pas voulu encourir le reproche de créer, pour ainsi dire, par de semblables prévisions des obstacles dont l'existence, encore tout hypothétique, pouvait s'évanouir devant des événements inattendus; c'est surtout, je le dirai franchement, parce que nous éprouvions la crainte que le cabinet russe, pour des considérations qu'il serait superflu d'indiquer ici, ne voulût pas se prêter à une telle marche.

Aujourd'hui qu'il la propose lui-même, vous comprendrez sans peine l'empressement du gouvernement du roi à s'y rallier. Nous entrons donc pleinement dans la pensée de M. de Nesselrode. Nous allons plus

loin : complétant la proposition du cabinet russe, ou plutôt en déduisant les conséquences naturelles et nécessaires, nous croyons que la prévoyance des puissances doit embrasser non seulement l'hypothèse d'une première résistance du pacha aux offres qui lui seraient transmises, mais encore celle de sa persistance en présence des dispositions prises pour la vaincre, celle où, dans son irritation, il ordonnerait à Ibrahim-Pacha de marcher sur Constantinople et où cette capitale se trouverait ainsi menacée de nouveau des dangers dont l'Europe l'a préservée en 1833. Nous croyons que les représentants des grandes cours doivent être mis, dès à présent, en mesure de régler de concert le mode de protection qu'elles accorderaient, le cas échéant, à l'empire ottoman et au trône du sultan, chacun dans la mesure différente de sa position et de ses moyens d'action, mais toujours en vertu d'une délibération et d'un principe communs.

En exprimant cette pensée, je ne fais, je le répète, que compléter l'expression de celle de M. de Nesselrode. Je désire que vous vous en expliquiez avec lui pour qu'il ne reste aucun doute sur la véritable portée d'une proposition dont le sens me paraît évident.

Il est un point sur lequel il nous est également essentiel de connaître avec précision l'opinion du gouvernement russe, parce qu'il se lie intimement à celui que je viens d'examiner et que la décision qui sera prise par rapport à l'un sera nécessairement un des éléments principaux de celle qui interviendra au sujet de l'autre.

Sans doute les conditions à présenter à Méhémet-Ali doivent avoir l'assentiment de la Porte, mais il est évident que dans la situation actuelle elle prendra

en très grande considération les conseils que ses alliés lui donneront à ce sujet. Il importe donc d'arrêter nos idées sur ce que doivent être ces conseils, en d'autres termes sur la nature de stipulations propres à rétablir et à affermir la paix entre le sultan et son vassal. Vous connaissez, et le cabinet de Saint-Pétersbourg connaît aussi, la divergence des vues qui s'est manifestée à ce sujet entre les cours de Londres et de Paris. A Londres on croit nécessaire et facile tout à la fois de contraindre Méhémet de se contenter de l'investiture héréditaire de la seule Égypte et à rendre au sultan le surplus des territoires qu'il possède en ce moment. Pour nous, tout en pensant qu'il faut assurer au sultan des conditions aussi avantageuses que possible, nous avons la conviction qu'il n'est pas absolument indispensable de restreindre à ce point la puissance de Méhémet, qu'il n'accepterait pas sans résistance un pareil abaissement et que réduit au désespoir, il pourrait allumer dans l'empire ottoman un incendie qui compromettrait peut-être la paix du monde. De ces deux manières de voir, quelle est celle que partage le gouvernement russe et à laquelle il donnerait son appui dans les négociations qui viendraient à s'ouvrir ? Nous ne lui demandons pas de prime abord, remarquez-le bien, de se prononcer sur les limites précises qu'il convient d'assigner à la puissance de Méhémet-Ali, nous-mêmes nous ne sommes pas encore absolument fixés à cet égard. Ce que nous désirons, c'est qu'il nous dise s'il croit, avec l'Angleterre, à la nécessité absolue de renfermer le pacha dans les limites de l'Égypte ou s'il pense, comme nous, qu'on peut sans danger lui laisser des possessions plus étendues. Pour peu qu'on y réfléchisse, on reconnaîtra

qu'il n'y a rien de prématuré à poser dès à présent cette question avec quelque insistance, la solution qu'elle recevra sera, en effet, le point de départ de toutes les autres.

Veuillez, monsieur le baron, donner lecture de la présente dépêche à M. de Nesselrode et lui en laisser copie. Je vous prie de ne pas perdre un moment pour me faire connaître la réponse.

Paris, 18 septembre 1839 (1).

Vous aurez facilement saisi la pensée de la dépêche que je vous écris aujourd'hui sous le N° 24. C'est une manière de nous dégager de la position fausse où le cabinet de Saint-Pétersbourg avait essayé de nous placer par sa communication. Nous ne refusons pas le commentaire et les explications qu'on semble nous proposer, mais nous demanderons, et nous en avons parfaitement le droit, que le concert soit étendu à un plus grand nombre d'hypothèses : que ces explications soient plus complètes. Si la Russie y consent, nous ne pourrions que nous en féliciter parce que la question d'Orient prendra alors le caractère européen que nous avons toujours désiré lui donner. Si, au contraire, on rejette notre proposition, chacun verra que celle qui nous avait été faite n'était pas bien sincère.

Le dissentiment qui s'est manifesté entre l'Angleterre et la France sur la marche à suivre par rapport à Méhémet subsiste toujours et acquiert peu à peu une notoriété que nous aurions voulu éviter, parce qu'elle

(1) Dépêche officielle N° 25.

ne peut que l'aggraver. J'ai tout lieu de croire que l'opiniâtreté qu'y porte lord Palmerston n'est pas complètement en accord avec le sentiment public de l'Angleterre, ni même avec celui de ses collègues. Néanmoins il se refuse jusqu'à présent à toute transaction. Je vous envoie ci-joint la copie d'une très longue dépêche que j'avais écrite à M. le comte Sébastiani, et qui avait pour objet de préparer un rapprochement entre les deux cabinets. Elle n'a pas atteint le but; je n'ai pas besoin d'ajouter que cet échec ne m'a pas découragé au point de m'empêcher de revenir à la charge.

Il est remarquable que lord Palmerston se prévaut, pour repousser nos objections, de l'assentiment que les trois autres grandes cours donnent, dit-il, à son projet. Il est pourtant certain que, quoi qu'on puisse lui mander de Berlin ou de Vienne, on est loin, dans ces deux capitales, de partager ses illusions sur la facilité de faire accepter par Méhémet des conditions aussi dures. Très probablement, quelque satisfaction que pût causer sous d'autres rapports à la cour de Vienne le relâchement des liens de l'alliance anglo-française, la prudence de M. de Metternich aurait compris, dans la conjoncture actuelle, le danger de cette dissidence et il eût employé son influence à la faire cesser, en ramenant lord Palmerston à une manière de voir moins exagérée. C'est un motif de plus de déplorer la nécessité où s'est trouvé le chancelier d'État d'abandonner temporairement la direction de la politique autrichienne. La sagesse et les lumières de M. de Ficquelmont ne pourront en effet le préserver de la faiblesse qui s'attache toujours plus ou moins à une situation précaire.

Vous savez sans doute que M. de Boutenieff a demandé à la Porte des explications sur la présence des escadres alliées dans le voisinage des Dardanelles. L'Autriche, rentrant déjà dans les voies timides dont elle avait commencé à sortir, s'est empressée d'éloigner sa station. Nous n'avons pas cru devoir suivre cet exemple.

La Note remise par les ministres du sultan aux envoyés des cinq cours, pour leur demander d'obliger Méhémet à se contenter de l'investiture héréditaire de l'Égypte, ne peut sans doute être considérée comme le dernier mot de la Porte. Je suis même porté à penser qu'elle lui a été dictée par une influence étrangère.

Méhémet se montre toujours résolu à ne pas restituer la flotte turque avant l'arrangement définitif de sa querelle avec la Porte. Il fortifie même Alexandrie comme pour se mettre en mesure de résister à une attaque. Il déclare aussi ne vouloir rien retrancher de ses prétentions, pas même celle de la destitution du grand vizir. Je crois, en effet, que tant qu'on ne lui offrira pas une transaction raisonnable, il persistera dans cette attitude hautaine; mais je crois aussi que si les grandes puissances se réunissaient pour lui présenter avec fermeté des stipulations conçues dans un esprit d'impartialité raisonnable, il y regarderait à deux fois avant de les repousser.

P.-S. — Je viens d'avoir un entretien avec M. de Médem qui, paraissant admettre l'exagération et les difficultés du plan proposé par lord Palmerston, a voulu m'engager à préciser les vues du gouvernement du roi sur les conditions d'une transaction. Je m'y suis

refusé et j'ai eu soin de me tenir sur le terrain de ma précédente dépêche. Cependant j'ai donné à entendre, en termes généraux, qu'au point où en étaient les choses, il me paraissait difficile de ne pas laisser la Syrie proprement dite sous l'autorité du vice-roi et de ses héritiers, sauf à pourvoir aux intérêts et aux susceptibilités de la Porte par des arrangements qui, après sa mort, répartiraient les divers pachaliks entre ceux des membres de sa famille qu'il désignerait.

DU COMTE MOLÉ.

Champlâtreux, 18 septembre 1839.

Je suis depuis le 1er septembre établi ici avec ma famille et j'y resterai jusqu'au 1er novembre. Beaucoup de gens viennent m'y voir, et le corps diplomatique à peu près tout entier. Je suis le cours des événements avec intérêt, mais sans concevoir le moindre désir de m'y arrêter; en Orient j'aurais souhaité une conduite différente; j'avais de loin cherché à faire entrer l'Autriche avec nous dans une autre voie. La politique est aujourd'hui purement et simplement celle du roi. Je m'en réjouis, car celle que l'on aurait à la place de celle-là pourrait être funeste à la France; mais j'aurais cherché à modifier certaines idées. Le seul but qu'on se propose est d'éviter la guerre, de multiplier les garanties contre elle; j'aurais voulu et cru possible, sans compromettre la paix, de ne pas autant préparer les voies à des ambitions qui ne s'avouent pas encore, mais sur lesquelles nous devons avoir les yeux ouverts. Quant à l'Espagne, j'ai quitté le 7 mars

les affaires en prédisant au roi tout ce qui arrive maintenant. Je voulais aussi qu'on se croisât moins les bras et qu'on prît au moins une attitude que d'autres ont prise et prendront encore à notre place. C'était le couronnement, le prix de notre sagesse et de mon système de non intervention. Maroto m'avait envoyé son secrétaire intime avec une lettre de sa main. Je n'étais plus en position de donner aucune suite à ses aventures. Il est curieux de voir aujourd'hui les ministres se vanter de ce qu'ils ont fait en Espagne. Les événements ont passé à côté ou au-dessus d'eux, comme cela arrivera toujours avec de tels hommes. Ils n'ont su ni prévoir, ni préparer, ni profiter.

Vous me demandiez, cher ami, quelle était ma disposition actuelle, la voilà tout entière et *ne varietur*. Je ne sais ce que l'avenir une réserve encore. Le public rêve des alliances difficiles, auxquelles il mêle souvent mon nom. Vous me connaissez assez pour savoir qu'il y en aurait pour moi d'impossibles ; il y a des conduites et des procédés qu'on ne peut ni ne doit oublier.

A Paris, comme ici, je suis tellement entouré que je ne puis y travailler, je dirai même y penser à rien avec suite. Ce n'est qu'à Acosta que je lis, que je pense, que j'écris. Bien décidé que je suis à ne jamais montrer une seule ligne et à ne rien laisser publier que fort longtemps après moi, je trouve à écrire mes *Mémoires* un grand charme, celui de tout dire sans autre confident que Dieu et la vérité. M. Thiers nous prépare une *Histoire du Consulat et de l'Empire* avec laquelle ce que je dirai du même temps ferait probablement singulier contraste. Il fera, comme dans son *Histoire de la Révolution*, un ouvrage de

circonstance et dont le but sera d'agir sur le présent.

Je ne sais, cher ami, où je prends tout ce bavardage ; quelques mots de votre lettre ont suffi pour le provoquer. J'ai su que vos dépêches, depuis qu'elles traitent de si grandes affaires, ont un grand succès au conseil et auprès du roi.

DU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Paris, 19 septembre 1839 (1).

Monsieur le baron,

Comme vous l'avez présumé d'après la nature des dernières communications faites à la cour de Saint-Pétersbourg par le chargé d'affaires d'Autriche, le cabinet de Vienne se replace à l'égard de la Russie dans l'attitude de timidité et de ménagements extrêmes dont il avait paru sortir un moment. Cette disposition rétrograde a un même caractère beaucoup plus prononcé depuis que M. de Ficquelmont a pris la direction provisoire de la chancellerie d'État où l'a porté l'influence du parti russe, en opposition à celle du parti anglais qui y appelait M. de Clamm. Il insiste beaucoup pour nous décider à éloigner notre escadre des Dardanelles. Il s'efforce de nous démontrer que la question égyptienne est la seule question actuelle ; que celle de Constantinople doit être renvoyée à un moment plus opportun et qu'en la soulevant prématurément, on ne peut obtenir d'autre résultat que d'irriter la Russie, de susciter gratuitement des difficultés nouvelles. M. le comte Apponyi est venu me donner hier lecture de

(1) Dépêche officielle N° 26.

deux dépêches conçues dans ce sens et dont la rédaction un peu solennelle prouvait qu'en les rédigeant on avait voulu prendre position. Bien que signées encore par M. de Metternich, ces dépêches étaient réellement l'œuvre de son successeur provisoire.

Lord Palmerston persiste, malgré toutes nos représentations, dans le projet auquel nous avons refusé notre assentiment. Il se prévaut toujours contre nous de l'approbation complète qu'y donneraient, suivant lui, les trois autres grandes cours, sans s'apercevoir que cette approbation porte moins sur la politique à suivre à l'égard de Méhémet-Ali, sur les propositions à lui faire, sur les mesures coercitives propres à les appuyer, que sur cette circonstance qu'en dirigeant vers Alexandrie toutes les forces morales et matérielles des deux grandes cours maritimes, ce projet mettrait nécessairement fin à la surveillance qu'elles exercent en ce moment du côté de Constantinople et qui inquiète tant la Russie.

Paris, 26 septembre 1839 (1).

Le gouvernement du roi s'est décidé à faire connaître à ses alliés l'ensemble de sa manière de voir sur les moyens d'établir dans l'Orient un état de choses propre à prévenir le retour des collisions qui ont plus d'une fois, depuis quelques années, menacé la paix de l'Europe. Pour les résumer en peu de mots, elles consistent à rendre, dès à présent, à la Porte, le district d'Adana et les territoires situés au delà du mont Amanus, à lui assurer la reversion de l'île de Candie après la mort de Méhémet et à

(1) Dépêche officielle N° 27.

donner à la famille de ce prince l'investiture héréditaire de la Syrie et de l'Égypte, sauf à préparer, avec le concours de Méhémet, si on pouvait l'y déterminer, un arrangement qui, détachant de la Syrie certains pachaliks, les concéderait séparément à quelques-uns de ses enfants ou de ses petits-enfants autres que celui qui posséderait le surplus de son héritage. Je désire d'autant plus connaître promptement la manière de voir des cours alliées à ce sujet, qu'évidemment tant qu'on ne sera pas d'accord sur les conditions propres à rétablir et à maintenir la paix de l'Orient, il serait plus que difficile de rien arrêter définitivement sur les moyens à prendre pour en assurer l'acceptation.

Ces moyens, monsieur le baron, sont l'effet de la mission de M. de Brunnow : lord Palmerston vient de communiquer à M. le comte Sébastiani des propositions apportées par ce diplomate. La Russie, fidèle à son idée favorite, se réserve toujours de protéger Constantinople et l'Asie Mineure par l'envoi de ses forces de terre et de mer qui prendraient position pour repousser les Égyptiens, d'un côté dans le Bosphore, de l'autre en deçà du mont Taurus, tandis que les escadres française et anglaise se porteraient sur Alexandrie. Ces dispositions seraient réglées par une convention qui stipulerait en même temps, comme principe permanent, la clôture des deux détroits et le renouvellement du traité d'Unkiar-Skélessi.

De telles conditions sont, je le reconnais, assez adroitement calculées à l'effet de produire une impression favorable sur des esprits qui ne demanderaient qu'un prétexte spécieux pour se rapprocher de la politique russe sans paraître abandonner ouvertement

une politique différente. Aussi n'ai-je pas été surpris d'apprendre, par la correspondance de M. de Sainte-Aulaire, que M. de Ficquelmont qui semblait avoir connaissance du plan dont il s'agit, sans en avoir cependant reçu la communication officielle, se montrait disposé à le juger de tout point satisfaisant. Je ne m'étonne même pas de l'approbation que paraît y donner lord Palmerston qui, au surplus, il y a deux jours ne l'avait pas encore soumis à la délibération du conseil. Les préventions passionnées dont il est animé contre Méhémet ne lui laissent malheureusement pas le calme nécessaire pour apprécier froidement une combinaison dans laquelle il entrevoit un moyen de faire peser sur le pacha l'action et les rigueurs de l'alliance. Mais le gouvernement du roi, étranger tout à la fois à ces préventions et à la complication d'intérêts qui jettent tant de timidité et d'incertitude dans la marche de l'Autriche, ne saurait adhérer aussi facilement que ces deux puissances à un projet dans lequel des inconvénients palpables et matériels lui semblent trop imparfaitement compensés par des avantages purement illusoires.

En vain prétendrait-on nous faire valoir celui de consacrer par un traité formel la clôture des deux détroits. Le principe en est trop ancien, trop souvent reconnu pour que, comme principe, il ait besoin d'être proclamé de nouveau. Je dis plus : une semblable proclamation tendrait plutôt à l'affaiblir, en le classant au nombre de ces stipulations accidentelles que les circonstances amènent et qu'elles peuvent emporter. Ce qu'il faut à ce principe, ce sont des garanties, qui en assurent l'inviolabilité, ou plutôt, car il ne faut pas prétendre lutter contre la force des choses, qui assurent

que lorsqu'il faudra absolument y déroger, cette dérogation ne pourra compromettre les grands intérêts qu'il était destiné à protéger. Nous n'avons cessé de le répéter. Une telle garantie ne peut résulter que de l'admission simultanée des forces de toutes les cours alliées dans les eaux de Constantinople. En proposant d'y admettre seulement les forces russes et d'en exclure expressément celles de la France et de l'Angleterre, le cabinet de Saint-Pétersbourg révèle trop clairement sa pensée. Il veut, par un précédent, établi ainsi d'un consentement commun, donner à la position exceptionnelle qu'il s'attribue à Constantinople une sanction européenne. Ce qu'on lui concéderait aujourd'hui en fait, il le réclamerait plus tard comme un droit, et nous serions certes bien plus mal placés pour lui refuser, dans des conjonctures analogues, l'espèce de privilège dont nous aurions une fois reconnu en sa faveur la convenance et la nécessité. Il y a plus, le refus deviendrait presque impossible parce qu'après un tel précédent, il prendrait le caractère d'un caprice impérieux.

Nous ne pouvons donc, monsieur le baron, donner notre assentiment aux propositions de M. de Brunnow. Jamais, de notre aveu, une escadre de guerre étrangère ne paraîtra sous les murs de Constantinople, sans que la nôtre s'y montre aussi. Nous aimons à penser que les cours alliées comprendront la force des considérations que je viens de vous exposer, et que la Russie, qui ne peut avoir intérêt à pousser les choses à l'extrême, n'insistera pas elle-même pour l'adoption de son projet. Cependant, je l'avouerai, ce n'est pas sans quelque inquiétude que nous voyons mettre en avant des propositions aussi propres à compliquer une situation déjà bien grave.

Le dernier paquebot de l'Orient ne nous a apporté aucune information nouvelle de quelque gravité, mais celles qui me sont parvenues confirment de plus en plus l'opinion que j'ai depuis longtemps exprimée sur la ferme détermination de Méhémet de repousser, par tous les moyens, les conditions trop rigoureuses qu'on voudrait lui imposer. Ce qui n'est pas moins certain, c'est le nombre et la puissance des adhérents qu'il compte dans toutes les parties de l'empire ottoman. Il ne faut peut-être qu'un moment pour l'embraser tout entier et pour précipiter l'Europe elle-même dans de terribles embrasements. C'est là le danger, l'immense danger que nous redoutons et dont la prévision dirige toutes nos démarches. Puissent les autres gouvernements l'apercevoir enfin comme nous!

Vous pouvez, suivant que vous le jugerez opportun, communiquer à M. de Nesselrode le texte ou seulement la substance de la présente dépêche.

DE LA DUCHESSE DE TALLEYRAND.

Paris, 27 septembre 1839.

Je me sens riche quand j'ai de vos lettres, car elles me font réfléchir, me donnent sans sermon de bons avis, rectifient souvent mes idées et me caressent le cœur par ce qu'elles ont de si parfaitement affectueux. Restez donc généreux dans votre correspondance, c'est une véritable charité !

J'ai retrouvé la princesse de Lieven presque aussi exagérée ici qu'elle pût l'être à Saint-Pétersbourg et par les mêmes motifs. Elle s'établit définitivement

dans l'*Entresol* où vous m'avez été une si consolante providence! Nos relations, à elle et à moi, en seront plus bornées, car, à moins qu'elle ne soit fort malade, je ne me croirai pas obligée à rentrer dans la chambre où j'ai traversé de si cruelles angoisses. Je puis y voir souffrir et mourir, mais pour y assister à du commérage politique, rien ne m'y conduira. Madame de Lieven n'a pas songé et ne s'est pas laissé arrêter par cette considération. Je ne lui en veux assurément pas, car je préfère tout ce qui réduit à tout ce qui étend mes relations sociales.

M. Molé est à Champlâtreux, où il reçoit beaucoup le corps diplomatique. On y va avec empressement pour le maître de la maison et pour le lieu en lui-même, très beau et arrangé depuis la visite royale avec une grande magnificence.

La seule chose qui me revienne, c'est que le roi est ravi de son ministère, surtout de votre chef. On nous dit fort en froideur avec l'Angleterre. Thiers est à Lille, tout à fait livré en apparence à l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. On voudrait fort donner une direction extérieure à Guizot, qui n'en veut pas et qui est toujours fort soumis à madame de Lieven.

On est sérieusement inquiet des agitations qui se produisent à l'occasion des grains; le blé est cher, l'hiver sera difficile à passer, et l'esprit de parti tire le plus qu'il peut avantage des inquiétudes si faciles à inspirer au peuple quand il s'agit de subsistance.

Le voyage (1) de Monseigneur le duc et de Madame la duchesse d'Orléans a eu un succès véritable, je crois, mais personnel, plus que succès d'opinion; ils se

(1) Dans l'ouest et le sud-ouest de la France. C. B.

sont donné des peines infinies pour réussir à se rendre agréables.

DU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Paris, 9 octobre 1839 (1).

Monsieur le baron,

Ma dépêche du 26 septembre vous a fait connaître les propositions portées à Londres par M. de Brunnow et la disposition où paraissait être alors le cabinet de Londres ou du moins lord Palmerston de les accepter. Je me félicite de pouvoir vous dire aujourd'hui qu'elles ont été définitivement réglées. Après la délibération du conseil qui avait été convoqué pour les examiner, lord Palmerston a déclaré à l'envoyé de Russie que le gouvernement français n'adhérant pas à l'exclusion des flottes alliées de la mer de Marmara, dans l'éventualité de l'entrée des forces russes dans le Bosphore, l'Angleterre n'y donnerait pas non plus son assentiment. Il lui a proposé de substituer à ce projet celui d'un arrangement par lequel les cinq puissances régleraient leur part d'action dans la crise actuelle des affaires d'Orient, sans privilèges acquis au pavillon russe, au détriment des pavillons de France, d'Angleterre et d'Autriche. La Russie, en cas de résistance de Méhémet-Ali aux conditions qui lui seront proposées, s'engagerait à faire agir ses troupes dans l'Asie Mineure, sans dépasser le Taurus. L'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman seraient stipulées pour le plus long temps possible. Enfin la clôture des détroits deviendrait

(1) Dépêche officielle N° 28.

un principe du droit public européen. M. de Brunnow a pris cette ouverture *ad referendum.*

Lord Palmerston, en annonçant au général Sébastiani cette phase nouvelle de la négociation, lui a fait connaître aussi que, dans la vue de faciliter un accord entre les puissances, le cabinet de Londres, qui jusqu'à présent voulait réduire Méhémet-Ali à la possession héréditaire de la seule Égypte, consentirait à y joindre le pachalik d'Acre, moins la forteresse. Cette concession est sans doute bien insuffisante encore, mais elle atteste un désir de rapprochement et des dispositions conciliantes sur lesquelles il est permis de fonder de grandes espérances.

Je vous avais mandé que M. de Ficquelmont s'était montré favorable aux propositions du gouvernement russe. J'ai su depuis que, par une méprise dont j'ai peine à comprendre la source, il croyait alors qu'elles admettraient le concours des forces navales des cours alliées avec celles de la Russie, pour protéger Constantinople dans les détroits.

Reschid-Pacha, à peine installé dans les fonctions de ministre des affaires étrangères de la Porte ottomane, a protesté à l'ambassade française que son gouvernement n'avait pas l'intention de réclamer de secours étrangers, mais que, dans le cas où une circonstance quelconque amènerait les Russes dans le Bosphore, il y appellerait aussi les forces des autres puissances. Il paraît que Kosref-Pacha a tenu un langage analogue à lord Ponsonby. Sans m'exagérer la portée de cet engagement verbal pris par des ministres qui peuvent bientôt cesser de l'être, j'y trouve un symptôme assez rassurant pour le moment.

Paris, 22 octobre 1839 (1).

Les propositions mises en avant par le gouvernement du roi pour le règlement de la partie territoriale de la question d'Orient ont été très bien accueillies à Berlin et à Vienne. M. de Werther a paru presque surpris de ne pas les trouver plus favorables au pacha d'Égypte. M. de Ficquelmont n'y a proposé qu'une seule modification, plutôt peut-être pour y mettre le cachet de son gouvernement que par une conviction bien profonde de la nécessité d'un semblable changement. Il a demandé que l'île de Candie fût dès à présent restitué à la Porte ottomane. Telle était d'ailleurs la probabilité qu'il accordait à l'ensemble de nos vues qu'il s'était décidé à charger l'internonce de les suggérer au gouvernement ottoman et que déjà des dépêches exprimant l'adhésion du cabinet autrichien étaient parties pour Paris, mais elles ont été retenues à Johannisberg, où, suivant l'ordre établi pendant l'absence de M. de Metternich, elles devaient, avant d'être transmises à leur destination, recevoir la sanction définitive du chancelier d'État. Ce n'est pas, à beaucoup près, qu'il désapprouve le plan que nous avons proposé, mais il dit qu'il ne faut rien précipiter, qu'il faut laisser le champ libre à un rapprochement entre la France et l'Angleterre. Je crois que sa véritable pensée en prenant cette détermination, dont le comte de Ficquelmont aura pu se sentir blessé, a été de faire acte d'autorité et de prouver tout à la fois, d'une part, que c'est bien

(1) Dépêche officielle N° 30.

lui qui dirige encore la politique autrichienne, de l'autre, que le cabinet de Vienne est le véritable modérateur des négociations.

Il y a quelque puérilité dans l'affectation de ce double calcul, dont M. de Metternich semble en ce moment plus préoccupé qu'aux époques où, réellement maître du fond des choses, il mettait moins de prise aux apparences.

Ce revirement, auquel je ne pense pas qu'il faille attacher une bien grande importance, coïncide avec une nouvelle péripétie beaucoup plus sérieuse dans les dispositions du cabinet de Londres. En réponse à notre déclaration, que nous ne pouvions modifier nos convictions profondes sur la nature des seuls moyens propres à pacifier l'Orient, lord Palmerston a dit à notre ambassadeur que l'Angleterre, de son côté, retirait la concession relative au pachalik d'Acre. Je vous envoie copie de la dépêche qui rend compte de cet incident. Vous remarquerez la raideur affectée de l'attitude prise par le ministère britannique, peut-être pour cacher l'embarras de sa situation, autant que pour essayer de nous intimider et l'assertion sans cesse reproduite par lui que ses vues sont partagées par les cours d'Autriche et de Prusse, assertion qu'il n'appuie il est vrai d'aucun détail, forme un singulier contraste avec ce qu'on m'a écrit des dispositions du cabinet autrichien et plus encore avec ce que j'ai appris de Berlin où, comme je vous le disais tout à l'heure, on a été presque surpris de la modération extrême de nos propositions.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement du roi ne peut, en ce moment, qu'attendre les événements et la position qu'il a prise lui permet de le faire sans inconvénient.

J'ai appris par la voie de Vienne un fait que lord Palmerston avait laissé ignorer au général Sébastiani, c'est qu'au nombre des propositions portées à Londres par M. de Brunnow était celle que les puissances renonçassent à garantir généralement l'intégrité de l'empire ottoman : il y a de la naïveté dans une telle demande.

AU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Saint-Pétersbourg, le 23 octobre 1839 (1).

Monsieur le maréchal,

Lorsque j'ai reçu la lettre N° 28 que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, on savait déjà à Saint-Pétersbourg quelle réponse avaient reçues les propositions de M. de Brunnow. M. de Nesselrode, qui attendait impatiemment mais sans trop d'espoir l'issue de cette négociation, n'a point essayé de me cacher qu'elle avait échoué. Seulement, au lieu de me dire que M. de Brunnow avait pris *ad referendum* les propositions de lord Palmerston, il m'a déclaré que, sa mission étant terminée, M. de Brunnow avait dû quitter Londres, et que lord Palmerston chargerait sans doute lord Clanricarde de faire connaître ses vues au cabinet de Saint-Pétersbourg.

Cette réponse, arrivée de Londres, ne laissait plus aucun motif pour retarder celle que M. de Nesselrode doit faire aux communications qu'il a reçues d'après les instructions de Votre Excellence. La lettre à M. le comte de Médem, qui est écrite pour vous

(1) Dépêche officielle N° 50.

être montrée, serait déjà partie, n'était que l'empereur a été malade et que M. le comte de Nesselrode a eu une nouvelle attaque de goutte. Hier, seulement, il a dû aller à Tsarskoé-Sélo. Avant de fermer cette lettre, je l'aurai vu et, sans doute, il me lira sa dépêche, qui sera portée par notre courrier.

Cette issue de la mission de M. de Brunnow n'est pas sans produire assez d'effet. L'empereur comptait sans doute sur un tout autre résultat et avait laissé deviné ses espérances. Une partie du corps diplomatique s'attendait à voir ainsi commencer un complet changement dans la politique de l'Europe. J'avais eu soin de ne manifester nulle inquiétude et de conserver la même familiarité de relations avec l'ambassadeur d'Angleterre. Lui, de son côté, ne m'a point paru supposer un seul instant que son cabinet cédât sur la question de la défense exclusive de Constantinople par la Russie. Il savait mieux que tout autre les sentiments hostiles de l'empereur contre la France ; car c'était à lui surtout que l'empereur les avait exprimés. Il lui avait même été dit que c'était non le pavillon anglais mais le pavillon français qu'on verrait avec déplaisir devant Constantinople ; mais il jugeait que de telles paroles marquaient seulement que l'amour-propre de l'empereur était plus engagé contre la France que contre l'Angleterre, et il ne croyait point que la passion allât jusqu'à consentir au passage des Dardanelles pour un pavillon et non pour l'autre.

Comme le peut penser Votre Excellence, les nouvelles d'Espagne, la cause de don Carlos perdue complètement, occupent beaucoup les esprits. C'est un événement heureux et important pour la politique

de la France, c'est un grand revers pour la politique des cabinets plus ou moins adverses à notre gouvernement. La chose est comprise ainsi par tout le monde.

Il vient de se passer des événements militaires assez importants dans le Caucase. Le général Grabbe, qui commande la portion de l'armée employée dans la région occidentale sur la côte de la mer Noire, a, par deux fois, essayé d'enlever une position très forte dans les montagnes. Il a échoué dans ces attaques et a perdu beaucoup de monde. On parle de soixante officiers. Enfin une troisième tentative a eu plus de succès, mais elle a coûté fort cher. Les pertes ont été très grandes. Le général Grabbe a lui-même été blessé. Comme on ne publie point de relations officielles, comme on affecte de ne jamais parler de cette guerre, je puis seulement répéter les ouï-dire, mais le fond de la nouvelle n'est malheureusement que trop certain

Saint-Pétersbourg, 23 octobre 1839 (1).

Notre courrier porte la dépêche adressée à M. le comte de Médem, qui sera communiquée à Votre Excellence. Ainsi qu'il était facile de le prévoir, cette réponse à nos communications n'est point destinée à seconder le gouvernement du roi ni à appuyer les projets qui ont été indiqués par nous et non exécutés par l'Angleterre. M. de Nesselrode annonce seulement que, faute de mieux, la Russie consentira à ce que les Anglais se prêteront à régler de concert avec la France.

Votre Excellence apercevra dans cette dépêche un

(1) Dépêche officielle N° 51.

certain désir de nous imputer les embarras et les retards de l'affaire d'Orient. Ma conversation avec M. le comte de Nesselrode et ce qui me revient de l'empereur m'a encore mieux montré que telle était la disposition du moment. On se plaît à insinuer ou même à dire ouvertement que toute la responsabilité pèse sur la France; que sa protection encourage Méhémet-Ali dans sa résistance; qu'en nous déclarant contre toute mesure coercitive, nous éloignons la possibilité d'un dénouement. J'ai répondu que nous avions toujours subordonné les mesures à prendre, l'action à exercer, aux arrangements qui seraient proposés ou imposés à Méhémet-Ali, et que, lorsque ces arrangements seraient réglés d'une façon acceptable, nous délibérerions sur les moyens de les mettre à exécution ; que Votre Excellence avait même demandé que tous les cas fussent prévus et la part d'action de chaque puissance décidée d'avance.

Cette question des moyens à employer, pour donner autorité et force à ce qui sera convenu en commun, est au vrai la seule qui excite ici un véritable intérêt. Si Méhémet-Ali acceptait les conditions que lui dicteraient la France et l'Angleterre ; s'il n'y avait pas besoin de le contraindre ou de défendre Constantinople contre son armée, la Russie ressentirait un sensible mécompte d'amour-propre. Tout en craignant ce qui pourrait amener de graves collisions, le cabinet de Saint-Pétersbourg redoute aussi que tout se termine sans lui. Il espère qu'il faudra recourir à ses troupes de terre, et qu'alors il sera en meilleure position pour se refuser à l'entrée de nos escadres.

En désespoir de cause, plutôt que de ne point jouer de rôle dans les mesures d'exécution, il ne serait pas

impossible de voir la Russie consentir à la présence simultanée de tous les pavillons devant Constantinople.

Il me semble que dans aucune conversation M. le comte de Nesselrode n'a articulé un refus positif, pas plus sur ce point que sur aucun autre.

En résumé, tout dépend de notre accord avec l'Angleterre.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Vienne, 1er novembre 1839.

Je viens de voir M. de Metternich : il soutient que la France et l'Angleterre se mettront d'accord. Cela n'est pas conforme à mes dépêches de Paris du 21. Il insiste beaucoup sur le prétendu succès qu'a eu la mission de M. de Brunnow, et affecte de regarder comme accessoire la question des Dardanelles, sur laquelle on ne s'est pas entendu à Londres. Croyez-vous que l'empereur consente à la contre-proposition de Palmerston, touchant l'entrée des vaisseaux anglais et français ? Au fait, l'Autriche veut s'effacer et rester l'amie de tout le monde ; décidée à ne prendre aucune part à l'action si on agit contre Méhémet-Ali, elle ne mettra à notre service que sa force d'inertie.

Quant à la question européenne, c'est par la garantie à donner au traité entre le sultan et Méhémet-Ali que M. de Metternich espère la remettre à flot. Il prétend que l'empereur est maintenant beaucoup plus disposé qu'il y a deux mois à une négociation dont Vienne serait le centre.

AU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Saint-Pétersbourg, 4 novembre 1839 (1).

Monsieur le maréchal,

M. le comte de Nesselrode est venu officiellement, de la part de l'empereur et de l'impératrice, me témoigner les sentiments de chagrin et d'inquiétude qu'ont éprouvés Leurs Majestés en apprenant l'acte de démence dont la reine a malheureusement été l'objet (2).

La santé de l'impératrice est décidément meilleure (3). La grande-duchesse Olga est encore d'une extrême faiblesse. On a de meilleures nouvelles du grand-duc héritier et l'on espère qu'il aura pu se mettre en route pour revenir ici à petites journées. Toutes ces inquiétudes et ces affections de famille ont donné une extrême tristesse à l'empereur. Sa santé en est même altérée.

Le roi pourra décider s'il ne conviendrait pas qu'une lettre qui me serait adressée par Votre Excellence, et que je communiquerais, exprimât la part que Sa Majesté a prise aux chagrins qu'ont fait éprouver à l'empereur les indispositions qui ont affligé en même temps les objets de ses plus chères affections. J'ai toujours vu l'impératrice si réellement sensible aux inquiétudes ou aux malheurs de la famille royale que tout ce qui se rapporte à elle ne peut rester indifférent.

(1) Dépêche officielle N° 53.

(2) Le 19 octobre la reine avait été atteinte à la tête par une grosse pierre qu'une folle, nommée Stéphanie Girondelle, lui avait lancée au moment où elle rentrait en voiture avec le roi et Madame Adélaïde. C. B.

(3) Vers la fin de septembre on avait été des plus in-

Le chargé d'affaires des Pays-Bas a communiqué, par ordre de sa cour, la lettre du 13 octobre par laquelle il lui était annoncé que le roi Guillaume se décidait à reconnaître la reine d'Espagne. Aucune réponse approbative ou improbative ne lui a été faite. M. le comte de Nesselrode s'est borné à lui dire en conversation : « On est bien pressé à La Haye! »

Le ministre de Sardaigne a, par extraordinaire, reçu un courrier de sa cour : cela lui arrive une fois par an tout au plus. J'ai lieu de penser qu'il s'agit surtout des affaires d'Espagne, et je croirais que le cabinet de Turin se montre enclin à reconnaître la reine, tout en consultant avec déférence ses puissants alliés. Car le roi Charles-Albert est loin d'avoir l'indépendance de détermination du roi des Pays-Bas. Si j'en crois le comte Rossi (1), M. de La Marguerite, qui désire conserver sa position, a promptement commencé à modifier ses opinions sur l'Espagne.

Une expédition se prépare dans le gouvernement d'Orenbourg pour s'emparer de Khiva, sur le bord oriental de la Caspienne. Les Russes sont dans un état de guerre habituel avec les Turcomans et, pour repousser ou punir leurs incursions, les Cosaques de l'Oural poussent parfois très avant sur leur territoire, si l'on peut nommer ainsi la région où vit errant un peuple nomade. L'occupation de Khiva serait un acte plus grave et qui peut-être attirera l'attention de l'Angleterre. Pour le présent, cette conquête serait plus onéreuse que profitable à la Russie. Elle ne fait

quiets de la santé de l'impératrice, atteinte d'une grave affection de poitrine. C. B.

(1) Le ministre de Sardaigne en Russie. C. B.

encore que peu de commerce sur la Caspienne : la navigation y est peu facile, les côtes plates et presque partout inabordables.

Khiva ne peut pas avoir de communication habituelle par voie de terre avec le gouvernement d'Orenbourg. Il en est séparé par un grand intervalle où les Turcomans continueront à mener leur vie vagabonde. Si donc, ce que j'ignore, le gouvernement russe veut occuper Khiva, d'une manière durable, ce sera en le fortifiant et y laissant une garnison.

Saint-Pétersbourg, 5 novembre 1839 (1).

M. le comte de Nesselrode m'a donné à lire une longue lettre où M. de Brunnow rend compte à M. de Médem de la négociation qu'il avait tentée à Londres. Je pense qu'elle a dû être montrée à Votre Excellence, quoique rédigée en termes fort aigres contre la France et remplie d'insinuations hostiles.

Votre Excellence aura remarqué sans doute avec quel ménagement et quelle réserve M. de Brunnow s'est refusé à discuter la proposition de lord Palmerston qui, d'après ce récit, admettait, pour ainsi dire, l'entrée de la flotte russe dans le Bosphore et le débarquement des troupes, sous la condition que trois ou quatre vaisseaux anglais seulement paraîtraient en même temps devant Constantinople.

Je continue à regarder comme possible que l'empereur, dans son animosité contre nous et dans son désir de nous isoler de l'alliance anglaise, ait pu se déterminer à faire cette concession. Sans avoir le moyen d'en

(1) Dépêche officielle N° 55.

juger aussi bien, je soupçonne que l'Autriche et la Prusse verraient ce résultat sans regrets.

Saint-Pétersbourg, 12 novembre 1839 (1).

Dans son désir de se rapprocher de l'Angleterre, surtout en ce qui touche les affaires de Perse, le cabinet de Saint-Pétersbourg a décidé le chah à consentir à toutes les satisfactions si impérieusement exigées par lord Palmerston. M. de Nesselrode vient d'en donner la nouvelle à lord Clanricarde. En même temps il lui a laissé voir quelque espérance que cette complète condescendance du chah déciderait l'Angleterre à retirer ses troupes de l'Afghanistan, ce qui semble peu vraisemblable.

On continue à attendre avec tranquillité et même avec une indifférence apparente l'issue de nos négociations avec Londres sur le partage de la Syrie.

DU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Paris, 19 novembre 1839 (2).

Monsieur le baron,

Le dernier paquebot nous a apporté la nouvelle que Méhémet adhérait à nos propositions, sauf quelques restrictions qui, sans doute, ne constitueraient pas de bien grandes difficultés si toutes les autres étaient aplanies.

Vous trouverez ci-joint copie de la dépêche par

(1) Dépêche officielle N° 56.
(2) Dépêche officielle N° 31.

laquelle M. Cochelet m'a annoncé ce résultat (1). Je vous envoie aussi celle d'une dépêche de M. de Pontois qui fait connaître la situation des choses à Constantinople au moment de son arrivée (2).

Il résultait de ces informations qu'une démarche du consul général d'Autriche n'avait pas été sans influence sur la détermination du vice-roi. C'est un motif de plus de regretter que le cabinet de Vienne, au lieu de persévérer dans la voie où il était entré et qui eût tant contribué à nous conduire promptement au but, croie maintenant devoir se jeter dans un système d'inaction absolue, si peu conciliable avec les immenses intérêts qui lient la politique autrichienne à la question d'Orient. Fidèle au mot d'ordre que semblent s'être donné la plupart des grandes cours, le chancelier autrichien veut insinuer que, par la chaleur avec laquelle nous

(1) Méhémet-Ali avait répondu aux dernières démarches de M. Cochelet auprès de lui (26 octobre) en déclarant à notre consul : qu'il consentait à renoncer à l'hérédité d'Adana et du territoire jusqu'à l'Amanus ; mais qu'après lui, cette province devrait être confié à un de ses enfants destiné à ne pas hériter du gouvernement de l'Égypte et de la Syrie. Pour le moment il s'offrait de payer au sultan le double et même le triple des impôts que cette dernière région lui rapportait auparavant ; il s'en remettait, du reste à la France pour en fixer *le quantum*. Méhémet-Ali acceptait en outre le retour après sa mort de Candie à la Sublime Porte. C. B.

(2) Les premières impressions de M. de Pontois, envoyé à Constantinople pour remplacer le baron Roussin, étaient plutôt optimistes. Il avait rencontré les escadres française et anglaise mouillées côte à côte à Ténédos, l'amiral Lalande dans les termes les plus courtois avec l'amiral Stopford, et celui-ci lui avait semblé très persuadé

avons soutenu Méhémet, nous avons rendu impossible l'accord des puissances. Nous ne cesserons, monsieur le baron, de protester contre une telle imputation. Nous sommes fondés à trouver peu équitable que, parce qu'on a changé, dans je ne sais quel but, de système d'attitude, on se croie en droit de blâmer indirectement ce qu'on avait approuvé avec nous, et à jeter du doute sur des intentions que d'abord on ne méconnaissait pas.

Vous savez que la Prusse, dans la question d'Orient, suit exactement les errements de l'Autriche. Cette marche timide et incertaine est, d'ailleurs, plus facile à comprendre de la part du cabinet prussien qui, dans tout ce qui se rapporte à l'Orient, peut se retrancher d'une manière assez spécieuse derrière un aveu d'impuissance, fort extraordinaire au contraire dans la bouche de M. de Metternich.

L'attitude de l'Angleterre à notre égard est devenue peut-être moins tranchante, et son langage moins aigre qu'il y a quelques semaines. Vous en jugerez

qu'Ibrahim ne songeait qu'à prendre ses quartiers d'hiver et même à faire rétrograder une partie de son armée. Fort bien reçu par le corps diplomatique à Constantinople, M. de Pontois se louait surtout de l'accueil de lord Ponsonby et de M. de Boutenieff. Le ministre russe lui paraissait beaucoup moins éloigné de nous que son collègue anglais « dont les plans étaient, disait-il, d'une exécution bien difficile. Pourquoi ne pas laisser Turcs et Égyptiens s'arranger directement? » Enfin on venait d'apprendre que le vice-roi avait donné au consul autrichien, puis aux consuls anglais et russe, l'assurance des dispositions les plus modérées. (Dépêche datée de Thérapia 27 octobre 1839.)

C. B.

par la lettre ci-jointe dans laquelle M. le comte Sébastiani me rend compte d'un de ses derniers entretiens avec lord Palmerston ; mais vous y verrez aussi que ce ministre persiste opiniâtrément dans ses idées exagérées et vraiment inadmissibles sur les conditions à imposer à Méhémet. Cela ressort mieux encore d'un *Mémorandum* que lord Granville vient de me remettre sous la forme d'une dépêche (1) à lui adressée par lord Palmerston. Comme, indépendamment de plusieurs inexactitudes matérielles, ce document part de la base essentiellement erronée de notre partialité systématique en faveur de Méhémet, je me propose de le réfuter en termes péremptoires.

Pour le moment, nous n'avons qu'à attendre l'impression que fera sur les grandes cours la détermination nouvelle de Méhémet. Bien qu'elle réponde victorieusement aux objections fondées sur la probabilité de la non-acceptation de notre projet par le vice-roi et sur la nécessité, en cas de refus de sa part, de convenir d'avance des moyens coercitifs, je n'ai pas grand espoir qu'elle fixe immédiatement les irrésolutions de l'Autriche et de la Porte, ni qu'elle amène la Russie et l'Angleterre à abandonner leurs vues particulières. Dans les conjonctures actuelles, la seule chose que je puisse vous recommander, c'est de ne rien négliger pour me tenir informé des négociations particulières qui pourraient se rouvrir entre les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg. Rien de ce qui m'arrive de Londres ne me donne lieu de penser qu'il se prépare en ce moment quelque chose de sérieux entre ces deux cours.

(1) La dépêche du 29 octobre. C. B.

AU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Saint-Pétersbourg, 22 novembre 1839 (1).

Monsieur le maréchal,

La proclamation des droits, qui a été faite si solennellement à Constantinople, produit quelque effet (2). Le cabinet russe affecte de n'y voir nulle importance. On en parle comme d'une sorte de parodie. C'est un texte à plaisanteries. Quant à moi, je ne manque pas de faire remarquer ce qu'il y a de sérieux et d'important dans cet acte inattendu. Il ne peut être attribué qu'à l'influence commune de la France et de l'Angleterre ; donc cette influence est en ce moment prédominante à Constantinople; donc il est évident que les instructions venues de Londres et de Paris sont dans le même sens et qu'il en résulte une action concertée entre les deux ambassades. Considérée en elle-même, cette déclaration renferme une nouveauté bien grave, l'égalité entre tous les sujets du sultan, quelle que soit leur religion. C'est peut-être, si l'on procure paix et repos à la Turquie, le moyen le plus efficace pour en faire, par progrès de temps et de mœurs, un pays européen.

Je ne doute pas, malgré l'indifférence simulée des Russes, que cet incident ne leur déplaise beaucoup. Il contribue à prouver et à établir une influence qui n'est pas la leur. C'est de plus une proclamation de

(1) Dépêche officielle N° 57.

(2) Le 5 novembre, un *hatti-chériff* du nouveau sultan avait solennellement proclamé une série de réformes conçues dans l'esprit le plus libéral. Plus d'arbitraire

principes libéraux, faite à leur porte, dans un pays regardé comme barbare et moins avancé qu'eux dans la civilisation. Ces principes recevront plus ou moins leur application régulière : ils trouveront des garanties plus ou moins complètes et réelles; mais ce qui est assuré, c'est qu'ils viennent assiéger la Russie, par un côté où elle ne les attendait pas. Je n'ai aucunement l'idée qu'ils puissent avant longtemps s'y propager ; seulement ils sont un motif de déplaisir et d'inquiétude.

Saint-Pétersbourg, 26 novembre 1839 (1).

Depuis quelques jours le bruit s'était répandu qu'un rapprochement complet s'était opéré entre la Russie et l'Angleterre; que même un traité ou du moins un accord textuel, relatif aux affaires d'Orient, venait d'être conclu entre les deux cabinets. C'était surtout parmi le corps diplomatique que cette nouvelle avait cours. J'y croyais peu : cependant, la voyant prendre de la consistance, je n'étais pas sans inquiétude.

Lord Clanricarde ayant eu avant-hier une audience de l'empereur, pour remettre une lettre de la reine, je

dans l'assiette et la perception des impôts, chacun devant être taxé également selon sa fortune; plus d'inégalité dans le service militaire ; plus de justice ni d'exécutions secrètes ; plus de confiscations et de poursuites contre des héritiers innocents des crimes ou délits de leurs auteurs : telles étaient les principales concessions accordées à tous les sujets de l'empire « *de quelque religion ou secte qu'ils puissent être* ». C. B.

(1) Dépêche officielle N° 58.

lui ai demandé si l'entretien avait été curieux. Il ne m'en a point raconté les détails, mais ce qu'il m'en a dit doit, ce me semble, donner une idée de la situation. Les avances et les caresses de l'empereur l'ont persuadé, plus encore qu'il ne l'était précédemment, que la Russie accéderait volontiers aux propositions de l'Angleterre et réglerait en commun avec elle la question d'Orient. Toutefois, lord Clanricarde affirme qu'il n'a encore été chargé d'aucune proposition à faire. « Seulement », ajoutait-il, « je crois dans ma position » et dans mon devoir de cultiver et de ménager les » sentiments que nous montre l'empereur et dont, un » jour ou l'autre, nous pourrons chercher à nous » prévaloir. » Il lui a paru que l'empereur attendait quelque réponse de Vienne. A ce propos, il a parlé un peu aigrement du prince de Metternich : « C'est » lui qui est la cause de tout l'embarras, pour avoir » voulu se concerter avec des gens avec qui personne » ne peut jamais s'entendre. »

Au total, il n'y a peut-être encore rien de plus que la lettre du 29 octobre adressée à lord Granville par lord Palmerston. Communiquée par l'ambassadeur d'Angleterre à l'empereur, au comte de Nesselrode et aux ministres d'Autriche et de Prusse elle a donné l'idée d'une mésintelligence complète entre l'Angleterre et nous. Lord Clanricarde a partagé cette impression et a réglé son langage et sa conduite en conséquence.

Saint-Pétersbourg, 28 novembre 1839 (1).

L'empereur, encouragé par les dispositions que montre l'ambassadeur d'Angleterre, paraît avoir résolu

(1) Dépêche officielle N° 59.

de faire des tentatives nouvelles pour se rapprocher du cabinet de Londres et surtout pour le brouiller avec nous. Avant-hier, au moment où j'écrivais à Votre Excellence, le comte Orloff a eu une longue conférence avec lord Clanricarde pour reprendre et continuer ce qui avait été dit dans l'audience accordée l'avant-veille par l'empereur. Comme lord Clanricarde n'est chargé officiellement d'aucune proposition, d'aucune ouverture, comme il ne parle et n'agit, ainsi qu'il me l'a assuré, que d'après les directions confidentielles de lord Palmerston, rien ne peut être conclu ni même négocié ici. L'empereur a donc résolu d'envoyer de nouveau M. le baron de Brunnow à Londres. Probablement l'ordre lui en sera expédié aujourd'hui.

J'ai demandé à lord Clanricarde ce que, dans les complaisances toujours croissantes de l'empereur, devenait la question des Dardanelles. Je lui ai aussi rappelé que le compte rendu de la négociation par M. de Brunnow parlait de deux ou trois vaisseaux anglais admis devant Constantinople, tandis que lord Palmerston vous avait fait connaître qu'il n'avait point cessé de maintenir le principe général « que les détroits devaient être fermés pour tous ou ouverts pour tous ».

Lord Clanricarde m'a répondu qu'il avait dû se borner à écarter cette question, en disant qu'elle n'était nécessaire à régler que dans le cas où Constantinople aurait besoin d'être secourue; et que d'ailleurs c'était au Divan qu'il appartenait de pourvoir à la défense de l'empire ottoman et d'appeler des auxiliaires de telle ou telle manière, selon les circonstances.

Lord Clanricarde croit si bien avoir accompli tout ce que lui prescrivaient ses instructions et avoir mis

les choses au point de ne plus rien avoir à faire ici, qu'il part après-demain pour Berlin, allant au-devant de lady Clanricarde, qui revient d'Angleterre. Ce sera une absence de trois semaines au moins.

Pour bien juger la portée de ce qui se passe ici entre l'ambassadeur d'Angleterre et le cabinet de Saint-Pétersbourg, il faudrait savoir où en sont, au même moment, les relations de Votre Excellence avec lord Palmerston. Il est possible que ce commencement de négociation ne soit que subsidiaire et ne doive être poussé à fin, que s'il y a rupture avec nous. Peut-être aussi veut-il agir sur nous, en nous inspirant semblable crainte. Quant à l'empereur, il entre vivement et résolument dans cette voie.

Afin de pouvoir former du moins quelque conjecture, j'ai dit à lord Clanricarde : « — Mais si M. de Brunnow » et les propositions de la Russie arrivent lorsque » nous nous serons mis d'accord, qu'adviendra-t-il ? » Il m'a répondu : « — En ce cas, il sera difficile à la » Russie de ne pas accepter ce que nous aurons réglé » avec vous. »

Saint-Pétersbourg, 30 novembre 1839 (1).

Ma lettre d'avant-hier annonçait à Votre Excellence la nouvelle mission de M. le baron de Brunnow à Londres. Le soir même un courrier a été expédié pour lui porter les ordres de l'empereur. Il se rendra en Angleterre, comme ministre accrédité, chargé d'affaires en l'absence du comte Pozzo ; de sorte que s'il n'y a pas lieu de reprendre la négociation qu'il avait

(1) Dépêche officielle N° 60.

entamée, ou si l'on n'aboutit encore à aucun résultat, cet échec ne soit pas manifesté par son départ.

Lord Clanricarde n'a point cessé d'avoir avec moi des rapports bons et faciles. Sa confiance a paru même plus empressée que de coutume. Il continue à affirmer qu'aucune proposition n'a été formulée par lui et qu'il a dû se borner à bien recevoir les protestations et les ouvertures qui lui ont été faites. Jamais, dit-il, on n'a pu induire de ses paroles que l'Angleterre était disposée à permettre que le Bosphore s'ouvre pour la flotte russe, sans que les Dardanelles s'ouvrent également aux flottes des autres puissances, et non pas seulement au pavillon anglais. Jamais il n'a été question d'employer une armée russe contre Ibrahim dans l'Asie Mineure. Au contraire, il a indiqué que son cabinet jugeait tout débarquement de troupes européennes quelconques, comme ne devant entrer en rien dans les mesures à prendre contre Méhémet-Ali. Il a même repoussé l'idée mise en avant par l'empereur d'occuper Candie par des forces anglaises, et il a répondu qu'on se bornerait à transporter et appuyer en cas de besoin des troupes turques. En un mot, il a toujours raisonné, dans la conviction où était lord Palmerston, que l'emploi des moyens maritimes était suffisant pour dompter la volonté de Méhémet-Ali.

A ces explications, j'ai remarqué que je ne voyais pas ce que la Russie gagnait à tout cela, puisqu'il s'agissait de lui faire renoncer à toutes ses protestations. Lord Clanricarde est convenu que l'empressement de l'empereur s'expliquait assez peu, à moins de l'attribuer à un amour-propre piqué au jeu et à sa passion contre la France. C'est aussi ce que je crois.

Troubler nos relations avec l'Angleterre et les autres puissances, ou nous voir contraints d'accéder à des arrangements d'abord repoussés par nous, tel est le but que poursuit ardemment l'empereur.

Aussi son action personnelle a-t-elle beaucoup paru dans tout ceci. Il a traité directement les questions dans une audience donnée à lord Clanricarde. Puis il a successivement dépêché les hommes de sa confiance habituelle, le comte Orloff, le comte Kisseleff, le comte Czernicheff. Soit que M. de Nesselrode ne partage pas la vivacité de l'empereur, soit qu'il ne s'associe pas à ses espérances, il a joué un rôle presque passif dans le mouvement politique de cette semaine. Sa santé s'est trouvée mauvaise, comme toujours lorsqu'il est inquiet ou contrarié. On répand qu'il est dans une sorte de disgrâce, qu'il pourrait bien être remplacé, si les négociations de Londres réussissent. J'en doute. L'empereur a toujours un certain éloignement à changer les positions importantes. Quant à la détermination prise pour M. de Brunnow, il a dû l'indiquer, je sais du moins qu'il la souhaitait à part même les affaires d'Orient.

Il semble certain que l'expédition contre Khiva, dont j'avais parlé à Votre Excellence, va s'accomplir. On dit qu'elle ne suivra pas la route difficile et dangereuse du littoral de la mer Caspienne, mais la route des caravanes, en passant par Boukhara. Boukhara est une grande ville, le plus grand marché commercial de l'Asie Centrale. La traverser ou même en approcher avec une armée serait un fait grave, et j'ai peine à y croire.

L'occupation temporaire ou définitive de Khiva est plus vraisemblable. L'état actuel du commerce russe

soit par la Caspienne, soit par caravanes, est loin de comporter une si grande entreprise et les dépenses qu'elle entraînera. Elle est inspirée moins par une pensée d'avenir, par un soin prévoyant de la prospérité commerciale, que par des idées d'amour-propre. Les Anglais ont envahi l'Afghanistan ; l'empereur de Russie veut étendre sa domination sur les régions orientales de la Caspienne et jusqu'à la mer d'Aral.

Du reste, on parle si peu de ce qui se fait, il y a sur toutes les entreprises de ce genre une sorte de secret si habituel que je ne réponds nullement de l'exactitude des détails qui m'ont été donnés. Quoi qu'il en soit, nous devons nous applaudir toutes les fois que la Russie cherche à étendre et à compliquer ses relations avec l'Asie.

Saint-Pétersbourg, 14 décembre 1839 (1).

Depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire et le départ de l'ambassadeur d'Angleterre, il y a ici stagnation complète. On attend que nos relations avec le cabinet de Londres prennent dans un sens ou dans l'autre un caractère décidé, et l'on suppose que la mission de M. le baron de Brunnow n'aura d'importance que s'il trouve une brouillerie déjà tout établie entre nous et les Anglais. A en juger par le langage de quelques membres du corps diplomatique, un tel résultat causerait satisfaction à Berlin et à Vienne, non que le maintien de la paix en Europe ne soit sincèrement désiré par ces deux cabinets, mais

(1) Dépêche officielle N° 61.

la prépondérance de la France et de l'Angleterre unies les inquiète et leur a toujours déplu.

L'empereur mène une vie renfermée et solitaire. Bien que la santé de l'impératrice et du grand-duc ne puissent plus l'affliger d'aucune inquiétude, il est, à ce qu'on assure, soucieux et taciturne. Je ne l'ai point rencontré et ne puis juger si, comme on le dit, il est maigre et changé. On ne rapporte de lui aucune conversation, aucun propos relatif à la politique. Rien ne fait supposer que ses sentiments aient changé, mais il ne les manifeste point.

Dans un autre moment, l'an dernier, par exemple, le mariage de la reine d'Angleterre lui aurait donné un vif déplaisir. Son aversion contre la maison de Cobourg est si bien connue, il l'a proclamée si haut, qu'on pouvait s'attendre à lui voir beaucoup d'humeur à propos d'un événement dont la seule prévision l'avait plus d'une fois irrité. Mais dans les circonstances actuelles il a tant cœur de se concilier l'Angleterre qu'il ne témoignera sûrement ni blâme ni impatience.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Vienne, 19 décembre 1839.

Nous sommes attendant avec impatience des nouvelles de Londres, et du succès de la mission Brunnow.

Ici non seulement je n'ai plus rien à faire, mais je n'ai plus même rien à voir. M. de Metternich a pour principe qu'une affaire ne doit être traitée qu'à une place, et qu'on court risque de tout brouiller en par-

lant dans un lieu de ce qui se fait dans un autre. C'est ainsi que, l'année dernière, il me refusait la conversation sur l'affaire belge. Le congé dont j'ai besoin peut donc assurément m'être accordé sans dommage aucun. J'ai fait partir ma demande, mais en recommandant qu'elle soit remise seulement après la discussion de l'adresse. Dieu nous garde d'une session pareille à celle de l'année dernière!

L'escapade du duc de Bordeaux (1) est ici très mal vue, mais le jeune prince et ses entours en prennent peu de souci. Rien n'annonce qu'il veuille revenir promptement au gîte. J'ai toujours pensé que cette jeunesse amènerait des embarras à moi ou à mes camarades, et, par charité bien ordonnée, j'aime mieux que ce ne soit pas à moi. A Paris, l'affaire ne paraît pas grave; on en laissera, je parie, la responsabilité à l'ambassadeur quelconque. Celui-ci devra à son choix tout souffrir ou tout oser avec la perspective d'être honni s'il souffre trop, et désavoué comme un brutal s'il se fâche sans succès. Ce sont les profits du métier : chien de métier, en vérité! mon ami. Ma casaque diplomatique me brûle les épaules et je ne m'explique pas

(1) M. le duc de Bordeaux, à ce moment à Rome, y recevait avec un certain apparat des députations légitimistes venues de divers points de la France, ainsi que les principales notabilités de son parti. A cette attitude du prince correspondait en France une activité plus grande de ses partisans, et des bruits vagues de conspirations et de préparatifs de coups de main commençaient à y agiter l'opinion. Notre ambassadeur auprès du Saint-Père dut demander au gouvernement pontifical de décider M. le duc de Bordeaux à s'éloigner de ses États. Le prince y consentit et l'incident n'eut pas d'autres suites. C. B.

pourquoi je n'ai pas le courage de l'échanger contre une veste de chasse. Patience!

DU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Paris, 24 décembre 1839 (1).

Monsieur le baron,

Lord Palmerston, dès qu'il avait eu connaissance de la nouvelle mission de M. de Brunnow, m'en avait donné avis par le général Sébastiani. J'ai répondu que si les propositions du gouvernement russe étaient réellement telles qu'on les annonçait (2 , la France y adhérerait avec d'autant plus d'empressement que leur adoption serait la réalisation complète du but que nous avons eu constamment en vue depuis le commencement de la négociation, l'annulation du protectorat exclusif que la Russie semblait s'être arrogée sur la Porte ottomane, et que, vivement satisfaits d'un pareil résultat, nous pourrions même y trouver un motif suffisant de soumettre à un nouvel examen l'ensemble de la question d'Orient, même dans les portions sur lesquelles chacun paraissait avoir arrêté son opinion d'une manière définitive.

Ma lettre était écrite depuis plusieurs jours, lorsque M. de Médem est venu me lire une dépêche de M. de Nesselrode dans laquelle ce ministre, sans préciser la nature du nouveau projet envoyé à M. de Brunnow, le présente comme tendant à mettre fin aux malen-

(1) Dépêche officielle N° 34.

(2) Le consentement de la Russie à la présence simultanée des pavillons alliés dans la mer de Marmara. C. B.

tendus qui ont fait échouer sa première tentative et ajoute que dans le cas où les cabinets de Londres et de Pétersbourg tomberaient d'accord, l'on réserverait aux autres puissances, et particulièrement à la France, la faculté d'y adhérer. Je n'ai point dissimulé à M. de Médem ce qu'avaient d'étrange à mes yeux une pareille communication et la marche suivie par le gouvernement russe dans une affaire d'un intérêt commun pour toutes les cours. Je lui ai dit de plus que l'Angleterre comprenait autrement que la Russie les arguments résultant de cette communauté et que lord Palmerston nous avait, sans perdre un moment, fait connaître la substance du nouveau projet. Des informations plus complètes pourront seulement me mettre en mesure d'apprécier la véritable portée des propositions du gouvernement russe. M. de Sainte-Aulaire croit savoir que quelques restrictions atténuent jusqu'à un certain point la valeur des concessions offertes d'une manière aussi inattendue, cela est assez vraisemblable.

Quoi qu'il en soit, M. de Metternich se montre très empressé à se rallier au projet parti de Saint-Pétersbourg, ne fût-ce que pour nous faire acte d'existence politique. M. de Neumann, un des agents à qui il accorde le plus de confiance, a été sur-le-champ envoyé à Londres où il est arrivé en même temps que M. de Brunnow. Ils n'y ont pas trouvé lord Palmerston, qui venait de se marier et de partir pour la campagne, sans indiquer même l'époque de son retour. A en juger par le langage que M. de Brunnow a tenu en passant à Darmstadt au ministre du roi, il aurait l'intention de se placer dans des rapports de confiance au moins apparents avec notre ambassadeur. Il se

montrait très préoccupé des obstacles que la France avait mis au succès de sa première mission et qui provenaient, disait-il, de ce qu'on n'en avait pas compris à Paris la pensée toute pacifique et conciliante. Il exprimait l'espérance que, cette fois, la franchise de son attitude et de son langage désarmerait nos préventions. Je dois présumer que le comte Pahlen viendra très prochainement reprendre ses fonctions d'ambassadeur. S'il en était autrement, je me verrais dans la nécessité de vous inviter à prendre vous-même un congé.

A M. ANISSON DU PERRON.

Saint-Pétersbourg, 25 décembre 1839.

Tout me semble se disposer pour qu'une complète indifférence du public donne à la politique un très heureux calme. Reste à savoir sur quoi se portera le mouvement des esprits. Évidemment, les chemins de fer et l'industrie ne peuvent suffire à l'activité de l'intelligence française. Nous ne sommes pas assez Américains pour cela.

Pour mon propre compte, je n'ai aucun besoin de chercher un objet d'intérêt. Nous avons vécu dans des temps si agités que le repos et la monotonie nous seraient une grande nouveauté. Je voudrais que la France redevînt un peu littéraire. Il en résulterait une société plus spirituelle, plus raisonnable. Ce serait surtout un grand avantage pour la jeunesse. La politique n'est pas, ne doit pas être à l'usage de nos enfants sortant du collège. Ils n'y ont pas accès et n'en parleraient qu'en disant des sottises. Il leur

faut donc un autre aliment qui excite leur émulation, qui leur donne goût à la société des générations précédentes. Autrement ils tomberont dans la vie oisive et dans le besoin de jouissances. Je m'efforce d'en garer mes fils, mais je conçois les défauts auxquels leur temps plus que leur naturel est prêt à les entraîner.

DE LA DUCHESSE DE TALLEYRAND.

Paris, 7 janvier 1840.

Je ne veux pas laisser le mois de janvier s'avancer sans venir, cher et excellent ami, vous porter mes vœux bien tendres, bien vrais, bien fidèles, bien anciens. Je vous aime beaucoup et ne crains pas de vous le dire tout simplement. Vous voyez que mon cœur reste toujours à la même place, et qu'à mesure que je perds ceux que j'aimais, je deviens plus tendre pour le petit nombre que Dieu me conserve. Je lui demande pour vous santé, bonheur, et une fin de vie calme, douce et sereine auprès de vos anciens et fidèles amis.

Je viens d'en perdre un qui m'était très cher (1). J'avais depuis vingt-quatre ans reçu de lui des preuves non interrompues d'indulgence, de bonté, de patience. Sa charité à mon égard ne s'était jamais démentie malgré tout ce qui aurait pu la lasser. Enfin, c'était l'ami chrétien, tel que le monde n'en offre guère. Depuis deux ans mes habitudes plus retirées et le voisinage de nos demeures m'avaient encore plus rapprochée de lui, et sa perte laisse un vide sensible dans l'arran-

(1) Mgr de Quelen. C. B.

gement de ma vie aussi bien que dans mes affections. Dans sa longue et douloureuse maladie, il m'a permis de lui rendre des soins, je l'ai approché presque dans les derniers moments ; il m'a traité en fille, en sœur, et j'ai assisté ainsi à une des morts les plus saintes, les plus édifiantes, les plus épiscopales. Les pauvres de Paris se montrent sensibles à cette grande perte. Rien n'égale la foule des indigents qui se presse à Notre-Dame où il est exposé à visage découvert. Les prêtres ne suffisent pas à approcher de ses lèvres les chapelets des gens du peuple. C'est un spectacle qui appartient à d'autres temps, et à des temps meilleurs que celui dans lequel nous vivons. La neuvaine qui se disait pour lui peu avant sa mort au tombeau de Sainte-Geneviève, et que j'ai suivie, l'était par deux mille personnes. Si vous lisez les mauvais journaux, vous les trouverez parlant du défunt comme d'un grand évêque. Et c'est ceux qui ont provoqué le sac de l'Archevêché ! Tout est étrangeté dans ce singulier pays ! La maladie n'a que légèrement altéré ses traits ; ils sont restés nobles et purs dans la mort, et le sourire de paix avec lequel il nous a bénis ne s'est point effacé. Il est consolant à regarder. J'ai fini *39* et commencé *40*, priant auprès de ses restes, pleurant l'ami fidèle, l'appui, le soutien, le consolateur, le pasteur et le père. Et je reste très ébranlée de cette nouvelle affliction succédant à tant d'autres.

Ma santé ne laisse pas que de se ressentir de tant d'épreuves. J'aurais besoin de quelque chose de doux et de fortifiant, de changer d'air et de lieux. Paris m'est mauvais, fatigant ; je m'y déplais de plus en plus ; on a trop de peine à s'y *pacifier*, et c'est cependant à quoi il faut tendre avant tout. J'ai toujours l'intention

d'aller en Allemagne au printemps ; mais j'y trouverai des tombeaux et des affaires : il me faudrait du soleil et du repos.

Voici une lettre de M. Royer-Collard pour vous, il me l'a apportée hier. Sa santé est beaucoup meilleure qu'elle ne l'était l'année dernière. Il est toujours vif pour vous, et fort occupé à donner M. Molé pour successeur de Mgr l'archevêque de Paris à l'Académie, comme celui qui saurait parler avec le plus de dignité et de convenances, le plus catholiquement de ce prélat et de son laborieux épiscopat. M. Molé désire cette succession. Dieu veuille qu'il ait en cette occasion le courage de dire tout ce que son esprit et ses traditions lui inspireront. Mais je ne puis m'empêcher de me souvenir qu'il est sujet à renier trois fois avant que le coq ait chanté !

AU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Saint-Pétersbourg, 8 janvier 1840 (1).

Monsieur le maréchal,

Depuis plus de deux mois, M. le comte Pahlen annonce son départ de semaine en semaine. Assurément ce n'est point lui qui le retarde. Sa position à Paris lui plaît beaucoup. Le climat de Pétersbourg est mauvais pour sa santé et il n'a aucun goût pour la vie qu'on y mène. Il est donc très évident qu'une volonté supérieure l'a retenu. Je savais, depuis l'époque où l'empereur est parti pour Borodino, qu'il en serait ainsi, et que, dans son exaspération passionnée contre

(1) Dépêche officielle N° 1.

la France, il lui arrivait souvent d'espérer que la rupture serait assez complète pour le dispenser des ménagements et des procédés qu'il est encore contraint d'observer. Tout en me traitant aussi bien que je puis le souhaiter, en professant toujours une haute estime pour moi, il a quelquefois montré dans son intimité un peu d'humeur de ce qu'un ambassadeur de France exerçait de l'influence sur le corps diplomatique et sur la société de Saint-Pétersbourg.

« — Entendrai-je donc toujours dire qu'on va à » l'ambassade de France? » C'est là une parole qui m'avait été rapportée. Lorsque les négociations entamées avec l'Angleterre sont venues échauffer ses espérances, je ne me suis donc pas étonné que M. le comte Pahlen ne reçût pas congé de partir.

Mais ces manifestations des sentiments personnels de l'empereur n'ont aucune publicité. Il est plus réservé, plus renfermé qu'il ne l'a jamais été, et si je n'avais pas quelquefois occasion d'apprendre ce qui lui échappe dans son intérieur, rien ne m'aurait signalé sa disposition. J'aurais pu estimer, comme le public ou le corps diplomatique, qu'il était concevable de ne donner à M. le comte Pahlen ses dernières instructions qu'après avoir vu quel cours prendrait l'affaire d'Orient. M. le comte Pahlen n'avait pas une autre conversation que son prochain départ, ou l'hôtel qu'il cherchait à louer à Paris. La prolongation de son séjour ici ne présentait en aucune façon le caractère politique que je lui savais, et j'ai cru à propos de paraître en juger comme chacun. Toutefois j'avais, comme Votre Excellence peut le penser, la résolution de solliciter mon congé dès que les intentions de l'empereur commenceraient à être plus manifestes.

Maintenant M. le comte Pahlen annonce son départ, avec une apparence de certitude, pour le 7 janvier prochain. Peut-être les nouvelles de Londres ne font-elles pas prévoir des résultats aussi prompts et aussi tranchés que l'empereur les imaginait. Encore une fois, sa conduite restera bien en arrière des conseils de sa passion et il se résignera, comme depuis neuf ans, à une politique prudente. A vrai dire, cela lui est beaucoup plus facile qu'on ne serait tenté de le supposer. Il a un fond de raison et d'habileté compatible avec des impressions vives, avec des sentiments obstinés.

DU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Paris, 11 janvier 1840 (1).

Monsieur le baron,

J'ai reçu les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser jusqu'à la date du 21 décembre. Lord Palmerston a enfin fait connaître, il y a quelques jours, à M. le comte Sébastiani, d'une manière assez précise, la substance des propositions de M. le baron de Brunnow posant en principe pour l'avenir la clôture absolue des détroits : elles portent que dans le cas où le sultan ferait un appel à l'appui naturel de la Russie pour protéger Constantinople contre les forces égyptiennes et où les escadres et les armées russes viendraient en conséquence à son secours, chacune des puissances aurait de son côté le droit de faire croiser deux ou

(1) Dépêche officielle N° 1.

trois bâtiments entre Gallipoli et le golfe de Moudiana. Quant à la marche à suivre à l'égard de Méhémet-Ali, on lui offrait l'hérédité de l'Égypte en y joignant la Syrie jusqu'à Saint-Jean-d'Acre (lord Palmerston ne veut plus de cette adjonction). S'il refusait on viendrait aux moyens de coaction qui consisteraient d'une part à protéger et à seconder une attaque des Turcs contre Candie, de l'autre à diriger sur Alexandrette une escadre destinée à inquiéter Ibrahim-Pacha pour entraver ses mouvements. La Russie, pour des motifs plus directs dans le respect dû aux droits souverains de la Porte, n'admet pas d'ailleurs qu'il puisse être question ni de rappeler les consuls d'Alexandrie, ni de bloquer les côtes de la Syrie. Ces propositions, qui n'ont pas même été communiquées au cabinet de Londres en termes officiels et formels, nous paraissent, vous devez le comprendre, très peu sérieuses. On serait tenté d'y voir un piège assez grossier tendu à la politique passionnée de lord Palmerston, qui affecte néanmoins d'en être très satisfait. Le conseil de Sa Majesté Britannique s'est assemblé le 6 de ce mois pour en délibérer, nous ne connaissons pas encore le résultat de cette délibération ; on pourrait en induire qu'elle n'a amené aucun résultat immédiat.

Ce qui, à mon avis, a plus d'importance, c'est la nouvelle que j'ai reçue, il y a cinq jours, de la résolution prise par Méhémet-Ali à l'égard des villes saintes de l'Arabie. Bien que j'aie toujours trouvé beaucoup d'exagération dans les préoccupations qu'elle cause à la Porte ottomane, je m'étais assez rendu compte de l'intérêt que cette question devait avoir aux yeux des musulmans sous le point de vue religieux pour qu'il me parût essentiel de travailler à en faciliter la solu-

tion. Les démarches que M. Cochelet a faites dans ce but ont eu un plein succès. Bien que, par une circonstance difficile à expliquer, la dépêche où il m'en rend compte ne me soit pas encore parvenue, j'ai reçu par une voie non suspecte la copie d'une note que Méhémet-Ali lui a remise pour lui déclarer qu'il était prêt à abandonner l'Arabie au premier ordre du sultan. Il me semble que cette nouvelle concession du vice-roi est plus propre qu'aucun des précédents à agir favorablement sur les dispositions de la Porte ottomane.

12 janvier 1840.

P.-S. — Le général Sébastiani m'annonce que le conseil de Sa Majesté Britannique a repoussé *comme inadmissibles dans leur teneur* les propositions de la Russie et que lord Palmerston doit adresser à tous les cabinets des contre-propositions. Une des clauses des projets de M. de Brunnow portait que les puissances regarderaient la mer Noire comme une mer close.

AU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Saint-Pétersbourg, 13 janvier 1840 (1).

Monsieur le maréchal,

Lord Clanricarde est revenu de Berlin, après une absence de quelques semaines. Depuis son départ aucune instruction nouvelle ne lui a été adressée. Il n'a pas même été tenu au courant des affaires. C'est

(1) Dépêche officielle N° 2.

par M. le comte de Nesselrode ou par moi qu'il a appris ce qui s'est passé récemment.

M. de Nesselrode lui a parlé avec une sorte d'humeur de quelques paroles relatives à la Russie qui se trouvent dans la dépêche que Votre Excellence a adressée, le 25 novembre, à M. le comte Sébastiani, pour être communiquée à lord Palmerston. Je savais en effet, depuis quelques jours, que ce prétexte avait été saisi avec affectation pour justifier l'animosité contre la France qui, depuis plusieurs mois, a semblé l'unique inspiration du cabinet de Saint-Pétersbourg. L'empereur et même M. de Nesselrode cherchent à persuader aux autres et se persuadent à eux-mêmes que leur conduite hostile envers nous n'est qu'une juste réciprocité.

Lord Clanricarde a répondu que la pièce en question faisait partie des rapports entre la France et l'Angleterre et qu'il était naturel que les deux cabinets se communiquassent mutuellement leurs vues. M. le comte de Nesselrode a répliqué que la lettre de Votre Excellence ayant été communiquée aussi à Vienne et à Berlin, il devait paraître simple que la Russie pût se trouver offensée de voir ainsi interpréter ses intentions, et lui supposer des projets qu'elle a désavoués ; qu'ainsi il avait cherché l'occasion de s'expliquer à cet égard dans deux lettres écrites à Londres et à Paris.

La conversation ayant, de cette façon, pris un ton de malveillance contre la France, M. le comte de Nesselrode a semblé supposer que les négociations pourraient se suivre à Londres, sans notre participation, et il tirait même cette conclusion de paroles qui auraient été dites dans un entretien du comte Sébas-

tiani avec le baron de Brunnow. Le mot d'accéder au résultat des négociations a même été prononcé et a étonné lord Clanricarde, qui ne savait pas encore par moi la communication de M. de Médem à Votre Excellence (1). Il a fait remarquer à M. de Nesselrode, que lord Palmerston ne l'avait pas entendu ainsi, et avait prévenu le gouvernement français de la mission de M. de Brunnow. M. de Nesselrode a prétendu qu'il ignorait cette circonstance, dont il avait pourtant parfaite connaissance. Toutefois il n'est point résulté de cet entretien que lord Clanricarde ait conçu l'idée d'une détermination prise par la Russie de ne traiter que sans nous. Rien de formel n'a été prononcé.

Il doit avoir prochainement une audience de l'empereur. Une lettre de la reine, qu'il est chargé de remettre, lui en donne l'occasion. Le jour ne lui est pas encore désigné.

J'ai eu aussi une conversation avec M. le comte de Nesselrode. Nous n'avions pas cessé de nous voir assez souvent, mais nous évitions toute parole concernant les affaires. Il savait bien que je n'avais pas un doute sur la véritable intention des voyages de M. de Brunnow, et sur ce désir empressé de traiter avec l'Angleterre, d'entrer en intimité avec elle. Sans y mettre d'affectation, mon langage avait manifesté aux membres du corps diplomatique que je n'avais ni ne voulais avoir aucune illusion à cet égard. Quant à la question d'Orient en elle-même, nous nous étions dit assez souvent, depuis six mois, que l'accord ne

(1 La communication relatée dans la dépêche N° 34 24 décembre 1839) du maréchal duc de Dalmatie (Voir p. 367.) C. B.

serait pas difficile, tant que la défense de Constantinople ne viendrait pas en délibération.

Cette fois, M. le comte de Nesselrode a eu ouvertement le désir de rompre ce long silence. Il m'a parlé des bonnes espérances que transmettait M. de Brunnow et de sa conversation avec le comte Sébastiani. Sans en tirer la conséquence qu'il avait exprimée devant lord Clanricarde, il m'a dit qu'on en pouvait conclure que Votre Excellence serait embarrassée de demander aux Chambres un crédit destiné à des préparatifs contre Méhémet-Ali; qu'il nous était donc difficile de vouloir des conditions qui nécessiteraient les mesures coercitives. J'ai répondu que nous n'avions nul engagement avec Méhémet-Ali et qu'il nous était parfaitement loisible d'examiner quelles conditions seraient plus raisonnables et assureraient mieux une paix durable dans l'Orient.

Sans insister davantage, M. le comte de Nesselrode s'est applaudi de se croire autorisé à compter sur une heureuse et prompte issue de cette négociation, qui, devenant l'œuvre commune des quatre grandes puissances, serait un nouveau et solide gage de paix.

« — C'est sous ce rapport surtout que je l'envisage ! » me suis-je écrié. « La question d'Orient est secondaire » en comparaison de la situation politique de l'Europe. » Ce qu'il importe avant tout de maintenir, c'est cette » commune volonté des puissances, qui a prévalu » depuis bientôt dix ans, sur tous les motifs de dissi- » dence, sur les occasions susceptibles de faire craindre » des ruptures. On peut avoir une opinion favorable » ou contraire à cet état des choses, à cet équilibre » des forces diverses, mais tout le monde reconnaît » les biens qui en sont résultés. »

M. le comte de Nesselrode a semblé approuver cette manière de voir.

On a déjà eu plusieurs fois des nouvelles de l'expédition de Khiva. Elle poursuit sa route sans autre difficulté ou péril que le froid. Il est rigoureux. Le thermomètre est descendu jusqu'à 30 degrés. Probablement, lorsque le plateau élevé qui sépare le bassin de l'Oural de la vallée du lac Aral aura été franchi, la température sera moins glaciale sur la pente méridionale. On compte que la marche sera de cinquante jours.

L'empereur n'a point eu d'audience diplomatique ni le 6/18 décembre jour de sa fête, ni aujourd'hui premier jour de l'an russe. Il lui déplaît de se montrer seul dans les occasions où il a coutume de paraître avec l'impératrice. Tout ce qu'elle a pu faire aujourd'hui, c'est d'aller à la messe. Elle n'est point malade, mais sa faiblesse est extrême et les forces ne reviennent pas. L'empereur la soigne avec une tendresse assidue. Il a changé toutes ses habitudes, il vit sédentaire et renfermé. J'ai eu l'honneur de le rencontrer deux fois. Son accueil a été bienveillant comme de coutume, mais le peu de paroles qu'il m'a adressées n'avaient aucune sorte de rapport avec la situation des affaires.

A M. ANISSON DU PERRON.

Saint-Pétersbourg, 14 janvier 1840.

Vous ne me parlez précisément pas de ce que j'avais envie de bien savoir. Comment est le duc de Bordeaux? Quelle mesure d'esprit, de bon sens, de caractère paraît-il avoir? Parle-t-il de sa situation?

A-t-il quelque idée raisonnable de la France ou vit-il sur les phrases de ses journaux et de ses partisans? Quels que soient la curiosité et le plaisir d'observation, il doit vous gâter le séjour de Rome et diviser les voyageurs français d'une façon ennuyeuse et ridicule. Avez-vous le voyage de M. de Brosses publié sous le titre *l'Italie il y a cent ans*? C'est un livre amusant et spirituel. Il raconte comment en 1740 les Stuarts étaient à Rome, en quelle situation, en quel rapport avec le corps diplomatique et les voyageurs, et comment les Anglais prenaient la chose. On était alors plus calme, on ne se tracassait point pour si peu et cependant cinq ans après fut la descente du prince Édouard et la bataille de Culloden. Ce milieu du XVIIIe siècle est une époque charmante d'insouciance d'esprit, de liberté de jugement. Les opinions étaient encore aristocratiques, et n'avaient pas trempé dans le fiel de la démocratie. C'était le temps de Montesquieu et pas encore celui de Rousseau.

DU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Paris, 24 janvier 1840 (1).

Monsieur le baron,

J'ai l'honneur de vous envoyer le texte d'une dépêche écrite par M. de Nesselrode à M. de Médem (2) qui, ainsi qu'il en avait l'ordre, m'en a remis copie après m'en avoir donné lecture. La forme et le fond de cette dépêche m'ont, je dois vous le dire, également

(1) Dépêche officielle N° 2.
(2) Voir à l'Appendice.

surpris. Dans les observations que je vais vous présenter à ce sujet, je ne tiendrai compte que du fond. La marche suivie par le cabinet de Saint-Pétersbourg dans l'incident de la mission de M. de Brunnow n'avait pas causé une telle surprise au gouvernement du roi que j'eusse cru devoir en faire l'objet d'une réclamation. Aussi n'était-ce nullement à titre de plainte que j'en avais parlé à M. de Médem. J'avais voulu seulement bien établir que ce qu'il y avait, dans cette marche, de peu conforme aux protestations générales d'intentions conciliantes et de désir d'arriver à un accord européen ne m'avait pas échappé.

Dois-je supposer que M. de Médem avait mal compris ma pensée et, en la transmettant à son gouvernement, en avait assez exagéré la portée pour qu'on ait jugé nécessaire d'y répondre d'une manière aussi solennelle? Ou bien dois-je croire que le cabinet de Saint-Pétersbourg, sans s'abuser lui-même sur le véritable sens de mes paroles, a saisi le premier prétexte qui s'est offert à lui de nous faire parvenir, sous forme de récrimination, l'expression d'un mécontentement d'ailleurs bien profonde? Je serais porté à admettre plutôt cette dernière supposition, en voyant combien peu cette prétendue réponse se réfère à ce qu'elle semble avoir pour but de réfuter.

Quoi qu'il en soit, sans entrer dans une polémique dont le moindre inconvénient serait de ne pouvoir conduire à aucun résultat, je vais m'expliquer en peu de mots sur quelques-uns des points principaux traités dans la dépêche de M. de Nesselrode.

Le gouvernement du roi n'a jamais songé à enlever à la Russie sa part légitime d'influence dans les affaires de l'Orient. Il sait qu'elle doit être grande pour être en

accord avec la nature des choses ; ce que nous avons voulu, ce que nous voulons encore, c'est que les autres puissances ne soient pas déshéritées de celle qui leur appartient également, c'est qu'elles en trouvent la garantie, non pas uniquement dans la modération personnelle du souverain de la Russie, mais bien dans un ensemble de mesures politiques combinées pour la protection efficace de tous les droits et de tous les intérêts.

Demander que ces droits et ces intérêts ne soient pas à la merci d'une puissance à laquelle il ne manquerait, pour abuser de sa prépondérance, que la volonté de le faire, exiger d'autres sûretés que la générosité et la sagesse d'une des parties, ce n'est pas, quoi qu'on en dise, lui témoigner une injurieuse défiance, c'est tout simplement faire acte de prudence et de dignité. Je ne puis donc reconnaître que dans la surveillance attentive, inquiète, si l'on veut, que nous portons sur la situation de Constantinople, il y ait rien dont le cabinet de Saint-Pétersbourg ait le droit de s'offenser.

Le gouvernement du roi serait bien autrement fondé à réclamer contre les assertions sans cesse renouvelées qui le présentent comme se préoccupant exclusivement dans la question d'Orient des intérêts du pacha d'Égypte et y sacrifiant ceux de la Porte. Après les dénégations appuyées d'arguments si convaincants qu'il a tant de fois opposées à ces imputations malveillantes, il devait peu s'attendre, peut-être, à les voir reproduire dans la dépêche de M. de Nesselrode ; ce n'est pas d'ailleurs sans une satisfaction réelle qu'il y trouve l'assurance que M. de Brunnow a la mission de travailler à faire cesser, sur le point délicat

du règlement territorial de la question d'Orient, les dissentiments partiels de l'Angleterre et de la France, dissentiments qui ne sauraient être que temporaires entre deux cabinets unis par des liens si étroits. Les informations que j'avais recueillies au sujet des instructions données à cet envoyé m'avaient fait craindre, au contraire, que la Russie, en adhérant purement et simplement au plan le plus défavorable au vice-roi, ne tendît à rendre plus difficile un rapprochement entre les idées des cabinets de Londres et de Paris. Nous en avions été d'autant plus surpris, que le gouvernement impérial, en manifestant à plusieurs reprises son regret de ce qu'on n'avait pas laissé, au mois de juillet dernier, la Porte et le pacha, s'arranger directement avait autorisé à penser qu'il eût adhéré sans peine, même à des conditions beaucoup plus avantageuses pour le pacha que celles que nous proposons aujourd'hui. Certes, un changement aussi complet dans sa manière de voir n'eût pas trouvé, à beaucoup près une justification suffisante dans le simple fait de la médiation offerte, le 27 juillet à la Porte, puisque cette affaire n'impliquait en aucune façon, de la part des puissances, la promesse d'une intervention matérielle dirigée dans le but de faire obtenir au sultan des stipulations déterminées.

Voilà, monsieur le baron, ce que j'avais à vous dire sur la lettre de M. de Nesselrode. Vous voudrez bien lire à ce ministre la présente dépêche et lui en laisser copie.

AU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Saint-Pétersbourg, 30 janvier 1840 (1).

Monsieur le maréchal,

M. le comte de Nesselrode m'a fait lire hier une lettre qu'il envoie à M. le comte de Médem, sans doute pour être communiquée à Votre Excellence. Elle se rapporte à l'adresse de la Chambre des pairs, et surtout aux paroles que Votre Excellence a prononcées au sujet de l'amendement concernant la Pologne (2).

Cette lettre est du ton le plus aigre, et l'on y voit aisément l'intention de la rendre blessante. J'ai dû me borner à revenir encore une fois sur tous les motifs qui, depuis quelques mois, ont exaspéré l'opinion française contre le gouvernement russe, qui nous donnait tant de preuves évidentes d'animosité. J'ai parlé de cette seconde mission de M. de Brunnow, dont

(1) Dépêche officielle N° 5.

(2) Dans sa réponse (7 janvier) au comte d'Harcourt et au comte de Tascher, qui, après avoir rappelé les persécutions exercées contre les Polonais et l'occupation de Cracovie, demandaient que la phrase sur la Pologne annuellement insérée dans l'adresse fût encore reproduite, le maréchal avait prononcé, entre autres, ces paroles : « La France ne sanctionne et n'avoue aucune violation » des traités. Elle pense et se conduit de manière à les » faire ressortir quand le temps le permettra, quand les » circonstances seront favorables, mais son silence, même » dans une pareille situation, est un désaveu de la conduite » que l'on tient. » Le paragraphe additionnel fut adopté. Le ministre de l'instruction publique, M. Villemain, vota en sa faveur. C. B.

le but était si évident d'isoler la France dans les négociations des affaires d'Orient, qu'une lettre communiquée à Votre Excellence par M. le comte de Médem, le disait d'une façon presque explicite. M. le comte de Nesselrode s'est vivement élevé contre cette interprétation de sa lettre, en rappelant qu'il m'en avait montré une seconde où le concours de la France était désiré et demandé.

Après cette exposition inutilement répétée des griefs réciproques, j'ai fait remarquer qu'une rédaction plus grave, moins énigmatique, une sorte de protestation, si elle semblait nécessaire au gouvernement russe, eût été plus convenable que cette recherche d'expressions amères, de malveillantes insinuations.

En réalité, ce qu'il m'importait le plus de savoir pour l'écrire à Votre Excellence, c'est, quelle était, en ceci, l'intention de l'empereur. Je suis persuadé, d'après le langage de M. le comte de Nesselrode, que nos relations avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, resteront à peu près les mêmes; pas meilleures assurément, mais pas plus mauvaises. Cela est même indiqué dans cette dépêche, à travers tant de paroles hostiles.

DU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Paris, 1er février 1840 (1).

Monsieur le baron,

Le bruit de la conclusion d'un arrangement sur les affaires d'Orient auquel auraient pris part, à l'exclusion

(1) Dépêche officielle N° 4.

de la France, les cours de Londres, de Pétersbourg et de Vienne, s'est répandu à Paris, il y a quelques jours et y a produit une agitation qui n'est point encore entièrement calmée. Les informations que je vais vous donner vous prouveront que ce bruit était mal fondé.

Je vous ai parlé du contre-projet que lord Palmerston aurait été chargé de rédiger ; voici qu'elles en étaient les bases principales. Dans le cas où Constantinople aurait été menacée par les Égyptiens, les Russes y auraient envoyé quinze mille hommes de troupes de terre, six vaisseaux de ligne et deux frégates. L'Angleterre et la France auraient fait entrer, de leur côté, dans la mer de Marmara un pareil nombre de bâtiments. Quant aux mesures coercitives à employer pour forcer Méhémet-Ali à se contenter de l'investiture héréditaire de l'Égypte, l'Angleterre se rallie au projet de la Russie, les réduisant à l'assistance navale, qu'on prêterait aux efforts des Turcs pour reprendre Candie, et à l'envoi d'une escadre sur la côte de Syrie pour intercepter les convois de Méhémet-Ali. Enfin, et ce point était capital, la Porte ottomane devait être partie contractante dans ce traité par lequel l'on consacrerait ces diverses stipulations. Ainsi que je vous l'ai dit, M. de Brunnow et M. de Neumann s'étaient montrés très peu satisfaits de ce contre-projet, M. de Brunnow avait même rédigé des observations ou, si l'on veut, des propositions nouvelles, dans lesquelles il élevait des objections sur la proposition des forces à admettre de part et d'autre dans les détroits et aussi, à ce qu'il paraît, contre l'idée de faire intervenir formellement la Porte ottomane dans la convention à conclure. M. de Neumann, à ce que j'ai peine à comprendre, avait présenté séparément des propositions entièrement con-

formes à celles de la Russie, et avait déclaré que, dans le cas où la France n'accéderait pas aux arrangements proposés, ils n'en recevraient pas moins leur exécution. Voilà où en étaient nos informations, et elles ne me paraissaient pas annoncer un résultat bien prochain lorsqu'une dépêche du général Sébastiani est venue avant-hier dissiper les inquiétudes que nous pouvions conserver encore à ce sujet. Lord Palmerston avait annoncé à notre ambassadeur que le conseil, consulté par lui sur les questions de savoir si le concours de la Porte ottomane était absolument nécessaire à la conclusion de l'arrangement sur lequel on négociait, s'était absolument prononcé pour l'affirmative. Le général Sébastiani, en me transmettant cette nouvelle, me faisait remarquer qu'on devait voir dans la résolution qu'elle annonçait un véritable ajournement.

Lord Palmerston avait ajouté que, dans la rédaction définitive du traité, il s'attacherait à faire à Méhémet-Ali la part la plus large possible pour faciliter l'accession de la France. Dans d'autres circonstances, et de la part d'un autre ministère une semblable promesse pourrait n'être qu'un compliment sans conséquence, mais lorsqu'on l'a rapproché du langage altier que lord Palmerston tenait encore il y a peu de jours et de ces protestations contre la velléité manifestée par la Russie de laisser au vice-roi une partie du pachalik d'Acre, il est difficile de ne pas voir dans ce changement de ton l'indice d'un changement de position plus ou moins complet.

Je suis porté à croire qu'il faut l'attribuer surtout aux délibérations du conseil britannique et à l'opposition qu'y aura rencontrée lord Palmerston ; ce qui a dû

y contribuer aussi ce sont les difficultés parlementaires dans lesquelles le gouvernement anglais se trouve jeté et qui se sont tellement accrues depuis quelques jours que les questions extérieures même les plus graves sont devenues pour lui en quelque sorte secondaires. Tel est l'état actuel des choses ; quelques-uns des détails que je viens de vous donner ne sont peut-être pas complétement exacts, mais l'ensemble ne peut manquer de l'être. Je ne m'exagère pas ce qu'il y a, dans les retards qu'éprouve la négociation, de défavorable pour le gouvernement du roi contre lequel l'on semble se plaire à resserrer les liens d'une nouvelle grande alliance. Je sais très bien que les sentiments peu bienveillants qui ont si promptement associé tous les grands cabinets à la mauvaise humeur de lord Palmerston subsistent toujours : qu'ils pourront trouver d'autres occasions de se manifester et que, dans l'affaire même dont il s'agit, il n'y a encore qu'un ajournement ; néanmoins vous penserez sans doute comme moi, jusqu'à un certain point, que nous avons droit de nous en féliciter.

Vous pouvez faire usage, avec la mesure et la circonspection qui vous distinguent si expressément, des informations contenues dans cette dépêche.

AU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Saint-Pétersbourg, 4 février 1840 (1).

Monsieur le maréchal,

Malgré les assurances de M. le comte de Nesselrode, le comte Palhen ne se met pas en route. Je ne vois

(1) Dépêche officielle N° 6.

pas même qu'un jour prochain soit indiqué pour son départ. Il est vraisemblable que l'empereur, animé d'une irritation croissante contre la France et se livrant à l'espoir que notre rupture ou du moins le refroidissement de nos relations avec l'Angleterre va s'accomplir, suit encore l'idée de ne plus garder les procédés et les ménagements qui lui pèsent. Non pas sans doute qu'il entre dans ses projets d'en venir à aucun éclat, mais il veut du moins donner à nos mutuels rapports un caractère différent des rapports qu'il entretient avec les autres grandes puissances. Le soin que l'Angleterre a pris de le ménager depuis six mois, la déférence que le cabinet de Vienne n'a point cessé de lui montrer, l'invariable habitude d'égards que la Prusse conserve envers lui, l'encouragent dans son ressentiment contre la France. A ses dispositions accoutumées s'est ajoutée une vive rancune contre la marche suivie par notre cabinet dans les affaires d'Orient, contre l'initiative prise par nous de toutes les propositions adverses à la Russie, contre la façon toujours explicite dont nous les avons motivées.

En même temps M. le comte de Nesselrode a dû travailler constamment, avec prudence mais timidité, à prévenir toute détermination dictée par les impressions personnelles de l'empereur. Il n'a point partagé son irritation et ses espérances. Peut-être même n'en était-il pas le confident.

De la sorte, il avait sans doute réussi à décider le départ du comte Pahlen, qui n'a jamais été, qui n'est pas même suspendu par un projet formel, mais seulement retardé par mauvaise humeur et par l'attente de nouvelles de Londres, qu'on espère telles qu'on les souhaite. Je crois que le comte Pahlen allait partir

lorsque la discussion relative à la Pologne est venue raviver l'exaspération de l'empereur et inspirer la lettre écrite à M. de Médem.

Maintenant M. le comte de Nesselrode obtiendra-t-il de nouveau l'ordre du départ pour M. le comte Pahlen, comme il me l'a dit, comme sans doute il le désire? Cela est possible, surtout si M. de Brunnow ne peut atteindre qu'à un succès incomplet, surtout si le cabinet anglais manifeste le désir de se conserver en bonnes relations avec nous.

Je suis forcé toutefois de prévoir le cas où la passion du souverain l'emporterait sur la sagesse du ministre. La prolongation de mon séjour ici cesserait alors d'être convenable. Jusqu'ici elle n'avait rien de contraire à la dignité. Le moment approche où il n'en serait plus ainsi.

Mais je ne veux pas prendre sur moi la détermination grave de quitter mon poste. Je pourrais dire, il est vrai, que j'ai demandé et obtenu un congé. Ce prétexte n'aurait pas même d'apparence, et mon départ constaterait un changement dans les relations. Je ne dis point qu'il n'en faut pas en venir là, mais je ne dois ni ne puis résoudre une telle question.

Je prie donc Votre Excellence de m'accorder un congé. En répondant sans délai à cette lettre, il s'écoulera encore un mois avant que je connaisse les intentions de Votre Excellence. Si dans cet intervalle le comte Pahlen est parti, je n'userai pas de ce congé. D'ailleurs vos instructions auront prévu les différents cas.

DE LA DUCHESSE DE TALLEYRAND.

Paris, 4 février 1840.

On dit que c'est peut-être la dernière lettre que j'aurai à vous adresser à Saint-Pétersbourg. Il se répand que si d'ici à la fin de la semaine, on ne sait point ici le départ du comte Pahlen pour revenir à Paris, on vous enverra un congé illimité avec l'invitation d'en profiter tout de suite. Dois-je, puis-je me réjouir de cette chance plus prochaine de vous revoir, ou bien ne faut-il pas m'inquiéter de ce que ce retour précipité peut apporter de contrariété dans votre intérieur et de dérangements dans vos projets et vos calculs? Il me tarde de connaître votre marche, et l'impression que vous recevrez de tout ce qui se passe ici. Voilà donc Sébastiani culbuté. Vous savez qu'on en a fait une question de cabinet. Le roi en garde rancune à ceux qui l'y ont forcé. Guizot est ravi ; il a sûrement de l'esprit et du talent ; aura-t-il ce qu'il faut pour le nouveau cadre dans lequel il va se trouver placé? c'est une question qu'il ne m'appartient pas de résoudre.

Madame de Lieven va au printemps à Londres. Je crains que son amitié curieuse et assez indiscrète ne nuise plus à Guizot qu'elle ne lui sera utile. Il y a bien du monde déjoué par cette nomination. M. Molé en est blessé parce qu'il l'est aussitôt que le nom seul de Guizot est prononcé. Et Thiers, dont le dernier discours quêtait l'ambassade de Londres, est, dit-on, fort irrité. Le maréchal Soult, dont le fils voulait Berlin, et qui par conséquent poussait Bresson à Londres, est de fort mauvaise humeur. Mais c'est

bien décidément les doctrinaires qui l'ont emporté. C'est qu'ils sont fort intelligents, ces graves puritains! Mais tout cela ne me regarde pas, et ne me touche que lorsque la situation personnelle de mes amis se trouve froissée. C'est ainsi que j'ai quelque inquiétude pour Sainte-Aulaire. Le côté Soult et sa camarilla veulent absolument mettre le marquis de Dalmatie en lumière. Quand vous reviendrez ici vous serez frappé de tous les progrès vers la petitesse, l'intrigue et la mauvaise foi que nous avons faits et que nous faisons chaque jour.

DU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Paris, 14 février 1840 (1).

Monsieur le baron,

M. de Médem m'a communiqué, ainsi que vous me l'aviez annoncé, une dépêche de M. de Nesselrode relativement à l'attitude prise par quelques-uns des ministres du roi dans la discussion qui a eu lieu à la Chambre des pairs sur la situation actuelle de la Pologne. J'ai eu à ce sujet avec le chargé d'affaires de Russie un entretien dont je dois vous faire connaître la substance, en y ajoutant quelques développements qui n'ont pu y trouver place.

M. de Nesselrode a évidemment mal saisi le sens des paroles que j'ai prononcées, parce qu'il ne s'est pas rendu compte de la position de la France dans la question si grave qui était traitée ; personne ici ne s'est mépris sur ma pensée, personne n'y a vu autre

(1) Dépêche officielle N° 5.

chose que la reproduction de ce qui avait été dit, dans des occasions analogues, par mes prédécesseurs. L'opinion du gouvernement français, consignée dès 1831 dans de nombreuses communications faites aux cours signataires des traités de 1815, sait que ces traités sont méconnus, en ce qui touche la Pologne, sous plus d'un rapport essentiel. Il n'a jamais dissimulé qu'il se réservait d'en réclamer en temps opportun l'exécution franche et complète : cette opinion, il a incontestablement le droit de l'exprimer dans une forme officielle puisqu'il a pris part à ces traités. La Russie les interprète autrement; l'Autriche et la Prusse sont ou affectent d'être de son avis. L'Angleterre, au contraire, partage celui de la France : cette divergence dure depuis plus de huit ans; encore une fois elle n'a jamais été dissimulée, et ce que je ne comprends pas, c'est qu'on vient aujourd'hui en signaler la manifestation comme un grief nouveau.

On prétend, il est vrai, y voir un encouragement donné aux tentatives insensées qui seraient faites, en ce moment, pour renverser, par la force, l'ordre de choses établi à Varsovie. Je ne crains pas de dire qu'avec plus de réflexion, l'on eût compris tout ce qu'il y a d'injurieux et de mal fondé dans une pareille supposition et à quel point elle est en contradiction avec les procédés francs et loyaux du gouvernement du roi, tout comme avec l'intérêt même qu'il porte à la cause de la Pologne. Je croirais manquer à la dignité de la France si je m'arrêtais plus longtemps à la réfuter.

Que si l'on voulait dire seulement qu'en signalant la violation des traités sur lesquels repose la garantie de la nationalité polonaise, nous contribuons à

entretenir chez les Polonais le sentiment de cette nationalité, on pourrait avoir raison jusqu'à un certain point, mais à ce mal, si c'en est un, nous ne connaissons pas de remède pour prévenir un résultat que nous ne saurions juger du même point de vue que le cabinet impérial. Il ne prétendra pas sans doute que nous renoncions à nos convictions sur le sens des traités et que nous nous abstenions de les proclamer.

Il est vrai que, par une argumentation, dans laquelle j'ai peine à reconnaître la justesse d'esprit de M. de Nesselrode, il essaye de nous contester le droit même que je viens d'établir d'une manière si irréfragable, celui d'énoncer hautement notre appréciation du régime actuel de la Pologne. Il demande ce que nous penserions si le cabinet impérial déclarait publiquement qu'il considère le gouvernement actuel comme un fait irrégulier et transitoire, et qu'il se réserve de le renverser quand il en trouverait l'occasion. Ma réponse sera facile : aucun traité n'a autorisé le gouvernement russe à s'immiscer dans les affaires intérieures de la France, pas plus que le gouvernement français dans celles de la Russie, et dès lors toute prétention à une intervention semblerait un attentat contre le principe sacré de l'indépendance des États ; mais M. de Nesselrode n'a pas besoin que je lui rappelle les conventions européennes qui, dans l'intérêt de l'Europe aussi bien que dans celui de la Pologne, ont créé le royaume de Pologne et réglé les conditions de son union à l'empire russe.

Je viens, monsieur le baron, de relever succinctement dans la dépêche de M. de Nesselrode ce qui m'a paru prêter aux objections les plus graves, ce qu'il était impossible de laisser passer sans réfutation. Je

m'empresse d'ajouter qu'elle contient quelques réflexions auxquelles je donne l'adhésion la plus entière et la plus illimitée. Je pense comme ce ministre que deux gouvernements placés dans la situation où la France et la Russie se trouvent respectivement, doivent, par ménagement pour leur propre dignité, s'abstenir à l'égard l'un de l'autre d'inutiles et vaines provocations; je pense qu'alors même que de profondes divisions sépareraient leurs principes et leurs politique, alors même qu'elles jetteraient parfois dans leurs rapports un germe d'irritation qu'il n'est pas toujours possible d'éviter, les dépositaires du pouvoir doivent se respecter assez eux-mêmes pour ne pas s'écarter de la gravité des formes et de langage si impérieusement prescrite par de hautes convenances; mais ces convenances, monsieur le baron, le gouvernement du roi se rend le témoignage de ne les avoir jamais méconnues. Si quelquefois le sentiment d'un devoir absolu l'a forcé à mettre au grand jour de fâcheux dissentiments, jamais une parole blessante, jamais l'apparence d'une offensante personnalité ne sont venues de sa part compliquer les difficultés inhérentes au fond des choses et n'ont donné lieu de penser que ceux qui parlaient en son nom avaient perdu le calme d'esprit nécessaire pour ne point compromettre d'aussi immenses intérêts.

Vous voudrez bien, monsieur le baron, donner lecture de cette dépêche à M. de Nesselrode et lui en laisser copie.

Paris, 14 février 1840 (1).

La négociation de Londres ne fait aucun progrès et elle serait sans doute tout à fait rompue si MM. de Brunnow et de Neumann, pour échapper au ridicule qui pourrait s'attacher au complet avortement de leur mission, ne cherchaient à la prolonger dans l'espérance d'en faire sortir un résultat quelconque, dût-il être au fond tout à fait insignifiant. C'est dans cette pensée qu'ils ont successivement proposé (au cabinet anglais) M. de Neumann, de déclarer à Méhémet-Ali que les puissances considéreraient comme une hostilité dirigée contre elles-mêmes, l'entrée de ses troupes dans l'Asie Mineure, M. de Brunnow de donner à la Porte ottomane l'assurance de la coopération effective des puissances contre les envahissements du pacha. Comme le fait remarquer lord Palmerston, l'adoption de propositions semblables serait tout simplement la continuation du *statu quo*.

Au surplus, l'impossibilité de s'entendre sur les arrangements relatifs à la Porte ottomane n'est peut-être plus aujourd'hui le principal obstacle au succès de ces négociations. Deux circonstances, survenues en dernier lieu, semblent avoir apporté une modification grave dans les dispositions du cabinet de Londres, à l'égard de la Russie. La première, c'est l'expédition de Khiva, sur laquelle lord Palmerston a demandé à M. de Brunnow des explications auxquelles naturellement ce dernier n'était pas préparé. L'autre, c'est la conspiration récemment découverte à Athènes,

(1) Dépêche officielle N° 6.

et qui, si la légation russe n'y a pas pris une par directe, est au moins bien évidemment l'œuvre du parti sur lequel elle s'appuie et le résultat des principes qu'elle n'a cessé de soutenir. M. de Metternich avait si bien prévu la manière dont le cabinet de Londres jugerait ce dernier incident que, pour parer le coup, il s'était efforcé, dans une communication destinée à être mise sous les yeux de lord Palmerston, d'imputer à l'opinion constitutionnelle, au parti anglais et français, la responsabilité des machinations qui ont menacé le trône du roi Othon. La tentative était aussi hardie qu'originale. Elle n'a pas réussi.

Je n'ai pas aujourd'hui le temps de vous donner plus de détails sur cette affaire. J'y reviendrai plus tard.

Le succès du gouvernement espagnol dans les élections qui viennent de se terminer a dépassé vraiment les espérances. Malheureusement le parti modéré est peu d'accord sur l'usage qu'il aura à faire de sa victoire.

Paris, 19 février 1840 (1).

J'ai reçu la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 4 de ce mois, sous le N° 6. Le roi vous autorise à quitter Saint-Pétersbourg, sans attendre de nouveaux ordres, dans le cas où les circonstances deviendraient telles que la prolongation de votre séjour ne vous parût pas conciliable avec la dignité de son gouvernement. Une pareille situation ne pouvant être bien appréciée que sur les lieux mêmes, et étant de nature à exiger une détermination im-

(1) Dépêche officielle N° 7.

médiate, il était indispensable de vous accorder à cet effet un pouvoir discrétionnaire. Je ne pense pas d'ailleurs qu'il puisse être question de M. le comte Pahlen pour l'ambassade de Londres.

Vous avez lu, dans les journaux, la singulière polémique à laquelle ont donné lieu mes dernières communications avec M. le comte de Médem. J'ai exprimé à ce chargé d'affaires la surprise que j'avais dû éprouver de voir une feuille telle que la *Presse* obtenir aussi promptement des informations de cette nature. M. de Médem, comme je m'y attendais, m'a affirmé qu'il n'y était pour rien, et, sans accepter complètement cette dénégation, je suis porté à penser qu'il est personnellement étranger à certaines intrigues auxquelles son caractère et sa position répugneraient également, mais je sais positivement, et la chose est d'ailleurs parfaitement évidente, que le journal dont je viens de parler est en relations suivies avec des agents du gouvernement russe.

La négociation de Londres est tout à fait arrêtée.

Lord Palmerston, qui se montre plus disposé à se rapprocher de la France, a dit à notre chargé d'affaires que tout resterait suspendu jusqu'à l'arrivée de M. Guizot, et que, pour le moment, il n'y avait plus rien sur le tapis. A Vienne et à Berlin, on témoigne beaucoup d'humeur du mauvais succès d'une combinaison à laquelle on s'était empressé de se rallier, lorsqu'on en avait cru le succès assuré. La politique du cabinet de Vienne a paru rarement aussi faible, on pourrait dire aussi nulle que dans cette circonstance.

A Constantinople, on semblait, aux dernières nouvelles, un peu moins éloigné de l'idée d'un arrangement direct avec le pacha. Les inconvénients et les dangers

d'une intervention russe frappaient davantage les esprits mêmes qui naguère s'y montraient complètement résignés.

DE LA DUCHESSE DE TALLEYRAND.

Paris, 22 février 1840.

Les gens bien informés prétendent que l'action de M. Molé a été aussi puissante que cachée dans le vote d'avant-hier (1). Ce qui me paraît très probable, c'est que vous le verrez arriver aux affaires avant M. Thiers, mais que cette alliance se brisera bientôt après pour laisser M. Thiers seul maître du terrain. Telles sont mes humbles prédictions. Je n'ai pas besoin de vous dire, cher ami, combien ici tout a mauvaise mine, et qu'il n'y a personne qui joue un beau rôle, j'oserais dire un rôle honnête. Excepté M. de Broglie cependant; je l'ai vu depuis son retour : il professe le plus grand dégoût des choses et des hommes et il a parfaitement raison. La mission de M. Guizot à Londres, qui y était assez mal prise, ne sera pas facilitée par ce qui se passe ici. Il y a des personnes qui croient qu'il ne s'y rendra pas : je crois le contraire. Quelqu'un de très bien instruit m'a dit être sûr que la seule voix qui ait manqué à l'Académie à M. Molé a été celle de M. Guizot. Rien n'est comparable au venin des haines que la monstruosité des alliances! Les personnes qui ne sont pas absorbées par la politique et l'Académie se préoccupent du terrible procès de madame Lafarge.

(1) Rejet de la loi de dotation du duc de Nemours par 228 voix contre 200. C. B.

Cela tient à tant de personnes connues, que chacun se croit le droit de justifier, d'expliquer. En attendant les preuves paraissent accablantes. Une comédie de madame Dudevant allait être jouée, lorsqu'elle a été saisie d'un tel effroi, à la chute de la pièce de M. Walewski (1) à laquelle elle assistait, qu'elle a couru chez le directeur retirer la sienne. M. de Tocqueville va faire paraître, dans trois semaines, les deux derniers volumes de *la Démocratie*. Il s'est donné à la gauche. Je suis peinée de voir cet esprit distingué s'égarer par des impatiences ambitieuses. M. Sainte-Beuve annonce son *Histoire de Port-Royal* dont il lit des chapitres, qu'on dit piquants, chez madame Récamier où le duc de Noailles lit une *Vie de Madame de Maintenon* dans laquelle il cherche à faire entrer de l'histoire générale!

Que devenez-vous? Les habiles disent que vous serez bientôt ici. Adieu, mon ami. Je serre vos mains dans les miennes.

(1) *L'École du monde ou la Coquette sans le savoir*, comédie en cinq actes, représentée au Théâtre-Français le 8 janvier 1840.

C. B.

IV

Mars 1840-Octobre 1840 (1).

AU MARÉCHAL DUC DE DALMATIE

Saint-Pétersbourg, 5 mars 1840.

Monsieur le maréchal,

Les articles de journaux, relatifs aux entretiens de Votre Excellence avec M. le comte de Médem, ont

(1) ÉVÉNEMENTS DE MARS 1840 A OCTOBRE 1840. — Le roi appelle M. Thiers. — Celui-ci offre sans succès la présidence du conseil au duc de Broglie, puis au maréchal Soult. — Il se décide à former un cabinet sous sa présidence. — Ministère du 1er mars : M. Thiers, ministre des affaires étrangères et président du conseil, M. de Rémusat, ministre de l'intérieur ; M. Vivien, ministre de la justice et des cultes ; le général Despans-Cubières, ministre de la guerre ; le vice-amiral Roussin, ministre de la marine et des colonies ; M. Cousin, ministre de l'instruction publique ; le baron Pelet de la Lozère, ministre des finances ; M. Gouin, ministre du commerce ; le comte Jaubert, ministre de l'agriculture et des travaux publics. — M. Thiers veut se former une majorité composée d'éléments empruntés à tous les groupes de la Chambre. — Avances à la gauche qui en témoigne sa satisfaction, aux conservateurs

produit ici beaucoup d'effet. J'ai eu plus d'une fois occasion d'écrire quelle importance exagérée, quelle

dont l'attitude reste défiante. — Conquêtes individuelles. — La question de confiance est posée lors de la discussion sur les fonds secrets. — Victoire du ministère avec l'appui de la gauche (26 mars). — Amnistie complémentaire de celle de 1837 et s'appliquant aux contumaces (26 avril). — Offre à M. Dupont (de l'Eure) d'un siège à la cour de cassation. — Accusation de corruption. — Proposition Rémilly, interdisant toute promotion à une fonction publique salariée ou avancement d'un député pendant la législature et l'année qui la suivrait. — La lecture en est votée à une grande majorité (7 avril). — M. Thiers tente une diversion. — Il annonce le retour des cendres de Napoléon (12 mai) et demande un crédit de un million pour la sépulture. — Enthousiasme. — La commission porte à deux millions, avec le consentement du gouvernement, le chiffre du crédit. — La Chambre le réduit à la somme primitivement demandée (26 mai). — Colères de la presse de gauche. — Tentatives de souscription. — Lois d'affaires. — Talent déployé par M. Thiers dans leur discussion. — Mouvement en faveur d'une réforme électorale. — Doctrines socialistes. — La proposition Rémilly est enterrée. — Mécontentement de la gauche, qui ne trouve pas dans le déplacement ou dans le choix des fonctionnaires une rémunération de sa modération et de l'ajournement par discipline de la plupart de ses desiderata. — Les conservateurs ne se rassurent pas. — Dans la question d'Orient, M. Thiers cherche a gagner du temps ; il veut ramener l'Angleterre et se dégager du concert européen. — Il pousse sous main à un arrangement direct entre le sultan et le pacha. — Il refuse dans ce dessein plusieurs projets de transaction. — Irritation des puissances devant une tentative d'arrangement directe entre la Porte et le pacha, encouragée par la France qui agit en dehors d'elles. — Lord Palmerston,

inexacte idée l'empereur attache aux publications de la presse périodique française, spécialement au *Jour-*

pousse, malgré les hésitations de plusieurs de ses collègues du cabinet, à une convention d'où la France serait exclue. — La Russie s'associe à ce projet dans lequel elle voit l'occasion espérée de brouiller l'Angleterre avec la France. — La Prusse et l'Autriche, quoique à regret, ne veulent pas se séparer d'anciennes alliées en faveur de la France révolutionnaire de 1830. — Signature du traité du 15 juillet sans avertissement préalable à l'ambassadeur de France à Londres. — Explosion d'indignation en France. — Irritation du roi. — Il ne la cache pas aux ambassadeurs. — Quoique publiquement d'accord avec M. Thiers, au fond il ne désire pas la guerre. — Armements. — Inquiétudes de l'Autriche et de la Prusse. — Intervention conciliatrice du roi des Belges. — Elle échoue devant l'obstination de lord Palmerston (août). — Attentat de Boulogne (6 août) par le prince Louis Napoléon qui est condamné le 9 octobre suivant à la détention perpétuelle dans une forteresse. —Fortifications de Paris. — M. Thiers se montre de plus en plus animé. — Violence de la presse. — Excitation et inquiétude du public. — Grèves. — Première mesure d'exécution du traité du 15 juillet contre le pacha. — Celui-ci, sur le conseil de M. Walewski, offre de transiger. — Cette transaction est appuyée par M. Thiers. — Divisions dans le sein du cabinet anglais. — Exécution du traité du 15 juillet par les puissances signataires. — Lord Palmerston triomphe. — Mécompte de M. Thiers. — Redoublement des idées belliqueuses. — Commencement de réaction pacifique. — Désaccord entre M. Thiers et le roi. — Les ministres offrent leur démission. — Transaction entre le roi et le ministère. — Note du 8 octobre, ferme dans le fond, conciliante dans la forme, qui déclare que la France peut ne pas faire de la restitution de la Syrie à la Porte un *casus belli*, mais qu'elle n'admettrait pas

nal des Débats, auquel il attribue toujours quelques relations avec le gouvernement. Ses dispositions hos-

qu'il fût touché à l'Égypte. — Bon effet de cette note en Angleterre, où, malgré lord Palmerston, on se décide à faire une réponse également conciliante.— Attroupements ; manifestations, l'agitation révolutionnaire d'une part, la réaction pacifique de l'autre, s'accentuent en France. — Attentat de Darmes contre le roi. — Émotion de l'opinion. — Le cabinet se reconnaît usé. — Il prend prétexte d'un désaccord entre lui et le roi, qui veut donner une allure plus modérée au paragraghe du discours du trône relatif aux questions extérieures, pour remettre sa démission (20 octobre). — En Angleterre : La majorité du cabinet *whig* est loin de s'accroître. — O'Connell et son parti en sont un des éléments nécessaires, auquel le ministère est obligé de faire quelques concessions. — Les lois de réforme pour l'Irlande donnent lieu aux plus vives discussions avec le parti *tory*. — Ce parti ne ménage pas toujours la reine, soupçonnée de pencher du côté opposé. — Même tendance, même politique, mêmes ambitions dans les questions coloniales et extérieures. — En Hollande : Embarras financier. — Revision de la loi fondamentale. — Abdication du roi Guillaume sans motifs apparents (11 octobre). — Son fils lui succède sous le nom de Guillaume II. — En Allemagne : Mort du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III (7 juin). — Avènement de son fils Frédéric-Guillaume IV. — Amnistie. — Rappel de l'archevêque de Posen. — Convocation des États du Hanovre (19 mars). — Discussion et vote de la constitution nouvelle (août). — En Russie : Expédition de Khiva. — Continuation de la guerre en Circassie. — En Turquie : Continuation des réformes. — Chute de Kosref-Pacha. — Le renvoi de ce ministre semble devoir amener un rapprochement avec Méhémet-Ali. — Insurrection de Syrie. — Ibrahim la comprime. — Protestation de Méhémet-Ali contre le traité du 15 juillet. — Sa lettre au sultan. — Sa

tiles se sont encore accusées, la situation est devenue grave, et j'ai pu croire que nous touchions au point

déchéance est prononcée par le Divan. — Blocus des côtes de la Syrie. — Bombardement de Beyrouth par Sir Charles Napier (11 septembre). — Évacuation de Sidon (21 septembre). — En Grèce : Négociation d'un traité de commerce avec le Porte. — Le peuple grec s'oppose à sa ratification. — Démission du ministre Zographos, qui avait conclu le traité. — Mécontentement et représailles commerciales de la Turquie. — Appel aux cinq puissances. — Amélioration des rapports avec la Porte, qui maintient toutefois ses déterminations. — En Suisse: Agitation; troubles ; modifications de la constitution dans plusieurs cantons. — A Naples: Graves difficultés avec l'Angleterre au sujet de la question des soufres. — Menaces de guerre de la part de l'Angleterre. — Préparatifs de résistance. — Commencements d'hostilités. — Médiation de la France. — Conclusion du différend (juillet). — En Espagne: Levée de l'état de siège à Madrid. — La Chambre se constitue (18 mars). — Agitation causée dans le pays par une loi limitant le pouvoir des autorités municipales. — Reprises des hostilités contre les carlistes. — Succès des généraux Espartero, O'Donnell et Concha. — Cabrera se retire en France (8 juillet). — La reine et la régente se rendent à Barcelone. — Troubles à Madrid et à Barcelone, dont la cause est la ratification de la loi sur les municipalités. — Espartero impose le renvoi du ministère Perez Castro (13 juillet). — Ministère de transition entre les modérés et les avancés. — Arrivée de la régente et de ses enfants à Valence. — Journée révolutionnaire du 1er septembre à Madrid. — La municipalité se constitue en Junte provisoire. — Espartero est nommé président du conseil; son programme, comme celui de la Junte, comprend la dissolution des Cortès et le rapport de la loi sur les municipalités. — Entrée triomphale d'Espartero à Madrid (29 sep-

où les relations des deux cours allaient décidément prendre un caractère de rupture.

Aucun propos de l'empereur ne m'était répété. Lorsque j'avais l'honneur de le rencontrer, son accueil était plus gêné, mais toujours parfaitement convenable. Toutefois le bruit se répandait que nous étions à l'instant critique. M. de Nesselrode m'évitait, M. le comte Pahlen aussi. On avait cessé de dire qu'il partirait; on s'entretenait davantage des incertitudes de l'empereur. Chacun tenait pour certain que l'ambassadeur ne devait plus retourner à Paris. On attendait de jour en jour mon départ, comme conséquence inévitable, sans pourtant savoir au juste ce qui se passait. L'ambassadeur d'Angleterre lui-même m'a demandé, sérieusement, si je ne comptais pas quitter Saint-Pétersbourg le lendemain. Pour peu que cette situation se fût prolongée, j'aurais posé à M. de Nesselrode la question du départ de M. le comte Pahlen, et je serais parti si la réponse n'eût pas été satisfaisante.

Un même courrier russe a apporté la lettre où M. de

tembre). — Abdication de la régente (12 octobre). — La régence provisoire passe aux mains du ministère présidé par Espartero. — Retour d'Isabelle à Madrid. — Espartero refuse de souscrire à toutes les exigences du parti avancé. — Cessation des pouvoirs de la Junte (25 octobre). — En Portugal : Dissolution de la Chambre. — Élections (22 mars). — Elles sont favorables au cabinet. — Émeute à Lisbonne (11 août). — Suspension par décret de l'*habeas corpus* et de la liberté de la presse. — Organisation d'un tribunal de guerre. — Troubles militaires en province. — Rétablissement de l'ordre. — Difficultés graves avec l'Espagne au sujet de la libre navigation du Duero.

C. B.

Médem rendait compte de sa conversation avec Votre Excellence, au sujet de l'amendement sur la Pologne et la dépêche N° 6 que vous m'écriviez pour être laissée en communication.

Dès le lendemain, au moment où j'allais parler à M. de Nesselrode de cette pièce que je devais lui faire lire, il a commencé par me dire que l'entretien de Votre Excellence avec M. de Médem était aussi satisfaisant que le comportait la situation : que vos paroles avaient manifesté un esprit de conciliation ; qu'il commençait à se rassurer sur les suites de l'accès de mutuelle exaspération, dont il s'était inquiété.

Je connais assez l'empereur et la manière dont les choses se passent ici pour avoir la plus complète certitude qu'après avoir communiqué votre dépêche, tout espoir actuel de conciliation s'évanouirait, que le comte Pahlen serait retenu définitivement et que demeurer un jour de plus ici m'aurait placé dans une situation sans dignité et sans convenance. Il ne m'était point démontré que le gouvernement du roi désirât un tel résultat. Les paroles de Votre Excellence au comte de Médem, que M. de Nesselrode venait de me répéter, semblaient avoir une intention et presque une espérance contraires.

J'ai retenu ce que je me proposais de dire, et, suivant le cours de la conversation commencée par M. de Nesselrode, j'ai répondu que l'exaspération dont il parlait me paraissait au contraire de plus en plus vive, que l'empereur agissait depuis plus de six mois de manière à provoquer l'opinion française et à persuader notre gouvernement de son hostile malveillance ; qu'ainsi à chaque moment je m'attendais à voir éclater une brouillerie, que les sages conseillers des

deux gouvernements feraient de vains efforts pour prévenir. Jamais je ne lui avais dit ces choses, si souvent répétées entre nous, d'une façon aussi grave et aussi instante. J'ai vu qu'il y avait sur sa physionomie une sorte de trouble et d'affliction.

« — Assurément cela est à craindre, me dit-il, » si au moment où l'on se calme ici, on agit et on » s'exprime à Paris, de façon à réveiller l'irritation.

» — Mais, ai-je répondu, ce n'est point la première » fois que j'ai vu varier et s'adoucir une disposition » malveillante. Elle n'en subsiste pas moins. Nous en » aurons bientôt quelque autre preuve à la première » occasion. Au moins faudrait-il qu'un signe mani- » feste nous persuadât que les deux gouvernements » peuvent vivre en bonne intelligence et avec des pro- » cédés convenables l'un pour l'autre.

» — Vous voulez que M. le comte Palhen parte ? Eh bien, s'est écrié M. de Nesselrode, il partira !

» — Quel jour ? car il doit toujours partir depuis » quatre mois, et il est encore ici.

» — J'entends que la détermination formelle et » positive de le faire partir vous sera communiquée, » et il ne tardera plus. Donnez-moi trois jours, et vous » aurez une réponse. »

J'ai su que non seulement lui mais d'autres serviteurs intimes avaient uni leurs efforts pour décider l'empereur. Avant même d'avoir revu M. le comte de Nesselrode, j'avais appris qu'il avait réussi. M. le comte de Benckendorff était venu s'en féliciter avec moi. Car assurément cette contradiction entre les opinions personnelles de l'empereur et ce que lui conseille une sage politique, ainsi que sa propre raison, n'a point d'approbateurs autour de lui.

Quand je me suis retrouvé avec M. de Nesselrode, je lui ai dit que le départ de M. le comte Pahlen était heureux, mais qu'au vrai c'était peu de chose, si ce n'était pas le signe et le commencement d'une autre conduite envers nous, de procédés plus bienveillants, d'une réserve de langage autre que par le passé.

« Je crois, ai-je ajouté, que le moment est favo-
» rable pour un tel changement. Vous avez espéré
» de votre rapprochement avec l'Angleterre un autre
» résultat que celui où vous êtes parvenus. Les affaires
» d'Orient vont être traitées par tous. Cette situation
» de l'Europe, qui dure depuis bientôt dix ans, et qui
» peut-être déplaît, à vous par certains motifs, à d'autres
» par des motifs différents, est plus nécessaire, et par
» conséquent plus stable que vous ne l'avez pensé. Vous
» remarquez avec raison qu'elle manque de sécurité.
» Acceptez-la franchement, et vous lui donnerez ainsi
» la portion de sécurité qui dépend de vous. Ce chan-
» gement dans les procédés de l'empereur ne semblera
» ni soudain ni marqué. Nous ne vous demandons
» rien ; nous n'avons rien à vous offrir. D'alliance, il
» n'en peut être question. On ne s'allie que lorsqu'on
» a un but commun. Ce but est le maintien de la paix
» et tous le veulent sincèrement. Il ne s'agit donc que
» d'avoir des égards mutuels, de se parler un langage
» conciliant, de ne pas avoir une politique personnelle
» différente de son gouvernement. Tout cela est
» simple et facile, vous le désirez autant que moi. »

M. de Nesselrode n'avait rien à dire contre des pensées qui sont les siennes. Nous avons l'un et l'autre suivi de bon accord ce texte de conversation. La conclusion a été qu'il ferait approuver par l'empereur une lettre adressée à M. le comte de Médem

où, en réponse à toutes les paroles fermes mais conciliantes qu'il a rapportées de son entretien avec Votre Excellence, le vœu et la promesse d'une bonne intelligence entre les deux gouvernements seraient exprimés en termes positifs, et le retour du comte de Palhen annoncé en même temps, comme gage de relations meilleures.

Cette lettre a été écrite et je l'ai lue ; la rédaction en est telle que je la pouvais espérer. Le courrier que j'expédie à Votre Excellence portera la lettre de M. de Nesselrode, en même temps que celle-ci. Nous nous sommes séparés satisfaits l'un de l'autre, et croyant avoir prévenu une crise imminente et fâcheuse.

Maintenant, Votre Excellence approuvera-t-elle ma conduite ? Ai-je bien interprété ses véritables intentions en ne communiquant pas la dépêche que vous m'aviez envoyée ? Sans doute, j'ai regretté de ne point faire entendre les paroles si fermes et si incisives qui répliquaient avec tant d'avantages aux aigres insinuations, aux phrases épigrammatiques de la pièce russe. Mais il m'a semblé que le fond même était plus important que la forme. Avouer hautement et maintenir la protestation de la France sur la transgression des actes de Vienne, quant à la Pologne, c'est, je crois, l'essentiel. Votre Excellence n'y a nullement manqué dans son entretien avec le comte de Médem. Une lettre brève et digne pourra être substituée à celle que vous m'aviez envoyée, au moment sans doute où vous ne comptiez plus sur une conciliation que vous aviez souhaitée. Était-il dans notre intérêt d'ajouter cette complication aux difficultés déjà si grandes de la négociation d'Orient ? Avons-nous été assez contents de nos rapports avec

l'Angleterre pour manifester avec éclat que tout autre rapprochement, tout autre concert est impossible? J'ai dit assez souvent qu'une alliance intime avec la Russie ne pouvait ni ne devait être tentée. Sur ce point, je n'ai jamais varié. Mais autre chose est d'être allié ou de vivre en bons rapports et de pouvoir, à l'occasion, s'entendre sur un point donné. J'ajouterai qu'une rupture avec la cour de Russie était une résolution assez grave pour être prise explicitement et que, s'il y avait lieu d'y revenir, cela serait assez facile. Un mois de retard n'aurait, à cet égard, rien de préjudiciable. En outre, le motif n'était peut-être pas le mieux choisi. Dans son antipathie contre la France, l'empereur est seul. Aucune opinion ne l'approuve ni ne l'appuie. Dans tout ce qui touche à la question de Pologne, le sentiment national est presque aussi vif que le sien, et il serait applaudi en se montrant irritable sur ce point. N'oublions pas que, sans ses préventions, nos rapports avec la Russie seraient meilleurs qu'avec les autres puissances du continent, et ne tournons pas contre nous une opinion qui nous est habituellement favorable.

Ajouterai-je que j'ai dû prendre en considération notre crise ministérielle? Je ne sais s'il en résultera un changement dans les personnes, mais du moins il peut en advenir quelque variation dans les vues politiques. Aurais-je été sage, dans une situation encore indécise, d'amener cette circonstance si grave, lorsqu'elle peut créer un embarras et se trouver contraire à des projets nouveaux, à une nouvelle manière d'envisager les affaires?

Personne ici n'a pu savoir que j'avais reçu une lettre à communiquer au cabinet impérial. Si le

comte de Nesselrode l'a supposé, il avait un intérêt évident à n'en rien dire et à feindre de l'ignorer. La seule chose que verra le public, c'est le départ de M. le comte Pahlen, il en conclura que l'empereur s'est enfin décidé à ne point risquer une rupture avec la France, rupture qui était regardée comme imminente et dont mon départ allait être le signe.

Il est question, depuis deux jours, parmi le corps diplomatique, d'une communication nouvelle venue de Vienne. Je n'ai point encore éclairci quel en est le caractère et si elle est destinée à tous les cabinets. On m'assure que le prince de Metternich, après un long résumé de la marche qu'a suivie l'affaire d'Orient, exprime son regret de ce que l'Angleterre, au moment où trois des grandes puissances accèdent à des propositions, venues de lord Palmerston lui-même, paraît n'en plus vouloir. Pour arriver à une conclusion, il lui semble que la Russie, la Prusse et l'Autriche devraient, d'un commun accord, s'arrêter à ces mêmes propositions, en faire le texte d'une communication définitive. Ce serait, dit-il, le moyen d'y amener l'Angleterre et, par suite, la France.

Ces détails me sont donnés au moment où j'allais clore ma lettre. Lorsque je les aurai vérifiés et éclaircis, j'en écrirai de nouveau à Votre Excellence, qui, probablement, en est bien mieux informée que moi (1).

(1) Dépêche officielle N° 9.

DE M. THIERS.

Paris, 12 mars 1840.

Mon cher monsieur de Barante, me voici encore une fois à la tête du département dans lequel vous servez et servez bien. Je suis charmé de me retrouver en rapports avec vous. J'espère que nous serons contents l'un de l'autre. Je suis avec vos amis au pouvoir. M. de Broglie, que j'ai voulu faire président du conseil et ministre des affaires étrangères nous appuie en dehors. Nous avons des intrigues actives contre nous ; j'espère l'emporter. Je n'ai pas besoin de vous dire quelle sera notre politique. Elle sera modérée, comme elle l'a toujours été ; je crois qu'on peut bien défendre les intérêts de la France, sans altérer les bons rapports des cabinets.

Nous n'avons de sérieux aujourd'hui que la question d'Orient. Mais elle tend elle-même à perdre de cette gravité inquiétante qu'elle avait le mois dernier. On se calme à Londres. On commence à croire moins facile de réduire le pacha, et de lui dicter des conditions souveraines. Toutefois, il ne faut point afficher d'espérances ni de projets personnel à notre cabinet. Attendre les projets d'autrui, les critiquer avec mesure et patience, voilà notre attitude obligée pour quelque temps. Nous dirons notre mot, quand il le faudra ; mais il n'est pas nécessaire de nous presser. Jusque-là de la douceur et des raisonnements, les meilleurs possible. Le sujet en fournit d'excellents que vous saurez trouver.

Votre congé est à votre disposition. Toutefois il ne faut en user que lorsque notre dignité l'exigera

impérieusement. M. de Médem me répète tous les jours que le comte Pahlen va arriver.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 18 mars 1840.

Je me retrouve sous vos ordres, mon cher ministre, et très volontiers. Je n'ai jamais eu qu'à m'applaudir de nos relations officielles et privées. Il y a plaisir et avantage à correspondre et à traiter avec un chef d'un grand esprit et d'un sens habile. J'ai tout à fait perdu la tradition de nos circonstances parlementaires. Personne ne m'écrit ; ainsi j'ignore tout le détail de votre avènement. De loin, il me semble que vous devez avoir une bonne position, les coudées assez franches, pas beaucoup d'engagements, point de vrai rival en face de vous ; la possibilité d'une majorité plus rassurante que celle qui prétendait se livrer à vous l'an dernier. Sauf de grandes et difficiles questions d'administration, je suis porté à croire qu'il n'y aura pas de sérieux embarras dans la politique intérieure.

Pour parler de la politique extérieure, je commencerai par la détermination que j'ai prise de ne pas remettre ici copie de la dépêche sur la Pologne. Ce qui m'a surtout décidé, c'est la convenance de ne pas donner à un ministre nouveau une affaire grave léguée *in extremis* par son prédécesseur.

Se placer dans une attitude de brouillerie évidente avec la Russie était chose assez importante pour la résoudre expressément et avec mûre délibération. Un mois de retard ne pouvait préjudicier à rien. D'ail-

leurs, quel eût été le motif de brouillerie? Ce n'était pas assurément une question de fond, une nécessité de soutenir nos droits attaqués et méconnus. Le maréchal avait vu M. de Médem et lui avait dit d'une façon calme et nette que la phrase de l'adresse, les paroles qu'il avait prononcées et le vote de M. Villemain n'étaient rien de plus ni rien de moins que le maintien des réserves et protestations faites par la France. On se contentait ici de cette explication : c'était l'essentiel, et vous penserez sans doute qu'il y avait peu d'avantages réels à une réciprocité de paroles aigres et de pénétrantes insinuations. Si nous avions seulement affaire à des ministres, à un cabinet, à une politique d'intérêts bien entendus de part et d'autre, on ne s'arrêterait pas beaucoup à la rédaction de pièces qu'on se communique, mais qui ne sont pourtant pas des notes officielles. M. de Nesselrode livré à lui-même ne nous écrirait pas des épigrammes ou endurerait les nôtres. Mais il y a ici un souverain orgueilleux, irritable, obstiné dans ses opinions, peu maître de ses impressions. S'il entre dans nos calculs de l'exaspérer, de le jeter hors de mesure, nous ne reculerons pas devant cette résolution : mais il faut qu'elle nous soit bonne à quelque chose ou qu'elle soit essentielle à notre dignité. Or, en ce moment, c'est lui, et non pas nous, qui fait un pas en arrière. Il lui faut dompter sa mauvaise humeur et faire partir M. le comte Pahlen. Cela nous coûte peu de ménagements, et aucun qui soit ostensible.

Autrefois la diplomatie, et même celle qui traitait des plus grandes affaires, admettait fort bien le soin de ménager les personnes et pour cela elle ne croyait

pas déroger. Maintenant les circonstances générales et la nécessité des situations ont pris une telle évidence, une action si complète, que les individus, si grands qu'ils soient, comptent pour peu. Mais la Russie n'en est pas tout à fait là, et ce n'est pas vous qui vous étonnerez que le caractère et les opinions d'un souverain autocrate soient un élément dans les affaires de son empire. Ce qui serait plutôt surprenant, c'est que la politique du cabinet, la politique de raison et de calcul puisse, malgré cette toute-puissante influence, suivre à peu près son cours naturel. Assurément elle est troublée ou gênée par des accès de mauvaise humeur, par des illusions d'espérance, par des boutades passionnées ; mais tout cela se calme tôt ou tard. Aucune détermination ne se prend d'une façon soudaine et irréparrable. S'il y a danger évident ou avantage manifeste, l'empereur, sans nul conseil et par sa propre prudence, sait se conduire avec sagesse, même avec habileté, comme vous l'avez remarqué dans votre dernier discours (1), dont l'effet a été si bon. Ce qui explique les relations de l'empereur avec nous, c'est que la France ne peut guère, dans la situation actuelle de l'Europe, faire à la Russie ni bien, ni mal. Cela étant, il ne se gêne pas de s'abandonner plus ou moins à ses sentiments. En changeant le caractère de ses relations diplomatiques avec nous, en retirant de part et d'autre les ambassadeurs, il aurait accordé satisfaction à son humeur du moment, sans y voir grand inconvénient. Depuis six ou sept mois, il en avait, non point le projet, mais l'idée. Le moindre

(1) Discours prononcé sur la question d'Orient, le 13 janvier précédent, lors de la discussion de l'adresse. C. B.

surcroît d'exaspération, l'y aurait poussé. Cela eût été plus grave qu'il ne le pensait. Nous nous serions offensés. Les nombreux Français qui sont en Russie se seraient trouvés sans protection, exposés à tout l'arbitraire de la police. Des légitimistes seraient arrivés ici, et pour lors y auraient été bien accueillis. Une année ne se serait pas passée sans que la brouillerie eût pris un caractère d'hostilité décidée. C'est ce que M. le comte de Nesselrode et moi, nous avons prévu sans nous le dire, c'est ce qui a établi entre nous une sorte de concert, dont les motifs restaient sous-entendus. Puis c'était une complication pour les affaires d'Orient.

A présent, voulez-vous laisser les choses où elles en sont et vous contenter de la réponse verbale et pour ainsi dire dictée du maréchal à M. de Médem ? Ou voulez-vous qu'une dépêche soit communiquée et laissée en copie ? En ce cas, il y aurait peu à changer à celle que je n'ai point remise. Permettez-moi de vous indiquer ce qui, dans cette rédaction d'ailleurs remarquablement bien faite, m'a paru devoir produire l'effet que je ne croyais pas utile.

Je crois qu'il ne faudrait pas dire : « L'Autriche et la Prusse ont ou affectent d'être de son avis ». Cette expression serait sûrement transmise à Berlin et à Vienne, où l'on nous en saurait mauvais gré. Plus loin, en parlant de l'effet qui peut résulter de nos protestations sur la Pologne il est dit : « Ce mal, *si c'en est un* ». Il me semble que ces derniers mots devraient être retranchés. Dans le dernier paragraphe, je crois qu'il ne faudrait pas maintenir les expressions suivantes, qui certes ne sont que trop motivées, mais qui vont si droit à la personne de l'empereur, que

ce coup porterait au vif : « Jamais l'apparence d'une offensante personnalité », et plus loin, « avaient perdu le calme d'esprit nécessaire ».

Il me paraîtrait plus conforme à la dignité du roi d'ignorer ou de négliger d'inconvenants propos, qui, même par voie d'allusion, ne doivent pas obtenir une place officielle.

En voilà bien long, mon cher ministre, sur un point particulier ; mais vous concevrez que j'y attache de l'importance. D'ailleurs, en le traitant, j'ai eu occasion de vous donner quelques informations générales sur l'état actuel de nos relations avec la Russie.

Vous n'aurez pas le temps de lire ni même de parcourir ma volumineuse correspondance. Peut-être ferai-je bien de l'analyser aussi sommairement que je pourrai, en ce qui touche l'affaire d'Orient.

Vous avez parlé avec une justesse complète des idées exagérées qu'on s'était faites sur l'ambition de la Russie, et son désir de conquêtes (1). Outre que, dans un désir et un intérêt national très concevables, l'opinion est beaucoup moins portée qu'on ne le pense à la possession de Constantinople, il n'y aurait jamais eu moment plus mal choisi pour la moindre acquisition de territoire. La Russie se voit sous la surveillance inquiète et jalouse de toute l'Europe, elle sent le besoin de calmer des méfiances qui la gênent et la menacent. Aussi de tous les cabinets, aucun n'a-t-il désiré plus sincèrement que l'Orient restât calme. Lorsqu'elle a été troublée par l'agression du sultan Mahmoud, la Russie n'a d'abord songé qu'à éviter

(1) Voir le discours du 13 janvier. C. B.

des négociations dont le but serait de placer un arrangement régié de concert sous une garantie commune. Le cabinet de Saint-Pétersbourg y voyait une continuation, à jamais établie, du système de précautions prises contre lui. L'initiative que l'Autriche prenait à ce premier moment, déplaisait fort ici, sans pourtant qu'on se refusât nettement à rien. Puis, quand nous avons les premiers posé la question de la défense de Constantinople et des flottes dans la mer de Marmara, l'irritation a été vive. On nous a trouvés bien pressés de toucher le point sensible de la Russie, et comme dans la position où l'empereur s'est mis il ne peut se fâcher ni contre l'Angleterre ni contre l'Autriche, son exaspération s'est portée passionnément contre nous. Aussi lorsque nous avons commis selon moi la faute de prendre à notre tour l'initiative d'un arrangement territorial entre la Porte et le vice-roi, et que des dissentiments entre nous et l'Angleterre en sont résultés, la question a pris une face nouvelle. Sans avoir aucun souci réel du partage de la Syrie, on a conçu l'idée de nous séparer de l'Angleterre, de nous isoler, de nous placer du moins en position inférieure dans les négociations. Tel a été le but que dès ce moment s'est proposé le cabinet de Saint-Pétersbourg. Ainsi que je l'ai prévu et écrit, Vienne et Berlin, avec des vues moins hostiles, se sont hâtés de réunir leurs efforts pour arriver au changement, tant désiré par eux de l'équilibre européen tel qu'il subsiste depuis dix ans. Heureusement cela est un peu plus difficile que ne l'a espéré cette coalition, toujours existante contre nous. Chacune des puissances qui la composent ne veut peut-être pas la guerre; toutes redoutent plus ou moins

une conflagration européenne, mais le mauvais vouloir est à peu près le même; seulement il est ici dans l'esprit du souverain, bien plus que dans l'opinion du pays.

C'est en cet état que vous trouvez les affaires. Vous savez et je ne sais point où nous en sommes à Londres et à quel prix nous pourrons maintenir l'alliance de l'Angleterre et les arrangements de l'Orient. Si vous arrivez à ce bon résultat, vous nous aurez tiré d'une des crises les plus dangereuses que nous ayons traversées depuis la révolution de Juillet. Ici, du moment où l'on n'espérera plus nous brouiller avec les Anglais, on sera très pressé d'en finir, en réglant un *statu quo* quelconque. Faire une œuvre durable mise sous le patronage commun des grandes puissances serait un résultat fort déplaisant pour les Russes; mais il est regardé comme si peu vraisemblable qu'on a cessé de le craindre.

Pourquoi je vois un grand danger dans notre isolement et dans la ruine du système politique où nous nous sommes engagés depuis dix ans, c'est ce que vous apprécierez aussi bien et mieux que moi.

Au moment où allaient commencer les affaires d'Orient, pendant notre crise ministérielle de l'année dernière, dans quelques dépêches dont une vous était adressée, un jour où je vous croyais ministre, j'ai traité assez longuement ce chapitre. Dieu veuille que nous n'ayons plus à y revenir. Lorsque je cherche comment vos prédécesseurs auraient pu éviter de dériver au point où nous sommes, je retombe dans les critiques indiquées par votre discours. Les vues ont été sages, les intentions prudentes, mais il y a eu précipitation, lorsque, dans notre position, nous

devions seulement être prêts et attendre. Puis le cabinet ne s'est pas assez séparé des jactances propres à la tribune et à la presse, mais si peu convenables à des ministres. Nous avons inquiété l'Europe, hors de propos, sans but et sans profit. L'Allemagne s'est émue de tant de paroles dites au sujet de la rive gauche du Rhin. A Saint-Pétersbourg, on s'est figuré que le maréchal voulait guerroyer et tout pourfendre. Il n'en était rien. Et donner des méfiances et des alarmes par de pures apparences est assurément une mauvaise politique.

Si, comme je l'espère, nous sortons de cette épreuve avec honneur et calme, notre situation deviendra meilleure qu'elle ne l'a jamais été. Nuls ne se résignent mieux que ceux dont les espérances ont été trompées. Déjà ces espérances ont beaucoup baissé.

Accomplissez cette belle tâche, affermissez le pouvoir en France et la paix en Europe, et votre place sera haute dans le présent et dans l'avenir.

Vous allez me répondre *Amen*, et moi je vous dirai encore qu'en cela bien des choses dépendent de vous et que les succès et les revers des gouvernements sont pour une grand part entre leurs mains, lors même qu'autour d'eux ils trouvent peu d'appui, puisqu'en même temps ils trouvent peu de résistance.

Pardon de ce volume, que vous n'aurez peut-être pas la patience de lire, mais avec un ministre tel que vous on a besoin de dire ce qu'on voit et ce qu'on pense, pour établir une complète intelligence et une harmonie entre le chef et son délégué.

P.-S. — Pourriez-vous m'écrire quelquefois comme

vous faisiez il y a quatre ans? Les lettres valent bien mieux que les dépêches pour guider et encourager.

Saint-Pétersbourg, 18 mars 1840 (1).

Monsieur,

L'idée que les rapports de la France et de la Russie risquaient de devenir presque hostiles a été et est encore aujourd'hui un sujet de conversation. En général on y avait regret, et l'on aurait blâmé un tel résultat des préjugés personnels de l'empereur. J'ai su que tous ces bruits avaient circulé avec exagération parmi les officiers des corps d'armée stationnés dans les provinces, surtout dans le royaume de Pologne. C'est ce qui a pu être remarqué maintes fois dans des circonstances analogues. Les propos de quelques jeunes gens ennuyés des loisirs d'une garnison et leurs jactances banales ne sont point un symptôme d'opinion. Prise en masse, l'armée russe est sans doute toujours disposée à obéir volontiers, toujours prête à marcher, sans un regret quelconque, mais elle n'a point d'ardeur guerrière, point d'impulsion spontanée. Il y a des pays où l'on pourrait dire l'opinion de l'armée, et la considérer comme un élément politique. En Russie il n'en est rien. L'armée est un instrument d'une grande puissance, toujours tenu en état d'agir, mais qui ne porte en lui-même aucun esprit qui lui soit propre.

L'expédition du général Perofski sur Khiva n'atteindra point son but. Déjà les journaux russes ont officiellement annoncé qu'arrivée à peu près à moitié

(1) Dépêche officielle N° 11.

chemin, il lui avait fallu s'arrêter et ne pas essayer davantage de braver les obstacles et les périls que lui opposait le climat. Maintenant le bruit court que le général Perofski ramène son détachement à Orenbourg et viendra rendre compte à l'empereur de la tentative où il a échoué.

Le gouvernement russe ne peut point rester sur cet échec. Un juste amour-propre suffirait pour le déterminer à persister dans son dessein et à prendre les dispositions nécessaires pour le faire réussir. Des intérêts plus réels lui en imposent l'obligation. Encouragés par le mauvais succès des Russes, les Turcomans attaqueraient dorénavant toutes les caravanes. L'important commerce avec Boukhara serait anéanti ; en outre, dans leurs incursions, ils continueraient de venir, par delà les frontières russes, piller les établissements et emmener des captifs pour les vendre ou les réduire à une dure servitude.

L'expédition sera donc renouvelée. Elle pourra, comme il semble qu'on en a eu un instant le projet, suivre la route des caravanes, à l'est du lac Aral et passer non loin de Boukhara, pour arriver à Khiva. C'est un long chemin à parcourir, et il y aurait quelque risque d'inquiéter les populations dépendantes du khan de Boukhara, avec qui la Russie est en bonnes relations. Il serait possible aussi qu'en augmentant l'importance de l'expédition, on excitât encore davantage la méfiance des Anglais.

Un autre projet, plus vraisemblable, c'est de tenter l'expédition par mer. On commencerait par former un établissement sur la rive orientale de la Caspienne. Il serait pourvu de magasins et d'approvisionnements et deviendrait le point de départ, la base d'opérations du

détachement qui marcherait sur Khiva. Les difficultés seraient grandes aussi. La navigation est incertaine sur la Caspienne. C'est uné mer remplie de bas-fonds, mobiles et variables dans leur emplacement. La côte orientale est plate, difficilement abordable, déserte, sans eau douce, sans bois. Khiva en est encore éloigné de cent lieues, à travers un sol inhabité, sablonneux et n'offrant nulle ressource. En prenant Asterabad pour point de départ, la route offrirait moins de difficultés. Mais Asterabad appartient à la Perse, les Russes ne peuvent guère faire entrer l'occupation de cette ville dans leurs projets.

Quel que soit le plan adopté par l'empereur, il peut passer pour certain que la Russie touche à la nécessité prochaine de s'assurer la possession exclusive, ou du moins la domination souveraine de toute la circonférence de la Caspienne et d'établir des communications suivies avec Boukhara. Or, quand on a affaire à des tribus barbares, il n'y a guère d'autres moyens d'obtenir sécurité qu'en les domptant ou les refoulant au loin.

Le cabinet anglais sait fort bien ce qui en est. Jusqu'ici il ne se montre ni irrité ni menaçant. Une première explication, communiquée par M. de Brunnow, affirmait que l'expédition *n'avait pas un but politique*. Comme le projet avoué était de substituer au khan actuel de Khiva un successeur choisi par la Russie et destiné à régner sous sa domination, l'expression de la Note russe a paru un peu étonnante à lord Palmerston ; toutefois il s'est borné à demander plus amples explications. Lord Clanricarde a été chargé de dire que son cabinet, sans nier le droit de la Russie de protéger son commerce avec Boukhara et de préserver ses frontières et leurs habitants des

incursions et des brigandages des Turcomans, désirait savoir quelles mesures se proposait le gouvernement russe pour atteindre ce but fort légitime, mais qui est assurément et doit être *un but politique*.

Je ne sais pas encore quelle réponse a été donnée à Londres. Lord Clanricarde m'a dit qu'ici on était resté dans des termes vagues. Ceci est facile à comprendre, car le gouvernement russe ne peut pas avoir d'idées arrêtées sur ce qu'il aura à faire. Je pense qu'il souhaite sincèrement réussir, par les moindres moyens possibles, à préserver son commerce et son territoire. Mais c'est de quoi il n'est point maître. Il peut être forcé à conquérir et à occuper de vastes espaces. J'en ai une fois ouï parler l'empereur, car, ne me disant jamais un mot des affaires qui me concernent, celles qui nous sont étrangères viennent quelquefois dans la conversation. Il exprimait son regret d'avoir été contraint à ordonner une expédition coûteuse et d'un succès incertain. Il ajoutait que personne ne pouvait savoir davantage ce qu'on ferait à Khiva, quand on y serait; que c'était un pays à peu près inconnu. Et comme je remarquais que probablement un établissement sur le bord oriental de la Caspienne deviendrait indispensable, il repartit avec une sorte de fermeté : « Nous ferons ce qui sera nécessaire ».

J'ai entretenu le chargé d'affaires d'Autriche du Mémoire que le prince de Metternich a fait remettre à la cour de Russie. D'après ce qu'il m'a rapporté, je puis douter que cette pièce ait été communiquée à notre cabinet. C'est, selon M. de Kaisersfeld, une sorte de récapitulation de tout ce qui s'est passé depuis que les négociations ont commencé ; par conséquent une

revue des vues, des propositions, des démarches du cabinet de Vienne. Puis viennent beaucoup d'éloges de la sagesse, de l'esprit conciliant que la Russie a montrés et une assez longue argumentation pour prouver que M. de Brunnow a été porteur de propositions émanées de lord Palmerston lui-même; que ce second voyage a été pour ainsi dire demandé par lord Palmerston, et que l'on ne doit donc pas dire « les propositions russes », mais « les propositions anglaises ». Cependant ce reproche d'inconséquence dirigé contre le cabinet anglais est touché avec précaution et ménagement. Il n'y a pas tout à fait le même soin dans les remarques sur la conduite de la France à qui reste imputé le tort d'empêcher un accord commun et d'arrêter la marche des négociations. Ce Mémoire n'a point de conclusions directes et positives. Il paraîtrait que le prince de Metternich s'est surtout proposé d'écrire quelque chose d'agréable à l'empereur. Depuis qu'en prenant la première initiative, il a mécontenté la Russie, son désir de rétablir une parfaite harmonie, de se faire pour ainsi dire pardonner une velléité d'indépendance, a été et a semblé diriger toute sa conduite. Le fond de sa politique est toujours de tenir unies et serrées les trois grandes puissances du Nord. Les affaires de l'Orient sont importantes pour lui, sans doute, l'ensemble de la situation de l'Europe l'est bien plus. Peut-être, en ce moment, cet ordre d'inquiétudes le préoccupe-t-il encore davantage. D'après ce que j'en puis juger, l'état intérieur de l'Angleterre, les difficultés qui s'élèvent entre le roi Guillaume et les Chambres des Pays-Bas; l'affaire du Hanovre; les embarras du roi de Sicile; le mouvement de l'opinion en Danemark,

tout cela concourant avec les idées exagérées qu'on se fait de notre situation, tient en grand souci les trois cabinets du Nord. C'est un motif de plus pour croire que si nous réussissons à avoir une volonté commune avec l'Angleterre, elle fera la loi, ainsi qu'il est arrivé en toutes circonstances depuis dix ans. Mais aussi, à supposer que nos dissentiments ne s'accommodent pas, cette disposition des trois autres puissances rendra les circonstances beaucoup plus graves.

DE M. THIERS.

Paris, 21 mars 1840.

Mon cher monsieur de Barante, j'ai reçu par votre courrier la dépêche où vous me racontez vos perplexités à Pétersbourg, et la manière dont elles ont été terminées par M. de Nesselrode, et par l'annonce du départ du comte Pahlen. Je comprends le motif qui vous a porté à ne pas lire la dépêche de M. le maréchal Soult. Votre détermination aura été très heureuse, si ce qui s'est passé à Londres, Berlin et Vienne, ne fait pas naître une complication fâcheuse. Il faut que vous sachiez que cette dépêche avait été communiquée aux trois cabinets de Londres, Berlin et Vienne. La nouvelle de cette communication arrivera sans doute à Saint-Pétersbourg, et je ne sais quel effet elle y produira. Il est à craindre qu'elle fasse renaître une collision, ou qu'on se targue un peu de ce que nous n'aurons pas fait la communication annoncée aux trois cours. Si la chose passe inaperçue, ne faites pas renaître une complication inutile. Toutefois, si vous

pensez qu'on puisse mal interpréter votre silence, vous pouvez faire une démarche auprès de M. de Nesselrode, une démarche franche et amicale, ayant pour but de lui dire qu'en effet une communication a eu lieu auprès des trois cours, que vous aviez ordre de la faire à la quatrième, et que, par ménagement, par désir de conciliation, vous avez pris sur vous de ne pas la faire. Cette franche explication, si vous la croyez nécessaire, rendra à la situation sa clarté, et au cabinet l'attitude loyale et digne qui lui convient. On pourrait en effet interpréter d'une manière singulière la conduite d'un cabinet qui fait à trois cours une communication destinée spécialement à une quatrième, et qui n'ose pas faire cette communication justement à cette quatrième cour, à laquelle on la destinait. Du reste, je vous laisse le soin d'employer le moyen convenable pour que notre situation reste nette et digne. Vous seul, qui avez supprimé la communication, dans une intention excellente, pouvez juger ce qu'il faudra faire en cette circonstance.

M. de Médem m'a en effet apporté la dépêche que lui a écrite M. de Nesselrode. Elle est digne et amicale, et nous n'avons pas à nous en plaindre. Toutefois je regrette qu'on ait eu la maladresse de provoquer de telles explications. Voici ce que j'ai dit à M. de Médem :

« — Il y a ici une querelle de choses et une que-
» relle de mots. Les cabinets, en se succédant, héritent
» des querelles de choses, et non pas des querelles
» de mots, à moins que les mots ne soient devenus
» offensants pour la dignité des gouvernements.
» Quant à la querelle de choses, la voici, suivant moi.
» Vous interprétez les traités de Vienne relativement

» à la Pologne, vous les interprétez d'une façon; la
» France et l'Angleterre les interprètent de l'autre.
» Vous persistez sans doute dans votre interprétation,
» et nous dans la nôtre. Nous persisterons. Il n'y a
» rien à vous dire de plus. Nous ferons nos réserves
» pour l'avenir. Mais des réserves sont des réserves
» et point des menaces. Tout le monde a le droit de
» faire les siennes. Maintenant, ajoutons des paroles
» sur des paroles, nous ne ferons rien de sérieux. Je
» ne sais rien de plus à dire sur la querelle de choses.
» Quant à la querelle de mots, elle regarde mon pré-
» décesseur. Comment s'est-il exprimé? comment
» vous êtes-vous exprimé vous-même? je ne crois pas
» utile de le rechercher ni de le discuter. Je ne revien-
» drai sur ce sujet, que si vous le voulez absolument.

» — Non, non, m'a dit M. de Médem, tenons-nous-
» en là, et finissons ces inutiles explications. »

J'ai repris, et j'ai dit à M. de Médem que, sur un seul point, j'avais une observation à ajouter : c'est que je n'admettais pas qu'on pût jamais nous demander compte de ce que nous faisions ou disions dans les Chambres. J'ai ajouté que, sur ce point, notre doctrine était absolue.

M. de Médem n'a ni approuvé ni contesté ma théorie. La conversation est ensuite devenue très amicale. Nous nous sommes promis l'un à l'autre de faire servir une ancienne amitié à rendre plus faciles les relations de nos deux gouvernements. « Je ne sais
» pas, lui ai-je dit, si nous arriverons jamais à des
» rapports utiles entre la France et la Russie, mais
» tâchons d'établir des rapports convenables. »

Notre entretien a donc été très amical.

Cette affaire peut passer pour terminée, si rien n'a

suivi votre entrevue avec M. de Nesselrode. C'est ce que je saurai bientôt. En attendant je vivrai ici sur le pied d'une bienveillance qui ne compromette rien avec M. de Médem. Si la querelle renaissait, alors nous prendrions le ton que notre dignité et nos intérêts commanderaient.

Vous voilà instruit de tout; j'attends avec impatience de vos nouvelles.

On m'a officiellement annoncé, dans la dépêche de M. de Nesselrode à M. de Médem, l'arrivée prochaine du comte Pahlen. Je crois donc qu'il importe que vous restiez à Pétersbourg jusqu'à nouvel ordre.

DU DUC DECAZES.

Paris, 22 mars 1840.

Les retards apportés au retour du comte Pahlen faisaient annoncer le vôtre. Aujourd'hui on assure que M. l'ambassadeur est décidément en route et que nous devons renoncer à vous revoir de quelque temps. Je ne suis pas assez égoïste pour m'en affliger, puisque vous ne désirez pas nous revenir encore. Peut-être avez-vous la prétention de ne quitter la Russie que lorsque vous serez sûr de trouver ici un gouvernement solidement établi, parlementaire, constitutionnel ou monarchique, selon que vous l'aimez mieux, ayant majorité bien établie, et sachant elle-même ce qu'elle veut. J'aurais grand'peur, en ce cas, que vous ne restassiez exilé longtemps.

Le mal qu'a fait la loi de dotation et son rejet est énorme. Qu'attendre d'un pays où l'on voit des procureurs généraux tels que M. D., sans talent, sans titre, arrivé au plus haut grade, de simple procureur

du roi d'arrondissement, par une faveur incroyable, voter contre la dotation d'un fils du roi, uniquement pour faire pièce à M. Teste qui l'avait brutalement envoyé de Nîmes à Montpellier. Trente votes au moins sont partis du centre, dictés par des motifs aussi honorables.

J'ai vu avec douleur et presque honte le contrat de mariage dressé par suite de ce rejet. La princesse ne reçoit de son père que deux cent mille francs de capital (il paraît que les biens sont tous substitués) et le duc de Saxe-Gotha s'engage à demander à ses Chambres une rente apanagère de vingt-cinq mille florins. Ses Chambres ne feront-elles pas comme la nôtre? Le roi et le duc de Nemours s'engagent à emprunter, sur le domaine privé, deux millions de francs pour assurer les cent mille francs de douaire promis à la princesse. Le père a exigé cet emprunt, n'ayant pas confiance dans l'avenir, et craignant le sort de la famille exilée à Göritz.

Quoique le contrat n'en dise rien, le roi cède au duc de Nemours la forêt de Breteuil, mais en déduction de sa part dans le domaine privé. Cette forêt rapporte deux cent mille francs environ.

Le duc d'Orléans partira le 5 du mois prochain pour Alger. Je lui disais, il y a quelques jours, que je ne savais personne qui ne s'affligeât de sa détermination. Il me répondit : « Je le comprends d'autant plus que ma » raison est d'accord avec la vôtre et celles des per- » sonnes dont vous me parlez, mais le point d'honneur » me force à partir. » Je dois dire pourtant que depuis ce fatal vote, mon opinion est fort ébranlée, je sens le besoin pour les princes de faire quelque chose pour reconquérir le terrain perdu, qui est bien grand.

Je ne pronostique rien sur le sort du ministère. A la Chambre le rapport de M. de Berville (1) a fait beaucoup de tort à ceux qu'il croyait servir. Ce qui est plus funeste encore, c'est l'alliance du maréchal et de Molé. Celui-ci consent à prendre, sous la présidence du maréchal, le ministère des affaires étrangères que le maréchal quitterait pour la guerre. Duchâtel, Villemain et Passy seraient d'accord. Dufaure hésiterait et annoncerait vouloir soutenir le cabinet à former, des bancs de la Chambre. Je crois qu'il se laissera vaincre si les choses en viennent là.

Si Thiers avait su s'y prendre, il aurait eu Molitor. Il avait offert les finances à Lacave-Laplagne, qui mettait pour condition qu'on lui donnât un collègue parmi les *221*, ce qui lui a été refusé et ce dont Thiers se repent, je crois, maintenant.

Molé a demandé au maréchal deux de ses anciens collègues, Martin et Salvandy; pour ce dernier, je ne le sais que de lui.

Si j'étais obligé de prédire ce qui arrivera, je dirais que Thiers aura une majorité peu forte pour les fonds secrets, mais que sa position n'en sera pas plus facile le lendemain.

A MADAME ANISSON DU PERRON.

Saint-Pétersbourg, 28 mars 1840.

Pendant que je vous écris, qui sait si les *221*, dans leur ardeur consécutive, n'ont pas renversé le ministère; ce serait, selon moi, une mauvaise et sotte

(1) Le rapporteur de la loi des fonds secrets. C. B.

conduite. Ne sont-ils pas sûrs que la gauche est de sa nature incompatible avec tout ministère, et que M. Thiers veut et doit suivre la même ligne que ses prédécesseurs? Il le dit beaucoup, il me l'écrit, et je le crois. Car le bon sens est une qualité que j'ai toujours remarquée en lui, à travers les fusées de son imagination.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 14 avril 1840 (1).

Monsieur,

A en juger par le silence qui a été observé ici, sur l'existence de la lettre de M. le maréchal de Dalmatie que je n'ai point communiquée, je puis supposer que le gouvernement russe, désirant se maintenir en bonnes relations avec nous, a eu grande attention de ne se point prévaloir de cette circonstance et de n'en tirer aucune vanité. Depuis le moment où le départ de M. le comte Pahlen a été positivement annoncé, pas une parole ne m'a été adressée par un membre du corps diplomatique, relativement à la réponse que notre cabinet aurait pu faire à la lettre que M. de Nesselrode avait écrite à M. le comte de Médem, et qui avait été communiquée au prédécesseur de Votre Excellence. Lord Clanricarde lui-même, avec qui je suis en confiance assez complète, ne m'a nullement indiqué qu'il éprouvât quelque surprise de ne point entendre parler d'une réponse que lord Pal-

(1) Dépêche officielle N° 14.

merston pouvait lui avoir annoncée. Ce silence vient sans doute de ce qu'ici la question était surtout de savoir si M. le comte Pahlen partirait, si l'empereur se déciderait d'après des impressions passionnées, ou écouterait la raison et les conseils. Il avait mis les choses au point que, faire partir son ambassadeur, c'était céder.

Toutefois j'ai cru, conformément aux instructions de Votre Excellence, devoir m'expliquer avec M. le comte de Nesselrode. Il avait su, de Vienne et de Berlin, que la dépêche de M. le duc de Dalmatie avait été montrée. Selon ce qu'il m'a dit, il s'est borné à répondre de la façon la plus sommaire qu'il n'avait point connaissance de cette dépêche, et que les conversations verbales échangées, soit à Paris entre M. le duc de Dalmatie et M. le comte de Médem, soit à Saint-Pétersbourg entre l'ambassadeur de France et lui, avaient suffi pour dissiper toutes les impressions qui auraient pu troubler les bonnes relations des deux cabinets. M. de Nesselrode m'a paru penser, comme moi, que la moindre jactance indiscrète des agents russes pourrait être tenue à offense, provoquer de la part de notre gouvernement quelque détermination hautaine, et me compromettre gravement pour avoir fait un trop grand sacrifice à la conciliation. Notre conversation sur ce point s'est à peu près bornée à ces seules paroles, et j'ai dû croire qu'il voyait la chose tout à fait sous le même point de vue que moi.

La grande-duchesse Marie est accouchée, il y a quelques jours, d'une fille. L'empereur lui a conféré le titre d'Altesse Impériale. C'est une faveur qui ne fut point accordée au prince d'Oldenbourg qui, comme la princesse nouvellement née, a eu pour mère une

grande-duchesse. On s'étonne de cette nouvelle preuve de haute bienveillance accordée au duc de Leuchtenberg, ou, pour mieux dire, à la grande-duchesse Marie. Mais l'attitude simple et modeste, le rôle effacé qu'a pris ici le gendre de l'empereur atténueront promptement l'espèce de blâme qu'excitent toutes les faveurs prodiguées à un mariage généralement désapprouvé.

DE M. THIERS.

Paris, 25 avril 1840 (1).

Monsieur le baron,

J'ai cru devoir vous donner connaissance de deux conversations que j'ai eues avec le comte Pahlen depuis son arrivée à Paris. Dans la première, après m'avoir exprimé en termes très convenables, et évitant soigneusement toute apparence de récrimination, le désir qu'avait l'empereur Nicolas d'entretenir avec le gouvernement du roi des relations amicales, il m'a parlé d'une démarche faite par le duc de Bordeaux auprès du cabinet impérial, à l'effet d'obtenir l'autorisation de se rendre à Pétersbourg ; il a ajouté que l'empereur Nicolas, par ménagement pour un prince malheureux, n'avait pas cru pouvoir le lui refuser, mais que, voulant éviter tout ce qui pourrait prêter à des interprétations fâcheuses sur les rapports existants entre les deux États, il avait joint à ce consentement les observations et les avis les plus propres à empêcher qu'on en fît usage. Quelques jours après,

(1) Dépêche officielle N° 10.

le comte Pahlen est venu me voir de nouveau. Il a commencé par me rappeler le discours que j'ai prononcé dans la discussion de l'Adresse, au sujet de la question d'Orient et qui, à ce qu'il m'a assuré, avait fait beaucoup de plaisir au gouvernement russe, parce que j'y avais écarté les soupçons injurieux si souvent énoncés sur la politique ambitieuse de la Russie. Il m'a manifesté le désir, non point de traiter officiellement avec moi la question d'Orient dont la négociation a été portée à Londres, mais de connaître ma manière de voir sur cette grande affaire. Je lui ai répondu que le gouvernement du roi, ainsi qu'il l'avait bien souvent déclaré, y portait la plus entière impartialité; qu'il n'était ni turc ni égyptien; qu'uniquement préoccupé du désir d'assurer le maintien de la paix, d'en fortifier les garanties et de prévenir ce qui pourrait la troubler, il se prêterait volontiers, dans ce but, à toute combinaison dont on lui démontrerait l'efficacité. J'ai dit que, dans mon opinion, celle qui donnerait le *Taurus* pour limite aux possessions du sultan et de son vassal serait la meilleure, parce qu'elle serait la mieux faite pour rendre impossible de nouvelles collisions, parce qu'en laissant sous l'action immédiate du sultan un territoire assez étendu pour qu'il pût, avec le temps, y réorganiser un puissant empire, elle tendait à établir, dès à présent, un pouvoir fort et efficace dans des provinces que la France et la Russie ont égal intérêt à ne pas voir en proie à l'anarchie; que cependant une combinaison différente, d'après laquelle *Adana* serait rendu à la Porte ottomane, aussi bien que *Candie* et les *villes saintes*, ayant été mise en avant dans une pensée de conciliation, je voulais d'autant moins la repousser

que Méhémet-Ali n'avait pas paru éloigné d'y consentir, que j'ignorais ses dispositions actuelles, mais que je ne ferais pas difficulté d'employer, dans l'occasion, à déterminer son assentiment, l'influence de la France, de donner même à mes instances un caractère comminatoire. Le comte Pahlen, dont la physionomie semblait donner une approbation marquée à mes paroles, a voulu entamer la question des moyens coercitifs. Je n'ai pas eu de peine à lui démontrer ce qu'elle a de difficile ou plutôt d'impraticable. « La » France, ai-je dit, ne s'y prêterait en aucun cas. La » crainte de rester complètement isolée ne suffirait » même pas pour l'y décider. Sans doute elle apprécie » les avantages de l'accord et de l'action commune » des grandes puissances; sans les entendre comme » on le faisait il y a vingt ans, elle sait tout ce que » peut cet accord pour la conservation de la paix, » mais elle ne sacrifierait jamais au désir de la main- » tenir des convictions aussi profondes que celles qui » lui font repousser l'idée d'intervenir armée entre » la Porte ottomane et Méhémet-Ali. Certes, d'ailleurs, » l'Angleterre et l'Autriche ne le veulent pas plus que » nous, elles sont également décidées à ne pas envoyer » de troupes de terre contre Méhémet-Ali. La Russie » seule pourrait donc faire marcher une armée en » Syrie. Je ne mets pas en doute la valeur des troupes » russes, leur bonne organisation, l'habileté de leurs » chefs. J'admets qu'elles seraient victorieuses; mais » le succès d'une pareille entreprise serait-il assuré? » Au milieu d'éléments aussi inconnus dans un pays » si particulier, qui peut répondre du résultat définitif?

» Je crois notre armée d'Alger égale aujourd'hui à » quelque armée que ce soit; cependant, en songeant

» à tout ce qu'il en a coûté à l'armée commandée par
» Napoléon pour conquérir l'Égypte sur les seuls
» mamelouks, je regarderais comme hasardeuse une
» expédition composée de nos meilleurs soldats
» d'Afrique qui seraient dirigés contre Méhémet-Ali.
» Le doute que j'éprouverais pour nos soldats, je
» n'hésite pas à dire que je l'éprouverais au moins
» au même degré pour les meilleures troupes de
» l'Europe. On gagnerait des batailles, sans doute,
» mais conduiraient-elles à un véritable résultat? Que
» deviendrait l'empire ottoman livré ainsi à l'inter-
» vention matérielle des puissances de l'Europe?
» Vous-mêmes, seriez-vous résignés aux efforts né-
» cessaires pour lui faire obtenir des limites qui, en
» réalité, ne vous intéressent guère? Et, sans m'arrêter
» même aux chances les plus favorables, seriez-vous
» bien à l'aise pendant l'accomplissement de cette
» entreprise hardie? N'auriez-vous pas le sentiment
» pénible et inquiétant de la défiance avec laquelle
» l'Europe vous verrait occuper la Syrie et l'Égypte
» et des conséquences qui pourraient en résulter dans
» telle circonstance donnée? En un mot, n'est-il pas
» évident que toute tentative d'intervention serait
» ou ridicule d'impuissance ou effrayante par ses
» résultats? Dès lors le plan qui tend à en écarter
» toutes les probabilités, qui peut trouver le moyen
» d'exécution dans l'emploi de la seule influence
» morale, ne doit-il pas être préféré? »

Le comte Pahlen s'est empressé de protester que l'empereur ne se soucierait pas plus que nous de faire marcher des soldats contre Méhémet-Ali. Il a terminé cet entretien constamment amical et bienveillant, mais dans lequel il a mis fort peu du sien, en m'as-

surant que si la France et l'Angleterre parvenaient à s'accorder tout serait terminé. En résumé, le gouvernement du roi est prêt à négocier; il ne consentirait, il est vrai, à entrer dans aucune délibération commune et formelle parce qu'il croit qu'il pourrait en sortir de nouvelles complications; il ne fait aucune proposition, il ne prend aucune initiative, mais si le projet de transaction qui avait été mis en avant, et qui consistait à donner à Méhémet-Ali moyennant la rétrocession d'*Adana*, de *Candie* et des *villes saintes*, l'investiture héréditaire de la Syrie et de l'Égypte; si ce projet qu'il croit réunir plus qu'aucun autre les conditions de succès, était agréé par les cours alliées, il n'hésiterait point à user de son influence pour décider Méhémet-Ali à l'accepter.

C'est à amener un rapprochement entre la politique de la France et celle de l'Angleterre, sur ce point délicat, que je consacre en ce moment tous mes efforts. Bien qu'il n'existe pas encore, il me paraît moins éloigné qu'il y a quelques mois. Les ministres britanniques, tout en se maintenant toujours sur leur terrain, nous laissent voir des intentions plus conciliantes.

Vous avez depuis longtemps connaissance de la note que Nouri-Effendi a remise aux représentants des cinq cours; vous savez que sous prétexte d'y réclamer les conséquences de la démarche du 27 juillet, il les invitait à se concerter avec lui pour la mise à exécution d'un arrangement qui obligerait Méhémet-Ali, moyennant l'investiture héréditaire de l'Égypte à restituer à la Porte ottomane le surplus de ses possessions. Lord Palmerston et avec lui les envoyés d'Autriche, de Prusse et de Russie ont répondu à cette

note en termes bienveillants, mais vagues. M. Guizot s'est borné à en accuser réception. L'intention du gouvernement du roi est de n'y donner aucune suite. Nous n'avons pas cru devoir prendre au sérieux un document qui ne fait que reproduire purement et simplement une argumentation tant de fois réfutée d'une manière victorieuse.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 25 avril 1840.

Le ministère du 1er mars n'a été imaginé par M. de Broglie que pour empêcher M. Thiers de se rapprocher des *221* et de leur chef. Quoi qu'on vous dise, voilà la vérité. C'était un triste spectacle au Luxembourg que la discussion des fonds secrets, à laquelle je me suis bien gardé de prendre aucune part. On y voyait le président et le rapporteur (1) des fonds secrets de M. Thiers, quêtant sur les bancs des suffrages et subissant, sans oser répliquer, l'habile désaveu que M. Thiers avait donné à ses paroles (2). A côté de ce dernier, on apercevait Jaubert qui l'avait accusé, sous

(1) M. le duc de Broglie. C. B.

(2) M. le duc de Broglie n'avait pas vu sans regret le ministère, à la naissance duquel il venait de coopérer, incliner vers la gauche plutôt par suite de la méfiance des conservateurs à son égard et de la pression des éléments avancés de sa majorité de coalition que par la volonté de M. Thiers. Pour seconder et encourager le coup de barre à droite que ce dernier, déjà un peu effrayé, semblait méditer, M. de Broglie eut soin dans son rapport de mettre en relief les communications du gouvernement à la com-

le ministère du 22 février, de recevoir des pots-de-vin et qui se chargeait de le défendre en reprochant à Villemain sa palinodie. Seul j'avais une position nette, simple et n'exigeant ni explication ni apologie. Pour achever le pêle-mêle, et compléter les abaissements, Montalivet demandait des voix pour le ministère, insistait sur les *bonnes intentions* de la gauche, et cherchait à redevenir populaire tout en restant intendant de la couronne. Que dire d'un pareil temps, que faire avec de pareils hommes? Se tenir à l'écart et vivre avec ceux qu'on estime, si tant est qu'on en puisse conserver.

Une nouvelle ère commence. M. Thiers ira à gauche, quoi qu'il veuille; il n'est pas en son pouvoir de l'éviter. A force d'argent et de places il espère dominer la presse et amollir la gauche. M. Thiers se trompe; il a certainement beaucoup d'esprit et de dextérité, mais il manque de jugement, de prévoyance, de profondeur; il ne connaît ni les hommes, qui valent

mission de nature à rassurer plus particulièrement les conservateurs, et d'en faire résulter une sorte de contrat entre le ministère et ce parti. M. Thiers, embarrassé par les commentaires trop élogieux des organes de droite, intimidé par les objurgations de la presse de gauche, essaya à la tribune d'atténuer le sens prêté à ses déclarations devant la commission et esquissa plutôt un mouvement de recul. L'éminent rapporteur, pour ne pas jeter complètement à gauche le président du conseil, ne crut pas devoir lui retirer son appui. Le crédit fut voté après trois séances de vives discussions (14, 15 et 16 avril) mais à une médiocre majorité. M. Villemain se montra, dans ce débat, un adversaire des plus éloquents et des plus véhéments du cabinet. C. B.

plus et *mieux* qu'il ne pense, ni la nature des partis et, en particulier, des opinions de la gauche dont le propre est de ne pouvoir s'arrêter. Les partis n'ont pas de dernier mot, voilà pourquoi il ne faut jamais leur céder. Dès qu'on s'arrête ils vous brisent et tout ce qu'on leur a concédé affaiblit pour le moment de la lutte, et rend plus difficile de les réprimer ou de les vaincre. M. Barrot est désormais plus chef du cabinet que M. Thiers, et M. Garnier-Pagès plus chef de la gauche que M. Barrot. Je ne vous dis rien de la position du roi, vous vous la représentez. Il a autour de lui de dangereux conseillers, et à leur tête je place l'intendant de la couronne. La gauche va donc s'essayer au pouvoir ; il faut qu'elle s'y use ou qu'elle nous use ; qu'elle amène une réaction contre elle ou qu'elle creuse l'abîme où nous tomberons. Quant à ce qui vous est personnel, ce dont je m'inquiète toujours soigneusement, il me revient que M. Thiers, comme le roi, se donne pour très content de vos dépêches et de votre conduite dans ces derniers temps.

Je comprends que vous ne soyez pas bien pressé de vous retrouver ici. Les gens que vous aimiez le plus sont divisés entre eux, jetés dans des voies différentes par le dépit de leur amour-propre ou l'impatience de leur ambition. Dans la coalition ils ont fait à leur pays un mal qui ne sera jamais réparé. Cependant rien ne me détournera de regretter que M. Thiers se soit engagé dans une si mauvaise route. Mieux entouré et autrement placé lui-même, il pouvait rendre de grands services à la France. Je crains qu'il ne soit perdu pour elle sans retour. En résumé, cher ami, je ne ferai obstacle à personne : je suis dans ma soixantième année, et désire passer le temps qui me reste à vivre

en écrivant mes *Mémoires* au milieu d'un très petit nombre d'amis. Si la Providence vient encore me prendre par la main et me forcer à quitter ma retraite, j'espère qu'en même temps elle me donnera force et courage pour fournir de nouveaux combats.

DE LA DUCHESSE DE TALLEYRAND.

Paris, 30 avril 1840.

Cher ami, me voici donc tout au moment de courir le monde. Je n'ai plus l'entrain ni la santé qu'il faut pour la vie nomade, et sans des devoirs rigoureux je resterais calfeutrée dans mes habitudes. Elles ne sont presque plus celles du monde, et cependant elles ne sont point encore aussi paisibles, silencieuses et recueillies que je le voudrais. Que c'est difficile de retrouver son niveau ! Je vous donnerai de mes nouvelles de Berlin, où j'espère trouver des vôtres.

Je n'ai pas encore vu la jeune duchesse de Nemours. On la dit charmante. J'espère qu'on vous envoie les deux derniers volumes de M. de Tocqueville. Beaucoup d'esprit, une belle langue et une élévation habituelle de pensées, voilà ce qui dédommage de la monotonie du sujet, disséqué à l'infini ; c'est une véritable anatomie. On se dispute fort sur les tendances véritables de l'auteur. Chacun lui suppose la sienne. Vous voyez, d'après cela, que les conclusions du livre sont douteuses et le but assez vague, si ce n'est celui de se mettre en lumière soi-même. Je vois quelquefois M. de Tocqueville. Il est naturel, aimable, facile, doux, spirituel, poli simple, modeste et ardent jusqu'à la *combustion spontanée*. C'est un singulier petit être qui inspire de la

bienveillance et un certain souci de la route qu'il suivra. Il y a de vos amis qui ne lui pardonnent pas d'avoir voté pour les fonds secrets et qui jettent leur venin sur son livre. On est bien plus blessé encore contre le vote de M. Royer-Collard et on y trouve la preuve d'un grand *affaiblissement moral*. Mon ami, on dit de vilaines choses et on en entend d'étranges! J'ai lu avec le plus grand intérêt le premier volume de *Port-Royal* de Sainte-Beuve, le seul qui ait paru. Cependant rien n'est plus mal écrit, plus fatigant par l'inutilité des digressions, par le ridicule de certaines comparaisons. Jamais on n'a traité un sujet plus sérieux en style moins grave, et cependant telle est la puissance de ce sujet, la grandeur des figures, l'originalité de l'action que l'intérêt est infini. Ce n'est encore que le premier Port-Royal de la grande Angélique et de M. de Saint-Cyran. C'est du reste la plus belle époque du drame. M. Royer-Collard pardonne tout à Sainte-Beuve en faveur de la résurrection et de l'évocation de ces grandes ombres.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 16 mai 1840 (1).

Monsieur,

La querelle des Anglais avec Naples (2) excite un intérêt général et vif dans le corps diplomatique et

(1) Dépêche officielle N° 16.

(2) Le cabinet de Naples avait concédé, en 1838, le monopole de l'achat du soufre à une Compagnie française. La limitation de la production, pour raisons économiques

parmi les hommes qui tiennent au gouvernement. Je n'aurais cependant rien d'important à écrire sur ce sujet à Votre Excellence, si lord Clanricarde, avec qui je suis toujours dans des rapports de confiance, ne m'avait pas donné à lire plusieurs lettres de lord Beauvale à lord Palmerston. Il paraissait, par ces lettres, que la seule préoccupation de M. de Metternich, dans cette circonstance, a été la crainte, qui s'est en effet réalisée, de voir la France interposer sa médiation. Ce texte est revenu plus d'une fois dans ses entretiens.

spéciales à la Sicile, et en conséquence une indemnité à donner aux producteurs, calculée d'après l'excédent du soufre qu'ils auraient pu livrer, étaient les principales conditions de ce contrat. Le commerce anglais, à peu près maître jusque-là du marché des soufres, s'en montra des plus mécontents. Le gouvernement de la Grande-Bretagne fit valoir que les intérêts de ses nationaux étaient lésés, et demanda impérieusement la rupture pure et simple de la convention de 1838. Le roi finit par y consentir à la condition qu'une somme à déterminer à l'amiable entre les parties, serait versée à la Compagnie, et non, selon les exigences de l'Angleterre, aux sujets britanniques qui, loin d'avoir souffert de la situation nouvelle, réalisaient des bénéfices considérables. L'Angleterre ne voulut rien entendre et commença à mettre à exécution ses menaces. Déjà quelques navires de commerce avaient été capturés par l'escadre anglaise, le royaume des Deux-Siciles s'était mis sur le pied de guerre; les hostilités allaient éclater, lorsque la France offrit sa médiation (26 avril 1840) On supprima le monopole, mais les fonds dépensés durent être remboursés à la Compagnie et une indemnité, lui fut accordée en dédommagement des bénéfices à venir auxquels elle était contrainte de renoncer. C. B.

Le gouvernement napolitain, se plaçant dans une situation qui le rendra accessible à notre influence, tel est, aux yeux de M. de Metternich, le principal malheur de cette affaire. Tout en se refusant de l'envisager sous un autre aspect que ses conséquences politiques, tout en professant un grand respect pour l'indépendance de chaque gouvernement dans son administration intérieure, il jetait pourtant le blâme principal sur le roi de Naples, mais déplorait en même temps les procédés soudains et violents du gouvernement anglais. « — C'est, disait-il, autoriser la France » à en venir tout d'abord, en chaque occasion, aux » voies de fait, comme il est arrivé plusieurs fois. » C'est substituer la guerre aux négociations. C'est » risquer la paix de l'Europe pour un intérêt qui n'a » rien de général. » Cependant le prince de Metternich a pensé qu'il ne convenait pas à l'Autriche d'offrir sa médiation. Il lui a semblé plus convenable de dire seulement qu'elle l'acceptait si l'Angleterre le souhaitait.

Je n'ai point remarqué que le cabinet de Saint-Pétersbourg ait laissé voir ce sentiment de méfiance et de jalousie. Il n'a pas, comme l'Autriche, d'inquiétude sur l'Italie et n'a point à s'y ménager une influence prépondérante. Probablement notre médiation aura pu déplaire à l'empereur, non pour des motifs politiques, mais à cause de ses dispositions personnelles. Comme il est devenu fort réservé, c'est une conjecture et rien de plus que j'exprime à Votre Excellence.

M. le prince Butera, ministre de Naples, se montre, comme il est à présumer, très animé contre la conduite des Anglais et parle haut sur leur esprit de domination, sur leur peu de respect pour l'indépen-

dance des gouvernements de second ordre. En général il est assez volontiers écouté sur ce texte. Mais M. le comte de Nesselrode et les ambassadeurs des grandes puissances n'ont garde de se prononcer. Au total, la médiation de notre gouvernement est d'un excellent effet et nous pose fort bien.

Le même esprit d'intolérance, on pourrait presque dire de persécution, continue à s'exercer contre la religion catholique. Le zèle des serviteurs de l'empereur est lancé dans cette voie, et y marcher sans modération leur semble un moyen de faire sa cour. Le comte Protasof, procureur général près le Saint-Synode, ce qui comporte ici les fonctions de ministre des cultes, est surtout d'une grande ardeur, non par conviction religieuse, il n'en est pas question, non pas même par une opinion politique gravement sincère, mais il veut plaire au maître, en se conformant vivement à la maxime adoptée depuis quelques années : « Que l'unité nationale consiste dans l'unité religieuse ».

Saint-Pétersbourg, 31 mai 1840 (1).

L'empereur est à Varsovie. Il est parti très préoccupé de l'état du roi de Prusse, qui, de jour en jour, est annoncé comme plus menaçant. Je ne pense pas que cette mort, peut-être assez prochaine, inspire à l'empereur de graves inquiétudes politiques. Personne ne suppose ici que le prince royal, en montant sur le trône, songe à ne point suivre la même direction politique que son père. Il se trouvera

(1) Dépêche officielle N° 17.

placé dans un cadre d'habitudes et de personnes qu'il serait difficile et dangereux de changer. Le prince royal en eût-il l'intention, et on ne la lui prête point, n'a point le caractère propre à une telle détermination. Seulement il ne sera pas environné de ce respect qui donne tant d'autorité à son père; il n'a rien en lui qui puisse imposer et tenir en silence les opinions opposantes, les mécontentements et les intrigues. Il perdra quelques-uns des sages et vieux conseillers du roi actuel. A mettre les choses au pis, il n'en résultera aucun danger du moment.

C'est sous le rapport des affections de famille, c'est à cause de l'état faible et maladif de l'impératrice, que l'empereur s'inquiète et s'afflige du déclin du roi de Prusse. Ce même motif excite un vif intérêt dans le public de Saint-Pétersbourg. On s'enquiert avec anxiété des nouvelles de Berlin, en pensant à la douleur de l'impératrice, à ses angoisses, à ce coup qu'elle n'aura peut-être pas la force de supporter.

J'ignore si cette préoccupation laissera à l'empereur le loisir de songer assez aux affaires de Pologne. Il n'est pas impossible de supposer qu'une amnistie pourrait être accordée. Je sais avec certitude que récemment l'idée lui en est venue plusieurs fois. Ce n'est pas une inspiration de clémence et d'humanité. L'empereur n'est pas un homme cruel, au contraire, mais il est un dur exécuteur de ce qu'il croit la justice. Ce ne serait pas non plus l'acte d'une politique nouvelle, d'un autre système de conduite. Il est, sans doute, amené là, à son insu, par cette opinion européenne qu'il ne dédaigne pas tant qu'il le pense et par cet esprit d'imitation auquel la Russie semble ne pouvoir échapper. L'empereur d'Autriche

a fait des amnisties; le roi en accorde aussi, et l'empereur éprouve quelque embarras de n'en pas faire autant. Mais si cette mesure est prise, elle sera incomplète, en désaccord avec tout le reste, et surtout avec les confiscations qui seront maintenues, du moins en grande partie, puisqu'on a disposé des biens confisqués.

L'esprit de l'empereur est si éloignée d'un changement de système, qu'en ce moment le code russe va être substitué au code polonais. Or rien n'est plus national que les lois civiles, consécration régulière des habitudes de famille, conséquence de l'état social, expression des mœurs. Il y a dans une telle détermination un grand dédain de la justice et de la sagesse. Mais l'empereur et quelques-uns de ses conseillers s'en vont poursuivant l'exécution de leur idée d'unité nationale, qui de plus en plus inspire le gouvernement et la législation. Les provinces allemandes auront prochainement à subir aussi la substitution du code russe à leurs lois nationales, garanties par des traités de réunion.

L'ambassadeur d'Angleterre est parti, il y a trois jours, pour un long congé.

M. de Boutenieff, malade et affligé par des chagrins de famille, a obtenu la permission de quitter son poste. Il est remplacé par son beau-frère, M. Titoff, consul général à Bucarest, qui a été longtemps secrétaire de sa mission à Constantinople; il apportera dans ses fonctions le même esprit, la même tradition. Il tient de même, par alliance, au comte de Nesselrode et suivra fidèlement ses directions.

DE M. THIERS.

Paris, 14 juin 1840.

Mon cher monsieur de Barante, je ne vous ai pas écrit depuis bien longtemps, parce que jamais je n'ai eu de telles peines. Dans une semaine je serais délivré des Chambres, et je vous écrirai aussi souvent qu'autrefois. Je serais désolé que vous vissiez dans mon silence un refroidissement qui n'existera jamais entre vous et moi. Mais j'ai si peu le temps de répondre.

Il n'y a rien de nouveau. Tout ira mieux, ce soir, après la revue. Je vais monter à cheval pour accompagner le roi à la revue annuelle. J'espère que tout se passera bien. Cependant vous savez ce qui s'est passé à Londres (1). Je crains toujours l'ébranlement nerveux des fous et des méchants.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 17 juin 1840 (2).

Monsieur,

L'empereur, avant de partir pour Varsovie avec l'impératrice, prévoyait la fin prochaine du roi de Prusse, mais ne se proposait point de se rendre à Berlin ni d'assister à ses derniers moments. Au contraire, il a dit à plusieurs personnes, à M. de

(1) Quelques jours auparavant, le 11 juin, un jeune homme de dix-huit ans, du nom d'Oxford, avait tiré sur la reine et le prince consort deux coups de pistolet. Oxford fut reconnu par le jury en état de démence. C. B.

(2) Dépêche officielle N° 18.

Ficquelmont, entre autres, que sa présence à Berlin en cette triste circonstance serait peu convenable. Sa résolution a changé lorsqu'il a été pressé par la famille royale de Prusse de ne point laisser l'impératrice livrée à la cruelle douleur qui la menaçait, sans venir lui donner consolation et courage. C'est du moins ce que l'empereur a écrit ici, et ce qui, probablement par son ordre, a été répété dans les journaux russes. Toutefois, quelques personnes ont douté que les princes de Prusse, et surtout le prince royal, aient eu bien réellement le désir de voir arriver l'empereur. Quoi qu'il en puisse être, son affection pour l'impératrice et l'inquiétude qu'il éprouve sur sa santé suffisaient à le déterminer, sans qu'il soit besoin de supposer un motif politique. D'ailleurs, quel espoir pourrait-il concevoir d'influer soudainement et au premier instant sur la direction qu'adoptera le nouveau souverain?

M. le comte de Ficquelmont, devenant ministre d'État et des conférences, va laisser vacant un poste qu'il occupait depuis douze ans. C'est une perte. Il jouit, à juste titre, d'une très haute considération auprès de l'empereur et dans la société. C'est un homme de beaucoup de raison et d'esprit, dont les opinions intimes n'altèrent jamais le jugement et ne troublent pas la conduite. Il est Français, ce qui rendait nos relations plus faciles et plus confiantes.

A M. ANISSON DU PERRON.

Saint-Pétersbourg, 27 juin 1840.

Je ne compte pas prendre un vrai congé avant la toute fin de l'année. Je veux en jouir tout à loisir,

et en donner six semaines à Barante au mois de mai. D'ailleurs, il me convient assez de n'arriver qu'après avoir entrevu si la session amènera son fruit ordinaire, une crise ministérielle. Elle serait un peu plus déraisonnable que les précédentes, tant que la disposition des esprits restera la même et que la Chambre la représentera fidèlement. Si le public et les députés ne sont point las de jouer aux noms propres, c'est qu'apparemment la France est fort hébétée. Dans un autre temps, cette merveilleuse et universelle facilité de M. Thiers, cet esprit clair, ce bon sens pratique, ses discours, son universalité de discussion, auraient produit une approbation générale et même de l'engouement. Il me paraît qu'on n'est pas plus juste pour lui qu'on ne l'a été pour quelques-uns de ses prédécesseurs. Il faut aller hors de France pour échapper à l'esprit de dénigrement et de dédain. Je crains d'être fort déplacé lorsque je me retrouverai à Paris. Pendant beaucoup d'années je me suis fait pardonner l'impartialité entre les opinions. Il me semble que l'impartialité entre les personnes n'est pas admise.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Paris, 27 juin 1840.

Il ne m'est pas aisé de vous donner mon sentiment sur ce qui se passe ici. Depuis quatre mois que j'y suis, j'espérais chaque jour que l'écheveau se débrouillerait et que j'arriverais au moins à me former une idée nette. Je ne suis pas à cet égard plus avancé que le premier jour. Je ne veux pourtant pas persister dans un silence qui vous laisserait croire que je vous

oublie. Ce n'est pas le cas, en vérité. Plus on a de causes d'ennui et de tristesse, plus on tient aux vieilles amitiés : la nôtre me serait chère, même en temps de joie. Je suis fort triste, fort découragé, fort incertain de la volonté des autres et aussi de la mienne. Je n'ai pas eu une conversation avec notre ministre. Il n'en a pas cherché les occasions et j'ai dû me borner à me montrer prêt. Qu'il ait peu d'attrait pour ma vieille politique, cela n'est pas douteux, et vous sentez à merveille ce qu'il y a de pénible à servir, dans notre position, sous un chef dont on n'a pas la confiance. Je ne ferai cependant rien pour provoquer une rupture. J'ai la certitude que le roi y verrait un nouveau sujet d'embarras et dans nos positions on doit à soi-même et aux autres de ne rien faire par humeur ou par caprice. Or, dans la politique de M. Thiers, je ne vois assurément rien qui doive le priver du concours des gens de notre opinion. Les fautes qu'il fait ne tiennent pas à la volonté de mal faire.

A l'intérieur il ne veut certes pas tomber à gauche. Il est tel que nous l'avons connu : homme gouvernemental, mais il est brouillé avec la plupart des gens de gouvernement. Son entourage l'inspire mal et il lui reste, de la coalition, des souvenirs et des engagements fâcheux.

A l'extérieur, M. Thiers ne veut pas autre chose que ce qu'ont voulu ses prédécesseurs, et je le défie bien d'inventer du nouveau. Mais il a, quoi qu'il en puisse croire, de mauvaises formes diplomatiques, et, par ignorance ou par dédain, il multipliera des embarras qui se compliqueront chaque jour. De cela il ne tient nul compte, et impute à faiblesse la préoccupation qu'on en prendrait. Il pense et a raison de penser que

la France n'aura la guerre que si elle le veut et la déclare, et il place sa dignité à ne point faire (ou recevoir) des caresses à des gens qui ne nous aiment guère et qui le détestent personnellement. A la bonne heure ! mais que devient dans ces conditions la position des ambassadeurs ?

Vous concevez qu'en parlant ainsi, je pense surtout à Vienne. Je ne sais que cela. Peut-être agit-il différemment pour Pétersbourg. Peut-être aussi le même jeu n'y aurait-il pas les mêmes conséquences ? Mais avec M. de Metternich, je vois chaque jour la glace s'épaissir, et la force d'inertie, déjà si grande, produira une immobilité complète. Si nous avions de grandes affaires à traiter, la force des choses donnerait l'impulsion et on arriverait à un résultat indépendant des nuances d'humeur ou, de procédés, mais il n'y a positivement rien à faire. L'Orient s'arrangera seul ou à Londres ou, plutôt encore, il ne s'arrangera pas du tout. M. de Metternich, assez en peine de ses antécédents, a érigé en principe qu'il ne fallait pas parler dans un lieu de l'affaire qui se traitait dans un autre. Il n'y a donc rien à tirer de lui que des compliments ou des généralités. Or l'étoffe manque quand il faut rester raide et gourmé. Telle n'est pas d'ailleurs ma nature. Je me bats comme un autre au besoin, mais hors le moment du combat mes habitudes sont douces et mes manières accortes. Que ferai-je de tout cela à Vienne, dans la situation présente ? Cependant, je vous le répète, j'y retournerai si l'on m'y renvoie. Et en ce cas je n'ai plus guère que quelques semaines à passer ici. Mais, en vérité, mon ami, un mauvais procédé qu'on aurait pour moi me ferait peu de chagrin ; celui que j'en témoignerais serait surtout pour motiver mon attitude

parlementaire, que j'ai eu très effacée pendant ce voyage et qui se colorerait naturellement davantage si on me rendait mon indépendance.

En vous parlant de moi, cher ami, je vous ai montré ce que je pense des choses et peut-être vous l'ai-je expliqué, car la personnalité prend toujours dans nos jugements une part plus grande que nous ne le voulons et pensons. Si j'avais trouvé Thiers confiant, expansif; s'il m'avait expliqué sa politique et s'était montré empressé de m'y associer, sans doute je croirais que tout va le mieux du monde.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 8 juillet 1840 (1).

Monsieur,

Ainsi qu'il était vraisemblable, le premier souci de l'empereur, en revenant de son voyage, a été la disette qui afflige la région centrale de la Russie. Une lettre de son frère, le grand-duc Michel, l'avait instruit de la gravité du mal. On assure que l'empereur a manifesté un vif mécontentement de l'imprévoyance et de l'incurie de l'administration. Ses reproches ont surtout été adressés au comte Stroganoff, ministre de l'intérieur. Il a reçu l'ordre de se rendre sur-le-champ dans les gouvernements qui souffrent le plus, afin d'y prendre les mesures nécessaires pour soulager les populations affamées. Parmi plusieurs faits qui pourraient donner l'idée de la situation de ces provinces, j'en citerai un dont j'ai connaissance certaine. Un

(1) Dépêche officielle N° 20.

riche propriétaire, qui a une terre dans le gouvernement de Seran, envoie tous ses paysans dans une autre terre à lui, située dans le gouvernement de Kharkof, à cinq cents verstes de distance, laissant seulement un homme par cinq maisons pour les garder. Cet exemple montre aussi combien sont difficiles les communications en Russie, et l'effet qui résulte du défaut de grands chemins et de relations de commerce faciles et régulières. Il en coûtera moins à ce propriétaire de déplacer toute la population de son domaine et de l'envoyer où il y a du blé, que de faire venir le blé à l'endroit où l'on en manque. Aussi la permission d'importer le blé, les achats qui viennent, dit-on, d'être conclus à Dantzig, l'ordre de faire refluer une partie de l'approvisionnement de Saint-Pétersbourg dans l'intérieur, constituent des mesures sans efficacité.

Maintenant l'empereur est établi à son camp de Krasnoé-Sélo, couchant sous la tente et résolu à n'habiter aucun de ses palais, tant que l'impératrice sera absente. Seulement il va assez souvent demander l'hospitalité à sa fille, Madame la grande-duchesse Marie, dans une toute petite maison de bois qu'elle occupe à la campagne, près de Peterhof. Lorsqu'il travaille avec ses ministres, il leur donne rendez-vous dans un pavillon du jardin.

Dimanche dernier les ministres d'Angleterre, de Bavière et du Brésil, lui ont remis leurs lettres de créance. Il les a reçus dans sa tente, avec un cérémonial de quartier général, ce qui n'a point empêché qu'il ait fait à chacun d'eux l'accueil le plus gracieux et le plus caressant.

Le ministre de Bavière, qui continue à me témoigner

une grande confiance, m'a raconté que, dans la conversation, il avait été fort parlé du roi et de la France, et que plusieurs questions lui avaient été adressées. L'empereur, sans trop s'écarter des convenances, n'a point caché ses sentiments malveillants. Un certain accent de jalousie était facile à remarquer lorsque l'entretien est venu sur les obligations que l'Europe doit avoir au roi pour avoir su maintenir la paix, « — Je crois y avoir contribué autant que personne, — disait l'empereur, — je n'ai jamais voulu la guerre. » On a cherché à me donner la réputation de ne » désirer que plaies et bosses. Ce sont des calomnies. » Aucun souverain n'apprécie plus que moi les bien- » faits de la paix. » Puis, tout en se montrant juste pour ce que le roi a fait en maintenant l'ordre en France, et par là le repos au dehors, il a ajouté qu'il n'en tenait pas moins à son honneur d'avoir été le seul souverain à manifester inflexiblement son opinion personnelle sur le principe sacré de la légitimité. Après s'être fait raconter quelle était la prospérité intérieure de la France et comment la révolution de Juillet, loin de la troubler, lui avait imprimé un nouvel élan, l'empereur, sans nier que notre situation fût bonne, a répliqué : « — Pourtant, à quoi a servi cette » révolution de Juillet? En est-on pour cela moins » pourri ? »

Son aversion pour Monseigneur le duc d'Orléans semble plus vive encore et plus déraisonnable que l'animosité contre le roi. Il cherche surtout à insinuer que ce prince ne saura point continuer l'œuvre d'habileté et de sagesse de son père. Cependant il se contraint à rendre justice au courage, à l'ardeur dévouée de nos princes pour le service de l'État, à ce

besoin de paraître partout où il y a un péril. Seulement, sans réfléchir que son fils n'a pas encore pensé à se montrer dans de telles occasions, il concluait en disant : « — Au reste, ce sont des devoirs pour qui-» conque porte un uniforme. »

J'aurais pu me dispenser de rapporter ces fragments de conversation qui n'apprendront rien au roi ni à Votre Excellence, qui ne changent rien à ce qu'on peut attendre de la politique du cabinet russe. Ce n'est qu'un exemple de plus du laisser aller et du peu de discrétion que l'empereur met dans son langage. Le comte Jenison, à travers toutes ces paroles sans but, sans sérieuse intention, a recueilli l'impression totale d'un amour-propre qui s'obstine d'autant plus qu'il se sent mal engagé.

A MADAME ANISSON DU PERRON.

Saint-Pétersbourg, 15 juillet 1840.

Malgré les charmes de l'Italie et du séjour de Rome, vous me semblez, chère Sophie, affamée du repos de la vie domestique. Je n'en suis pas surpris. On peut jouir des voyages, du plaisir de voir ce qui est beau ou nouveau et se mettre difficilement en train d'aller chercher ce plaisir, puis se lasser assez vite des séjours provisoires, des campements d'auberge et des chevaux de poste. J'aurais voulu courir beaucoup cet été, aller en Finlande, en Suède, en Danemark ; je me faisais une fort agréable idée de ces promenades ; cela n'a pu s'arranger. Du moment où j'y ai renoncé, je me suis trouvé tout satisfait de ma vie tranquille et monotone, de cette paresse qui a pourtant l'intérêt

de quelque occupation, de la lecture et de la rêverie. Mais, il me faudrait un meilleur climat. C'était seulement pour mes projets de voyage que je demandais à avoir un premier secrétaire en remplacement de celui que j'ai perdu (1). Quand je me suis résigné à ne pas bouger, j'ai cessé aussi de m'impatienter contre la négligence assez peu convenable du ministère, car il n'y a là rien de plus que cette tendance commune à tous ces messieurs, pour lesquelles il n'y a jamais d'autres affaires que celle de la journée, d'autre intérêt que d'arrêter ce qui peut menacer leur conservation.

Je suis content d'apprendre que M. de Rémusat est toujours dégagé et pas gourmé dans sa grandeur passagère. Je la voudrais durable, non pas même à cause de lui, mais pour le bien public. L'Académie des sciences morales et politiques devrait mettre au concours cette question : *Trouver le moyen de faire un ministère qui ne tombe pas*, à moins que M. de Tocqueville ne me démontre que c'est une conséquence nécessaire de la démocratie. Il y a de l'esprit et du talent dans son livre, mais il érige en fait général ce qui est fait particulier et veut peindre comme une ère de l'humanité un état de choses qui, même en Amérique, a un caractère transitoire. Je viens de faire une autre lecture qui m'a plu, l'*Histoire de la littérature française*, de M. Ampère. J'ai là, sur ma table, *Port-Royal*, de M. Sainte-Beuve, qui va sûrement m'intéresser beaucoup. Je me sens fort en état de revenir à Paris sans grand souci de la politique et avec le goût non affaibli de la littérature et des arts.

(1) M. de Sercey avait été nommé ministre plénipotentiaire en Perse. C. B.

DE M. THIERS.

Paris, 23 juillet 1840.

Mon cher monsieur de Barante, on a fait à Londres un coup de tête. Les pièces que je vous envoie vous le prouveront (1). Sans nous faire offre préalable, pressé qu'on était de profiter de l'insurrection du Liban, on a conclu une convention à quatre, ayant pour but de sommer le pacha, s'il ne répondait pas à la sommation, de le bloquer ; s'il passait le Taurus, d'envahir à deux

(1) « Le traité conclu le 15 juillet se composait de quatre pièces séparées. L'instrument principal était une convention par laquelle les quatre puissances s'engageaient envers la Porte à lui donner l'appui dont elle aurait besoin pour réduire le pacha et à protéger au besoin Constantinople contre les entreprises de ce dernier. La seconde pièce était un acte séparé par lequel le sultan indiquait quelles conditions il avait l'intention d'accorder au pacha; il devait lui proposer d'abord l'Égypte à titre héréditaire et la plus grande partie du pachalik de Saint-Jean d'Acre en viager; si, dans les dix jours de la notification, le pacha n'avait pas accepté, l'offre du pachalik d'Acre serait retirée et la concesssion réduite à l'Égypte seule; si, après un nouveau délai de dix jours, le pacha ne s'était pas encore soumis, l'offre entière serait non avenue. Suivaient ensuite deux protocoles, l'un sur une question de détail sans intérêt historique, l'autre intitulé *Protocole réservé*, qui décidait l'exécution immédiate de la convention sans attendre les ratifications. Pour justifier cette hâte insolite, le protocole invoquait « l'état actuel des choses en Syrie », c'est-à-dire l'insurrection fomentée par les agents de lord Ponsonby. Parmi les stipulations dont

ou à trois Constantinople et les Dardanelles. Cette résolution extraordinaire sera sans doute accueillie à Saint-Pétersbourg, dont elle émane. Personne ne peut espérer, quand l'Angleterre a été assez folle pour se risquer dans une telle détermination, que la Russie s'y refusera. Celle-ci est dans son jeu quand elle entraîne l'Angleterre à sa suite, et lui persuade de mettre la main sur l'empire d'Orient. Il n'y a qu'une considération qui puisse l'arrêter, c'est la crainte des conséquences. Or, si la Russie en est à souhaiter que la guerre générale n'éclate point, si ce souhait est plus fort que le plaisir de séparer l'Angleterre de la France, que le plaisir de mettre la main sur l'empire turc, alors elle y doit regarder de très près. Je comprends que devant un simple blocus, devant quelques tracasseries faites dans le Liban au pacha, la France se contente d'armer et d'observer, je comprends, dis-je, que les choses en restent là ; mais si le pacha (sans notre conseil assurément), si le pacha passe le Taurus, et qu'il en résulte une entrée des Russes et des Anglais par le Bosphore et les Dardanelles dans les eaux de Constantinople, je ne sais pas en vérité si la paix pourra être maintenue, et alors qu'on y prenne garde, la France, si elle entre en lice, ne pourra y entrer que

l'exécution immédiate était ainsi prescrite, se trouvait celle par laquelle la reine d'Angleterre et l'empereur d'Autriche s'engageaient à faire intercepter par leurs flottes les communications entre l'Égypte et la Syrie, et à « donner toute l'assistance en leur pouvoir à ceux des sujets du sultan qui manifestaient leur fidélité à leur souverain ». (*Histoire de la Monarchie de Juillet*, par Paul Thureau-Dangin, t. IV, p. 222, 223.)

d'une manière terrible, avec des moyens extraordinaires et funestes à tout le monde. Le face du monde pourra en être changée. Je sais bien que les Russes y pourront gagner plus et y perdre moins que beaucoup d'autres, car Constantinople est là; mais la Pologne est là aussi, et la guerre générale, terrible, opiniâtre, commencée avec des alliés que la Russie n'aura pas longtemps, si la lutte s'engage, est bien effrayante pour tout le monde, même pour les gens éloignés du lieu de l'action. Je ne sais pas, mais tout cela est bien peu sage et ce serait le cas de faire voir à Pétersbourg qu'on a de la modération véritable et de l'esprit d'avenir. Ce serait bien le moment de conquérir l'alliance de la France et de se préparer dans tout état de choses de solides relations. Mais je ne crois pas du tout à un esprit aussi sage, aussi prévoyant dans un gouvernement aussi passionné que celui auprès duquel vous résidez. Aussi je vous engage à ne faire aucune avance, à vous tenir parfaitement tranquille, expectant, observateur. Tâchez, sans avoir l'air ni inquiet, ni colère, ni prévenant, de raisonner sur le sujet en question de manière à faire sentir l'étendue des conséquences et à donner des inquiétudes sérieuses. Vous verrez si en se gardant de menacer une puissance qui n'a envers nous aucun tort dans cette affaire, car elle a joué son jeu le plus naturel, qui d'ailleurs s'exalterait par des menaces, vous verrez si vous pouvez agir sur elle, en la prenant par l'amour de la paix tout aussi grand chez elle que chez d'autres, et par le désir peut-être plus réel qu'apparent, de se trouver en meilleurs termes avec la France. Mais, je vous le répète, gardez bien votre dignité, ne faites d'avances à personne, ne vous affaiblissez pas par des

démarches qui ne devraient trouver aucun accueil. Seulement soyez prêt à tout. Soyez fier et froid si on triomphe de ce qui vient de se passer ; soyez très gracieux, très ouvert, très accueillant si on se tournait brusquement vers vous. Je vous répète que je ne le crois pas. Seulement je veux vous pourvoir d'autorisations pour tous les cas. Ce qui est probable, c'est qu'on triomphera du succès des propositions Brunnow avec une modestie affectée ; troublez par des inquiétudes semées à propos la joie de ce triomphe modeste. Je crois qu'on touche à de plus grands événements qu'on ne l'imagine. Si notre gouvernement pouvait reculer, ce que j'ignore, l'agitation publique amènerait bientôt une cruelle réaction.

Il y a aussi une chance possible : c'est que tout cela aboutisse à une grande confusion de l'Angleterre. Si en effet le pacha triomphe de l'insurrection du Liban, on se cassera le nez contre les côtes de Syrie ; on n'aura de ressource contre lui qu'une invasion de la Syrie tout à fait impossible. Toute l'Europe échouera donc contre un pacha d'Égypte !

Ici, comme dans toutes les grandes situations, il y a plus d'une issue probable. Il faut les voir avec calme et résolution et être prêt à toutes. Je tâcherai que la France le soit. Répondez-nous au plus tôt.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 1er août 1840 (1).

Monsieur,

Quelques heures après l'expédition de la dernière lettre que j'écrivais à Votre Excellence, en rapportant

(1) Dépêche officielle N° 23.

que l'empereur n'avait point reçu de Londres les nouvelles qu'il espérait et qu'il attendait impatiemment (1), M. le comte de Nesselrode m'a appris que ces nouvelles venaient d'arriver et qu'au refus de la France, les quatre puissances avaient signé un traité, réglant partage de territoire entre la Porte et le pacha d'Égypte. Trois jours après, le ministre d'Angleterre a reçu le texte de cette convention et du *Memorandum* (2) remis à M. Guizot.

Maintenant ce dénouement de la négociation est l'objet de tous les entretiens parmi le corps diplomatique. La première impression est une sorte d'étonnement grave, d'inquiétude sérieuse. L'importance de l'événement, ses conséquences possibles, le changement total qui peut advenir dans le système politique de l'Europe, la conservation de la paix compromise par la désunion de la France et de l'Angleterre,

(1) Le 25 juillet, dans sa dépêche N° 22 presque entièrement consacrée à l'expédition de Khiva, M. de Barante rapportait avec quelle impatience l'empereur avait attendu le retour du prince Dolgorouki envoyé à Londres pour féliciter la reine d'avoir échappé à l'attentat d'Oxford. Allait-il enfin apprendre du prince la nouvelle que la France, devant son refus d'accéder au projet concédant à Méhémet-Ali le pachalik d'Acre seulement, se trouvait décidément isolée des autres puissances, ainsi qu'en brouille déclarée avec l'Angleterre ? C. B.

(2) Ce document s'efforçait d'atténuer par un langage des plus amicaux toute la malveillance de l'acte qu'il nous notifiait. Abandonner aux hasards de l'avenir « les grandes affaires qu'elles avaient pris l'engagement d'arranger » ou se passer « de la coopération de la France » ; tels étaient les deux partis devant lesquels les puissances s'étaient trouvées acculées par suite de leur désaccord avec nous.

telles sont les idées qui se présentent tout d'abord aux esprits, même les moins réfléchis. En prenant la question d'Orient en elle-même, on se montre surpris, soit que l'Angleterre ait attaché tant d'importance, que lord Palmerston ait mis tant de ténacité au partage de la Syrie, soit que la France n'ait pas admis la possibilité d'une concession. On s'en étonne d'autant plus que personne ne croit qu'il y eut, de part ni d'autre, la pensée de pouvoir rien régler de définitif et de solide. Comment donc, pour un intérêt si peu réel, ces deux puissances risquent-elles de mettre en péril le repos de l'Europe, d'ébranler dans sa base tout l'édifice politique de la paix ? Les égards mutuels que les deux cabinets ont conservé l'un pour l'autre dans cette circonstance, les ménagements de forme, ne font aucune illusion sur le fond des choses. Si quelque chance imprévue d'accommodement ne surgit, bientôt on verra éclore les difficultés de droit maritime, les questions de blocus; bientôt l'opinion des deux pays, l'amour-propre des deux gouvernements se trouveront en mutuelle malveillance. Chacun s'irritera de ne point arriver au succès qu'il a espéré ou souhaité, et l'orgueil national s'obstinera à l'attendre. Voilà à peu près le langage que j'entends depuis deux jours et plus spécialement de l'ambassadeur d'Autriche, qui m'a semblé préoc-

Si elles avaient « cru de leur devoir d'opter pour cette dernière alternative », elles n'en regrettaient pas moins vivement « de se voir momentanément séparées de la France ». Cette séparation, elles l'espéraient, serait de courte durée. Un appel à notre « appui moral » pour obtenir la soumission du pacha terminait le Memorandum du 27 juillet. C. B.

cupé et presque affligé de ces résultats, selon lui, trop vraisemblables.

DE M. THIERS.

Paris, 6 août 1840.

Mon cher monsieur de Barante je veux vous tenir exactement au courant de toutes choses, dans un moment aussi grave que celui-ci. L'animation est grande partout ; en France, l'indignation est descendue dans toutes les classes, et un mouvement unanime éclate.

Du reste il est raisonné, il ne nous poussera que dans un bon sens, et nous laissera maîtres de notre action. Seulement il ne sera permis à personne d'être faible. J'imagine que vous n'avez rien à faire auprès de votre cour de Saint-Pétersbourg. On doit y être enchanté de la rupture qu'on a provoquée entre la France et l'Angleterre.

Cependant il se pourrait qu'on se réjouît d'un résultat qu'on déplorera peut-être plus tard.

Ce qu'il faut faire, c'est de vous tenir instruit des moindres mouvements. Voilà l'insurrection du Liban apaisée, et lord Palmerston convaincu d'une insigne légèreté, car il avait tout fait reposer sur cette insurrection. Maintenant que fera-t-on ? Ne va-t-on pas invoquer la dignité des quatre puissances signataires ? Ne va-t-on pas dire qu'après avoir pris un engagement il faut le tenir, et proposer des plans gigantesques, comme une invasion russe en Syrie ? Voilà ce qu'il faut savoir, ce qu'il faut amener à dire, par des questions adroites à M. de Nesselrode ? Je ne sais si vous réussirez à pénétrer ses intentions, mais, en

tout cas, envoyez-nous votre opinion sur la possibilité d'envoyer une armée russe en Syrie. Je ne doute pas qu'on pût envoyer un corps de troupes à Constantinople, si Méhémet-Ali passait le Taurus. Mais j'espère qu'il suivra mes conseils, qu'il se portera au pied du Taurus sans le passer, qu'il s'enfermera dans ses ports et ses frontières, et qu'il attendra. Dans ce cas, il ne restera qu'une armée d'invasion à lui envoyer sur le Taurus ou l'Euphrate. Il faudrait faire partir cent mille Russes d'Odessa, ou du Caucase, pour qu'il en arrivât soixante. La Russie fera-t-elle cela? Toute la question de l'Europe est là. Dans ce cas, je crois à d'horribles tempêtes. Éclaircissez bien ce point, sans paraître ni inquiet ni curieux. Ne dites pas quels sont nos conseils au pacha. Il faut toujours laisser croire qu'il peut menacer Constantinople, pour diviser l'attention. Mais prenez bien garde de nous laisser deviner en cherchant à deviner les autres.

Si la guerre éclate, elle sera longue, elle aura, plus tôt ou plus tard, Constantinople pour objet. Dans ce cas, l'Angleterre ne sera pas six mois avec la Russie, pas même l'Autriche. Celle-ci toutefois sera éloignée de nous par ses intérêts en Italie ; mais l'Angleterre, livrée aux réformistes, pourrait bien faire volte-face, si Constantinople était exposée à devenir russe. Or voilà ce qu'il faut dire, plus ou moins, suivant qu'on vous ouvrira l'oreille : ou la Russie fera la guerre *gratuitement* pour l'amour de Dieu ou du sultan, ou bien elle aura l'Angleterre contre elle à la fin de la guerre. Ce n'est pas la peine de se ruiner, et de tuer des milliers d'hommes pour un tel but. La légitimité turque ne vaut pas un tel déploiement de force, un déploiement si gratuit.

Il est toujours bien entendu que vous n'entrerez en pourparlers que si vous y êtes amené, que si votre dignité n'a pas à en souffrir, que si vous n'avez pas l'air de chercher, après avoir perdu l'Angleterre, à vous raccrocher à la Russie. Ayez soin aussi de ne pas laisser voir quels conseils nous donnons en Égypte.

Nos préparatifs sont très sérieux. Notre roi est irrité. Il tient que votre empereur est l'auteur de toutes les hostilités qui nous menacent.

DU DUC DECAZES.

Paris, 6 août 1840.

Des nouvelles sur la question d'Orient! vous en recevrez par le ministère plus que je ne pourrais vous en donner. C'est de vous et de Sainte-Aulaire que nous en attendons maintenant. Peut-il en arriver de bonnes de chez vous? En vérité, je suis disposé à ne pas en désespérer. Nous avons reçu tant de bienveillants secours, il y a vingt-cinq ans, de l'empereur Alexandre et de son cabinet, pourquoi ne trouverions-nous pas quelque chose des mêmes sentiments et du même esprit lorsque le même sang règne à Saint-Pétersbourg et que le même conseiller est dans le cabinet? Les intérêts sont-ils donc changés et ne devront-ils pas, tôt ou tard, l'emporter sur toutes autres impressions? Si la Russie et nous étions dans nos véritables rôles, écoutions nos intérêts réels, combien les choses seraient différentes! Pour moi, je rêve toujours que, d'un moment à l'autre, nos relations rentreront dans leurs voies naturelles, au grand avantage des deux pays et de l'Europe.

Vous apprendrez avec surprise la nouvelle folie criminelle du prince Louis. Montholon était le grand instigateur de cette belle levée de boucliers, dit-on, et il paraîtrait qu'il a su se mettre à l'écart, quoi qu'il fût en Belgique pour coopérer au coup de main. Il paraît difficile que la Chambre des pairs échappe à cette nouvelle corvée.

L'esprit public est incroyablement monté sur l'affaire d'Orient. Si nous étions condamnés à la guerre, c'est innombrable ce que vous auriez d'engagements volontaires. Le prince royal est très bien, calme, modéré, mais plein de résolution et de bonnes pensées.

Le roi marche entièrement d'accord avec Thiers.

Le duc d'Orléans a causé deux heures aujourd'hui avec Molé, qui en a été charmé.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 8 août 1840.

Mon cher ministre, je vous ai écrit le premier effet du traité des quatre puissances. En ce qui touche la Russie, et, selon moi, l'Autriche et la Prusse, il a été conclu, nullement en vue des affaires d'Orient, mais pour changer le système politique de l'Europe, pour rompre cette alliance de la France et de l'Angleterre qui faisaient la loi suprême, quand elles étaient d'accord. L'empereur, plus passionné que les deux autres, a poussé en avant. Vienne et Berlin ont suivi la même voie. Depuis dix ans que je suis dans les affaires extérieures, je n'ai jamais entrevu une chance pour disjoindre les alliés de la vieille coalition. Les

uns sont plus pacifiques parce qu'ils sont à l'avant-garde; l'autre plus guerroyant parce qu'il ne risque pas beaucoup. Il faudrait de biens grands événements, des situations bien inattendues pour qu'on eût la moindre pensée de se rapprocher de nous, et certes ce n'est pas en ce moment qu'on en pourrait avoir l'idée. Quelque insolente menace de l'Angleterre et aucun appui donné par la Prusse et l'Autriche, voilà le seul cas qui ramènerait vers la France. Ce cas est-il probable ?

Je n'ai donc rien de mieux à faire que de répéter tranquillement, sans affectation ni jactance, que la circonstance est grave, que nous l'avons prévue, que ce n'est pas nous qui l'avons faite ainsi, que nous l'acceptons et que nous attendons ce qui va en sortir.

Ce qui rend l'empereur si joyeux, c'est l'espoir que Méhémet-Ali cédera. Alors tout sera selon ses désirs. Point d'armée à envoyer en Orient, ce qui serait gênant et chanceux; et la France séparée de l'Angleterre. Aucuns projets, aucune pensée positive ne se portent au delà.

Si l'insurrection de Syrie est domptée, si Méhémet-Ali n'obéit pas aux sommations des alliés, s'il marche sur Constantinople, ce sera un grand mécompte, mais on ne reculera point, on s'engagera dans les dangers de la route qu'on vient de prendre, non point par un désir de conquête et d'agrandissement, bien plus par l'obstination d'un amour-propre à qui il sera impossible de reculer.

Ou je me trompe fort, ou il en sera de même pour l'Angleterre. Une fois l'entreprise commencée, elle la poursuivra coûte que coûte, à moins qu'un changement de ministère et un mouvement d'opinion ne

remettent prochainement au fourreau l'épée que lord Palmerston va tirer. J'ai lieu de penser que les lettres particulières arrivées à M. Bloomfield, le ministre d'Angleterre (1), lui présentent la situation actuelle et les chances de l'avenir, avec une extrême gravité.

Si vous pouvez faire, malgré notre vivacité nationale, malgré le tapage des journaux, que nous restions calmes, forts et bien préparés, sans agression ni menace, le moment pourra venir où, avant de passer au second acte du drame, dont le premier acte va se jouer, on s'arrêtera pour arranger les choses. Si, au contraire, nous faisons grand bruit en parlant de bouleversement général, de conquêtes, de guerre, d'invasion, nous nous trouverons aussitôt en face de l'Europe de 1813. Le même esprit y règne et se réveille à la moindre idée de nos prétentions ambitieuses. Les souvenirs sont encore tout vifs. La nationalité est irritable, même lorsqu'il n'y a point d'institutions libres. Elle anime surtout les armées, qui sont partout nombreuses, bien exercées, pleines des traditions d'autrefois. Tenez pour certain que nous ne ferons pas peur. On craint de perdre la paix, dont on sent tout le prix, mais on ne craint pas l'événement de la guerre. On ne se croit pas plus faible. En somme, il n'y a nulle analogie entre le temps présent et les souvenirs de 1792. A cet égard, toute illusion serait dangereuse.

(1) Chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg en l'absence de lord Clanricarde. C. B.

Saint-Pétersbourg, 15 août 1840 (1).

Monsieur,

Comme il est facile de supposer, le traité du 15 juillet et les terribles conséquences qu'il peut avoir préoccupent tous les esprits. Le commerce français s'en est si fort alarmé que j'ai eu à rassurer nos négociants, en disant que, même si la paix devait être troublée, ce qui n'était pas encore probable, plusieurs mois s'écouleraient avant qu'ils eussent des risques à courir pour leurs expéditions. Les journaux, et surtout les nôtres, ajoutent beaucoup aux alarmes que l'on conçoit sur le maintien de la paix.

L'impression de tristesse et de crainte qui, dès l'abord, s'était manifestée parmi le corps diplomatique est loin d'être dissipée, mais elle est pourtant diminuée. On se demande comment la France et l'Angleterre se précipiteraient dans les malheurs d'une lutte si formidable et les répandraient tout de nouveau sur l'Europe, lorsqu'elles ont à peine un véritable grief l'une contre l'autre. Car, en général, les représentants des puissances secondaires, tout en montrant des dispositions assez favorables à la France, ne semblent pas comprendre quelle importance réelle nous pourrions avoir à maintenir la Syrie absolument entière à Méhémet-Ali. Je réponds que telle n'était pas la question, et que nous avons seulement attaché une grande et raisonnable importance à l'emploi des mesures coercitives, que les refus du pacha devait rendre nécessaire. Mais reste alors la persuasion, que

(1) Dépêche officielle N° 24.

Méhémet-Ali aurait cédé s'il n'eût point compté sur notre appui. Si notre cabinet avait à s'expliquer devant l'opinion de l'Europe et à se concilier cette innombrable majorité qui veut la paix, il faudrait et il conviendrait de faire connaître les motifs de notre conduite, qui ne sont pas suffisamment compris, et de ne point nous laisser imputer le tort immense d'avoir amené la guerre. Pour le moment je n'aperçois pas qu'il existe encore contre nous des préventions contraires, d'autant que chacun cherche des raisons pour espérer et repousse les inquiétudes qui se sont d'abord présentées à l'esprit.

Quant au comte de Nesselrode, il fait, depuis quelques jours, paraître une assurance presque complète sur la conservation de la paix. Je ne puis dire que son contentement soit affecté. Il est pourtant plus en dehors que de coutume. Il n'en avait pas été ainsi pendant les premiers jours, immédiatement après la nouvelle. D'où lui est venue cette heureuse conviction? Ce n'est pas vraisemblablement la répression de la révolte en Syrie, qu'il sait et dont il convient. Je pense que les lettres qu'il a reçues de Londres, et surtout de Paris, l'ont porté à croire que tout s'arrangera.

Dans un autre sens, telle est aussi, à ce que j'ai pu savoir, l'idée de l'empereur. Pour lui, ce qui vient de se passer n'a pas pris encore un caractère de gravité. C'est une satisfaction donnée à sa passion, une réalisation de l'espérance conçue il y a un an, et tantôt augmentée, tantôt diminuée. C'est un coup de partie gagné, un mauvais tour joué à la France. Il compte bien n'avoir pas une armée à diriger sur l'Orient. Ce serait une grande gêne pour ses finances de jour en

jour, plus embarrassées, et pour son état militaire actuel. Là-dessus il n'y a nulle forfanterie. On ne cache pas au ministre d'Angleterre combien, en ce moment, on est peu préparé à une expédition importante en Turquie. Quinze mille hommes sont à Sébastopol; quinze autres mille hommes vont y arriver. Mais on a envoyé ce qu'il y a de mieux à la guerre du Caucase. Le scorbut exerce de grands ravages dans l'armée. Il y aurait moins de joie si l'on se croyait appelé à entamer de si grandes opérations.

Je ne crois pas non plus que l'idée d'une guerre prochaine en Europe, de cette grande croisade contre la France, dont il rêve depuis dix ans d'être le chef glorieux et brillant, prenne consistance dans son esprit. Aucun projet, aucune mesure prise, aucun propos indiscret même ne témoignent rien de pareil. Sans doute, il ne renonce pas au songe de son imagination; sans doute il la considère plus probable aujourd'hui qu'hier; mais il sait trop que l'Autriche et la Prusse sont loin de telles pensées. La France brouillée avec l'Angleterre; la France amenée à quelque condescendance, en contraste avec l'éclat de ses préparatifs et la fierté de son langage, voilà ce qu'il souhaite réellement, ce qu'il espère, ce qui le réjouit d'avance. C'en était bien assez pour mettre en un véritable ravissement cette âme mobile et livrée à ses impressions. Il était attristé des maux de la disette, des maladies frappant son armée, de la lenteur des opérations militaires au Caucase. Son humeur se ressentait de tant de contrariétés; jamais il n'avait été si dur et si difficile à contenter, dans le commandement des manœuvres. Dès qu'il a appris la nouvelle tant attendue, toute sa disposition a changé. La gaieté,

la cordialité, la familiarité bienveillante sont revenues. Il semblait qu'un grand événement fût venu glorifier la Russie. Aussitôt, le grand-cordon de l'Aigle-Blanc a été envoyé à M. de Brunnow, avec la gratification d'une année de traitement, et il n'y a si petit attaché de la mission qui n'ait reçu une décoration.

Peu de jours après, l'empereur est parti pour des inspections de troupes. On dit qu'il n'ira point jusqu'au littoral de la mer Noire. Cela paraîtrait pourtant assez probable, mais son voyage doit le conduire à Varsovie, où l'impératrice arrive le 18/30 août. Ainsi il aurait peu de loisir pour se rendre à Sébastopol.

Malgré son contentement, l'opinion de ceux qui l'entourent demeure très calme, elle n'est point excitée contre la France, désire le maintien de la paix et en conserve l'espérance. Pour l'empereur lui-même, on le représente plutôt satisfait qu'animé.

DU DUC DECAZES.

Paris, 20 août 1840.

Ce serait à vous à nous donner des nouvelles d'Orient, et madame de Barante prétend pourtant que vous en recevrez avec plaisir de moi, indépendamment même de celles que vous portera M. Perier (1). Je

(1) M. Casimir Perier, fils aîné du président du conseil mort en 1832, venait d'être désigné pour le poste de premier secrétaire d'ambasade à Saint-Pétersbourg. Successivement secrétaire d'ambassade à Londres (1831), Bruxelles (1833), La Haye (1836), il avait été envoyé comme chargé d'affaires à Naples en 1839, et, à son retour de Russie, fut nommé ministre plénipotentiaire à Hanovre.

pourrais, du reste, vous en dire de fort contradictoire quoique venant des meilleurs sources. Ainsi le comte Pahlen me disait ce matin qu'il ne croyait pas qu'on eût pu faire la notification au pacha avant les ratifications, tandis que lord Granville m'assurait le contraire, il y a quinze jours, en ajoutant que les ratifications ne seraient attendues que pour l'emploi des mesures coercitives.

M. Bulwer (1), au contraire, pense que ces mesures pourront être prises sans rien attendre.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ni Thiers, ni le cabinet ne désirent la guerre et qu'ils sont, au contraire, fort disposés à accepter tout arrangement honorable. Il est certain aussi que le roi est dans la question en avant de son président du conseil, dont il se loue du reste beaucoup. Il en a parlé dans ce sens au chancelier il y a trois jours, à M. d'Apponyi et à M. de Werther en faisant à ces derniers une scène assez vive sur l'ingratitude des souverains qui oubliaient les services qu'il avait rendus depuis dix ans à l'Europe, et qui, loin de lui donner de l'appui, le compromettaient aux yeux de ses peuples par la manière dont ils traitaient son gouvernement et lui-même. M. d'Apponyi n'en revenait pas et en était encore fort ému le lendemain. Le roi, qui sait que l'Autriche a été fort mal dans tout ceci, a pesé plus fort sur son ambassadeur que sur M. de Werther. Lord Granville m'a répété plusieurs fois que le prince de

Député 1846-1848, 1849-1851, 1871-1875, ministre de l'intérieur du 11 octobre 1871 au 2 février 1872 et du 18 au 29 mai 1873, M. Casimir Perier mourut sénateur inamovible le 6 juillet 1876. C. B.

(1) Premier secrétaire de l'ambassade d'Angleterre. C. B.

Metternich avait été le plus vif de tous les cabinets et qu'il avait joué deux jeux. Maintenant il tient un bon langage (le prince de Metternich). On croit généralement qu'il a eu de sa part un peu d'animosité contre Thiers, c'est ce qui outre le roi et le fait le plus défendre celui-ci. Il est bien certain que le sentiment contraire à celui du prince de Metternich existait en Angleterre, où l'on n'avait certes pas envie de voir tomber M. Thiers. Aujourd'hui on y a de l'humeur contre lui à cause de ses journaux, tandis que le prince de Metternich tient sur son compte un meilleur langage. Celui du roi était, au commencement de la crise, beaucoup moins bienveillant dans ses communications intimes qu'aujourd'hui. Il est certain que Thiers a immensément gagné auprès de lui. Si la crise finit bien, s'il obtient des quatre cabinets une concession importante, comme la Syrie viagère ; telle enfin que le nôtre puisse se joindre aux autres pour engager officiellement Méhémet à céder, la position de Thiers sera devenue très forte. Il ne fera pas la guerre et on lui saura double gré et d'avoir pris une attitude ferme vis-à-vis de l'Europe, et d'avoir fait revenir les quatre cabinets à une combinaison acceptable; par suite, d'avoir évité honorablement la guerre et prouvé qu'on devait compter et qu'on comptait avec la France.

Les préparatifs de guerre ou plutôt de prudence continuent, mais assez lentement. On achète des chevaux dont on aurait, dans tous les cas, besoin, et l'on dépense une vingtaine de millions pour les places fortes et l'artillerie ; ce ne sera pas la moitié de ce que l'on aurait dû faire, même sans crainte de guerre.

Monseigneur le duc d'Orléans est très bien, calme mais résolu, moins à la guerre par moments que le roi, qui y a été presque toujours plus que Thiers et son cabinet.

Berryer s'est offert pour défendre le prince Louis, qui l'accepte.

DE M. THIERS.

Paris, 22 août 1840 (1).

Monsieur le baron,

La situation a peu changé depuis les dernières communications que je vous ai adressées. Je vous envoie cependant une nouvelle dépêche pour vous tenir toujours au courant et vous mettre en mesure de prendre une attitude conforme à celle de vos collègues auprès des autres cours. Cette dépêche doit rester profondément secrète.

Depuis la signature du traité de Londres et de l'envoi des ratifications, l'effet de cet événement en France n'a pas cessé d'être grand et profond. Le pays, moins emporté qu'en 1830, est plus réfléchi et plus résolu. Il ne veut pas la guerre, il est fort attaché à la paix, mais il admet la nécessité de faire les derniers efforts pour empêcher que la France ne perde son influence et son rang dans le monde. Les préparatifs militaires qui sont faits dans cette vue ne doivent point figurer dans vos conversations. La France n'a pas voulu faire une menace, elle a pris et elle prendra les précautions

(1) Dépêche officielle N° 13.

convenables aux circonstances. C'est aux États que cette conduite intéresse à y prendre garde et à juger aujourd'hui la portée de ce qui a été fait à Londres et de ce qui pourra être fait encore.

Tous les gouvernements blâment le traité du 15 juillet, surtout ceux de second ordre. Les gouvernements allemands ou italiens, qui comprennent les dangers auxquels les expose la conduite des quatre cours signataires, le condamnent ouvertement. Cela doit être, et il faut, autant que vous le pourrez, seconder cette disposition par la démonstration de notre bon droit. C'est surtout pour vous mettre en mesure de le faire, lorsque l'occasion se présentera, que je vous écris encore aujourd'hui.

Les journaux anglais et lord Palmerston lui-même, ont cherché à défigurer les faits. Les journaux français ont répondu le mieux qu'ils ont pu. Voici ce qu'il y a de vrai dans ces assertions opposées.

La France avait pris l'engagement de contribuer au maintien de l'intégrité de l'empire ottoman, ce qui n'entraînait aucun système de délimitation déterminée entre le sultan et le vice-roi. L'intégrité était autant sauvée en laissant au vice-roi la Syrie et l'Égypte qu'en lui laissant l'Égypte et la moitié de la Syrie. On entendait évidemment par l'intégrité de l'empire ottoman le maintien de l'engagement de *Kutaïeh*, avec un peu plus ou un peu moins de territoire, pour le pacha d'Égypte un peu plus ou un peu moins d'hérédité ; on entendait surtout empêcher Méhémet de détrôner le sultan, et les Russes de venir à Constantinople.

La Note du 27 juillet, regrettable ou non, une fois signée, la France n'en a pas décliné les obligations ; elle a consenti à négocier. Elle a conseillé un arran-

gement équitable entre les parties contractantes, parce que tout arrangement trop désavantageux à Méhémet avait pour conséquence de le pousser à bout et de l'amener à passer le *Taurus*. La France conseillait de ménager un pouvoir qui, reconnu ou non, légitime ou non, possédait le moyen de mettre l'Europe en feu par un mouvement offensif en Asie Mineure.

Tandis qu'elle conseillait à Londres les ménagements, elle donnait au vice-roi les conseils les plus sévères et les plus fermes; elle lui recommandait de faire les plus grands sacrifices ; elle l'engageait à abandonner Candie, Adana, les villes saintes. Elle aurait pu sans doute conseiller au vice-roi de s'arranger directement avec son souverain; car tous les gens modérés en Europe en étaient à souhaiter cette solution comme la plus naturelle et la plus sûre. Elle a poussé le scrupule — et cela sera prouvé par pièces authentiques — jusqu'à se garder de donner un tel conseil afin de n'avoir pas à Londres le tort, au moins apparent, de chercher à soustraire la négociation aux quatre autres puissances. C'est Méhémet qui, en apprenant la destitution de son ancien ennemi Kosref, a ressenti une joie extraordinaire, et spontanément a voulu saisir cette occasion de rapprochement. Il a dans cette intention envoyé à Constantinople Sami-Bey avec offre de restituer la flotte turque. C'est lord Ponsonby et le ministre d'Autriche qui ont mis obstacle à cette fin pacifique et désirable pour tous.

Tandis que ces choses se passaient à Constantinople et à Alexandrie, les négociateurs à Londres, fatigués, n'espérant plus une solution, semblaient dis-

posés à faire quelques concessions. MM. de Bulow (1) et de Neumann avaient dit à M. Guizot que peut-être ils amèneraient lord Palmerston à laisser au vice-roi l'Égypte héréditairement et la Syrie viagèrement. Toutefois, ils se gardèrent de présenter cela comme une proposition, ils l'offrirent comme une simple espérance qui se réaliserait peut-être si on parvenait à vaincre la résistance de lord Palmerston. Il fallait donc attendre, car si l'ambassadeur de France avait fait, dans cet état de choses, une tentative auprès de lord Palmerston auquel on avait grand'peine à arracher cette dernière concession, celui-ci aurait pris cette idée pour une idée française, et se serait jeté en arrière de crainte de faire triompher notre politique.

Mais en attendant le succès des efforts de MM. de Bulow et de Neumann auprès de lord Palmerston, le cabinet français envoya M. Eugène Perier à Alexandrie pour disposer le pacha à accepter l'arrangement dont on nous donnait la simple espérance. La France ne pouvait agir avec plus de loyauté.

Tout à coup arrive à Londres le nouvelle de l'envoi de Sami-Bey à Constantinople et la crainte d'un arrangement direct, puis, et presque en même temps, la nouvelle de l'insurrection de Syrie, et l'espoir d'un moyen d'action jusque-là inaperçue, alors les quatre négociateurs n'hésitent plus, ils se mettent à l'œuvre et, en se cachant de la France à laquelle ils devaient au moins une dernière explication, ils signent la convention de Londres et n'en font part à notre ambassadeur que plusieurs jours après la signature.

Voilà les faits dans leur plus grande authenticité.

(1) Le ministre de Prusse en Angleterrre. C. B.

La France n'a pas été inconséquente en voulant après l'engagement pris de maintenir l'intégrité de l'empire ottoman, en voulant laisser au pacha l'Égypte et la Syrie, car cet engagement supposait toujours que le vice-roi aurait une grande partie des États qu'il avait conquis même avant la bataille de Nézib.

La France n'a pas tout refusé à Londres pour négocier à Constantinople et à Alexandrie un arrangement direct. Car elle a eu le scrupule excessif de défendre à ses agents de travailler à l'arrangement direct.

La France a simplement attendu que les négociateurs de Londres parvinssent à s'éclairer par la réflexion ; dès qu'on lui a laissé entrevoir qu'on pourrait faire des concessions raisonnables, elle s'est hâtée de préparer à Alexandrie l'acceptation de ces concessions.

La France attendait le succès des efforts qu'on lui avait offerts et promis de faire auprès de lord Palmerston, quand la nouvelle de la restitution de la flotte et de l'insurrection de Syrie a provoqué l'acte extraordinaire du 15 juillet, acte qu'on lui a caché, qu'elle n'a connu que lorsqu'il était signé et dont on tient encore aujourd'hui les dispositions secrètes.

Lord Palmerston s'est laissé entraîner par l'orgueil, les deux négociateurs allemands par faiblesse; la Russie a agi par des intérêts que tout le monde comprend, et qui sont tellement évidents qu'ils en sont menaçants pour l'Europe.

Il est bien entendu qu'il ne vous convient pas de provoquer à cet égard des discussions en forme. Il est bien entendu que vous éviterez toute initiative, mais que vous rétablirez la vérité, toutes les fois qu'elle sera travestie devant vous. Soyez donc très réservé,

très silencieux, à moins qu'il ne faille récuser des mensonges. Soyez amical si on l'est avec vous, et répétez bien que la France respectera l'indépendance de tous les États qui ne l'ont ni offensée ni lésée. La plupart des États secondaires parlent en ce moment de neutralité. C'est trop tôt, car après tout la paix existe encore, et tant que certaines limites d'action n'auront pas été franchies en Orient, la paix subsistera. Encore aujourd'hui, tout nous en fait espérer la continuation. Mais si elle était rompue ou près de l'être, alors ce serait le cas d'écouter des ouvertures et de discuter avec les gouvernements leur position à notre égard pendant une lutte européenne.

La France, dans ce cas, ne demanderait pas mieux que d'augmenter le nombre des États neutres, mais elle ne serait pas dupe, toutefois, de fausses neutralités qui ne seraient qu'une manière de masquer des hostilités sourdes ou prochaines. Et puis, malgré la bonne volonté de la France, il y aurait beaucoup de neutralités impossibles. C'est aux États de second ordre à comprendre que les signataires du traité de Londres ont compromis leur indépendance et leur repos à tous, en créant une situation extraordinaire. C'est à ces États à faire entendre leur voix à Vienne et à Berlin. Quiconque a intérêt à la paix doit y travailler suivant cet intérêt et au nom de cet intérêt; tous ceux que les signataires ont compromis ont le droit et le devoir de le dire. C'est la seule manière peut-être d'empêcher le mal de s'étendre davantage.

Si devant vous on disait que la France a fait récemment des tentatives pour rentrer dans la négociation, niez-le. Plus d'un intéressé à la paix s'est sans doute entremis pour porter des paroles conciliantes. La

France les écoutera toutes, les accueillera même avec empressement si elles sont dignes d'attention, mais il ne lui convient plus de prendre l'initiative.

Je vous redis en finissant que cette dépêche, toute de confiance, doit rester profondément secrète.

Paris, 22 août 1840.

Mon cher monsieur de Barante, je viens de recevoir votre lettre du 8 août. Je juge sous tous les rapports la situation comme vous.

Il n'y rien à faire auprès de la Russie.

Elle doit être charmée d'avoir brouillé la France avec l'Angleterre.

Ce motif est le principal mobile de sa conduite, car agir en Orient lui coûte ;

Mais elle ira jusqu'au bout pour ne pas perdre l'avantage qu'elle vient de conquérir ;

L'Angleterre, par un féroce amour-propre, ira probablement aussi jusqu'au bout, à moins d'un revirement d'opinion, amené par cette monstrueuse politique, revirement auquel je crois peu.

La situation est donc fort grave, il faut se conduire habilement, c'est-à-dire prudemment.

Le premier acte de prudence, c'est d'armer, beaucoup armer, plus qu'à aucune époque, mais sans bruit, sans jactance.

Le second acte c'est d'observer, d'attendre, et de saisir l'occasion.

Cette occasion sera : une division entre les puissances, quelque hésitation de la part d'une ou deux d'entre elles, l'imprévu enfin, toujours si fécond dans les situations extraordinaires.

Si nous sommes toujours seuls, pendant tout le drame, il ne faudra sortir de notre expectative armée qu'à la dernière extrémité, car la guerre d'un seul contre tous est affreuse. Cependant il ne faut pas déchoir.

L'expectative armée, et fortement armée, voilà notre politique. Mais bien des accidents peuvent faire naître une catastrophe; les esprits peuvent s'emporter; des chaloupes anglaises et françaises peuvent s'insulter dans un mouillage; le vice-roi peut faire un acte de témérité.

Tout cela est possible, et constitue la gravité de la situation. J'ai fait ce que j'ai pu pour parer au danger.

J'ai fait de grands efforts pour calmer la presse, j'ai fait donner des ordres pour rendre nos marins circonspects; enfin j'ai donné, sous les plus fortes menaces, les conseils les plus modérés au pacha d'Égypte. J'attends sa réponse aujourd'hui. J'espère qu'il ne passera pas le Taurus, et qu'il se renfermera chez lui, entre le Nil et l'Euphrate, et qu'il ne donnera pas aux Russes le plaisir d'un nouveau et facile voyage à Constantinople.

L'exécution serait facile s'il fallait aller à Constantinople. Mais s'il n'est pas question de cela, s'il est question d'aller chercher le vice-roi en Syrie, et de passer le Taurus contre lui, les Russes le feront-ils ? Vous devez savoir cela mieux que moi. Les Russes, dans ce cas, tenteraient une grande besogne. Il ne leur faudrait pas moins qu'un grand armement, l'armement de la guerre générale, il leur faudrait une armée en Syrie, une dans le Caucase, une en Pologne, une vers la France. Feront-ils un tel effort pour le plaisir de

brouiller jusqu'au bout la France et l'Angleterre ? En tout cas, il est douteux que l'Autriche et la Prusse y consentent. M. de Metternich dit que cette marche des Russes est une extravagance qui n'est jamais entrée dans la tête de personne.

C'est à vous à nous dire si vous croyez que les Russes iraient jusque-là.

Je crois que ce serait le cas le plus grave. Je ne sais ce qui adviendrait. Je ne pose nulle part le *casus belli*. Il faut, je le répète, armer et voir venir.

On ne nous craint pas, dites-vous : on a tort, nous sommes à craindre. Le ciel m'est témoin que je désire ardemment la paix ; cependant je crois que nous ferions bien du mal à tout le monde. Du reste, cette confiance ne m'aveugle pas. Je trouve le jeu trop hasardeux pour y mettre, si je puis faire autrement.

A Londres, le roi Léopold, qui souhaite la paix pour son royaume, s'est donné bien du mouvement. Il veut amener un rapprochement. Nous le laissons faire. Son idée serait le *statu quo* de Kutaïeh, garanti par les cinq puissances; ou bien la France traitant pour le pacha avec les quatre autres. Je doute que le moment de rapprocher les parties soit déjà venu. En tout cas, nous ne sommes pour rien dans ces tentatives. M. de Metternich, actuellement à Kœnigswarth, a réuni autour de lui beaucoup de diplomates. Il ne serait pas impossible qu'il fît aussi quelques essais de rapprochement. M. de Sainte-Aulaire est tout près, aux eaux de Marienbad. Il verra, il écoutera, mais il ne s'avancera pas légèrement. Je vous tiendrai au courant de toutes choses.

Le roi est calme et résolu. Il comprend la position comme je vous l'expose ici.

DE M. DE RÉMUSAT.

Paris, 29 août 1840.

Nous sommes loin d'avoir une sécurité complète, mais, depuis quelques jours, la paix a regagné beaucoup de terrain. L'opinion qui nous est favorable en Angleterre est forte. L'alliance française y a posé de plus profondes racines qu'on ne pouvait le croire. Lord Palmerston recule un peu, et il a fait péniblement, mais catégoriquement, des déclarations rassurantes à Guizot; par exemple, qu'il n'avait consenti ni de près ni de loin à l'entrée des troupes russes dans aucune partie de l'empire ottoman, et il a clairement fait entendre que l'hypothèse s'offrant où cette entrée paraîtrait nécessaire, il aimerait mieux renouer avec la France. D'un autre côté, M. de Metternich, enfin revenu de sa très mauvaise humeur contre nous, commence à croire que nous avions voulu et voulons la paix, et que, pour la raffermir, il faut un peu revenir à nous. Tout ce monde pourtant veut attendre l'effet des mesures d'exécution annoncées. Si elles se réduisent à celles prévues au traité, elles seront certainement inefficaces, et alors la conséquence naturelle du langage que l'on tient, en ce moment, serait de revenir à un arrangement offert ou consenti par la France. Mais ne changera-t-on pas encore de langage? Les Anglais n'en feront-ils pas, dès le premier abord, plus qu'ils n'en annoncent? Ils protestent contre l'idée du blocus, mais ne sont-ils pas capables d'y substituer le bombardement?

Enfin, et surtout, le pacha, qui est très monté, ne

fera-t-il pas quelque coup de tête? Là est le danger.

Quoi qu'il en soit, il est certain que plus l'empereur de Russie semblera satisfait et triomphant du traité, plus il nous fournira de moyens pour attaquer ce traité, et pour donner d'utiles inquiétudes au reste de l'Europe.

L'opinion ici est bonne. Elle a accepté, au premier moment, l'hypothèse d'une guerre avec énergie mais avec étourderie. Elle s'est un peu refroidie depuis. Cependant, je crois qu'on ne faiblirait pas trop si quelque nécessité redoutable se manifestait. Le roi tient un excellent langage, qui confond d'étonnement le corps diplomatique, et lui donne une extrême popularité. Il proclame son intime union avec le ministère, et cette union est réelle jusqu'à circonstances nouvelles. On avait voulu, un instant, exploiter les embarras du moment contre nous, et pour le moment notre situation est forte.

Somme toute, mon cher ami, je crois à la paix, mais je n'en répondrais pas. Il faut, pour la raffermir, que quelqu'un fasse une concession. J'espère que, les événements aidant, elle sera faite et ne sera pas faite par nous. J'entends la première concession, car le premier pas fait, nous devrons nous montrer fort accommodants.

Toutefois je ne sais si, depuis dix ans, nous avons traversé un défilé plus difficile.

DE M. THIERS.

Paris, 30 août 1840 (1).

Monsieur le baron,

Hors de France, la sensation causée par le traité du 15 juillet n'a guère été moins vive, et j'ajouterai qu'elle n'a pas été très différente partout, même dans les pays où nous devions le moins nous attendre à voir apprécier avec équité notre politique. Partout, malgré les efforts faits par nos adversaires pour égarer l'opinion, les cabinets comme les peuples ont reconnu que la justice, la modération, la raison étaient de notre côté; partout on s'est étonné de voir livrer au hasard avec autant de légèreté la tranquillité de l'Europe si miraculeusement, si laborieusement préservée depuis dix ans, à travers tant d'épreuves délicates. Les puissances secondaires, pour lesquelles la guerre serait un fléau sans compensation possible, se sont particulièrement montrées unanimes dans leur manière de juger le principe de la crise actuelle. Il n'en est pour ainsi dire pas une qui, en nous faisant exprimer le vœu de la neutralité en cas de guerre, ne se soit empressée de reconnaître que la responsabilité des dangers dont l'Europe est menacée ne doit pas retomber sur nous.

Ce qui est plus digne encore d'être remarqué, c'est l'attitude des cours mêmes qui ont signé le traité du 15 juillet. Celle de Pétersbourg est la seule qui s'en montre vraiment satisfaite, et l'on comprend ses motifs dans lesquels au surplus il entre certainement plus de passion que de véritable intelligence des

(1) Dépêche officielle N° 14.

intérêts russes. A Londres où il ne paraît pas qu'on s'attendît à la vivacité avec laquelle nous avons ressenti l'injure qui nous était faite, à Londres où, d'ailleurs, sur la foi des bruits exagérés répandus au sujet des troubles du Liban, on espérait n'avoir qu'à montrer aux populations syriennes le pavillon britannique pour y renverser instantanément la puissance de Méhémet, on semble inquiet de s'être tant engagé. On n'entrevoit pas sans crainte la possibilité d'une résistance qui rendrait nécessaire une intervention russe ; on se refuse à se mettre en présence de cette éventualité que l'opinion nationale repousse de toutes ses forces, que vraisemblablement elle ne supporterait pas si elle venait à se réaliser. Dans cette situation difficile, le ministère anglais ne recule sans doute pas, il s'est trop avancé pour que cela lui soit immédiatement possible, mais il essaye de se tromper lui-même sur la portée de la résolution qu'il a prise. Il voudrait surtout nous amener à partager ses illusions ; il nous prodigue les assurances les plus amicales et s'attache à nous faire considérer ce qui vient de se passer comme un incident qui ne change rien au fond des choses.

A Berlin, on va plus loin, on y déplore ouvertement le traité du 15 juillet. On n'a pas fait difficulté de nous dire que M. de Bulow, en le signant, avait dépassé ses pouvoirs ; qu'au surplus, cet acte, surtout pour le gouvernement prussien, n'avait aucune importance réelle, qu'il ne pouvait en résulter pour lui aucune obligation positive, et que c'était particulièrement pour cela qu'il s'était déterminé à le ratifier. On se récrie contre la pensée qu'il puisse en sortir une guerre dans laquelle des États entièrement étrangers aux intérêts de l'Orient se trouveraient enveloppés.

A Vienne aussi, non seulement on reconnaît l'inconvénient du procédé dont on a usé envers la France, mais le fond même du traité trouve parmi les hommes influents plus d'une énergique désapprobation et le chancelier d'État lui-même, tout en affectant de le défendre, n'admet pas que pour le mettre à exécution on puisse recourir à certains moyens sans lesquels cependant il serait difficilement autre chose qu'une lettre morte.

Certes, si la France ne cherchait qu'une satisfaction d'amour-propre, elle la trouverait dans cette réprobation universelle d'un acte désavoué pour ainsi dire par ses propres auteurs. Si elle n'aspirait qu'à une vengeance trop facile, elle pourrait, en se tenant désormais à l'écart, en se refusant d'entrer dans aucun concert, les abandonner aux difficultés immenses de la tentative qu'ils ont entreprise si légèrement. Telle n'est pas notre pensée. Nous savons trop à quelles funestes extrémités peuvent aboutir les embarras des quatre grandes puissances engagées dans de telles voies pour ne pas désirer qu'elles en sortent le plus promptement possible, pour ne pas être même disposés à les y aider. Sans doute après ce qui s'est passé les convenances ne nous permettraient pas de prendre à cet égard l'initiative; mais aucune proposition vraiment raisonnable et conciliante ne sera repoussée par nous, de quelque part qu'elle puisse venir.

Vous avez su que le roi Léopold, pour nous rattacher à une négociation dont on nous avait si étrangement exclus, et où peut-être on a plus besoin de nous que nous n'avons besoin nous-mêmes d'y figurer, avait eu l'idée de proposer à Londres la conclusion d'un traité par lequel les cinq grandes puis-

sances auraient garanti l'intégrité de l'empire ottoman. Nous n'eussions pu y consentir que dans le cas où le traité du 15 juillet eût été préalablement annulé, et comme cette annulation formelle et immédiate ne nous a jamais paru vraisemblable, jamais non plus nous n'avons beaucoup compté sur le succès de cet expédient : on a dû y renoncer.

M. de Metternich, de son côté, s'est montré disposé à s'interposer pour chercher un moyen de rapprochement entre les grandes cours et à profiter dans ce but de l'espèce de congrès qui s'est réuni autour de lui à Kœnigswarth ; s'il y avait là de sa part quelque chose de plus qu'une simple velléité, son intervention aurait certainement de grandes chances de succès ; mais il y a trop longtemps que nous cherchons dans sa politique la force de volonté, l'esprit de suite auxquels il a dû jadis un si grand ascendant sur les cabinets européens, pour que nous rattachions de bien grandes espérances aux intentions qu'il a manifestées. Quoi qu'il en soit, tout en recommandant à M. de Sainte-Aulaire de ne rien proposer, je l'ai autorisé à accueillir et à me transmettre tous les projets qui lui seraient présentés à l'effet de rétablir entre les puissances l'accord si malheureusement rompu. Je lui ai particulièrement fait connaître que s'il était question de revenir dans une forme quelconque à une idée antérieurement mise par M. de Metternich lui-même, celle de garantir en commun le *statu quo* de l'Orient, cette idée qui, lorsqu'elle fut produite pour la première fois n'était peut-être pas complètement opportune, mais que le temps a mûrie en démontrant l'extrême difficulté de toute autre solution, nous trouverait tout prêts à l'accepter.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 1er septembre 1840 (1).

Monsieur,

Le calme qui règne ici a quelque chose de surprenant. Chaque jour je me demande si je ne suis pas trompé par des apparences et de si graves déterminations, de puissants préparatifs ne sont pas cachés sous cette surface d'indifférence. L'empereur est absent, passant des revues, faisant manœuvrer des troupes, mais non point aux bords de la mer Noire, non point aux lieux d'où elles pourraient être dirigées vers Constantinople. L'opinion n'a rien d'animé, pas même parmi les officiers. Aucun ministre ne semble affairé. Le ministre des finances, absent depuis trois mois, prolonge son voyage. Le comte Czernicheff, ministre de la guerre, que je vois quelquefois, jouit, sans nulle préoccupation, du loisir que lui laisse l'absence de l'empereur. Mes habitudes de société me rapprochent presque journellement de M. de Nesselrode. Rien ne paraît ni l'agiter ni l'attrister. Selon son habitude, il évite de parler et l'on n'a guère d'entretien avec lui que d'une façon presque officielle, quand il a une sorte de communication à faire ou à recevoir. Mais je puis juger de sa disposition, et je sais ce qu'il répondrait à mes questions, mieux que si je les posais expressément. Il est évident qu'en ce moment il est persuadé, plus encore qu'il y a quinze jours, que, de manière ou d'autre, les difficultés recevront une solution pacifique. Les lettres de Londres et de Paris

(1) Dépêche officielle N° 26.

l'ont confirmé dans cet espoir. La connaissance qu'il a nécessairement des intentions des cours de Vienne et de Berlin doit ajouter à ce sentiment de sécurité, et même, depuis quelques jours, M. le comte de Nesselrode s'est mis à croire, ou du moins à dire qu'il n'était pas impossible de supposer que Méhémet-Ali céderait. Il sait cependant qu'en apprenant la nouvelle de la convention du 15 juillet, le pacha a manifesté des dispositions toutes contraires aux consuls et les a exprimées dans une lettre écrite au grand vizir.

Si ces espérances sont simulées ou se trouvent vaines, que fera la Russie ? J'ai déjà indiqué à Votre Excellence que le gouvernement et même l'empereur n'ont ni le projet ni le désir d'envoyer des troupes en Orient. La convention du 15 juillet a été désirée, demandée, signée, uniquement en vue de la politique européenne, et pour nous séparer de l'Angleterre. Si elle a des conséquences ultérieures, on en sera fâché et embarrassé à Saint-Pétersbourg et l'on s'en cache même fort peu. Engager une grande guerre contre Ibrahim dans l'Asie Mineure, le Taurus et la Syrie, y compromettre une armée de soixante mille hommes est une pensée qui n'est pas admise. Sans doute il serait conforme au caractère de l'empereur de ne reculer devant aucun des engagements qu'il a pu prendre. Sans doute, en la situation où il s'est placé, lord Palmerston peut le mener à peu près où bon lui semblera Mais une si grande entreprise est comme impossible. Les Anglais eux-mêmes ne la souhaiteront pas. M. Bloomfield m'a répété souvent qu'il n'en pouvait être question. Beaucoup de motifs doivent écarter une telle idée des projets de l'Angleterre. Outre que

ce serait un véritable établissement des Russes à Constantinople, qui deviendrait indispensablement leur place d'armes, la base de leurs opérations, il faut remarquer qu'une fois les forces de la Russie engagées en Asie, les armées de la Prusse et de l'Autriche perdraient leur arrière-garde et leur réserve, et, en cas de guerre avec nous, ce serait augmenter beaucoup la liberté de notre action et nos chances de succès.

Il ne s'agira donc de rien d'aussi grand. Si Ibrahim menace Constantinople, vingt ou trente mille Russes iront prendre position sur la côte d'Asie pour défendre l'approche de la ville et ne feront point campagne contre Ibrahim. Ni les Anglais ni l'Autriche n'ont aucune crainte de voir cet acte d'auxiliaire se changer en conquête ou en occupation durable. Ils sont convaincus que l'empereur rappellera son corps d'armée, le jour où les puissances signataires du traité le demanderont.

Je considère que cette confiance n'a rien d'imprévoyant, du moins en tant qu'elle repose sur le caractère de l'empereur, et abstraction faite des nécessités qui pourront résulter des circonstances. Que les journaux anglais ou français répètent que la Russie veut conquérir Constantinople et ameutent contre elle l'opinion par cette parole : soit ; mais il faut bien savoir que cette ambition n'entre point dans la politique réelle du gouvernement russe. Dès le temps de Catherine, et tout en laissant son imagination s'animer de cette pensée, ses ministres et tous les hommes sensés ne s'y arrêtaient point. Conquérir et posséder le littoral de la mer Noire et en chasser les Tartares, qui faisaient des incursions et des brigandages fort

avant dans l'intérieur des terres, cela était presque indispensable, mais acquérir Constantinople, ce n'est plus compléter l'empire russe, c'est le disloquer. Constantinople ne peut pas être une ville de province, un chef-lieu de gouvernement comme Odessa ou Tiflis ; c'est une capitale. Ce serait inévitablement la première, la grande affaire du gouvernement qui la posséderait. Il lui faut de toute nécessité une vaste banlieue en Asie. De telle sorte que les ressources et les forces de Russie devraient être employées et concentrées sur le Bosphore. Quinze ans ne s'écouleraient pas sans que Moscou et Saint-Pétersbourg se fussent séparés de cette capitale nouvelle qui n'aurait aucun rapport avec le vrai territoire de la Russie. Le plus simple bon sens enseigne aux Russes ce résultat infaillible de la possession de Constantinople. Chaque nation a devant elle quelque perspective magnifique et glorieuse qui charme et anime son orgueil, qui semble le but de ses efforts, mais qui, au vrai, a un caractère plus ou moins chimérique, difficile à réaliser, dangereux à tenter, peut-être impossible à rendre durable. Il a été donné à la France de passer même par delà les rêves de sa grandeur, mais ils se sont évanouis. La conquête de Constantinople est pour la Russie ce qu'est pour nous l'empire de Napoléon. Ce n'est point de la politique effective et pratique. L'empereur Alexandre, lorsque l'Orient fut pour ainsi dire mis à sa disposition, se montra froid à cet appât et la correspondance de M. de Vicence en fait foi.

Ce qui est positif, ce qui doit être pris en grande considération, c'est le désir de tenir la Turquie dans un état de faiblesse, de protection et presque de vassalité, de mettre Constantinople au même point que

Bucarest : un second séjour d'une armée russe sur le Bosphore contribuerait à amener ce résultat. Néanmoins, l'influence dominante et exclusive de la Russie à Constantinople ne s'y maintiendrait point d'ici à longtemps sans difficultés. Il n'y a point de commerce russe, point de navigation russe, point de négociants russes établis à Constantinople. En pleine paix, dans le train ordinaire des affaires, il y est peu question de la Russie. Elle n'a point d'intérêts à y débattre, point de sujets à y protéger. Son nom et sa puissance n'y apparaissent qu'à propos de guerre : son influence est une menace plutôt qu'une intervention quotidienne et régulière. Ainsi nous devons nous étonner moins, en voyant les Anglais, tout irritables qu'ils sont sur le chapitre de la domination moscovite, admettre encore une fois, comme inconvénient passager, l'envoi d'un corps d'armée russe devant Constantinople.

Toutefois je suis convaincu que les cabinets de Londres et même de Saint-Pétersbourg ne souhaitent pas d'en venir là. J'ignore complètement les motifs, les projets, les vues qui ont décidé lord Palmerston au traité du 15 juillet. Ce n'est pas ici que je puis savoir jusqu'à quel point sa volonté et son amour-propre sont engagés. Sa pensée aborde-t-elle la chance d'une guerre en Europe ? ou bien a-t-il réservé quelques voies d'arrangement et a-t-il seulement pris ce moyen vif et dangereux de forcer le gouvernement du roi à une transaction? Voilà ce qu'il faudrait ne pas ignorer pour pouvoir conjecturer la conduite que suivra le cabinet de Saint-Pétersbourg s'il y a des négociations et des tentatives de se concilier. Malgré la passion de l'empereur, malgré ses idées de croisade

contre la France, je suis à peu près convaincu que son ministre s'associera à la marche que suivront les cours de Vienne et de Berlin. Ce ne sera point d'une façon active ni apparente, mais avec le désir sincère de sauver la paix de l'Europe et de ne la point sacrifier à la volonté d'humilier la France. Mais pour que M. de Nesselrode suive cette ligne de conduite, il faut que l'Angleterre le permette. Au point où l'empereur en est venu, il y a abdication de sa volonté propre, il est pour le moment un satellite docile de lord Palmerston. Quelque mécompte un peu prononcé, une variation de projets qui sembleraient le compromettre et qu'il taxerait de manque de foi, pourraient seulement le détacher de cette politique, et, sans le rapprocher de nous, l'identifier plus complètement avec l'Autriche et la Prusse, dont il ne s'est point éloigné, bien qu'il ait mis plus de vivacité à obtenir le résultat qu'elles ont voulu, comme lui.

Saint-Pétersbourg, 11 septembre 1840.

Oui, assurément, mon cher ministre, nous sommes à craindre, et je n'ai pas eu la pensée de dire autrement. Quoi qu'il arrivât de la guerre, nous ferions un mal vaste et profond. L'Allemagne le sait bien, mais, après ce mal, il y aurait un événement définitif, et l'Europe, si elle est bien unie, a sur cette fin dernière autant d'assurance que nous pouvons en avoir. Or la Russie ne se soucierait que du dénouement, et les calamités de l'Europe ne lui sont pas grand'chose. Tel était le vrai sens de mes paroles et de tout ce que je vous ai dit de ce pays-ci. Je suis sans nulle prévention sur sa force réelle et aussi sur son habileté

politique, mais sa situation a des conséquences nécessaires.

Je suis content d'avoir M. Perier. Je le connaissais peu, il me semble très raisonnable et de bon jugement. Il est important que je puisse partir d'ici à l'instant où cette détermination deviendrait convenable.

M. Perier ne m'a point porté de lettres, mais vous avez longtemps causé avec lui, et il me rapporte que vous approuvez ma conduite et mon langage.

Je n'ai guère qu'à m'abstenir et cela est facile. Mais il y a aussi à voir et j'espère ne pas me tromper, car mon thème n'est pas fait d'avance et je suis prêt à démentir l'observation de la veille par l'observation du lendemain. Le roi a aussi parlé à M. Perier de beaucoup de choses qu'il m'est bon de savoir et aussi de ses rapports avec vous, prévenant ainsi des doutes qui ne m'étaient pas venus. Ces doutes que les étrangers ont affecté de répandre auraient été nuisibles en tous temps, mais bien plus dans les circonstances actuelles.

Saint-Pétersbourg, 25 septembre 1840 (1).

Monsieur,

Il y a huit jours qu'une dépêche de notre consul à Odessa, M. Challaye, datée du 11 septembre, m'a informé que les lettres arrivées de Constantinople par le paquebot contenaient seulement de nouveaux détails sur les refus de Méhémet-Ali et les opérations de l'amiral Napier (2). Il ajoutait que ce paquebot

(1) Dépêche officielle N° 28.

(2) Sir Charles Napier s'était présenté le 14 août devant Beyrouth avec une partie de l'escadre anglaise. Après avoir

s'arrêtant, selon l'habitude, devant l'ambassade de Russie à Buyuk-Déré, le secrétaire de la mission était monté à bord pour remettre les dépêches au capitaine et avait annoncé publiquement qu'on venait de recevoir la nouvelle que Méhémet-Ali accédait, sauf quelques restrictions, au traité du 15 juillet. Tous les autres consuls d'Odessa ont transmis ce récit presque dans les mêmes termes aux chefs de mission à Saint-Pétersbourg. Le bruit s'en est vite répandu et depuis lors on attend des informations plus précises. Je ne pouvais en demander qu'à M. de Nesselrode, qui seul avait des nouvelles d'Alexandrie. Mais, d'après ce qu'il m'a dit, le consul de Russie ne lui a donné aucun détail positif, lui faisant connaître uniquement le changement soudain et imprévu du pacha et le départ de M. Walewski, portant des propositions envoyées au sultan (1). La joie de M. de Nesselrode était complète. Il paraissait croire que la soumission de Méhémet-Ali était ou serait à peu près entière. Il évitait de donner à son contentement l'apparence d'un triomphe obtenu sur la politique française, et cherchait, du moins pour la forme, à placer quelques mots sur les conseils de

enjoint aux Égyptiens d'évacuer cette ville, appelé ouvertement les Syriens à la révolte et les soldats du pacha à la désertion, il avait saisi les petits navires qui se trouvaient sous sa main. C. B.

(1) M. Walewski, envoyé par M. Thiers à Alexandrie avec mission de conseiller à Méhémet-Ali une tentative de conciliation, avait décidé le pacha à offrir la restitution d'Adana, de Candie et des villes saintes si on voulait lui laisser l'Égypte héréditaire et la Syrie en viager. Cette combinaison était celle-là même que M. Thiers refusait d'admettre à la veille du 15 juillet. C. B.

modération que notre gouvernement avait fait parvenir au pacha. J'ai dû alors, me servant des informations renfermées dans l'exposé du 5 septembre que Votre Excellence m'a adressées, parler des dispositions que Méhémet-Ali avait montrées à négocier par l'intermédiaire de la France, et des paroles prononcées en ce sens à l'audience du 16 août. Ce que j'en ai dit a paru modifier quelque peu les vives espérances de M. le comte de Nesselrode et le ramener à penser qu'il s'agissait d'une négociation plutôt que d'une soumission. Toutefois il a été évident pour moi, que la lettre du consul de Russie à Alexandrie prêtait à croire que le pacha avait tout à coup renoncé aux projets de résistance.

Le ministre d'Angleterre n'avait eu non plus la nouvelle que par le consul d'Angleterre à Odessa. Mais ce consul la tenait de lord Alvanley, passager sur le paquebot, qui s'était entretenu, devant Buyuk-Déré, avec le secrétaire d'ambassade. Ses conjectures n'étaient pas tout à fait les même que celle de M. de Nesselrode. Tant que les propositions portées par M. Walewski ne seraient pas connues, on ne pouvait, disait M. Bloomfield, en rien conclure, sinon qu'une chance d'arrangement se présentait. Il en semble sincèrement satisfait.

Au total la nouvelle a produit un contentement général ; chacun s'est mis à dire que la paix était assurée. Lorsque M. de Nesselrode a raconté ce qu'il avait appris au comte Orloff, celui-ci a répondu que s'il n'y avait pas tout de suite dénouement pacifique, au moins y aurait-il retard. Et, plaisantant sur la paresse que lui reprochaient souvent ses amis, il s'est écrié : « — Je vais m'aller coucher et vous me réveil-

» lerez au mois de mars, si vous avez besoin de » moi. » On répand déjà le bruit que la marche des troupes est suspendue, mais je n'en crois rien.

Ce qu'il m'importait de savoir, c'est la disposition que le cabinet russe apporterait dans les négociations nouvelles qui s'ouvriraient. J'ai demandé à M. de Nesselrode si les envoyés des puissances à Constantinople avaient pouvoir de traiter sur les propositions, s'ils étaient suffisamment autorisés à les accepter ou à les rejeter. Il m'a répondu : « — Si elles » étaient telles que la Porte dût en être entièrement » satisfaite, sans doute on la laisserait y adhérer. » Autrement c'est à Londres qu'il en sera délibéré. »

Cela étant, Palmerston demeure maître de cette négociation comme des précédentes, ou du moins il dispose de l'opinion du cabinet de Saint-Pétersbourg.

On est aussi fort occupé du dénouement de l'affaire de Khiva. Il paraît que les agents anglais de Caboul ont donné suite à leur projet de médiation. Un officier envoyé au khan l'a décidé à renvoyer tous les prisonniers russes. C'est par cet officier anglais qu'ils vont être ramenés à Orenbourg. En même temps, une ambassade du khan se rendra ici pour arranger les griefs et les différends. Tout ceci est une contrariété assez vive pour le cabinet russe, et M. de Nesselrode, tout réservé qu'il est, n'a pu s'empêcher de me le laisser voir. Désormais l'influence et presque la domination anglaise a étendu son cercle d'action jusqu'à Boukhara et Khiva. Une expédition sur Khiva devient pour ainsi dire impossible. Car, après avoir traversé trois cents lieues de déserts, elle ne serait plus assez forte en hommes, en artillerie, en munitions pour entrer dans une ville qui

aurait les moindres moyens de défense. En arrivant après tant de fatigues et de périlleuses chances, elle pourrait trouver des officiers anglais à la tête des défenseurs de la place. Le gouvernement russe se propose d'exiger des garanties pour les caravanes, ce qui est réellement le fond de la question. Mais ces garanties ne seront guère que des promesses et mériteront peu de confiance. La bonne foi du khan est plus que douteuse. D'ailleurs il n'exerce pas une autorité complète et régulière sur des tribus accoutumées au pillage.

Si le commerce russe était plus important, s'il marchait plus rapidement dans une voie de progrès et d'accroissement, s'il était un intérêt national et politique, cette main-mise des Anglais sur les deux marchés de l'Asie Centrale, où peuvent se vendre les marchandises de la Russie, serait un grave événement.

J'ai été informé, avec plus de détails et de certitude, du refroidissement, on dirait presque de l'aigreur, qui commence à se manifester entre les cours de Saint-Pétersbourg et de Berlin. Lorsque le roi actuel était prince royal, on connaissait déjà son peu de sympathie et de goût pour la Russie. Son esprit plaisant et caustique prenait souvent pour texte d'épigrammes, les façons pompeuses et parfois théâtrales de son auguste beau-frère. Lorsque l'empereur est venu assister aux derniers moments du feu roi, il était appelé, m'a-t-on dit, par le prince Guillaume ou le prince Charles ; personne n'a supposé que sa présence fût désirée par le prince royal. Il paraissait qu'en effet l'empereur a pu très bien apercevoir qu'il n'était point attendu et qu'on s'est quitté froidement. Depuis, toute la conduite du

nouveau roi, ses ménagements pour l'opinion de son peuple, le peu d'accueil qu'ont rencontré les Russes qui sont allés à Berlin, peut-être encore quelques plaisanteries, et tout récemment, une différence presque affectée entre la manière dont les Polonais ont été traités à Posen et à Varsovie, tout cela a produit un mécontentement peu dissimulé. Il m'a été rapporté que l'empereur avait dit: « — Main-» tenant on ne me verra pas souvent à Berlin. »

Je ne pense pas qu'il résulte de ce changement dans les rapports personnels, un changement essentiel dans les rapports politiques, surtout d'ici à quelque temps. Les sentiments de l'empereur et son opinion sur les personnes sont toutefois un élément dans les affaires. Il n'en résulte pas des déterminations soudaines et tranchantes, mais un motif de préférence pour incliner vers une direction plutôt que vers une autre.

L'entrée solennelle de la princesse de Darmstadt a eu lieu le 20 de ce mois. Une journée magnifique a favorisé cette fête, où a régné beaucoup d'ordre et une grande pompe militaire. Le corps diplomatique n'avait pas été formellement invité, mais un maître des cérémonies était venu nous proposer de nous trouver à l'église de Notre-Dame-de-Kazan, lorsque la famille impériale s'y rendrait pour y baiser les saintes images.

C'est dans cette église que sont appendus les drapeaux français recueillis dans la retraite de Moscou, ainsi, il me déplaisait d'y pénétrer. Toutefois, n'ayant pas ouï dire que, soit à Paris, soit en toute autre capitale, un semblable motif eût éloigné aucun membre du corps diplomatique d'une cérémonie, je n'ai point

décliné cette proposition. Avant que l'empereur fût arrivé, et qu'on fût entré dans l'église, un ancien secrétaire du duc de Mortemart, la seule personne de son ambassade encore à Saint-Pétersbourg, m'a fait savoir qu'en 1829 il n'avait pas voulu assister à un *Te Deum* célébré dans l'église de Kazan et que M. le prince de Polignac avait fort approuvé sa détermination au nom du roi Charles X. Je n'avais pas à hésiter. Je me suis retiré avec MM. les secrétaires de l'ambassade, ce qu'il était facile de faire sans éclat ni affectation, puisque l'instant de la cérémonie était encore éloigné.

En rentrant, j'ai écrit à M. de Nesselrode qu'il ne pouvait pas être surpris du sentiment qui éloignait un ambassadeur de France de cette église (1). Je lui rappelais en même temps le précédent de M. le duc de Mortemart. Ma lettre a été communiquée à l'empereur, qui a trouvé tout naturel que j'aie agi ainsi. Deux jours après on n'en parlait plus.

(1) Le baron de Barante au comte de Nesselrode.

Saint-Pétersbourg, 8/20 septembre 1840.

Monsieur le comte,

Je n'ai voulu manifester avec aucune publicité le sentiment qui doit détourner un ambassadeur de France d'assister à une cérémonie dans l'église Notre-Dame-de-Kazan. M. le duc de Mortemart a eu, en 1829, l'occasion d'en entretenir Votre Excellence et d'expliquer le motif de son absence.

Toutefois il m'a semblé convenable de me joindre au corps diplomatique, jusqu'au moment de la cérémonie intérieure et de témoigner ainsi la vive part que je prends à une circonstance si solennelle et si heureuse pour l'empereur et pour la Russie.

Saint-Pétersbourg, 1er octobre 1840 (1).

Il paraît que le consul de Russie avait d'abord mal compris quelle était la détermination de Méhémet-Ali. Le contentement que ses dépêches avaient donné à M. de Nesselrode, et qui m'avait semblé fondé sur quelque illusion, n'a duré que peu de jours. Des lettres arrivées de Constantinople, par navires de commerce, ont appris, mais encore sans détails, à ce qui m'a été dit, que les représentants des puissances ont si peu pris les propositions du vice-roi pour une soumission, qu'ils ont décidé la Porte à prononcer sa déchéance, attendu que les délais fixés par le traité du 15 juillet avaient atteint leur terme.

Depuis cette nouvelle, l'aspect de la situation politique a changé ici. Elle prend un caractère plus grave et plus animé. On comprend que c'est un pas de plus, un grand pas, fait sur la route qui peut amener à la guerre. Les représentants des trois puissances, aussi bien que le comte de Nesselrode, ont un langage qui, non seulement ne témoigne aucun regret de la résolution prise à Constantinople, mais n'admet pas la possibilité de reculer en rien sur les stipulations du 15 juillet. M. de Liebermann, ministre de Prusse, revenu depuis quelques jours, qui a vu le prince de Metternich, et qui doit connaître les intentions de son propre gouvernement, n'est pas le moins vif dans ses conversations. Je sais que ses opinions personnelles et son caractère sont pour beaucoup dans cette façon d'être, mais il est homme d'esprit et incapable de

(1) Dépêche officielle N° 29.

s'écarter de la route qui lui est indiquée par son cabinet. M. Bloomfield, sans montrer aucune vivacité, parle pourtant avec plus de fermeté et plus explicitement qu'auparavant. On voit qu'il n'a aucunement l'idée que lord Palmerston puisse accueillir les propositions de Méhémet-Ali. Quant à M. de Nesselrode, il aurait, plus que les autres, redouté le succès d'un arrangement dû à l'influence de la France, et certes l'empereur doit être bien plus animé.

Toutefois, tous les ménagements de forme continuent à être observés envers la France, et on ne voit se manifester aucun désir de la guerre. Il semblerait même que l'espérance de conserver la paix subsiste à peu près comme auparavant. Ce n'est pas qu'on s'occupe des moyens à employer pour obtenir cet heureux résultat. On se fie au désir universel des gouvernements et des peuples, et l'on se tient prêt à accéder à tout arrangement que l'Angleterre pourra conclure avec la France. Les préparatifs ne me paraissent point avoir pris plus d'activité. Tout est sans doute disposé pour transporter, au premier ordre, dix ou douze mille hommes sur les vaisseaux de Sébastopol, mais on ne parle point de la probabilité de leur départ.

Je suis porté à penser que ce cabinet, comme ses alliés du continent, imagine que l'hiver viendra interrompre les opérations militaires de mer ou de terre, et qu'alors, dans cet intervalle de temps, on parviendra à s'entendre. Il souhaite et il espère que la France obtiendra les moins bonnes conditions possibles.

On dit encore que Méhémet-Ali est malade, et que sa mort serait aussi une solution.

Au milieu de cet accroissement de vivacité, je ne cherche ni n'évite aucune conversation. Je conserve de bons rapports avec le comte de Nesselrode et les membres du corps diplomatique. Je ne m'étonne nullement de voir se dérouler les conséquences du traité des quatre puissances. Je dis que c'est en les prévoyant que nous n'avons pas voulu y prendre part, et qu'il reste à voir qui a mieux jugé des probabilités. J'ajoute que, dans une telle situation, il est simple que nous tenions nos forces prêtes et disponibles.

Je disais l'autre jour à Votre Excellence qu'il ne fallait point supposer de changement prochain dans les relations politiques de la Russie et de la Prusse, et que ce qu'il pourrait y avoir de froideur entre les deux cours laisserait encore subsister les liens qui unissent les deux gouvernements. J'ai lieu de croire que l'empereur désire même adoucir cette réciproque aigreur qui doit être attribuée surtout à la manière dont il s'est exprimé sur le roi de Prusse. Ces deux souverains ne deviendront sûrement pas sympathiques et les deux nations sont encore plus loin d'être bienveillantes l'une pour l'autre. Mais rien ne fait présager qu'il en résulte aucun dissentiment assez grave pour influer sur le système politique de l'Europe. La lettre datée de Königsberg (1), insérée

(1) Une correspondance envoyée le 4 septembre de Königsberg au *Constitutionnel* et publiée le 16 par ce journal, s'étendait longuement sur les sentiments bienveillants que nous portait le nouveau roi de Prusse et son désir de se soustraire à l'influence russe. S'il avait cru se joindre aux trois autres puissances signataires du traité du 15 juillet, c'est qu'il ne pouvait, dès le lendemain de la mort de son père, renier les engagements pris par celui-ci sous la

dans les journaux français, ne peut avoir d'autre effet que de retarder cette éventualité. On y voit un avertissement du désir que nous en avons et de l'espoir que nous en concevons. C'est un de ces inconvénients de la publicité qu'il est plus facile de remarquer que de prévenir.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Vienne, 5 octobre 1840.

Mon cher ami, je profite d'une occasion pour vous écrire, plutôt pour vous dire que je vous aime toujours bien, ce que vous savez de reste, que pour vous apprendre quelque chose de nouveau. Vous savez de reste aussi que l'Autriche et la Prusse désirent très sincèrement, très vivement un accommodement, qu'elles feront de leur mieux pour en amener un, mais que toute leur bonne volonté peut être impuissante, parce que, en signant le 15 juillet à Londres, elles ont fait l'énorme faute de s'embarquer dans un bateau dont elles ne tiennent pas le gouvernail. Il leur faudra aborder où l'Angleterre et la Russie voudront les conduire, et à Londres, au moins, j'aperçois des dispositions bien peu conciliantes. On dit qu'elles

pression de l'empereur Nicolas. Nul n'était plus las de cette immixtion indiscrète de la Russie à laquelle il saurait mettre un terme. La Prusse ferait son possible pour que la France pût dignement reprendre sa part dans les délibérations sur la question d'Orient. En tout cas elle ne suivrait point les puissances si elles en arrivaient à des mesures belliqueuses contre nous. C. B.

sont meilleures chez vous et la conduite de M. de Titoff à Constantinople en est un symptôme. On a fort blâmé ici l'internonce de ne pas s'être rangé à cet avis et de s'être laissé entraîner par lord Ponsonby.

Pendant tout mon séjour en Bohême, j'ai répété à M. de Metternich, même à lord Beauvale que tout ce train pour le pachalik de Tripoli me paraissait inexplicable et que je soupçonnais à l'Angleterre la volonté de pousser jusqu'à la ruine de Méhémet en Égypte. J'ai même dit cela au comte Woronzow. Tous se sont récriés contre l'injustice d'un tel soupçon. Aujourd'hui encore M. de Metternich persiste. Il dit que lord Palmerston blâmera lord Ponsonby (il en disait autant pour l'amiral Napier). « Rien de tout cela (toujours suivant M. de Metternich) n'est conforme » ni à la lettre ni à l'esprit des protocoles du 15 juillet. » Nous devons demander des explications à Londres. » Et l'on peut tirer parti de cette circonstance pour » amener un rapprochement dont la nécessité est » urgente si l'on prend quelque souci de l'empire » ottoman, car sa ruine sera l'inévitable conséquence » de la division des puissances, si elle se prolonge » plus longtemps. »

Voilà ce que dit M. de Metternich. Voilà ce qu'il écrit, j'en suis certain, à Londres et à Paris. A mon arrivée à Kœnigswarth il m'avait tenu le même langage ajoutant toutefois qu'il fallait attendre l'effet des moyens d'exécution convenus le 15 juillet, moyens sur l'efficacité desquels il avouait ne pas faire grand fond. L'événement ayant justifié ses prévisions à cet égard, il insiste plus vivement que jamais pour qu'on se *remette cinq ensemble*, et je ne fais nul doute que pour

sa part il n'acceptât de grand cœur les dernières propositions de Méhémet à Walewski.

Tout cela, mon cher ami, me rassure assez peu, parce que, si lord Palmerston n'en tient compte, s'il va de l'avant avec la Russie, M. de Metternich suivra, et fussions-nous dans les faubourgs de Vienne avec deux cent mille hommes, il suivrait encore. Dans une situation donnée, il se serait prononcé contre la Russie, dans telle autre contre l'Angleterre, mais contre les deux à la fois, jamais. Il est cependant vrai que tous les hommes politiques de ce pays-ci blâment avec une extrême amertume la conduite du chancelier, la Bourse est aux abois. Il n'y a qu'un cri contre le traité de Londres, et si on en vient à croire la guerre possible, le déchaînement sera universel. C'est pour retarder ce moment qu'on ne remue ni un homme ni un écu et qu'on traite de mauvais rêve toute prévision guerrière. Mon langage n'a jamais autorisé cette sécurité, et aujourd'hui ma conviction personnelle est que si, avant un mois, un arrangement n'est pas fait, ou en bon chemin, la guerre est inévitable.

Jusqu'ici je suis assez content de mes instructions. La correspondance de Thiers est abondante, ferme, mesurée, pleine de vues sages et habiles. Je me suis associé de tout cœur à sa manœuvre, parce que les articles de journaux n'en sont pas. Mes dernières lettres de Thiers étant du 16 septembre, je ne puis savoir si nous sommes toujours du même avis. Au reste, à l'avenir comme depuis deux mois, je ferai l'examen de la situation politique avec mon examen de conscience à ma prière du soir. Aucune considération ne me déciderait à conserver mon poste le jour où j'apercevrais la moindre divergence entre moi et

celui au nom de qui je dois parler. La situation est diablement critique, mon cher ami. Nous allons peut-être voir craquer entre nos mains toute la machine européenne. Si nous avons l'agrément de prendre part à ce bel ouvrage, c'est bien le moins que notre conscience nous laisse en repos le reste de nos jours dans la retraite.

DE M. THIERS.

Paris, 9 octobre 1840 (1).

Monsieur l'ambassadeur,

La grave question qui occupe aujourd'hui le monde vient de prendre une face toute nouvelle depuis la réponse que la Porte a faite aux concessions du vice-roi d'Égypte. Méhémet-Ali, en répondant aux sommations du sultan, a déclaré qu'il se soumettait aux volontés de son auguste maître, qu'il acceptait la possession héréditaire de l'Égypte et qu'il s'en remettait pour le reste des territoires qu'il occupait actuellement à la magnanimité du sultan. Nous avons fait connaître aux cabinets alliés ce qu'il fallait entendre par cette manière de s'exprimer, et bien que Méhémet ne voulût pas déclarer immédiatement toutes ces concessions auxquelles il avait été disposé par les vives instances de la France, nous avons pris sur nous de les faire connaître, et nous avons annoncé que Méhémet se résignerait au besoin à accepter la possession de l'Égypte héréditaire et de la Syrie

(1) Dépêche officielle N° 17.

viagère, en abandonnant immédiatement Candie, Adana et les villes saintes. Nous ajouterons que si la Porte avait adhéré à cet arrangement, nous aurions consenti à le garantir de concert avec les puissances qui s'occupent de régler le sort de l'empire ottoman.

Tous les esprits éclairés ont été frappés de la loyauté de la France, qui, bien que tenant une conduite séparée, ne cessait pas d'exercer son influence au profit d'une solution modérée et pacifique de la question d'Orient. Ils ont aussi été frappés de la sagesse avec laquelle le vice-roi écoutait les conseils de la prudence et de la modération.

En réponse à de telles concessions, la Porte, soit qu'elle ait agi spontanément, soit qu'elle ait agi par des conseils irréfléchis reçus sur les lieux mêmes, la Porte, avant de pouvoir en référer à ses alliés, a répondu à la déférence du vice-roi par un acte de déchéance. Une telle conduite, aussi exorbitante qu'inattendue, excède même l'esprit du traité du 15 juillet, et dépasse les conséquences les plus extrêmes qu'on pouvait en tirer. Ce traité, que la France ne saurait invoquer car elle n'y adhère pas, mais qu'elle rappelle pour montrer la rapidité avec laquelle on est entraîné déjà, a des conséquences dangereuses ; ce traité, dans le cas de refus absolu du vice-roi sur tous les points, laissait à la Porte la faculté de retirer ses premières offres, et d'en agir alors comme elle l'entendrait suivant ses intérêts et les conseils de ses alliés. Mais il supposait deux choses, un refus absolu et péremptoire sur tous les points de la part du vice-roi et le recours aux conseils des quatre puissances. Or rien de tout cela n'a eu lieu. Le vice-roi n'a pas fait de refus absolu, et la Porte ne

s'est pas même donné le temps de concerter une réponse avec ses alliés. Elle a répondu à des concessions inespérées par la déchéance. Les quatre puissances ne sauraient approuver une telle conduite. Et nous savons en effet que plusieurs d'entre elles l'ont déjà désapprouvée. Lord Palmerston nous a fait déclarer qu'il ne fallait voir en cela qu'une mesure comminatoire sans conséquence effective et nécessaire. M. le comte Apponyi, s'entretenant avec moi sur ce sujet, m'a annoncé la même opinion de la part de son gouvernement. Nous prenons acte volontiers de cette sage manifestation et nous en prenons aussi occasion d'exprimer à cet égard les intentions de la France.

La France a déclaré qu'elle consacrerait tous ses moyens au maintien de la paix et de l'équilibre européen. C'est le cas d'expliquer clairement ce qu'elle a entendu par cette déclaration. En acceptant avec une religieuse fidélité l'état de l'Europe tel qu'il résultait des traités, la France a entendu que, pendant la paix générale qui dure heureusement depuis 1815, cet état ne fût point changé ni au profit ni au détriment des puissances existantes. C'est dans cette pensée qu'elle s'est toujours prononcée pour le maintien de l'empire ottoman. La race turque, par ses qualités nationales, méritait assurément pour elle-même le respect de son indépendance, mais les plus chers intérêts de l'Europe se rattachaient aussi à l'existence de l'empire turc. Cet empire en succombant ne pouvait servir qu'à augmenter les États voisins aux dépens de l'équilibre général. Sa chute aurait entraîné un tel changement dans la proportion actuelle des grandes puissances que la face du monde en aurait été changée. La France et toutes les puissances avec

elle l'ont tellement senti qu'elles se sont loyalement engagées à maintenir l'empire ottoman, quels que fussent leurs intérêts respectifs relativement à sa chute ou à son maintien.

Mais l'intégrité de l'empire ottoman s'étend des bords de la mer Noire à ceux de la mer Rouge ; il importe autant de garantir l'indépendance de l'Égypte et de la Syrie que l'indépendance du Bosphore et des Dardanelles. Un prince vassal a réussi à créer une administration ferme dans deux provinces que depuis longtemps les sultans de Constantinople n'avaient pu gouverner. Ce prince vassal, s'il n'a pas fait régner dans les provinces qu'il régit l'humanité de la civilisation européenne, que peut-être ne comportent pas encore les mœurs du pays qu'il administre, y a fait prévaloir plus d'ordre et de régularité que dans aucune partie de l'empire turc. Il a su y créer une force publique, une armée, une marine. Il a relevé l'orgueil du peuple ottoman, et lui a rendu un peu de cette confiance en lui-même qui est indispensable pour qu'il puisse défendre son indépendance. Ce prince vassal est devenu, suivant nous, partie essentielle et nécessaire de l'empire ottoman. S'il était détruit, l'empire n'acquérerait pas aujourd'hui les moyens qui lui ont manqué autrefois pour gouverner la Syrie et l'Égypte, il perdrait un vassal qui fait maintenant l'une de ses principales forces. Il aurait des pachas insoumis envers leurs maîtres et dépendant de toutes les influences étrangères. En un mot, une partie de l'intégrité de l'empire turc serait compromise et avec une partie de cette intégrité une partie de l'équilibre général. Dans l'opinion de la France, le vice-roi d'Égypte, par les provinces qu'il administre, par les

mers sur lesquelles s'exerce son action, est nécessaire pour assurer les proportions actuellement existantes entre les divers États du monde.

Dans cette conviction la France, aussi désintéressée dans la question d'Orient que les quatre puissances qui ont signé le protocole du 17 septembre, se croit obligée de déclarer que la déchéance du vice-roi, mise à exécution serait à ses yeux une atteinte à l'équilibre général. On a pu livrer aux chances de la guerre actuellement engagée la question des limites qui doivent séparer en Syrie les possessions du sultan et du vice-roi d'Égypte, mais la France ne saurait abandonner à de telles chances l'existence de Méhémet-Ali comme prince vassal de l'empire. Quelle que soit la limite territoriale qui les séparera par suite des événements de la guerre, leur double existence est nécessaire à l'Europe, et la France ne saurait admettre la suppression de l'un ou de l'autre; disposée à prendre part à tout arrangement acceptable qui aurait pour base la double garantie de l'existence du sultan et du vice-roi, elle se borne dans ce moment à déclarer que pour sa part elle ne pourrait consentir à la mise à exécution de l'acte de déchéance prononcé à Constantinople.

Du reste, les manifestations spontanées de plusieurs des puissances signataires du traité du 15 juillet nous prouvent qu'en cela nous entendons l'équilibre européen comme elles-mêmes, et qu'en ce point nous ne les trouverons pas en désaccord avec nous. Nous regretterions ce désaccord que nous ne prévoyons pas, mais nous ne saurions nous départir de cette manière d'entendre et d'assurer le maintien de l'équilibre général.

La France espère qu'on appréciera en Europe le motif qui la fait sortir du silence. On peut compter sur son amour de la paix, sentiment constant chez elle malgré les procédés dont elle a cru avoir à se plaindre. On peut compter sur son désintéressement. Car on ne saurait même la soupçonner d'aspirer en Orient à des acquisitions de territoire. Mais elle aspire à maintenir l'équilibre européen. Ce soin est remis à toutes les grandes puissances. Son maintien doit être leur gloire et leur principale ambition.

Paris, 10 octobre 1840 (1).

La nouvelle du bombardement de Beyrouth a produit en France une sensation dont vous comprendrez facilement la vivacité. Le gouvernement du roi, en présence d'un acte aussi violent, a dû délibérer sur le parti qu'il avait à prendre pour satisfaire au sentiment national et aux exigences de la politique. Ayant toujours déclaré que l'importance de la question d'Orient ne résidait pas à ses yeux dans l'extension un peu plus ou un peu moins considérable des territoires que conserveraient le sultan et le pacha. Il n'a pas cru que l'occupation d'un point de la Syrie par les forces de la Porte et de ses alliés entraînât pour la France la nécessité d'un appel aux armes, mais tout en donnant à son attitude et à ses préparatifs un nouveau degré d'énergie impérieusement réclamé par la gravité croissante de la situation, tout en se mettant ainsi en mesure pour l'avenir, il a jugé nécessaire de faire connaître dès à présent qu'il ne tolérerait pas

(1) Dépêche officielle N° 18.

l'anéantissement de l'existence politique du vice-roi. C'est dans ce but qu'a été écrite la dépêche que je vous envoie aujourd'hui sous le N° 17 et que j'ai également adressée à Londres, à Berlin et à Vienne.

Constamment préoccupé de la pensée d'éviter tout ce qui, dans des conjonctures aussi menaçantes, pourrait augmenter les périls de la situation en jetant un nouvel élément d'irritation dans les relations des puissances, j'avais pensé à ne pas faire cette communication au cabinet de Saint-Pétersbourg. En y réfléchissant davantage, il m'a paru que cette communication même pourrait le blesser moins que l'exclusion que nous lui donnerions en la faisant parvenir aux autres cours. Je vous laisse à juger de l'opportunité qu'il peut y avoir à laisser ou à ne pas laisser entre les mains de M. de Nesselrode copie de la dépêche dont il s'agit.

La déclaration qu'elle contient est, en effet, sous une forme un peu modifiée, la réalisation d'une idée que M. de Metternich nous avait fait indiquer comme propre à empêcher que la mise à exécution du traité du 15 juillet ne devînt une œuvre de collision entre les grandes puissances. Il voulait qu'on fixât d'un commun accord les limites territoriales auxquelles s'étendraient et que ne pourraient dépasser les mesures coercitives dirigées contre Méhémet-Ali. Ce qui nous avait paru peu admissible dans cette proposition, c'est qu'elle comportait de notre part une sorte d'assentiment au traité du 15 juillet. La forme que nous avons adoptée écarte cet inconvénient.

Quelque espoir que nous conservions du maintien de la paix, la France, je le répète, continue ses préparatifs. D'ici à peu de mois nos armements, portés au

pied de guerre le plus élevé, nous auront mis en mesure pour toutes les éventualités.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 17 octobre 1840 (1).

Monsieur,

Votre Excellence suppose facilement quelle satisfaction les nouvelles d'Orient apportent à Saint-Pétersbourg. Je m'en suis entretenu avec le comte de Nesselrode. Il a surtout montré un grand contentement de ce que la Russie n'avait eu à se mêler de rien, de ce qu'il résultait de sa position qu'elle n'avait aucune discussion directe avec la France, aucune décision à prendre, pas un régiment à envoyer, pas un vaisseau à mettre en mouvement. « — Notre part » du traité était, disait-il, uniquement la défense de » Constantinople. Il n'était pas vraisemblable qu'on » en vînt à ce point. Vous voyez que nous n'avons » témoigné d'aucun empressement. Nous avons tenu » des troupes disponibles à Sébastopol, et elles peu- » vent être embarquées au premier ordre. Mais le » prince Orloff, qui doit les commander, ne songe » point à partir. »

Cette joie de M. de Nesselrode n'était nullement dissimulée ni contrainte ; mais il évitait, avec sa réserve et sa douceur accoutumées, de lui donner la moindre apparence de triomphe et de vanité choquante pour la France, se félicitant de ce que, dans

(1) Dépêche officielle N° 31.

des circonstances si graves, nos rapports mutuels n'avaient pas eu occasion de devenir difficiles. Son pronostic actuel n'est autre que celui du cabinet de Londres, car depuis longtemps il n'a point reçu de nouvelles de Constantinople. Il croit que les troupes débarquées à Beyrouth s'y seront fortement établies, que l'insurrection du Liban sera devenue formidable et qu'alors Méhémet-Ali ne tardera point à se soumettre au traité du 15 juillet dont les puissances n'aggraveront pas les conditions.

Quant à la France, M. de Nesselrode semblait avoir la pleine conviction qu'elle n'aurait nul motif de prendre une détermination hostile, puisque aucune agression ne serait, ne pouvait être dirigée contre elle, puisqu'on n'exigeait rien d'elle, puisqu'aucune puissance n'avait l'intention de manquer d'égards envers elle. « — La question, disait-il, serait posée » ainsi : La France fera-t-elle la guerre à l'Europe » entière pour les intérêts d'un pacha qui se sou- » met? »

J'ai répondu à M. de Nesselrode que je n'avais reçu de Votre Excellence aucune indication des projets de la France ; qu'ainsi qu'il l'avait remarqué nous n'avions rien eu à traiter ensemble et que par conséquent il n'y avait pas eu lieu de m'adresser des instructions. Que, toutefois, il fallait remarquer que l'honneur d'une nation, sa part d'influence dans la politique générale, son poids dans la balance de l'Europe étaient des intérêts tout aussi réels qu'une occupation de territoire ou même une conquête ; que nous n'avions pas un doute sur les intentions des puissances.

« Beyrouth sera loyalement évacué dès que ce sera

» possible; mais quand cela sera-t-il possible? l'oc-
» cupation ne se prolongera-t-elle pas? D'ailleurs
» n'en résultera-t-il pas que nous verrons notre auto-
» rité, notre attitude s'abaisser dans l'Orient, qu'il
» semblera que toutes choses peuvent s'y régler sans
» nous? Lorsqu'en 1831, les Autrichiens, appelés par
» le pape, entrèrent dans la Romagne pour soumettre
» une population rebelle, le gouvernement du roi ne
» supposait pas que l'Autriche voulût conquérir un
» territoire; nous étions persuadés que la Romagne
» serait évacuée dès que le calme y serait rétabli, et
» pourtant, sans être appelés par le pape, nous occu-
» pâmes Ancône, afin qu'il ne fût pas établi que les
» affaires d'Italie pouvaient se régler sans nous. Ce
» motif parut raisonnable à toute l'Europe, à l'Autriche
» elle-même. Il y a une telle identité entre les deux
» situations, que je ne serais nullement surpris que
» notre cabinet prît une détermination analogue.
» Mais c'est une pure hypothèse; rien n'a pu m'in-
» diquer que telle fût la pensée du gouvernement du
» roi. »

M. le comte de Nesselrode n'est entré à ce sujet en aucune discussion; il a seulement répondu qu'il était douteux que les Anglais admissent une pareille résolution et que des paroles avaient été échangées sur ce point, entre M. Guizot et lord Palmerston. En ceci comme dans tout le reste de l'entretien il eût semblé qu'il s'agissait d'un différend entre la France et l'Angleterre, dont la Russie était le témoin.

Je pense que l'empereur jouit plus vivement que M. le comte de Nesselrode du succès de ses espérances, et que la France isolée et privée de la position qu'elle doit avoir en Europe est un grand sujet de bonheur

pour ses opinions passionnées. Toutefois il ne m'est encore rien revenu des discours que peuvent lui inspirer ces circonstances. Il est à Tsarskoé-Sélo et y vit fort en famille.

L'opinion de la société russe ne nous est point contraire. En général les Anglais y sont peu aimés. On ne s'applaudit pas de leurs succès. On ne se réjouit pas des chances qui nous sont contraires. La question n'a jamais été envisagée comme touchant directement les intérêts de la Russie. On n'y a vu encore qu'une brouillerie entre la France et l'Angleterre.

Les membres du corps diplomatique ne peuvent regarder avec le même sang-froid une situation si grave. Le ministre d'Angleterre, maintenant que le canon est tiré, maintenant que des Anglais sont sur le champ de bataille, n'a plus un ton aussi modéré et conciliant. Il n'admet pas qu'une circonstance quelconque arrête un instant l'exécution du traité de juillet, ni en modifie les conditions. Nos entretiens seraient désormais inutiles, et nous les évitons. Le chargé d'affaires d'Autriche et les représentants des puissances secondaires ne cachent point leur inquiétude et leur tristesse. Ils s'efforcent d'espérer encore le maintien de la paix, sans autre motif que le désir universel de repousser les calamités de la guerre. Raisonnant comme M. le comte de Nesselrode, ils demandent en quoi la France se trouve lésée, lequel de ses intérêts est menacé, contre quelle agression ou quelle insulte elle croirait avoir à se défendre. Ils disent qu'on ne peut mettre l'Europe en feu pour Méhémet-Ali, et que si notre influence n'a pas été prépondérante ce n'est pas une raison de jouer le tout pour le tout, en essayant d'établir notre prédominance

par la conquête d'une partie de l'Allemagne. En un mot, ils jugent la question de leur point de vue.

Parmi de si grandes préoccupations, l'abdication du roi des Pays-Bas est pourtant fort remarquée. Je ne vois pas qu'il y ait des conjectures décidées sur la ligne de conduite que suivra son successeur. En général, on incline à croire que les mêmes circonstances intérieures qui ont amené la résolution de son père, influeront sur lui et le rendront plus ou moins docile à l'opinion de son pays.

L'armement des deux divisions de la Baltique est terminé. Les bâtiments sont dans la rade de Reval, avec leurs équipages au complet, et un chargement de six mois de vivres. Ils pourraient appareiller immédiatement. Mais on ne pense pas que le cabinet anglais demande leur départ. Dans un mois le golfe sera probablement pris par les glaces. Reval a été choisi de préférence à Cronstadt, parce qu'il y a souvent une ou deux semaines de différence entre l'époque où ces deux ports sont interceptés.

Saint-Pétersbourg, 25 octobre 1840 (1).

Les incertitudes sur le dénouement de la crise actuelle, les chances de conciliation, l'état agité de l'opinion en France, les déterminations auxquelles pourra s'arrêter le gouvernement du roi, telles sont les pensées qui occupent les esprits. La guerre et la conflagration de l'Europe inspirent un sentiment universel de toute appréhension. Pas une parole ne manifeste un désir quelconque de voir advenir une

(1) Dépêche officielle N° 32.

telle extrémité. Le corps diplomatique, la société russe, les conseillers et les généraux de l'empereur, tous ont le même langage, tous s'épouvantent des calamités que la guerre appellera et cherchent à se persuader que la paix pourra être conservée.

J'ai su avec certitude et détail que l'empereur est dans les mêmes dispositions. Les circonstances actuelles le tiennent dans une grave préoccupation. Il attend de jour en jour avec une sorte d'anxiété les nouvelles de Londres et surtout de Paris, se félicitant dès qu'elles apportent quelque espérance du maintien de la paix. Il rappelle le souvenir de tout ce que l'Europe a souffert pendant les guerres de la Révolution. L'impératrice songe avec effroi aux malheurs de la Prusse, à ce qu'elle a vu ou éprouvé dans son enfance. Les difficultés que le roi doit avoir à vaincre ou à éviter, pour faire prévaloir les conseils de la prudence et de la sagesse, au milieu de l'irritation des esprits et de l'opinion française qui regarde l'honneur national comme offensé, l'impétuosité du premier élan de notre population et son aptitude militaire, l'immensité des ressources de la France, les dépenses que lui permet l'état de ses finances ; tout cela revient sans cesse dans les entretiens intimes de l'empereur.

« — Bien coupables seraient, dit-il, ceux qui, dans » un semblable moment, se laisseraient aller à la » précipitation : qui ne seraient pas aussi modérés et » conciliants que la situation le comporte. Ils » répondraient devant Dieu de tout le sang qui serait » versé, de tous les malheurs qui désoleraient le » monde. »

Les esprits étant ainsi disposés, je me suis félicité

en recevant la lettre N° 17 que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 9 de ce mois. Comme vous le pensez, il eût été évidemment fâcheux de ne point faire au cabinet de Saint-Pétersbourg la même communication qu'aux autres puissances, d'autant que la déchéance de Méhémet-Ali a été, ainsi que je l'ai écrit, désapprouvée assez manifestement.

J'ai donc lu cette dépêche à M. de Nesselrode. Elle lui a semblé fort conciliante et en regrettant qu'elle n'indiquât aucune voie précise d'accommodement, il est convenu qu'elle y préparait. Voyant qu'il en jugeait ainsi, je lui ai fait observer qu'à Vienne et tout récemment à Berlin on s'était occupé à chercher des moyens de transactions; que probablement, sous une forme ou sous une autre, un projet conciliant serait mis en délibération à Londres et que son succès deviendrait probable si la Russie se montrait dans les mêmes dispositions que la Prusse et l'Autriche.

« — Je vais vous laisser copie de cette dépêche, — lui ai-je dit. — Vous convient-il que je vous l'adresse » par une lettre à laquelle vous répondrez en témoi- » gnant des intentions de l'empereur. »

Après un peu de réflexion, M. le comte de Nesselrode m'a répondu :

« — Je pourrais vous répéter ce que lord Palmerston » a fait assurer à Paris touchant la destitution de » Méhémet-Ali.

» — Ne pourriez-vous pas aller plus loin ?

» — Eh bien, attendez que j'aie vu l'empereur. » Dans trois jours nous verrons ce qu'il me sera » possible de vous écrire. »

Je n'avais pas encore communiqué le *Mémorandum*

que Votre Excellence a adressé le 3 de ce mois à l'ambassadeur du roi à Londres (1). Cette pièce, déjà annoncée par les journaux, était impatiemment attendue. J'étais certain d'avance qu'elle toucherait le cabinet russe dans ses points les plus irritables. Mais le paquebot qui doit l'apporter de Londres devait arriver dans la journée. Elle est destinée à une très prochaine publicité. Je ne pouvais songer à la tenir secrète. Alors s'est reproduite cette conversation que j'ai déjà eue tant de fois avec M. de Nesselrode et que je me suis étudié à rendre encore plus expresse en la laissant très calme. Je suis revenu sur la conduite et surtout le langage de l'empereur depuis dix ans.

(1) Ce Mémorandum était une réplique de M. Thiers à la lettre de lord Palmerston à M. Bulwer expliquant la conduite du gouvernement britannique dans les négociations terminées par le traité du 15 juillet. Notre ministre des affaires étrangères y établissait que le point de départ de cette négociation, loin d'être un sentiment d'hostilité contre le pacha, avait été le seul désir de l'Angleterre comme de la France d'empêcher la venue des Russes à Constantinople et de se prémunir contre l'influence que la crainte de Méhémet-Ali permettrait à la Russie d'exercer sur la Porte. Il rappelait les propositions premières de lord Palmerston relatives à l'entrée des flottes française et anglaise dans les Dardanelles et l'émotion qu'elles produisirent à Saint-Pétersbourg. Comment de semblables dispositions avaient-elles abouti à une attitude aussi violente contre le pacha et à une alliance aussi étroite avec la Russie tandis que la France restait dans la voie où l'Angleterre marchait avec elle au début : c'était ce que cherchait à mettre en lumière ce document, dans un long historique des événements survenus en Orient depuis deux ans. C. B.

Tout a été dit et écouté fort tranquillement, M. le comte de Nesselrode me répondant seulement :

« — Lorsque vous dites ces choses-là vous savez » bien que je n'ai pas à vous répliquer et que je n'y » peux rien. Je regrette, a-t-il ajouté, la production de » ce *Mémorandum* qui n'est point destiné à avancer les » affaires; qui va probablement nous obliger à en faire » un aussi pour récapituler le rôle que nous avons » joué dans les négociations. Je me félicitais l'autre » jour que notre cabinet n'eût pas occasion d'entrer dans » des controverses qui aigrissent les esprits. Je vous » faisais remarquer notre calme, l'absence de prépa- » ratifs, le silence de l'opinion. Puisqu'on revient sur » le passé, qu'on rappelle les méfiances manifestées » contre nous et qui ont dû être effacées par notre » conduite et notre attitude, il faudra bien montrer » comment elles étaient injustes, et comment elles » ont contribué à compliquer les affaires. »

J'ai riposté que lord Palmerston ayant jugé à propos de s'adresser à l'opinion de l'Europe avait ainsi contraint Votre Excellence à répliquer; mais que cette controverse sur le passé faisait encore mieux ressortir la nécessité d'être conciliant et modéré, comme l'était la pièce que j'allais lui laisser et dont lui-même avait loué l'intention et le ton.

Au total, la communication du *Mémorandum* et de la lettre N° 17 me semble laisser les choses au même point. Si M. le comte de Nesselrode, si chacun en Russie, si l'empereur lui-même redoutent les calamités de la guerre et le bouleversement de l'Europe, ce sentiment ne sera point altéré par l'impression d'aigreur qu'ont produite quelques passages du *Mémorandum*. En supposant que Vienne et Berlin montrent, ce qui est

plus à souhaiter qu'à espérer, la volonté bien décidée d'en venir à une conciliation, M. de Brunnow ne recevra point des instructions directement opposées, mais continuera à être plus ou moins à la disposition de lord Palmerston. D'ailleurs, ce qui se passe en Syrie tient nécessairement toute détermination en suspens. Le cabinet de Saint-Pétersbourg espère que la soumission de Méhémet-Ali ne tardera guère et qu'il en résultera une situation plus facile à régler.

La prochaine convocation des Chambres est encore un motif d'attente. On pense que le ministère ne peut avoir une marche assurée, un dessein arrêté avant qu'elles se soient prononcées. En un mot, on n'est point pressé et quelles que soient les inquiétudes et les réflexions sérieuses qui sont entrées dans l'esprit de l'empereur, elles ne peuvent avoir le même caractère de gravité et d'urgence qu'à Vienne et à Berlin.

P.-S. — 26 octobre. — La lettre du 25 était écrite et le courrier devait partir hier, lorsque M. de Nesselrode est venu me trouver de la part de l'empereur. Il m'apportait une dépêche télégraphique de Varsovie, annonçant la triste nouvelle, que le 15 au soir un assassin avait attenté à la vie du roi. Cette dépêche m'a causé une vive anxiété; car elle disait que le roi était blessé. M. de Nesselrode était fort ému, et le billet que l'empereur lui avait fait écrire exprimait vivement l'impression qu'il avait ressentie du nouveau crime et du nouveau péril où le roi avait été exposé.

L'empereur chargeait spécialement M. de Nesselrode de venir sur-le-champ m'apprendre ce malheur et me témoigner toute la part qu'il y prenait.

Ce matin, un billet de M. de Nesselrode m'avise

qu'une dépêche du baron de Meyendorff (1) disait positivement que le roi n'avait pas été blessé.

Votre Excellence concevra avec quelle impatience j'attends des détails.

AU COMTE DE HOUDETOT.

Saint-Pétersbourg, 29 octobre 1840.

Nous voici au moment critique. La guerre aurait si peu de motif réel : ce serait tellement le choc de deux amours-propres nationaux excités par des paroles et non par des actes, que la raison se refuse à croire qu'on puisse jeter la France et l'Europe dans d'effroyables calamités.

Ce qui s'est le mieux développé depuis le jour où vous m'écriviez, c'est le mouvement d'opinion inséparable de l'idée de guerre. La révolution a bien voulu nous avertir qu'elle recommencerait aussi terrible, aussi cruelle, aussi absurde que par le passé, si nous lui ouvrions cette porte. Cette évidence, qu'est venue achever la carabine dirigée contre le roi, éclairera-t-elle les Chambres ? Effrayera-t-elle les ministres ? Ou bien la fatalité sera-t-elle acceptée ? Vous savez cela à l'heure qu'il est.

Comment vous parler d'autre chose, cher Frédéric ? Quel goût a-t-on a écrire, lorsque tout ce qu'on pense, ce qu'on craint, ce qu'on espère ne se rapportera sans doute plus à rien au moment où la lettre arrivera ?

(1) Ministre de Russie en Prusse. C. B.

V

Octobre 1840-Aout 1841 (1)

DU DUC DECAZES.

Paris, 30 octobre 1840.

Voilà une bien grande œuvre qu'entreprend Guizot. Je regrette beaucoup pour lui qu'il n'ait pas pu

(1) Événements d'octobre 1840 a aout 1841. — Le roi appelle le maréchal Soult et M. Guizot. — Ministère du 29 octobre: le maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, président du conseil; M. Martin du Nord, ministre de la justice et des cultes; M. Guizot, ministre des affaires étrangères; l'amiral Duperré, ministre de la marine et des colonies; M. Duchatel, ministre de l'intérieur; M. Cunin-Gridaine, ministre du commerce; M. Teste, ministre des travaux publics; M. Villemain, ministre de l'instruction publique; M. Humann, ministre des finances. — La présidence du maréchal est nominale, M. Guizot est l'homme important du ministère et son véritable chef. — Hostilité furieuse de la presse de gauche. — Discours du trône qui sans désavouer la politique de la veille et sans désarmer pour l'avenir fait entendre un langage pacifique (5 novembre). — Rétablissement de l'ordre matériel. — M. Guizot tâche de se faire offrir par les puissances des

s'allier à Molé. Il paraît, du reste, que le roi lui-même ne le désirait pas, préférant, à ce qu'on dit, ne

concessions qui permettent à la France de rentrer dans le concert européen. — Lord Palmerston, dont dépend le succès de cette combinaison, ne veut rien céder; il accentue même son attitude contraire aux désirs de la France par le *Mémorandum* du 2 novembre. — Efforts des partisans de la conciliation à Londres. — Les revers des Égyptiens mettent fin à ces efforts. — L'Égypte est menacée. — Prise de Saint-Jean-d'Acre (2 novembre). — Lord Palmerston triomphant est plus raide que jamais envers la France. — M. Guizot est réduit à la politique d'isolement et d'expectation. — La nomination des membres du bureau de la Chambre et de la commission de l'adresse est favorable au ministère. — Après une discussion des plus ardentes et un duel oratoire des plus éloquents avec M. Thiers sur la question extérieure, M. Guizot sort vainqueur des débats de l'adresse par 247 voix contre 161 (5 décembre). — Rentrée des cendres de l'empereur. — La cérémonie n'amène aucun incident. — Le ministère maintient les armements. — Il demande un crédit pour les fortifications de Paris. — Dispositions hostiles à ce projet dans certaines fractions de la gauche comme de la droite. — Le projet est voté. — Discussion sur la politique intérieure à l'occasion de la demande d'un crédit supplémentaire pour les fonds secrets. — Succès du ministère. — Violente campagne contre le roi. — Prétendues lettres du roi publiées par la *France*. — Le journal est acquitté, malgré l'évidence des faux. — Déclaration de M. Guizot sur ces lettres. — Silence de l'opposition. — Convention du 25 novembre entre le commodore Napier et Méhémet-Alí, portant : 1° que le pacha évacuerait la Syrie; 2° restituerait au sultan sa flotte moyennant la concession de l'hérédité de l'Égypte; 3° que les puissances amèneraient la Porte à ladite concession. — Les puissances désirent voir approuver cette convention

pas mettre tous ses œufs dans un panier. Comme s'il était possible qu'en cas du renversement par la gauche

par le sultan. — La Porté, poussée par lord Ponsonby, la déclare nulle et non avenue. — Vote du 31 janvier 1841, par laquelle la conférence engage le sultan à accorder l'hérédité au pacha. — Démarches des puissances allemandes en vue de faire rentrer la France dans le concert européen, en l'invitant à signer avec tous les autres cabinets quelque acte général sur la question d'Orient. — Négociations. — Difficultés et incidents divers. — Signature par la France et les quatre puissances de la convention des Détroits (13 juillet). — En Angleterre : Le déficit du budget et les questions financières qu'il soulève sont pour l'opposition dans le Parlement un terrain de lutte des plus favorables. — Le ministère est battu sur une résolution présentée par lord Londonderry, contraire à une réduction des droits sur le sucre. — Une motion de *non confiance* présentée par Sir Robert Peel est adoptée (5 juin 1841). — Dissolution de la Chambre des communes (23 juin). — Élections. — Le parti *tory* l'emporte. — En Hollande : Politique libérale du nouveau roi. — En Allemagne : Sacrifices imposés à la Confédération par les armements extraordinaires que nécessite l'attitude de la France. — Désarmement après la rentrée de la France dans le concert européen. — Progrès des idées constitutionnelles. — Suite du conflit entre le roi de Hanovre et la nation. — Nouvelles protestations de la seconde Chambre contre l'abrogation de la constitution de 1833 (15 juin 1841). — Refus de voter le budget. — Dissolution des États (30 juin). — En Grèce : Le parti bavarois vaincu, la faction russe compromise depuis la dernière conspiration, le parti anglais pousse au pouvoir M. Mavrocordato. — Il forme un ministère de réformes sans éléments étrangers (6 juillet 1841). — Le roi fait déclarer que rien ne sera changé au système suivi jusqu'alors et frappe ainsi d'impuissance

et l'opinion de la presse du ministère Guizot, Molé pût en former un plus puissant contre ses ennemis!

Je crois que le nouveau cabinet devra, pour résister et réussir, tenir un langage aussi ferme, si ce n'est plus ferme que Thiers sur la politique extérieure. Il a sur son prédécesseur l'avantage de pouvoir accepter le traité du 15 juillet que les mauvais succès des Égyptiens permettent bien plus d'accepter aujourd'hui qu'il y a quatre mois. Le nouveau cabinet surtout peut s'y décider plutôt que celui qui a donné à l'opinion et à la presse, par l'esprit et la portée de ces actes, une direction si vive et si exagérée.

Je crois qu'il y a un mois et même quinze jours, Thiers aurait pu avoir le pachalik de Saint-Jean-d'Acre,

son ministère. — En Espagne : Ouverture des Cortès (19 mars 1841). — Discussion sur la régence. — Il est décidé qu'elle sera gérée par un seul régent et non par trois ou cinq titulaires. — Espartero est élu régent (8 mai). — Ministère de fusion et de transaction sous la présidence de M. Gonzalès. — Discussion sur la tutelle de la jeune reine. — Malgré les efforts des partisans de Marie-Christine et de l'enfant don François de Paule, M. Arguelles est nommé tuteur (10 juillet). — En Portugal : L'intervention de l'Angleterre est acceptée par le Portugal et l'Espagne dans la question de la navigation du Duero. — Traité de commerce avec les États-Unis. — Conclusion du différend avec le Saint-Siège, resté favorable à dom Miguel. — Le Saint-Siège reconnaît les droits de la reine qui accepte de son côté les évêques nommés par dom Miguel. — Reconnaissance des droits de la reine par l'Autriche, la Prusse, la Russie. — Crise ministérielle. — Modification du cabinet (9 juin 1841). C. B.

même héréditaire. Ce que Louis (1) a rapporté de Vienne confirme pour moi cette idée. Mais vous êtes bien plus qu'un autre en position d'en bien juger. Quand je remonte à 1818, et que je me rappelle le prince de Metternich et M. de Nesselrode, je ne peux croire qu'il soit impossible de faire un arrangement raisonnable.

Le refus de concours de MM. Dufaure et Passy est un grand affaiblissement pour le cabinet. Les finances gagnent en Humann, mais l'influence parlementaire perd moins par la retraite de Passy encore que par celle de Dufaure.

Nous ne serons fixés sur l'avenir que dans trois semaines. Encore cet avenir peut-il n'être que quelques semaines aussi. La position des choses à l'intérieur est d'ailleurs très grave. On peut dire avec notre pauvre feu général Dessolle que l'agitation marche. Il paraît que les troupes employées aux fortifications Paris sont fortement, et non tout à fait sans succès, travaillées par les sociétés secrètes qui sont plus actives que jamais et plus menaçantes. Si elles avaient des armes, je ne serais pas tranquille.

Nous n'avons sur Darmès autre chose que la stérile conviction qu'il est l'agent d'une société. J'espère peu ou pas du tout trouver ses complices, s'il ne se détermine pas à des aveux par la peur de la mort.

(1) M. Louis de Sainte-Aulaire. C. B.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 6 novembre 1840.

Ce qui vient de se passer ici a achevé de fixer mes idées sur l'emploi des années qu'il plaira au ciel de me réserver encore. Je n'ai été ni consulté ni prévenu soit par le roi, soit par les meneurs, de ce qu'on préparait. Le roi, dit-on, m'a trouvé trop *compromis* et s'était entendu avec les amis de M. Guizot. M. de Montalivet a rendu au ministère les bons offices que M. de Broglie avait rendus à celui de M. Thiers. C'est lui qui de son mieux a rapproché mes anciens collègues ou amis politiques de M. Guizot. Quant à ce dernier, il dit comme Orosmane : *Je veux que tous les cœurs soient heureux de ma joie ;* il triomphe et s'écrie : *C'est de la réconciliation !* Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il remplace M. Thiers et la gauche, en un mot l'abîme, voilà pourquoi moi et tous ceux qui comprennent le mieux toute l'immoralité de la situation de M. Guizot, nous voterons pour lui ; ne fût-ce que pour ne pas lui ressembler. Dieu veuille qu'il répare en quelque chose le mal qu'il a fait ; le réparer complètement est impossible. Le pays expiera longtemps les torts des ambitieux.

Depuis la bataille de Nezib, il n'a été fait que des fautes dans notre politique extérieure. Nous sortirons de cette question turco-égyptienne la rougeur au front, et l'humiliation que nous subirons aura été notre ouvrage ; personne ne songeait à nous l'infliger.

En résultat, le contact des affaires et des hommes que le cours des choses y appelle est devenu trop rebutant pour les gens qui se respectent ; le moment est venu

pour ces derniers de s'abstenir. D'ailleurs nos pères avaient raison de mettre un intervalle entre la vie politique et la mort. Je suivrai leur exemple et, sans déserter la Chambre des pairs où ma situation est si satisfaisante, je ne laisserai plus les crises ministérielles compromettre mon nom. J'ai commencé durant la dernière en me refusant même à voir le roi.

Il faut espérer que quand M. Guizot nous aura mis d'accord avec tout le monde, Dieu sait à quel prix, vous obtiendrez de nous revoir. Après une si longue absence, vous trouverez les hommes avec lesquels vous vivez le plus, si changés, si fourvoyés qu'il n'en reste plus rien. Un seul sera à la même place et avec la même figure, c'est celui qui vous écrit.

Je ne sais si vous lisez les journaux de M. Thiers ou plutôt ceux à qui il appartient? La *presse*, mon cher ami, est la plus grande erreur des temps modernes, entre elle et la civilisation il faudra choisir, ce sont les barbares de notre âge. L'empire et la reconnaissance du monde seront acquis à celui qui saura en triompher.

Il est plus difficile d'entrer à l'Académie que d'obtenir ses suffrages. Depuis plus de deux mois, et mon discours à la main, je frappe à la porte sans qu'on m'accorde de l'ouvrir. Il faut que M. Flourens soit reçu avant moi, et hier M. Villemain m'a dit qu'il ne le sera que le 25 novembre. Il a parlé pour moi de la fin de décembre ou du mois de janvier. Quelle joie si je pouvais vous apercevoir parmi ces nombreux auditeurs dont je suis d'avance si troublé.

Du reste je jouerai de malheur en venant dans un moment où peu de gens ont l'esprit assez libre pour se rappeler qu'il y a une Académie.

A M. GUIZOT.

Saint-Pétersbourg, 11 novembre 1840 (1).

Monsieur,

Depuis ma dernière lettre, il semble que toute crainte de guerre soit dissipée. Les esprits sont en ce moment rassurés et calmes sans pourtant prévoir en aucune façon par quelle voie les cabinets sortiront de la situation difficile et dangereuse où ils sont engagés. L'empereur a continué dans son intérieur et parmi son entourage à tenir le même langage, montrant un désir animé pour la conservation de la paix, revenant sans cesse sur les calamités qu'amènerait la guerre. La tentative criminelle qui a mis en danger les jours du roi a paru l'occuper beaucoup. Il a souvent répété que c'était à sa sagesse que l'Europe devait son repos et qu'on ne pouvait s'empêcher de voir une protection de la Providence dans les hasards heureux qui le préservent.

Pendant ce temps-là il m'est évident que des paroles, des propositions plus ou moins expresses, des consultations hypothétiques, ont été échangées entre ce cabinet et les trois autres. Le chargé d'affaires d'Autriche, sans dire quelles communications il avait eu à faire, ne s'est point caché d'avoir cette commission à accomplir. Il a même laissé entrevoir qu'il ne trouvait point les dispositions aussi conciliantes qu'il l'eût souhaité. M. Bloomfield, ministre d'Angleterre, a été un peu plus explicite. Il m'a parlé de la mobilité

(1) Dépêche officielle N° 33.

de l'empereur, de la contradiction entre le langage très pacifique qu'on lui attribuait et la marche de sa politique. Il se louait au contraire beaucoup de M. de Nesselrode et disait qu'il fallait lui faire crédit d'un peu de temps pour ramener l'empereur. Quant à M. de Liebermann, ministre de Prusse, il a constamment nié qu'il fût chargé d'aucune communication.

M. de Nesselrode n'a voulu convenir avec moi d'aucune négociation de ce genre. M. Bresson m'avait écrit que M. de Meyendorff faisait part à son cabinet des vues de conciliation exprimées à Berlin. M. le comte de Nesselrode m'a affirmé qu'il ne savait rien de cela. Jamais pourtant ses pronostics n'ont été plus pacifiques. Plusieurs membres du corps diplomatique m'ont répété, d'après lui, que tout dépendait de Londres, qu'il croyait lord Palmerston aigri et obstiné. Il est allé jusqu'à ajouter, à la vérité d'un ton plus familier que sérieux, qu'il serait peut-être plus aisé de réveiller des sympathies entre la Russie et la France, que de renouer une véritable alliance entre la France et l'Angleterre.

Je suppose donc qu'on a demandé au cabinet de Saint-Pétersbourg, probablement d'une manière générale et sans proposition formelle, s'il serait disposé à obtenir l'accession de la France au traité du 15 juillet, en lui concédant telle ou telle condition, qui lui donnerait satisfaction et constaterait sa part d'influence. L'empereur, qui n'a agi dans toute l'affaire d'Orient que dans l'espoir d'abaisser la France, qui verrait ainsi s'évanouir le but qu'il s'est proposé, aura repoussé une telle idée, et c'est pour cela que M. de Nesselrode aura tardé à répondre. Ce n'est en effet que depuis trois jours que les missions de Prusse

et d'Autriche ont pu expédier des courriers à leurs cabinets.

Saint-Pétersbourg, 1er décembre 1840 (1).

Jusqu'à la nouvelle de la prise de Saint-Jean-d'Acre, j'ai continué à croire que la Russie se montrait contraire aux projets plus ou moins formels que les autres cabinets mettaient en avant pour ménager la France et nous amener à une accession. Cependant la mauvaise volonté était témoignée plutôt par des délais que par des refus. On laissait M. de Brunnow sans instructions, mais on ne lui en donnait point qui fussent expressément opposées. L'empereur ne voulait point la guerre, et surtout craignait de paraître la vouloir. Autour de lui ses principaux conseillers ne cachaient point qu'ils y étaient fort opposés. L'état des finances est embarrassé. Il devient de jour en jour l'objet de plus sérieuses inquiétudes. En outre, les informations que le gouvernement russe se procure avec grand soin sur tout ce qui se fait en France, lui présentaient nos préparatifs comme formidables, nos ressources comme immenses, l'esprit national comme fort ardent. La guerre apparaissait donc sous l'aspect d'une lutte terrible, on élevait peu de doutes sur son résultat final, mais on y voyait une somme incalculable d'universelles calamités. Pourtant on suivait la voie qu'on avait prise et les inspirations hostiles de l'empereur; on pressait les puissances allemandes d'armer et de demander des explications sur nos armements.

(1) Dépêche officielle N° 34.

Le changement du ministère en France a commencé par modifier beaucoup ces dispositions. Dès lors, le gouvernement russe n'a plus douté du maintien de la paix et le corps diplomatique a exprimé hautement la même conviction. Mais elle a d'abord paru reposer sur l'idée que notre nouveau cabinet allait s'écarter complètement de la politique de ses prédécesseurs. On ne se rendait point assez bien compte des devoirs que l'honneur national imposait aux uns comme aux autres. On ne faisait pas acception des ménagements qu'exigeait un esprit public vivement excité. Sans nulle affectation, en peu de paroles et avec grand calme, j'ai dû redresser ce faux point de vue. Les dépêches de M. le comte Pahlen y ont contribué encore plus efficacement.

Alors on a appris que Saint-Jean-d'Acre avait été emporté en quelques heures. La joie a été grande et très explicitement manifestée. Le succès brillant et rapide des projets que les puissances avaient adoptés, sans y mettre une entière espérance, l'orgueil d'avoir réussi, telles ont été les premières impressions et ce ne sont pas chez les Russes qu'elles ont été les moins vives.

Puis on s'est applaudi de cette nouvelle comme d'une garantie évidente du maintien de la paix. On a dit que nous ne pouvions plus nous opposer à des faits accomplis; que sans nul doute Méhémet-Ali allait céder; que le prompt résultat des mesures coercitives, la complète impuissance de l'armée égyptienne éclaireraient les esprits les plus prévenus et les plus aveugles sur les illusions qui avaient présidé à la politique du précédent ministère, puisque, de son propre aveu, ses projets supposaient une résistance obstinée

d'Ibrahim. On concluait de là que le nouveau cabinet, qui n'est pour rien dans un tel mécompte, trouverait plus de facilité à accepter des arrangements que l'Angleterre présenterait avec les égards nécessaires à l'honneur français.

Mais, en admettant que les choses se passent ainsi, et que la question d'Orient soit ainsi résolue, qu'en résultera-t-il pour la Russie? Elle a renoncé au traité d'Unkiar-Skélessi, elle n'a montré ni un soldat ni un vaisseau dans les mesures d'exécution; elle a docilement résolu et signé tout ce que l'Angleterre a voulu, elle a abdiqué toute influence à Constantinople, toute intervention dans la Méditerranée. Elle a abandonné tous projets présents et presque à venir sur l'Asie Centrale. Qui sait si les Anglais ne vont pas commencer à inquiéter la domination de la Russie en Perse? Qui sait s'ils ne saisiront pas quelque Gibraltar à portée des Dardanelles, auquel cas la flotte de Sébastopol sera neutralisée, sinon menacée en cas de rupture?

Et comme la Russie a fait preuve en cette affaire d'hostilité contre la France, comme toute sa conduite a semblé dictée par une haine passionnée, le gouvernement du roi et l'opinion française ne chercheront point à se rapprocher de la Russie et trouveront avantage à renouer de bonnes relations avec l'Angleterre, nonobstant les griefs récents.

Ces réflexions n'ont pas tardé à se présenter. Elles sont aujourd'hui le thème des entretiens du corps diplomatique et de la plupart des personnages importants du gouvernement russe. M. de Nesselrode qui, malgré son flegme accoutumé, avait joui avec vivacité de la prise de Saint-Jean-d'Acre, a déjà confié à

quelqu'un, dont je l'ai su, qu'il y aurait bientôt à se tenir en garde contre les Anglais. M. Bloomfield disait avant-hier, sans humeur et sans exprimer de blâme : « — Il me paraît qu'on devient bien français ici. »

L'empereur en est-il à ce point? C'est ce que j'ignore. Je l'ai vu l'autre soir à un bal au palais ; il y avait plusieurs mois que je n'avais eu occasion de le rencontrer. Il m'a fait un accueil dont la bienveillance a été fort remarquée, quoique pourtant peu différent de sa manière accoutumée avec moi. Seulement pour la première fois depuis bien longtemps, c'est-à-dire depuis les premiers mois de 1839, il m'a parlé de nos affaires de France, ce qu'il ne fait jamais que lorsqu'il veut me dire ce qu'il me convient d'entendre. Il a manifesté son espérance de voir la paix maintenue, s'est félicité de la nouvelle composition du cabinet, m'a demandé si je n'avais pas d'anciennes et amicales relations avec Votre Excellence. Il s'est exprimé avec grande satisfaction sur le langage pacifique des premiers discours ou rédactions ministériels, sur la majorité obtenue à la Chambre.

« — Il faut espérer, ajoutait-il, que ce ministère » durera. Je ne comprendrai jamais que ces continuels » changements ne soient pas un grand mal. »

Et comme j'essayais de lui expliquer que le mécanisme de l'administration intérieure n'en était point dérangé, il a répliqué :

« — Du moins pour la politique extérieure, vous » conviendrez qu'il est difficile de supposer que le » même système est toujours suivi, lorsqu'on emploie » des hommes si différents de caractère et d'opinions. »

Il y avait peut-être dans ces paroles une allusion aux dispositions où j'avais pu voir l'empereur avant

notre crise ministérielle de 1839, dispositions qui se sont si complètement modifiées pendant tout le cours des affaires d'Orient. Puis il m'a fait compliment de ce que la France avait montré de ressources et de puissance dans les préparatifs que le ministère précédent avait cru nécessaires. Il a surtout insisté sur l'augmentation de l'armée. Car, dans ses idées et les habitudes de son esprit, la grandeur d'un pays et d'un souverain se mesure au nombre de ses soldats.

Tout cela ne veut pas dire que l'empereur soit prêt à changer de politique. Nous pourrions prévoir au plus que si les négociations se prolongent, la Russie deviendra plus conciliante et ne voudra point que, les affaires terminées, nous nous trouvions en rapports trop hostiles avec elle, pour qu'elle ne puisse marcher vers un rapprochement.

Je ne donnerai point comme indice de cette disposition, peut-être meilleure, une longue conversation que j'ai eue avec le grand-duc Michel. Je suis habitué à le voir ne point cacher son goût pour la France, son admiration pour la sagesse et l'habileté du roi.

A M. ANISSON DU PERRON.

Saint-Pétersbourg, 3 décembre 1840.

Les jours et les semaines s'écoulent, mon cher ami, sans me laisser prévoir quand je pourrai aller rejoindre toutes mes affections. Cet isolement me pèse beaucoup. Il faut pourtant que cette affaire d'Orient arrive à son terme. On s'est fait volontairement de singulières illusions. On a imaginé je ne sais quel poème épique sur la puissance égyptienne, et

vous voyez comme la chose a tourné. Quant aux dispositions de l'Europe, il y avait peu à s'y méprendre, car je pense que, depuis dix ans, il n'est pas un agent extérieur qui ait cessé d'en rendre compte à peu près de la même façon. Au reste, à Paris on croit souvent ce qu'on veut croire bien plus que ce qu'écrivent les gens qui voient. Nos hommes d'esprit en ont beaucoup, mais la présomption est trop grande. Cette fois, la leçon est dure. C'est la France qui la paye. Cependant je ne crains pas beaucoup que la France sorte de tout ceci en laissant l'idée de sa faiblesse. Peut-être, au contraire, a-t-elle donné à voir et à juger combien elle était forte; mais nous n'aurons point paru comme gens trop sensés. Les paroles nous ont enivrés; nous avons fait du patriotisme de tradition, sans vouloir regarder la différence des époques et des circonstances.

Je regrette sincèrement la position où est poussé M. Thiers. Je regrette que tant de talent et je dirai même de raison se soient dirigés sur une fausse route, et qu'on ait joué si gros jeu sur la carte chanceuse de la Syrie. M. Guizot débute bien. La Chambre semble accorder pour le moment une vraie majorité aux opinions sensées. Dieu merci, quand nous sommes au bord de l'abîme nous sommes frappés d'une lumière soudaine, et nous retrouvons de la raison et de l'expérience.

DE M. THIERS.

Paris, 12 décembre 1840.

Je vous remercie un peu tard de votre aimable lettre d'adieu. Je suis délivré du ministère et des discus-

sions qui s'ensuivent. Je suis heureux de ma liberté mais affligé de l'abaissement sensible du pays. On ne le relèvera pas aisément Je ne compte guère pour cela sur l'alliance russe. Nous n'avons pas à nous plaindre du cabinet de Saint-Pétersbourg; il a joué son jeu véritable; mais nous ne l'aurons jamais pour allié. Le protectorat du continent, auquel il tient plus qu'au protectorat de Constantinople, ne lui appartient qu'à la condition d'être l'appui de tous les gouvernements contre la Révolution française. Il ne renoncera pas à ce rôle. Nous sommes et serons seuls. Nous serons abaissés tant que cette solitude nous effrayera.

DE M. GUIZOT.

Paris, 13 décembre 1840.

Je sors d'une grande lutte, mon cher ami. La bataille est, je crois, bien gagnée, mais je ne me fais aucune illusion : cette bataille-là n'est que le commencement d'une longue et rude campagne. Depuis 1836, depuis la chute du cabinet du 11 octobre, le parti gouvernemental est dissous et le gouvernement flottant, abaissé, énervé. Le grand péril où nous sommes arrivés par cette voie nous en fera-t-il sortir? Ressaisirons-nous le bien d'une majorité vraie et durable par l'évidence du mal que nous a fait son absence? Je l'espère, et j'y travaillerai sans relâche. C'est commencé. La Chambre est coupée en deux. Le pouvoir est sorti de cette situation oscillatoire entre le centre et la gauche qui a tout gâté depuis quatre ans, même le bien. Mais tout cela n'est encore qu'un commencement. Du reste, je ne veux pas vous envoyer mes doutes, mes inquiétudes.

Le monde en est plein, les esprits en sont pleins. Je crois le bien possible, probable même, à travers des obstacles, des embarras, des ennuis, des échecs innombrables. Cela me suffit, et cela doit suffire à tous les hommes de sens. La condition humaine n'est pas plus douce que cela.

Dites-moi exactement, avec détails, comment tout ce qui se passe ici apparaît au loin, et l'effet que produisent nos débats soit en général, soit pour ce qui me touche personnellement. Je tiens beaucoup à savoir cette impression, et je m'en rapporte à vous pour la bien démêler.

Il n'y a, en ce moment, rien de plus à faire qu'une attitude à prendre et un langage à tenir. L'isolement n'est pas une situation qu'on choisisse de propos délibéré, ni dans laquelle on s'établisse pour toujours. Mais quand on y est, il faut y vivre avec tranquillité jusqu'à ce qu'on en puisse sortir avec profit. L'isolement a pour nous un grand mérite, la liberté. La nôtre est désormais entière. Nous ne devons rien à personne : nous sommes en dehors de toutes les rivalités comme de tous les engagements. Nous verrons venir. Nous n'avons nul dessein de rester étrangers aux affaires générales de l'Europe. Nous croyons qu'il nous est bon d'en être, qu'il est bon pour tous que nous en soyons. Nous sommes très sûrs que nous y rentrerons. La France est trop grande pour qu'on ne sente pas bientôt le vide de son absence. Nous attendrons qu'on le sente en effet, et qu'on nous le dise. J'ai un dégoût immense de la fanfaronade, mais la tranquillité de l'attente et la liberté du choix nous conviennent bien.

J'espérais pouvoir vous dire de venir sans retard à

Paris. Je l'avais dit à madame de Barante. Le roi, avec qui j'en ai causé hier à fond, pense qu'en ce moment il vaut mieux que vous restiez encore un peu à Pétersbourg, et je crois qu'il a raison. Il faut voir ce qu'on va tenter, ce qu'on va dire au moins sur les rapports généraux de la Porte avec l'Europe, quand on aura enfin réglé ceux de la Porte avec le pacha. Pour nous, pour vous en particulier, ce moment-ci, comme observation et conversation, a beaucoup d'importance. Vous ne pouvez pas ne pas être là où il y a à observer et à causer. Quand vous croirez vous-même que votre départ n'aurait aucun inconvénient, c'est-à-dire quand vous croirez que votre absence de Pétersbourg n'y ferait pas, une fois par semaine un vide sensible, vous m'avertirez, et je serai aussi pressé de vous rendre votre liberté que vous de la prendre.

Adieu. Je n'ai pas besoin de vous dire comment je passe ma vie. Du travail; un peu de repos dans une conversation intime. Beaucoup de solitude intérieure. Londres me convenait.

A M. GUIZOT.

Saint-Pétersbourg, 30 décembre 1840 (1).

Monsieur,

La soumission du pacha est venue compléter le contentement qu'avait déjà donné la prise de Saint-Jean-d'Acre. Il faut même remarquer que les réflexions, dont j'entretenais Votre Excellence dans ma dernière lettre, sur la duperie, qui, en définitive, allait être,

(1) Dépêche officielle N° 35.

pour la Russie, le résultat du traité du 15 juillet, ont absolument disparu dans l'opinion des conseillers de l'empereur et de la société russe, pour faire place à une satisfaction sans réserve. Maintenant c'est seulement dans le corps diplomatique que l'on continue à parler en ce sens.

Je sais bien tout ce qu'on peut conjecturer et dire sur l'antagonisme nécessaire de la Russie et de l'Angleterre, sur cette lutte qui tôt ou tard doit troubler l'Asie et le monde. Il y a du vrai dans cette vue : mais rien ne serait plus dangereux que de régler la politique sur ces perspicacités lointaines. L'opinion française, suivant l'impulsion des journaux et même de la tribune, semble s'être beaucoup trop accoutumée à s'animer sur l'avenir en s'aveuglant sur le présent. On s'est fait une théorie de chaque puissance, et on raisonne sur cette base, comme sur un fait. On se complaît à démontrer les tendances de tel ou tel cabinet et on ne s'occupe point de ses projets réels. On compte pour peu les opinions, le caractère et les passions de ceux qui décident des affaires.

En regardant les choses du point de vue où je suis placé, et sans considérer la conduite probable de l'Angleterre que je ne connais nullement, je ne vois rien d'impossible à une assez longue durée des relations actuelles entre les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg.

Si donc le cabinet anglais veut garder quelques ménagements, il disposera longtemps de l'accession du gouvernement russe. Ces ménagements doivent se rapporter surtout à Constantinople. Si l'Angleterre veut y régner d'une façon trop absolue et trop exclusive ; si elle s'occupe à restaurer la marine turque en y

plaçant des officiers anglais ; en un mot, si elle laisse percer le projet de rester maîtresse des Dardanelles et de la navigation de la mer Noire, l'inquiétude sera promptement éveillée en Russie.

Pour le moment, il convient à l'empereur de ne point prévoir qu'une telle chose soit possible, de regarder l'affaire d'Orient comme finie pour le mieux et de se féliciter sans s'occuper de rien d'ultérieur.

J'aurais pu recueillir, de ce que j'entends et de ce que j'ai su, ce résumé des dispositions du cabinet de Saint-Pétersbourg ; je les ai connues d'une manière plus formelle par une conservation avec M. le comte de Nesselrode. Bien que nous ayons des occasions habituelles de nous rencontrer et que nos rapports de société soient faciles, depuis longtemps nous n'avions point parlé affaires. Je l'avais laissé remarquer le premier cette espèce d'interruption et je ne montrais nul empressement à la faire cesser. Le jour où était arrivé le courrier qui m'a porté la dépêche de Votre Excellence (1), nous dînions chez l'ambassadeur

(1) Dans cette dépêche (N° 20) M. Guizot rapportait que M. d'Arnim s'était présenté chez lui pour lui communiquer une lettre officielle et une lettre confidentielle de M. de Werther. Le ministre des affaires étrangères de Prusse y rappelait la propagande révolutionnaire que notre presse radicale venait d'essayer de fomenter en Allemagne et dont le seul effet avait été de réveiller le sentiment national avec toutes ses méfiances à notre égard. Il faisait observer que la France n'était aucunement menacée, qu'on ne lui portait aucun sentiment malveillant mais que, si nous continuions à tenir 500000 hommes sous les armes, la Prusse, devant les vives inquiétudes de l'Allemagne, se verrait, elle aussi, obligée de procéder à des mesures

d'Angleterre. M. le comte de Nesselrode avait su, par une lettre de M. le comte Pahlen, la communication que l'ambassadeur d'Autriche et le ministre de Prusse avaient faite à Votre Excellence et ce que vous leur aviez répondu. Je lui ai donné quelques détails, ayant soin de me servir à peu près des propres termes de votre dépêche. Il a semblé regretter et envisager même avec quelque surprise le maintien de notre état militaire.

« — Ce sont de bien grandes dépenses.

» — Sans doute, mais il est probable que l'Allemagne » cherchera par quels moyens elle pourra se préserver » d'une fâcheuse incertitude et d'un fardeau aussi » pesant pour elle que pour nous.

» — Combien cela durera-t-il?

» — Autant que la situation qui nous oblige à » cette précaution.

» — Mais tout n'est-il pas fini? le but est atteint, le » seul péril qui menaçât l'empire ottoman, c'était la » puissance du pacha; maintenant ce péril n'existe plus.

» — Il est permis de supposer, sans porter sa vue » bien loin, que l'Orient n'a point une assiette défini-

semblables. « — Nos armements n'ont rien d'hostile pour » l'Allemagne, ni de menaçant pour la paix, » avait répondu M. Guizot. « Ils nous sont commandés par notre situation » isolée et par l'état des esprits à la susceptibilité desquels » un gouvernement prévoyant doit donner certaines » satisfactions et sécurités. Ces armements ne seront pas, » du reste, étendus. Que les causes qui les ont rendus » indispensables cessent et nous ne prolongerons pas » gratuitement un état de choses aussi onéreux. Il prendra » fin avec notre isolement. » Pareille réponse avait été faite au comte Apponyi, chargé de la même mission par M. de Metternich.

» tive. La Syrie est en désordre, l'occupation ne peut se
» prolonger. La laissera-t-on en cet état? Donnera-t-on
» des garanties aux populations qu'on a soulevées?
» Voilà une question européenne? Il y en a une autre
» plus grave. Ce qui vient de se passer a manifesté
» l'anéantissement de la puissance ottomane. Depuis
» dix-huit mois elle a abdiqué non seulement toute
» indépendance, mais toute volonté. Les puissances
» ont prescrit ses délibérations, ont disposé de ce qui
» lui reste de forces. Lord Ponsonby a régné à Cons-
» tantinople. Si quelque chose est démontré, c'est que
» la Porte ne peut subsister que sous le patronage
» européen. Qui exercera ce patronage? Comment
» s'arrangera-t-on pour qu'il ne soit pas exclusivement
» affecté à une seule puissance? Ces difficultés, que
» vous ne voulez pas voir aujourd'hui, se présente-
» ront. Il faudra les régler, ainsi nous attendrons. Il
» est difficile de supposer qu'on songe à s'en occuper
» sans la France. »

Après quelques paroles sur l'inconvénient de compliquer tout en s'occupant trop de l'avenir, après avoir affirmé qu'il ne fallait pourvoir qu'aux affaires du moment et qu'elles étaient terminées, M. le comte de Nesselrode a ajouté :

« — Ainsi vous attendez que les puissances signent
» avec vous des stipulations relatives aux affaires
» d'Orient?

» — Nous ne proposons rien, nous verrons si l'on
» nous fera quelques propositions.

» — Mais enfin, ce que j'ai dit est le résumé de la
» situation, telle que la voit votre cabinet.

» — D'autres cabinets en jugeront peut-être de
» même. Il a souvent été avoué à Vienne et à Berlin

» qu'on n'arriverait pas à un résultat définitif pour » l'Orient, s'il n'était réglé de concert par les cinq » puissances. M. de Metternich a constamment » exprimé cette opinion. »

M. de Nesselrode ne répondait rien. Comme nous nous étions entretenus de la possibilité de mon départ prochain, j'ai alors ajouté :

« — Et comme Saint-Pétersbourg est le lieu du » monde où il serait le plus inutile de parler de cela, » je puis très bien demander un congé. »

Cette parole fort directe n'a pas eu de réponse non plus.

En ce moment, comme dans tout le cours de la négociation, lord Palmerston conserve donc le blanc-seing de l'empereur de Russie. Il trouvera, non seulement adhésion, mais encouragement, peut-être même instance, pour maintenir une situation où la France reste isolée. Cela se conçoit. C'est, au vrai, le seul motif de contentement que puisse avoir l'empereur. Il a sacrifié beaucoup pour l'obtenir, et le jour où nous reprendrions notre place convenablement, dans les transactions relatives à l'Orient, il serait trop évident que l'empereur a été dupe de sa passion.

On attendait impatiemment ici des nouvelles de la cérémonie funèbre de Napoléon. Beaucoup de personnes, et probablement l'empereur tout le premier, imaginaient qu'elle serait l'occasion de quelque grand trouble. J'avais peu d'inquiétude, et j'avais montré la plus complète sécurité. Ainsi je témoigne quelque étonnement lorsqu'on vient m'en adresser des félicitations.

Les fiançailles du grand-duc héritier ont été célébrées dans la chapelle du Palais. Le corps diplomatique avait

été invité à cette cérémonie. Ce n'est pas sans étonnement que nous avons vu l'archevêque catholique assister comme tout autre grand fonctionnaire à cette célébration religieuse. Il ne manque à aucune docilité ou complaisance. Le soir nous avons été admis à présenter nos hommages et nos félicitations aux augustes fiancés. La princesse Marie de Hesse a des traits et surtout une physionomie agréables, son expression a quelque chose de plus sérieux et de plus réservé que son âge. On assure que dans la famille impériale, où elle est fort choyée, on ne la trouve pas assez expansive. J'ai eu l'honneur de lui parler plusieurs fois, et elle m'a semblé remplie de convenance et de dignité simple et facile.

Saint-Pétersbourg, 30 décembre 1840.

Mon cher ami, la situation isolée où nous ont placés de funestes illusions a des dangers évidents et nous impose de lourdes charges. Comment en sortirons-nous? Dire que nous attendrons est fort bien fait. Nous ne pouvons tenir un autre langage, sans manquer de dignité et d'habileté. Mais il est manifeste que puisque nous ne voulons pas la guerre, il doit nous tarder de rétablir de bonnes relations avec les autres puissances. L'Autriche et la Prusse sont sincères dans leur désir de nous rendre partie contractante dans une délibération européenne. A aucune époque de l'affaire, elles n'ont essayé leur influence ici, dans ce sens, avec plus de sincérité. Mais je doute qu'elles montrent beaucoup de volonté contre une volonté décidément contraire de la Russie et de l'Angleterre. Rajustez-nous donc avec l'Angleterre, d'une façon qui

n'ait rien d'humble ni d'inférieur. J'ignore quelles chances vous avez pour cela. Il me semble que ce cabinet-ci croit l'Angleterre peu favorable à un arrangement qui ménagerait notre honneur national. Si lord Palmerston vous alléguait comme difficulté l'opinion de la Russie, ce ne serait pas de bonne foi. Il sait très bien qu'elle voudra tout ce qu'il décidera. Dans tous les cas, il nous convient de ménager beaucoup l'Allemagne. Laissée à sa pente naturelle, rassurée contre nos jactances de conquêtes, elle nous est bienveillante et porte un sentiment tout contraire à la Russie. L'unité allemande, qui s'est conservée depuis 1813, est un fait étranger à l'ancienne politique de l'Europe. Il a une grande importance et nous n'y avons jamais fait assez d'attention.

La discussion de l'adresse a excité ici un vif intérêt. On lisait tous les discours, on ne parlait pas d'autres choses. C'était l'affaire de l'Europe entière. Sans doute, les correspondances même confidentielles, apportées à la tribune, les conversations intimes livrées à la publicité ont produit un fâcheux effet et inspiré la résolution de mettre toujours une extrême réserve dans les rapports avec nous. Pourtant on a compris qu'il ne fallait pas moins que tant de détails pour éclairer l'opinion française qui, dans son ignorance des faits de la négociation s'était si fort exaltée. Tout ce que vous avez dit a été approuvé et admiré. On vous a trouvé sage, ferme, mesuré, et ne compromettant rien. Mais quelle voulez-vous que puisse paraître la position d'un ministre, lorsque trois jours après un tel succès, et une si grande majorité, toutes les lettres diplomatiques et particulières racontent qu'il se forme contre lui des cabales dans la

Chambre, que cette majorité est divisée, non d'opinions, mais de coteries, et annoncent d'avance les combinaisons qui doivent renverser le cabinet? Votre talent, votre mérite, votre haute raison n'auront leur vraie valeur que lorsque vous semblerez solide. Durez deux ou trois ans et vous verrez ce que vous deviendrez et dans quelle position, bonne, vous mettrez la France. La gloire, la considération même du ministre sont à ce prix. Il n'y a rien de si triste et de si honteux que tous nos changements de ministère. Ce qui résulte de mieux, de plus effectif de cette dernière crise, c'est le retour à cette opinion : que le roi est prudent et habile ; que la masse de la population française est raisonnable.

DE M. GUIZOT.

Paris, 31 décembre 1840 (1).

Monsieur le baron,

L'ambassadeur de Russie m'a donné lecture de la dépêche qu'il a reçue de sa cour, en date du 25 novembre (2). En répondant aujourd'hui à cette communication, il m'est agréable de vous inviter d'abord à témoigner à M. le comte de Nesselrode la satisfaction qu'elle a causée au roi et à son cabinet.

L'empereur de Russie rend au roi une justice méritée en appréciant, comme il le fait, la haute sagesse et la politique modérée de notre auguste

(1) Dépêche officielle N° 22

(2) Voir à l'Appendice, p. 639.

souverain, et le cabinet impérial, en reconnaissant la franchise de mes explications avec M. le comte Pahlen et de mon langage à la tribune, donne au cabinet du roi un premier gage de succès, car pour accomplir utilement sa tâche, le cabinet du roi a besoin de compter que les autres cabinets européens se confient dans la droiture de ses intentions et de ses actes comme il le fait lui-même à leur égard.

Dans la situation que le traité du 15 juillet a créée en Europe, la France a accepté sans hésitation l'isolement où elle s'est trouvée placée, et, tout en proclamant sa ferme intention de maintenir la paix, elle a pris l'attitude qui convient à sa dignité. Elle y restera sans inquiétude pour son propre compte, sans danger pour les autres, car sa politique est une politique d'attente tranquille et de conservation. Elle sortira de cet isolement et de l'attitude qui en est la conséquence le jour où elle pourra le faire avec honneur. Jusque-là, se reposant dans la loyauté de sa conduite et dans la force de son pays, le gouvernement du roi s'appliquera à calmer autour de lui des passions trop vivement excitées, à adoucir des ressentiments fâcheux, à faire prévaloir cet esprit d'ordre et de respect pour les droits de tous qui fait la sûreté des rapports entre les États, et libre de toute prévention, de tout sentiment exclusif, quand l'occasion s'offrira à lui de reprendre dans les conseils de l'Europe la place qui lui appartient, il y rentrera pour travailler à l'œuvre qui est à ses yeux l'intérêt supérieur et commun des gouvernements et des peuples: le maintien de la paix et l'affermissement de l'ordre européen.

Étrangère au traité du 15 juillet, à son exécution et à ses conséquences, la France a conseillé au pacha

l'acceptation des propositions qui lui ont été adressées. C'est à cela qu'a dû se borner l'action du gouvernement du roi. Le cabinet impérial reconnaît la sagesse loyale de notre conduite. Il se montre disposé et prêt à seconder le rétablissement de l'accord entre toutes les puissances de l'Europe.

Ce que je viens de vous dire, monsieur l'ambassadeur, témoigne de la conformité de nos vœux.

Vous voudrez bien assurer M. de Nesselrode que le cabinet impérial rencontrera toujours le gouvernement du roi dans des vues de paix, de conservation et de bonne intelligence générale au sein de l'Europe.

Je vous invite, monsieur le baron, à donner lecture de cette dépêche à M. le vice-chancelier de l'empire.

Paris, 31 décembre 1840.

Mon cher ami, avec vous les explications ne sont pas nécessaires. Dans la dépêche que je vous adresse, vous verrez la situation. La dépêche que m'a communiquée le comte Pahlen est bonne, très convenable pour le roi, bienveillante pour le cabinet. Il y a là point de proposition, point d'acte; mais c'est une situation modifiée. Et la modification peut aller plus loin. Reportez-vous, je vous prie, à ma lettre particulière du 13 décembre sur le caractère de notre isolement et ses avantages possibles. Ils commencent à se manifester. On commence à s'inquiéter de notre liberté, bien plus que de nos armements qui ne menacent personne, et, sont, on le sait bien, le bouclier dont nous nous couvrons pour défendre et maintenir la paix. Cette situation se développera, et, à mesure qu'elle se développera, on sentira de plus en plus, j'espère, le prix de

notre concours et le notre amitié. En attendant, voici, sur les affaires d'Orient, le résumé de ce que j'ai écrit à Londres. Cela vous servira dans vos conversations.

Nous sommes restés étrangers au traité du 15 juillet, c'est-à-dire au règlement des rapports du sultan et du pacha par l'intervention armée de l'Europe. Nous ne saurions nous associer, *après*, à ce que nous avons désapprouvé *avant* et *pendant*. Nous ne nous sommes pas opposés au fait. Nous l'acceptons accompli. Nous n'y interviendrons pas plus pour le sanctionner que nous n'y sommes intervenus pour l'accomplir.

Mais le règlement des rapports du sultan et du pacha est une question intérieure et accidentelle pour l'empire ottoman. Cette question vidée, reste la question extérieure et permanente, celle des rapports de l'empire ottoman avec l'Europe. Celle-là ne saurait être efficacement et définitivement réglée sans notre concours, et nous serons toujours prêts à y concourir.

C'est là une grande porte par laquelle nous pouvons rentrer dans les affaires d'Orient. Et on se montre, à Londres, fort disposé à nous l'ouvrir.

A côté de la grande porte, il y en a une petite. La Syrie, et particulièrement les populations chrétiennes du Liban, ont besoin, je dirais volontiers, ont droit d'obtenir de la Porte, par l'intervention de l'Europe, certaines garanties, une certaine organisation administrative qui les mettent à l'abri des vexations dont, sous les maîtres les plus divers, elles ont eu tant à souffrir, et qui empêchent cette province, à peine rentrée sous la domination de la Porte, de retomber dans l'anarchie dont elle a été si longtemps la proie. Nous sommes prêts à accueillir, à discuter, à seconder toutes les propositions, toutes les idées dirigées vers

ce but. Nous savons qu'à Constantinople même on sent, on avoue la nécessité de faire quelque chose. Nous croyons qu'il est du devoir, et presque de l'honneur des puissances chrétiennes, de seconder ce mouvement, de le pousser vers un résultat pratique, positif. Les chrétiens sont nombreux dans l'Asie turque. L'occasion est belle pour faire quelque chose en leur faveur. Des puissances chrétiennes viennent de rendre à la Porte un grand service. Il faut que la chrétienté d'Orient en recueille quelque fruit. Cela est juste. Cela serait utile, non seulement en Orient, mais en Occident. Les gouvernements ont besoin de donner l'exemple du respect, je dis plus, de l'intérêt, d'un intérêt réel et actif pour les grandes croyances morales des peuples et pour tout ce qui s'y rattache. Le temps de croisades est passé ; mais Jérusalem est toujours là, et toujours l'objet de la vénération, de l'affection de bien des millions d'hommes, Français, Anglais, Allemands, Russes. Si les négociations, si l'intervention pacifique des gouvernements chrétiens peuvent quelque chose pour la sécurité et la dignité de Jérusalem, ils lui doivent de le tenter; ils se le doivent à eux-mêmes et à la salutaire influence qu'il leur appartient d'exercer sur l'esprit de leurs peuples.

J'en dirais bien long sur ce sujet, mon cher ami, qui ne peut du reste être, en ce moment, qu'un texte de conversations. Mais ne négligez pas ce texte-là. Nous sommes toujours influents, les plus influents en Syrie. Les derniers événements n'ont point détruit la vieille préférence que nous portent les catholiques orientaux. Nous la cultiverons sur les lieux mêmes. Notre conduite, notre langage en Occident doivent être en harmonie avec notre situation et nos actes en Orient.

Je finis, mon cher ami, quoique j'eusse encore beaucoup à vous dire. Je ne vous parle pas de l'intérieur. Nous avons passé les deux plus rudes défilés, l'adresse et la translation de Napoléon. Il en reste encore deux, les fortifications de Paris et les fonds secrets. Je me préoccupe fort peu du dernier. Quant aux fortifications de Paris, on me paraît disposé à comprendre que, pour réussir pleinement, pour être adoptée presque à l'unanimité, la mesure doit être présentée comme un grand acte d'intérêt national, étranger à toute querelle intérieure. J'accepterai avec empressement cette sagesse, si je la rencontre. Si au contraire on cherchait là une occasion de lutte entre deux politiques, un moyen de triomphe pour un parti, pour un cabinet contre un cabinet, j'accepterais à l'instant la lutte, et je rendrais à la mesure son vrai caractère, bien plus contraire que favorable à la politique de l'opposition. J'espère et j'ai réellement lieu d'espérer que la première conduite, la seule bonne, prévaudra.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 9 janvier 1841.

Mon cher ami, je vous écrirai deux lignes seulement aujourd'hui. Jamais cependant je n'aurais été plus heureux de le faire avec loisir et complaisance. J'ai reçu dernièrement de vous une lettre si bien remplie de notre plus tendre et si ancienne amitié que je trouverais une grande douceur à y répondre avec détail et sans presse. Prenez ceci comme l'annonce des trois exemplaires que je vous adresse de mon discours

à l'Académie (1). Son succès a passé toute attente. En le lisant, vous aurez, peut-être, quelque peine à vous l'expliquer. Ne pouvant trouver la raison suffisante de son effet dans son mérite, je regarde cet effet et l'universalité des témoignages qu'il m'attire comme un symptôme. J'ai exprimé des sentiments, professé des opinions qui vivent encore au fond des âmes et que l'intimidation exercée par le journalisme empêche souvent seule de mettre au grand jour. Vous n'imaginez pas toutes les lettres que je reçois sur ce qu'on appelle mon courage, et quelquefois celui qui m'écrit n'a pas le courage de signer son nom. — Le *Courrier français*, le *Constitutionnel*, à qui je n'avais pas essayé de faire dire un mot pour qu'ils adoucissent leur critique, m'ont même fait une part d'éloge à laquelle j'étais bien loin de m'attendre et qui, venant d'une main amie, m'aurait encore contenté. Les journaux légitimistes seuls, la *Quotidienne* surtout, ont été dégoûtants, infâmes ; vous les reconnaissez bien. Le clergé et les amis de Quelen m'ont comblé. L'assemblée qui m'écoutait, de tous rangs, de toute couleur, et si nombreuse, a fait de même. Je vous le répète, je n'attendais pas tant de sympathie de notre temps pour un pareil discours. Je tenais à vous donner moi-même ce petit bulletin. Votre amitié est de celles que j'appelle au partage dès qu'il m'arrive du bien ou du mal.

Ce que je demande au ciel, c'est que désormais il me fasse oublier, jusqu'à ce que, du moins, je reprenne la parole, ce qui ne m'arrivera de longtemps; la situation présente des affaires me dégoûte, je sens

(1) Discours prononcé le 31 décembre 1840. C. B.

pour les hommes une répulsion insurmontable. Savez-vous quels sont, en ce moment, les arbitres de nos destinées ?... ceux qui décident de la majorité? Ce ne sont pas les hommes qui représentent une opinion, ceux que leurs talents, leurs antécédents placent à la tête d'un parti, ce n'est ni M. Thiers ni M. Guizot ni moi... ce sont MM. Dufaure et Passy, ces médiocrités qui ne savent jamais qu'empêcher et faire obstacle. Avec dix-huit députés de leur trempe, ils confèrent à l'un ou à l'autre côté la majorité. Après vingt-cinq années d'épreuves et d'expérience du gouvernement représentatif, c'est là un triste résultat.

On s'attend toujours ici à voir M. de Sainte-Aulaire passer à Londres.

Adieu, je ne vous dis mot des grandes affaires qui vous occupent. Je les crois dans des mains insuffisantes pour en bien sortir.

A M. GUIZOT.

Saint-Pétersbourg, 13 janvier 1841 (1).

Monsieur,

Depuis la lettre que j'avais l'honneur d'écrire à Votre Excellence, le 30 du mois dernier, rien n'a varié dans la conduite du cabinet de Saint-Pétersbourg. Il s'est tenu renfermé dans la même inertie, semblant attendre pour s'y conformer tout ce que décidera l'Angleterre.

Ce n'est pas que les motifs pour concevoir quelque inquiétude et quelque mécontentement des résultats

(1) Dépêche officielle N° 1.

réels du traité du 15 juillet ne soient pas appréciés par l'opinion russe, c'est-à-dire par cette classe peu nombreuse qui entoure le gouvernement et la cour. La volonté de l'empereur, ce qu'on sait de sa façon de voir, a pu dans le premier moment comprimer des réflexions qui se présentent avec évidence à tous les esprits. Mais peu de jours après elles étaient dans toutes les bouches. Lord Clanricarde me disait combien lui-même en était frappé.

« — Croyez-vous que je ne voie pas comment » parmi tout ce qui environne l'empereur l'opinion est » favorable à la France? Paris est pour eux le centre » de la civilisation. Ils ne se souviennent pas, ils ne » savent rien de ce qui se fait ou se dit ailleurs, ils » parlent votre langue, les souvenirs de leurs généraux » se portent avec plaisir vers l'époque de l'alliance » avec Napoléon. La conduite du cabinet russe ne » s'explique que par la passion de l'empereur. J'ai eu » souvent à lui répéter que l'Angleterre tenait à » vivre en bonne intelligence avec la France, que la » paix de l'Europe dépendait de cette harmonie. » Jamais il n'a entendu ces paroles sans que son visage » éprouvât une contraction. Maintenant ce n'est pas » la guerre qu'il désire, du moins pour son compte » et sur le continent, car ses finances le mettent hors » d'état d'y prendre part. Mais il voudrait une guerre » maritime entre nous. »

Ces remarques, dont m'entretenait l'ambassadeur d'Angleterre, ne lui sont point particulières. On les entend répéter chaque jour dans le corps diplomatique ou parmi les Russes qui ont quelque liberté de conversation.

M. le comte de Nesselrode n'est pas aussi français

que la plupart de ses compatriotes. Son opinion politique a pris son pli et ses habitudes à l'époque des congrès de Vienne, d'Aix-la-Chapelle et de Vérone. Être bien avec tous, intimes avec Vienne et Berlin, tel est son programme, programme que son caractère rend complètement pacifique et conciliant. Mais, en ce moment, il ne lui est pas plus permis de le suivre qu'aux autres conseillers de se livrer à leurs penchants pour la France. L'Autriche et la Prusse se sont occupées ici, comme à Paris, à Londres ou à Constantinople, de faire prévaloir l'idée d'une transaction européenne qui, faisant cesser l'isolement de la France, donnerait quelque stabilité à l'Orient. M. le comte de Nesselrode a pris presque autant de soin à éviter la conversation avec les ministres d'Autriche et de Prusse qu'avec moi. Ce dernier point ne lui a pas été difficile. Votre Excellence juge bien qu'en une pareille situation je dois attendre qu'on vienne à nous.

Il y a assez longtemps que je n'ai rencontré l'empereur. On le dit fort soucieux.

Les maux de la disette se prolongent dans plusieurs gouvernements. Les propriétaires du centre de l'empire sont ruinés pour quelques années. Les manufactures de Moscou sont en souffrance. Il y a des banqueroutes. Tous les mouvements d'argent sont difficiles. Restreindre les dépenses de l'État, ce serait reculer dans les habitudes de civilisation, ce serait diminuer l'armée et la marine, que l'empereur ne songe qu'à augmenter. Accroître les revenus publics en favorisant la naissance du crédit, le développement du commerce et la mobilité des capitaux, c'est créer des entraves à l'autorité absolue en la forçant de compter désormais avec l'opinion et les

intérêts des propriétaires et des négociants. Il y a là matière à graves réflexions, auxquelles l'empereur lui-même ne peut échapper, encore que son caractère et son esprit soient peu accoutumés à une étude méditée des questions et se distinguent plutôt par une conception prompte et claire.

L'état du royaume et des provinces de Pologne peut aussi le préoccuper. Il y règne un grand mécontentement. Les vexations religieuses, la manie de russification jettent les esprits dans le désespoir. Je n'ai jamais entendu les Polonais parler de leur malheureux pays avec plus de tristesse et d'abattement. En même temps la police russe appelle conspiration les paroles indiscrètes, les correspondances, les associations sans projets et sans but. De là de continuelles mesures de rigueur. Récemment on a appris que plus de cent personnes venaient d'être emprisonnées à Vilna. L'empereur y a envoyé aussitôt un de ses aides de camp.

Sur ce chapitre, comme sur d'autres, une sorte de blâme public commence à se prononcer. On s'aperçoit et l'on dit que le gouvernement suit une route fausse et dangereuse. En changer, n'est pas facile. Toutefois l'oppression exercée contre la religion catholique pourrait cesser sans qu'il en résultât aucune réaction dangereuse pour l'autorité du vainqueur.

Saint-Pétersbourg, 18 janvier 1841 (1).

L'empereur, que je rencontre quelquefois dans les bals qu'il honore de sa présence et qui, tout en me

(1) Dépêche officielle N° 2.

faisant comme de coutume un excellent accueil, ne me parle point d'affaires, a, toutefois l'autre jour, jeté dans la conversation, avec une sorte d'affectation, qu'il n'y avait en ce moment aucune question à traiter.

Aussi a-t-il été, je crois, assez mécontent de la façon dont nos journaux et le public de France ont interprété la lettre écrite à M. le comte Pahlen le 25 novembre. Il ne prévoyait pas qu'on y verrait des avances faites à notre gouvernement et l'espoir d'une alliance. Il s'est fait représenter cette pièce pour chercher si sa rédaction prêtait à une pareille supposition. M. le comte de Nesselrode, qui n'avait communiqué cette lettre à personne avant que la réception en ait été proclamée par les journaux, l'a aussitôt montrée aux principaux membres du corps diplomatique, comme pour bien leur faire savoir qu'il s'était agi seulement d'établir que la Russie n'était pas en mauvais termes avec la France.

De mon côté je n'ai pas mis moins d'empressement à dire que le gouvernement du roi n'était pour rien dans cette exagération et cette méprise de gazette; que nous n'avions nullement outrepassé le sens et la vraie portée de cette pièce. La réponse de Votre Excellence est venue confirmer mon langage et j'ai été très heureux de la voir à la fois froide et polie. Ce ton convenait à nos rapports actuels avec le cabinet impérial. Il s'attendait, je pense, à nous voir plus expansifs et reconnaissants, mais il n'y avait pas moyen de laisser entrevoir ce mécompte. M. le comte de Nesselrode m'a témoigné toute sa satisfaction et plus tard celle de l'empereur.

Dans une audience où l'ambassadeur d'Angleterre a remis la lettre de communication pour la naissance

de la princesse royale, l'empereur s'est expliqué plus ouvertement. Il a parlé de la lettre à M. le comte Pahlen, du sens erroné qui lui avait été attribué, puis, en se louant de la réponse de Votre Excellence, il a ajouté :

« — Elle est cependant un peu hautaine, mais c'est » une habitude française. »

Tout le reste de la conversation, selon ce que m'a raconté lord Clanricarde, a été modéré, pacifique, sans nulle aigreur contre la France, ce qui était remarquable et nouveau, mais aucune parole n'a témoigné rien de plus que le désir de se montrer en disposition de bonne harmonie avec tous. Quelques mots sur M. de Metternich ont exprimé un peu d'humeur de cette sorte d'initiative que la cabinet de Vienne semble prendre pour des arrangements plus définitifs et des garanties plus explicites à donner aux affaires d'Orient.

Saint-Pétersbourg, 28 janvier 1841.

Avant même d'avoir reçu votre lettre, mon cher ami, j'avais, en évitant toute apparence officielle, en ne demandant aucune réponse, parlé presque dans les termes indiqués par vous, des questions que l'Orient laisse encore à résoudre : les rapports généraux de la Porte avec les puissances à régler de façon à prévenir, soit une domination exclusive, soit une action séparée; la Syrie à calmer, les chrétiens à protéger, de plus efficaces garanties à donner aux commerçants européens. J'avais même ajouté que la question d'Égypte n'était pas tranchée, ni les rapports du suzerain et du vassal suffisamment établis. J'avais cité l'exemple des Principautés où l'on a trouvé juste et nécessaire de

ne pas reconnaître à la suzeraineté le pouvoir absolu sur la vassalité. Toutes ces observations, que j'ai encore rappelées et développées depuis votre lettre, n'ont obtenu ni un oui ni un non. Je le prévoyais, mais il était à propos de montrer que nous savons bien qu'on ne peut sérieusement croire à un isolement durable de la France.

« — Vous ne voulez pas admettre cela aujourd'hui, disais-je, alors vous l'admettrez demain. »

Le silence de M. le comte de Nesselrode était comme une consigne, qui me laissait fort bien démêler sa pensée personnelle. Véritablement, il ne pouvait me répondre que, pour le moment, la Russie a abdiqué toute volonté entre les mains de l'Angleterre. Nous avons pourtant causé de l'avantage qui résulterait pour l'Europe d'avoir un congrès ou de tenir une conférence ouverte, même quand les délibérations seraient prolongées, même quand les affaires traineraient de protocole en protocole. Il y voyait un moyen de calmer les esprits et de leur faire attendre des décisions, au lieu de les livrer trop tôt à leur critique. Il convenait des bons effets de cette longue conférence sur les affaires belges. Il comparait un congrès européen à la Diète de Francfort, qui ne fait à peu près rien, mais qui a tant contribué à maintenir l'unité allemande. L'idée attribuée à M. le prince de Metternich, d'appeler en délibération les puissances secondaires, du moins celles qui ont des intérêts dans la Méditerranée, semblait aussi assez admissible à M. le comte de Nesselrode.

Les lettres qui arrivent de Paris représentent l'opinion comme merveilleusement calme et sensée. On commence à n'y plus parler de l'instabilité du

ministère, de sorte qu'ici, comme à Vienne et à Berlin, à la confiance en votre caractère se joint de jour en jour la confiance en votre situation.

Ce que les journaux ont rapporté de la lettre du comte Pahlen a ravivé la fâcheuse renommée que l'intromission des journalistes dans le cabinet défunt nous avait faite. J'ai dit qu'il n'y avait sûrement pas eu d'indiscrétion sous votre ministère, puisque l'analyse de cette lettre était si peu exacte. J'ai ajouté que le gouvernement russe n'avait certes pas voulu en faire un secret, puisque la lettre avait été communiquée à Paris aux ambassadeurs des trois puissances. Mes dires et mes raisons n'ont point effacé cette impression. Des lettres de Paris avaient raconté que la pièce avait été lue en conseil et que quelques-uns des ministres, n'en jugeant pas le caractère aussi bien que vous, s'en étaient exagéré la portée, et que, de conversation en conversation, cette fausse interprétation était arrivée aux journaux. Je ne sais ce qui en est pour cette fois, mais j'ai eu, par devant moi, plusieurs exemples du manque de secret qui peut suivre cette sorte de communication.

Saint-Pétersbourg, 8 février 1841 (1).

Monsieur,

D'après ce que m'a dit lord Clanricarde, il a été chargé de sonder le cabinet de Saint-Pétersbourg sur le projet d'ouvrir des négociations nouvelles entre les grandes puissances de l'Europe pour y traiter les questions que peut présenter encore l'état de l'Orient

(1) Dépêche officielle N° 3.

et de l'empire ottoman. Peut-être même a-t-il indiqué, mais seulement en conversation, quelques-uns des points qui seraient à régler.

M. le comte de Nesselrode ne lui a point parlé autrement qu'à moi, autrement qu'aux ministres de Prusse et d'Autriche. Il a répondu que tout était terminé et qu'il ne voyait pas qu'il y eut rien à faire. Puis, avec une sorte d'embarras, il a ajouté, ou plutôt a donné à entendre que la Russie n'avait pas fait tant de concessions à l'Angleterre pour que l'Angleterre fît des concessions à la France. Lord Clanricarde a répliqué, du moins à ce qu'il m'a raconté, qu'il ne s'agissait pas de concessions à la France; que le traité du 15 juillet avait eu son entier effet et qu'il n'y avait point à y revenir, mais qu'il restait d'autres affaires où la France avait un intérêt manifeste, et qui ne pouvaient être traitées sans elle.

A cela il n'y avait nulle réponse, à moins de dire explicitement que l'empereur avait eu pour intention principale de brouiller la France avec l'Angleterre et de l'isoler; qu'ainsi il y aurait un grand mécompte si la situation respective des grandes puissances et leurs mutuels rapports se rétablissaient comme auparavant. Or c'est ce que le cabinet de Saint-Pétersbourg ne peut ni articuler ni avouer.

Aussi cet échange de paroles entre lord Clanricarde et M. le comte de Nesselrode a-t-il eu un caractère très vague. L'ambassadeur d'Angleterre n'avait rien à proposer, donc il n'était point nécessaire de lui répondre.

« — En conclusion, mylord, ai-je fait observer à lord Clanricarde, ils feront ce que vous voudrez et ils » n'admettent pas la pensée de s'isoler. »

Il ne m'a point nié qu'il en jugeait de même. Seulement il m'a dit qu'un arrangement qui placerait l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman d'une façon complète et absolue sous la commune garantie des puissances, et qui interdirait à chacune d'elles toute action particulière, rencontrerait une grande résistance à Saint-Pétersbourg. J'en suis certain. Quoi qu'il en puisse être, cette question de la garantie à donner à l'empire ottoman n'exige pas une solution absolue. Elle admet le plus ou le moins.

Les ministres de Prusse et d'Autriche sont persuadés, comme moi, que l'empereur ne se refusera à rien de ce qui lui semblera tout à fait décidé par les autres signataires du traité du 15 juillet et qu'il ne montrera aucune résistance formelle. Mais nous ne devons pas douter que les cabinets de Vienne et de Berlin garderont toujours d'extrêmes ménagements pour l'empereur et seront disposées à lui faire beaucoup de concessions dans la forme et même dans le fond. Toutefois leur influence continue à s'exercer ici dans le sens que nous pouvions souhaiter.

DE LA DUCHESSE DE TALLEYRAND.

Rochecotte, 9 février 1841.

Quelle bonne lettre intime et affectueuse j'ai reçue de vous. Elle est du 21 janvier. Que je vous en remercie et que je vais trouver plaisir à y répondre. Vous ne prévoyez pas de prochain voyage en France? Madame de Barante va, dit-on, vous rejoindre. Ainsi je ne vois pas de chances de vous retrouver. J'en reste triste. Votre présence me manque, elle me réconci-

lierait avec Paris, m'y aurait rappelée et retenue, non seulement par la douceur de vous y voir chaque jour si vous l'aviez voulu, mais aussi par la pensée, que je ne saurais taxer de présomption, de vous y être un repos et une *consolation*. Vous m'auriez trouvée toute seule de vos amies, loin des intrigues, loin des hostilités, sans enjeu dans les affaires du monde, et les jugeant, je crois, avec toute l'impartialité du désintéressement. Assez retirée pour avoir du temps à donner à mes amis, pas assez pour ignorer les choses qui vous auraient intéressé, vous auriez pu en toute sécurité déposer dans mon cœur vos jugements, opinions, blâmes, étonnements. Et vous auriez trouvé dans la détente et l'abandon entier de votre confiance et de notre commerce une quiétude et un bien-être que vous auriez probablement cherché vainement ailleurs.

Vous voulez que je vous parle des *rêveries de ma solitude*. Cher ami, je ne me permets guère de rêver. J'en ai peur. Quand je m'y sens entraînée, je vais regarder planter, remuer de la terre; je visite nos écoles, je cause avec les Petites-Sœurs de Saint-Vincent que j'ai établies au bout de mon jardin; enfin je mets bride et gourmette à mon imagination, et me circonscris le plus que je puis dans les intérêts simples utiles et pacifiants que je me suis crées ici. Je n'y réussis pas toujours, mais je m'y applique. Et quand les mauvais jours où je me sens ingouvernable arrivent, alors je m'enferme dans une chapelle fort recueillie que je me suis faite ici, et je n'en sors que quand l'orage est passé. J'aurais voulu ne quitter cette vie, qui est un régime, que lorsque le niveau aurait été bien pris, tous mes comptes bien réglés et que les

actions extérieures, blessantes ou autres auraient perdu toute leur puissance. Mais c'est l'affaire du temps, d'un temps long, très long, et, je le vois, qui s'abrège. Vous voyez bien à peu près la direction de mes pensées, et l'emploi de mes journées.

Vous voulez savoir aussi quelles personnes j'ai vues ici. D'abord à poste fixe les Castellane et leur gentille petite fille que j'aime fort, les Valençay quelques semaines, les Dino pendant un mois. M. d'Arenberg, le duc de Noailles, les Périgord tous. Tout ce monde est venu ici entre leur départ de leurs châteaux et leur établissement d'hiver à Paris. On y rentre tard maintenant, ce qui fait que jusqu'à la fin de décembre j'ai toujours eu quelques visites. Depuis le mois de janvier j'ai eu une visite qui m'a touchée, celle de la sainte veuve de Mathieu de Montmorency. Hors du monde depuis seize ans, elle s'est décidée à servir de guide à l'aîné des deux petits-fils qui lui restent. Elle est partie pour le mener en Italie, et s'est arrêtée ici avec lui pendant une semaine avant de continuer vers le Midi. C'est une personne très originale, pleine des plus rares qualités, et qui n'a jamais été à mon égard ni sévère ni décourageante. Je lui en conserve une respectueuse et tendre reconnaissance. Elle s'est plu ici et a paru contente de la façon dont on prie pour les morts dans cette chapelle dont je vous parlais tout à l'heure. Elle est placée dans l'ancienne chambre qu'occupait ici mon oncle.

Adieu, mon bien cher ami, voilà une lettre qui est bien pleine de moi. Vous l'avez provoquée par vos bonnes et tendres questions; je veux donc espérer qu'elle ne vous ennuiera pas trop. Je serre vos mains affectueusement dans les miennes.

Il est possible que je revoie Sainte-Aulaire bientôt. On dit qu'il viendra, si ce n'est prendre ses instructions pour Londres, du moins prendre son fauteuil académique. Il nous trouvera *embastillés*. Il y a des gens, gens habiles, qui prétendent que cette enceinte continue est le tombeau de la civilisation parisienne, en attendant qu'elle devienne celui de la monarchie. Je n'y entends rien, mais je vous répète ce propos parce qu'il me vient d'un esprit réfléchi, élevé et ferme.

DE M. GUIZOT.

Paris, 22 février 1841.

Deux choses nous importent, mon cher ami : la première, que l'empereur ne croie pas que nous nous sommes trompés sur le sens de sa dépêche du 25 novembre, et que nous avons voulu y voir autre chose que ce qu'il a voulu y mettre; vous y avez pourvu : la seconde, que, d'un autre côté, il n'imagine pas qu'on peut faire envers nous certaines démarches, prononcer certaines paroles, et ensuite les rétracter, ou les atténuer, ou les présenter comme insignifiantes, sans que nous nous en apercevions et presque avec notre consentement. La dépêche de M. de Nesselrode, du 25 novembre, a été très préméditée, très réfléchie; elle contient bien réellement les trois choses que j'en ai relevées dans ma dépêche du 18, c'est-à-dire : 1° modification notable dans l'attitude et le langage envers nous; 2° la dénégation que la Russie ait jamais cherché à semer la désunion entre la France et l'Angleterre; 3° la déclaration du désir de

voir rentrer la France dans le concert européen, et de l'intention de lui en faciliter les moyens. Ces trois choses ont de l'importance en elles-mêmes; on en a mis à le dire, et nous en mettons à ce qu'elles aient été dites. M. de Nesselrode ne s'est pas contenté de les écrire au comte Pahlen, et de me les faire communiquer directement; il les a écrites, aussi, pour qu'elles me revinssent indirectement, à plusieurs des agents russes en Allemagne, notamment à M. de Severine à Munich, qui a raconté cette dépêche à M. de Bourgoing, et lui en a même lu des fragments. Quelle qu'ait été l'intention de la démarche et des paroles, il y a eu intention évidente, et je tiens à ce qu'on sache que nous ne consentons jamais à ce qu'on prenne l'air de nous avoir parlé légèrement, ou de ne pas avoir dit ce qu'on nous a dit.

J'espère que vous trouverez, dans vos conversations avec M. de Nesselrode, l'occasion de tenir, avec votre mesure et votre bonne grâce accoutumées, le même langage.

A M. GUIZOT.

Saint-Pétersbourg, 23 février 1841.

Monsieur,

Lord Clanricarde a eu encore une audience. Comme on sait bien à Londres quelle importance peuvent avoir les rapports personnels avec l'empereur, lorsqu'il est en disposition favorable, on trouve, quand il le faut, quelque prétexte de lettre à remettre, pour que l'ambassadeur ait à demander une audience particulière.

Cette audience avait-elle pour objet une proposition formelle et directe sur laquelle l'empereur ait eu à dire oui ou non?

Saint-Pétersbourg, 9 mars 1841 (1).

Nous ne devons pas attacher une importance exagérée aux mauvais vouloirs de l'empereur, tant qu'ils n'exerceront pas d'autorité sur les résolutions des autres puissances. Jusqu'ici l'Angleterre y a trouvé un utile auxiliaire à ses projets, mais elle n'a pris qu'en elle-même ses propres déterminations. Vraisemblablement, il en est encore ainsi.

Les rapports de cette cour avec la cour de Prusse ont peu à peu changé de caractère. Il n'y a point de dissentiment manifeste, ni de malveillance positive. Les ménagements et les égards subsistent presque comme par le passé. Mais l'intimité de famille, les communications habituelles où le sentiment paraissait venir en aide aux relations politiques, cette espèce de paternelle bonté avec laquelle le feu roi savait se refuser aux influences russes, ont fait place à un commerce froid et officiel. On n'aime guère ici le goût de popularité du nouveau roi, ce besoin de plaire à l'opinion allemande. Ce n'est pas ainsi que l'art de gouverner est compris à Saint-Pétersbourg. On y voit du danger pour un avenir qu'on ne regarde pas comme très éloigné. A plus forte raison, on est mécontent des ménagements gardés pour la population polonaise du duché de Posen, et on attribue à cette faible conduite les choix qui ont signalé les

(1) Dépêche officielle N° 6.

dernières élections. Elles sont, dit-on, très conformes aux opinions libérales et polonaises.

Pour le moment, le public des salons de Saint-Pétersbourg et même de la cour, qui s'occupe peu des affaires et qui ignore où elles en sont, porte toute son attention sur l'arrivée de M. Demidoff et de la princesse Mathilde, qu'il vient d'épouser.

Votre Excellence n'ignore pas qu'afin d'obtenir la dispense du pape, nécessaire pour son mariage mixte, M. Demidoff a solennellement promis à l'archevêque de Florence que sa future épouse demeurait libre d'élever ses enfants dans la religion catholique. Le pape, désireux de ne point laisser attribuer cette dispense à des motifs calomnieux pour l'Église catholique, a fait officiellement publier la déclaration de M. Demidoff. Et alors il est devenu constant que M. Demidoff, devant l'Église grecque, s'était engagé explicitement ou implicitement à élever ses enfants dans la communion grecque, puis que, devant l'Église catholique, il avait promis ou semblé promettre que ses enfants seraient catholiques. Le scandale a été grand en Italie, et ici. A cela se joignaient de violentes altercations survenues à ce sujet, entre le ministre de Russie à Rome et M. Demidoff.

L'empereur, qui, dès longtemps, a M. Demidoff en grande déplaisance, l'a destitué de ses emplois et lui a fait ordonner de venir se justifier.

Une grande curiosité s'attachait à son arrivée, et surtout à l'arrivée de la princesse Mathilde, dont on avait beaucoup parlé et que précédaient les plus favorables préventions. Elle est cousine germaine de la grande-duchesse Hélène et nièce de l'empereur. On se demandait comment elle serait reçue après cette

mésalliance, si hautement blâmée par la famille impériale, et aggravée encore par la conduite de M. Demidoff.

Dès le lendemain de son arrivée, elle s'est rendue chez la grande-duchesse Hélène, qui l'a fort tendrement accueillie. Le lendemain elle a fait une seconde visite et à rencontré l'empereur, l'impératrice, et le grand-duc héritier. Depuis lors, il n'est question que de la grâce, du charme, de la parfaite convenance de la princesse Mathilde. De M. Demidoff, il n'en est fait mention que pour dire : « Quel dommage ! »

Il aura à se justifier, ni plus ni moins que s'il avait épousé la plus simple particulière. Toutefois la faveur accordée à sa femme adoucira sûrement toutes les rigueurs. Elle met d'ailleurs autant de tact et d'habileté à gagner l'opinion de la société que la faveur de la famille impériale. Elle est simple, prévenante, on pourrait même dire un peu obséquieuse, n'ayant pas une prétention au delà de sa position de madame Demidoff; aussi soigneuse d'être bien reçue que si la mésalliance n'était pas de son côté.

DE M. GUIZOT.

Paris, 20 mars 1841.

Mon cher ami, je vous envoie des pièces qui vous mettront au courant de notre dernière négociation à Londres et de son issue (1).

(1) Le 5 mars, M. de Bourqueney avait envoyé à M. Guizot trois pièces qui n'attendaient plus que son adhésion. La première, sous la lettre A, était le protocole de la clôture

La situation qui en résulte pour nous est parfaitement claire, et je crois qu'elle est bonne.

J'ai dit, dès l'origine, que nous ne pouvions songer à sortir de notre isolement, et à rentrer dans les conseils de l'Europe, qu'autant que l'affaire turco-égyptienne serait bien réellement terminée, et le traité du 15 juillet un fait accompli, tombé dans le domaine du passé.

J'ai ajouté que, si nous en étions là, pour nous déterminer à conclure quelque acte en commun avec les puissances, trois choses seraient nécessaires :

1° Que nous y fussions positivement invités, car nous n'avions, de nous-mêmes, aucune proposition à faire, aucune initiative à prendre ;

2° Qu'on ne nous demandât point d'adhérer au traité du 15 juillet, ni de le sanctionner, car nous ne pouvions

du traité du 15 juillet : les quatre puissances mentionnant la soumission de Méhémet-Ali, l'évacuation de la Syrie et les concessions que la Porte avait faites à son vassal (concessions dont on avait déjà la nouvelle indirecte, et dont on attendait de jour en jour la nouvelle officielle) affirmaient le traité du 15 juillet terminé. La seconde, sous la lettre B, n'était également signée que par les quatre puissances : celles-ci prenaient acte de la clôture établie par la pièce précédente et déclaraient que, la question spéciale née du traité du 15 juillet étant *heureusement* terminée, il y avait pourtant *dans ledit traité, un principe permanent, — la clôture des Détroits, — auquel il importait de donner un caractère plus solennel encore*, en invitant la France à y adhérer au moyen d'une convention qui l'établirait formellement et donnerait ainsi à l'Europe un *nouveau* gage de l'union des puissances. Venait enfin, sous la lettre C, la texte même de la convention, contenant dans son préambule la phrase suivante, à laquelle M. de Brunnow avait, à titre de compromis, fini par adhérer : « *Les puissances, désirant attester leur accord en*

faire *après* ce que nous n'avions pas voulu faire *avant*;

3° Qu'on ne nous parlât point de désarmement ni d'aucune condition attachée à notre rentrée dans le concert européen.

Quand, à Londres, on a cru le moment venu et l'affaire turco-égyptienne terminée, on a accepté toutes nos réserves.

On nous a fait, en termes très convenables, les premières ouvertures.

On ne nous a demandé aucune adhésion au traité du 15 juillet.

On ne nous a parlé ni de désarmement ni d'aucune condition.

On nous a communiqué confidentiellement des projets de protocole et de convention à cinq, conçus dans ce système.

Nous avons pensé que, pour mettre ces actes en parfait accord avec la situation que nous avions prise et les réserves que nous avions faites, certaines modifications étaient nécessaires (1). On les a presque complètement acceptées.

donnant à S. H. le sultan une preuve manifeste du respect qu'elles portent à ses droits souverains... » La convention se composait de quatre articles : le premier consacrait le principe de la clôture des détroits; le second réservait au sultan le droit d'excepter de cette règle les bâtiments légers employés au service des légations; le troisième et le quatrième réglaient le délai pour les ratifications et engageaient les autres puissances à adhérer à ladite convention. (*Histoire de la Monarchie de Juillet*, par Paul THUREAU-DANGIN, t. IV, p. 457.)

(1) Après examen, M. Guizot avait notifié à M. de Bourqueney que plusieurs choses le blessaient dans les pièces

Nous étions au moment de conclure lorsque le *hatti-chériff* du 13 février a paru (1). Nous avons craint qu'il n'en résultât, entre le sultan et le pacha, des complications nouvelles, et que la question turco-égyptienne ne fût pas réellement terminée. On nous a déclaré, à Londres, qu'on la considérait comme bien réellement terminée ; qu'on ne voyait dans le débat suscité par le *hatti-chériff* entre le sultan et le pacha, qu'une affaire intérieure dont on ne voulait plus se mêler ; que le traité du 15 juillet était accompli, et qu'on ne prêterait point main-forte au sultan pour imposer au pacha ses nouvelles conditions.

Convaincus de la loyauté de ces déclarations, nous

envoyées de Londres. Le protocole B faisait de la clôture des Détroits une conséquence du traité du 15 juillet, et l'y rattachait indirectement ; la France, n'acceptait pas cette assertion ; le traité du 15 juillet devait être considéré comme éteint tout entier. Les mots *heureusement terminée* ne pouvaient convenir à la France, qui ne voulait pas donner ainsi implicitement un éloge à ce qui venait de se passer. Observation analogue sur ces autres expressions : les puissances veulent donner un *nouveau* gage, etc. Enfin, pour exprimer plus clairement le sentiment qui portait la France a signer la nouvelle convention M. Guizot désirait que, dans le préambule, on insérât ces mots : *pour consolider l'empire ottoman*. Après quelques jours de négociations difficiles, et malgré la très vive résistance du plénipotentiaire russe, tous les mots, tous les tours de phrase qui blessaient la France furent supprimés, l'addition qu'elle réclamait fut faite. (*Histoire de la Monarchie de Juillet*, par Paul Thureau-Dangin, t. IV, p. 458.)

(1) Le projet de traité qui venait de s'élaborer à Londres devait avoir comme préliminaire indispensable la concession par la Porte, conformément à la note du 31 janvier,

avons persisté à penser que, pour rendre notre rentrée dans les conseils de l'Europe parfaitement sûre et digne, il fallait que la question turco-égyptienne fût terminée, en fait comme en principe, et nous avons déclaré que, jusque-là, nous ne pouvions donner aux actes, que nous adoptions d'ailleurs, notre signature définitive.

On nous a proposé de parapher en commun les actes projetés, pour constater notre adhésion commune, et sauf à attendre pour transformer le paraphe en signature définitive, que l'affaire turco-égyptienne fût bien définitivement terminée en fait et sur les lieux mêmes.

Nous avons accepté cette proposition. Les projets de protocole et de convention générale ont été paraphés. Et les puissances signataires du traité du 15 juillet ont déclaré à la Porte qu'elles regardaient ce traité comme accompli et leurs obligations comme acquittées, en l'engageant à modifier les conditions du *hatti-chériff* du 13 février, de manière à se mettre enfin et réellement d'accord avec le pacha.

de l'hérédité au pacha. Quelle ne fut pas la surprise, sinon de l'Angleterre, du moins des puissances allemandes et de la France de voir le *hatti-chériff* attendu établir une hérédité accompagnée de conditions qui la rendait absolument illusoire : droit pour le sultan à chaque vacance de choisir entre les héritiers mâles celui qu'il voulait appeler au trône ; obligation pour le pacha de percevoir tous les impôts au nom de la Porte, d'après le mode fixé par elle, et d'en verser un quart au trésor de l'empire ; limitation à dix-huit cents hommes du chiffre de l'armée égyptienne, et nomination par le sultan de tous les officiers au-dessus du grade d'adjudant ; sans compter plusieurs autres règle-

Quand nous apprendrons cette conclusion des dernières difficultés, nous transformerons à l'instant notre paraphe en signature définitive.

C'est là, si je ne me trompe, sortir de notre isolement avec convenance et sûreté.

Cette issue a causé à Londres, dans le public et parmi les négociateurs, y compris le cabinet anglais, une vive satisfaction. Tout ce qui me revient atteste qu'on se réjouit sincèrement de voir ainsi mettre un terme à l'isolement de la France et à la situation tendue et pesante qui en résultait pour toute l'Europe.

Vous verrez, dans les pièces que je vous envoie, que M. de Brunnow a plus d'une fois essayé de mettre à cette issue des entraves et qu'il ne partage peut-être pas aujourd'hui la satisfaction commune. La dépêche de M. de Nesselrode du 25 novembre, que je suis très décidé à ne pas oublier, nous mettait en droit d'attendre tout autre chose, car le cabinet impérial y annonçait formellement son désir de voir rentrer la France dans les conseils de l'Europe et son intention de lui en faciliter les moyens. Et le cabinet impérial n'a pas plus oublié cette dépêche que je ne l'oublie moi-même, car M. de Fontenay (1) m'écrit de Stuttgart (12 mars) que le comte de Médem vient tout récemment d'en

ments vexatoires destinés à bien montrer qu'on ne prétendait concéder au pacha et à sa race qu'un pouvoir absolument nominal. En même temps que ce document arrivait de Constantinople, les dépêches d'Alexandrie faisaient connaître que Méhémet-Ali, justement irrité, repoussait ces conditions et qu'il faisait entendre des menaces de guerre. (*Histoire de la Monarchie de Juillet*, par Paul Thureau-Dangin, t. IV, p. 458, 459, passim.)

(1) Ministre de France en Wurtemberg. C. B.

donner connaissance au gouvernement wurtembergeois, pour prouver les bonnes relations de la Russie avec la France, et les bons sentiments du cabinet impérial à notre égard.

Je vous donne ces détails, mon cher ami, pour que vous soyez aussi bien au courant du *confidentiel* que de l'*officiel* et de la coulisse que du théâtre. Je n'ai pas besoin de vous dire que nous n'avons pas la moindre plainte à former, pas la moindre humeur à manifester. Mais il nous convient de prendre les avantages de notre position. On nous a invités à sortir de notre isolement. Nous en sommes sortis en gardant toute notre indépendance. Nous ne disons pas, mais nous n'ignorons pas que des entraves ont été suscitées. Nous avons quelque peine à nous expliquer comment elles ont pu venir de la source à laquelle on les attribue, car nous avions reçu de là, sans provocation de notre part, des assurances fort différentes. En tout cas nous sommes contents du résultat. Notre politique, il est vrai, n'a pas prévalu en Orient, mais nous n'en avons fait à personne le sacrifice. En Occident nous ne sommes brouillés avec personne ; nous rentrons en bonne intelligence avec tout le monde, sans aucune démarche ni condition qui coûte quelque chose à nos intérêts ou à notre dignité.

Je m'en rapporte à vous, mon cher ami, pour adapter votre langage à cette situation, en tirer tout le parti convenable. Je vous remercie de vos dernières dépêches. Elles sont pleines d'intérêt et me font pénétrer dans ce sanctuaire obscur et passionné d'où sort la politique russe. Donnez-moi tant que vous pourrez des détails, des détails personnels. Plus je vais, plus je me persuade que ce sont les personnes

qui font les choses, et qu'on n'en tient jamais assez de compte.

P.-S. — Comparez soigneusement les premiers projets d'actes avec les actes paraphés; vous verrez quelles modifications ont été introduites à notre demande.

A M. GUIZOT.

Saint-Pétersbourg, 27 mars 1841 (1).

Monsieur,

Le firman par lequel la Porte ottomane a exprimé les conditions qu'elle veut mettre à l'hérédité accordée à Méhémet a occupé beaucoup et occupe encore le cabinet de Saint-Pétersbourg et le corps diplomatique.

M. de Nesselrode m'a communiqué quelques-unes des pièces qui se rapportent à cette détermination. Le ministre de Suède, toujours bien informé de ce qui se passe à Constantinople, m'a prêté aussi à lire d'autres documents, et j'ai tâché de recueillir en conversations le plus possible de connaissances sur ce nouvel incident.

M. de Nesselrode ne me semble pas y attacher une extrême importance; il a pensé, dès le premier moment, que Méhémet-Ali n'accepterait point de telles conditions, et que, puisqu'elles n'étaient point conformes aux intentions de la conférence, la Porte, ainsi qu'elle a fait pour l'hérédité, obéirait aux conseils qui lui seraient donnés. Il ne m'a point dit,

(1) Dépêche officielle N° 7.

aussi formellement qu'à d'autres membres du corps diplomatique, combien il attribuait cette fausse démarche à l'influence de lord Ponsonby. Cependant, nous avons trop souvent parlé franchement sur ce chapitre pour qu'il lui soit possible de ne me point avouer plus au moins ce qu'il en pense. J'ai vu pourtant, dans la très longue consultation adressée par lord Ponsonby, au Divan, pendant qu'on délibérait sur le firman, et dans l'accusé de réception où il proteste, que les conseils donnés par les représentants des puissances n'ont pas été suivis, qu'il avait été mécontent, et l'ambassadeur d'Angleterre n'a pas manqué de me faire valoir cette espèce de blâme comme un signe des intentions de son cabinet. Mais il me paraît établi ici parmi les personnes instruites de ce qui s'est passé à Constantinople, que si lord Ponsonby n'a point réussi à imposer toute sa volonté au Divan, il l'avait auparavant mis en disposition de rendre vaine et dérisoire la concession de l'hérédité. M. le comte de Nesselrode est allé jusqu'à dire au ministre de Prusse :

« — En vérité, nous aimerions mieux, tout désa-
» gréable qu'il serait, l'avoir ici que là-bas où il
» brouille tout. »

Je suis, en effet, porté à croire, comme on l'a dit, que le chargé d'affaires de Russie avait reçu des instructions dans un sens différent, car ce que souhaite le plus le cabinet de Saint-Pétersbourg, c'est que tout soit terminé. Il lui en sera d'autant plus facile de travailler à arrêter toute négociation nouvelle où nous prendrions place.

Il semble aussi que l'internonce a mécontenté tous ses collègues et n'a pas su se conformer aux intentions

de M. le prince de Metternich, qui lui avait pourtant envoyé un long et méthodique projet d'arrangement entre le sultan et le pacha, projet qui a été communiqué d'avance aux autres puissances, que je n'ai point vu, mais dont j'ai beaucoup entendu parler.

Quelques jours après ces nouvelles de Constantinople, M. le comte de Nesselrode m'a fait connaître le protocole de la conférence qui règle le retour des consuls à Alexandrie, le projet de protocole relatif aux Dardanelles, qui a été communiqué au chargé d'affaires de France, et aussi le projet de convention qui pourrait être conclue à ce sujet.

Saint-Pétersbourg, 27 mars 1841.

Je vous écris, mon cher ami, ce qu'on a pensé du firman. Il est un indice manifeste du gâchis où sont le Divan et la diplomatie de Constantinople. Il est impossible de n'en point convenir. J'en prends occasion pour dire froidement que M. Thiers a pu se tromper sur le succès et ne pas prendre les plus habiles moyens de négocier et d'agir, mais que la politique française avait vu juste en prédisant dans quel état l'intervention armée et l'asservissement du gouvernement turc mettraient l'Orient. Je me donne la satisfaction de répéter à M. le comte de Nesselrode ce que je lui répondais, il y a deux mois, lorsqu'il me disait que les affaires d'Orient étaient finies :

« — Je croirais plutôt qu'elles recommencent. »

On sera donc fort aise, ici, que le cabinet de Londres rajuste cette bévue du firman. On trouve tout naturel que vous ayez, en l'apprenant, arrêté tout court le commencement des négociations sur la question des

Dardanelles. Quelle que soit la mauvaise volonté de l'empereur, quelles que soient ses espérances, M. de Brunnow aura toujours pour instructions écrites et positives de se montrer aussi conciliant qu'un autre. Toutes les paroles échangées entre l'empereur et l'Angleterre peuvent se résumer ainsi : « Tout ce que vous résoudrez contre la France aura mon appui ».

On s'inquiète de la possibilité d'une rupture entre l'Angleterre et les États-Unis (1). Si une telle chose arrivait, nous aurions une belle chance, en rassurant l'Europe continentale, en lui ôtant toute crainte de guerre et de conquête et en nous bornant à maintenir, coûte que coûte, les droits des neutres. Ou l'Angleterre s'y résignerait, et alors ce serait une occasion superbe pour notre navigation et notre commerce; ou elle persisterait dans ses prétentions, et, en nous conduisant avec une fermeté calme, nous aurions tout le monde pour nous. Mais cette rupture est encore peu probable.

Vous avez désiré savoir ce qui s'est dit ici sur les fortifications de Paris. Les militaires en ont raisonné selon leur métier, comme d'un système de défense

(1) En 1837, pendant l'insurrection du Canada, des Américains s'étaient joints à une troupe d'émigrés pour s'emparer de l'île de la Marine sur le Niagara, où un bâtiment appelé la *Caroline* venait les ravitailler. Ce navire était mouillé le long de la rive américaine quand une troupe d'Anglais le surprit et le détruisit. L'État de New-York demandait pour ce fait une indemnité qui lui était contestée, lorsque l'auteur présumé de l'incendie de la *Caroline* fut arrêté sur son territoire et traduit devant les tribunaux. L'Angleterre pouvait-elle abandonner un

plus ou moins bon. L'empereur, qui se pique d'être officier du génie, et qui a fait construire beaucoup de fortifications, s'est émerveillé d'une telle dépense. On a lu avec intérêt la discussion, car tout cet hiver on causait de nos débats parlementaires, on y portait autant d'intérêt que les spectateurs des tribunes de nos Chambres qui y vont par goût du mouvement dramatique. Politiquement, on ne s'en est nullement ému. M. de Nesselrode s'étonnait comment vous, vous étiez favorable aux fortifications, et disait que lorsque l'Europe se trouvait coalisée sous les murs de Paris, il s'agissait nécessairement non pas d'un siège, mais d'une révolution. M. le comte Orloff prétendait que si les alliés n'étaient pas entrés le 31 mars 1814 à Paris, Napoléon n'en était pas moins perdu. Au total, je ne pense pas que le fait de Paris fortifié puisse, en aucun cas, modifier ici ni un projet ni une espérance. Se jeter dans cette énorme dépense donne, sans doute, une merveilleuse idée de nos ressources, mais deux cents millions dans nos caisses feraient plus peur que l'enceinte ou les forts détachés. En a-t-on jugé autrement à Berlin et à Vienne? C'est ce que j'ignore. Songez que ceux-ci voient la chose de plus loin : qu'au fond ils y doivent prendre

de ses agents qui n'avait fait qu'obéir à ses instructions? Le gouvernement des États-Unis se retrancha derrière les droits de l'État de New-York de juger Mac-Leod sans que la cause pût être évoquée au tribunal du Congrès. Une agitation des plus violentes et des plus belliqueuses s'ensuivit en Angleterre, dans le Parlement et le pays. Un conflit armé sembla un instant imminent. Mais la question fut tranchée en fait par l'acquittement de Mac-Leod, prononcé à New-York le 12 octobre 1841. C. B.

un intérêt moins direct et que l'arrière-garde de la coalition est toujours moins engagée que le corps de bataille. Aussi les Russes doivent-ils en raisonner d'autre sorte que les Allemands.

Adieu, mon cher ami; notre position me semble aussi bonne que position peut l'être sur un terrain mal fixé. On sent, je crois, le besoin de stabilité, du moins pour le moment. Votre sagesse a beaucoup de gravité et vous en recueillez peu à peu les fruits. Je voudrais vous revoir. Croyez-vous que cela se puisse au mois d'août?

Saint-Pétersbourg, 6 avril 1841 (1).

Monsieur,

J'ai reçu avant-hier la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 20 mars, ainsi que les pièces qui y étaient jointes.

M. de Nesselrode m'avait communiqué, trois ou quatre jours auparavant, le projet de convention relatif aux détroits, tel qu'il a été paraphé par les plénipotentiaires des cinq puissances, et j'avais remarqué les changements apportés à la première rédaction. Mais il ne m'avait pas fait connaître le nouveau texte de projet de protocole et ne m'avait absolument rien dit des circonstances de cette négociation. Aucune conversation n'avait eu lieu entre nous. J'étais trop peu instruit pour la rechercher il me semblait y avoir peu d'empressement. Il m'avait parlé de la satisfaction que lui causait ce dénouement. Mais je la trouvais peu expansive et assez froide. Il avait

(1) Dépêche officielle N° 8.

gardé un silence au moins aussi complet avec tous les autres membres du corps diplomatique.

La *Gazette d'Ausbourg*, presque toujours si bien informée, en racontant ce qui s'était passé à Londres lorsque la France avait été engagée à prendre part à la convention sur les détroits, annonçait que M. de Brunnow s'était refusé à signer. Cette nouvelle avait excité ici une assez grande surprise. Les ministres des puissances secondaires s'en étaient émus et plusieurs me demandaient ce que j'en savais ou ce que j'en croyais. J'avais répondu qu'un refus de signature du plénipotentiaire russe me paraissait de toute invraisemblance ; qu'il pouvait la donner plus ou moins mal volontiers, mais qu'on ne devait supposer qu'il la refusât.

Je n'aurais cependant pas deviné que, par des instructions explicites, M. de Brunnow eût été chargé d'élever des difficultés et de montrer ainsi, manifestement, le désir constant que l'empereur n'a point cessé d'avoir, le désir de prolonger l'isolement de la France.

Néanmoins, je n'explique ce qui a conduit le cabinet de Saint-Pétersbourg à sortir de la ligne de prudence et de réserve qu'il s'était prescrite, et à laisser percer un esprit contraire à la conciliation, après avoir affecté des sentiments tout autres. L'empereur a sûrement pensé que les projets de protocole et de convention, tels qu'ils ont été communiqués d'abord à la France, ne conviendraient pas au gouvernement du roi et que, ne fût-ce que pour constater la réalité de notre délibération, nous proposerions quelques changements. Dès lors, il a espéré qu'en refusant absolument toute modification du premier texte, ou nous subirions cette exigence, ou nous refuserions notre

adhésion. Il a compté sur quelque chose d'analogue aux circonstances qui ont précédé le 15 juillet. Selon ses préventions habituelles, il a supposé que soit qu'il partagea ou soit qu'il redouta l'irritation de l'esprit national, le gouvernement du roi se montrerait cassant et intraitable. Dans cette prévoyance erronée, M. de Brunnow a reçu pour mission de s'opposer aux concessions de rédaction qui pourraient nous être faites et de n'entrer dans aucun moyen terme.

Il en a été autrement, et je suis convaincu qu'on éprouve ici un sensible mécompte. Je n'en veux pour preuve que le parfait silence gardé par l'empereur et par M. le comte de Nesselrode sur tout ce qui s'est passé à Londres, et la réserve imposée à l'expression d'un sentiment quelconque en apprenant une si importante nouvelle. Le même secret avait été observé lorsqu'on avait adressé à M. de Brunnow l'instruction qui a dirigé sa conduite. Rien n'en avait été dit aux ministres de Prusse et d'Autriche, ni même, je crois, à l'ambassadeur d'Angleterre.

Je n'ai point cherché l'occasion d'exprimer ce que nous pouvions penser de cette nouvelle marque d'animosité. Mais j'ai raconté aux membres du corps diplomatique, sans aucune réflexion et sans y attacher d'importance, le cours de cette négociation. Quant à M. de Nesselrode, je me suis borné à lui dire que j'avais eu la satisfaction de rectifier la *Gazette d'Augsbourg* et d'assurer que M. de Brunnow n'avait pas eu l'idée de refuser son paraphe, et s'était seulement opposé aux changements de rédaction proposés par Votre Excellence. Aucune autre parole n'a été prononcée entre nous à ce sujet.

Ce qui était plus essentiel, c'était de savoir quelle

valeur le cabinet de Saint-Pétersbourg attachait au paraphe de son plénipotentiaire. J'avais su qu'à Berlin on avait quelque inquiétude que de nouvelles instructions adressées à M. de Brunnow ne missent opposition à la signature définitive. Je n'avais pas cette crainte. M. le comte de Nesselrode, d'une manière positive et explicite, m'a dit que le paraphe et la signature avaient été autorisés par les pouvoirs envoyés déjà depuis assez longtemps à M. de Brunnow, et qu'il n'avait aucun besoin d'une nouvelle autorisation.

Du reste, l'effet de cette nouvelle a été excellent; tous les membres du corps diplomatique ont exprimé toute leur satisfaction, et l'ambassadeur d'Angleterre aussi vivement qu'aucun autre. Les principaux conseillers de l'empereur mettent, ce me semble, moins d'empressement à montrer leur contentement, peut-être par craindre de déplaire. Ils se félicitent pourtant de ce dénouement, en disant que c'est ce que l'empereur a constamment souhaité.

Saint-Pétersbourg, 14 avril 1841.

Dans votre situation politique tout me paraît pour le mieux, mon cher ami. Notre rentrée dans l'affaire d'Orient a été ménagée de manière à satisfaire le soin le plus inquiet de l'honneur national. Nous avons à nous applaudir de la mauvaise volonté, assez gauchement manifestée, de M. de Brunnow. Si la conférence avait accepté sans objections vos amendements et vos réserves, elle en eût fort diminué la valeur. On aurait pu dire que nous adhérions à ce qui avait été convenu sans nous. La résistance de la Russie constate qu'il y a eu succès pour nous. Dans les campagnes

diplomatiques, comme dans les campagnes de guerre, il importe de terminer par un avantage obtenu. Or c'est ce qui vous arrive à Londres d'une part, et en Orient de l'autre, où la Porte recule au bénéfice de Méhémet-Ali.

Je fais à vous et aussi à nous compliment du vote de la Chambre des pairs, non pour les fortifications en elles-mêmes, je suis peu convaincu, mais pour l'ensemble de notre situation. Ne pas proposer cette loi, c'était vous poser en adversaire déclaré de M. Thiers. Lorsque vous êtes entré aux affaires, l'opinion publique ne permettait pas cette attitude; depuis elle s'est éclairée: jusqu'à quel point, c'est ce que je ne puis savoir. Mais vous ne pouviez revenir en arrière; en laissant rejeter le projet, vous perdiez considération et solidité, ce qui eût été un grand malheur. Il m'eût été dur de voter tant de millions pour solder une erreur de l'opinion, encore qu'elle coûte souvent de grandes dépenses; aussi je suis content de ne point m'être trouvé dans cette alternative.

Ici j'ai fort bien expliqué et fait comprendre comment votre attitude était sage et nécessaire. J'ai reconnu avec plaisir l'intérêt qu'on attache à votre durée et à votre autorité. Ceci et la conduite de la négociation à Londres élève beaucoup votre position : jusqu'ici, l'empereur et même M. le comte de Nesselrode ont peu cru à votre stabilité. On ne m'en parlait point, mais je l'ai appris. Le ministre en était fâché. Le souverain aimait dans cette chance ce qu'elle avait de fâcheux pour la France.

Je vous conjure, mon cher ami, de bien prendre garde à qui voit nos lettres. Je vous ai écrit que l'em-

pereur avait jugé un peu hautaine votre réponse à cette fameuse lettre du 25 novembre. Il a su que je vous avais donné cette information, il l'a dit à lord Clanricarde et il s'est plaint qu'il me répétât ses conversations. Lord Clanricarde est d'un caractère facile, et cet incident n'a point amené de tracasserie entre nous, mais je m'aperçois qu'il n'a plus le même abandon.

Votre session est comme finie, j'espère vous voir avant que l'autre commence. J'aime mieux que ce soit dans un moment où je vous trouverai avec plus de loisirs.

Saint-Pétersbourg, 4 mai 1841 (1).

Monsieur,

Le mariage du grand-duc héritier a été célébré le 13/25 avril à la chapelle du Palais. Cette cérémonie a été belle et imposante. Un grand dîner, dont le corps diplomatique ne faisait point partie, et qui est d'usage en telle occasion, a suivi la célébration religieuse. Le soir, il y a eu un bal, où l'on a seulement marché quelques polonaises. J'ai eu l'honneur de donner la main à l'impératrice, à la nouvelle grande-duchesse et et aux autres princesses de la famille impériale.

Le surlendemain 18/30, le corps diplomatique a été admis à présenter ses hommages aux nouveaux époux.

Au moment où M. le comte de Nesselrode et M. de Liebermann ne croyaient plus à la venue de S. A. R. le prince de Prusse, on a su qu'il se mettait en route. Il séjournera peu de temps ici et avait même dit

(1) Dépêche officielle N° 11.

d'abord qu'il repartirait avant la fin des fêtes. Il restera jusqu'à la dernière, mais n'ira point à Moscou, comme le prince de Hesse et le prince de Weimar.

Parmi toutes ces splendeurs, la nouvelle grande-duchesse s'est fait remarquer, telle qu'on l'a vue à son arrivée et depuis son séjour en Russie, sérieuse, calme, avec une physionomie de réflexion et de jugement. Cette apparence est assez remarquable dans une princesse qui n'a point encore dix-sept ans; c'est un contraste avec les habitudes et les manières de la famille impériale, où tout se passe avec mouvement, avec expansion, avec goût pour la manifestation extérieure.

Peu de jours après les fêtes, l'empereur et les nouveaux époux se rendront à Moscou. L'impératrice ne sera point de ce voyage. Ses forces suffisent à peine aux fatigues et aux émotions de ce moment. On ne sait encore si elle retournera cette année aux eaux d'Ems. Il est à croire que l'empereur préférerait qu'elle ne voyageât point.

Votre Excellence ne s'étonnera point que parmi tant de préoccupations des sentiments de famille, parmi cet entrain de fêtes et de cérémonies, il n'y ait eu aucune place pour toutes pensées relatives à la politique extérieure.

D'ailleurs, le mariage du grand-duc et la distribution de récompenses et de faveurs qu'on devait attendre en cette occasion mettaient en mouvement les ambitions et les espérances dans tous les rangs de la cour et du gouvernement. Pendant plus de dix jours, il n'y a pas eu d'autre sujet de conversations que les conjectures sur la part que tels ou tels allaient avoir dans cette loterie.

L'empereur, selon sa coutume, ne s'est point montré prodigue. Il s'entend bien à ménager le prix des distinctions et des honneurs; et n'en abaisse point la valeur, en cédant à trop de sollicitations.

Le bruit avait couru, dans la portion mal informée du public, que cette occasion serait aussi saisie pour accorder quelque amnistie, quelques adoucissements de peines. L'empereur a pu y songer, par imitation de ce qui s'est fait ailleurs, et pour produire un effet favorable sur l'opinion de l'Europe, mais une telle détermination est contre son caractère. Il ne la suppose pas nécessaire, ni même utile pour la Russie. Lorsqu'une fois il croit qu'une mesure de rigueur est juste, aucune inspiration intérieure ne le porte à l'adoucir.

DE M. GUIZOT.

Paris, 10 mai 1841 (1).

Monsieur le baron,

Les négociations de Londres ont été, quant à nous, du moins, à peu près stationnaires depuis six semaines. Les plénipotentiaires de Prusse et d'Autriche témoignent de plus en plus un vif empressement de nous voir apposer notre signature définitive à la convention paraphée le 15 mars. Ils ont même essayé à plusieurs reprises de nous engager à ne pas attendre pour cet acte l'accomplissement de la condition que nous y avons attachée. Mais nous nous sommes formellement refusés à nous désister de notre première résolution. Lorsque les relations entre la Porte et Méhémet-Ali

(1) Dépêche officielle N° 4.

seront effectivement réglées dans toutes leurs bases essentielles, lorsque la série des mesures qui peuvent découler du traité du 15 juillet sera complètement close, lorsque ce traité et les obligations qu'il imposait aux puissances signataires n'appartiendront plus qu'au passé, alors seulement nous pourrons reprendre dans les affaires d'Orient, de concert avec ces puissances et en signant l'acte relatif à la clôture des Détroits la place qui nous appartient.

Si ces résultats ne sont pas encore accomplis, il faut évidemment s'en prendre, comme vous le verrez par la lecture des dépêches, au défaut d'harmonie entre Londres et Constantinople, centre d'action, comme dit M. de Metternich. Si lord Ponsonby et ses collègues avaient bien compris et fermement exécuté les intructions qui leur ont été adressées, si, au lieu d'entretenir la Porte dans ses illusions et dans ses passions, ils l'avaient éclairée sur ses véritables intérêts et les véritables intentions des puissances, très probablement la Porte aurait pris depuis longtemps envers le pacha des déterminations raisonnables qui, plus promptes et plus spontanées, eussent été bien plus efficaces dans l'intérêt du pouvoir et de la dignité du sultan, comme de la paix future de l'Orient. Il paraît, du reste, que le changement du ministère qui vient d'avoir lieu à Constantinople hâtera la fin de ces étranges et déplorables hésitations.

Le premier acte de Rifaat-Pacha (1) a été de demander à la conférence de Londres un conseil positif sur les

(1) Ancien ambassadeur en Autriche, nommé ministre des affaires étrangères le 29 mars en remplacement de Reschid-Pacha. C. B.

modifications qu'il convenait d'apporter au *hatti-chériff* du 13 février. J'ai lieu de croire que ce conseil sera incessamment donné, sagement au fond et clairement dans la forme, et que la Porte, en y conformant ses résolutions envers le pacha, terminera réellement la question turco-égyptienne, et nous mettra en mesure de signer enfin la convention déjà paraphée.

La démarche de Rifaat-Pacha auprès de l'ambassadeur du roi à Constantinople pour nous prier de demander dans cette convention l'insertion d'une clause qui garantirait l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman est un incident remarquable et qui prouve deux choses : l'une que la sincérité de notre politique envers l'empire ottoman est appréciée à Constantinople ; l'autre que notre situation n'y est pas à beaucoup près aussi altérée et notre influence aussi faible que quelques personnes se plaisent à le dire. J'ai lieu de croire que la réserve que nous avons gardée depuis six mois dans notre attitude et nos démarches en Orient, sans cesser de dire hautement notre avis et d'exercer tous nos droits, a contribué à inspirer au nouveau cabinet ottoman la pensée de la démarche qu'il vient de faire. Cette démarche ne saurait être pour nous un motif d'altérer l'engagement qui résulte de notre paraphe apposé à l'acte du 15 mars. Mais en demeurant fidèles à notre promesse nous ne manquerons pas non plus à la confiance que nous a témoignée la Porte. Vous verrez, dans les instructions que j'ai adressées au chargé d'affaires du roi à Londres (1), quelle conduite je lui ai prescrite

(1) M. Guizot prescrivait à M. de Bourqueney de faire part aux représentants des quatre puissances du vœu ex-

quant à cet incident, sur lequel je n'ai certainement pas besoin de vous recommander le plus profond secret.

Les causes de la chute de Reschid-Pacha nous sont encore assez obscures. La plus efficace, si je ne me trompe, a été l'action du parti vieux turc, qui depuis longtemps attaquait sourdement le ministre réformateur et épiait l'occasion de le renverser. Cette occasion lui a été fournie par l'humeur emportée de lord Ponsonby qui, trouvant que la déférence et la soumission de Reschid-Pacha envers lui n'allaient pas encore assez loin, a dit tout haut qu'il cessait, et a cessé de le soutenir. On assure que l'influence russe, puissante dans l'intérieur du sérail, s'est jointe très efficacement quoique sans bruit à l'action du parti vieux turc et a beaucoup contribué à un résultat qui est, sans nul doute, un échec grave pour l'influence anglaise à Constantinople. Je désirerais que vous pussiez recueillir et me transmettre quelques éclaircissements à ce sujet.

Ce qui se passe dans l'île de Candie mérite et attire toute notre attention. Sans ajouter une entière foi aux rapports qui m'ont été adressés sur le brusque changement d'attitude du consul britannique, et sur l'appui qu'il a prêté aux prétentions des insurgés, je me suis empressé d'exprimer au cabinet de Londres l'étonnement que nous causait cette conduite et de lui

primé par la Sublime Porte à notre ambassadeur ; de demander, sans en faire une condition de notre signature définitive au traité déjà paraphé, qu'à un jour donné examen sérieux soit fait de ce vœu, et, qu'en attendant, il soit pris acte de la communication du gouvernement français. (Dépêche du 28 avril.) C. B.

demander ce que devions en penser. Si cette affaire devenait grave et ne pouvait être terminée par l'action de la Porte seule, mon intention est de ne point admettre qu'elle puisse être livrée au concours isolé d'une puissance et d'en saisir toutes les grandes cours. En attendant, et conformément au désir de la Porte, le roi a ordonné qu'un ou deux bâtiments de guerre iraient stationner dans les eaux de Candie, protéger au besoin nos nationaux, observer le cours des événements, et prendre nettement, soit envers les Turcs, soit envers les Grecs, l'attitude qui nous convient.

Paris, 10 mai 1841.

Mon cher ami, la session finit. Je ne crois pas que nos affaires de Londres soient assez conclues, avant son terme, pour que je puisse avoir encore, à ce sujet, une explication à la tribune. Je le regrette. J'aime beaucoup mieux m'expliquer à la tribune que dans les journaux. Mais il n'y aura probablement pas moyen.

Soyez tranquille, bien tranquille, sur le secret de vos lettres. Personne ne les voit, on ne voit que ce que je veux montrer. Je ne m'étonne pas du petit incident dont vous vous plaignez au sujet de ma dépêche en réponse à celle du 25 novembre. C'est moi-même qui ai dit à dessein, et à plusieurs personnes, quelle impression on en avait eu à Saint-Pétersbourg. J'ai peut-être, en cela, pensé à Paris et à moi plus qu'à Saint-Pétersbourg et à vous. Je vous prie de vous résigner quelquefois à cet effet de la distance et de la diversité des situations. Je ferai de mon mieux pour vous en diminuer les inconvénients.

A M. GUIZOT.

Saint-Pétersbourg, 20 mai 1841.

Ce que vous montrez, mon cher ami, de prudence et de gravité, la convenance et la discrétion rentrées dans les affaires, votre langage ferme et ménagé, tout cela est remarqué, mais aurait fait votre position bien plus grande il y a six ans que maintenant. Elle est aussi bonne que possible et ce qui lui manque n'est pas de votre fait, c'est ce que l'on sait et ce que l'on dit.

Vous convient-il qu'en revenant en France je traverse Stockholm et Copenhague? J'ai une curiosité très modérée de voir la Suède et peut-être trouverais-je que ce serait un trop grand retard. Quant à Copenhague, je connais le roi. Il a beaucoup de bonté pour moi. Nous sommes en correspondance depuis vingt ans. Il est impossible que je n'aille pas lui présenter mes hommages.

Voilà bien des années que la marine française ne s'est montrée dans la Baltique. Les Anglais, les Danois, les Hollandais, les Sardes même, ont fait voir leur pavillon à Cronstadt. Je crois qu'il serait à propos d'envoyer une belle frégate, particulièrement bien tenue, avec un capitaine et un équipage distingués, pour nous faire honneur ici. Mais il faudrait un prétexte. En ce qui me touche, il me serait plus commode et plus agréable de voyager par le paquebot, mais je puis être ce prétexte. Les ambassadeurs d'Angleterre arrivent et partent toujours sur un bâtiment de l'État, frégate ou grand *steamer*, ce qui a assez bonne façon; je n'y tiens pas, au contraire, mais pensez-y.

Je me réjouis, mon cher ami, de l'idée de vous revoir. L'absence n'a mis dans notre amitié d'autre parenthèse qu'un intervalle de temps beaucoup trop long.

Saint-Pétersbourg, 29 mai 1841 (1).

Monsieur,

On a déjà appris ici depuis plusieurs jours que le Divan, se conformant aux avertissements explicites, qui lui ont été adressés, a modifié les clauses du *hatti-chériff*; mais on ne sait point encore si Méhémet-Ali s'est soumis aux conditions ainsi modifiées dont communication a dû lui être faite. Ces retards n'excitent nulle inquiétude ; à peine s'en occupe-t-on, tant il y a certitude que les quatre puissances sont déterminées à rétablir la bonne intelligence avec la France, et que le gouvernement du roi ne sera point retenu par une méfiance obstinée. Il me paraît qu'on trouve simples les délais qui ont différé jusqu'ici la signature définitive de M. de Bourqueney.

« Avant que la France rentre dans les délibérations européennes, il faut indispensablement qu'il n'y ait plus une chance de voir les quatre puissances signataires du traité du 15 juillet, intervenir encore entre la Porte et Méhémet-Ali. »

Telles sont les explications que j'ai données chaque fois que j'ai entendu regretter la lenteur de notre accession. J'ai toujours été fort bien compris. C'est plus avec les membres du corps diplomatique qu'avec M. de Nesselrode que se passent de telles conversa-

(1) Dépêche officielle N° 13.

tions. La conduite de M. de Brunnow à Londres ne permet guère à M. de Nesselrode de se montrer impatient d'obtenir notre signature, c'est un sujet que nous ne pouvons guère traiter autrement que d'une manière générale.

Je ne crois pas que le cabinet de Saint-Pétersbourg ait travaillé activement à la chute de Reschid-Pacha. Peut-être les rapports que le parti vieux turc a toujours eus avec les agents russes ont-ils eu quelque influence sur cette disgrâce. Mais on ne prétend point ici qu'elle puisse avoir un heureux effet sur la situation actuelle du gouvernement turc ; on convient même qu'il a dû en résulter plus d'affaiblissement et de désordre.

Saint-Pétersbourg, 14 juin 1841 (1).

L'empereur est revenu de Moscou, il y a quelques jours, mais n'a point encore paru à Saint-Pétersbourg. La cour s'est transportée de Tsarskoé-Sélo à Peterhof, comme cela se pratique habituellement dans cette saison.

Le séjour de l'empereur à Moscou n'a guère été signalé que par la façon dont il a reçu les marchands, quand ils se sont présentés devant lui, et par le discours qu'il leur a tenu. On s'entretient beaucoup ici de cette espèce de vive allocution prononcée avec la verve éloquente à laquelle l'empereur se livre quelquefois, dans des occasions solennelles.

Il a commencé par leur parler de la disette, dont Moscou et les gouvernements environnants ont tant

(1) Dépêche officielle N° 14.

souffert l'année dernière, disant qu'il concevait qu'on spéculât sur toutes sortes de marchandises, mais que chercher des profits usuraires dans les souffrances du peuple, accaparer le blé pour le rendre plus cher et affamer le pays, c'était une conduite qui avait excité toute son indignation.

Puis il a passé aux nombreuses banqueroutes, qui récemment ont troublé le commerce de Moscou, et a dit qu'elles pouvaient être attribuées à l'oubli des bonnes vieilles mœurs russes; que maintenant les marchands coupaient leur barbe et portaient des habits à la française, que leurs femmes recevaient le *Journal des Modes*; qu'ils allaient au théâtre; qu'ils buvaient du vin de Champagne et se promenaient en belles calèches; que ce n'était pas ce qui convenait à d'honnêtes marchands russes, qui devraient être, comme leurs pères, modestes, sobres, économes; qu'en revenant aux anciennes manières de vivre, ils ne feraient point de folles dépenses, et ne risqueraient point de tomber en banqueroute.

Il a aussi parlé du mauvais usage qu'ils faisaient de la protection accordée par les tarifs de douanes à l'industrie russe. Il leur a reproché de fabriquer chèrement, de produire de mauvaises marchandises, de ne pouvoir soutenir, sur aucun marché extérieur, la concurrence avec la fabrication étrangère, de tromper les Chinois en leur vendant de mauvais draps et de risquer ainsi de perdre un commerce qui a déjà beaucoup diminué.

Tout cela a été dit, selon ce qu'on raconte, d'un ton animé. Par deux fois, lorsque quelqu'un des marchands a voulu faire une réponse à ces reproches, l'empereur leur a imposé silence.

Il ne paraît point que cette mercuriale ait eu un bon effet. Je vois qu'en général les principaux serviteurs de l'empereur regrettent qu'il ait ainsi parlé à des hommes qu'il avait toujours coutume de traiter avec une bienveillance presque caressante. Les reproches qu'il leur a faits n'ont pu leur sembler ni justes ni raisonnables. Peut-être n'y avait-il aucun d'entre eux qui eût fait commerce de blé. En Russie, moins encore que dans d'autres pays, il n'y a point un trafic régulier et habituel des grains. En cas de cherté, il y a des spéculateurs, mais ordinairement, et cette fois surtout, il est public que ce genre de spéculation a été exploité par de grands propriétaires qui n'ont consenti à vendre leurs approvisionnements qu'au moment où la hausse était extrême. On dit même que certains employés ont fait des gains de cette sorte.

La réprimande sur les banqueroutes tombait aussi fort mal, car l'empereur avait devant lui, non pas ceux qui ont fait des faillites, mais ceux qui en ont souffert. D'ailleurs, il est à la connaissance de tous que les fausses spéculations et les opérations imprudentes amènent les banqueroutes, beaucoup plus que le goût d'un certain luxe, encore bien peu répandu parmi les marchands russes. Mais l'empereur, en leur faisant cette leçon, suit une idée, qui tient en ce moment grande place dans son système de politique et d'administration. Il voudrait la Russie riche, industrieuse, égale en ressources aux royaumes de l'Occident, dotée d'un grand revenu et d'un large budget; et en même temps il se refuse à ce que son état social soit modifié. Il lui déplaît que les intérêts, en se développant et s'accroissant, imposent au gouvernement certaines conditions, certains égards ou ménagements.

Il faudrait, pour le satisfaire, que le commerce, en s'agrandissant, demeurât entre les mains de marchands barbus, ignorants, humbles, dociles, n'osant jamais se plaindre de rien, ne dépensant pas l'argent qu'ils gagnent, et toujours prêts, au moindre avertissement de l'autorité, à offrir de grosses sommes pour des établissements publics ou des œuvres de charité. Le problème que l'empereur se donne à résoudre, c'est le commerce du XIXe siècle fait par des marchands du moyen âge.

J'ai su, avec détail, que M. le baron de Lieven, à son retour de Turquie, avait représenté à l'empereur, de la façon la plus expressive, l'état de dissolution de l'empire ottoman, la détresse de son gouvernement, l'épouvantable désordre des provinces et les arbitraires et cruels traitements où sont exposées les populations chrétiennes. Je ne m'aperçois pas que ces informations, dont on ne nie point l'exactitude, émeuvent en rien le gouvernement russe. Personne n'en parle, ne semble y songer, à vrai dire, je crois que ce cabinet désire qu'il ne soit pourvu qu'aux nécessités tout à fait impérieuses et au dernier moment.

Tel est constamment l'esprit de la politique russe, toutes les fois qu'elle n'est pas en situation de dominer et de faire sa volonté. Son habileté, souvent célébrée, c'est de savoir attendre. Sa position géographique et son état intérieur le lui permettent presque toujours.

M. de Nesselrode, qui n'est certes pas sujet à parler théoriquement ni à exposer des systèmes ou des généralités, a pourtant coutume de dire que rien n'embrouille plus les affaires que de traiter des éventualités et qu'il suffit de ne rien faire et de ne

rien dire dans un sens contraire à ce qu'on croit probable.

En relisant la *Correspondance du duc de Vicence*, je voyais un curieux exemple de cette habitude du cabinet de Saint-Pétersbourg. En 1811, il était déjà de toute évidence que l'empereur Napoléon allait faire la guerre à la Russie, et l'empereur Alexandre ne se faisait aucune illusion à cet égard. Cependant, pas une négociation n'était entamée avec l'Angleterre, pas une démarche tentée à Vienne ni à Berlin. On savait bien que le lendemain de la guerre commencée on aurait alliance et secours de l'Angleterre, aussi complètement qu'en s'en occupant d'avance, et que l'Autriche et la Prusse resteraient subjuguées par la France, tant qu'elle n'aurait point éprouvé de revers. Ainsi le gouvernement russe se bornait à préparer la défense du territoire.

La guerre a recommencé au Caucase. Comme de coutume, on ne publie rien des événements de la campagne, et la société russe se risque même fort peu à en parler. C'est un des sujets de conversation à peu près interdits. Cependant il a été fort question d'une attaque très meurtrière dirigée contre le fort de Tcherkaï. Comme un aide de camp du ministre de la guerre, M. Balacheff, jeune homme appartenant à une famille considérable, y a été tué, on s'est plus intéressé à cette affaire. Tcherkaï était, il y a trois ou quatre ans, occupé par les Russes, et même très paisiblement. Depuis, Chamyl, chef des tribus insurgées du littoral de la Caspienne, s'en est emparé, et ce point a pris beaucoup d'importance, parce qu'il établit la communication entre les tribus de l'Est et les tribus de l'Ouest. L'année

dernière, l'armée russe la réoccupa après un assaut très sanglant. Cet hiver, Chamyl l'a repris. On dit que jamais on ne s'est battu avec un tel acharnement. Les tribus ont maintenant du canon et savent très bien s'en servir. On ne conçoit guère comment l'empereur étouffe ainsi la publicité que mériterait la conduite de son armée. On s'accorde à proclamer qu'en toute occasion les officiers et les soldats montrent un courage et un dévouement qui devraient être du moins récompensés par un peu de gloire.

Il y a eu, vers la fin de cet hiver, une révolte de paysans dans le gouvernement de Perm. Ce n'est pas un fait rare, mais cette fois il a été plus grave. La répression a été, comme d'ordinaire, prompte, complète et cruelle, mais dix-sept soldats et deux officiers ont été tués. On dit que le chef des paysans était un soldat congédié. Cet exemple est allégué en preuve par les propriétaires, qui s'alarment des nouvelles mesures prises pour délivrer les congés après dix ans de service. Cette révolte a eu lieu il y a trois mois : à peine commence-t-on à en connaître quelques détails et à en parler à l'oreille.

DE M. GUIZOT.

Paris, 21 juin 1841 (1).

Monsieur le baron,

Je vous faisais connaître, le 7 de ce mois, l'incident qui était venu empêcher la signature immédiate de l'acte relatif à la clôture des détroits de Constantinople

(1) Dépêche officielle N° 7.

au moment où les nouvelles résolutions de la Porte semblaient lever le seul obstacle qui l'eût jusqu'alors retardée (1). Lord Palmerston ayant cru devoir développer ses motifs dans un Exposé qu'il m'a fait communiquer sous la forme d'une dépêche à M. Bulwer, et qui reproduit assez peu exactement les explications verbalement échangées entre le ministre britannique et M. de Bourqueney, il m'a paru nécessaire de répondre à cette espèce de manifeste dont on eût pu induire que la responsabilité de cette complication assez inattendue devait être imputée à la France. Il m'a été facile d'établir, dans une dépêche que j'ai écrite à notre chargé d'affaires, que nous ne demandions aujourd'hui pour signer le projet de convention relatifs aux Détroits, que ce que nous avions demandé, comme le reconnait lord Palmerston lui-même, au début de cette négociation, et ce que qu'on nous avait formellement promis à cette époque. On serait donc mal fondé à nous le refuser, lorsque

(1) Nous venions d'apprendre la modification du hatti-chériff du 13 février; le conflit entre le sultan et le pacha était terminé à nos yeux, et nous nous apprêtions à signer la convention paraphée, lorsque lord Palmerston témoigna le 24 mai, à M. de Bourqueney, des doutes sur la clôture absolue de l'affaire turco-égyptienne. Le pacha pouvait ne pas accepter le nouveau firman, et le ministre anglais « semblait admettre la possibilité que, même après la signature à cinq de la convention, quelque nouvelle intervention à quatre eût encore lieu entre le sultan et le pacha en vertu du traité du 15 juillet ». C'était la condition mise à notre signature ouvertement violée et nous n'avions plus qu'à retirer notre adhésion, ce que paraissait vouloir provoquer lord Palmerston. C. B.

l'hypothèse à laquelle était subordonné l'accomplissement de cet engagement se trouve complètement réalisée.

J'ajouterai que si les représentants de l'Autriche et de la Prusse à Londres témoignent beaucoup d'irritation de la nouvelle attitude prise par le cabinet britannique, le langage de MM. d'Apponyi et d'Arnim n'est ni moins vif ni moins explicite. Comme je vous l'ai déjà dit, le gouvernement du roi attend patiemment la fin de ce malentendu qui lui paraît sans doute regrettable dans l'intérêt général, mais dont la France, en particulier, n'a aucune raison de se préoccuper beaucoup.

Cette solution pourra d'ailleurs être accélérée par suite de ce qui se passe à Constantinople. Le nouveau ministère ottoman, après avoir fait connaître ses intentions sur les conditions à accorder à Méhémet-Ali, avait paru un moment céder à des influences moins conciliantes. L'émission du firman destiné à régler définitivement les rapports du sultan avec le vice-roi se faisait attendre, et le langage de Rifaat-Pacha était devenu équivoque, ces symptômes fâcheux n'ont pas tardé à disparaître et le firman doit être à présent arrivé à Alexandrie (1).

L'insurrection de Candie paraît toucher à son terme. Les insurgés, vaincus dans quelques rencontres peu importantes par les troupes que la Porte a envoyées

(1) L'hérédité par ordre de primogéniture était substituée au choix par le sultan ; la nomination des officiers était abandonnée au pacha jusqu'au grade de colonel inclusivement ; le tribut devait consister en une somme fixe réglée de gré à gré. C. B.

pour les soumettre, et abandonnés par la population, ont témoigné le désir de capituler. Les consuls européens se sont interposés auprès de Fakir-Pacha, qui a consenti à leur permettre de quitter l'île en conservant leurs armes et leurs bagages. Cependant les négociations n'était pas encore entièrement terminées.

A M. GUIZOT.

Saint-Pétersbourg, 10 juillet 1841 (1).

Monsieur,

M. Titoff a envoyé un des employés de sa mission porter ici la nouvelle de l'acceptation du firman par Méhémet-Ali. Elle a été accueillie avec satisfaction, mais sans surprise, puisqu'elle n'était point mise en doute. L'empereur avait, ce jour-là, outre sa nombreuse réunion de famille, quelques personnes à dîner.

« — J'ai reçu, dit-il, une bonne grande nouvelle » que j'attendais. Le pacha accepte les conditions. Cela » termine tout embarras, la France ne fera plus » difficulté de signer. »

Puis il a ajouté en plaisantant, mais sans nulle aigreur :

» — Nous allons être bons amis et vous voyez que » déjà on nous envoie une frégate. Nous n'en avions » pas vu depuis longtemps. »

Maintenant on attend l'effet de cette nouvelle à Paris et à Londres (2), sans avoir nulle inquiétude, sans

(1) Dépêche officielle N° 17.

(2) L'acceptation par Méhémet-Ali du hatti-chériff modifié ne laissait plus à lord Palmerston le moindre

montrer nul regret de notre rentrée dans les délibérations européennes. Il est toutefois évident que le cabinet de Saint-Pétersbourg souhaite et espère qu'il n'y aura rien à mettre en délibération, qu'aucune circonstance n'appellera l'intervention concertée des puissances, et que l'Orient retombera dans un *statu quo*, sans doute chancelant, mais tel qu'il ne sera point nécessaire de donner une existence particulière plus ou moins indépendante à aucune des provinces de l'empire ottoman. L'indifférence presque malveillante que le gouvernement russe laisse voir pour la Grèce est un indice de ce qu'il pense des établissements européens qui seraient fondés pour hériter un jour de la Turquie agonisante.

Je crois, sans en avoir la même certitude, que l'Angleterre est à peu près dans les mêmes sentiments. Évidemment les deux cabinets continuent à se ménager avec grand soin et s'applaudissent de leur union. L'empereur n'en a certes recueilli aucun avantage réel. On pourrait même dire qu'il a fait un marché de dupe. Il ne pense pas ainsi. Ne se proposant aucune conquête, songeant peu ou point aux intérêts très exigus de son commerce avec l'Asie, il est bien convaincu que, pour peser dans la balance de l'Europe, il doit se contenter d'être le formidable auxiliaire d'une des grandes puissances; il a fait son choix selon ses opinions et ses penchants à obtenir contentement.

Quant à l'Angleterre, le bénéfice de ce rapproche-

prétexte pour continuer à faire preuve de mauvaise volonté, mais il voulut attendre la confirmation de cette nouvelle par ses propres agents. C. B.

ment est manifeste. Elle a neutralisé toute l'action de la Russie sur la Turquie et sur l'Asie. Elle n'a pas eu à satisfaire une seule exigence du puissant allié qu'elle s'est donné ou qui s'est donné à elle, et a, de plus en plus, appris à ne le point redouter. Grâce à cette accession, elle a retrouvé sa domination et sa situation sur l'Europe antifrançaise, en acquérant la certitude qu'elle peut, à son gré, placer la France dans l'isolement.

Si j'en jugeais par quelques conversations avec plusieurs membres du corps diplomatique, cet accroissement de la prépondérance anglaise, cet orgueil de primauté, ce ton dominateur commencent à déplaire aux puissances allemandes. Sans avouer la faute évidente d'avoir signé le traité du 15 juillet, en s'excusant assez mal sur la méfiance que leur inspirait la marche suivie par notre précédent cabinet, le chargé d'affaires d'Autriche, et bien plus explicitement encore M. de Liebermann, me parlent des inconvénients de cette sorte d'alliance entre la Russie et l'Angleterre. Ils semblent s'en inquiéter pour la balance de l'Europe; et reçoivent surtout une impression déplaisante du caractère moins conciliant et moins ménagé de leurs rapports avec ces deux puissances. Toutefois, je suis loin de voir là encore le symptôme du moindre changement dans la situation politique de l'Europe. Ces nuances de mécontentement et de diversité s'effaceraient bien vite, je pense, si nous manifestions des projets ou des prétentions quelconques; si nous mettions en avant une initiative, et si l'on nous supposait l'espoir ou le désir d'exercer une domination que les souvenirs du passé font redouter tout autrement que la domination anglaise.

Saint-Pétersbourg, 14 juillet 1841.

Mon cher ami, M. Perier (1) et la frégate ne seront ici que dans quinze jours au plus tôt. J'aurais préféré avoir plus tôt liberté de partir. Il en résulte que, sans doute, je renoncerai au voyage de Suède. Je voudrais être à Paris dans les derniers jours d'août.

Si je comprends bien vos rapports actuels de l'Angleterre, vous aurez probablement signé. Il me semble que c'est ce qu'on croit ici et on ne s'en montre point fâché, mais les sentiments de l'empereur seront peu ou point modifiés. L'autre jour, Gudin (2), qu'il a reçu avec cette effusion caressante dont il a l'habitude quand cela ne tire pas à conséquence, lui disait :

« — Je suis étonné d'éprouver pour Votre Majesté » un sentiment de reconnaissance et de respectueuse » affection. Je ne m'y attendais pas en venant ici. Le roi » a tant de bonté pour moi ; je lui dois tant et j'ai pour » lui un tel dévouement que je ne pensais point pou- » voir aimer un prince qui est malveillant pour lui. »

L'empereur lui serra la main, disant :

« — Je vous en estime davantage, mais tout ceci tient » à des circonstances politiques. Je suis engagé par » mes antécédents. »

C'est assez la vérité.

Lorsque je vous reverrai, la situation politique sera, je suppose, à peu près la même qu'aujourd'hui,

(1) M. Perier avait été passer un mois en France pour se marier avec mademoiselle de Fontenilliat; il revenait remplir les fonctions de chargé d'affaires pendant l'absence de M. de Barante. C. B.

(2) Le peintre Gudin. C. B.

même si vous avez signé, même si le ministère anglais est changé. Quant à l'intérieur, trois ans d'absence me rendent assez incapable d'en juger. J'espère cependant vous trouver en situation solide. Ce doit être un grand déplaisir pour cette opinion en ébullition perpétuelle, pour ce monde des journalistes, pour ce nombre considérable de joueurs et de badauds qui ont pris l'habitude de voir souvent tirer la loterie. Ce n'est point pour refaire connaissance avec tout cela que je reviens. C'est pour retrouver amis, parents, enfants. Après avoir passé quelques jours à Paris avec vous, j'ai le projet d'aller, pendant un mois, en Auvergne avec tout loisir et liberté.

Saint-Pétersbourg, 23 juillet 1841 (1).

Monsieur

Le paquebot de Lübeck a apporté hier la convention signée à Londres le 13 de ce mois par les plénipotentiaires des cinq puissances. M. le comte de Nesselrode m'en a envoyé tout aussitôt un exemplaire, ainsi que le protocole du 10. Son billet d'envoi exprimait la satisfaction que lui donnait cette bonne nouvelle, et il me rappelait que la veille, il m'avait annoncé qu'elle ne tarderait pas à arriver. J'avais eu grand soin de ne montrer aucun empressement, aucun désir vif de notre rentrée dans la délibération des quatre puissances ; de sorte que M. le comte de Nesselrode, en ayant pour moi cette attention, ne pouvait avoir la pensée de me faire un grand plaisir, de mettre fin à une attente impatiente. Son billet

(1) Dépêche officielle N° 19.

était un signe de son contentement plutôt que du mien. L'effet a été le même parmi le corps diplomatique. M. de Liebermann, M. Bloomfield et le chargé d'affaires d'Autriche se sont empressés de me témoigner combien ils se réjouissaient de cet heureux accord entre les puissances et la France.

Je n'ai aucun motif de supposer que l'empereur en ait reçu une impression contraire. Il est fort dans son caractère d'attendre avec une sorte d'impatience un événement regardé comme nécessaire, et dont il a pris son parti. Il lui reste toujours la satisfaction d'avoir essentiellement contribué à ce que l'affaire d'Égypte reçût une solution opposée aux désirs du gouvernement du roi. A dire vrai, il n'a pas voulu plus que cela. Ses vues ne se sont guère portées au delà. Il n'a point songé à tirer un bénéfice de conquête, ni même d'influence, des embarras et des périls où se trouve l'empire ottoman. Il n'a point désiré la guerre, et avait même fini par la craindre ou du moins par voir que les puissances allemandes l'éviteraient presque à tout prix. Il a pu espérer que l'isolement de la France serait prolongé, et que nous obtiendrions moins de ménagements et d'égards. Mais, depuis plus de deux mois, il a cessé de compter sur ce plaisir. Le voilà tout accoutumé à la situation nouvelle. Elle avait déjà commencé pour lui avant la signature.

Maintenant il semblerait qu'à peine sa pensée se porte sur la politique extérieure. Que la Turquie soit plus ou moins en dissolution, que la position des chrétiens en Orient appelle ou n'appelle point l'attention de l'Europe; que la France ait repris une part grande ou petite dans les affaires ; que le ministère anglais soit *whig* ou *tory*, tout cela ne

paraît pas la préoccuper un moment. On s'étonnerait d'une indifférence si complète. Mais elle est tellement dans les habitudes russes, la disposition de l'empereur est si bien la même chez tout ce qui l'entoure, chez tous ceux qui composent son gouvernement, qu'on arrive à croire qu'elle est réelle et que ce n'est point une dissimulation et une apparence. Il faut dire toutefois qu'il est devenu beaucoup plus grave et réservé. Il a appris à ne pas tant s'abandonner à ses impressions, à moins présumer de ses opinions et de ses conjectures.

J'ignore donc quelles peuvent être ses idées, sur ce que, dans les circonstances, il conviendrait de faire pour rasseoir l'empire ottoman et donner sécurité aux populations chrétiennes.

Comme j'estime essentiel, surtout au moment où nous rentrons dans la délibération, de ne montrer aucune précipitation, de ne pas prendre d'initiative, de ne pas donner d'alarmes sur nos prétentions à dicter les déterminations communes, j'évite ces conversations. C'est par d'autres membres du corps diplomatique qu'il convient de faire sonder le terrain.

La conduite du roi Othon, les refus qui ont rendu impossible l'entrée de M. Mavrocordato au ministère, sont blâmés ici. L'empereur en a parlé sévèrement au ministre de Bavière.

L'exemple des cours de Vienne et de Berlin va être suivi et la cour de Russie va renouer ses relations avec la cour de Lisbonne. On attend seulement qu'une première démarche soit faite par le Portugal.

Saint-Pétersbourg, 14 août 1841 (1).

La *Danaé* est arrivée avant-hier à Cronstadt. Les ordres étaient donnés depuis longtemps pour qu'elle fût reçue avec tous les égards dus au pavillon français. Je suppose que le capitaine Ollivier rend compte à S. Exc. M. l'amiral Duperré de l'accueil empressé qu'il a trouvé de la part des autorités.

Cette frégate était attendue avec une bienveillante curiosité et une prévention favorable. Je pense qu'on ira beaucoup la voir. Peut-être même l'empereur aura-t-il l'idée d'y faire une visite. Il n'est pourtant pas allé sur la frégate anglaise qui vint, il y a deux ans, chercher lord Clanricarde : mais une autre fois il est monté incognito sur une frégate américaine. Le grand-duc Michel a témoigné le désir de visiter notre frégate, et à cette occasion il a parlé des officiers français avec une bienveillance qui lui est fort habituelle. Cependant on est au plus fort des manœuvres. L'empereur passe ses journées et souvent ses nuits au camp, et je doute qu'il songe à autre chose. J'espère que le capitaine Ollivier et quelques-uns des officiers de son bord lui seront présentés. J'en ai écrit M. le comte de Beckendorff qui, au camp, est chargé des présentations.

Demain j'aurai une audience de congé à Peterhof et je pourrai partir le 19 ou le 20, à moins qu'au plus long délai ne soit nécessaire pour que la *Danaé* soit suffisamment vue et admirée.

M. de Nesselrode est revenu après une absence de dix jours. Il y a quelque chose de naïf dans le contentement qu'il exprime de n'avoir aucun souci

(1) Dépêche officielle N° 21.

d'affaires. Il aime à remarquer que pas une des lettres, qui lui sont arrivées pendant son voyage, n'annonçait une nouvelle digne du moindre intérêt.

M. de Médem écrit de Kœnigswarth, qu'il a trouvé le prince de Metternich dans une disposition à peu près semblable.

« Il y a trente-trois ans, dit le prince, que je ne me » suis vu en une telle tranquillité d'esprit et un tel » loisir. »

S'il fallait se rendre compte des motifs de cette satisfaction générale des esprits, qui n'est peut-être pas assez comprise, ni partagée en France, on pourrait remarquer que toutes les circonstances, présagées comme funestes par les esprits portés aux sinistres conjectures, ou par les opinions contraires à la France, se sont présentées avec de graves apparences, et que l'Europe a su préserver son repos. La France et l'Angleterre se sont divisées. La France est restée isolée en face des grandes puissances. Notre honneur national s'est irrité, et, à sa suite, de mauvaises et formidables passions ont été soulevées. On s'est armé des deux parts ; la crainte a été générale et rendu plus menaçante encore par de réciproques récriminations.

C'est de cette épreuve critique que l'Europe sort, plus attachée encore à la paix qu'elle ne l'était auparavant et avec une crainte moindre des chances qui la troublaient.

Il en résulte une situation nouvelle ; du moins j'en dois juger ainsi, au point de vue où je suis placé, puisque, plus que personne en Europe, l'empereur avait persisté à prévoir et les circonstances qui se sont produites depuis un an, et les résultats funestes pour nous, dont il flattait sa passion. Cette fois,

il lui faudra renoncer à peu près aux futurs contingents, qui ont eu, depuis la révolution de Juillet, tant d'influence sur sa politique. Les apparences resteront semblables, ce lui sera une satisfaction d'amour-propre, mais la pensée ne sera plus la même.

Malheureusement, ce nouvel et plus tranquille aspect de la politique européenne s'est réalisé à nos dépens. Le traité du 15 juillet et son exécution armée, sans nous porter un préjudice effectif, ont été un échec à la volonté manifestée par notre cabinet. C'est malgré une opinion devenue nationale que se sont accomplies des déterminations contraires aux nôtres. Il a fallu ensuite, sinon les consentir, du moins les accepter à titre de faits consommés. Cette nouvelle blessure vient irriter les plaies profondes et toujours saignantes, de notre ancienne défaite.

Néanmoins il faut, non pas dire, mais savoir, que pour rendre possibles des combinaisons qui, un jour, pourront amener les réparations que nous désirons, il était indispensable que l'Europe retrouvât une sécurité complète. Tant que les cabinets conservaient des inquiétudes, tant que leurs préoccupations avaient pour objet les chances de notre rupture avec les puissances, il existait de fait une coalition contre nous. Le jour où l'Angleterre a voulu avoir des signatures pour constater cet accord, toujours subsistant, ces signatures ne se sont point fait attendre. Aujourd'hui que la France s'est montrée à la fois riche d'énergie et de ressources, régulière et sensée dans sa conduite, l'esprit de défiance va commencer à s'endormir peu à peu. Si l'on est rassuré contre nos prétentions à dominer l'Europe, on sera bien près d'ouvrir les yeux sur l'esprit de domination des Anglais.

Nous pourrons, selon l'occasion, être le recours des puissances du second ordre, et trouver une disposition pareille dans telle ou telle des grandes puissances.

Un tel avenir ne peut être prochain. Il suppose une longue prudence, une conduite patiente, une politique à la fois loyale et réservée. Ces conditions peuvent-elles être suivies devant une opinion vive et bruyante, à travers nos révolutions ministérielles et parlementaires ? Cette marche, qui paraît être adoptée par le cabinet actuel, est-elle pour son maintien, sa durée, une garantie ou un danger ? C'est ce que je n'ai point à examiner. Il ne s'agissait ici que de la politique extérieure. A défaut de nouvelles à donner à Votre Excellence, je me suis assez, inutilement sans doute, laissé aller à exposer ce qui apparaît de l'opinion européenne, du changement qu'elle subit et des conséquences qu'il pourrait avoir.

Saint-Pétersbourg, 20 août 1841 (1).

J'ai pris congé de l'empereur dimanche dernier, à Peterhof. J'ai d'abord été admis en audience particulière. L'empereur m'a témoigné une bienveillance encore plus marquée qu'à l'ordinaire et m'a traité avec cette cordialité affectueuse qui est une de ses formes habituelles. Pour la première fois, depuis fort longtemps, il s'est mis à me parler d'affaires.

« — Eh bien, voilà donc la question d'Orient finie ! » cette grande question qu'on a faite grande, et qui » n'aurait pas dû l'être. J'espère qu'à présent nous ne

(1) Dépêche officielle N° 22.

» nous mêlerons plus des affaires des Turcs. Il faut les
» laisser s'arranger eux-mêmes. »

A cela j'ai répondu que le gouvernement du roi était fort disposé à ne point s'entremettre, à ne proposer nulle intervention que s'il y avait absolue nécessité; que j'avais récemment reçu une lettre de Votre Excellence qui, en m'annonçant la signature du traité du 13 juillet, s'exprimait en ce sens de la manière la plus formelle, mais qu'on ne pouvait se dissimuler que l'empire ottoman était dans une situation peu stable et menaçait en quelque sorte d'une ruine plus ou moins prochaine.

« — Il est bien malade sans doute, mais si tout le
» monde est d'accord pour le ménager, pour le rassu-
» rer, cela peut durer encore très longtemps. J'ai de
» bonnes nouvelles de Constantinople. La diplomatie
» commence à se calmer et à s'accorder. Même celui
» qui a fait tant de mal par ses folies, je devrais dire
» par ses bêtises, lord Ponsonby semble devenir rai-
» sonnable. L'essentiel est de ne point tourmenter ce
» gouvernement faible à qui on ne peut reprocher que
» sa faiblesse, car il a bonne volonté. »

J'ai fait remarquer alors qu'il resterait toujours l'obligation de protéger et de préserver les populations chrétiennes.

« — C'est un devoir de tous les temps, qui n'a rien
» de nouveau, et dont chaque puissance ne cessera
» sûrement pas de s'acquitter. Mais, sur ce point, il faut
» aussi prendre garde que ce gouvernement de Cons-
» tantinople a bien peu d'autorité, qu'il ne sait pas se
» faire obéir par ses agents, ni par les populations. »

Tel est à peu près le sens et le ton de ce que l'empereur m'a dit sur ce chapitre. Votre Excellence peut

y retrouver ce que j'ai eu si souvent occasion d'écrire de la disposition du gouvernement russe à décliner, autant que possible, les idées d'une délibération commune sur les affaires d'Orient. Il ne faut pas y voir, du moins actuellement la dissimulation de projets ou d'espérances d'agrandissement et de conquêtes. La Porte ottomane a pour la Russie l'avantage de se trouver, par le degré d'affaiblissement où elle est descendue et le degré d'indépendance ou plutôt de neutralité qu'elle conserve, tout juste dans la meilleure situation pour garder les détroits et laisser les Russes maîtres dans la mer Noire. Le cabinet de Saint-Pétersbourg s'inquiéterait de tout établissement nouveau à Constantinople, craignant qu'il ne fût ou trop fort ou trop faible, ou d'une nature européenne et active. Le *statu quo* du gardien des Dardanelles est le point principal de la politique russe. C'est seulement sous ce rapport que la question d'Égypte aurait pu exciter ici un intérêt réel. Des motifs complètement étrangers à l'Orient ont décidé l'empereur à se faire auxiliaire zélé des projets de lord Palmerston. Ce qui se passe dans la Méditerranée lui importe peu, tant qu'il ne s'agit pas de Constantinople.

La conversation de l'empereur n'a touché à aucun autre sujet politique. Le capitaine de la frégate avait eu l'honneur de lui être présenté et lui avait plu beaucoup. Sa bonne tenue militaire, sa physionomie grave, la convenance de son langage, avaient donné à l'empereur l'idée que c'était un homme dont la vie s'était écoulée dans l'accomplissement exact de ses devoirs. « — Voilà un homme comme je les aime », me disait l'empereur. Il avait aussi accueilli avec une

extrême bonté M. le comte Charles Pajol. Les noms du temps impérial ont ici beaucoup de valeur. J'avais eu soin de rappeler qu'il était petit-fils de M. le maréchal Oudinot. C'était encore une grande recommandation.

Quelques jours auparavant, un autre voyageur français, M. le comte de Lancosme-Breves, était allé au camp et avait désiré être présenté à l'empereur. Je le connais, il m'avait été recommandé. D'ailleurs, comme il a des parents dans l'armée russe, il eut facilement obtenu cet honneur, car, pendant les manœuvres, les présentations se font sans étiquette. J'ai donc préféré qu'il arrivât à l'empereur par l'ambassade, et je lui ai remis une lettre pour M. le comte de Benckendorff. Il s'est composé tant bien que mal un uniforme des carabiniers, car il servait dans ce corps avant la révolution de Juillet, et il a été présenté sans qu'il y eût rien d'empressé dans l'accueil qui lui a été fait.

« — Vous m'avez envoyé l'autre jour un légitimiste, » — m'a dit l'empereur en plaisantant, — il avait un » uniforme de fantaisie. »

Le ton de ces paroles indiquait évidemment qu'il voulait me faire savoir que cette présentation n'avait pas eu le même succès que les autres. A cette occasion il a ajouté d'un ton simple et indifférent : « Vous savez » que le duc de Bordeaux s'est cassé la cuisse. »

En sortant de cette audience, j'ai été admis chez l'impératrice, qui m'a, comme toujours, témoigné beaucoup de bonté. Elle est en bien meilleure santé qu'il y a un mois et l'on commence à ne plus avoir d'inquiétude.

Madame de Barante avait, ainsi que moi, pris congé. Nous avons été engagés à dîner. Outre la famille

impériale, le grand-duc, la grande-duchesse et le prince héréditaire de Weimar, les convives étaient nombreux. C'étaient les personnes qui composent le service de la cour, M. le comte de Nesselrode, M. le comte Alexandre Stroganof, des généraux, des aides de camp; le capitaine de la frégate et deux officiers qui l'accompagnaient avaient été invités, ainsi que M. Pajol. Avant et après le dîner, l'empereur leur a longtemps causé, les traitant avec une distinction qui a été fort remarquée.

J'étais placé en face de l'empereur à une table fort étroite, de manière que, pendant le dîner, il a été constamment en conversation avec moi, d'une façon aimable et facile, mais sans qu'il se soit dit rien d'intéressant.

Lorsque l'empereur et l'impératrice se sont retirés, ils ont de nouveau témoigné à madame de Barante et à moi une extrême bonté, en insistant sur le désir de nous revoir promptement.

Le lendemain, l'empereur s'est rendu à Cronstadt, emmenant avec lui le capitaine Ollivier. Il lui a montré les établissements du port, un nouveau fort construit en mer, une division de la flotte. Il a passé tout auprès de notre frégate, mais n'y est point monté. Tous ses entours avaient cru qu'il céderait à la curiosité qu'évidemment il éprouvait. J'en ai douté et j'ai eu raison. L'année dernière il n'était pas allé sur la frégate qui vint chercher lord Clanricarde, et je l'ai toujours vu soigneux, dans tout ce qui est étiquette et forme, de garder un complet équilibre. Lorsqu'il a passé devant la *Danaé*, le commandant en second a arboré le pavillon impérial et salué de quarante coups de canon. Tout l'équipage était en grande tenue.

Si l'empereur n'est pas allé lui-même sur la frégate il a du moins manifesté de toutes façons l'intérêt qu'il attachait à cette apparition d'un navire de notre marine. Le prince Mentchikoff, ministre de la marine, a fait à bord deux visites successives. Il a tout examiné avec une attention intelligente et éclairée. Il a adressé beaucoup de questions, a témoigné une extrême courtoisie pour nos officiers, et a répété, à moi et à d'autres, combien il les avait trouvés hommes de capacité et de convenance. Il a été surtout frappé de M. Baligot, commandant en second, par qui il a été reçu. Le capitaine Ollivier était alors à Peterhof. Lorsque le prince Mentchikoff a quitté la frégate, il a rendu le salut et arboré le pavillon français.

Deux officiers de marine, aides de camp de l'empereur, sont venus aussi séparément et ont de même beaucoup regardé, beaucoup interrogé. En outre, par pure curiosité, le prince Dolgorouki, grand écuyer, et d'autres personnages importants sont montés à bord. Tous se sont montrés d'une grande politesse.

Le lendemain, le grand-duc Constantin, second fils de l'empereur, qui porte le titre de grand amiral, et sert déjà dans la marine, a été conduit par son gouverneur, l'amiral Lutke, à la frégate, et l'a examinée dans tous ses détails avec beaucoup d'intérêt.

Au total, le gouvernement du roi ne peut que s'applaudir d'avoir fait reparaître le pavillon français dans la Baltique, où il n'avait pas été vu depuis dix-sept ans. Si l'on interroge les souvenirs de cette époque déjà éloignée, et depuis laquelle tant d'événements se sont succédé, on apprend qu'en 1824, la frégate envoyée à M. le comte de La Ferronnays attira bien moins l'attention et reçut un moindre accueil.

Avant mon départ j'ai vu plusieurs fois M. le comte de Nesselrode, et nous nous sommes quittés en fort bons termes de confiance et d'amitié. Nous avions peu à nous parler de la situation générale et du traité du 13 juillet qui vient d'être ratifié. Tout avait été dit plus d'une fois entre nous à ce sujet, et il s'est borné à me répéter, presque dans les mêmes termes, ce que j'avais déjà entendu de la bouche de l'empereur sur la nécessité de laisser le gouvernement ottoman en repos et en indépendance.

APPENDICE

I

Page 381.

LE COMTE DE NESSELRODE AU COMTE DE MÉDEM.

Saint-Pétersbourg, 26 décembre 1839.

J'ai reçu la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour m'accuser la réception de mon expédition du 22 novembre dans laquelle vous rendez compte au ministère impérial des plaintes que vous avait faites le chef du cabinet français relativement à la nature incomplète et tardive de nos dernières communications, au sujet du retour de M. de Brunnow en Angleterre. Bien qu'il ne nous soit pas absolument démontré qu'en cette occasion nos communications aux cours de Vienne et de Berlin aient été plus détaillées puisqu'il ne s'agissait que de leur annoncer un seul fait, l'adoption de la modification demandée par l'Angleterre à nos premières ouvertures ; bien qu'également le retard de peu de jours qu'a subi la dépêche

qui vous était adressée tienne purement à des combinaisons insignifiantes dans l'arrangement du départ de nos courriers, néanmoins, monsieur le comte, nous admettrons la réclamation comme fondée et nous allons y répondre avec une entière franchise.

Nous conviendrons donc que, dans les derniers temps, nos explications avec la France ont été empreintes d'une certaine réserve et que celles que nous avons données à nos autres alliés portaient peut-être un caractère plus marqué d'empressement et d'abandon. Cette réserve avait ses motifs et nous ne prétendons pas les dissimuler. C'est que depuis longtemps, monsieur le comte, nous avions cru nous apercevoir que la France apportait dans ses jugements sur notre politique en Orient des dispositions moins favorables que les autres puissances. C'est que celles-ci nous témoignaient plus de confiance et d'équité ; qu'à l'égard de l'Égypte leurs vues s'identifiaient davantage avec les nôtres, et que, comme nous, elles pensaient trouver dans la conduite du gouvernement français plus de penchant pour le vassal que pour le souverain légitime. C'est que dans la question du différend à régler entre le sultan et Méhémet-Ali, la France ne semblait voir qu'une question purement secondaire. Elle mettait à la représenter comme *européenne* avant tout, une affectation dont le but vous était palpable ; c'est qu'en un mot le langage qu'elle adressait à nos alliés et celui que tenaient les feuilles plus particulièrement destinées à soutenir à l'intérieur la popularité de son ministère portaient ouvertement

l'empreinte d'un sentiment peu juste, peu amical envers la Russie.

Ce qui n'était qu'une présomption vient de se convertir *en fait* par la dépêche que le maréchal Soult a récemment adressée au gouvernement anglais, pour défendre contre les objections de celui-ci son opinion sur le plan de pacification à effectuer entre l'Égypte et la Porte. Dans cette pièce qui se rapporte exclusivement aux divergences qui se sont manifestées entre les deux cabinets, celui des Tuileries a cru devoir gratuitement nous faire entrer dans l'arène de la discussion, en appelant sur nous particulièrement la vigilance et l'attention de l'Angleterre. Il y avoue implicitement que l'indépendance de l'empire ottoman le préoccupe pour le moins autant que son intégrité même, et qu'à ses yeux il est peut-être plus important de protéger l'une contre nous que d'assurer l'autre contre l'Égypte. Il y reproche à l'Angleterre de perdre de vue ce qu'il appelle le côté européen de la question, pour ne s'occuper que de la partie égyptienne ; il y insinue enfin que s'il existe aujourd'hui entre la Grande-Bretagne et la France un dissentiment fâcheux, ce dissentiment vient uniquement de ce que, dans la pacification du Levant, la Grande-Bretagne ne voit autre chose qu'un arrangement territorial plus ou moins avantageux à obtenir en faveur du sultan, tandis qu'au contraire la France s'est constamment proposé d'en faire avant tout sortir *l'annulation du protectorat exclusif et dominant* que nous faisons, suivant son expression, peser sur la Porte ottomane.

Voilà, certes, des aveux nettement articulés, et si nous pouvons reprocher au gouvernement français de méconnaître nos vraies intentions, il ne nous accusera sûrement pas de nous méprendre sur les siennes.

Comme la dépêche qui renferme les allégations que je viens de citer ne nous est pas adressée, nous ne nous sentirions pas autorisés à y répondre directement. Mais puisque, d'un autre côté, le maréchal Soult a pris vis-à-vis de vous l'initiative des réclamations, il ne nous sera pas défendu de lui faire entendre les nôtres.

Le protectorat exclusif de la Russie ? Nous l'avouons ; après toutes les preuves de désintéressement qu'a données l'empereur dans ces derniers temps, nous avons été surpris de voir se reproduire un pareil fantôme. Le gouvernement français perdrait-il de vue qu'au moment où nous parlons l'empereur n'a mis encore en mouvement ni un soldat ni un vaisseau, tandis que les bâtiments français sillonnent les eaux de la Méditerranée et ancraient encore, il y a peu, dans le voisinage des Dardanelles? Était-ce donc ce protectorat exclusif que nous cherchions lorsqu'en 1833, avant que le désespoir du sultan l'eût porté à appeler notre assistance, nous avons adjuré les puissances maritimes de le secourir contre le pacha ? Était-ce lui que nous voulions conserver lorsque, dès le commencement de la crise actuelle, nous avons été les premiers à éveiller sur la situation de l'Orient la commune sollicitude de ces mêmes puissances, à les engager à contenir Méhémet-Ali dans des limites infranchissables ; à les presser, et la France en particulier, d'employer

au besoin contre lui des mesures coercitives? Si, comme on l'a tant de fois soutenu, le traité d'Unkiar-Skélessi avait eu pour but de nous assurer cette protection exclusive, aurions-nous, comme nous l'avions fait, employé nos conseils et nos efforts à prévenir l'application de ces clauses? La France ne sait-elle pas que, loin de nous prévaloir de cet acte, nous nous sommes spontanément déclarés prêts à en faire l'abandon si nous obtenions en échange la reconnaissance d'un principe de droit public européen, qui à la vérité fermerait bien aux pavillons étrangers l'accès de l'un des deux détroits de Constantinople, mais qui à nos propres bâtiments interdirait l'entrée de l'autre? Faut-il enfin rappeler au gouvernement français que même antérieurement aux dernières concessions que nous venons de faire, nous avions spontanément encore proposé que s'il devenait nécessaire de faire avancer notre flotte et nos troupes au secours de la capitale du sultan, cette mesure serait dépouillée de tout caractère isolé, qu'elle ne serait pas russe exclusivement, mais proclamée solennellement comme une mesure européenne?

Ces faits devant être pour la France aussi patents qu'ils le sont pour les autres cabinets, on serait presque tenté de se demander, monsieur le comte, si c'est bien sérieusement qu'elle a pu élever contre nous des allégations pareilles à celles que renferme la dépêche du maréchal Soult, ou si elle a voulu les employer en faveur de son plan de pacification, comme un moyen de négociation dans ses discussions avec l'Angleterre,

en réveillant sur notre compte d'anciennes appréhensions que nous avons si heureusement réussi à effacer.

Si (ce que nous sommes assurément loin de penser) telle avait été effectivement l'intention du cabinet des Tuileries, sa conduite en cette occasion présenterait avec la nôtre un contraste bien remarquable. Lorsque se sont manifestés les premiers symptômes d'un dissentiment entre les deux puissances maritimes sur les moyens de concilier la sécurité du sultan avec les prétentions du pacha d'Égypte, qu'aurions-nous fait, nous le demandons à la France, si, comme elle le suppose gratuitement, notre intention avait été de l'isoler, en la séparant de l'Angleterre? Évidemment, nous aurions cherché à envenimer ce dissentiment, à l'exploiter, à le convertir, s'il eût été possible, en mésintelligence. Nous nous serions efforcés d'exagérer encore aux yeux du cabinet anglais la partialité qu'il reproche à la France en faveur du pacha d'Égypte. Nous eussions abondé avec empressement dans le sens de ses idées et soutenu énergiquement son plan de pacification contre celui mis en avant par la France. Bien loin de là, nous avons parlé aux deux puissances le langage de la conciliation, quoique, à la vérité, le plan de lord Palmerston nous semblât plus favorable que celui du gouvernement français à la sécurité future de la Porte ottomane, bien qu'il fût certainement aussi plus conforme à la dignité des cinq cours intervenantes, après les offres de médiation qu'elles avaient de leur propre mouvement adressées au Grand Seigneur, nous nous sommes bornés à engager les deux cabinets à chercher

à rapprocher leurs idées. Nous leur avons déclaré que s'ils parvenaient par des concessions réciproques à se rencontrer à mi-chemin et à convenir d'un moyen terme, nous étions prêts à adopter le plan dont ils pourraient tomber d'accord, pourvu seulement que ce plan fût acceptée par la Porte et précédé d'une entente commune sur ses moyens d'exécution.

Ce n'est pas plus pour isoler la France et pour nous passer de son concours qu'à l'époque des propositions dont nous avons chargé le baron de Brunnow, nous nous sommes en premier lieu adressés à l'Angleterre, c'est parce que, comme nous l'avons dit et le répétons au gouvernement français, l'Angleterre nous avait témoigné des dispositions plus confiantes; c'est parce que les vues de cette puissance à l'égard du vice-roi d'Égypte coïncidaient davantage avec les nôtres, et qu'au besoin elle était d'avance déterminée à les appuyer par des moyens d'action. Mais de ce que nous avons pris vis-à-vis d'elle l'initiative d'ouvertures préalables sur un arrangement à discuter plus tard avec les autres cabinets, s'ensuit-il donc nécessairement que notre dessein fût d'en exclure la France? Si une pareille initiative devait impliquer cette exclusion, pourquoi l'Autriche, pourquoi la Prusse ne l'ont-elles pas ainsi interprétée pour elles-mêmes? D'où vient qu'aucune de ces deux puissances n'avait songé à s'en formaliser? Leur amour-propre est-il moins exigeant ou nous ont-elles rendu plus de justice?

Il est temps, monsieur le comte, que les méfiances et les récriminations fassent place enfin à une plus

saine appréciation de nos vues politiques. L'empereur a fait assez de sacrifices d'amour-propre au désir de l'union et de la paix pour avoir droit d'en obtenir quelques-uns en échange. Sa Majesté ne s'est pas bornée à de purs sacrifices d'opinion. Elle a offert au bien commun des concessions *de fait* autrement importantes. C'est bien le moins que l'on renonce d'un autre côté à des préventions qui n'ont plus de fondement. Si, malgré tant de preuves de désintéressement et d'abnégation, l'empereur continuait à voir ses intentions méconnues; si, tout en acceptant ses concessions on essayait de les exploiter, dans un but de popularité, en les représentant comme dérivant d'une autre source que sa spontanéité pleine et entière ; si, dans l'arrangement qu'il s'agit de conclure, on s'efforçait de compliquer la négociation par de nouvelles exigences, en agitant des questions, en soulevant des éventualités étrangères à la crise actuelle, si enfin, sous prétexte de faire entrer la Turquie dans le système européen, on tentait de nous enlever non cette prépondérance exclusive à laquelle nous n'avons jamais prétendu, mais cette part légitime d'influence à laquelle la Russie ne renoncera pas, alors, monsieur le comte, ayant épuisé la mesure de la modération et de la condescendance, notre auguste maître pourrait se voir forcé de se replacer sur le terrain qu'il occupait avant ces premières propositions, et il ne resterait plus à Sa Majesté qu'à attendre avec calme les événements, ne prenant conseil pour les régler que du soin de sa dignité et des intérêts de son empire.

Tel ne sera pas le cas, nous aimons à l'espérer. Quand le cabinet français s'exprimait comme il l'a fait dans la dépêche précitée, il était encore dans l'ignorance de l'importante modification que nous avons consenti à apporter à la teneur originelle de nos ouvertures. Il pouvait donc à la rigueur lui rester un doute sur nos intentions définitives. Mais après le gage éclatant que l'empereur vient de donner de sa loyauté, Sa Majesté n'admet pas la possibilité qu'il en puisse exister encore. Que la France apporte donc à la négociation qui va s'ouvrir des dispositions conformes à cet acte de conciliation, et nous nous féliciterons sincèrement de la voir y prendre la part que son rôle et sa position lui assignent. L'empereur vous a déjà chargé et il vous chargera itérativement d'assurer le cabinet des Tuileries de tout le prix qu'il attache à une coopération qui, aux yeux de Sa Majesté, ne peut que contribuer à asseoir la pacification du Levant sur des fondements plus solides.

Veuillez, monsieur le comte, exprimer cet espoir et cette opinion au chef du cabinet français, en lui donnant communication et copie de la présente dépêche.

II

LE COMTE DE NESSELRODE AU COMTE PAHLEN.

(Page 556.)

Saint-Pétersbourg, 25 novembre 1840.

Monsieur le comte,

Parmi les rapports que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser en dernier lieu, et qui me sont exactement parvenus jusqu'à la date du 14/36 courant, son expédition du 28 octobre (9 novembre) a principalement fixé l'attention de l'empereur. C'est avec un vif intérêt que Sa Majesté y a pris connaissance des premières conversations que vous avez eues, monsieur le comte, sur la situation actuelle de ces affaires, tant avec le roi lui-même qu'avec les membres du ministère qui vient de succéder à l'administration de M. Thiers. L'expression de leur désir d'améliorer les relations politiques de la France avec les puissances européennes, et de faire cesser dans les esprits une effervescence dangereuse en rétablissant l'ordre au dedans et la paix à l'extérieur, ne pouvait qu'être appréciée par notre auguste maître. Les paroles que le roi vous a adressées en particulier portent le cachet de cette sage modération qui préside aux vues et aux dispositions de ce monarque.

L'empereur a vu avec satisfaction que le roi Louis-Philippe ait rendu justice à l'esprit qui avait dicté au cabinet impérial la circulaire (26 septembre) par laquelle nous avons communiqué aux différentes cours étrangères la convention du 3/15 juillet. La manière dont nous nous y sommes exprimés à l'égard de la France nous avait été inspirée par un sentiment sincère, notre cour ayant toujours regretté que cette puissance restât en dehors d'une transaction à laquelle l'appelait l'importance de sa position en Europe et qu'il eût été si désirable de voir fortifiée par son concours.

Le discours que M. Guizot a récemment prononcé à la Chambre des pairs, dans la discussion de l'adresse, vient encore à l'appui des assurances pacifiques qu'il vous a données dans ses entretiens. Ce discours est empreint d'une franchise courageuse à laquelle nous nous empressons d'applaudir. En replaçant sous un jour plus vrai les circonstances qui ont précédé et suivi la conclusion du traité de Londres, en redressant les idées fausses répandues et accréditées en France relativement aux intentions des puissances signataires de cette transaction, en proclamant tout haut et sans détour qu'elles n'ont voulu ni insulter, ni tromper, ni isoler le gouvernement français, M. Guizot a rendu un véritable service à la cause de tous les amis de l'ordre et de la tranquillité. Nous dirions plus : il se facilite à lui-même aussi bien qu'aux autres puissances les moyens de sortir des complications fâcheuses amenées par une

politique moins franche et moins habile à la fois.

Le désir d'y contribuer pour notre part n'a jamais cessé de nous animer un seul instant et si dans les témoignages que nous aurions pu en donner au cabinet des Tuileries nous avons cru devoir, sous le ministère précédent, apporter une certaine réserve, cette réserve nous était dictée seulement par la crainte que nous avions de ne point les voir accueillir avec confiance. Les dispositions qu'on nous témoignait ne pouvaient nécessairement ne point influer sur les nôtres. D'injustes préventions nous faisaient envisager et nous désignaient même à l'opinion comme les promoteurs volontaires du dissentiment qui s'était manifesté entre la France et l'Angleterre. Dans des circonstances pareilles, aller au-devant des explications c'était s'exposer sans motif à provoquer de fâcheuses récriminations, aigrir peut-être plutôt qu'améliorer le caractère des relations réciproques. Nous avons donc préféré en laisser l'initiative à nos alliés, et nous montrer plus sobres de protestations que nous n'aurions désiré l'être. Mais cette sobriété même, dérivant de notre circonspection, attestait nos intentions pacifiques.

Elles ressortent surtout bien évidemment du silence que nous avons gardé dans la polémique qui s'est engagée publiquement sur l'origine et les conséquences du traité du 3/15 juillet entre les cabinets de Paris et de Londres.

Et pourtant, monsieur l'ambassadeur, le nom de la Russie s'y était trouvé mêlé plus d'une fois par

M. Thiers d'une façon plus ou moins gratuite. Le Mémorandum du 5 octobre, en particulier, renfermait sur la conduite de la Russie plus d'une insinuation peu équitable. La tendance était assez claire pour n'avoir point échappé à notre intention. Elle était manifestement de raviver à dessein, entre l'Angleterre et nous, plus d'un souvenir irritant; de faire peser sur notre cabinet le reproche d'inconséquence dans la marche qu'il a suivie avant comme après la Note collective du 27 juillet; de dénaturer, par ce rapprochement, les motifs qui nous ont portés à adopter, pour les conditions territoriales à imposer à Méhémet-Ali, le plan proposé par l'Angleterre. Certes, monsieur le comte, si nous avions voulu entrer dans l'arène de la discussion, nous n'aurions pas manqué d'arguments pour repousser ces insinuations. Il ne nous eût pas été difficile de démontrer que sans vouloir, comme on le supposait, profiter du dissentiment des deux cours maritimes, il était tout simple qu'après l'engagement d'honneur que nous avions pris envers la Porte par la Note du 27 juillet, nous options pour celui des deux plans qui lui assurait les conditions les plus avantageuses.

Nous l'avions dit et redit au gouvernement français. Nous avions parlé dans ce sens dès la signature de la Note sus-mentionnée, et avant qu'il fût question d'un plan français et d'un plan anglais pour déterminer les limites entre la Turquie et l'Égypte. Au protectorat exclusif que M. Thiers nous attribuait l'intention de vouloir exercer sur la Turquie, nous

pouvions, certes, opposer de notre côté le patronage bien autrement exclusif et avoué qu'annonçait le Mémorandum lui-même. Ce Mémorandum avait été communiqué à tous les cabinets étrangers ; il avait été immédiatement reproduit par tous les organes de la presse ; il nous déférait pour ainsi dire à l'opinion du public européen, et cependant nous sommes restés muets devant l'Europe.

Nous avons pensé qu'une discussion aussi retentissante nous entraînerait peut-être plus loin que nous ne voulions aller, qu'elle ne ferait sans doute qu'ajouter à l'irritation des esprits, et nous n'avons pas voulu introduire de nouveaux germes de complications dans une situation qui n'en renfermait déjà que de trop graves.

Les mêmes vues nous ont engagés, en recevant communication de la Note postérieure du 8 octobre : à ne point relever tout ce que, dans notre opinion, elle renferme de contestable et, ajoutons-le, de peu bienveillant pour nous dans la manière dont M. Thiers explique ce qu'il entend par l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman, tout ce qu'elle présente de contraire aux droits de souveraineté de la Porte à l'égard d'un de ses fonctionnaires et de propre à encourager ce dernier à persister dans sa rébellion. Il nous suffit que cette tâche ait déjà été remplie par le cabinet britannique, et préférant, pour notre part, déblayer le terrain de la discussion en écartant toute controverse de principe, nous nous en tiendrons purement à ce que la pièce contient de pacifique et

de pratique pour arriver à la solution du problème turco-égyptien.

M. Guizot appréciera, nous l'espérons, les motifs de conciliation qui nous dirigent. La politique de paix qu'il professe est également celle qui préside aux résolutions de notre cabinet.

Moins que jamais nous prétendons fermer à la France la voie d'un rapprochement avec les quatre autres cours. Les obstacles qu'il a présentés jusqu'ici tenaient avant tout à l'attitude qu'avait adoptée le dernier ministère.

Recourir de prime abord aux démonstrations belliqueuses ; employer à l'égard de l'Europe un système de provocations et de menaces c'était interdire soi-même aux puissances toute avance qu'elles auraient pu être disposées à faire pour renouer avec le gouvernement français : car l'initiative qu'elles en auraient prise pouvait être interprétée comme une faiblesse de leur part. Du moment où, au contraire, le nouveau cabinet s'annonce comme un ministère de paix, l'honneur et la dignité des puissances cessent par là même d'être en cause, et, dès lors, elles n'ont plus de motif de se refuser à lui faciliter la tâche de réconciliation qu'il entreprend. M. Guizot en trouvera la preuve dans la promesse qu'elles viennent d'adresser à Méhémet d'intercéder auprès de la Porte pour lui faire rendre le gouvernement de l'Égypte, s'il renonce aux territoires que la convention replace sous l'autorité du sultan.

Cette démarche à laquelle notre plénipotentiaire a

concouru avec empressement témoigne assez des sentiments des quatre cabinets alliés. Elle prouve que, loin que de se prévaloir des avantages de leur position actuelle en Syrie, ils ne sont nullement disposés à pousser les choses à l'extrême envers le vice-roi et à donner aux conséquences du traité de Londres l'extension qu'on lui a prêtée dans leur pensée. Elle fournit au gouvernement français un moyen de prendre part à l'œuvre de pacification, en adressant de son côté au pacha les avis que, du nôtre, nous nous engageons à adresser au sultan.

Moyennant ces conseils réciproques, le conflit entre le maître et le sujet arriverait ainsi à son terme avec l'aide de toutes les puissances, et cette œuvre si épineuse au lieu d'être une source de mésintelligence en deviendrait au contraire une d'harmonie et d'unanimité. Aussi est-ce avec un vif sentiment de satisfaction que nous venons d'apprendre, monsieur le comte, par une de vos dernières dépêches, que le ministère français s'était décidé à user de son influence à Alexandrie pour engager Méhémet à se soumettre aux conditions du traité. Le poids des conseils de la France venant ajouter à l'effet qu'ont dû produire sur son esprit ses derniers revers en Syrie et la prise de Saint-Jean d'Acre, ne saurait manquer de vaincre l'obstination qu'il a montrée jusqu'à présent.

Tout nous autorise donc à croire qu'une solution définitive de la question orientale fera promptement cesser l'état de crise où elle tient encore le monde, et, en permettant à la France de se replacer sur la

même ligne que les autres cabinets, mettra fin à un isolement qu'aucun d'eux, M. Guizot le reconnaît, n'a voulu créer autour d'elle.

Vous voudrez bien, monsieur le comte, en exprimer l'espoir à ce ministre, en portant à sa connaissance la présente communication.

FIN DU TOME VI

TABLE DU TOME SIXIÈME

I. — Avril 1837-Janvier 1838 1
II. — Janvier 1838-Mars 1839 66
III. — Mars 1839-Mars 1840 203
IV. — Mars 1840-Octobre 1840 402
V. — Octobre 1840-Août 1841 531
Appendice 630

Corbeil. — Imprimerie Éd. Crété.

171147

HF.B
B225s

Author Barante, Aimable Guillaume Prosper B. Baron de

Title Souvenirs, pub. par Claude de Barante. Vol.6.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU